ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

COMMUNICATIONS

ORSTOM CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME A

"Diagnostics macroéconomiques et contextes socio-politiques"

ORSTOM CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Les comportements financiers : état des lieux n° 1"

Elsa ASSIDON
Université Paris Dauphine

ORSTOM **CEDERS**

ATELIER ORSTOM "MENAGES ET CRISE"
Séminaire de Marseille - mars 1997

ELSA ASSIDON
Maître de conférences, Université Paris-Dauphine

LES COMPORTEMENTS FINANCIERS - ETAT DES LIEUX N°1

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

a) Les politiques d'ajustement structurel ont introduit un double biais depuis une vingtaine d'années sur la réflexion et sur l'observation des phénomènes financiers : un biais quant à l'objet des politiques financières - d'équilibre financier au détriment de la dimension du financement du développement-, et un biais méthodologique macro-économique rejetant à la périphérie le renouvellement de l'analyse micro-économique des comportements financiers des agents.

Par rapport à cette tendance de fond, on relève au moins une inflexion, et deux directions nouvelles dans la recherche.

- L'inflexion est venue de l'introduction des anticipations rationnelles. L'exploitation qu'en fait par exemple Dornbusch dans le cas du Mexique (1988) conduit à une révision des politiques financières dans les pays à forte inflation[1] ; cette hypothèse est néanmoins susceptible d'applications dans d'autres contextes.

- Les études sur l'informel financier ont, elles, exploré les comportements d'agents. Cependant l'approche dualiste a, de son côté, réintroduit le biais macro-économique : on est face à deux catégories d'agents représentatifs, par le niveau de richesse par exemple, ou c'est toujours le même, aux prises avec la réglementation existante, ou avec sa culture[2]. L'activité financière des agents est rarement examinée en

---

[1] Cf.infra sur le changement de la politique de change. Dans cette contribution, Dornbusch examine également la politique orthodoxe de réduction du déficit budgétaire : il souligne que le déficit à résorber est le déficit constaté, mais déflaté des incidences de l'inflation sur l'équilibre budgétaire, si l'on veut éviter une réduction drastique de l'investissement public, préjudiciable à la reprise de la croissance.

[2] L'inclusion des hypothèses socio-anthropologiques dans l'analyse économique prend des formes diverses, et recouvre un vieux débat "interne" à la discipline de l'économie du développement. L'institutionalisme a longtemps consisté à procéder de façon additive - à ajouter les facteurs non économiques à une trame d'analyse économique (cf. la définition du structuralisme de C. Furtado,1970). De ce point de vue, les méthodologies se sont renouvelées (cf. H.Stein, 1994 sur la présentation différents courants institutionalistes). Pour Stiglitz (1986), l'hypothèse d'information imparfaite permet d'endogénéïser les institutions dans l'analyse économique et du point de vue, par définition, partiel, qui est le sien (la rationalité des agents dans l'allocation des ressources).

tant que telle, à travers par exemple un processus dynamique d'apprentissage dans un système monétaire et financier en cours de constitution, tel que l'on peut l'observer par exemple dans le cas de la Grameen Bank qui est perçue comme ayant un statut hybride, entre l'informel et le formel.

- Le débat sur le "miracle asiatique" (Banque mondiale, 1993) a remis à l'ordre du jour le financement du développement, même si l'essentiel de ce débat est polarisé par les relations entre Etat et marché. Les "révisionnistes" (qualificatif utilisé par la Banque), réhabilitent des hypothèses d'incertitude comme premières (dans une filiation keynésienne) pour définir la rationalité des agents, en particulier celle des prêteurs. L'hypothèse des marchés imparfaits remet en cause la macro-économie de l'ajustement avec son référentiel d'équilibre général paréto-walrasien.

b) Compte tenu du cahier des charges de l'atelier "Ménages et crise", un premier état des lieux est proposé ici ; il est forcément partiel, et ne couvre pas notamment l'abondante littérature consacrée à l'informel ou au crédit rural[3]. Cet état des lieux propose des éléments de diagnostic, plaide pour la nécessaire distance à prendre par rapport aux hypothèses standards de l'analyse monétariste sur la demande de monnaie, et propose des directions pour un travail prolongé de recherche et d'enquêtes.

1 - ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DE LA CRISE

1.1. - L'optique macro-économique :

Le récent ouvrage d'Agenor et Montiel (1996) présente un bilan actualisé de l'orthodoxie des politiques d'équilibre et des réformes structurelles, avec leurs fondements micro-économiques, compte tenu des apports des nouveaux classiques (les anticipations rationnelles) et des objections des néo-structuralistes (l'impact du dualisme financier sur l'efficacité des politiques financières).

--->La prise en compte de l'*informel* ne signifie pas l'introduction d'une dimension méso-économique nouvelle, ou des structures de marchés, lesquels seraient alors par hypothèse imparfaits, ou que l'on reconsidère par cette voie les fondements micro-économiques de l'analyse. Dans l'analyse néo-structuraliste elle-même, une fois posé que le dualisme est un produit de l'histoire propre aux économies en développement, le traitement théorique qui en est fait le réduit à une variante d'un marché walrasien. L'informel est présenté comme le marché "libre" et c'est sur ce marché que se forme le taux d'intérêt d'équilibre (Taylor, 1983 ; Wijnbergen, 1983). Le bilan présenté par Agenor et Montiel (1996) prend acte de l'objection néo-structuraliste,

---

[3] Cf. le n° de la *Revue Tiers Monde* consacrée au "Financement décentralisé - Pratiques et théories" sous la direction de D. Gentil et de P.Hugon, n°145, janv-mars 1996.

selon laquelle les équilibres de court et moyen terme seraient déterminés en fonction de cette donnée structurelle, l'épargne sur l'informel étant intégrée dans "le portefeuille" des agents. Le monétarisme peut alors toujours se prévaloir de son axiomatique de long terme, autour des noyaux durs que représentent la théorie de demande de monnaie (cf. infra §21), et la neutralité des facteurs monétaires sur la sphère réelle.

--> En ce qui concerne l'hypothèse des *anticipations rationnelles*, des nouveaux économistes classiques, elle est retenue dans le cas des pays à forte inflation, et a servi à redéfinir les mesures de stabilisation. La crédibilité des politiques (C. Végh, 1992 ; P-R Agénor et M.P. Taylor, 1992) ou les problèmes de coordination entre les agents (Dornbusch,1988) amènent à retenir des politiques fixant les variables nominales, notamment l'abandon de politiques de taux de change réel réajustable, au profit de l'ancrage nominal du change à une monnaie clé. Cette inflexion dans les politiques de change, pour les besoins de la stabilisation, introduit une incohérence quant à l'objectif de résorption des déséquilibres : dans le cas du Mexique entre 1989 et 1994, par exemple, on constate que la fixité du taux de change combinée à sa convertibilité a favorisé les opérations financières mais a contribué à la perte de compétitivité et à la dégradation du solde commercial (Marchini, 1996). Finalement, la priorité donnée au contrôle de l'inflation a pour but de redonner aux facteurs financiers la neutralité qui doit être la leur (Dornbusch et Reynoso, 1989).

---> Quoiqu'il en soit, l'intégration de nouvelles hypothèses dans l'analyse orthodoxe vise à rendre le modèle originel plus opérationnel et adaptable à des contextes variés : les comportements financiers ne sont plus "neutres" dans un environnement instable et le dualisme financier est susceptible d'inflêchir les résultats des politiques à court et moyen terme.

1.2. - Crise financière et ajustement réel

Du point de vue qui nous intéresse, l'observation des crises et des ajustements nous permet de distinguer deux catégories de ménages, au moins : ceux qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvrissent, à court terme. Un aspect essentiel de la question est de savoir l'impact de cette redistribution du revenu sur la dynamique productive.

-->Dans la génèse des déséquilibres, les *comportements spéculatifs des détenteurs de capitaux* sont régulièrement mentionnés, à travers notamment les fuites de capitaux : études sur les pays d'Amérique latine dans les années 1980, gonflement des sorties de billets FCFA à l'origine de la mesure de suspension de convertibilité adoptée en septembre 1993, fuites des capitaux ayant précipité la crise financière au Mexique en 1994 ; les exemples sont nombreux. Ces comportements sont sources de déséquilibre. La libéralisation financière légitime

l'existence de tels flux, sous prétexte que la réglementation ne les supprimerait pas[4] .

-->Le *processus d'ajustement réel* qui suit une crise financière ampute par les biais de la dévaluation, de l'inflation, et des politiques de réduction de la demande globale, les revenus réels des détenteurs de revenus fixes. Parallèlement, les détenteurs de capitaux dans les branches exportatrices et concurrentes aux importations peuvent alors se trouver en position de monnayer l'avantage comparatif d'un coût réel diminué, mais ce n'est pas toujours le cas.

Les nouveaux rapports de prix ne font que révéler, parmi les avantages compétitifs qui préexistent, ceux qui peuvent être validés à court terme par le marché. Ainsi dans le cas du Mexique, toutes les branches exportatrices ne tirent pas également avantage de la dépréciation du change (et du coût salarial réel) qui profite dès 1995 surtout aux multinationales plutôt qu'aux entreprises nationales exportatrices ; ces dernières avaient en effet effectué peu d'investissements de modernisation avant cette crise tout en étant fragilisées par la précédente (Marchini, 1996 ; cf. également Lanzarotti, 1992, sur la Corée du Sud qui avance l'idée que la capacité de résister aux chocs et l'essor des exportations des années 80 reposent sur l'acquis des investissements industriels effectués dans les années 70).

L'Etat est, quant à lui, aux prises avec une double logique de régulation car jouent deux lois du marché dans la crise: celle des marchés à risques qui justifie les gains spéculatifs élevés, et celle des marchés de la concurrence par laquelle se fait l'ajustement réel. Quand la crise se déclare, il apure les déséquilibres financiers en s'endettant, hypothéquant durablement ses ressources et donc les revenus futurs. Dans le cas des économies de rente, l'impact budgétaire de la dévaluation est positive si le bonus de change perçu sur les recettes fiscales assises sur le commerce extérieur est supérieur à l'alourdissement du service de la dette extérieure (Jacquemot et Assidon, 1988). L'ajustement réel peut fragiliser la base sociale sur laquelle repose la légitimité de l'Etat.

Reste à déterminer les implications du processus de réduction des revenus monétaires en termes d'appauvrissement des ménages et de demande, en prenant en compte les conditions effectives de la circulation des revenus monétaires (cf. par exemple Mahieu, 1990, dans le cas de la Côte d'Ivoire). Dans ce processus, il importe notamment de distinguer les phénomènes de marginalisation, d'un appauvrissement monnayé en termes de coût dans le système productif. Le degré de "flexibilité' des économies (T.Killick,1995 ;

---

[4]Il y a des degrés cependant dans l'ouverture financière, et non un modèle-type de référence (Akyuz, 1994). Cette légitimation des mesures de libéralisation doit s'entendre plutôt de la façon suivante : à chaque fois qu'il existe un marché noir, c'est qu'il existe une réglementation qui réprime "le" marché, il faut donc la supprimer. Les processus de dollarisation en Amérique latine qui sont le produit de différents déséquilibres (dont l'hyperinflation) sont institutionnalisés de façon réglementaire, même quand les déséquilibres qui les ont produits ont disparu.

Jacquemot et Assidon, 1988) tient notamment au comportement des détenteurs de capitaux qui ont bénéficié de la redistribution des revenus.

La macro-économie de l'ajustement structurel apparaît bien ainsi comme une *économie politique* de l'accumulation, au sens où les économistes classiques liaient cette dernière à la répartition. L'appauvrissement des ménages, consécutif à l'ajustement réel, doit donc être examiné dans chaque cas en fonction de la dynamique productive dans laquelle il s'insère.

2 -L'ANALYSE DES COMPORTEMENTS FINANCIERS

Les outils disponibles pour analyser les comportements financiers relèvent de registres théoriques différents. Les contributions sur la "demande de monnaie" sont largement dominées par la controverse entre monétaristes quantitativistes et keynésiens. L'enjeu est pour les premiers le contrôle de la quantité de monnaie par les Autorités ou celui de l'inflation, puisque celle-ci dépendrait de celle-là. L'axiome quantitativiste de la stabilité de la demande de monnaie repose sur un traitement walrasien de la monnaie, comme monnaie-marchandise exogène (N.Kaldor, 1985).

Du côté des comportements d'épargne, l'évantail des approches repose sur des problématiques plus standards, avec leur fondement micro-économique respectif (notamment l'hypothèse du cycle de vie, l'approche séquentielle). L'agrégat du taux d'épargne n'est significatif qu'ex-post et par son mode de calcul reste l'avers du taux d'investissement. Quant aux comportements des prêteurs, les banques en particulier, les hypothèses d'incertitude des marchés ont desséré le carcan théorique de l'équilibre général de marchés parfaits (avec son biais macro-économique) et orientent les analyses dans des directions particulièrement fécondes pour l'économie appliquée dans un contexte de développement.

2.1. - La demande de monnaie

2.1.1. *-L'approche friedmanienne:*

La demande de monnaie serait une fonction stable par rapport au revenu nominal sur le long terme. La fascination qu'a exercée cette proposition sur les esprits (travaux de M.Friedman et d'Anna Schwartz, 1963, 1982), paraît comparable à celle que l'on a pu constater - toutes proportions gardées - pour la "loi" de la dégradation séculaire des termes de l'échange de Singer-Prebisch.

La proposition ne procède pas d'une vision patrimoniale de la richesse des agents mais est équivalente aux postulats de l'exogénéïté de l'offre de monnaie ou de la constance de la vitesse de circulation. Tout

excès d'offre de monnaie se répercute donc dans un délai indéterminé sur le niveau des prix. Les postulats seraient "démontrés" par des études empiriques. Ils en ont, au moins, suscité de nombreuses dans la sphère du développement (cf. Ghatak, 1995, pour la revue de la littérature et une étude de cas sur l'Inde, chapitre 2). Même si les méthodes économétriques se sont perfectionnées, les agrégats qui servent à mesurer la demande d'encaisses réelles sont M1, M2, et éventuellement M3, reflètent une donnée structurelle (taux de monétarisation) dans des économies où une part importante des dépenses ne passe pas par la monnaie, et dépendent, celà va de soi, de l'offre de monnaie elle-même. Que mesure-t-on alors? L'évolution de l'épargne financière liquide déposée dans les banques. Qu'a-t-on démontré en trouvant un trend de long terme de "demande de monnaie", indépendant des fluctuations à court et moyen terme? A conforter la croyance qu'il faut s'en remettre au marché pour réguler l'économie "réelle"?(cf. Kaldor, 1985).

2.1.2. - *Les conditions de la monétarisation*

•Elles restent propres à chaque pays dans leur dimension historique, avec toute une palette de déterminants généraux (salarisation, spécialisation et extraversion, comme le soulignent les thèses de la dépendance), ou particuliers dans la structuration des marchés (cf. notamment pour les pays de la zone franc, mon étude sur le "commerce captif", L'Harmattan 1989, liant structure de marché et intégration monétaire). L'hypothèse de circulation fiduciaire sur le marché informel d'Eboué (1990) est sans doute adaptée aux économies africaines mais ne l'est pas à Taïwan par exemple où circulent par endossement des chèques post-datés qui correspondent aux remboursements des prêts (Biggs, 1991). Les conditions de monétarisation reflètent également les caractéristiques du système financier existant.

•Le pouvoir libératoire de la monnaie est en général perçu en termes de pouvoir d'achat de cette dernière et à travers l'alternative convertibilité/inconvertibilité. La question du pouvoir d'achat se rattache à la problématique quantitativiste, avec les anticipations d'inflation. La question de l'inconvertibilité de la monnaie ouvre un champ d'étude qui dépasse celle de la libéralisation financière extérieure ; elle peut être examinée en termes de *contrainte monétaire sur le développement.*

En effet, plus un pays est spécialisé, avec un système de production peu diversifié, plus le pouvoir libératoire de sa monnaie en variété de biens est limité. La zone franc contourne cette limite tant que le FCFA est convertible en FF, et sa demande sur le marché noir par les agents des pays limitrophes est partiellement justifiée de cette façon (cf. Gero, 1984). Dans les autres pays à monnaie inconvertible, les biens exportés acquièrent un statut particulier quand la monnaie de réglement est une devise à pouvoir libératoire supérieur. La "contrainte monétaire" pour un pays donné dépend, à des degrés variables, de la contrainte en

devises. qu'H. Chenery (1966) soulignait avec son modèle à double déficit.

• En période de réduction de revenu, l'inflexion dans le processus de monétarisation vient en particulier de la perte de l'accès à un revenu monétaire pour un nombre croissant d'agents. Les indicateurs monétaires sont-ils pour autant significatifs de l'appauvrissement des ménages[5]? Ils doivent pour le moins s'appuyer sur une décomposition par type d'agents fiable à partir des données de la comptabilité bancaire.

2.1.3. - *La préférence pour la liquidité*

La définition de la richesse, l'accès à un revenu monétaire, la substitution entre monnaie et biens, la substitution des monnaies, les transferts intergénérationnels et/ou communautaires, l'identification des ménages et des catégories d'agents sont autant de questions à résoudre a priori. Le traitement de la "préférence pour la liquidité" relève aussi bien de la substitution entre monnaie et actifs physiques ou financiers, que plus généralement d'une préférence pour le présent.

214- *Demande de monnaie et autofinancement des investissements*

On a généralement retenu de la célèbre thèse de MacKinnon (1973) le volet de la "répression financière", et moins sa théorie de demande de monnaie. Quand l'hypothèse d'un autofinancement dominant peut être retenue, l'idée de la complémentarité monnaie-capital de MacKinnon est susceptible d'être exploitée dans des directions intéressantes. Elle signifie l'accumulation d'une épargne préalable à l'investissement. Si l'on retient un modèle séquentiel, c'est une partie de la richesse d'une période t qui est affectée à t+1. La monétarisation - substitution de la monnaie à des actifs réels - est supposée s'accroître si le risque de détention de la monnaie est mieux couvert (si le taux versé sur les dépôts s'élève). En cas d'appauvrissement des agents, dans un contexte de hausse de taux sur les dépôts, et de restriction monétaire, l'on peut supposer que la richesse disponible à la période t est telle que l'épargne affectée à la période t+1 se réduit pour les ménages les plus pauvres. Il en résulte un recul de l'autofinancement des petits producteurs correspondant à un volume moindre d'investissement. L'appauvrissement peut néanmoins se conjuguer avec un processus de monétarisation dans les tranches de revenus plus élevés qui réagiront aux incitations de taux.

L'hypothèse de Mackinnon est susceptible d'être également exploitée dans une autre direction. Si l'on substitue au ménage ou à l'agent économique type, la communauté comme instance de décision d'affectation du patrimoine (stock de richesses) ou du revenu (flux)

---

[5] Selon Sen (1981), la famine révèle que ceux qui la subissent ne sont pas en mesure de faire valoir des droits d'accès aux aliments, autres que ceux provenant d'un revenu monétaire (par exemple redistribution étatique ou communautaire).

dans l'arbitrage consommation-épargne, le traitement de l'informel financier se transforme : il peut être, partiellement au moins, englobé (les tontines, non compris les prêteurs d'argent usuriers) dans l'autofinancement. En période d'appauvrissement des ménages, quand on constate une informalisation plus importante des activités (donc des sources de revenus, mais à niveau de revenu qui baisse globalement), la part de l'investissement autofinancé peut se réduire ou s'accroître suivant les cas.

3- LE COMPORTEMENT DES BANQUES ET L'INVESTISSEMENT

3..1- La macro-économie de l'ajustement structurel dissout l'institution qu'est la banque dans une fonction d'intermédiation de marché par laquelle l'épargne est centralisée pour être affectée à l'investissement. La libéralisation financière repose sur cette vision, et la déréglementation, comme la privatisation sont conçues pour que ce lieu décisif dans l'allocation des ressources soit régulé par une logique de marché.

La micro-économie de l'information imparfaite, ou de l'incertitude, rompt avec cette approche ; la raison d'être de la banque relève de la gestion du risque : celui lié à un contrat de prêt, ie le risque de défaut, (Akerlof, 1970 ; Stiglitz et Weiss, 1981) ou celui relatif aux retraits aléatoires des dépôts (Diamond et Dybvig, 1983). Ces risques s'accroissent avec l'incertitude de l'environnement. Une des questions qui se pose est celle de savoir en quoi l'appauvrissement des agents accroît cette incertitude.

Avec une telle approche, le clivage entre informel et formel n'est plus pertinent quant à la rationalité des agents dans l'acte d'épargner comme dans celui recourir au crédit. L'idée de base est que les agents nouent un contrat où chacun tente de se prémunir contre le risque encouru. La "banque des pauvres" pratiquerait des types de contrat comparables à ceux basés sur l'épargne solidaire de l'informel. Elle peut être également analysée comme "un marché de clientèle" (Okun, 1980) qui rationnent les nouveaux clients.

Les implications pour la politique économique sont importantes. Le premier objet de cette dernière est de limiter l'incertitude pour les agents privés. Les politiques de libéralisation et de hausse d'intérêt incitatives pour l'épargne tendent à accroître l'instabilité financière en orientant les investissements vers de projets plus rentables donc plus risqués. Reste à déterminer dans chaque contexte si ces risques sont corrélés entr'eux, et si les banques (privatisées) sont tenues ou non de rénumérer leurs actionnaires (cf. le cas du Chili analysé par MacKinnon, 1991).

Les banques étant insérées dans un système monétaire, l'Etat prend en charge les risques systémiques et tente de les prévenir par sa réglementation. A cette fonction commune aux banques centrales,

s'ajoute un large éventail d'incitations et d'actions de coordination dans la sphère financière.

Un tel canevas appliqué au cas des pays de la zone franc met en évidence : 1- l'assurance "systémique" fournie par la zone monétaire ; 2- le rationnement du crédit s'accroissant avec l'incertitude et l'instabilité ; 3 - d'où il résulte, éventuellement, une surliquidité des banques y compris en période de baisse des revenus.

3.2. - Les comportements d'investissement étaient dans la logique keynésienne déterminés par le taux d'emprunt des capitaux et par les anticipations de la demande. En période de réduction de revenus, la contrainte de la demande est donc plus forte.

Les thèses du rationnement du crédit mettent en exergue le rôle de l'offre de financement, comme condition permissive de l'investissement. Elles renouvellent à leur façon le caractère autonome de la décision d'investir (autonome par rapport à l'épargne existante) en introduisant l'agent qui finance l'investissement qui, lui, anticipe un risque de défaut "moyen" dans un état du monde donné.

En parallèle se trouve posée la question de la définition même de l'investissement. Les thèses de la croissance endogène qui ont formalisé la prise en compte des externalités de l'investissement, introduisent des effets cumulatifs dans le long terme pour chaque agent particulier et pour l'ensemble de l'économie. Des enquêtes sur les comportements d'investissement ne peuvent donc exclure par exemple l'éducation, les processus d'apprentissage ou les dépenses de reproduction de la force de travail. A ce dernier titre, le travail non rémunéré des femmes au foyer, et les dépenses de santé, ne peuvent être ignorées.

Il s'agit moins de jouer sur les mots, entre investissement en capital "physique" ou en capital "humain", ou de procéder de façon additive, mais de s'émanciper d'une vision du développement mesuré à travers une quantité de biens et services produits. Les contributions du groupe Amira sur la redéfinition de l'épargne en milieu rural africain avaient déjà exploré une voie nouvelle (voir également Gueymard, 1983). Reconsidérer le concept de l'investissement en fonction de celui de "capabilities" proposé par Sen (1984) constitue une autre direction possible. Si cette voie de recherche pose une foule de problèmes méthodologiques, dans l'immédiat l'inclusion dans la définition de l'investissement de services "non marchands" a déjà été explorée et mérite une attention particulière.

Pour conclure :

- 1- L'appréhension des comportements financiers ne peut ignorer la *perspective long terme du financement du développement*, moins à travers l'épure monétariste qui sert de fondement à des politiques déflationnistes par voie monétaire ou de déréglementation de la sphère financière, qu'à travers l'analyse de l'incertitude qui détermine l'engagement des agents par rapport au futur.

- 2- Les contributions sur l'*informel financier* (cf. notamment celles de M.Lelart) apportent des éléments d'information indispensables sur la nature des opérations, sur la rationalité des agents et sur les types de contrat. Néanmoins, la démarche inductive engage souvent l'analyse des comportements financiers vers la "spécificité", par soustraction ou par addition, par rapport à la sphère de la finance formelle. On retrouve alors le biais macro auquel on oppose la diversité du "réel". D'un point de vue méthodologique, n'est-il pas plus fécond de s'engager dans une voie autre que celle du dualisme financier, en considérant par exemple l'activité informelle comme correspondant à la fois à la rationalité des agents dans leur ensemble (la mixité des activités entre informel et formel est souvent constatée chez les mêmes individus, cf. B. Lautier,1994) et (en dynamique) à un apprentissage ("learning by doing") de la pratique financière?

- 3- L'analyse de l'inflexion du comportement financier des agents, consécutive à une réduction du revenu, reste, quant à elle, tributaire d'un examen attentif des conditions de monétarisation propres à chaque économie.

Références bibliographiques

AGENOR P-R et MONTEIL P.J. (1996), *Development Economics*, Princeton University Press.

AKERLOF G. (1970), "The market of lemons : Qualitative uncertainty and the market mechanism", *Quaterly Journal of Economics*, n°84, p.488-500.

AKYUZ Y. (1994) : "Libéralisation financière : mythes et réalités", *Revue Tiers Monde*, t.XXXV, n°139, juillet-septembre, p.521-555.

BANQUE MONDIALE (1993), *Le miracle de l'Asie de l'Est - Croissance économique et politiques publiques.*, Washington DC

BIGGS, T. S. (1991), "Heterogeneus firms and efficient financial intermediation in Taiwan" in M.Roemer et Ch. Jones, eds., *Markets in Developing countries : Parallel, Fragmented, and Black*, San Francisco - International Center of Economic Growth.

CHENERY H.B. et STROUT A.S.(1966, trad fr. 1981), "Foreign Assistance and Economic Development", *American Economic Review*, 56, sept, p.680-733. In Chenery, Changement des structures et politique du développement, Economica, p.367-428.

DIAMOND D. et DYBVIG P. :"Bank runs, deposit insurance, and liquidity", *Journal of Political Economy*, n°91, p.401-419.

DORNBUSCH R. (1988), Mexico : Stabilization, Debt and Growth, *Economic Policy*, vol.7, p.233-283.

DORNBUSCH R. et REYNOSO A.(1989), Financial Factors in Economic Development, *American Economic Review*, mai, p.204-209.

EBOUE CH. (1990), Les effets macro-économiques de la répression financière dans les pays en développement, *Economie Appliquée*, t.LXIII, n°4, p.93-121.

FRIEDMAN M. et SCHWARTZ A. (1963) , *The Monetary History of the United States 1867-1960*", Princeton University Press.

----------(1982) : *Monetary Trends in the United States and the United Kingdom : their Relation to Income, Prices and Interest Rates, 1867-1975*".

FURTADO C. (1970),*Théorie du développement économique*, PUF.

GERO F. (1984), *Fonctionnement et implications des marchés parallèles de devises (le cas du naïra contre FCFA)*, Thèse 3° cycle, Orléans.

GHATAK S.(1995), *Monetary Economics in Developing Countries*, St Martin Press, New York, 2° édition

GUEYMARD Y.(1983), *Méthodes de mobilisation de l'épargne rurale dans les pays africains*, Ministère des Relations Extérieures, de la Coopération et du Développement- IEDES.

JACQUEMOT P. et ASSIDON E. (1988), *Politiques de change et ajustement en Afrique*, Ministère de la Coopération et du Développement.

KALDOR N. (1985 éd. fr.; 1982), *Le fléau du monétarisme*, Economica

KILLICK T. (1995), *The flexible Economy - Causes and consequences of the adaptability of national economics*", Routledge, Londres et New-York.

LANZAROTTI M. (1992), *La Corée du Sud ; une sortie du sous-développement*", PUF-IEDES.

LAUTIER B. (1994), *L'économie informelle dans le tiers monde*, La Découverte, Repères.

MACKINNON R.(1991), *The order of economic liberalization - Financial control in the transition to a market economy*, John Hopkins University Press, Baltimore and London.
----------(1973), *Money and Capital in Economic Development*, The Brooking Institutions,Washington D.C.
MAHIEU F-R (1990), *Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, Paris.
MARCHINI G.(1996) : "Ouverture financière, stabilisation et transformation productive au Mexique, 1988-1994.", *Revue Tiers Monde*, t.XXXVII, n°146, avril-juin, p.386-405.
OKUN A.M. (1981), *Prices and Quantities : A Macroeconomic Analysis*, Washington, The Brooking Institutions.
SEN A.(1981): "Ingredients of Famine Analysis : Availability and Entitlements", *Quaterly Journal of Economics*, 95, août, p;433-464.
STEIN H. (1994) : "Theories of Institutions and Economic Reform in Africa, *World Development*, vol.22, n°12, p.1833-1849.
STIGLITZ J.E.(1996), "Financial Markets, Public Policy, and the East Asian Miracle", *The World Bank Research Observer*, vol.11, n°2, Août, pp.249-276.
STIGLITZ J.E. (1986), "The New Development Economics", *World Development*, vol.14, 2, février, p.257-266.
STIGLITZ J.E. et WEISS A. (1981) : "Credit Rationing in Markets with Imperfect Information, *American Economic Review*, juin, p.393-410.
TAYLOR L. (1983), *Structuralist Macroeconomics : Applicable Models for the Thrird World*, Basic Books;
VEGH C.A. [1992] : "Stopping High Inflation - An Analytical Overview" *IMF Staff Papers*, vol.39, n°3, septembre, p.626-695
WIJNBERGEN (1983) : "Credit Policy, Inflation, and Growth in a Financially Repressed Economy" *Journal of Development Economics*, vol.13, n°1, août, p.45-65.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Crise sociale et crise de l'environnement"

Catherine AUBERTIN
ORSTOM

ORSTOM **CEDERS**

CRISE SOCIALE ET CRISE DE L'ENVIRONNEMENT....

Catherine Aubertin

Croiser deux concepts aux contours flous est un exercice de style qui peut être stimulant tout en étant artificiel. Il est acquis désormais que chaque réflexion sur le développement doit prendre en compte, dans une sorte de recherche du "politiquement correct", les femmes, l'environnement ou les communautés autochtones. Je ne suis pas convaincue de la fertilité du croisement "Ménages et crise" avec l'entrée "Environnement", cependant il n'est peut être pas vain d'en tirer quelques thèmes de réflexion.

La question posée dans le cadre de l'étude serait "Comment les ménages dont les revenus ont fortement régressé se comportent-ils avec leur environnement ?". Cette question implique la recherche d'une corrélation entre baisse des revenus des ménages et utilisation différente du milieu.

Cette corrélation semble bien improbable à mettre à jour, qu'on l'aborde sous un angle théorique ou par l'étude de travaux de terrain.

1. Quel environnement ?

D'un point de vue théorique, la question se heurte immédiatement à la définition de l'environnement et à ce qu'est un dommage, ou un avantage, pour l'environnement.

Si l'on suit l'économie orthodoxe, le fait de se demander comment les ménages se retournent vers l'environnement pour pallier une chute de leurs revenus conduit implicitement à présenter l'environnement sous la forme d'un capital naturel. L'environnement est alors une collection d'objets, biens et services, que chaque ménage est susceptible de consommer et d'échanger, pour peu que les droits de propriétés aient été définis, les externalités internalisées et qu'un marché ait été créé. Il n'y aura plus de problèmes d'environnement quand toutes les éléments du vivant et de la planète seront devenus des marchandises.

Malheureusement, cette approche est peu opérationnelle pour ce qui nous intéresse. Le capital naturel accessible à chaque ménage reste largement une inconnue. Il est hasardeux de raisonner en termes purement financiers.

Si l'on suit une mouvance de l'économie des conventions, l'environnement est un domaine de représentations et fournit le théâtre d'affrontement d'intérêts et de différentes visions du monde. Sur la scène de ce théâtre, et sur celle du développement durable de manière plus générale, se produisent des normes, des outils, des institutions à la recherche de légitimité. Car, entre controverses scientifiques, médiatisation par de nouveaux acteurs comme les ONG, enjeux économiques et oppositions géopolitiques, le concept d'environnement comme bien collectif est en train de se construire, accompagnant la vague de mondialisation. Il ne va pas de soi que le milieu soit devenu l'environnement, que la diversité biologique

soit devenue la biodiversité, que la nature ait été vue successivement comme machine, puis comme organisme, aujourd'hui comme chaos, comme objet de consommation ou matière première du génie génétique. On ne peut qu'être étonné du foisonnement des phénomènes hétéroclites traités sous la rubrique environnement : épuisement des stocks de pétrole, inondations, effet de serre, nitrates bretons, déforestation, maladie de la vache folle... Alors que le risque nucléaire, par exemple, ne fait pas partie des grands problèmes d'environnement globaux contrairement au changement climatique, aux eaux internationales ou à la biodiversité...

Cette approche-ci présente l'environnement comme un ensemble de normes en formation. Pour qu'il y ait problème d'environnement, il faudrait identifier un risque, et les victimes potentielles.

Une approche plus anthropologique, présente l'environnement comme un ensemble d'éléments sur lesquels se fondent la culture et les pratiques des sociétés. Les naturalistes vont étudier la capacité de résilience des écosystèmes et nommer les activités humaines "perturbations anthropiques" afin de rendre compte de l'utilisation de l'environnement. De fait, on dispose aujourd'hui de peu de certitudes scientifiques pour apprécier les impacts humains sur cette fameuse capacité de résilience.

Si l'on reprend l'histoire de la construction des problèmes d'environnement, on s'aperçoit que ce n'est qu'avec la signature de la convention sur la biodiversité au Sommet de la terre en 1992, que les optiques conservationnistes et utilitaristes se sont rencontrées. La meilleure conservation passe sans doute par l'usage durable, mais le débat persiste. Par ailleurs, nombreux sont encore ceux qui ne voient pas dans le milieu urbain un environnement à part entière, mais seulement un système polluant.

Qu'est-ce donc que l'environnement d'un ménage ? Pour lui-même, pour sa société, pour les écologistes, pour les institutions internationales, pour l'observateur ? On s'aperçoit que tout dépend des échelles de temps (sur le long terme, la forêt repoussera probablement) et d'espace (l'espace de vie d'un ménage n'est pas continu; une atteinte locale a-t-elle des répercussions globales ?), mais surtout de l'identification de l'acteur qui édicte la norme de valeur : ceci fait partie de l'environnement, ceci constitue une attaque à l'environnement.

2. Observer des corrélations...

La crise environnementale n'est pas liée directement à la crise sociale. Elle est née vers les années 30 quand on s'est rendu compte que la terre était finie, que les ressources s'épuisaient et que l'industrialisation s'accompagnait de nuisances susceptibles de remettre en cause l'équilibre biochimique de la planète. Bien que puisant leurs racines dans le processus du développement économique, la crise sociale et la crise environnementale ne sont pas des soeurs jumelles et ne sont pas ressenties de la même façon, ni par les mêmes agents. Il est difficile de tirer des enseignements univoques de l'observation, tant globale que locale, des relations de l'homme à son milieu. Les exemples localisés sont fort hétéroclites. Ils n'abordent jamais de front la question de l'environnement mais décrivent des évolutions de pratiques sur des milieux.

Si l'on considère que le développement économique est le principal facteur de destruction de l'environnement : rejets de gaz à effets de serre, création de déchets, exploitation minière des ressources naturelles, érosion de la biodiversité, urbanisation... la crise, si elle signifie le ralentissement de la croissance, et surtout de l'industrialisation, devrait avoir un effet bénéfique sur l'environnement. C'est d'ailleurs la thèse du Club de Rome en 1972 : Halte à la croissance !

Ainsi, les grands moments de destruction des forêts, en Côte d'Ivoire et au Brésil correspondent aux forts moments d'expansion économique. La déforestation n'a jamais été le fait de paysans misérables n'ayant comme seule ressource que la forêt à brûler, elle est le résultat d'un processus complexe où les déterminant socio-historiques et le rôle de l'État sont déterminants. Aujourd'hui, la pression sur la forêt amazonienne s'est réduite, non du fait des protestations des écologistes ou d'une quelconque prise de conscience, mais essentiellement du fait de la crise, qui s'est traduite par une réduction des subventions au défrichement et à l'organisation de fronts de colonisation.

Les projets de développement ont également contribué, par l'introduction de nouvelles technologies avides d'intrants (révolution verte), par la réalisation d'infrastructures, par la centralisation du pouvoir..., à l'érosion de la biodiversité, à la destruction des habitats et à la marginalisation de pratiques "traditionnelles" respectueuses du milieu. Les méfaits de l'ouverture de routes en Amazonie, du soutien aux cultures de rente au détriment des cultures vivrières ou des forages de puits au Sahel sont largement documentés.

Les études de terrains, et donc l'analyse au niveau du ménage, offrent toutes les interprétations possibles. On ne peut en conclure que les ménages, devant une réduction de leurs revenus, soient obligés d'accroître leur ponctions sur ce que l'on appellerait le capital naturel, comme ils ponctionneraient leur épargne financière, jusqu'à épuisement. La recherche de substituts ou de compléments monétaires peut, au contraire, se traduire par une meilleure utilisation du milieu, voire à son enrichissement : recyclage des déchets, intensification, diversification des produits exploités, introduction de nouvelles techniques, établissement de règles d'accès et de contrôle sur la ressource.

Il semble que les cas d'exploitation prédatrice du milieu soient dus à un bouleversement aussi bien des systèmes de production que des normes d'organisation sociale. En réponse aux aléas climatiques ou à la pression démographique, des populations ne peuvent plus répondre, du fait de l'appropriation des terres et des politiques de sédentarisation, par la migration. D'autres ne peuvent résister à la généralisation de l'économie de marché et aux demandes de fourniture de ressources naturelles. On trouve rarement dans ces exemples où l'homme met son milieu en péril (cas de désertification dans les pays sahéliens, études sur le bois de feu, études des communautés amérindiennes...) une référence directe à une baisse préalable des revenus. Le facteur explicatif se confond avec la perte d'adaptabilité de ces sociétés en bouleversement.

Dans le cas des migrants d'Amazonie, la destruction de l'écosystème est une condition à la mise en valeur économique, fortement encouragée par les organismes d'encadrement. Là encore, on ne trouvera pas de référence directe à une baisse de

revenus, mais plutôt à une tradition culturelle de lutte contre la nature, à une incapacité sociale et technique à s'adapter à la nouvelle donne économique dans la région d'origine (nécessité de capitaliser l'exploitation familiale pour passer du café au soja -migrants du Sud-, ou pour pérenniser une culture sans l'apport de la rente forêt -migrants d'un autre front pionnier amazonien).

3. Une double contrainte

Les atteintes à l'environnement ne sont pas liées à la crise directement, mais plutôt, en amont, à la faculté du développement économique à destructurer les rapports de l'homme à la nature, à utiliser les services et les biens naturels comme des marchandises.

La recherche d'une liaison Environnement - Ménage en crise demanderait à préciser l'espace de temps considéré. Ne vaudrait-il pas mieux formuler la question sous la forme : Quelles sont les nouveaux comportements des ménages apparus depuis telle date ? On noterait alors probablement comme facteurs explicatifs l'apparition de discours conservationnistes et d'interventions d'aide au développement concernant l'environnement (si l'aide publique au développement marque le pas, les crédits pour les projets à connotation écologique sont en nette augmentation). C'est sans doute par cette entrée, et non par celle de crise de ménages, que l'on serait le plus à même de voir ce qui a changé. En plus de la baisse de leurs revenus, les ménages subissent de nouvelles contraintes quant à leur utilisation du milieu. Ils adaptent leur comportement à la fois à ces contraintes institutionnelles et à la nécessité de compléter leurs revenus. C'est sans doute l'étude de la combinaison de ces deux forces qui permettrait d'aller plus avant dans la réflexion.

Remarque annexe

L'hypothèse du groupe de travail qu'il existe des ménages en crise du fait de la baisse de leurs revenus recouvre une vision très africano-centrée. Au Brésil, et largement en Amérique latine, le salaire minimum depuis qu'il existe, bien avant la crise et les PAS, n'a jamais permis de couvrir les besoins alimentaires d'un ménage, et pourtant la moitié de la population active touche à peine ce revenu. Il importe de mieux caractériser quels sont les ménages qui ont effectivement subi une perte de revenus et l'importance relative de cette perte.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Gestion du risque par les ménages et rôle de l'environnement institutionnel dans un contexte de crise en Afrique"

Philippe HUGON
Université Paris X

ORSTOM CEDERS

GESTION DU RISQUE PAR LES MÉNAGES ET RÔLE DE L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DANS UN CONTEXTE DE CRISE EN AFRIQUE*

Philippe HUGON
CERED/FORUM
Université Paris X-Nanterre

INTRODUCTION

Les ménages africains ne sont pas seulement dans une situation de baisse des revenus monétaires. Ils connaissent surtout une aggravation des instabilités des revenus conduisant à des risques et à des incertitudes (Hugon, Pourcet, Quiers-Valette, 1994).

Nous voudrions présenter dans un premier temps des exemples de changement de comportement des agents dans un contexte de crise et d'ajustement avant d'en proposer une interprétation inspirée des analyses institutionnalistes.

I. QUELQUES EXEMPLES DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT DES MÉNAGES DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE ET D'AJUSTEMENT

1.1. De quoi parle-t-on ?

La baisse et l'instabilité des revenus des ménages africains s'analyse sur fond de crise macro-économique et financière, de contexte d'ajustement et de structuration sociale spécifique.

- La crise macro-économique et financière africaine n'a pas a être rappelée ici. Au delà des indicateurs de relative stagnation du PIB, d'endettement permanent ou de marginalisation vis-à-vis des marchés internationaux, l'on note un épuisement du mode ancien de régulation (Hugon, 1993).

Les économies africaines sont, au delà de leurs diversités, caractérisées par une stagnation de la *productivité*. Elles doivent, dans un environnement instable, gérer des rythmes de *croissance démographique* qui limitent les possibilités d'un mode intensif de production agricole et qui aboutissent à ne pas assurer les conditions environnementales de la reproduction. L'absence de secteur de biens d'équipement et de biens intermédiaires conduit à une *dépendance* externe de l'investissement alors que les biens salariaux sont produits par des secteurs endogènes agricoles et informels sans réels progrès de productivité. L'"*État rentier*" est débordé par l'informel qui échappe à l'impôt sans prendre en charge les investissements collectifs. La base économique de l'État est largement liée aux relations extérieures commerciales et financières. Or celles-ci se réduisent du fait de la *marginalisation commerciale* de l'endettement et de la réduction de l'accès aux financements externes. Les États sont conçus sur le modèle patrimonialiste et une *redistribution clientéliste de la rente*. Alors qu'on observe une baisse du gâteau national, il y a pression croissante pour participer à ce partage.

Il existe ainsi un *resserrement des contraintes*. On peut privilégier cinq facteurs globaux de la crise. Il y a l'*épuisement du modèle agro-exportateur* fondé sur des produits tropicaux aux marchés restreints et aux concurrences croissantes ; la stratégie de *substitution d'importa-*

* Ce texte général a été rédigé en intégrant les résultats de plusieurs travaux de terrain réalisés à Madagascar (1986, 1990), au Niger (1989), au Togo (1990, 1995), au Sénégal (1992, 1993), au Bénin (1993) et au Cameroun (1994).

tion a connu un blocage précoce dans les micro-États ; l'État ne peut plus absorber les jeunes scolarisés par la *création d'emplois publics ou parapublics ; la priorité est donnée à la gestion des déficits financiers* ; l'informalisation est croissante sans que soient assurées les fonctions essentielles de l'État.

- L'*ajustement* vise, au delà de la stabilisation, à réaliser des réformes structurelles permettant une relance de l'offre. La restructuration économique, la libéralisation et le changement de système de prix impliquent des modifications des termes de l'échange et des revenus entre les groupes liés aux secteurs concurrencés (tradable) et ceux liés aux secteurs protégés (non tradable), entre le monde rural et le monde urbain, entre le secteur public et le secteur privé. Le projet libéral vise à faire émerger des acteurs innovants et à casser les rentes, à réduire les marchés parallèles et à introduire efficience et rationalité dans la gestion des ressources.

- Les "*ménages*" africains sont différemment situés socialement et diversement vulnérables. Ils sont structurés sur des bases lignagères, ethniques et par l'appartenance à des réseaux multiples. La définition des *ménages* vulnérables est évidemment propre aux structures sociales des diverses sociétés. En première approximation, nous prendrons comme critère : un revenu de l'activité principale insuffisant pour subvenir aux besoins les plus essentiels notamment alimentaires ; la *misère* (non satisfaction des besoins) pouvant être distinguée de la *pauvreté* (impossibilité d'achats d'autres biens qu'alimentaires). D'autres critères peuvent être retenus comme l'*exclusion* de la protection, de la santé ou de la scolarité, la *marginalité* et l'*insécurité* ou la précarité : sont *vulnérables* les groupes exclus des réseaux de solidarité (à base parentale ou autre) ou des systèmes publics de sécurité ou d'assurance sociale et les groupes en situation de *précarité* liés aux risques et aux instabilités.

1.2. Les comportements de transferts constatés dans un contexte de crise et d'ajustement

Les pratiques plurielles et contextuelles des acteurs sont éloignées des comportements micro-économiques que suppose la "boîte noire" des modèles économiques de l'analyse standard supposant une rationalité substantielle et isolant les individus de leurs appartenances à des groupes sociaux.

La crise et l'ajustement conduisent à des changements des *transferts* des ménages que l'on peut analyser sur plusieurs plans.

Les transferts internationaux

Les ménages sont différemment positionnés en termes de revenus, de patrimoine ou de consommation vis-à-vis de l'espace national et international. Ils sont différemment intégrés dans des réseaux internationaux (familiaux, financiers...). La plupart des mesures d'ajustement et de gestion de la dette (ajustement de change, privatisations, conversions de dettes, modes de gestion des systèmes d'informations, procédures informelles de négociation de la dette) conduisent à des transferts de richesse et de pouvoir entre agents nationaux et entre agents nationaux et opérateurs étrangers.

Les agents dont les revenus et les patrimoines s'expriment en devises sont ainsi bénéficiaires dans le cas des dévaluations. Les effets redistributifs des dévaluations pénalisent au contraire les agents consommateurs de produits importés et donc les groupes "privilégiés". L'analyse fine montre que les effets sont plus complexes. Dans certains pays (ex. Burkina Faso), ce sont les groupes ruraux et les urbains pauvres qui sont relativement consommateurs de produits essentiels importés (cf. les travaux de l'IFPRI). Les dévaluations réalisent surtout des

transferts entre agents nationaux et étrangers (dévalorisation des actifs en monnaie locale, transfert de valeur par le jeu des prix...) et des transferts entre nationaux "confinés" dans l'espace national (secteur protégé) et ouverts sur l'extérieur (secteur concurrencé). On n'observe pas par contre de mouvements migratoires internationaux importants sauf pour les cadres les plus qualifiés.

Les transferts intergénérationnels

De nombreux pays sont pris dans le cercle vicieux de la "gestion de l'enlisement" (Duruflé, 1988). Le poids des arriérés et le report du service de la dette conduisent à déplacer la bosse de la dette et à faire porter le poids de l'ajustement sur les classes montantes : déscolarisés, jeunes en quête d'emplois.

Le poids de la dette est ainsi pour l'essentiel reporté sur les jeunes générations qui remboursent ; il doit être analysé en liaison avec la croissance de la population, le changement de structure par âge de celle-ci et l'élargissement de la base de la pyramide des âges. Dans l'ensemble, les mesures d'ajustement concernent prioritairement les jeunes classes d'âge notamment en portant sur les services sociaux tel l'enseignement et la santé et les services publics créateurs d'emplois.

On peut se demander s'il n'y pas remise en question des "cartes de droits et obligations" et apparition de "générations critiques" où les obligations l'emportent sur les droits (Mahieu, 1990 ; Koulibaly, 1992). Dans plusieurs villes africaines, les mécanismes redistributifs et les filets sociaux fondés sur des bases familiales semblent menacés, ou du moins la crise redistributive renvoie à une redéfinition des règles du jeu social. Les classes moyennes (salariés, fonctionnaires), dont les salaires et la garantie d'emploi ont disparu, attendent un illusoire retour du modèle redistributif ancien. Les déracinés informels urbains voient supprimer les mesures populistes (ex. subventions alimentaires). Les jeunes diplômés n'ont plus l'espoir d'insertion dans un salariat (Michailof, 1993).

Les transferts interménages et intergroupes

La crise et les mesures d'ajustement touchent directement certains groupes sociaux. Elles sont mises en oeuvre par des acteurs au pouvoirs inégaux dont les pratiques conduisent à réaliser des transferts du coût de l'ajustement sur d'autres ménages ou à compenser les effets par des pratiques adaptatives. Il faut dès lors analyser la diffusion de la charge de l'ajustement entre les divers ménages pour savoir qui, in fine, la supporte. Plusieurs exemples peuvent être cités :

- la baisse des salaires réels favorise généralement des stratégies de recherche de revenus minimaux assurant le minimum de couverture des besoins par prélèvement sur l'épargne ou sur le patrimoine (endettement, vente de biens), par accroissement du travail marchand ou gratuit ; par polyactivités... ;

- la hausse des prix alimentaires peut créer des effets de substitution vis-à-vis des produits à faible prix-calories (élasticité prix négative de la demande) ou inversement créer des "effets Giffen" concentrant les dépenses sur les produits dont les prix augmentent aux dépens d'une diversification. Ces effets diffèrent selon les groupes (la substitution est généralement possible pour les ménages les plus pauvres consommateurs de produits à bas prix-calories) ;

- les dévaluations peuvent conduire à des anticipations inflationnistes et à des ajustements différenciés des prix des biens et des facteurs et être répercutées par les groupes importateurs. Ainsi, en longue période, les dévaluations du Franc malgache depuis 1982 n'ont pas accru les prix réels des producteurs de riz (Leenhardt) ;

- Il peut y avoir modification des droits. Les travaux de A.K. Sen (1981) montrent que les famines ne sont pas liées à une baisse des disponibilités alimentaires ; elles touchent certains groupes privés des droits d'accès à l'alimentation.

L'ensemble de ces effets sont évidemment très différenciés selon les structures économiques et sociales des pays africains. Les pays disposant d'un système productif diversifié et d'un tissu social et technique ramifié semblent connaître des réallocations positives des ressources favorables à la croissance. Les pays les plus démunis connaissent le plus souvent des ajustements régressifs conduisant à des exclusions du marché et à une baisse de la satisfaction des besoins essentiels pour les groupes les plus vulnérables.

Encadré 1
L'ajustement et la pauvreté en Côte d'Ivoire

Plusieurs critères de *pauvreté* peuvent être pris (% de la population inférieure à un seuil, écart vis-à-vis de moyenne, distribution de la pauvreté...).

On constate une forte croissance de la pauvreté du fait des chocs extérieurs, de la régression économique et selon certaines des politiques différées de 1985 à 1994. Base 100 (1985) l'indice du revenu réel par tête était de 72,8 en 1988 (Demery, 1994). Le pourcentage de la population située en deçà du seuil de pauvreté est passé de 30 % (1985) à 46 % (1988). La chute a été la plus forte dans les centres urbains autres que Abidjan (le pourcentage des pauvres dans les villes est passé de 19 % (1985) à 25 % (1988). La pauvreté dans la forêt de l'Ouest de 18 % de la population a concerné en 1988 55 %. Les enquêtes ménages LMSM répétées sur les périodes 1985-88 et 1992-93 montrent une croissance de la pauvreté passant de 30 % de la population en 1985 à 46 % en 1992. Les données longitudinales montrent un accroissement relatif de la pauvreté urbaine.

Selon l'enquête sur le niveau de vie en Côte d'Ivoire (1986), plusieurs critères de pauvreté apparaissent (Kambur) :

- selon les zones géographiques, la pauvreté est croissante entre Abidjan, les autres villes, la forêt-ouest, la forêt-est et la savane. Cette dernière zone recouvre 50 % de la pauvreté nationale (contre 20 % de la population totale) et 60 % de la pauvreté quasi irréductible) ;
- selon les catégories sociales, la pauvreté est croissante du secteur public, au secteur privé moderne, au secteur traditionnel, au secteur agricole d'exportation et au secteur vivrier.

Cet ordre de pauvreté par zones et par catégories socioprofessionnelles se retrouve quant à l'accès à l'éducation et à la *santé*. Le système moderne de santé n'atteint pas les plus pauvres. On constate des différences notables dans les taux de consultation pour la Côte d'Ivoire dans son ensemble et ceux des pauvres (seuil de pauvreté de 30 %). 42,5 % de ceux qui étaient malades et pauvres ont consulté le personnel de santé alors que les taux de consultation des très pauvres était de 39,4 %. Inversement 56 % des visites hospitalières se font à Abidjan, 19,6 % des très pauvres, 23,6 % des pauvres contre 34,6 % des ivoiriens ont consulté un hôpital. Les taux de consultation des malades sont de 44,1 % pour les agriculteurs de vivriers et de 36,2 % pour les habitants de la savane contre 61,9 % à Abidjan, 57 % pour les autres villes et 63,9 % pour les ménages du secteur privé moderne et traditionnel.

Les effets de l'ajustement sur la pauvreté sont très délicats à évaluer.

Selon les enquêtes ménages disponibles, on constate (Sahn et Saris, 1991) une faible détérioration de la situation des petits propriétaires ruraux dans un contexte d'ajustement. Par contre, l'abandon d'une politique d'ajustement en 1987-88 aurait conduit à une forte baisse des revenus globaux même si elle a eu peu d'effets de changement de la répartition entre les agents. Selon Demery, les politiques différées ont eu un coût social élevé et le coût du non-ajustement a été supérieur à celui d'un ajustement mis en oeuvre.

L'ajustement structurel a exercé des effets sur la pauvreté par des changements des prix relatifs et des revenus d'une part et par une modification du niveau de la structure des dépenses publiques de l'autre. En l'absence d'ajustement de change et d'inflation, l'effet le plus important apparaît au niveau de l'évolution des prix des biens échangeables et des non échangeables et leur impact sur les revenus. La hausse des prix des biens non échangeables a des effets d'autant plus faibles sur les revenus réels des agents que leur part dans la consomma-

tion des ménages est faible mais elle a des effets d'autant plus positifs que la part des échangeables dans la structure de l'emploi est élevée (Azam, 1994).

La hausse des prix des biens échangeables, due à la dévaluation du F CFA, aux dépens des biens non échangeables a ainsi des effets ambigus. Elle accroît les revenus des agriculteurs d'exportation mais également des ménages du secteur privé moderne. Elle réduit par contre les revenus des plus riches (secteur public) et des plus pauvres (agriculteurs producteurs de vivriers). La vérité des prix par exemple pour le riz accroît les revenus des plus pauvres (les producteurs) mais réduit les revenus des catégories pauvres consommatrices de riz.

Les transferts villes campagnes

Dans un contexte d'ajustement et de régression économique, les ménages urbains ont-ils principalement subi le contrechoc ? Faute d'informations fiables et compte tenu des évolutions contrastées selon les pays et selon les villes, la réponse doit être nuancée. Il faudrait notamment connaître l'évolution de la rente foncière urbaine, des écarts de prix villes/campagnes, des productions urbaines, les poids différenciés de la fiscalité, les redistributions spatiales des rentes. Le contexte d'ajustement a été caractérisé par un changement important dans les modes de gestion et d'appropriation. On connaît mal les effets de la privatisation des terres sur les rachats par les "bourgeoisies urbaines" ou les réponses des agents à leurs droits et obligations face à la paupérisation (Hugon et Pourtier, 1993).

Les études disponibles montrent qu'il y a eu réduction des écarts de revenu entre les villes et les campagnes. Selon l'étude de Jamal et Weeks (1988), on note une baisse des salaires réels des travailleurs urbains, une chute de la stabilité de l'emploi dans le secteur moderne, une réduction des écarts entre secteur structuré et non structuré et de l'écart entre les revenus urbains et ruraux. Selon Lachaud (1996), on observe une baisse de la pauvreté rurale en Afrique entre 1990 et 1995.

Les indicateurs récents de pauvreté (Lachaud, 1996) permettent de différencier trois éléments explicatifs de la pauvreté : une composante de croissance, une composante de redistribution et un résidu. Les élasticités des indices décomposables de pauvreté par rapport au revenu moyen, à l'indice de Gini et des taux marginaux de substitution selon le seuil de pauvreté et les capitales sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1
élasticités des indices décomposables de pauvreté[1] par rapport au niveau de vie -revenu moyen- et à l'indice de Gini, et taux marginaux de substitution selon le seuil de pauvreté et les capitales

Paramètre / Capitale	Indices de pauvreté	Seuil d'ultra pauvreté[2]				Seuil de pauvreté[3]			
		Mesure de la pauvreté	Elasticités revenu moyen par tête ajusté	Elasticités indice de Gini	Taux marginaux de substitution[4]	Mesure de la pauvreté	Elasticités revenu moyen par tête ajusté	Elasticités indice de Gini	Taux marginaux de substitution[4]
Ouagadougou (1992)	P0	0.341	-0.52	1.95	3.75	0.515	-0.73	0.45	0.61
	P1	0.248	-0.38	6.87	18.31	0.338	-0.52	3.49	6.66
	P2	0.221	-0.22	11.60	51.77	0.279	-0.42	5.96	14.08
Yaounde (1990-91)	P0	0.143	-0.71	7.62	10.81	0.269	-0.75	2.60	3.47
	P1	0.111	-0.29	11.92	41.39	0.162	-0.66	7.21	10.92
	P2	0.107	-0.08	19.59	261.13	0.130	-0.49	11.32	23.00
Abidjan (1986-87)	P0	0.116	-0.68	5.34	7.85	0.195	-0.85	3.18	3.74
	P1	0.071	-0.63	13.78	21.87	0.114	-0.71	6.84	9.63
	P2	0.055	-0.58	22.20	38.27	0.085	-0.68	11.17	16.43
Conakry (1991-92)	P0	0.203	-1.81	2.46	1.35	0.490	-1.43	0.55	0.38
	P1	0.085	-1.39	5.43	3.91	0.216	-1.27	1.97	1.53
	P2	0.048	-1.54	8.57	5.56	0.129	-1.35	3.43	2.54
Bamako (1991)	P0	0.260	-1.67	3.60	2.16	0.520	-1.64	1.1	0.67
	P1	0.113	-1.30	14.08	10.83	0.253	-1.06	5.81	5.48
	P2	0.064	-1.53	22.07	14.42	0.161	-1.14	9.36	8.21

(1) Les mesures de la pauvreté P0 (α =1), P1 (α =1) et P2 (α =2) sont des indices de pauvreté décomposables qui expriment, respectivement, l'incidence, la profondeur et l'intensité de la pauvreté. Dans ce cas, α représente une mesure de l'aversion pour l'inégalité. (2) Revenu par tête ajusté et par semaine : (1) Ouagadougou : 1 111 f.Cfa ; Yaounde : 1 440 f.Cfa ; Abidjan : 1 143 f.Cfa ; Conakry : 1 379 f.g ; Bamako : 1 446 f.Cfa ; (3) Revenu par tête ajusté et par semaine : (1) Ouagadougou : 2 222 f.Cfa ; Yaounde : 2 880 f.Cfa ; Abidjan : 2 286 f.Cfa ; Conakry : 2 757 f.g ; Bamako : 1 892 f.Cfa ;(4) Le taux marginal de substitution entre le revenu moyen et l'inégalité du revenu est égal au rapport entre l'élasticité de l'indice de Gini et l'élasticité du revenu moyen — précédé du signe moins.

Sources : Enquêtes pilotes sur l'emploi auprès des ménages : Burkina Faso (Ouagadougou, 1992), Cameroun (Yaoundé, 1990-91), Côte d'Ivoire (Abidjan, 1986-87), Guinée (Conakry, 1991-92), Mali (Bamako, 1991). Laloud 1996

La valeur absolue des élasticités par rapport à la dépense par tête est supérieure à l'unité. Compte tenu des transferts, une croissance économique qui ne génère pas une inégalité accrue des revenus permet d'avoir un impact plus important sur les plus pauvres. Les indicateurs de pauvreté sont plus sensibles aux variations des inégalités de revenus (effet redistribution) qu'à la variation des revenus moyens. Les élasticités de la pauvreté à la dépense par tête et à l'indice de Gini sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. Entre 1990 et 1995 la pauvreté rurale a baissé.

Il est possible d'utiliser des *indicateurs indirects* des revenus urbains et ruraux. Les prix agricoles aux producteurs et les productions peuvent être assimilés à des revenus ruraux. Les prix des produits miniers et pétroliers ainsi que les différentiels entre les prix mondiaux agricoles et les prix producteurs peuvent être assimilés à des revenus urbains et étatiques. On constate, selon ces indicateurs, que les chocs urbains les plus importants sont apparus dans les pays pétroliers et miniers (plus spécialement le Nigeria), ainsi que dans les pays à spécialisation agricole garantissant les prix producteurs (ex du Sénégal ou du Togo). Par contre dans des pays tels le Ghana, le Kenya, le Botswana ou l'Ouganda les chocs ont plutôt été absorbés par les campagnes.

La recherche de plus grande efficacité, de recouvrement des coûts, l'amélioration des recettes communales, la logique de décentralisation conduisent à une plus grande mobilisation de la société civile et à une plus grande responsabilité des agents. Ces actions sont toutefois menées dans un contexte de grande misère, d'exclusion et souvent de délabrement des services publics. Les villes qui ont fonctionné comme des machines d'intégration semblent devenir des espaces d'exclusion (Dubresson in Coussy, Vallin, 1996).

Les transferts intra-communautaires

Les transferts intra-communautaires jouent un rôle essentiel dans la satisfaction des besoins des ménages. On estime que 60 % des ménages abidjanais réalisent des transferts, et que ceux-ci se situent entre 10 % et 30 % de leurs revenus. Il faut ajouter à ces transferts monétaires, des transferts indirects (tutorat, hébergement...). De même, les sociétés Soninké au Sénégal ou Baoulé en Côte d'Ivoire vivent essentiellement de transferts liés à l'émigration. Cette logique est essentielle pour comprendre les mécanismes de sécurité alimentaire (liés largement aux droits des migrants), d'investissement humain (notamment de dépenses d'écolage), d'épargne (la tontine est le plus souvent le moyen de protéger son épargne face aux pressions communautaires (Mahieu, 1990). On observe une inflexion des mouvements migratoires des campagnes vers les villes voire des migrations de retour du moins provisoires.

Dès lors, la vraie pauvreté est l'exclusion des groupes d'appartenance ; la crise économique peut s'analyser comme une diminution des droits mais également comme un changement des obligations. Les groupes vulnérables sont les exclus des réseaux d'appartenance communautaire, des mécanismes redistributifs ou ceux qui n'ont pas la demande solvable suffisante pour accéder au marché.

Encadré 2
Dévaluation du F CFA et revenus des ménages au Sénégal et au Cameroun

Le Sénégal

L'enquête DSA/EPS (1993) donne une photographie de la répartition des revenus monétaires pour 1990-91. Ceux-ci sont estimés à 661 milliards de F CFA (dont 71 % en milieu urbain). Les revenus monétaires annuels par ménages sont de 789 400 F CFA (dont 392 700 F CFA en milieu rural et 1 328 700 F CFA en milieu urbain). Les revenus primaires représentent 78 % de l'ensemble et les prestations et transferts 22 %. Les salaires procurent 255 milliards (142 milliards pour le privé et 114 milliards pour le public). Les activités informelles procurent un tiers des revenus (39 % des revenus ruraux et 30 % des revenus urbains). L'agriculture ne représente que 22 % des revenus ruraux et un apport total de 6,8 % du revenu des ménages.

Indépendamment des aides reçues, la dévaluation conduit à une hausse de l'ordre de 100 % du prix des produits importés consommés par les ménages. On estime la hausse des prix moyenne à 40 % pour l'année 1994. Il doit y avoir hausse de 10 % des salaires nominaux et augmentation de 30 % des prix agricoles réels. La baisse des salaires réels de 30 % se traduit par une chute de 77 milliards de F CFA (Prix 1991). La hausse de 30 % des prix réels agricoles augmente de 15 milliards les revenus ruraux. Il faut également intégrer plusieurs effets négatifs en milieu rural : l'effet de la baisse de la demande solvable des salariés (ex. sur es produits maraîchers), la baisse des transferts nets des zones urbaines vers les consommateurs ruraux (le riz intervient pour 30 % des dépenses monétaires en milieu rural).

Les effets les moins connus concernent l'évolution des revenus des entreprises non agricoles, des allocations et prestations et des transferts. Même s'il y a in fine accroissement relatif des revenus ruraux, les effets sont minimes (Hugon in Pison, 1995).

Le Cameroun

La baisse des *revenus* réels est intervenue après une chute du pouvoir d'achat depuis 1986. On constate, suite à la dévaluation, une *réduction des inégalités* entre le monde rural et le monde urbain, et entre le secteur public et le secteur privé. Le salaire moyen d'un fonctionnaire est voisin de celui d'un salarié du secteur privé. Les revenus du secteur informel urbain se sont rapprochés de ceux du secteur moderne. Cette réduction s'est toutefois réalisée dans un contexte global de baisse des revenus. L'informel joue un rôle régulateur essentiel et

les réseaux familiaux ville/campagne permettent l'accès aux vivres des villages. Les revenus réels des planteurs ont augmenté en 1993-94 ; ils ont supporté en 1994-1995 et 1995-1996.

On constatait, en avril 1994 sur le marché du travail à Yaoundé, une baisse du chômage ouvert comparé à 1993 (18 % contre 25 %) et une informalisation accrue (64 % contre 57 %). Les revenus réels ont davantage chuté par les salariés publics, que pour ceux des entreprises privées et publiques et surtout que les revenus des informels. D'où une réduction des inégalités par le bas. Les salaires publics qui représentaient, avant la dévaluation, 7,6 fois le PIB par habitant sont tombés à moins de 6 fois.

Le Cameroun, qui avait fait un important effort de *scolarisation*, connaît depuis 1987 une déscolarisation qui s'est fortement accélérée depuis 3 ans avec une interrogation sur l'ampleur de la rescolarisation dans certaines zones rurales et sur les migrations vers ces zones. Les écoles normales sont fermées depuis 1988. La crise semble être notable dans l'enseignement privé. La situation est fortement différenciée selon les régions. On constate des effets de baisse de la demande liée à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et à la chute de la rentabilité de l'investissement scolaire. Les hausses du coût des livres, des fournitures scolaires et du transport concourent à la dégradation de la qualité de l'enseignement reçu. Par contre, les effets de la baisse de l'offre en qualité et en quantité très importants depuis le milieu des années quatre-vingt pourraient être partiellement atténués par les baisses des salaires réels des enseignants à la condition que les effets contre-incitatifs ne jouent pas (CERED/DIAL, 1994).

1.3. Les comportements des ménages vis-à-vis des secteurs sociaux

L'éducation et la demande scolaire

Les ménages africains, les États et les bailleurs de fonds avaient consacré, depuis leurs indépendances, une part essentielle de leurs ressources humaines et financières au développement de la *scolarisation* sans qu'il en résulte un processus durable de croissance et de développement.

L'école africaine a joué, depuis les indépendances, un rôle essentiel de *régulateur social et politique*. La plupart des ménages ont vu dans l'école des indépendances, faisant suite à l'école ségrégationniste coloniale, un moyen de promotion sociale et d'accès à des places rémunératrices. Il y a eu au sommet du système éducatif souvent recrutement automatique des sortants des systèmes scolaires dans l'administration ou le secteur public et parapublic. Dans un contexte de nationalisation des postes, l'école a été davantage un instrument de transformation des strates sociales que de simple reproduction sociale. Elle a fait davantage l'objet de *lutte de places* et de conflits entre les *classes d'âge* qu'entre les groupes et classes sociales. Les stratégies éducatives se sont insérées dans des logiques familiales et de groupes d'appartenance au niveau des financements (droits d'écolage, hébergement, tutorat) et des transferts ultérieurs des formés ayant contracté des obligations.

L'éducation a toutefois fonctionné comme un moyen d'accès à des postes rémunérateurs davantage que comme un moyen d'acquisition de compétences. Il y a peu de lien entre la rentabilité et la productivité de l'école.

L'*explosion scolaire* s'est heurtée aux faibles capacités d'*absorption* des élèves par le système productif ainsi qu'au faibles capacités de *financement* des systèmes scolaires. Depuis le début de la décennie quatre-vingt, ce processus a été fortement aggravé dans le contexte de stagnation, de marginalisation et d'endettement que connaissent les économies africaines (Vinokur, 1993 ; Hugon, 1996).

Entre 1979 et 1989, le niveau des dépenses d'éducation à prix constant par tête s'est dégradé de 10 % en moyenne dans les pays ACP alors qu'il a augmenté en moyenne de 19 % dans les autres PVD. La dégradation concerne surtout les pays à fort besoin d'ajustement. La dégradation a été forte dans les pays à forte dépréciation du change (Guillaumont, Calipel, 1993).

Les effets de cette baisse sur les *indicateurs scolaires* dépendent de l'évolution des coûts unitaires et notamment du salaire des enseignants et du taux d'encadrement et de l'évolution de la structure des effectifs (un étudiant représente un coût en Afrique égal à 30 élèves dans le primaire).

La crise exerce des effets sur la *demande scolaire* en modifiant les revenus des familles et les perspectives d'emploi et en jouant sur la rentabilité privée de l'école (de Vreyer, 1994). Dans de nombreux pays, la baisse de la demande scolaire résulte de la hausse du prix de l'écolage et de dépenses afférentes à la fréquentation scolaire (coût des fournitures scolaires, des transports, etc.) et de la dégradation des perspectives d'emploi. Les familles font des arbitrages entre enfants selon les âges et selon les sexes avec baisse de la demande des filles et plutôt maintien de la demande des garçons (surtout dans les pays sahéliens). On constate dans certains pays comme le Cameroun un certain relais de la demande scolaire rurale du moins dans les zones proches des villes ; on connaît toutefois assez mal la structure et l'évolution de la demande selon les groupes et selon les régions, quels substitutions s'opèrent entre écoles privées et écoles publiques et quels sont les exclus (CERED/DIAL, 1995).

On observe d'autres changements de comportement des familles : retrait de l'école pour des activités rurales ou informelles rémunératrices ; accroissement de l'apprentissage dans les unités informelles ; phénomènes d'exclusion et de non prise en charge des élèves par le groupe familial (tutorat, hébergement). Par exemple au Togo et au Bénin, la demande scolaire des familles pauvres en milieu rural et urbain a régressé. Ainsi la dévaluation du F CFA de janvier 1994 a-t-elle augmenté, au Bénin, le prix des fournitures scolaires et des équipements de l'ordre de 60 %. Elle a fortement réduit le pouvoir d'achat des populations urbaines, augmenté de coût de transport et rendu plus onéreux les formations à l'étranger. Ces effets n'ont été que partiellement compensés par des subventions à l'édition ou à l'importation de livres et de fournitures scolaires (CERED, 1994).

Dans de nombreux pays, les arbitrages se sont faits aux dépens des dépenses non salariales, avec un certain relais des dépenses familiales. Plusieurs pays ont accru les droits d'écolage (Rwanda, Burundi, Guinée) ou les frais des familles pour les manuels (Bénin, Sierra Leone, Mali, Togo, Zambie, Nigeria). Le Botswana ou le Ghana qui ont à la fois accru les dépenses publiques par tête et le poids des dépenses non salariales constituent des exceptions. On observe des relais des communautés villageoises (Kenya, Zambie, Tanzanie) ou des familles (Zambie) et une hausse du recouvrement des coûts. Dans certains pays (ex. Bénin ou Sénégal), les dépenses d'éducation ont été protégées.

Les réformes affectent particulièrement certains ménages en milieu rural et urbain pauvre. Dans la mesure où les familles financent déjà une partie importante des dépenses scolaires, la privatisation de l'école conduit souvent à une exclusion des catégories défavorisées. Par contre, les mesures de suppression des bourses ou d'internat dans le supérieur concernent des groupes relativement privilégiés.

Une question centrale est celle des stratégies de *différenciation des filières éducatives* de la part des agents. On observe pour les groupes de statut supérieur des stratégies de formation à l'étranger, de réorientation des filières anciennes (médecine, droit, sciences humaines) vers les filières porteuses (informatique, gestion, sciences de l'ingénieur) et de choix d'établissements privés sélectifs. Les ménages les plus pauvres sont souvent exclus de l'école. Les enfants des classes moyennes continuent de fréquenter les formations anciennes de masse notamment publiques. L'école qui avait été un facteur de construction nationale au lendemain des indépendances et qui avait permis une relative *mobilité sociale* devient davantage une instance

de *reproduction des hiérarchies sociales*, voire de fuite des compétences par des filières différenciées.

L'emploi et l''offre de travail

L'État voit son rôle se réduire comme gestionnaire planificateur et législateur et surtout comme employeur. Or, celui-ci avait été, depuis les indépendances, à travers l'administration et les entreprises publiques et parapubliques, le principal créateur d'emplois et notamment le régulateur du chômage des diplômés. La plupart des pays africains ont privatisé, réhabilité ou liquidé leurs entreprises publiques, mis en place des programmes de départs volontaires ou ciblés. Il en résulte des instabilités croissantes des revenus et des comportements de polyactivité visant à la recherche de "revenus permanents" de la part des déflatés.

Un des effets les plus importants de la crise et des PAS est d'avoir enrayé l'aspiration des diplômés pour le secteur public sans que le relais soit pris, sauf exception, par le secteur privé salarié. Certes, la plupart des enquêtes montrent un rôle positif de l'enseignement primaire et professionnel dans la probabilité d'obtenir un emploi. Les taux de réinsertion des déflatés des entreprises publiques et de l'administration sont fonction du niveau de formation et du réseau de relations sociales qui vont généralement de pair. Les travaux de Lachaud (1991) à Abidjan montrent que l'offre de travail est une fonction croissante du diplôme. Au Niger l'instruction primaire a une influence très significative sur l'efficacité du temps passé en apprentissage et sur les revenus des entrepreneurs du secteur informel (Jarousse et Mingat, 1989).

On constate toutefois dans un contexte d'informalisation de l'emploi, une inflexion voire une inversion de cette relation formation/emploi. Ainsi au Cameroun, le taux de chômage est croissant en fonction du niveau des études avec une inversion de la situation entre 1983 et 1993 (DIAL, 1993). On observe un transfert, un changement de l'offre de travail (par âge et par sexe) des emplois urbains du secteur public, des activités à haute intensité capitalistique et des secteurs protégés vers les activités travaillistiques, vers le secteur privé, vers le monde rural et le secteur concurrencé.

Le contexte de crise se traduit par la baisse du salariat et par la réduction des opportunités d'emploi dans le secteur moderne. *Les petites et moyennes entreprises, les micro-unités de l'informel* absorbent un nombre croissant de jeunes : auto-employés, travailleurs familiaux, apprentis, salariés[1]. Au Cameroun, on constate un relais croissant de l'informel au niveau de l'emploi et une réduction des écarts entre les revenus informels et ceux du secteur moderne (CERED/DIAL, 1995).

La question est évidemment celle de la flexibilité de l'économie et de la substituabilité entre les emplois publics et privés. Le contexte de régression et/ou les politiques d'ajustement peuvent entraîner des effets régressifs sur les micro-entreprises en réduisant la demande solvable ou en limitant les intrants et les biens d'équipement importés ou fournis par le secteur moderne. Ils peuvent inversement conduire à des dynamiques entrepreneuriales en limitant les effets d'éviction vis-à-vis du secteur privé, en favorisant les projets à faible intensité capitalistique, en créant un environnement institutionnel favorable à l'esprit d'entreprise ou en assurant la rentabilité de projets privés.

---

[1] Un recensement des micro-entreprises à Dakar et ses environs proches (Pikine et Thiroye au Cap Vert), réalisé en septembre-octobre 1988, identifiait 30 000 unités (critère - 10 personnes) ; 3/4 étaient dans le commerce ; le reste dans la production, la construction, les services et les transports. La valeur ajoutée mensuelle par travailleur était estimés à 59 340 F CFA et de 332 305 F CFA par unité (5,6 travailleurs) soit 6 fois le SMIG.

La santé et la demande de soins

Les pays africains, malgré des progrès sanitaires durant les trente premières années d'après guerre, consacraient 1 $ par habitant à la santé contre 6 $ à l'éducation et 7 $ à l'armement. Les indicateurs de mortalité et de morbidité sont les plus élevés du monde. Or, les dépenses publiques de santé ont connu une forte réduction depuis le début des années quatre-vingt. Entre 1979 et 1989, le niveau par tête des dépenses budgétaires à prix constant s'est dégradé dans les pays ACP (-9 % en moyenne) alors qu'il a cru dans les autres pays en développement. Par contre, les indicateurs de résultats en termes d'espérance de vie et de mortalité infantile ne sont pas corrélés avec les dépenses de santé. La variation du taux de mortalité infantile est influencée par le taux de scolarisation des filles ainsi que par le taux de mortalité initial (Guillaumont, Calipel, 1993).

Cette réduction des dépenses n'implique pas toutefois nécessairement une baisse de l'encadrement et des soins de santé et encore moins une chute des indicateurs de résultats (mortalité) pour plusieurs raisons :

- il faut évidemment intégrer la médiocrité des indicateurs ;
- il y a possibilité de relais par les financements privés internes (cf. l'inititative de Bamako, 1987) et par des financements extérieurs ;
- il y a réallocation des ressources des services curatifs (les hôpitaux absorbent souvent 80 % des dépenses) vers les soins primaires ou les actions préventives (ex. des campagnes de vaccinations) ;
- il peut y avoir amélioration de la productivité des services et gains sur les coûts en cas de recouvrements des coûts et d'autonomie financière des centres de santé. La tarification de l'usager alourdit le fardeau pesant sur les plus pauvres mais elle accroît généralement l'efficience des services ;
- il peut exister des effets retardés de la baisse des dépenses sur les indicateurs de santé ;
- il y a eu baisse des prix des médicaments (ex. du générique) ;
- on observe un fort développement des soins privés et des soins parallèles à la médecine officielle.

Ainsi, la dévaluation du F CFA a-t-elle conduit à un surenchérissement du matériel médical et des médicaments. Les résultats diffèrent très fortement selon que l'on constate ou non des politiques d'accompagnement : développement du générique, diversification des approvisionnements, amélioration des services, réorientation des dépenses vers des soins préventifs... (ex. du Bénin). En Côte d'Ivoire, grâce à l'appui européen, les prêts d'ajustement ont permis de reconstituer la Pharmacie Centrale.

On constate en Afrique une élasticité-prix négative de la demande privée de soins mais inférieure à 1 en valeur absolue. La baisse de la demande dans le cas de hausse des tarifs s'accompagne ainsi d'une augmentation des recettes. La gratuité et les systèmes d'assurance doivent être comparés à la tarification quant à ses effets (risque moral, sélection inverse, coût des recouvrements des coûts, exclusion des plus pauvres...) (Sergent, 1993).

Plusieurs interrogations apparaissent toutefois dans le long terme. Jusqu'où les ménages privés peuvent-ils assurer le relais ? En quoi la privatisation partielle des soins ne conduit-elle pas à une exclusion des indigents ? En quoi les nouvelles épidémies (ex. du sida) sont-elles supportables par des financements internes ? Il y a accord pour reconnaître l'urgence de reconstitution des systèmes de santé répondant aux objectifs des services publics même si le secteur privé doit jouer un rôle important.

Les comportements démographiques

La crise macro-économique et la mise en oeuvre des programmes d'ajustement structurel ont certes des incidences sur les variables intermédiaires explicatives des variables démographiques : taux d'urbanisation, termes de l'échange villes/campagnes, revenus, dépenses de santé, d'éducation, nutrition. Il est toutefois très délicat, vu les questions de covariance et compte tenu de l'ensemble des autres facteurs explicatifs, d'évaluer l'impact final de ces mesures en matière de fécondité, de mortalité ou de migration à court, moyen et long terme (Coussy, Vallin, 1996).

- Les effets sont difficiles à appréhender. Il faudrait disposer d'*informations fiables* et de chronologies démographiques de long terme. (Les chroniques de DHS peuvent toutefois être utilisées).
- Les effets diffèrent dans le *temps*. Ainsi la vaccination exerce-t-elle des effets sur la mortalité à court terme alors que l'éducation a un impact à long terme. Certains effets immédiats sont cumulatifs. D'autres n'apparaissent qu'avec retard, ou correspondent à des effets d'inertie.

- Les effets sont *multiples* et leur résultat est incertaine. Ainsi la pluviométrie, qui joue positivement sur la production agricole et sur la nutrition, peut inversement favoriser les maladies parasitaires et accroître la mortalité (ex. du Sénégal). Les variables socio-culturelles difficiles à évaluer sont essentielles pour expliquer les comportements démographiques comme les niveaux de santé.

- Les variables économiques et sociales sont médiatisées par les *variables intermédiaires* qui peuvent exercer des effets compensateurs. En outre, les variations conjoncturelles des variables démographiques diffèrent de celles des variables sociales et économiques.

- Enfin, les dynamiques des populations diffèrent selon les échelles.

Les *analyses multivariées* permettent d'isoler l'effet propre à chaque facteur. Il est possible de différencier les mouvements profonds exprimés par des *tendances* des *fluctuations* et des conjonctures. La question fondamentale est de savoir si des chocs exogènes (internationaux ou internes) ainsi que les politiques d'ajustement conduisent, au delà de ces fluctuations, à des changements de trajectoire caractérisées par des comportements démographiques de crise (Hill, 1993 ; Pison, 1995).

Encadré 3
Crise économique et comportements démographiques

Dans l'étude Hill (1993) "Demographic effects of economic reversals in SSA", les sept variables économiques retenues pour le Sénégal sont d'environnement international (prix mondiaux de l'arachide et du phosphate), d'environnement économique interne (PNB par habitant, indice des quantités exportées, pluviométrie), de politique économique (prix producteur des arachides). Les variables démographiques retenues sont les premières et secondes naissances, la mortalité infantile et le mariage.

La mise en relation de ces indicateurs avec des variables socio-démographiques montre des effets différents selon les pays. Selon l'analyse multivariée réalisée à partir de DHS (1985-88) ayant retenu 7 pays (Botswana, Ghana, Nigeria, Sénégal, Togo et Ouganda), les effets les plus significatifs apparaissent en milieu urbain au Nigeria par une hausse de la mortalité infantile et un retard des naissances et en milieu rural au Ghana par une hausse de la mortalité infantile et un retard des premières et secondes naissances. Pour le Sénégal et le Togo, on ne constate pas d'effets significatifs sur la mortalité mais par contre des effets sur le mariage et sur les premières naissances. Dans l'ensemble, la crise urbaine a été plus sensible.

Les résultats sont "normaux" par rapport aux attentes. Il y a accroissement de la mortalité infantile par rap-

port à la tendance lorsque les indicateurs macro-économiques se détériorent (surtout le PNB par tête) ; de même les dates de mariage, les premières et secondes naissances se réduisent (avec effet de retard de 1 à 2 ans et des effets plus significatifs en milieu urbain). Les conditions économiques à court terme ont peu d'effets sur la mortalité infantile. Les effets sur les premières naissances sont les plus significatifs (notamment les fluctuations des prix des exportations de minerais en milieu urbain et celle des produits agricoles en milieu rural). On constate un certain effet sur les deuxièmes naissances (avec un retard de 1 an) et un certain effet immédiat sur l'âge du mariage.

Variables économiques et évolution de la fécondité

On observe dans certains pays africains un trend significatif de baisse de la fécondité : Botswana, Kenya, Zimbabwe. Des signes apparaissent au Nigeria et au Sénégal.

De nombreux facteurs interviennent liés à la demande d'enfants (facteurs socioculturels et économiques) et à l'offre en matière de contraception (cause immédiate). Un certain nombre de facteurs socio-économiques convergents conduit à une baisse de la fécondité en jouant sur des facteurs indirects : l'urbanisation croissante avec une transformation possible du modèle familial, la baisse du revenu réel urbain, les progrès d'alphabétisation ou la scolarisation des femmes sont des facteurs de la baisse de la fécondité.

La conjoncture économique exerce certains effets de fluctuation de la fécondité. Au Sénégal, selon l'étude Hill (1993), trois variables économiques ont des effets significatifs sur les premières naissances ; les termes de l'échange, le prix mondial des arachides et le prix producteur des arachides. Les deux premières variables jouent en milieu urbain et la troisième en milieu rural. Les effets diffèrent (déclin de chance de première naissance en milieu urbain mais hausse en milieu rural). Les termes de l'échange et le prix mondial du phosphate ont un effet significatif en milieu urbain. Il y a, en conjoncture économique difficile, déclin de la deuxième naissance (les deux variables significatives sont les termes de l'échange et le prix des arachides).

Les difficultés économiques semblent ainsi conduire à un accroissement de l'âge au premier mariage et à un espacement plus long des naissances réduisant la fécondité. On ne constate pas selon les enquêtes, par contre, d'effets de l'âge du premier mariage sur l'âge de la première maternité. Les différences de fécondité entre les régions, les groupes sociaux et les zones urbaines et rurales sont faibles.

Les analyses multivariées au Sénégal (Hugon in Pison, 1994) montrent que l'éducation et l'urbanisation sont corrélées avec la fécondité. Celle-ci tend à décroître des femmes jeunes (moins de 30 ans), urbanisées et scolarisées. L'indice synthétique de fécondité est passé et 7,5 (1970) à 7,3 (1988) et 6,7 (1992) en milieu rural et de 6,8 à 5,5 et 5,1 à Dakar durant la même période. L'indice des femmes non scolarisées passait de 7,4 à 7,0 alors que celui des femmes scolarisées passait de 7,1 à 5,7.

ISF par année d'études des mères

	0	1 à 4	5 à 7	+ 8
Sénégal	7	5,7	5,1	3,8
Afrique	7	7,0	6,1	4,7

Variables économiques et mortalité

Les facteurs d'évolution de la mortalité, liés au contexte macro-économique son nombreux : niveaux nutritionnels, sanitaires, épidémies, habitat.

Les effets des variables économiques sur les variations nettes du trend du taux de mortalité sont contrastés au Sénégal. Ainsi pour les enfants *ruraux*, les valeurs courantes et décalées des exportations ont des effets significatifs sur la mortalité mais la somme des coefficients est proche de 0. Les termes de l'échange et la pluviométrie sont associées avec une hausse de la mortalité infantile et juvénile. Pour les échantillons urbains, les sommes des coefficients pour les deux variables économiques (termes de l'échange et prix mondiaux des arachides) sont négatives. Les revenus de l'Etat et des urbains semblent davantage affectés que ceux des ruraux.

Les principaux facteurs immédiats de la mortalité demeurent les maladies courantes (rougeole, maladies diarrhéiques, infections respiratoires, paludisme). La vaccination joue un rôle déterminant de même que l'accès aux soins de santé primaire et aux services de santé. La réduction des *dépenses de santé* devrait avoir un effet négatif sur les services de soins et sur la mortalité. On constate toutefois des couvertures vaccinales (celles-ci ont doublé ente 1984 et 1987) et il y a quasiment suppression des écarts entre les villes et les campagnes, même si les campagnes de vaccination en ville ont recreusé l'écart à partir de 1990.

On constate au Sénégal une chute constante du taux de mortalité infantile depuis 1945. Il y a plutôt une accélération entre 1988 et 1992 alors que l'on constatait une chute des dépenses publiques par tête. Nous avons mis en relation les indices par département de mortalité avec les principaux indices de niveau de vie. La liaison la plus significative (coefficient de corrélation de -0,59 et coefficient de rang de Spearman de 0,50) concerne

les liens entre le taux de mortalité infantile et l'indicateur d'équipement urbain.
L'ajustement n'a pas infléchi au Sénégal le trend de baisse de la mortalité infantile et juvénile (Hugon in Pison, 1995).

On note généralement une forte montée de l'instabilité familiale (séparation provisoire ou définitive), une désorganisation des cohésions (par exemple repas familial), une augmentation du travail marchand de la femme ou des enfants se faisant aux dépens du travail domestique, une tendance à une limitation des naissances. La recherche des revenus minimaux conduit à la multiplicité des petites activités augmentant la durée du travail et privilégiant des revenus monétisés : elle se traduit également par une accentuation des mouvements migratoires.

On peut considérer ainsi que la structuration de la société en communautés domestiques et en réseaux de solidarité familiaux et ethniques conduit à des comportements démographiques différents de ceux qu'impliqueraient les comportements "rationnels" des ménages ou la théorie du capital humain (Tabutin, 1989). On note certes une tendance à la baisse de la fécondité dans de nombreux pays mais ce comportement peut apparaître davantage lié à des ajustements de crise qu'à des changements profonds traduisant une transition démographique (Locoh, 1996). L'urbanisation et la scolarisation ne sont des facteurs significatifs de baisse de la fécondité que dans la mesure où plusieurs éléments se conjuguent : les enfants doivent avoir un coût supérieur à leur rendement actuel et futur ; les risques de mortalité infantile perçus par les familles doivent être fortement réduits ; les décisions en matière de fécondité doivent être prises par ceux qui ont la charge de l'"élevage" ; il doit exister un système de protection sociale et d'assurance vieillesse...

En l'absence de stabilité du revenu du travail et d'un système de protection sociale, une forte fécondité continue de s'imposer et ceci d'autant plus que le secteur informel utilise de la main d'oeuvre juvénile et que la réduction des emplois stables salariés diminue les incitations à investir intensivement en capital humain. Le nombre d'enfants par noyau familial peut être plus élevé en milieu urbain qu'en zone rurale. Le développement de l'informel conduit à accroître le rôle des enfants comme future force de travail aux dépens de leur rôle d'assurance vieillesse. Dès lors que la carte des obligations impose aux adultes d'accueillir la progéniture de leur propre parentèle, ils peuvent ne pas être incités à réduire leur fécondité.

Tous ces facteurs expliquent que la crise économique et sociale et que le rôle de l'ajustement vis-à-vis de comportements "lourds" des ménages aient des effets multiformes.

II. GESTION DU RISQUE ET ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'ensemble de ces comportements d'adaptation à la crise, d'ingéniosité ou de survie peuvent être mis au regard du contexte institutionnel africain et des théories du risque et de l'incertitude.

2.1. Le contexte institutionnel : une montée des instabilités ?

La crise concerne des sociétés caractérisées par des trajectoires spécifiques, des régimes d'accumulation et des modes de régulation (au sens de conjonction de mécanismes concourant à la reproduction d'ensembles compte tenu des structures économiques et des formes sociales). Les économies africaines peuvent être définies comme des *économies rentières* où dominent des logiques redistributives, la rente étant définie comme l'obtention de revenus sans contribution à la production de biens et services supplémentaires. La rente est prélevée sur les produits du sol ou du sous-sol (rente agricole, minière et pétrolière) ; elle résulte également de l'exté-

rieur (aide, prélèvements sur les relations commerciales et financières). Elle tient à des positions de monopole et de pouvoir permettant des revenus de transferts d'une classe à l'autre (rentes de situation des bureaucrates ou des firmes) (Hugon, 1993).

Les politiques d'ajustement visent notamment dans les pays africains, au delà de la transformation de modes de gestion d'économie administrée en économie de marché, à transformer les économies de rentes où dominent les prélèvement et les logiques redistributives en économie d'accumulation où dominent des logiques de production et donc à réaliser, à terme, des changements systémiques (Hugon, 1993).

Les ajustements modifient les règles du jeu en introduisant le jeu du marché ; ils visent à remettre en question les organisations, les mécanismes stabilisateurs et les institutions sources de rigidités et de rentes. Mais en même temps, les instabilités des prix et les réversibilités des politiques ne permettent pas les anticipations des agents et les investissements à risque. Il en résulte un raccourcissement des horizons des agents et des comportements visant à saisir des opportunités à court terme. La crise de l'économie administrée n'aboutit pas à un relais du secteur privé et de l'entrepreunariat (Hugon, Pourcet, Quiers-Valette, 1994). Elle se traduit généralement par l'informalisation de l'économie, par la baisse des investissements et la chute de la formation du "capital humain".

Les politiques d'ajustement qui avaient pour objectif de "casser les rentes" et de faire émerger les profits se sont le plus souvent traduites par des changements des lieux de constitution et de prélèvement des rentes : les disparités de politique économique entre les pays ont créé des rentes sur les différentiels de change et de prix transfrontières ; la suppression des rentes liées au contrôle des licences d'importation a conduit à des rentes de monopole de la part de nombreux importateurs privés. L'accès aux prêts d'ajustement liés aux conditionnalités (économiques ou politiques) ont créé de nouvelles "rentes de l'ajustement ou de la démocratie".

2.2. Les comportements micro face au risque et à l'incertitude

Cinq niveaux peuvent être définis qui s'éloignent progressivement de la théorie orthodoxe en ce qui concerne la décision rationnelle des agents.

- Le *premier niveau* consiste à introduire *l'incertitude et le risque* dans la *décision* des agents qui agissent en situation d'information imparfaite et asymétrique (selon la distinction classique de Knight entre avenir probabilisable et non).

Dans un univers *risqué*, les agents ayant une aversion du risque le minimisent ou l'externalisent (ex. de la polyactivité des paysanneries ou des agents de l'informel, de la diversification des placements). Ils agissent en fonction de l'équivalent certain. L'aversion du risque, dans l'hypothèse de concavité de la fonction d'utilité, aboutit à une diversification de portefeuilles, sauf dans le cas où les agents s'auto-assurent en mono production. On peut ainsi expliquer des stratégies de diversification d'activités se faisant aux dépens de l'intensification dans un contexte d'accroissement des risques.

Dans un univers *incertain*, il faut par contre abandonner la théorie de la maximisation de l'espérance mathématique de l'utilité, et l'hypothèse de linéarité et de continuité des préférences. Les agents n'ont pas une optimisation dynamique séquentielle ; ils ont une forte dépréciation du futur les conduisant à des placements permettant des réversibilités. Ils ont une forte préférence pour la liquidité et préfèrent des actifs monétaires ou financiers aux actifs

physiques leur donnant un éventail de choix. A défaut d'environnement réducteur d'incertitude, les agents privilégient le quotidien et les systèmes de protection sociale assurés par la famille. Ils privilégient le très court terme (la consommation) et le très long terme (les transferts intra-communautaires) aux dépens du moyen et du long terme de l'épargne et de l'investissement productif.

- Le *second niveau* consiste à introduire l'*hypotèse de rationalité procédurale*.

On peut également supposer que les ménages ont une *rationalité limitée et procédurale* (Simon) ou *adaptative* (Day) ; ils n'ont pas la possibilité d'affecter une distribution de probabilité subjective à l'ensemble des possibles. Dans un système déficient d'informations, ils préfèrent une situation satisfaisante à une situation optimale. Ils effectuent un pilotage approximatif en situation d'information imparfaite. Les moyens et les fins sont interdépendants.

La forte dépréciation du futur et le choix de la réversibilité des décisions interdisent les investissements de productivité. Il y a ainsi affrontement des rationalités ; celle des macro-décisions est généralement opposée avec celle des micro-décideurs. Ce comportement est d'autant plus important qu'il n'existe pas de climat de confiance et que les anticipations sont pessimistes.

- Le *troisième niveau* conduit, selon les hypothèses de l'école *néo-institutionnelle* (Coase, Williamson), à différencier deux *modes de coordination* : le *marché* et l'*organisation*. Celle-ci répond aux défaillances du marché ou à son fonctionnement sous-optimal. Il existe des coûts de passation de contrats *ex ante* ou *ex post* ou coûts de *transaction*, c'est-à-dire les coûts d'identification des partenaires, les coûts de négociation et de contrôle. L'internalisation par un mode de coordination hiérarchique des transactions est préférable, dès lors que les coûts de transactions sont inférieurs à ceux du marché. De même, l'ethnicité des activités économiques est un moyen de réduire les coûts en personnalisant les relations et en s'appuyant sur la confiance.

Une troisième interprétation des comportements des ménages en période de crise serait due à l'importance des coûts de transaction liés au marché (du fait de sa défaillance) mais également aux coûts des relations contractuelles, des liens limités entre unités africaines et du rôle prédateur de l'environnement.

- Le *quatrième niveau*, celui de l'*économie des conventions* consiste à lier *décision* et *coordination*. Dès lors qu'il y a incertitude, la prise de décision est un premier lieu de coordination. Les règles, contrats et contraintes permettent de régulariser les relations. L'analyse dichotomique de Williamson qui oppose *marché* (les décisions de régulation externe passent par des ajustements en termes de prix) et *organisation* (les décisions de régulation interne permettent de trouver les meilleures règles), doit être relativisée.

La rationalité est un processus de rationalisation ; selon Thévennot et Boltanski (1990), une décision rationnelle est une décision justifiable dont on peut rendre compte. Il existe ainsi des "espaces de justification" ou des "cités". Celles-ci sont, selon la définition de Favereau, "un ensemble de mondes possibles sur lesquels, malgré l'incertitude, peut s'édifier un ordre, au sein duquel il sera loisible à chacun de mener des projets individuels rationnels" (Favereau, 1992). On peut distinguer les cités domestiques, marchandes, industrielles, civiques, inspirées. Les conventions fondées sur la confiance et sur la coutume sont essentielles. Les *conventions* sont des systèmes d'attentes réciproques des individus les uns par rapport aux autres qui améliorent l'efficacité coopérative des acteurs concernés.

Les *ménages africains* seraient ainsi caractérisés par le faible rôle joué par les "cités" industrielles et marchandes par rapport aux "cités" domestiques, civiques et inspirées. La confiance et la coutume l'emporteraient sur l'efficience et la permanence que suppose un modèle industriel. Appartenant à plusieurs cités les entrepreneurs africains privilégient les cités domestiques les conduisant à redistribuer aux membres des réseaux d'appartenance une partie du *cash flow* ou à privilégier l'embauche de "parents" aux dépens de l'emploi des compétences (Favereau, 1995).

- Le *cinquième niveau* consiste à introduire les asymétries d'information et les relations contractuelles, de proximité et de confiance.

En situation d'incertitude sur les différentes variables, telles la productivité ou les prix, les agents signent des contrats qui constituent des engagements mutuels sur les comportements futurs ou nouent entre eux des relations de proximité fondées sur la confiance. Dans de nombreux domaines (éducation, santé) à défaut d'informations, les ménages délèguent leurs décisions (à des enseignants ou soignants) à qui ils font *confiance*. Les *sociétés africaines* sont ainsi traversées par des solidarités et des hiérarchies transversales : solidarités familiale, ethnique, religieuse. Les activités informelles sont caractérisées par des symbioses entre cellules domestiques et unités productives et par des liens entre marché et hors marché. Dominent, à l'intérieur des unités de production, des relations de dépendance personnelle entre cadets et aînés, maîtres et anciens captifs ou patrons et aides familiaux. Les contrats reliant les patrons et les employés ne sont pas salariaux (contrat de travail) mais de dépendance (allégeance et protection).

La cinquième raison explicative des *comportements des ménages africains* est, ainsi, le faible rôle que jouent le marché, le contrat salarial et le poids important des relations personnalisées ; les agents préfèrent jouer sur la flexibilité de l'emploi, ou sur un taux élevé de *turn over* et des relations personnelles de confiance et de proximité plutôt que sur des contrats anonymes. Il y a prévalence de l'"exit option" sur la "voice" (cf. Hirschman), de la migration sur la permanence de l'emploi.

Les *comportements micro-économiques* des agents africains ne conduisent pas ainsi généralement aux résultats attendus par l'économie orthodoxe. Les producteurs ont des comportements atypiques (effet de revenu où l'offre décroît quand les prix montent, inélasticité et instabilité de l'offre par rapport au prix). Dès lors que l'on intègre les réseaux familiaux, les pratiques d'évasion ou d'"exit option" (Hirschman) et la non stabilisation de la population, il faut à la limite inverser les hypothèses de la *micro-économie standard*. Les unités de décision individuelle et collective, ont des contraintes de consommation et de dépenses liées aux obligations (accueil de dépendants, transferts...). Les choix portent, dès lors, sur les revenus (polyactivités, revenus rural ou urbain, informel ou salariat).

Il est bien entendu possible d'expliquer ces comportements de manière *culturaliste* (Devauges, 1977 ; Henry, 1989). On constate une "soumission au sacré, l'autorité individuelle s'efface devant la communauté, il y a refus de la tyrannie du temps et conviviabilité excessive" (Entounga Menguelle, 1990). Les systèmes éducatifs africains favorisent davantage des savoirs mémorisés et des positions attentistes que des apprentissages, des aptitudes et des attitudes aptes à l'esprit d'entreprise. La culture et l'histoire africaine conduisent à des comportements d'adaptation voire d'assisté. Les rythmes des pointeuses et des métronomes sont peu compatibles avec les temps sociaux. Tous ces constats sont exacts. Il est possible toutefois de trouver autant de contre-exemples (dynamisme des entrepreneurs bamiléké, sens des affaires des Alhadj, ingéniosité des propriétaires de taxis pour maintenir leur capital...).

Dans un univers instable et incertain, les agents privilégient à la fois le *court terme du marché* et les *investissements intergénérationnels*. Ils effectuent à court terme les choix qui laissent ouvert le plus grand nombre d'options futures ; la forte préférence pour la liquidité se manifeste par le maintien d'un éventail d'options disponibles par rapport à l'irréversibilité de la décision d'investissements physiques d'où le choix d'activités à taux de retour très rapide du capital, et des taux d'intérêt usuraire exprimant la très forte préférence pour le présent et la rareté de l'argent. Mais ces logiques se situent également dans le très long terme des appartenances communautaires. La communauté est, en l'absence de *welfare state*, un réducteur d'incertitude. Ainsi, les règles tontinières permettent de réaliser un décaissement immédiat face à un événement aléatoire. Les mécanismes de prestations-redistribution et les transferts intergénérationnels constituent des systèmes d'assurance. Les familles valorisent également le futur lointain et se sacrifient pour leurs enfants en privilégiant des investissements démographiques (Hugon, 1993). Ainsi s'expliquerait qu'à niveau de revenu comparable, les taux d'épargne soient trois fois inférieurs à ceux des pays d'Asie de l'Est et que dans un contexte d'ajustement on ne note pas de reprise significative de l'investissement.

BIBLIOGRAPHIE

Azam, J.P. et alii (1993), *Les effets incertains sur les pauvres et l'ajustement structurel en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Calipel, S., Guillaumont, P. (1993), *Les dépenses publiques d'éducation et de santé en période d'ajustement*, in Guillaumont P. et S.

CERED (1994), *Etude macro-économique sur le Bénin après la dévaluation*, Paris, Ministère de la Coopération, ronéo.

CERED/DIAL (1995), *Etude macro-économique sur le Cameroun après la dévaluation*, Paris, Ministère de la Coopération, ronéo.

Coussy, J., Vallin, J. (eds) (1996), *Crise africaine et dynamique démographique*, Paris, CEPED.

De Vreyer (1994), La demande d'éducation. Déterminants économiques, in Hugon, Gaud, Penouil, *Afrique Contemporaine*, n° 172.

Duruflé, G. (1988), *Les politiques d'ajustement structurel : Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, Paris, Karthala.

Favereau, O. (1989), Organisation et marché, *Revue Économique*, vol. 4, n° 1, p. 6595.

Guillaumont, P. et S. (1994), *Ajustement et développement. L'expérience des pays ACP*, Economica.

Hill, K.H. (ed.) (1993), *Demographic Effects of Economic Reversals in SSA*, National Academy Press, Washington.

Hugon, Ph. (1993), *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte.

Hugon, Ph., Gaud, M., Penouil, M. (eds) (1994), La crise des systèmes éducatifs africains et l'ajustement structurel, *Afrique Contemporaine*, n° spécial 172, octobre-décembre.

Hugon, Ph., Pourcet, G., Quiers-Valette, S. (eds) (1994), *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF.

Hugon, Ph., Pourtier, R. (eds) (1993), Villes africaines, Numéro Spécial, *Afrique Contemporaine*, n° 168, octobre-décembre.

Jamal, U., Weeks, J. (1988), Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en ASS, *Revue Internationale du Travail*, vol. 127, n° 3.

Koulibaly, M. (1992), *Le libéralisme, nouveau départ pour l'Afrique*, Paris, L'harmattan.

Lachaud, J.P. (1996), *Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique Sub-Saharienne : analyse comparative*, CED, Bordeaux.

Mahieu, F.R. (1990), *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

Michailof, S. ((Ed.) (1993), *La France et l'Afrique : Vade-mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala.

Pison, G., Hill, K., Cohen, B., Foote, K. (1995), *Population Dynamics of Senegal*, National Academy Press, Washington DC.

Pourcet, G. (1994), Les unités informelles, in Hugon, Pourcet, Quiers-Valette, *L'Afrique des incertitudes*, Paris, PUF.

Sergent, F. (1993), *Le financement du développement humain dans les pays pauvres*, Thèse Dijon.

Tabutin, D. (ed) (1989), *Populations et sociétés en Afrique Noire*, Paris, L'Harmattan.

Vernières, M. (ed.) (1995), *L'ajustement, la formation et l'emploi dans les pays en développement*, Paris, Economica.

Vinokur, A. (1993) *Transformations économiques et accès aux savoirs en Afrique Sub-Saharienne*, UNESCO, Paris.

Vinokur, A. (1994), Les systèmes éducatifs et leur régulation, in Hugon, Gaud, Penouil, *Afrique Contemporaine*, n° 172.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Les origines de la crise en Afrique Sub-saharienne"

Jacques LOUP
DIAL

Les origines de la crise en Afrique sub-saharienne

C'est aujourd'hui une banalité de dire que l'Afrique sub-saharienne traverse une crise profonde. Nombre d'observateurs datent le début de celle-ci au début des années 80, qui aurait marqué la fin de deux décennies de croissance, et mentionnent comme cause immédiate de la crise l'effondrement du cours des matières premières dont dépendent la majorité de ces pays. La mise en oeuvre, dans un nombre croissant de pays, de programmes d'ajustement structurel au cours des quinze dernières années est, de fait, apparue comme un signe visible de cette crise et des efforts des gouvernements afin de lui trouver une solution, renforçant ainsi, par contraste, l'idée que les deux décennies qui ont précédé cette période difficile ont constitué un " âge d'or.

Dans ce papier, je m'efforce de montrer que la " crise " africaine précède ce tournant du début des années 80 et qu'elle ne peut s'expliquer uniquement par les retournements des termes de l'échange. En fait, il me semble que les raisons de la faible croissance des pays africaines se trouvent moins dans les relations économiques extérieures de cette région que dans des facteurs structurels et des politiques inadaptées.

Un âge d'or africain?

Peut-être influencés par les " trente glorieuses " qu'ont connues les pays développés après la deuxième guerre mondiale, nous avons souvent tendance à considérer, rétrospectivement, que les années 60 et 70 ont été pour les pays de la région une période de croissance soutenue. (L'absence de statistiques rend en tout état de cause impossible de porter un jugement sur la période 1945-1960 qui a immédiatement précédé la vague des indépendances autour de l'année 1960). Cette impression demande toutefois à être nuancée.

Si nous comparons les taux de croissance du PNB par tête pour les périodes 1965-1973, 1973-1980, 1980-1987 pour la région dans son ensemble[1], nous constatons que celui-ci est effectivement passé de 2,9% à 0,1% puis à - 2,8% par an, indiquant bien une baisse de ce taux tout au long de la période. Ces résultats sont toutefois fortement influencés par le poids de l'économie nigériane dans l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne : les chiffres correspondants à la région *sans* le Nigéria sont respectivement de 1,2%, - 0,7% et - 1,2%. Pour l'ensemble des pays de ce groupe, ces chiffres indiquent toujours une baisse du taux de croissance tout au long de la période ; il s'agit cependant d'une lente dégradation , sans que l'on puisse déceler un tournant au début des années 80. En fait, les données annuelles disponibles pour l'ensemble de ces pays donnent effectivement beaucoup plus une impression de continuité - à la baisse - que de rupture brusque.

Les statistiques sectorielles disponibles ne permettent pas non plus de discerner de changement brutal aux alentours du début des années 80, mais bien plutôt un certaine stabilité, tout au moins en ce qui concerne l'ensemble de la région en excluant le Nigéria. Pour les trois périodes indiquées, les taux de croissance annuels de la production agricole ont été de 1,9%, - 0,3% et 1,3% respectivement ; si nous excluons le Nigéria, les chiffres correspondant sont 1,9%, 0,7% et 1,8%. Pour la production industrielle, les taux annuels sont pour les deux

[1]Tous les chiffres concernant l'Afrique sub-saharienne se rapportent, en l'absence d'indications contraires, à la région *sans* l'Afrique du Sud et la Namibie, pour lesquelles les données sont rarement disponibles pour la période correspondant au régime d'apartheid.

périodes 1973–1980 et 1980–1987[2] sont 4,3% et –1,2% pour l'ensemble de la région, 1,8% et 3,4% pour la région à l'exclusion du Nigéria. On peut, certainement, regretter l'insuffisance de ces chiffres ou mettre en doute leur fiabilité (Naudet, 1996). Quoiqu'il en soit, pour l'Afrique sub–saharienne à l'exclusion du Nigéria, ces données ne permettent cependant pas d'identifier au début des années 80 un tournant qui marquerait le début de la crise.

Les chiffres disponibles concernant la consommation privée ne permettent pas non plus d'accréditer la thèse situant le début de la crise au tournant des années 80. En excluant encore le Nigéria (où le taux de croissance de la consommation s'est effectivement effondré depuis les années 60), le taux de croissance de la consommation privée par tête est passé pour les trois périodes indiquées de –0,1%, à –0,6% puis –0,9%. Bien sûr, ces chiffres obtenus à partir de comptes nationaux sont notoirement peu fiables. Dans la mesure où ils indiquent une orientation quelconque, il semblerait toutefois que, plutôt qu'une rupture dans l'évolution de la consommation des ménages, la décennie 80 aurait marqué la continuation d'une tendance à la baisse.

Ces indications, bien sûr, ne viennent pas mettre en doute la réalité de la crise, malheureusement incontestable, que connaît l'Afrique sub–saharienne. Elles permettent toutefois de penser que les symptômes observés depuis le début des années 80 – crises budgétaires, problèmes de balance des paiements, aggravation du chômage,... – ne sont que la culmination de problèmes antérieurs, de nature plus structurelle. De ce fait; elles incitent à rechercher dans des facteurs antérieurs aux vingt dernières années les origines des difficultés que connaît la région. De ce point de vue, l'effondrement des cours des matières premières au début des années 80 a peut–être servi de déclencheur de la crise ; on peut toutefois douter qu'il en ait été le principal facteur.

Une origine extérieure...

Dans la recherche des causes de la crise de l'Afrique sub–saharienne, les relations économiques de la région avec le reste du monde apparaissent souvent comme le premier suspect. L'Afrique est un continent ouvert ; la part des exportations dans le produit intérieur brut de la région est élevée (22%) et celles–ci se dirigent à plus de 80% vers les pays développés. La détérioration de la situation économique de ces derniers pays après le premier choc pétrolier de 1972 a entraîné un ralentissement de la demande des produits exportés par les pays africains et un renforcement du protectionnisme des régions développées. Par ailleurs, l'insuffisance de l'aide apportée par le monde développé et le poids de la dette sur les balances des paiements africaines sont aussi fréquemment incriminés.

Les exportations africaines sont constituées à plus de 85% de matières premières et leurs importations à plus de 70% par des produits manufacturés. Il est clair, dans ces conditions, que l'évolution des termes de l'échange pour la région aura un impact sur son développement économique. S'il est difficile de mesurer l'évolution sur plusieurs décennies des termes de l'échange de l'Afrique sub–saharienne, les données existantes montrent que, entre le début des années 70 et celui des années 90, ceux–ci ont baissé de 20% pour la région et de 40% si le Nigéria est exclu ; qui plus est, le début de la décennie 70 s'inscrivait déjà dans un contexte de baisse par rapport à la moyenne de la décennie précédente.

Il convient pourtant de ne pas exagérer l'importance de cette baisse des termes de l'échange sur les performances des économies africaines. La Banque Mondiale (1994a) estime que la

[2] Les chiffres pour la période 1965–1973 ne sont pas disponibles.

baisse des termes de l'échange entre le début des années 70 et le milieu des années 80 ne peut expliquer qu'un dixième de la diminution du taux de croissance de la région. On peut contester la méthode de calcul de la Banque, qui ne prend en compte que les " effets de revenu " des variations des termes de l'échange ; elle minore de ce fait les impacts négatifs qu'une baisse des revenus a sur les productions futures et a aussi, à travers les dépenses publiques, sur l'ensemble de l'économie du pays. Il n'en reste pas moins qu'il parait difficile d'attribuer aux seuls termes de l'échange la cause de la baisse des revenus qu'a connue la région.

Qui plus est, la détérioration des termes de l'échange qu'a subie l'Afrique depuis le début des années 1970 a été en partie compensée par une augmentation de l'aide au développement. L'Afrique était déjà au début des années 60 une des régions les plus aidées du monde et cette aide a beaucoup augmenté depuis. Pour l'Afrique sub-saharienne en dehors du Nigeria, l'accroissement des transferts nets de capitaux - constitués pour l'essentiel par l'aide - entre le début de la décennie 70 et la période 1981- 1986 a compensé environ la moitié des pertes de ressources dues à la détérioration des termes de l'échange (dans le cas du Nigeria, l'accroissement correspondant a plus que compensé cette détérioration).

Il serait aussi difficile d'incriminer le protectionnisme des pays développés puisque la quasi-totalité des exportations des pays africains bénéficient de droits d'entrée faibles ou nuls sur les marchés des pays développés. De fait, les accords de Lomé et les Systèmes de Préférences Généralisées donnaient à ces pays un avantage sur les marchés des pays développés par rapport à nombre d'autres pays exportateurs, avantage que les pays africains souvent n'ont pas utilisé. Avec la signature de l'Uruguay Round et la mise en place de l'Organisation Mondiale du Commerce, il semble maintenant probable que ces marges préférentielles vont se voir éroder, au détriment des pays africains qui en bénéficiaient.

On peut, par contre, mettre en cause le poids de la dette sur les économies africaines. Le volume de la dette publique de la région a cru rapidement, particulièrement depuis 1980 (passant de 13% du PNB en 1970 à 21% en 1980, 81% en 1987, 66% en 1993). Du fait qu'une partie importante de cette dette est due à des organismes publics et bénéficie de conditions plus libérales que celles appliquées à d'autres régions du monde, le service de la dette n'a pas augmenté dans des proportions aussi rapides. En pourcentage des exportations, ce service a cependant cru de manière significative (5,3%, 7,2%,14,7% et 21% respectivement pour ces mêmes années[3]). L'augmentation sensible des sorties de devises et des dépenses publiques que le service de la dette a ainsi occasionné au cours de la décennie 1980 a sans doute été un facteur non négligeable de la détérioration des finances publiques africaines durant cette décennie et, partant, a constitué un facteur d'aggravement de la crise.

Si nous prenons en compte l'ensemble des relations économiques de l'Afrique sub-saharienne avec le reste du monde, il parait cependant difficile de conclure que, à elles seules, celles-ci peuvent expliquer la crise que connaît cette région depuis plusieurs années. Quelle que soit l'importance de facteurs comme la détérioration des termes de l'échange et l'accroissement de la charge de la dette, ils ne permettent pas à eux seuls de rendre compte de la baisse des taux de croissance qu'a connue la région.

Qui plus est; d'autres groupes de pays ont été confrontés à des événements similaires, sans que ceux-ci se traduisent par une détérioration semblable à celle que connaît la région. Par exemple, la majorité des pays à bas revenus en dehors de la région ont connu une baisse des

[3]Il s'agit du service de la dette effectivement payée ; le service de la dette due serait d'un niveau bien supérieur.

termes de l'échange comparable à celle qu'à subie l'Afrique, sans que leur croissance soit aussi profondément affectée. L'ensemble de ces pays à bas revenu a aussi connu , sur les deux décennies 70 et 80, un service de la dette en pourcentage des exportations supérieur à celui de l'Afrique[4] ; il a cependant maintenu des taux de croissance du PNB par tête supérieur. Pourtant ce groupe de pays n'a pas bénéficié d'un aide aussi importante, tant en volume qu'en rythme de croissance, que celle qu'a reçue l'Afrique sub-saharienne durant ces décennies ; de même, les privilèges commerciaux accordés à cette dernière région par les pays développés ont été dans l'ensemble supérieurs à ceux octroyés aux autres pays à bas revenus. Dans ces conditions, il parait difficile de considérer que les facteurs extérieurs seuls peuvent expliquer la crise que connaît aujourd'hui l'Afrique sub-saharienne. Vraisemblablement, des conditions propres à la région ont joué un rôle important dans son origine.

... ou des causes intérieures?

Si les analyses précédentes ne sont pas dénuées de fondement, nous sommes conduits à chercher dans des facteurs spécifiquement africains les causes principales de la crise. Dans la mesure où, plutôt que de parler d'une crise, il conviendrait en fait d'évoquer une tendance à la détérioration portant sur plusieurs décennies, il parait vraisemblable que les facteurs expliquent cette détérioration sont de nature structurelle ou, à tout le moins, ne sont pas des phénomènes de nature passagère ou conjoncturelle. Deux groupes de problèmes peuvent à cet égard être évoqués ici : les conditions physiques ou socioculturelles propres à l'Afrique sub-saharienne et les politiques économiques mises en oeuvre.

Il est a priori difficile d'identifier, parmi les caractéristiques de l'Afrique sub-saharienne depuis le tournant politique des indépendances, celles qui différencieraient la région des autres groupes de pays en développement et pourraient expliquer ses contre-performances. On peut cependant mentionner son retard dans le domaine du développement humain ou dans celui des infrastructures physiques, ainsi que l'évolution démographique du continent.

L'Afrique des indépendances était, et reste aujourd'hui, en retard par rapport à toutes les autres régions en développement dans tous les domaines qui définissent le capital humain (santé, éducation, durée de vie,...). Dans la mesure où ce dernier est un des principaux moteurs de la croissance économique, ce retard ne serait-il pas une des principales raisons des difficultés économiques de l'Afrique? Le paradoxe est toutefois que, alors que l'Afrique sub-saharienne a développé de manière importante ses ressources humaines depuis les années 60, sa croissance économique diminuait. Au cours de la vingtaine d'années qui sépare les décennies 60 et 80, tous les indicateurs sociaux de la région se sont sensiblement améliorés : la mortalité infantile a diminué de moitié, le taux de scolarisation primaire a pratiquement doublé (de 41% à plus de 70%) et le taux éducation secondaire a été multiplié par cinq (de 4% à 20%), l'espérance de vie a augmenté de huit ans. Dans le même temps, le taux de croissance annuel moyen du revenu par tête tombait de 1,5% (de 0,6% à -0,9% en moyenne sur chacune des décennies).

De manière analogue, il peut être utile de rappeler que l'Afrique sub-saharienne s'est trouvée, au lendemain des indépendances, dans une situation défavorisée par rapport à d'autres régions en développement en ce qui concerne les infrastructures physiques. Bien que des comparaisons statistiques soient difficiles à faire dans ce domaine, il apparaît que l'Afrique des années 60 était de fait bien plus démunie que toute autre région du monde en routes, ports, infrastructures de télécommunication par exemple. Mais, ici encore, un effort énorme a été

[4]On doit cependant noter que *l'accroissement* du service de la dette a été plus rapide en Afrique que dans les autres pays à bas revenus.

effectué depuis cette date dans tous ces domaines. Pour ne mentionner qu'un exemple, le kilométrage de routes bitumées et le nombre de véhicules ont triplé au cours des deux décennies suivantes et des progrès tout aussi considérables ont été accomplis dans les autres domaines. Quelles que soient les détériorations dans la qualité de ces infrastructures qui aient pu se produire dans les années récentes, il parait difficilement contestable que l'Afrique sub-saharienne dispose aujourd'hui d'une infrastructure bien meilleure et plus développée que celle qui existait il y a quarante ans. Et, ici encore, le paradoxe demeure que ce développement de l'infrastructure, condition préalable au développement économique, ait été accompagné non d'une accélération mais bien d'une diminution de la croissance.

La grande dimension du continent africain, couplée dans certaines régions à une faible densité des populations, ainsi que l'enclavement de plusieurs pays du continent constituent sans doute des contraintes largement spécifiques à la région. Ces caractéristiques constituent des obstacles au développement auxquelles ne sont pas confrontées – ou le sont dans une bien moindre mesure – les autres régions en développement. Le désenclavement du continent – au sens large – a exigé la construction de routes longues, sur lesquelles circulent un nombre restreint de véhicules. Les coûts d'entretien de ces routes sont élevés : le coût-minimum est environ trois fois plus élevé, en proportion du PNB, en Afrique sub-saharienne que dans les autres pays en développement. Encore une fois, cependant, ces contraintes peuvent peut-être contribuer à expliquer que l'Afrique ait connu dans les quarante dernières années une moindre croissance que le reste du monde en développement ; elles peuvent difficilement rendre compte de la diminution – ou plutôt la disparition – de cette croissance au cours du temps. Et ce d'autant moins que des facteurs tels que la faible densité des populations desservies par les routes et l'existence de trafics routiers peu élevés, s'ils constituaient effectivement des contraintes au développement il y a quarante ans, le sont aujourd'hui de moins en moins avec la densification de la région et l'accroissement de la circulation routière.

Ce n'est pas uniquement, loin s'en faut, pour l'infrastructure physique et humaine que l'Afrique sub-saharienne a effectué des progrès considérables depuis les indépendances. Des administrations se sont mises en place, des institutions ont été créées qui n'existaient pas au moment des indépendances. Il y eut, sans doute, des détériorations dans les dernières années avec les restrictions imposées par la crise financière et les programmes de stabilisation. Il est cependant clair – pour quiconque a connu l'Afrique au lendemain des indépendances – que la qualité des administrations et institutions publiques, et de leurs cadres, s'est dans l'ensemble améliorée de manière significative. De manière générale, l'Afrique sub-saharienne a mis en place dans les quarante dernières années les bases qui devraient lui permettre d'asseoir son développement économique. Il peut paraître surprenant dans ces conditions que cette construction progressive ait été accompagnée d'un ralentissement de la croissance au cours de cette période.

La rapidité de la croissance démographique différencie sans doute l'Afrique sub-saharienne du reste du monde en développement. Cette croissance a bien sûr été importante dans ces autres régions ; elle a cependant été, au cours des trente dernières années, supérieure en Afrique à celle de toute autre région. Si les taux de mortalité ont baissé dans cette région durant cette période, ce n'est que plus récemment, et bien après les autres régions, que les premiers signes d'une baisse de la fécondité sont apparus. Fécondité élevée, mortalité en baisse : il en est résulté une explosion démographique sans égale dans le monde. Croissance rapide de la population et exode rural se sont combinés pour produire une augmentation vertigineuse de la population urbaine : là encore, les taux de croissance urbaine de l'Afrique, proches de 6% par an, ont dépassé ceux des autres régions en développement. Les bouleversements et charges

qu'une croissance rapide de la population imposent à toute économie ont sans doute, de ce point de vue, pesé encore plus sur les pays d'Afrique sub-saharienne que sur le reste du monde en développement.

La croissance démographique et l'urbanisation ne sont sans doute que les manifestations les plus visibles des bouleversement sociaux et culturels qu'a connus l'Afrique dans les cinquante dernières années. La disparition d'un mode de vie majoritairement rural et gouverné par la tradition, la généralisation du type d'existence liés aux agglomérations urbaines, l'apparition de groupes et de liens nouveaux qui sont venus remplacer les solidarités traditionnelles, la remise en cause d'un modèle politique unitaire et intégrateur, l'apparition de nouveaux acteurs et centres de pouvoir, l'irruption de la " société civile " jusqu'alors absente ou à tout le moins silencieuse, ont été accompagnés par l' "émergence de la compétition "[5] et la généralisation d'un modèle économique basé sur la concurrence tant en dehors qu'à l'intérieur des frontières africaines. Jusqu'alors isolées, mal préparées à ces changements, les sociétés africaines ont subi de plein fouet des chocs démographiques, culturels, sociaux et économiques, dont il serait difficile de surestimer l'importance. Faut-il chercher ailleurs que dans ces bouleversements l'origine de la crise profonde que connaît l'ensemble de la région?

Ce serait peut-être ignorer, ici encore, que d'autres pays et régions ont connu des bouleversements également rapides sans être conduits à des crises aussi profondes. L'irruption de la modernité a-t-elle été moins brutale en Thailande qu'en Côte d'Ivoire, l'émergence de la compétition plus soudaine en Corée qu'au Kenya? On peut raisonnablement penser que l'ouverture des pays asiatiques au monde extérieur et à la concurrence a exposé tout aussi soudainement leurs sociétés traditionnelles à des forces exogènes disruptives, sans qu'il en soit résulté les conséquences durablement négatives que semble connaître l'Afrique. Existe-t'il des raisons propres aux sociétés africaines traditionnelles qui les rendaient plus durablement vulnérables que d'autres à ces chocs? Avant de répondre positivement à cette question, comme on peut être tenté de le faire, il conviendrait de rechercher dans la structure de ces sociétés et cultures les éléments de fragilité ou de faiblesse qui pourraient, à leur tour, expliquer pourquoi ces civilisations ont moins bien que d'autres absorbé les chocs de ces dernières décennies. Une recherche qui, bien évidemment, dépasse de très loin le domaine de compétence de l'économiste!

Une observation superficielle permet toutefois de mettre en avant certaines caractéristiques de l'Afrique coloniale qui, au milieu du vingtième siècle, la différentiait des autres régions en développement. L'absence d'unité culturelle et linguistique et la quasi-absence de structures administratives endogènes, par exemple, sont sans doute des caractéristiques qui décrivent mieux l'Afrique d'il y a cinquante ans que l'Asie ou l'Amérique Latine de la même époque. On peut aussi relever que, si des indicateurs tels que le niveau de PNB par tête indiquent une similarité entre l'Afrique et l'Asie au milieu du siècle, les réalités économiques différaient notablement. Le processus d'industrialisation, par exemple, a commencé en Asie plusieurs décennies avant qu'il ne débute en Afrique[6]. Il parait vraisemblable qu'une comparaison approfondie de l'Afrique et, par exemple, de l'Asie avant leurs indépendances révélerait d'autres différences de conditions initiales qui à leur tour pourraient expliquer pourquoi les bouleversements du dernier demi-siècle ont eu des conséquences différentes sur ces deux régions.

[5] Suivant le titre de J.D. Naudet (1995).
[6] Voir à ce sujet J.R. Chaponnière et P. Judet (1993).

Finalement, une analyse des origines de la crise africaine ne peut ignorer les politiques économiques mises en oeuvre dans les pays nouvellement indépendants. Il est aujourd'hui généralement admis que la grande majorité des pays de la région ont poursuivi, durant les premières décennies qui ont suivi leurs indépendances, des politiques inadaptées à leur conditions de départ. Les gouvernements ont confié au secteur public un ensemble de tâches dépassant sa capacité de gestion. La mise en place de systèmes de prix administrés et les monopoles confiés au secteur public ont découragé le développement des activités commerciales, agricoles et industrielles. Des politiques protectionnistes ont favorisé la création d'activités de rente et découragé les exportations. Le maintien de taux de change surévalués a aussi contribué aux contre-performances du commerce extérieur. Les dépenses publiques et, plus généralement, l'ensemble de la politique macro-économique ont favorisé les villes au dépens des campagnes et de l'agriculture. La litanie des erreurs commises est longue et bien documentée. Il est difficile de ne pas concevoir que ces politiques erronées aient été un facteur important parmi les causes de la crise africaine.

A cet égard, il serait cependant erroné d'opposer l'Afrique sub-saharienne au reste du Tiers Monde. Cette région n'a certainement pas le monopole des erreurs de politique économique. En ce qui concerne les rigidités et bévues économiques, le socialisme de type Fabien qui a longtemps inspiré l'Asie du Sud n'a au prime abord rien à apprendre de ses cousins du continent africain. L'Indonésie de Soekarno n'a sans doute pas grand chose à envier à la Guinée de Sekou Touré. Il est clair, bien sûr, que les dragons asiatiques ont, dés le début des années 60, adopté des politiques économiques fortement différentes de celles que suivaient alors l'Afrique et le reste de l'Asie, politiques qui sont à l'origine de leur succès actuel. Mais le modèle rigide auquel les autres pays asiatiques continuaient alors à adhérer ne différait pas essentiellement de celui mis en oeuvre par les pays africains, sans que les premiers connaissent ultérieurement les difficultés dont souffre aujourd'hui l'Afrique. Nous devons reconnaitre le caractère inadapté des politiques mises en oeuvre à cette époque, mais pourquoi celles-ci ont elles été plus nocives en Afrique qu'ailleurs?

A l'analyse, il peut apparaître que, si la grande majorité des pays en développement à bas revenus ont commis des erreurs similaires, les politiques mises en oeuvre par les pays africains ont peut-être davantage forcé dans ce sens. Il est bien sûr difficile de faire des comparaisons dans ce domaine. Un consensus n'existe pas toujours sur ce qui constituerait une " bonne " politique économique et des comparaisons sur ce thème, par nature non-quantifiables, ne peuvent échapper à l'accusation de subjectivité. Quelques indicateurs épars permettent cependant d'argumenter dans le sens indiqué. Par exemple, le taux de change des pays africains a longtemps été - et continue à être - surévalué dans une plus grande mesure que celui des autres pays en développement[7]. La part des dépenses publiques dans le PNB reste plus élevée en Afrique sub-saharienne que dans les autres pays à bas revenus (27% au lieu de 19% en 1986). Le niveau des investissements, qui était sensiblement similaire en Afrique sub-saharienne et dans le sous-continent indien jusqu'en 1980, a depuis stagné en Afrique (1,9% de croissance par an de 1980 à 1993) tandis qu'il s'envolait en Asie du Sud (7,0%). Si nous mesurons l'orientation vers l'extérieur des économies par un indicateur synthétique, l'Afrique sub-saharienne se situe au bas de l'échelle des différentes régions du Tiers Monde[8]. On peut penser que c'est pour cette raison que, tout au long des dernières décennies, l'Afrique n'a cessé de voir ses parts de marché à l'exportation diminuer pour ses principales productions

[7] La différence entre le taux du marché parallèle des devises et celui du marché officiel est plus élevée en Afrique que dans le reste des pays en développement. Voir Banque Mondiale (1994a).
[8] Voir Dollar David (1992).

au dépens de concurrents asiatiques, y compris pour des cultures tropicales pour lesquelles les conditions naturelles de l'Afrique sont au moins aussi bonnes que celles de l'Asie.

Il est difficile d'échapper à la conclusion que les problèmes que connaît l'Afrique trouvent leur origine, au moins en partie, dans des erreurs de politiques économiques. Constater ceci ne signifie pas pour autant exonérer les pays développés et organisations multilatérales de la responsabilité des difficultés que connaît cette région. Les théories et pratiques économiques mises en oeuvre par les pays africains ont été enseignées à leurs élites dans les universités et centre d'enseignement d'Europe et d'Amérique, conseillées par les assistants techniques de ces pays et, souvent, acceptées ou même appuyées par les organisations internationales. Pour ne prendre qu'un exemple, il serait pour le moins cynique de prétendre que la décision de maintenir le franc CFA à la parité qui a été la sienne de l'après-guerre à 1994 - malgré des signes croissants de sa surévaluation - a été prise en toute liberté par les pays africains de la zone. Si erreurs de politique économique il y a eu, les torts ne sont pas uniquement du coté des pays africains!

L'analyse des origines de la crise africaine ne saurait se confondre avec la recherche de " coupables ". Il serait, d'une part, peu réaliste et excessivement réducteur d'identifier une cause unique qui, à elle seule, pourrait expliquer cette crise. Par ailleurs; quelles que soient les causes que l'on puisse reconnaître et privilégier - termes de l'échange, structures propres à l'Afrique coloniale, erreurs de politique économique, ... -, il demeure clair que les responsabilités dans les difficultés actuelles de la région sont largement partagées.

Références bibliographiques

- Banque Mondiale, 1980 " Développement accéléré en Afrique sub-saharienne " (rapport Berg) - Washington, Banque mondiale
- Banque Mondiale, 1989 " L'Afrique sub-saharienne : de la crise à une croissance durable " - Washington, Banque Mondiale
- Banque Mondiale, 1994a " L'ajustement en Afrique - Reformes, Résultats et Chemin à parcourir " - Washington, Banque Mondiale
- Banque Mondiale, 1994b " Adjustment in Africa - Lessons from Country Case Studies " - Washington, Banque Mondiale
- Banque Mondiale, 1996 " African Development Indicators 1996 " - Washington, Banque Mondiale
- Center for Development Research, 1995 " Structural adjustment in Africa : a survey of the experience " - Copenhague, Center for Development Research
- Chaponnière Jean Raphaël et Judet Pierre, 1993 " Succès asiatiques et nouvelles approches pour le développement de l'Afrique " in La France et l'Afrique - Vade-mecum pour un nouveau voyage - Paris, Karthala
- Coussy Jean, 1996 " Les crises économiques de l'Afrique sub-saharienne : les paradigmes d'interprétation "in Crise et Population en Afrique, sous la direction de Jean Coussy et Jacques Vallin - Paris, CEPED
- Dollar David, 1992 " Outward-Oriented Developing Economies Really Do Grow More Rapidly : Evidence from 95 LDCs, 1976-1985 " in Economic Development and Cultural Change 40 (avril):523-44
- Guillaumont Patrick et Guillaumont Sylviane (dir.), 1994 "Ajustement et développement : l'expérience des pays ACP " - Paris, Economica
- Naudet Jean-David, 1995 " L'émergence de la compétition - Transformations et déséquilibres dans les sociétés Ouest-Africaines (1960-2020) " - Paris, Etude DIAL
- Naudet Jean-David, 1996 "Crise de l'économie réelle et dynamique de la demande en Afrique de l'Ouest " in Crise et Population en Afrique, sous la direction de Jean Coussy et Jacques Vallin - Paris, CEPED

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Black Mic-Mac. Comptabilité des approches macro et micro pour mesurer et analyser les évolutions des économies africaines"

David NAUDET - Marc RAFFINOT
DIAL - Université Paris Dauphine

Introduction

La situation africaine est souvent analysée comme une situation de crise avec, comme l'indique le mot lui-même, un double aspect de disparition de certains éléments, mais aussi l'apparition de nouveaux dynamismes. Ces nouveaux dynamismes sont souvent décrits au niveau local, parfois postulés au niveau global, notamment par les organisations internationales qui y voient les facteurs d'évolution vers un nouveau modèle de croissance, moins exclusivement étatique.

Quoiqu'il en soit, il apparaît souvent que ces dynamiques sont difficilement perçues à travers l'analyse des données macro-économiques, et notamment des comptes nationaux. De profondes divergences apparaissent au contraire entre ces données et ce qui transparaît des évolutions à des niveaux moins agrégés, ou plus spécifiques (section 1).

Faut-il alors jeter le bébé avec l'eau du bain, et se contenter d'une accumulation plus ou moins subjective d'indicateurs micro-économiques disparates? Si l'approche macro-économique reste indispensable, son utilité serait plus évidente si un nouvel effort était réalisé pour réduire le fossé entre les approches macro et micro-économiques (section 2).

1. Questions sur la mesure de la croissance de long terme en Afrique sub-saharienne

Lorsque l'on parle de l'Afrique sub-saharienne, le mot de crise s'impose très fréquemment. Il apparaît comme une évidence que l'Afrique est « en crise ». Cette crise est perçue de diverses manières : ruptures brutales telles que l'éclatement de certains pays, lente et durable régression des niveaux de vie ou des niveaux sociaux, menaces latentes laissant présager des drames futurs. Mais que sait-on précisément des performances de long terme des pays africains ? Cette partie se propose d'explorer, à petites touches, un certain nombre de questions, de paradoxes ou de contradictions qui tendraient à montrer que le relevé statistique de la croissance des pays d'Afrique sub-saharienne sur les décennies passées laisse place à de nombreuses incertitudes, et en particulier à la possibilité d'évolutions moins négatives que celles qui sont généralement retenues.

1.1. La croissance face à d'autres indicateurs économiques et sociaux

Il ne fait aucun doute que les économies africaines sont en crise depuis le début des années 1980, et que cette période de crise est venue interrompre une première période, consécutive aux indépendances, qui avait enregistré des résultats économiques plutôt favorables.

Tableau 1 : Croissance globale du PIB par habitant en Afrique Sub-saharienne

	1960-70	1970-80	1980-93
Croissance annuelle moyenne par habitant	+ 1.7	+ 1.1	- 1.4

Source : Rapports sur le développement dans le monde Banque mondiale

Ce tableau montre une progression de 10% du niveau de vie moyen entre 1960 et 1993, mais une baisse de plus de 15% sur la période 1980-93.

Pourtant même cette peinture simple de l'évolution économique de l'Afrique Sub-saharienne se heurte à quelques complications quand on la confronte à des indicateurs économiques et plus encore sociaux issus d'autres sources statistiques.

Evolution du niveau de développement humain en Afrique sub-saharienne

Le PNUD dans son rapport annuel de 1994 a constitué un tableau fort intéressant sur l'évolution de l'indicateur de développement humain (IDH) sur longue période (1960-1992) et pour l'ensemble du monde (114 pays).

37 pays d'Afrique sub-saharienne[1] figurent dans ce tableau. Il est intéressant, par comparaison avec la croissance économique, d'étudier la progression du développement humain du continent au cours des décennies écoulées. Le tableau ci-dessous reprend les écarts moyens absolus annuels du niveau moyen de l'IDH[2] pour les trois périodes analysées par le PNUD.

Tableau 2 : Progression annuelle moyenne de l'IDH pour l'Afrique sub-saharienne et l'ensemble du monde

	1960-70	1970-80	1980-92
Progression absolue ASS	0.0050	0.0049	0.0053
Progression absolue Monde	0.0068	0.0066	0.0058

Source : Rapport sur le développement humain 1994, PNUD.

Le premier constat est que sur chaque période l'Afrique sub-saharienne a progressé, mais moins vite que l'ensemble du monde. Elle a donc élevé ses niveaux sociaux mais en accroissant son retard sur le reste du monde. La chronologie de cette évolution mérite d'être relevée. La progression mondiale du développement humain s'est relativement ralentie sur la dernière période, en revanche c'est l'inverse qui s'est passé en ce qui concerne l'ASS.

Ainsi, ces données induisent à conclure que (si l'on croit en la pertinence de l'IDH) premièrement la période 1980-92 a été la plus favorable depuis 30 ans en ce qui concerne la progression du développement humain en ASS, et deuxièmement que cette période a été également celle où l'écart entre l'ASS et le reste du monde s'est le moins creusé.

Ces conclusions sont opposées a celles que l'on déduit de l'examen de la seule croissance, ce qui conduit à une vision plus complexe de la période de « crise » que l'Afrique a traversée. Elles sont également opposées, bien que l'IDH soit un des indicateurs les plus usuels des analyses sur le développement, à la vision très fréquente d'une crise parfaitement généralisée.

Croissance et indicateurs socio-économiques

L'examen sur longue période de l'évolution de divers indicateurs sociaux ou économiques donne une vue plus partagée sur les évolutions des pays africains que l'analyse de la simple croissance, comme l'illustre le tableau ci-dessous a propos des pays sahéliens sur la période

Tableau 3 : Evolutions 72-92 d'indicateurs de développement pour les pays sahéliens[3]

---

[1] Soit la grande majorité des 48 pays africains à l'exception des tout petits pays.
[2] C'est à dire l'IDH moyen de fin de période moins l'IDH moyen de début de période.
[3] Tableau extrait de Bossard, Naudet 1996.

	PIB/hbt[4]	scolar. prim[5].	Mort. infant.[6]	Espér vie[7]	Accès eau[8]	Conso energie[9]	Taux monét[10].	Exp/hbt [11]
Burkina	++	++	++	+	+++	++	+++	+++
Cap vert	+++	n.d.	+++	+	++	—	+	n.d.
Tchad	=	++	++	+	n.d.	=	+++	+
Gambie	+	+++	++	+	+++	++	=	-
Guinée Bissau	-	-	++	+	++	+	n.d.	—
Mali	-	=	++	+	+++	+	++	+++
Mauritanie	-	+++	++	+	+++	=	+++	=
Niger	---	++	++	+	+++	+++	+++	++
Sénégal	-	++	++	+	n.d.	-	++	-

Source : World Tables, Social Indicators of Development, African Development Indicators.

Evolution 72-92 : +++ supérieure à 100% ++ entre 25% et 100% + entre 5% et 25%
= entre -5% et 5% - entre -5% et -20% -- entre -20% et -50% — inférieure à -50%

La physionomie de ce tableau montre des évolutions plutôt tournées vers le progrès. Cela est très net en ce qui concerne les indicateurs sociaux. En revanche, le PIB par tête a connu une évolution fréquemment négative. On peut sans doute affirmer que dans la région sahélienne, les progrès ont été beaucoup plus évidents dans les domaines sociaux et dans l'évolution des modes de vies que dans le domaine économique.

Mais, on ne peut également exclure que, dans certains cas, les résultats enregistrés par les systèmes de comptabilité nationale minorent significativement les évolutions économiques[12]. Il est difficile de comprendre comment le PIB par habitant du Niger a pu diminuer de plus de la moitié entre 1970 et 1992, alors que les exportations par tête progressaient de plus de 25%, que le taux de monétarisation de l'économie triplait presque et que la consommation d'énergie par habitant faisait plus que doubler. Ou encore, comment le niveau de vie a pu reculer de 17% au Mali sur la même période, tandis que les exportations par tête étaient multipliées par 2.3, que le taux de monétarisation progressait de moitié et que la consommation d'énergie par habitant grimpait de 30%[13].

Niveau de vie et conditions matérielles de vie

Il serait intéressant sur longue période de comparer l'évolution du niveau de vie, tel que calculé par les agrégats macro-économiques, et l'évolution de quelques conditions matérielles de vie (habitat, patrimoine, ration alimentaire, habillement, etc...). Cela est hélas rarement possible.

---

[4] PIB par habitant en monnaie locale constante.

[5] Taux de scolarisation primaire. La donnée du cap Vert n'a pas été retenue car l'évolution concernait des taux supérieurs à 100% et n'avait donc pas de signification simple.

[6] Taux de mortalité infantile. C'est la progression inverse de celle de l'indicateur qui figure dans le tableau.

[7] .Espérance de vie à la naissance.

[8] Pourcentage de population ayant accès à l'eau potable

[9] Consommation d'énergie par habitant en équivalent pétrole, non compris la consommation d'énergie traditionnelle (bois de feu).

[10] Masse monétaire sur PIB.

[11] Exportations de marchandises calculées en dollars constants rapportées à la poulation.

[12] Cette hypothèse a été largement défendue et illustrée notamment dans l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest. CILSS/Club du Sahel/BAD. 1994.

[13] Brunet-Jailly (1995 page 230) remarque a propos du Mali : « Il faut bien admettre que, malgré a très faible croissance économique des 20 dernières années, malgré les deux crises agricoles dramatiques, malgré l'effondrement matériel et moral du système de santé publique, aucun indicateur ne traduit la terrible détérioration de l'état de santé que l'on pouvait redouter. »

Toutefois, une analyse, faite par Antoine et al (1995), de l'évolution des conditions d'habitation à Dakar entre 1955 et 1989 permet une intéressante comparaison.

Les statistiques internationales des annuaires de la Banque Mondiale relèvent sur la période 1960-1990 une croissance par habitant de 2.7% en moyenne annuelle (2.5% sur 1960-70 et 1970-80 et 3.2% sur 1980-90), inférieure à la vitesse de croissance de la population. Le niveau de vie moyen au Sénégal est donc en 1990 près de 10% inférieur à ce qu'il était en 1960. Dans le même temps la population urbaine a considérablement augmenté dans le pays, passant de 28% de la population en 1960 à 43% en 1990. Si l'on fait par exemple l'hypothèse que l'écart de revenu entre ville et campagne est resté constant dans un rapport de 1 à 4 sur cette période, on en déduit que le niveau de vie urbain moyen aurait chuté de plus du quart entre 1960 et 1990.

A l'inverse Antoine et al (1995) comparant deux enquêtes habitat menées à Dakar en 1955 et 1989 constatent une amélioration considérable de l'habitat. Les maisons en bois et en paille représente 8% de l'habitat en 1989 contre 69% en 1955. La proportion d'habitations alimentées en eau et électricité a considérablement augmenté : si l'on exclut les habitations de haut standing toutes alimentées, la proportion des autres habitations recevant l'électricité est par exemple passée de 8% à 39%. Tout cela s'est déroulé avec une légère densification de l'espace, et notamment du nombre de personnes par pièce, mais sans, selon les auteurs, que la proportion de concessions surpeuplées n'augmente.

Ces deux analyses des mêmes évolutions sont-elles conciliables ?

1.2. Confrontation de divers systèmes statistiques

Une deuxième source de réflexion est de confronter les données de comptabilité nationale avec d'autres systèmes statistiques fournissant des données de même ordre : production, consommation, revenus, etc...

Comptabilité nationale et enquête de consommation

Il est bien connu que les systèmes de comptabilité nationale ont les plus grandes difficultés à estimer l'activité des ménages (production, consommation, investissement). En général la consommation des ménages est obtenue par solde et l'investissement des ménages le plus souvent quasiment omis. Les enquêtes de consommation devraient fournir un point de repère solide pour baser les comptabilités nationales. Or une simple comparaison ponctuelle des niveaux de consommation et de dépenses des ménages (y compris la valorisation au prix producteur de l'auto-consommation) données par les enquêtes ménages et par les comptabilités nationales met en avant des différences tout à fait anormales.

Tableau 4 : Comparaison des sources enquêtes ménages et comptabilité nationale pour le calcul des dépenses et consommation par tête

	Date	Unité	Dépenses par tête (enquête ménage)	Consommation privée par tête (comptabilité nationale)
ZAMBIE	1991	1000 Ksha	3.700	13.000
OUGANDA	1992-93	1000 Shil	13	165
TANZANIE	1993-94	1000 Ksh	106	28
AFRIQUE DU SUD	1993-94	Rand	400	5800*

SIERRA LEONE	1989-90	Leone	2.275	13.200
NIGERIA	1992-93	Naira	745	3.800
NIGER	1989-93	1000 FCFA	58	64
KENYA	1992	Ksh	8.800	6.900
GUINEE BISSAU	1991	1000 GB Peso	250	830
GHANA	1991-92	1000 Cedis	170	150
CENTRAFRIQUE	1992-94	1000 FCFA	54	98*
BURKINA FASO	1994-95	1000 FCFA	67	66*

Sources : World Tables, African Development Indicators1996

NB : Lorsque l'enquête est étalée sur plusieurs années, l'estimation de la consommation est obtenue en faisant la moyenne des années concernées.

** signifie qu'il s'agit des données 1993, dernière année de comptabilité nationale publiée par les annuaires internationaux.*

De multiples raisons peuvent expliquer les différences entre les données d'enquête et les données de comptabilité nationale (différence entre dépenses et consommation, date de collecte dans l'année en cas de forte saisonnalité ou de forte inflation, difficulté de l'estimation de l'autoconsommation, etc...). Il reste que la simple lecture de ces données est suffisante pour montrer la difficulté de concilier les approches d'enquêtes ménages et de comptabilité nationale. Chaque cas mériterait d'être discuté individuellement, mais l'impression globale est que l'on ne peut que rarement valider les données comptables à l'aide des données d'enquête sur les ménages (et vice-versa).

Le cas particulier de la Côte d'Ivoire mérite d'être analysé. Plusieurs enquêtes nationales de consommation y ont été menées couvrant une période d'analyse de près de 20 ans. Il est intéressant de confronter leurs résultats avec ceux de la comptabilité nationale[14].

Graphique 1 : Evolution de la consommation par Tête en Côte d'Ivoire selon les enquêtes ménages et la comptabilité nationale

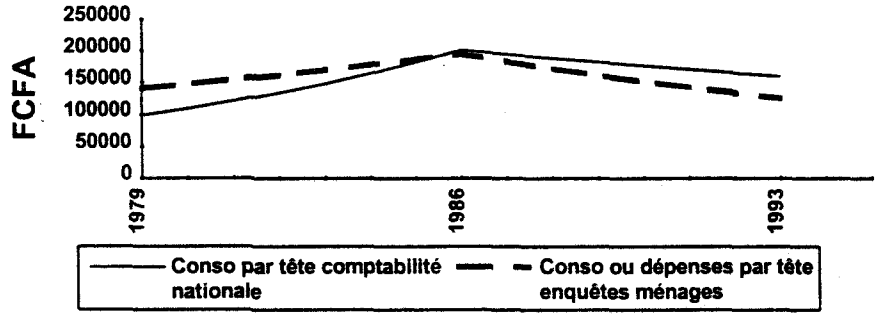

Source : Enquêtes de consommation[15], World Tables Banque Mondiale

Les deux courbes présentées semblent à première vue assez proches. Pourtant elles traduisent des dynamiques bien différentes. La consommation issue des enquêtes ménages progresse largement sur la période (+62% en valeur courante entre 1979 et 1993), alors que celle issue de la comptabilité nationale diminue globalement (-11% sur la même période).

[14] On remarquera que les données de consommation par tête (ou de dépenses pour 1995) issues des enquêtes ménages ne sont qu'imparfaitement comparables car couvrant des champs pas tout à fait identiques.

[15] Sources Enquête Budget Consommation 1979. Le budget des ménages africains de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan. Côte d'Ivoire. 1986. Enquête permanente auprès des ménages. Résultats définitifs année 1986. Ministère du Plan. Côte d'Ivoire. 1988. African Development Indicators 1994-95. World Bank. D'après Enquête prioritaire. Ministère du Plan. Côte d'Ivoire 1994.

Cette discordance peut également se percevoir à travers l'évolution du coefficient budgétaire affecté à l'alimentation passant de 68% en 1979, dont 35% d'autoconsommation, à 59% en 1993, dont 23% d'autoconsommation. Cette évolution s'accommode mal avec la chute de 43% du PIB par tête à prix constant reportée sur la même période par les sources de la comptabilité nationale.

Valeur ajoutée et production agricole

On possède deux sources permettant de suivre les évolutions agricoles des pays en développement. D'une part les comptabilités nationales relevées et mises en cohérence dans les annuaires de la Banque Mondiale et d'autre part les bilans agricoles synthétisés dans une base de données internationale par la FAO. Ces deux bases de données donnent des indicateurs très différents : la valeur ajoutée agricole basée sur les prix des différentes denrées et la production nette nationale exprimée en unité nutritionnelle comme la calorie. Il est intéressant de comparer pour les principaux pays d'Afrique de l'Ouest les évolutions retenues par ces deux indicateurs.

Graphique 2 : Dynamiques agricoles et alimentaires selon les statistiques de production et de comptabilité nationale

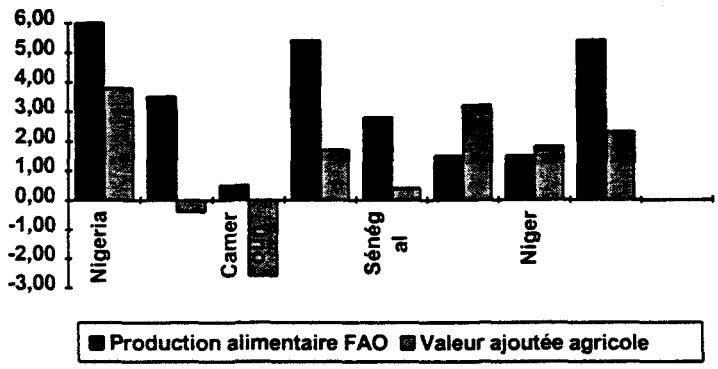

Source : Annuaire FAO production vol 47 1993. World Tables

Il n'y a très probablement aucune contradiction entre ces deux sources de données qui ne qualifient pas la même chose : la valeur ajoutée agricole dans un cas, la production alimentaire dans l'autre. Il est pourtant intéressant de les confronter car elles montrent deux images très différentes d'un même phénomène qui est la dynamique agricole ouest-africaine. La croissance de la valeur ajoutée agricole est le plus souvent inférieure à celle de la production alimentaire et également souvent au rythme de croissance de la population. A l'inverse, l'indice de production alimentaire montre des évolutions parfois très positives : 6% de croissance annuelle sur 11 ans pour la Nigeria suffit à donner l'image d'une dynamique de l'agriculture positive en Afrique de l'Ouest.

1.3. Des évolutions improbables

Dans certains cas, bien que l'on ne puisse les comparer à des sources alternatives, les simples tendances retenues pour l'évolution des économies africaines apparaissent difficilement crédibles. On peut voir cela à travers deux exemples : l'évolution globale de l'agriculture et celle des services.

Un bilan alimentaire que l'on a du mal à solder

Depuis plus de 35 ans les annuaires internationaux reportent des rythmes de croissance de la valeur ajoutée agricole en ASS inférieurs au rythme de croissance de la population. Sur la période 1965-1980, on trouvera plusieurs estimations divergentes de cette croissance dans les annuaires

internationaux de la Banque Mondiale : le rapport « De la crise à la croissance durable » (1989) reporte le chiffre de 1% en rythme annuel moyen, le rapport sur le développement dans le monde 1992 propose 2% pour la même donnée sur la même période; enfin le rapport « Un continent en transition » (1994) donne une estimation de 1.6%.

En retenant ce dernier chiffre, à la fois médian et le plus récent, et en y adjoignant la croissance enregistrée sur la période 1980-94 estimée à 1.4%, on aboutit à une progression moyenne de 1.5% annuelle, soit une progression totale de 50% sur une période 29 ans. Dans le même temps la population progressait de 130%. Les données de long terme relatent une inadéquation fondamentale entre le croissance de la population et celle de l'agriculture.

Comment cette divergence de rythme est-elle possible ? Il faudrait tenter d'établir un bilan rendant compatible ces données, tenant compte de la diminution des exportations agricoles, de l'évolution des prix agricoles et de l'évolution des disponibles alimentaires par habitant (qui ont peu varié selon les annuaires internationaux). Cela reste un travail à effectuer. Mais il est peu probable, au vu de la faible croissance agricole, que l'on puisse solder ce bilan sans une très forte hausse des importations alimentaires africaines.

Or ces importations sont faibles et faiblement croissantes. Selon la CNUCED, les importations alimentaires de l'ASS s'élevaient en 1991 à 16$ par habitant (moins de 5% du PIB par habitant) contre 5$ en 1970 (3% du PIB par habitant) en valeur courante. La croissance ainsi enregistrée était la plus faible de toutes les régions du monde[16].

Une urbanisation qui ne fait pas progresser les services

Pour bon nombre de pays africains, la structure actuelle du PIB, pour le moins en ce qui concerne les services, est très proche de celle des années 1960.

Tableau 5 : Part des services dans le PIB 1960-1994

	1960	1994
Nigeria	26	25
Côte d'Ivoire	43	32
Zimbabwe	47	48
Sénégal	59	63
Tchad	36	35
Tanzanie	32	26
Ouganda	36	37
Madagascar	53	52
Congo	60	46

Source : Rapports sur le développement dans le monde. Banque Mondiale

Ce constat n'est pas vrai pour tous les pays africains. Certains ont enregistré des progressions importantes de la part des services dans le PIB, comme le Burkina ou le Bénin. Mais il est néanmoins assez généralisé et concerne certains des pays les plus importants de la région. Comment une telle évolution peut-elle être compatible avec la progression formidable de l'urbanisation (et du secteur informel) dans la région qui est passée de 15% de la population à 31% sur la même période.

[16] Ainsi, le ratio entre les importations alimentaires en valeur courante 1991 et 1970 vaut, selon les données CNUCED, 5.8 pour l'Afrique sub-saharienne contre 6.3 pour l'Amérique Latine, 8.3 pour les pays industrialisés, 9.3 pour l'Afrique du nord et 9.8 pour l'Asie.

Dans certains pays, les évolutions apparaissent réellement fantaisistes. Ainsi, la Côte d'Ivoire serait un pays tout aussi agricole en 1994 (en termes de part de l'agriculture dans le PIB), qu'en 1960, malgré une population rurale qui est passée de plus de 80% de la population totale à 50%. De même, si l'on rapporte au Nigeria la valeur ajoutée des services par habitant non agricole à l'indice des prix à la consommation, on constate que ce ratio a diminué de 78% sur la période 1970-92 !

Cette mauvaise prise en compte des services dans les comptabilités nationales pourrait être l'origine d'une perception erronée de la croissance de long terme en Afrique.

1.4. Des activités oubliées

Un certain nombre d'activités semblent en partie oubliées dans les bilans comptables des pays africains. C'était le cas du secteur informel qui depuis un moment reçoit une attention grandissante, et est sans doute de mieux en mieux traité. Mais d'autres types d'activités commencent à peine à susciter l'intérêt des comptables nationaux. On peut voir cela à travers l'exemple des petites entreprises et des activités maraîchères.

Les petites entreprises

Depuis toujours, les comptes nationaux sont en premier lieu basés sur les comptabilités des entreprises dites modernes. Depuis le début des années 1980, l'attention se porte de plus en plus vers le secteur informel, et des enquêtes permettent dans certains pays de situer le niveau (beaucoup plus difficilement l'évolution) de la contribution de ce secteur à l'économie. Mais, ces deux secteurs informel et moderne ne forment pas une partition de l'économie. Ils laissent la place à un secteur intermédiaire, composée de petites entreprises remplissant certaines conditions d'intégration à la vie économique formelle et pas d'autres. Le commerce, la bâtiment, le transport, l'agriculture, l'aviculture ou les services sociaux privés donnent des exemples d'activités où ces entreprises intermédiaires foisonnent.

Cet oubli était justifié par l'hypothèse que la contribution à l'économie de ces entreprises était faible. Le secteur intermédiaire était le « missing middle ». Cette hypothèse n'a pourtant jamais reçu de preuve statistique convaincante. Le fondement empirique du missing middle africain apparaît particulièrement maigre[17].

Une enquête récente sur Madagascar a permis de mettre en avant l'importance de la contribution des petites entreprises à l'économie de la capitale et même à l'économie nationale[18]. Ainsi ces entreprises, à la frontière des secteurs informel et moderne, contribuaient en 1994-95 à 8% de l'emploi total du pays (contre 15% pour les moyennes et grandes entreprises) et au cinquième de la valeur ajoutée du secteur secondaire à Antananarivo.

Cet exemple n'est sans doute pas généralisable, mais il est indéniable qu'il existe une part non négligeable, et parfois fortement dynamique, des économies africaines qui est absente des relevés statistiques.

Les cultures agricoles secondaires

La plupart des systèmes statistiques sont tournés vers le mesure des principales activités agricoles traditionnelles : céréales, tubercules, élevage transhumant. Pourtant l'agriculture a connu

[17] Voir S. Marniesse, J.D. Naudet 1997.
[18] J.D. Naudet 1996.

de profondes transformations au cours des décennies passées en Afrique. De nombreuses activités sont apparues ou se sont développées : maraîchage, élevage de case, fruiticulture, horticulture et même pisciculture. Ces activités ne disposent pas de « système statistique » pour les mesurer alors que des efforts considérables ont été entrepris dans le domaine des cultures céréalières. De même que pour les petites entreprises, on semble faire souvent l'hypothèse que ces activités sont mineures et contribuent peu au PIB national. Ce n'est sans doute plus vrai. Le tableau ci-dessous est issu de l'enquête 1991-92 sur les priorités au Sénégal.

Tableau 6 : Revenus monétaires totaux par variétés : Sénégal

	Revenus annuels des ménages 1991-92 (milliards de fcfa)
Arachide	25.9
Mil	1.4
Riz	1.9
Maraîchage	7.2
Fruits	1.6

Source : Enquête sur les priorités au Sénégal 1993, in Naudet (1996)

On constate que les revenus paysans issus du maraîchage et de la fruiticulture sont plus de 2.5 fois supérieur à ceux provenant des céréales. Une nouvelle fois, il y a là un gisement d'activités sans doute mal intégré dans l'évaluation de la croissance de long terme de l'ASS.

2. Peut-on réduire le fossé "micro-macro" ?

Si les données macro-économiques ne traduisent pas bien les évolutions retracées par des indicateurs spécifiques, ou par des évolutions micro-économiques, il est tentant de se replier sur ces deux types de données, en délaissant toute approche macro. Ce serait se priver d'une approche féconde (par. 2.1.), mais qui doit être améliorée pour être pertinente (par. 2.2.).

2.1. L'approche macro est-elle utile ?

Nous utilisons ici le terme d' "approche macro" pour désigner toute méthode analytique qui s'efforce de considérer l'ensemble étudié comme un tout structuré (comme un système) et d'en décrire les principales interrelations (celles qui ont un impact majeur sur l'évolution du système).

Le principal avantage de l'approche macro, lorsqu'elle est bien menée, tient en un mot : cohérence. En effet, le cadre de la comptabilité nationale met en évidence les incohérences nées de la disparité des sources et des erreurs d'observation. Les équilibres ressources-emplois et les comptes d'agent contraignent à un contrôle de l'information collectée et à effectuer des arbitrages raisonnés.

Lorsqu'une modélisation, même très simple ("quasi-comptable"), est effectuée sur la base des comptes nationaux, l'effet de mise en cohérence est redoublé et permet de générer des estimations nouvelles. Un cas typique de cette fécondité concerne l'évolution du secteur informel. La plupart du temps, en effet, on ne dispose sur ce secteur que d'enquêtes ponctuelles, dont l'ampleur et la méthodologie varie. Il est, de plus, fort difficile de trouver des indicateurs qui permettraient de décrire l'évolution de ce secteur sur la base d'enquêtes légères.

Les projections macro-économiques permettent de limiter l'incertitude en se situant à un niveau d'équilibre général . Le bouclage revenus-consommation-production permet d'estimer la croissance du secteur informel à partir de l'évolution de la demande finale. Cette demande inclut naturellement celle que les ménages du secteur informel s'adressent à eux-mêmes. Comme la croissance éventuelle du secteur informel se traduit nécessairement par des "fuites" vers le secteur formel (achats d'intrants locaux et importés, placements financiers), l'observation de ces indicateurs conjoncturels permet de valider l'estimation, lorsqu'ils sont disponibles. Mais ces indicateurs ne permettent pas un suivi direct : par exemple, le suivi de la consommation apparente de ciment (même dans des situations sans fraude importante) ne permet pas de rendre compte immédiatement de l'évolution de l'activité de la branche de la construction informelle (tâcherons, micro-entreprises). Il faut pour cela exclure la consommation du secteur des administrations, ainsi que celle du secteur privé "formel". Or la mise en cohérence dans un modèle macro contraint précisément à rendre les évolutions compatibles. C'est une analyse de ce genre qui permet, par exemple, d'identifier les limites à la croissance du secteur informel dans des économies sous ajustement (Cogneau, Razafindrakoto et Roubaud, 1994).

Ce type d'analyse peut être illustré par l'estimation des évolutions subies par les économies de la zone franc après la dévaluation de 1994. En ce qui concerne le secteur informel, la contraction ou, au contraire, l'expansion du secteur sont a priori également plausibles. Si l'effet de substitution des biens locaux aux biens importés est fort et que les effets de relance sur la production de biens échangeables sont importants, l'expansion du secteur informel est probable. Inversement, si la contraction des revenus réels est l'effet dominant et que la substitution est réduite, tant au niveau de l'appareil productif (biens d'équipement, consommations intermédiaires) qu'au niveau de la consommation, c'est la contraction du secteur qui devient l'hypothèse la plus probable.

Il n'est pas aisé de trancher entre ces hypothèses. Lorsque des enquêtes existent, elles portent souvent sur des sous-ensembles qu'il est difficile d'extrapoler. L'approche macro permet d'obtenir l'évolution estimée comme le résultat d'un ensemble d'hypothèses. Par exemple, au Burkina Faso, l'utilisation d'un modèle classique de court terme (l'Instrument Automatisé de Prévision ou IAP, destiné à l'élaboration des budgets économiques) permet de décrire l'évolution probable. L'IAP est fondé sur un bouclage ressources-emplois et un Tableau Entrées Sorties (TES), qui génère donc de fortes contraintes de cohérence, même si les structures utilisées restent, dans une certaine mesure, manipulables par l'utilisateur. Les estimations effectuées en juillet 1996 à l'aide de l'IAP débouchaient sur une contraction du PIB en volume du Burkina Faso de l'ordre de 2,5 % en 1994, suivie d'une reprise de 4,4 % en 1995 (MEF-GTZ, 1996). Toujours d'après la maquette IAP, l'évolution du secteur de la micro-entreprise artisanale ou P.M.E. informelle aurait été tout à fait inverse : croissance volume de 2,6 % en 1994 suivie d'une réduction de -0,3 % en 1995. Quant à l'évolution des services traditionnels (essentiellement constitués par les marges des commerçants), leur évolution en volume serait encore différente : -6,5 % en 1994, 6,3 % en 1995.

Des estimations de ce type ont évidemment un intérêt majeur : elles comblent un vide, elles permettent de retracer des évolutions très récentes, ou des évolutions pour le futur proche, ce qui permet de fonder une politique économique si le besoin s'en fait sentir.

Il ne s'agit cependant, bien évidemment, que d'estimations. Celles-ci ne peuvent ni ne doivent remplacer les recensements périodiques, mais elles peuvent orienter le contenu des enquêtes intermédiaires : celles-ci devraient être axées sur les paramètres de la projection, de manière à

permettre de prendre en compte correctement l'évolution des coefficients structurels (coefficients de consommations intermédiaires, locales et importées, part des différents produits dans la consommation, élasticités).

Si, malgré ce qui vient d'être dit, l'approche macro reste décevante, c'est parce qu'il demeure très difficile, dans un cadre comptable rigide, d'introduire une représentation pertinente de la souplesse de l'adaptation des moyens aux fins qui caractérise de vastes secteurs des économies en développement. L'approche par la prise en compte explicite des comportements micro-économiques (comme dans les modèles d'équilibre général calculable) améliore certainement la compréhension à ce niveau, à condition que les comportements soient suffisamment stables, leurs paramètres établis sur la base d'enquêtes, et que ces comportements ne soient pas modifiés par les décisions prises.

Le point le plus sensible de l'analyse consiste à passer des données quantitatives sur les moyens aux données sur les résultats. Ce qui est entre les deux, c'est l'efficacité des systèmes, l'inventivité de la population, etc. Or les périodes de crise sont des moments où précisément la relation entre les moyens et les résultats se modifie profondément.

Il est alors difficile de trouver, par exemple, une relation causale simple entre l'évolution des dépenses publiques dans les domaines sociaux et les indicateurs sociaux correspondants. L'analyse de Brunet-Jailly (1995) sur les indicateurs de la santé au Mali suggère qu'il n'y a guère de relation observable entre ces indicateurs et les dépenses de santé publique telles qu'elles figurent dans les documents de finances publiques.

Une telle difficulté analytique est en partie induite par la convention des Comptes Nationaux qui fait que la production de biens publics est "mesurée" par les dépenses publiques. Mais il ne faut pas oublier que l'utilisation efficace ou non des moyens peut conduire à des situations tout à fait différentes. Dans ce cas, ce ne sont pas les données macro qui sont décevantes, mais les schémas implicites d'interprétation qui sont à repenser.

2.2. Sous quelles conditions les approches micro peuvent-elles être intégrées aux approches macro ?

Il résulte de ce qui précède que le gain de cohérence lié aux approches "macro" ne peut se manifester pleinement que si celle-ci est capable d'intégrer les informations produites aux niveaux micro ou méso. Ceci ne va pas de soi, car les données collectées à ces deux niveaux ne sont pas forcément utilisables dans une approche macro.

L'importance d'une bonne intégration des données de terrain et des enquêtes aux approches macro, comptes nationaux et modèles, est d'autant plus grande que la construction traditionnelle des comptes nationaux en Afrique se réduit souvent à une simple évaluation des valeurs ajoutées.

De l'évaluation des valeurs ajoutées aux comptes nationaux.

Dans la plupart des pays d'ASS, les comptes nationaux ne résultent pas d'un arbitrage entre des évaluations indépendantes obtenues à partir d'approches différentes (traditionnellement : production, revenus et consommation, auxquelles on pourrait ajouter l'approche monétaire). De

plus, les modèles utilisés, comme les méthodes d'évaluation de projet, ont surtout mis l'accent sur les relations inter-industrielles au détriment de l'analyse de la demande finale.

J-M. Cour (1984, 1989, 1990) a signalé depuis longtemps que les comptes nationaux en Afrique ne représentent souvent qu'une évaluation de la valeur ajoutée "visible" (formelle), et qu'elle avait souvent tendance à minimiser les revenus (dans les cas extrêmes, les revenus par habitant ainsi établis sont inférieurs aux seuils de survie). Il a donc préconisé d'inverser la réflexion, en partant d'estimations de la consommation, pour retracer ensuite, si possible, l'origine des ressources ainsi consommées. Dans la mesure où une part croissante, et déjà souvent majoritaire des biens et services consommés a pour origine le secteur informel, une telle approche se trouve largement justifiée. Le problème est qu'elle ne peut généralement fournir que des estimations assez grossières, faute d'enquêtes adéquates.

Réaliser des enquêtes "orientées macro"

La plupart des enquêtes sur les budgets et la consommation des ménages sont orientées vers deux objectifs : une "amélioration" de l'indice des prix, d'une part, l'analyse de la pauvreté de l'autre. Le premier objectif correspond souvent à la demande exprimée par les services statistiques africains, et conduit généralement à des résultats décevants. En effet, une modification des coefficients, même substantielle, ne change guère les résultats (Scott 1993). Ceux-ci ont d'ailleurs un caractère fortement décoratif, étant donnée l'absence presque générale d'indexation des salaires, du moins en Afrique francophone. Plus profondément, c'est oublier que l'indice des prix n'est qu'un indicateur relatif à une abstraction (le ménage moyen, etc.), en soi assez arbitraire. En tout état de cause, un gain aussi réduit ne saurait justifier les sommes considérables nécessaires à ce type d'enquêtes.

Les approches liées à la pauvreté ont, au contraire pour origine le souci des bailleurs de fonds, et notamment des organisations internationales, d'échapper au reproche de promouvoir un ajustement qui aggrave la condition des plus pauvres. Les enquêtes sont alors censées répondre avant tout aux deux questions : "comment évolue le nombre de personnes situées sous la ligne de pauvreté" et " à quelle distance de cette ligne sont-elles ?". Là aussi, les sommes dépensées semblent considérables par rapport à ce qu'il serait possible d'apporter comme aide directe aux populations démunies, en dehors de toute tentative de ciblage.

Etant donné le coût important des enquêtes, il serait donc important qu'elles puissent être utilisées aussi à des fins plus permanentes. Or la diversité des objectifs poursuivis les rendent souvent inexploitables du point de vue macro-économique. Il suffit pour s'en rendre compte de comparer les données extrapolées avec celles qui sont les mieux connues au niveau macro, comme les productions commercialisées achetées par des organismes publics, par exemple.

Pour partie, il s'agit de problèmes d'échantillonnage. Mais tous les problèmes ne viennent pas de là : souvent, l'impossibilité d'utiliser les données au niveau macro vient de la conception de l'enquête elle-même. Plusieurs travers apparaissent fréquemment :

- les catégories de produits sont des nomenclatures standards. Ceci n'est généralement pas pertinent du point de vue macro-économique, car ce qui est capital à ce niveau, c'est la possibilité de retracer des circuits (production-revenus-consommation). De ce point de vue, un produit importé n'est pas équivalent à un produit local, même s'il a exactement les mêmes caractéristiques physiques

(il faut donc distinguer soigneusement le riz local du riz importé, par exemple, même dans l'hypothèse où il n'y aurait pas de différence qualitative). De même un produit réalisé au sein du secteur "informel" doit être soigneusement distingué d'un même produit réalisé par l'industrie formelle locale, ou importé, même s'il entre dans la même catégorie statistique.

- le mélange dans les questionnaires entre les nomenclatures de biens et les motivations socio-économiques. Du point de vue du circuit macro-économique, les motivations sont importantes, mais insuffisantes. Exemple : dire que les personnes enquêtées dépensent telle somme pour les funérailles est intéressant, mais inutilisable tant qu'on ne précise pas les types de biens consommés en ces occasions.

- la focalisation des enquêtes sur certaines catégories de la population. Pour diverses raisons, les enquêtes se polarisent sur certains groupes cibles, souvent les pauvres, les populations rurales. Or du point de vue macro-économique, des informations également précieuses sont celles qui concernent les ménages, peu nombreux, qui disposent du pouvoir d'achat le plus élevé. Ce sont eux qui consomment le plus, qui emploient une part importante de la main d'oeuvre, et dont les modifications des dépenses peuvent avoir les effets les plus importants sur le niveau de vie des autres ménages.

- l'absence de prise en compte de certains flux considérés a priori comme dépourvus d'intérêt, comme les transferts (Mahieu 1990), ou de certaines catégories sociales, comme les salariés agricoles (Sindzingre 1997), ou de certains types de biens ou services, dont l'importance est jugée secondaire (transport asin, consommation de viande canine, etc.)

- le manque de cohérence interne. Toujours dans l'optique de mise en lumière des circuits, il est regrettable que de nombreuses informations ne puissent être utilisées parce que l'enquête fournit des évaluations divergentes de la même grandeur. Par exemple, les flux qui vont des ménages aux ménages (comme les transferts) devraient être parfaitement retracés par les enquêtes ménages. C'est rarement le cas : comme on le sait, les enquêtés sont souvent affectés d'un biais : ils déclarent plus facilement ce qu'ils donnent que ce qu'ils reçoivent, par exemple. Il faut donc élaborer soigneusement les questionnaires pour surmonter ce problème autant que possible.

Une partie de ces dysfonctionnement se produisent parce que les utilisateurs des enquêtes ne sont pas associés systématiquement à leur conception. Dans l'optique qui vient d'être développée, l'amélioration de la situation passe par une participation active des macro-économistes à l'élaboration des enquêtes, afin d'y introduire dès le départ leurs préoccupations et garantir que les données pourront être utilisées à leur niveau.

L'approche macro est une question de méthode, pas d'objet.

Il faut enfin souligner que c'est d'approche qu'il s'agit, et non de discuter de la pertinence de tel ou tel niveau. Des études locales peuvent être réalisées avec une approche macro, en ce sens que la réalité locale (d'une ville, d'une province) peut être décrite en utilisant les mêmes instruments de mise en cohérence que ceux qui sont utilisés au niveau de l'économie tout entière. C'est ce qui avait été fait notamment lors de l'établissement de comptes régionaux pour la Côte d'Ivoire dans les années 1970 et 1980 (SEDES-Ministère du Plan 1982).

Ceci peut se révéler très utile dans les pays en développement lorsque les particularités locales sont tellement fortes qu'elles risquent de fausser toute interprétation globale. Par exemple, lorsque l'on cherche à déterminer des tendances à long terme de l'agriculture dans les pays sahéliens, il est certainement souhaitable d'établir des modèles séparés pour les régions en voie de désertification et les régions qui restent arrosées. C'est une banalité si l'on s'en tient à la seule analyse prospective des conditions climatiques. C'est déjà beaucoup plus complexe si l'on tient compte des conséquences sur les migrations. Mais une analyse plus fine montre que ces situations ont aussi des conséquences en matière de comportement des producteurs. Savadogo, Reardon et Pietola (1995) par exemple, présentent les résultats d'une enquête réalisée au Burkina Faso qui montre que les résultats en termes de comportement face à la mécanisation et aux prix diffèrent très sensiblement selon la catégorie de producteurs agricoles concernés (ceux qui utilisent la traction animale ou seulement le travail manuel) et la zone (guinéenne ou soudano-sahélienne). Chaque fois que cela est possible, il y aurait donc sans doute intérêt à régionaliser, mais en conservant une approche macro pour l'ensemble des composants.

Dans un sens différent, il peut être utile de dépasser le niveau national chaque fois que des interactions forte existent au sein d'un ensemble régional plus vaste : en Afrique de l'Ouest, l'UEMOA, ou encore l'ensemble constitué par le Nigeria et les pays voisins. En ce domaine également, une bonne appréhension macro des phénomènes dépend des données disponibles en ce qui concerne les flux transfrontaliers existants, qu'ils soient formels, ou, le plus souvent, informels.

2.3. Réduire les biais méthodologiques

Les divergences qui viennent d'être évoquées résultent en partie des difficultés de calcul des comptes nationaux à prix constants. En effet, la méthode généralement utilisée en Afrique Sub-saharienne consiste à prendre une année de base (généralement celle où des enquêtes plus approfondies ont été effectuées), et à calculer les évolutions en volume sur la base de l'évolution à prix constants de cette année de référence. Cette méthode est peut-être appropriée pour des périodes courtes, avec de faibles variations des prix relatifs. Mais elle ses révèle inadéquate lorsque de profondes modifications des prix relatifs sont enregistrées, ce qui est notamment le cas durant les périodes de réforme ou d'ajustement structurel. Dans ce cas, comme l'a montré J-P. Azam (1995), une telle méthode minimise les évolutions en volume dans la mesure où les secteurs en croissance sont ceux qui connaissent une augmentation des prix relatifs, mais qui sont (relativement) faiblement valorisée dans la pondération de l'année de base. De plus, les comptes nationaux en volume sont rarement élaborés en effectuant une véritable double déflation (du produit fini et des intrants), ce qui peut aussi minimiser les évolutions en volume.
Il serait donc utile de modifier les modes de calcul, en utilisant de préférence un calcul de l'évolution en volume d'une année par rapport à la précédente. De plus, il serait utile de disposer

d'enquêtes légères mais rapidement exploitées en ce qui concerne l'évolution des prix des intrants et la structure des consommations intermédiaires.

Conclusion :

Le but de cette réflexion n'est certainement pas de critiquer le travail des statisticiens qui participent à la difficile entreprise de construire les comptes nationaux ou de les compiler et mettre en cohérence dans des annuaires internationaux. Il est davantage de contribuer à une connaissance plus réaliste et plus modeste de la croissance de long terme en ASS.

La première conclusion de cette réflexion est que l'on a peu de certitudes sur la réalité de la croissance de long terme de l'ASS. Il est bien entendu possible de dire que la croissance a été lente, notamment par rapport à d'autres régions du monde, et particulièrement depuis le début des années 1980. Mais il n'est guère possible d'avancer beaucoup plus.

La seconde conclusion est que l'image de l'évolution de l'Afrique que l'on a par les statistiques de comptabilité nationale est partielle. La comptabilité nationale présente plus particulièrement certains aspects de la vie économique : le secteur moderne plutôt que le secteur informel ou plus encore le secteur intermédiaire, le commerce extérieur plutôt que le commerce intérieur, les céréales, les tubercules et le grand élevage plutôt que les cultures secondaires et l'élevage de case, l'investissement public et étranger plutôt que l'investissement domestique, le secteur administratif (et parfois celui de l'aide extérieure) plutôt que le reste des services, etc....

Or, il est probable que les activités bien observées de la comptabilité nationale n'ont pas eu une évolution similaire à celles qui sont beaucoup moins bien mesurées. Les points focaux de la comptabilité économique sont aussi ceux qui ont connu les crises les plus fortes, et a contrario les dynamiques probables se sont situées dans des domaines mal observés. La comptabilité nationale conduit à un effet de loupe sur les évolutions de crise et à un effet de voile sur les dynamiques émergentes. Il est dans ce sens fort possible, que les performances de long terme de l'ASS soient sous estimées.

L'analyse des nouvelles tendances des économies africaines ne peut se limiter à une observation d'indicateurs partiels ou à un suivi périodique sur la base d'enquêtes. Ces sources, indispensables, restent souvent lacunaires et ne permettent pas de donner une image cohérente de l'évolution d'ensemble. La nécessité d'une approche plus globale se fait alors sentir, mais les résultats macro-économiques disponibles sont souvent décevants, car l'image donnée est souvent très divergente par rapport aux évolutions retracées par les travaux de terrain ou les divers indicateurs disponibles, notamment les indicateurs sociaux.

Il apparaît alors indispensable, pour combler le fossé, de mieux prendre en compte au niveau macro les données produites aux niveaux micro. Mais ceci implique que ces données tiennent compte déjà de leur possible utilisation au niveau macro.

Références

Antoine et alii (1995), *Les familles dakaroises face à la crise*, ORSTOM/CEPED.

Azam Jean Paul (1995) , « Les effets incertains de l'ajustement structurel sur la répartition des revenus en Afrique sub-saharienne », in Rolph van des Hoeven et Fred Van des Kraaij, *L'ajustement structurel et au-delà en Afrique sub-saharienne,* Karthala.

Banque Mondiale (1989). L'Afrique sub-saharienne : De la crise à la croissance durable.

Banque Mondiale (1995). *A continent in transition : sub-saharan Africa in the mid-1990's.*

Bossard Laurent, Naudet Jean-David (1996). *L'empreinte de l'aide au Sahel.* Club du Sahel/OCDE.

Brunet Jailly (1995). « L'ajustement macro-économique et le secteur de la santé au Mali » in *Environnement macro-économique et santé avec des études de cas des pays les plus démunis.*AUPELF-OMS. ESTEM.

Cogneau Denis, Razafindrakoto Mireille et Roubaud François (1994), « Le secteur informel urbain et l'ajustement au Cameroun, faits empiriques et modélisation économique », 47 pages, Document de travail DIAL (à paraître dans la *Revue d'Économie du Développement*).

Cour Jean-Marie (1984). *Une image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara.* Commission des Communautés Européennes.

Cour Jean-Marie (1989*). The unrecorded economy of Zaire and its contribution to the real economy.* Club du Sahel/OCDE.

Cour Jean-Marie (1990*). The economy of Côte d'Ivoire in a rural-urban perspective : a demo-economic assesment.*AFTIN. Banque Mondiale.

Jacquemot Pierre et Raffinot Marc (1993), *La nouvelle politique économique en Afrique,* AUPELF-UREF, EDICEF.

MEF-GTZ (1996), *Instrument Automatisé de Prévision,* Ministère de l'Économie et du Plan, 24 juillet, Ouagadougou.

Savadogo Kimseyinga, Reardon Thomas, Pietola Kyosti (1995), « Mécanisation et offre agricole dans le Sahel », *Revue d'Économie du développement*, n°2, juin.

Scott Chris (1993), « A propos des pondérations utilisées pour les indices de prix à la consommation », *STATECO*, n°74, pp.49-54.

SEDES-Ministère du Plan et de l'Industrie de la Côte d'Ivoire. Direction du développement régional (1982). *Analyse régionale des comptes économiques pour les années 1975 et 1979.*

Sindzingre Alice N. (1997). Aide et pauvreté : remarques sur les analyses de niveau de vie en Afrique. Mimeo.

Mahieu François Régis (1990), *Les fondements de la crise économique en Afrique,* L'Harmattan.

Marniesse Sarah et Naudet David (1997), *Petites entreprises et missing middle à Antananarivo*, DIAL.

Naudet David (1996), *Le missing middle retrouvé*, DIAL/MADIO.

Naudet David (1996), « Crise de l'économie réelle et dynamique de la demane en Afrique de l'Ouest», in Coussy et Vallin (dir) *Crise et population en Afrique*, CEPED/

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"La corruption en Afrique dans le contexte de crise"

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDANT
EHESS-ORSTOM

ORSTOM **CEDERS**

J.P. Olivier de Sardan (5-1-97)

La corruption en Afrique dans le contexte de crise

Tout le monde, en Afrique même, associe l'accroissement assez général de la corruption au contexte de crise et d'appauvrissement. A cet égard, il faut sans doute distinguer la "grande corruption" (celle qui se pratique au sommet de l'Etat: présidents, ministres, directeurs de services importants, directeurs d'entreprises publiques ou semi-publiques) et la "petite corruption" (celle des policiers, douaniers, commis, infirmiers, secrétaires...). La grande corruption serait une cause (annexe) de la crise ("ils s'enrichissent et pillent l'état pendant que nous souffrons..."), alors que la petite corruption en serait une conséquence ("il faut bien se débrouiller pour manger...).

La "grande corruption", qui porte sur des dizaines ou des centaines de millions CFA, voire des milliards, n'a rien à voir en terme d'échelle, d'espace social et de protagonistes, avec la "petite corruption". Celle-ci est éminemment familière au commun des mortels, qui la cotoient, y ont recours ou en sont victimes quotidiennement. Chaque personne en Afrique, femme ou homme, paysan ou citadin, jeune ou vieux, a une expérience quasi routinière des rapports de corruption (et assimilés), qui font partie du paysage social. Il s'est d'ailleurs développé un savoir-faire populaire, qui est à la base du bon usage des services administratifs, et qui est en quelque sorte indispensable à la survie en milieu post-colonial. Mais cette corruption d'en bas est sans doute économiquement secondaire par rapport à la corruption d'en haut. Celle-ci est à la base des analyses qui associent corruption et accumulation ou corruption et patrimonialisme (le syphonage des ressources publiques par une "bourgeoisie d'état" ou une "aristocratie politique") [1]. Très visible en ses résultats (l'accroissement vertigineux du patrimoine des hauts fonctionnaires et hommes au pouvoir), elle est, à la différence de la "petite corruption", peu visible en ses mécanismes (elle se pratique entre "grands" selon des procédures opaques pour le non-initié). Mais elle n'est pas cependant moins célèbre, dans la mesure où les rumeurs à son sujet sont récurrentes tant dans les journaux que dans les conversations privées, et à la ville comme à la campagne. Cependant, la différence de nature et d'échelle entre la petite corruption et la grande corruption ne doit pas empêcher *aussi* de les considérer comme les deux pôles d'un continuum, ni de rechercher les facteurs communs communs éventuels qui les favoriseraient ou les légitimeraient. Mais ici nous nous intéresserons surtout à la petite corruption.

Nous examinerons d'abord les facteurs qui la relient à la crise, tant économique que politique. Mais nous tenterons aussi de montrer que ces facteurs "exogènes" (du point de vue des acteurs sociaux d"en bas") se conjuguent avec des facteurs "endogènes", autrement dit avec un ensemble de "logiques" (indissociablement culturelles, sociales et économiques), qui sont à l'oeuvre dans les sociétés africaines contemporaines. Cette imbrication rend difficile d'isoler ce qui renvoit à "la crise" générale, et ce qui renvoit aux dynamiques locales.

1. Crises et corruption

[1] Cf. Harsch (1993)

Tant la crise économique (avec les retard de paiement des fonctionnaires, et la baisse de leurs salaires, en particulier du fait de la dévaluation) que la crise politique (dégradation accélérée de l'Etat et de l'administration) contribuent à inciter les fonctionnaires à chercher dans des ressources "illégales" des compensations de revenus, au détriment du fonctionnement "normal" de leurs services, l'exemple venant d'ailleurs d'en haut.

Or la petite corruption est essentiellement liée aux fonctionnaires. Nous entendons par corruption non seulement la corruption au sens strict du terme, mais le "complexe de la corruption", au sens large, qui inclut toute un ensemble de pratiques illicites, techniquement distinctes de la corruption, mais qui ont toutes en commun avec la corruption d'être associées à des fonctions étatiques, para-étatiques ou bureaucratiques, d'être en contradiction avec l'éthique officielle du "bien public" ou du "service public", de permettre des formes illégales d'enrichissement, et d'user et d'abuser à cet effet de positions de pouvoir. On peut aussi citer la définition devenue classique de Nye: "comportements qui, en raison d'une recherche d'ordre privée de gains monétaires ou statutaires (pour soi-même, sa famille, ou une quelconque faction), s'éloignent des devoirs formels des détenteurs de fonctions publiques, ou qui violent les règles s'opposant à certains types de pressions d'ordre privé" [2]. Dans cette perspective, le "complexe de la corruption" inclut le népotisme, les abus de pouvoir, le délit d'ingérence, les détournements de fonds et malversations diverses, le trafic d'influence, la prévarication, les délits d'initié, les abus de bien sociaux, etc. Ces pratiques sont d'ailleurs souvent vues par les populations comme relevant d'une même famille de comportements: n'utilise-t-on pas couramment, dans les parlers français d'Afrique, le terme "bouffer" pour évoquer toute forme illégale d'enrichissement à partir de positions d'autorité (cf. l'équivalent "chop" en "broken english" ou pidgin) ?

Or partout, la corruption (c'est-à-dire le "complexe de la corruption") est devenue, dans la quasi totalité des pays africains, un élément routinier et banalisé du fonctionnement des appareils administratifs ou para-administratifs, du sommet à la base. A ce titre la corruption n'est ni marginale, ni sectorisalisée, ni réprimée, elle est généralisée et banalisée.

Parmi les facteurs structuraux ou contextuels qui semblent avoir favorisé l'extension de la corruption, citons trois d'entre eux, sans doute les principaux [3]:

1. L'impéritie des Etats africains (l'embauche massive de fonctionnaires improductifs après les indépendances suivie de la banqueroute de l'Etat-employeur, l'irresponsabilité et la cupidité des élites dirigeantes) a tout à la fois étalé au grand jour la corruption d'en-haut, et manifesté l'incapacité des pouvoirs publics à contrôler la corruption d'en-bas.

2. Le "sous-paiement" des fonctionnaires, qu'on l'apprécie par comparaison avec les traitements de leurs homologues du Nord de même formation (ils ont de plus en plus une même compétence et aspirent à un même niveau de vie, globalisation oblige...)

---

[2] Nye (1967: 419; notre traduction), cité par Scott (1969: 318), Tignor (1993: 176), Harsch (1993: 33), Médard (1995: 39)... Mény (1992:10-11) propose une définition voisine: "*une forme d'échange social, secret, par lequel des détenteurs du pouvoir (politique ou administratif) monnayent, sous une forme ou une autre, le pouvoir ou l'influence qu'ils exercent en vertu de leur mandat ou de leur fonction*"

[3] Il en est d'autres, plus locaux ou sectoriels : l'existence d'argent facile ici ou là dû à une rente pétrolière controlée par le sommet de l'Etat; la connexion avec les économies de la drogue ou celles basées sur les trafics (Bayart, 1996); la complaisance ou la connivence d'entreprises multi-nationales; les pratiques "barbouzardes", françaises en général. Ces facteurs particuliers se sont d'ailleurs souvent combinés.

ou du fait de la crise économique (endettement, dévaluation et ajustement structurel) a obligé ceux-ci à trouver ailleurs les ressources que leurs salaires n'assurent pas ou plus.

3. L'aide au développement, que l'on pourrait aussi appeler la "rente du développement" [4], a joué un rôle en partie analogue aux rentes pétrolières - voire aux rentes de l'économie de la drogue ou du diamant - en induisant des flux assistancialistes et clientélistes propres à favoriser la corruption; le "système des projets", et la multiplication des ONG, qui ont voulu corriger ces biais en contrôlant plus directement l'usage de ces ressources et en court-circuitant en partie l'Etat, ont abouti à créer des enclaves para-étatiques sécrétant à leur tour leurs propres formes de corruption. De plus, l'inégalité parfois énorme entre les salaires des nationaux engagés par les projets et les salaires de leurs collègues fonctionnaires est un facteur incitatif chez ces derniers à la recherche de revenus complémentaires illégaux...

A cet égard, les types de régimes politiques semblent avoir peu d'influence sur l'extension de la corruption. Sans doute, on préférerait pouvoir affirmer qu'en passant d'un régime dictatorial à un régime démocratique, un pays voit sa corruption baisser; ou qu'un pouvoir qui respecte à peu près les droits de l'homme est moins corrompu qu'un autre qui les bafoue. Malheureusement ces propositions ne sont pas étayables empiriquement, car à chacune on peut opposer autant de contre-exemples qu'on voudra. Régimes pro-occidentaux de parti unique, régimes socialisants ou marxistes-léninistes de parti unique, régimes militaires, régimes démocratiques plus ou moins de façade ou régimes démocratiques "jouant le jeu": on ne voit pas qu'un de ces types ait été plus préservé que les autres, par "nature", de la corruption d'en haut comme de celle d'en bas. Certes chaque type de régime développe certaines formes particulières de corruption: la corruption électorale est liée à la démocratie, de même que le marché noir est lié à des formes bureaucratiques de contrôle des échanges. Mais, au delà de ces formes particulières, l'extension, la banalisation et la généralisation de la corruption semblent s'accomoder de tout type de régime [5]. Par contre, on peut penser que les modes de "gouvernance", ou les "politiques" suivies, à l'intérieur d'un régime donné, ne sont pas sans effet sur les formes pratiques de corruption. Mais il s'agit là d'une autre question.

Cette généralisation et banalisation de la corruption partout où les services étatiques ou para-étatiques entrent en contact avec les populations pénalise évidemment ceux qui sont démunis de tout pouvoir ou ne disposent d'aucun réseau de relation, et qui sont ainsi "rackettés" en permanence. On verra en effet plus loin que c'est surtout l'absence de "capital social" qui est la source majeure d'inégalité. Certes, le manque de "relations" est pour une bonne part corrélé au dénuement économique, mais pas complètement, surtout dans des sociétés où les liens clientélistes sont forts.

La situation se complexifie encore si l'on considère que les pratiques du complexe de la corruption, juridiquement condamnables et largement réprouvées, sont cependant considérées par ceux qui les mettent en oeuvre comme légitimes, et bien souvent comme n'étant pas de la corruption. Autrement dit, la frontière de fait entre ce qui relèverait de la corruption et ce qui n'en relèverait pas est fluctuante et dépend du contexte et de la position des acteurs.

En un sens "la corruption, c'est les autres". Il n'y a que les pratiques dont on se sent victime ou dont on est exclu que l'on dénonce comme corrompues. Celles où l'on joue soi-même un rôle ne donnent jamais lieu à une auto-stigmatisation. Et pourtant... Prenons ainsi l'exemple du couple "corrupteur/corrompu". On sait qu'il faut un corrupteur pour qu'il y ait un corrompu. Le premier est tout aussi coupable aux yeux de la

---

[4] Cf. Olivier de Sardan & Bierschenk (1993);

[5] Rien, hélas, ne justifie l'optimisme de Sarassoro, reprenant la déclaration du Président de l'OUA en 1990: "*l'instauration de la démocratie est le seul moyen de sortir l'Afrique de la corruption*" (1990: 206)

loi que le second. Nous sommes tous des acteurs de la corruption. Quiconque vit en Afrique, quel que soit son statut social, passe une partie de son temps à corrompre, à des degrés divers selon la position qu'il occupe : on corrompt le policier parce qu'on roule la nuit sur un vélo sans phare, le douanier pour éviter la surtaxe, le commis pour avoir plus vite un acte de naissance, le directeur de cabinet pour avoir une autorisation, le ministre pour avoir un marché... Celui qui corrompt auto-légitime son comportement, par exemple en se présentant comme victime d'un système qui l'oblige à ce genre de pratiques, sous peine, sinon, de perdre un temps et/ou un argent insupportable, d'être injustement pénalisé, ou d'être condamné à l'inactivité. Et d'ailleurs tout le monde n'en fait-il pas autant ?... Tout ceci n'est pas faux. Mais celui qui est corrompu a autant de bonnes excuses à sa propre disposition. Par exemple ne lui demande-t-on pas un service, et ce service ne mérite-t-il pas contrepartie ? N'a-t-il pas une famille à nourrir, alors que son salaire n'est pas versé depuis 3 mois ? Et d'ailleurs tout le monde n'en fait-il pas autant ? Tout cela n'est pas faux non plus...

On voit bien que la frontière entre une commission licite et une commission illicite (un "pôt de vin") tend à être tracée différemment selon qu'on en bénéficie soi-même ou pas. On voit bien qu'il y a un continuum, et non un fossé, entre soudoyer quelqu'un, et "remercier" qui vous a rendu service. On voit bien qu'entre obtenir une faveur d'un ami fonctionnaire, faveur qu'on lui "revaudra" en lui rendant ultérieurement un service à son tour, et glisser un billet pour la même faveur à un fonctionnaire qu'on ne connait pas, il n'y a guère de différence que dans la forme, monétaire ou non, de la contre-partie. On voit bien que l'utilisation par un ministre d'agents et de matériel de l'Etat pour finir la construction de sa villa est un scandale pour le mal logé ou pour celui qui n'a pas pu recourir à ces "facilités", mais relève d'un simple avantage de service légitime, guère différent de l'usage d'une voiture de fonction, pour le bénéficiaire qui considère que ce qu'il fait pour son pays est loin d'être payé en retour à sa juste valeur...

Autrement dit, corrupteur comme "détourneur" ou prévaricateur ont le plus souvent de "bonnes raisons" de faire ce qu'ils font, et ils le font en toute bonne conscience morale [6]. Leur attitude n'est pas illégitime à leurs propres yeux, elle ne l'est que vue de l'extérieur, ou pour ceux qui participent éventuellement à la transaction ou à l'opération en position de faiblesse.

Mais je voudrais ici aller plus loin et identifier un ensemble de pratiques sociales courantes, qui en elles-même n'ont rien à voir avec la corruption, mais qui cependant forment un terrain favorable à sa généralisation et à sa banalisation. Ainsi peut-on réintégrer les pratiques de corruption, définies a priori de façon négative par leur illégalité, dans un tissu plus large de pratiques quotidiennes, qui expriment des logiques collectives positives (au moins du point de vue des normes sociales locales usuelles).

[6] C'est ce que souligne Le Vine: ses interlocuteurs "corrompus" n'expriment pas la moindre culpabilité (Le Vine, 1989: 368)

L'enchassement culturel du complexe de la corruption

Six logiques, profondément implantées dans la vie sociale courante, et qui sont au principe de nombre de comportements usuels, semblent avoir des effets sur le complexe de la corruption. Mais il en est sans doute d'autres.

Une logique de la négociation

Certes la corruption a depuis longtemps été analysée comme une "transaction", et à ce titre elle implique évidemment que le montant de la transaction soit l'objet d'un "marchandage", cette forme marchande de la négociation, qui règle la quasi totalité des échanges courants en Afrique. Mais nous voudrions ici aller au-delà de cet aspect. Le marchandage ne s'applique pas seulement au montant des transactions commerciales. Il s'insère dans une configuration plus large de négociations quotidiennes, marchandes et non marchandes, où il ne s'agit pas simplement de négocier à l'intérieur de règles du jeu stables et acceptées par les parties, mais aussi de *négocier les règles elles-mêmes* [7].

Un exemple significatif en est le mariage, en particulier le mariage urbain petit-bourgeois ou aristocratique: non seulement il y a négociation constante sur le montant des prestations que le marié ou sa famille doivent verser (voire sur le montant des contre-prestations), mais aussi il y a négociation permanente, entre les deux familles comme à l'intérieur de chacune, sur la nature même des prestations qu'il convient de prendre en compte, et sur tels et tels aspects des cérémonies. Il n'y a pas consensus sur une bonne partie des règles mêmes de ce "jeu", qui sont sélectionnées, aménagées, ré-inventées au fur et à mesure [8] .

Bien évidemment, l'histoire des pays africains permet de rendre compte de cette instabilité des normes. On le voit dans le domaine juridique, avec la superposition de plusieurs types de droits, hérités de plusieurs périodes : avant la colonisation (droit local/droit musulman, par exemple), sous la colonisation (droit "coutumier"/droit "indigène"/droit français), avec les indépendances (droit national, souvent modifié). Or aucun de ces droits n'est complètement "mort" dans la pratique, et tous peuvent être mobilisés selon les besoins. Il en est de même dans le domaine politique, les différents pouvoirs successifs s'étant plus empilés les uns sur les autres et réorganisés les uns par rapport aux autres que ne s'étant substitués les uns aux autres (co-existence d'autorités politico-religieuses d'origine pré-coloniale, de chefferies administratives d'origine coloniale, d'administrateurs, commandants et préfets d'origine coloniale, de maires ou de délégués d'origine post-coloniale, de représentants du "parti" et autres structures de "masse" d'origine post-coloniale, etc.).

Or les pratiques de corruption tirent parti d'une telle logique de la négociation et du marchandage. Non seulement la corruption au sens strict fait l'objet d'un marchandage, et affecte donc la forme d'une transaction commerciale "normale" et usuelle, mais encore prend-elle bien souvent l'aspect d'une négociation simultanée sur les règles, leur pertinence et la façon de les interpréter. La petite corruption, que nous

---

[7] Cf. S Berry (1994), qui a souligné cette particularité de l'Afrique contemporaine; Lund (1996), de son coté, développe un exemple autour des conflits fonciers. Le fait que la coexistence de plusieurs sytèmes de normes soit un facteur favorable à la corruption a souvent été souligné (cf. par exemple Padioleau, 1975: 45)

[8] Certes il y accord général sur quelques usages restés ou devenus incontournables, comme au Niger la dot et la "valise" (celle-ci étant une "tradition" d'invention urbaine et récente); mais, au-delà de ces quelques repères, la grande variation des usages locaux et les multiples changements intervenus au fil des années ont "ouvert" la gamme des références possibles, ce qui laisse un champ de manoeuvre qu'"oncles" et "tantes" ne se privent pas d'utiliser, chacun pour soi.

connaissons tous pour l'avoir pratiquée, a donc toujours et nécessairement une dimension rhétorique et une forme de joute oratoire autour des normes elles-mêmes (on ne peut simplement glisser 1.000 francs CFA sans mot dire à un policier, il faut nécessairement un palabre autour de la règle de circulation plus ou moins violée). En un sens cette négociation est indispensable pour que la transaction "illicite" puisse se banaliser, se dépénaliser, rentrant en quelque sorte dans le lot commun des négociations quotidiennes routinières. Plus généralement, *le flou dans les normes ou la coexistence de plusieurs systèmes de normes, en multipliant les marges de négociation, favorisent évidemment la diffusion des pratiques de corruption* [9].

Une logique du courtage

Le courtage, comme le marchandage, représente, au sens strict, un mode particulier de transaction marchande, avec rémunération de l'intermédiaire. Il est particulièrement développé en Afrique dans les échanges quotidiens, depuis le traditionnel *dillan* (courtier en bétail, par qui passent toutes les ventes d'animaux) jusqu'au moderne *coxeur*, chargé de drainer les passagers vers les mini-bus. Mais le courtage s'étend aussi aux transactions non-marchandes: les simples relations amoureuses comme les officielles demandes en mariage, par exemple, ne passent-elles pas elles aussi par des intermédiaires? Si ceux-ci ne sont pas en général rémunérés sous forme de commission, il s'agit cependant d'un échange potentiel de services, et celui qui en bénéficie aujourd'hui rendra demain la pareille. Peu de domaines échappent à cette logique du courtage: pour un service bureaucratique, pour une démarche administrative complexe, pour des questions de famille délicates, pour chercher un plombier ou acheter une voiture, la procédure normale pour tout un chacun est de chercher d'abord qui pourra être le guide, l'introducteur, l'intermédiaire, le médiateur.

Quant au sens sociologique du terme "courtage" [10], qui désigne des acteurs sociaux situés aux confins de deux mondes socio-culturels, et dotés de compétences permettant de les mettre en contact et d'assurer la circulation de flux entre eux (flux symboliques ou politiques autant qu'économiques et matériels), l'Afrique contemporaine est un lieu privilégié de cette fonction, en particulier dans la sphère de l'aide au développement. Il suffit d'évoquer les courtiers locaux du développement, qui drainent les projets vers leurs villages, leurs régions ou leurs quartiers, et font l'interface entre d'un coté les bailleurs de fonds ou les ONG du Nord et de l'autre coté des populations qu'ils animent ou organisent pour répondre aux attentes des précédents, permettant ainsi de redistribuer la "rente du développement" sans passer par des structures étatiques en crise [11].

A nouveau, c'est dans un syncrétisme historique entre pratiques pré-coloniales (cf. le rôle ancien des intermédiaires dans les négociations familiales ou politiques), héritage colonial (cf. la nécessité de mettre en rapport deux mondes aussi différents que celui des colonisés et des colonisateurs) et changements post-coloniaux (cf. l'aide au développement) que s'est consituté cette logique culturelle du courtage.

---

[9] Une analyse qui va en partie dans le même sens a été proposée par Scott (1969). Il considère en effet que certaines pratiques de corruption au Sud sont l'équivalent fonctionnel ex-post de ce que sont ex-ante les lobbies auprès des parlements au Nord. Ces derniers négocient collectivement, au nom des groupes d'interêts qui les mandatent, les termes d'une loi qui doit passer (et qui sera ensuite relativement bien appliquée), alors que les pratiques de corruption dans les pays du Sud, où la classe politique est plus coupée de la société civile, où les interêts des groupes et professions ne sont guère organisés collectivement, et où les lois sont mal connues ou peu adaptées, permettent de "négocier" individuellement au niveau des processus d'application des lois et réglements.

[10] Cf. Bailey (1969); Boissevain (1974)

[11] Cf. Blundo (1995); Olivier de Sardan & Bierschenk (1993); Olivier de Sardan (1995);

Or les pratiques relevant de la corruption utilisent largement les courtiers, dans tous les sens de ce terme [12]. Ce sont souvent les courtiers qui organisent les transactions elles-mêmes, déchargeant le corrupteur ou le corrompu des aspects gênants de ces procédés, et les ré-insérant dans le circuit des pratiques banalisées. Si l'on a besoin de quelque chose, on s'adresse à un intermédiaire, et c'est à lui de se "débrouiller", sans qu'on ait à se préoccuper du caractère licite ou non de la chose. Le recours généralisé aux intermédiaires dissout ainsi la visibilité et la lisibilité des pratiques de corruption en les noyant dans les usages communs.

Une logique du "cadeau".

Dans les pays du Sahel, on parlerait plutôt de la "cola" (*goro*). Donner de "petits cadeaux" fait partie des mille actes de la vie quotidienne, le plus souvent au nom d'un remerciement pour service rendu. Cette "cola" n'est pas une rémunération tarifée ou négociée, elle n'est pas non plus une commission de courtage, c'est surtout un devoir moral. Le bénéficiaire d'une aide quelconque se doit de faire un geste. Ce "devoir de cola" va d'ailleurs au-delà du seul service rendu. Les inévitables dons aux griots qui "flattent" n'étendent-ils pas encore plus le champ d'application de cette logique du cadeau ? Les noms d'ailleurs fleurissent, qui chacun désigne tel ou tel type de petit cadeau routinier plus ou moins sollicité. Ne doit-on pas en faire à ceux qui vous ont apporté une bonne nouvelle (cf. *tukunci* en hawsa et en songhay-zarma: don symbolique fait à tout porteur d'un message heureux), ou à ceux qui ont simplement assisté à une transaction commerciale importante, achat d'une voiture ou d'une maison par exemple (*alaada nooru*, "argent de la coutume", en songhay-zarma) ? Peu importe le nom employé: aujourd'hui, c'est surtout d'argent qu'il s'agit. La monétarisation généralisée de la vie quotidienne, dès avant les indépendances, a transformé le don de cola en don d'argent. Il faut donc avoir sans cesse la main au portefeuille.

Nombre de pratiques de la petite corruption rentrent dans cette catégorie du "cadeau": on doit au fonctionnaire serviable ou complaisant "quelque chose" en remerciement. S'il n'a pas, par bienveillance, appliqué à votre encontre les foudres de la loi, ne devient-t-il pas typiquement une de ces personnes auxquelles la bienséance vous impose de "donner" ? Lui-même ne manquera pas de réclamer légitimement sa "*cola*", ou sa "*part*", comme cela se fait couramment si le donateur potentiel semble distrait ou récalcitrant.

Certes, bien souvent, le "cadeau" est fait à l'avance, pour se concilier préventivement les bonnes grâces du fonctionnaire, pour "*lester le dossier*" qu'on lui a remis, et que ainsi "*les papiers ne s'envolent pas*". Mais cette pratique n'est pas sans rencontrer des pratiques analogues "hors-corruption". Quiconque va voir un marabout pour qu'il lui fasse un "travail" (thérapeutique ou magique) va d'abord lui donner quelque chose qu'on pourrait appeler "le prix de l'encre" (cette encre grâce à laquelle ledit marabout tracera les versets du Coran qui seront à la base du talisman). Si le talisman s'avère efficace, on "remerciera" ensuite, plus largement, le marabout. Le passage de cette pratique courante aux pratiques de corruption est d'ailleurs fait dans le langage populaire. Ainsi, en songhay-zarma, *kalam deene* (la plume du porte-plume), qui désigne cette offrande préalable au marabout, s'applique maintenant à ces "avances" que vous allez verser au bureaucrate qui traite votre cas [13].

---

[12] Morice (1995) a signalé lui aussi le lien entre le système de la corruption et l'émergence d'une classe d'intermédiaires, en Guinée et au Brésil.

[13] Brownberger (1983: 221-223) appelle "polite corruption" la pratique du "traditional gift-giving", et ne lui concède qu'un rôle mineur dans les pratiques de corruption. Mais c'est parce qu'il ne voit le gift-giving que comme "traditionnel" (si le gift-giving est évidemment d'origine traditionnelle, il affecte aujourd'hui des formes tout à fait nouvelles et modernes), et qu'il en fait une forme particulière de corruption, coupée des autres. Ici au contraire, nous considérons le giftgiving comme une logique culturelle plus large.

Il faut aussi savoir que ne pas donner de la "cola" à qui la mérite n'est pas seulement un signe d'avarice ou de mauvaise éducation, c'est aussi risquer éventuellement le malheur. Sans parler des craintes que peut inspirer un griot mal traité ou un marabout non récompensé, toute personne ainsi frustrée peut vous jeter, même inconsciemment, la malchance. Que l'on pense à la pratique courante qui consiste, lorqu'on retire une somme importante d'argent à la poste ou à la caisse de sécurité sociale, à donner "quelque chose" à la guichetière : on désigne ce "cadeau" sous le nom de *moo daabu* en songhay-zarma (c'est-à-dire à peu près "éviter le mauvais oeil", celui que, faute de cadeau, la concupiscence de la caissière risquerait de vous envoyer), ou de *moo baa* ("la "part" de l'oeil"). Certes il s'agit aussi de s'assurer sa collaboration et sa diligence pour l'avenir... Ici encore, la frontière entre pratiques de corruption et pratiques habituelles n'est-elle pas mince ? La multiplication des "cadeaux" dans la vie quotidienne permet aux cadeaux légalement illicites de se noyer, aux yeux de tous, dans la masse [14]

Une logique du devoir d'entraide de réseau

Les réseaux de solidarités inter-personnelles sont multiples, en Afrique. Bien sûr ils sont loin d'être négligeables en Europe. Mais leur extension y est nettement inférieure: repli sur la famille nucléaire, confinement dans des cercles limités d'amis et de connaissances proches, absence de relations entre voisins, divers facteurs induisent une sociabilité plus faible au Nord qu'au Sud. L'importance de ces réseaux de sociabilité en Afrique, en particulier dans les villes, déborde largement le seul cadre de la famille, qui est pourtant, comme chacun sait, fort étendue et dont les pressions et sollicitations ne se laissent guère oublier. Entre "promotionnaires" (camarades d'école, de lycée, de faculté) se tissent des liens qui se prolongent jusqu'à la retraite. Les relations de camaraderie, de voisinage, de travail multiplient aussi cette "force des liens faibles" [15]. Les solidarités nées de l'appartenence à une même association, à une même église ou confrérie, à un même parti, à la même faction d'un parti, prennent aussi leur place, comme celles qui lient les originaires d'une même région ou d'un même canton.

Or, non seulement ces diverses formes de relations inter-personnelles sont particulièrement étendues et procurent à chacun un capital de relations sociales nettement plus fourni que dans d'autres continents, mais encore elles comportent une obligation morale quasi-généralisée d'assistance mutuelle. On ne saurait refuser un service, une faveur, un "piston", une complaisance, à un parent, à un voisin, à un camarade de parti, à un ami. On ne saurait pas plus refuser tout cela à quelqu'un qui vous est envoyé "de la part" de l'un quelconque d'entre eux. Le cercle de ceux à qui on se sent obligé de rendre service est donc remarquablement large. Il faut dire que réciproquement nombreux sont ceux à qui à votre tour vous pouvez faire appel. Le système devient donc celui d'un "échange généralisé" de services, petits ou grands, qui ont en général la forme de "passe-droit", officiellement illicites.

Appelons par convention "réseau" ces multiples formes d'appartenance [16]. Chaque individu est inséré dans de multiples réseaux, dont chacun est porteur de

---

[14] Leys (1965: 225) avait déjà noté à quel point le passage du cadeau traditionnel en nature ("traditional gift giving") au pôt de vin monétaire ("bribe of money") était insensible (*"the precise nature of the rule-infringement is partially concealed by the continuity with an older custom"*). Il évoque un cas de transition du poulet donné ouvertement au billet donné semi-clandestinement, analysé en détail par Southall & Gutkind (1957: 189-194)

[15] Selon l'expression célèbre de Granovetter (1973)

[16] Même si le terme est flou, il semble préférable aux appellations anthropologiques classiques trop rigides de "groupes en corps" (*corporate groups*) ou de "solidarités primaires". Sindzingre (1994: 16-18) reprend l'expression de Mahieu (1989) de "pression communautaire", qui n'est pas plus satisfaisante

solidarités, et donc de pressions correspondantes. Le problème est que l'exigence de solidarité de réseau est si forte que quiconque ne la respecte pas envers un membre d'un des réseaux auxquels il appartient est réprouvé, et fait l'objet d'une pression forte et soutenue de la part de tous les membres du réseau. S'il persiste, il sera objet de scandale, et sa réputation deviendra vite détestable.

En outre, dans un contexte de disfonctionnement des appareils administratifs et bureucratiques, et de rareté dramatique des ressources, la multiplication des interventions en faveur de tel ou tel devient peu à peu le mode normal de gestion des dossiers et des cas. Malheur à celui qui ne connait personne, ni directement, ni indirectement [17]. Il ne lui restera plus que la solution du "pôt de vin", s'il en a les moyens. Au lieu de passer comme les autres par l'échange généralisé de services rendus, assortis ou non de "petits cadeaux", il devra "acheter" monétairement le service dont il a besoin, directement ou par l'intermédiaire d'un courtier. La corruption caractérisée, marchande, n'est dans cette perspective que le signe d'une absence de réseau mobilisable, un déficit momentané en "capital social". Le recours au pôt de vin n'est qu'un sous-ensemble du recours au "service rendu" [18].

Or l'omniprésence du "service personnel rendu" (bien que tombant le plus souvent sous le coup de la loi, si celle-ci devait jamais être appliquée, et relevant incontestablement du complexe de la corruption) est simultanément une exigence fonctionnelle (c'est la condition de l'efficacité de toute démarche administrative) et une exigence normative (c'est le fondement de toute sociabilité).

Une logique de l'autorité prédatrice

Si les logiques précédentes avaient entre elles une complémentarité manifeste, et concernaient au fond tout un chacun, les deux suivantes sont quelque peu différentes, et sont liées à des fonctions d'autorité. La première porte sur le droit que s'arrogent de nombreux détenteurs de position de pouvoir de procéder à des formes d'extorsion aux dépens de leurs "sujets", c'est-à-dire de ceux qui doivent passer par leurs fourches caudines. Tout se passe comme si ces procédés régaliens, que leurs victimes désignent plutôt comme du racket, étaient, pour ceux qui en bénéficient, non pas de l'ordre d'un choix personnel mais relevaient bel et bien de leur fonction. Celle-ci comporterait donc "naturellement' (pour ceux qui agissent selon cette logique) une dimension prédatrice. Le policier a le droit de prélever son dû sur les transporteurs, comme le directeur de cabinet a le droit de puiser dans les fonds spéciaux, ou comme le juge coutumier a le droit d'exiger une redevance des justiciables.

Certes, la banqueroute des Etats et le non paiement des salaires peuvent pour une part expliquer que les fonctionnaires détenteurs d'une quelconque parcelle d'autorité se "payent sur la bête". Mais on peut remonter plus loin dans l'histoire pour y rechercher des causes plus générales. Ne pourrait-on voir dans cette banalisation de l'extorsion despotique le prolongement de certaines habitudes politiques pré-coloniales (razzias, tributs et guerres faisant à l'époque partie du paysage social) ? Mais le contexte est si

---

[17] Le Vine (1975) avait, à propos du Ghana, remarqué cette hyper-personnalisation des relations politiques et administratives. Une démarche ne se fait jamais envers une institution anonyme, mais auprès de "relations" dont on dispose dans ladite institution. Là encore il s'agit d'un phénomène bien connu au Nord (le système français des "énarques", par exemple, repose pour une bonne part sur cette personnalisation), mais en général cantonné à des réseaux de pairs, de formation ou de compétence équivalente, et ne connaissant donc ni la même généralisation, ni la même transversalité, ni la même extension qu'en Afrique. L'essentiel en tout cas est de montrer qu'il y a un continuum et non une rupture entre les "échanges de services" et les "pots de vin". Padioleau (1975), qui se réfère aux élites aux Etats-Unis, a ainsi raison d'insister sur l'importance de la "corruption par échange de faveurs"

[18] D'où les limites de l'opposition entre "corruption de proximité" (*parochial corruption*) et "corruption marchande" (*market corruption*) (Scott, 1969: 330).

différent aujourd'hui (l'Etat moderne africain n'ayant, quoi qu'en disent certains, guère de rapport avec les chefferies, royaumes et émirats d'antan) qu'on devrait plutôt se tourner vers les usages proprement coloniaux, depuis les militaires de la conquête ou le "commandant" tout-puissant, jusqu'aux chefs administratifs nommés par la colonisation et aux auxiliaires "indigènes", dont la marge d'arbitraire a toujours été fort grande [19]. Quant aux régimes post-coloniaux, ils ont propulsé au pouvoir des élites nationales devenues du jour au lendemain toutes puissantes, chaussant les bottes des anciens dominateurs européens, flattées par les deux camps de la guerre froide, sans contre-poids aucun à leurs tentations despotiques et prédatrices. Du haut en bas de l'appareil d'état, l'assimilation d'une position de pouvoir à un droit de prélèvement personnel s'est vite généralisée (bien qu'il y ait eu et qu'il y ait encore d'heureuses et remarquables exceptions, mais dont le caractère exceptionnel est justement noté par tous). Le passage à la démocratisation semble n'avoir introduit à cet égard que la possibilité de s'en prendre publiquement à ces pratiques (par la dénonciation rhétorique habituelle des "prébendes" et du "racket") sans les modifier, ceux-là même qui les critiquent aujourd'hui lorsqu'ils sont dans l'opposition ou qu'ils n'ont pas de pouvoir les adoptant le lendemain lorsqu'ils sont au pouvoir ou qu'ils ont du pouvoir.

Une logique de l'accumulation redistributrice

Un fonctionnaire qui accède à une position de prestige, un poste de responsabilité, et bien sûr à une affectation considérée comme "juteuse", doit, aux yeux des siens, en bénéficier et en faire bénéficier. Il s'agit clairement de faire fortune, c'est-à-dire à la fois d'arborer les signes visibles de cette fortune (villas, voitures de luxe, écoles privées pour les enfants, bijoux pour les femmes, etc.) et à la fois de faire profiter sa famille étendue, ses proches, son village, ses dépendants, de nombreuses et visibles largesses. Ne pas se saisir d'une telle occasion pour faire fortune, c'est se vouer à la réprobation des uns, aux moqueries des autres. L'enrichissement illicite et le népotisme sont bel et bien sous-tendus par des valeurs sociales positives, à savoir la nécessité d'utiliser toute opportunité qui permette de manifester ces vertus cardinales que sont la générosité, la largesse, la reconnaissance. Ce n'est en effet qu'en accumulant qu'il est possible d'être généreux, de faire montre de largesse, et de témoigner de la reconnaissance à tous ceux qui, avant, quand vous étiez petit, faible, dans le besoin, vous ont aidé, encouragé, soutenu. Or, pour un fonctionnaire, les postes de pouvoir sont les seuls moyens d'arriver à un enrichissement quelconque. S'y refuser, ce serait faire preuve à la fois d'ingratitude, d'égoïsme, d'orgueil, de naïveté, voire de stupidité. La pression sociale qui pousse à l'accumulation à fins de redistribution est ainsi très forte [20].

Bien sûr cette logique culturelle, comme les autres, ne vient pas directement du passé. Certes, ici particulièrement, les facteurs issus d'une culture ostentatoire pré-coloniale sont ici importants [21]: le chef pré-colonial se devait de montrer à tous ses largesses, et de permettre que soit publiquement louée sa générosité. Ses capacités redistributives étaient bien sûr fondées sur le patrimonialisme qui régulait le pouvoir traditionnel, la fortune du souverain et celle de l'état étant confondues. Mais il a bien fallu que ces usages persistent et se recyclent sous les périodes coloniales et post-coloniales pour parvenir jusqu'aux temps présents, et garder leur prégnance dans un monde par ailleurs si différent, et où le pouvoir a tant changé. Le "néo-patrimonialisme" actuel [22] s'inspire certes du patrimonialisme ancien, mais au prix d'un singulier effort d'adaptation à un contexte entièrement nouveau. L'accumulation redistributrice va d'ailleurs bien au-

---

[19] On pense évidemment à Wangrin, ce héros à peine romancé du célèbre livre d'Amadou Hampaté Ba); pour une analyse socio-historique du despotisme colonial au Niger occidental, s'appuyant sur les récits de ses victimes paysannes, cf. Olivier de Sardan, 1984

[20] Les romans de C. Achebe "*A man of the people*" et "*No longer at ease*" en sont une remarquable illustration.

[21] Cf. Nicolas (1986)

[22] Cf. Eisenstadt (1973), Médard (1991)

delà du seul néo-patrimonialisme, et recourt à tous les procédés possibles d'enrichissement.

Un facteur supplémentaire va dans ce sens (où l'on pourrait peut-être même voir une "logique" supplémentaire) et doit ici être souligné: il s'agit de l'importance de la "rivalité". Contrairement à diverses illusions communautaristes, les sociétés africaines contemporaines (et sans doute aussi, pour une bonne part mais sous d'autres formes, précoloniales) sont particulièrement "agonistiques", réellement ou symboliquement (cf. sorcellerie). L'accumulation redistributrice a comme moteur auxiliaire particulièrement puissant la "jalousie" du voisin, du collègue ou du parent, et l'impérieuse nécessité de faire autant que possible mieux que lui. Il suffit d'évoquer l'importance de la distribution ostentatoire (cf. le rôle des griots au Sahel), dont les aspects "compétitifs" sont évidents. Le souci de se créer une "réputation" passe par volontiers par la surenchère contre les autres.

En fait la logique de l'autorité prédatrice et la logique de l'accumulation redistributrice sont cousines germaines. Elles participent du même processus historique, issues pour une part du passé, mais transitant par le despotisme colonial, puis les habitudes prises sous les régimes de parti unique et les dictatures militaires. Se sont ainsi conjugués et cristallisés en un même ensemble trois éléments: un pouvoir sans contrepoids ni comptes à rendre, une confusion de la chose publique et de la chose personnelle, une pression sociale valorisant l'ostentation et la redistribution et jouant sur les rivalités de prestige. Ce qui est manifeste aujourd'hui, c'est que, loin de représenter à cet égard une rupture, les régimes démocratiques se sont pliés aux habitudes acquises en ce domaine, habitudes qui, initiées au sommet, chez les "en-haut d'en haut", ont souvent pénétré désormais dans l'ensemble des appareils d'Etat, jusqu'aux chefs de poste de douane ou aux inspecteurs de police...

x x x x x

Le rôle que joue l'ensemble de ces logiques dans la banalisation des pratiques de corruption semble indéniable. Le plus souvent elles se combinent, dissolvant ainsi les pratiques juridiquement répréhensibles dans un tissu de pratiques voisines et socialement communes, acceptables, et même valorisées [23]. Certes, la corruption n'est pas produite en elle-même par ces logiques (sauf peut-être, pour une part, par les deux dernières). Ni la négociation permanente, ni l'importance du courtage, ni la pratique régulière des cadeaux, ni la solidarité avec les réseaux sociaux auxquels on appartient ne débouchent *automatiquement* sur des pratiques illicites, et il est divers exemples de fonctionnaires particulièrement vigilants, et relativement a-typiques, qui, sinon pour tout du moins pour l'essentiel, s'y refusent. Cependant ces logiques, en brouillant les frontières, comme en exerçant une pression permanente sur les acteurs sociaux, ne sont pas sans permettre l'acceptabilité culturelle de la corruption.

S'agirait-il alors d'imputer la corruption en Afrique à une quelconque "culture africaine" ? Rien ne serait plus absurde. La notion de culture est fort polysémique, et nombre de ses acceptions ne sont pas, à notre avis, recevables. Il n'y a nulle part des Systèmes de Valeurs, planant au-dessus des populations, et induisant leurs comportements, que ce soit au niveau "ethnique", national ou "africain". Le "culturalisme", en ce qu'il homogènéise à l'excès les représentations et pratiques, en ce qu'il transforme en Sujet une construction abstraite du chercheur, en ce qu'il fait dériver les actions sociales d'une sorte de "table de la loi" culturelle, n'est pas défendable. Par contre, à l'inverse, nier l'existence de pressions normatives communes qui s'exercent sur les acteurs, ou ne pas prendre en compte les codes sociaux partagés qui fondent les

---

[23] Plusiers auteurs ont bien sûr déjà relevé cette caractéristique, notamment Heidenheimer (1989: 159): "*all the activities that would be considered "routine corruption" by official Western standards are standard procedures deeply rooted in more general social relationships and obligations*"

modes de reconnaissance sociale ou les modes d'intelligibilité des interactions, serait tomber dans l'excès opposé. Aussi ces logiques que nous avons passé en revue tentent-elles d'éviter ces deux écueils symétriques et inverses, l'explication par la Culture, ou le déni de tout "facteur culturel". "Facteur culturel" est une expression vague, s'il en est. Aussi la notion de logique nous semble-t-elle plus analytiquement opérationnelle, en ce qu'elle évoque des configurations normatives influant sur les stratégies des acteurs.

Ceci nous permet de proposer l'énoncé suivant: "*dans son processus de généralisation moderne, induit pour beaucoup par la faillite des élites politiques, la corruption bénéficie d'un terrain favorable à sa routinisation et à sa banalisation, du fait qu'elle rencontre des logiques de comportement largement répandues au sein des sociétés post-coloniales*".

Conclusion

Revenons à la crise. Nous avons vu que les logiques culturelles (modernes) à l'oeuvre dans les sociétés africaines post-coloniales fournissaient un terrain favorable à une banalisation de la corruption. La crise, en ce cas, peut être interprétée comme un "accélérateur" ou un "catalyseur". La corruption ne date pas de la crise. Mais, dans les années 50 et 60, elle était loin d'être aussi généralisée qu'aujourd'hui (certes l'absence d'indicateurs quantitatifs rend un tel énoncé hélas impressioniste: nous ne pouvons nous baser que sur un sentiment assez général). La crise de l'Etat et l'exemple désastreux donné par des élites cupides, en dévalorisant la notion de "service public" et de "bien public", a rendu impossible d'exiger des fonctionnaires qu'ils gardent une éthique professionnelle dans un environnement administratif délabré. La crise économique de son coté rend légitime pour les employés de l'Etat le recours aux moyens illégaux, et transforme la corruption en stratégie de survie, là où elle était avant (et reste encore, au sommet) une stratégie d'enrichissement.

La multiplication des pratiques économiques "informelles", dont on sait qu'elles ont permis pour une large part elles aussi aux gens de "survivre" en période de crise, est à cet égard du même ordre que l'extension et la banalisation de la corruption. Il s'agit de phénomènes cousins. L'informel lui aussi existait avant. L'informel lui aussi rencontre des logiques sociales locales. Mais l'informel lui aussi a reçu un "coup de fouet" de la crise, et représente un mode d'adaptation à cette dernière.

On peut aussi évoquer un autre facteur, où se manifeste bien cette imbrication entre contexte de dégradation et logiques sociales locales, c'est ce qu'on pourrait appeler la *"surmonétarisation"*. C'est là aussi un "facilitateur", qui en quelque sorte accélère l'effet des logiques évoques ci-dessus. Nous avons déjà souligné plus haut la quête permanente de numéraire qui caractérise les sociétés africaines contemporaines. Nous retrouvons ici la crise économique, qui en est bien évidemment une des causes principales, en raréfiant les ressources disponibles. Mais elle n'est pas la seule. L'inflation des prestations liées aux cérémonies familiales (mariages et baptêmes dans les cultures musulmanes, et funérailles ailleurs) et à d'autres fêtes sociales (Noël, fête du mouton, etc.) est un véritable "problème de société", créant une mécanique infernale que tous déplorent mais que nul ne peut stopper. Un exemple parmi d'autres en est le *buci* hawsa (coutume et terme également passés en songhay-zarma), système récent selon lequel les cadeaux reçus par une femme pour un baptême (ou, parfois, un mariage), soigneusement comptabilisés, doivent être rendus par elle *doublés* à ses donatrices respectives, en des occasions similaires ultérieures...

Ot toutes ces prestations passent désormais par le biais monétaire, soit qu'elles soient données directement en numéraire, soit qu'il s'agisse de biens de consommations achetés pour la circonstance. De plus, les relations inter-personnelles courantes elles-mêmes affectent en permanence une forme monétaire. Si en Europe les formes quotidiennes de la consommation exigent de mettre sans cesse la main à la poche, les formes quotidiennes de la sociabilité se tiennent plus à l'écart du support monétaire. En Afrique par contre elles sont très exigeantes en numéraire: donner "l'argent du taxi" à qui vient vous rendre visite, donner des pièces de monnaie aux enfants des amis, donner de quoi acheter un pagne à une cousine qui va à la fête de son école, donner un billet à sa belle-mère qu'on croise dans la rue, donner 500 CFA pour acheter des cigarettes à un collègue de travail, dépanner un voisin ou une vague relation dans le besoin... Cette monétarisation des formes quotidiennes de la sociabilité se fait sous pression sociale forte. Ainsi, bien au-delà de la seule logique du cadeau évoquée plus haut, la sur-monétarisation de la vie courante oblige chacun à une quête permanente de "moyens" et brouille les pistes entre les moyens juridiquement admissibles et les moyens juridiquement condamnables. L'achat illicite d'un service administratif ou le détournement d'argent public prennent en Europe une forme d'autant plus visible - et condamnable - qu'elle affecte une forme monétaire (le "dessous de table", la "valise pleine de billets")

dans des domaines où l'argent est normalement exclu. Des secteurs entiers de la vie sociale fonctionnent en effet en minimisant ou en réprouvant la circulation d'argent. En Afrique, il n'est à l'inverse aucun domaine (même les rapports conjugaux) où l'argent n'intervienne en permanence [24].

D'où ce sentiment général d'impuissance face à une mécanique infernale. Si l'on élargit la perspective, cette mécanique infernale conjugue un ensemble de facteurs disparates mais en l'occurence convergents. Se mêlent en effet en un coktail étrange sur-monétarisation, manque aigu de ressources, dégradation de l'Etat, banalisation de la corruption et normes sociales. Le problème est que ce sentiment général d'impuissance peut être le socle pour que, en réaction, se développent des mouvements volontaristes de type "puritain" entendant réformer les moeurs publiques, s'attaquer à la vénalité, lutter contre la corruption (mouvements affectant, dans l'Islam comme dans les christianismes, une coloration fondamentaliste ou intégriste) qui peuvent apparaitre comme une des seules espérances, en l'absence d'une auto-réformation improbable des élites politiques, d'inverser le cours des choses.

Bibliographie

Amselle, J.L., 1993
La corruption et le clientélisme au Mali et en Europe de l'Est: quelques points de comparaison
Cahiers d'Etudes Africaines, 128:

Bailey, F., 1969
Stratagems and spoil. A social anthropology of politics
London: Basil Blackwell (trad. fr. 1971: Les règles du jeu politique)

Bayart, J.F., 1989
L'Etat en Afrique. La politique du ventre
Paris: Fayart

Bayart, J.F., 1992
Argent et pouvoir en Afrique Noire
Projet, 232: 67-70

Becker, H., 1963
Outsiders. Studies in the sociology of deviance
New-York: Free Press (trad. fr.: 1985, Métaillé)

Berry, S., 1994
No condition is permanent. The social dynamics of agrarian change in Sub-Saharian Africa
Madison: University of Wiconsin Press

Blundo, G., 1995
Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais
Cahiers d'Etudes Africaines, 137: 73-99

[24] G. Elwert (1984) avait analysé, dans un texte stimulant, ce qu'il appelait la généralisation de la "vénalité". Mais il confondait à notre avis deux processus, la "monétarisation" de la vie sociale et la "marchandisation" (*commodification*). La sur-monétarisation n'implique pas que les relations sociales entre lesquelles de l'argent circule deviennent nécessairement pour autant des relations marchandes. L'argent donné à une prostituée relève de l'amour vénal, pas celui qu'un mari donne à sa femme.

Blundo, G., 1996
Bavardages, rumeurs et accusations: d'une ethnographie de la corruption ?
ms

Boissevain, J., 1974
Friends of friends. Networks, manipulators and coalition
Oxford: Basil Blackwell

Boltanski, L., 1990
L'amour et la justice comme compétences
Paris: Métaillé

Brownsberger, W., 1983
Development and governemental corruption. Materialism and political fragmention in Nigeria
The Journal of Modern African Studies, 21 (2): 215-33

Cartier-Bresson, J., 1992
Eléments d'analyse pour une économie de la corruption
Revue Tiers Monde, 131: 581-609

Charlton, R., 1990
Exploring the byways of African political corruption: Botswana and deviant case analysis
Corruption and reform, 5(1): 1-27

Eisenstadt, S., 1973
Traditional patrimonialism and modern neo-patrimonialism
London: Sage

Ekeh, P., 1975
Colonialism and the two publics in Africa: a theoretical statement
Comparative Studies in Society and History, 17

Elwert, G., 1984
Markets, venality and moral economy
ms

Elwert, G., 1994
Lorsque l'argent remonte vers le pouvoir: la corruption en Afrique
Développement et Coopération (Francfort), 2: 23-26

Geschiere, P., 1995
Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres
Paris: Karthala

Gould, D., 1980
Bureaucratic corruption and underdevelopment in the Third World: the case of Zaïre
New York: Pergamon Press

Granovetter, M., 1973
The strength of the weak ties
American Journal of Sociology, 78(6): 1360-1380

Harsch, E., 1993
Accumulators and democrats: challenging state corruption in Africa
The Journal of Modern African Studies, 31 (1): 31-48

Heidenheimer, A., 1989
Perspectives on the perception of corruption
in Heidenheimer, Johnston & Le Vine (eds)

Heidenheimer, A., Johnston, M. & Le Vine, V. (eds), 1989
Political corruption. A handbook
New Brunswick: Transaction Publisher

Joseph, R., 1983
Class, state and prebendal politics in Nigeria
Journal of Commonwealth and Comparative Politics, 21(3): 21-38

Klitgaard,R., 1988
Controlling corruption
University of California Press

Lautier, B., de Miras, C. & Morice, A., 1991
L'Etat et l'informel
Paris: L'Harmattan

Le Vine, V., 1975
Political corruption; the Ghana case
Stanford: Hoover Institution Press

Leys, C., 1965
What is the problem about corruption ?
The Journal of Modern African Studies, 3 (2): 215-30

Lund, C., 1995
Competition over juridictions and political manoeuvering in Niger
Bulletin de l'APAD, 9

Mahieu, R., 1989
Principes économiques et sociétés africaines
Tiers Monde, 120: 725-753

Mbembé, A., 1996
Notes provisoires sur la post-colonie
Politique Africaine, : 76-109

Médard, J.F., 1992
Le "big man" en Afrique. Esquisse d'une analyse du politicien entrepreneur
L'Année Sociologique, 42: 167-192

Médard, J.F., 1995
La corruption politique et administrative et les différenciations du public et du privé: une perspective comparative
in Borghi & Meyer-Bisch (eds)

Médard, J.F. (ed), 1991
Etats d'Afrique Noire: formation, mécanismes et crise
Paris: Karthala

Mény, Y., 1992
La corruption de la République
Paris: Fayard

Morice, A., 1991
Les maîtres de l'informel: corruption et modèles mafieux d'organisation sociale
in Lautier, de Miras & Morice (eds)

Morice, A., 1995
Corruption, loi et société: quelques propositions
Tiers Monde, 141: 41-65

Nicolas, G., 1986
Don rituel et échange marchand dans une société sahélienne
Paris: Institut d'ethnologie

Nye, J., 1967
Corruption and political development: a cost-benefit analysis
American Political Science Review, 56

Olivier de Sardan, J.P., 1982
Concepts et conceptions songhay-zarma (histoire, culture, société)
Paris: Nubia

Olivier de Sardan, J.P., 1984
Les sociétés songhay-zarma. Chefs, esclaves, guerriers, paysans...
Paris: Karthala

Olivier de Sardan, J.P., 1995
Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social
Paris: Karthala

Olivier de Sardan, J.P. & Bierschenk, T., 1993
Les courtiers locaux du développement
Bulletin APAD, 5: 71-76

Padioleau, J., 1975
De la corruption dans les ologarchies pluralistes
Revues Française de Sociologie, 17: 33-58

Pepinsky, H., 1992
Corruption, bribery and patriarchy in Tanzania
Crime, Law and Social Change, 17(1): 25-52

Polanyi, K., 1983
La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps
Paris: Gallimard (1° ed. angl. 1944)

Raynaut, C., 1977
Circulation monétaire et évolution des structures socio-économiques chez les Haoussas du Niger
Africa, 47(2):160-171

Sarassoro, H. , 1990
La corruption et l'enrichissement sans cause en Afrique aujourd'hui
Afrique contemporaine, 156: 195-206

Scott, J., 1969
The analysis od corruption in developing nations
Comparative Studies in Society and History, 11: 315-341

Scott, J., 1976
The moral economy of the peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia
New Haven & London : Yale University Press

Sindzingre, A., 1994
Etat, développement et rationalité en Afrique: contribution à une analyse de la corruption
Bordeaux: CEAN, Travaux et Documents, 43

Smith, M.G., 1964
Historical and cultural conditions of corruption among the Hausa
Comparative Studies in Society and History, 6 : 164-94

Southall, A. & Gutkind, C., 1957
Townsmen in the making
Kampala

Szeftel, M., 1982
Political graft and spoil system in Zambia: the state as a resource in itself
Review of African Political Economy, 24: 5-21

Thompson, E.P., 1971
The moral economy of the english crowd during the eighteenth century
Past and Present, 50: 76-117

Tignor, R., 1993
Political corruption in Nigeria before independence
The Journal of Modern African Studies, 31 (2): 175-202

Whyte, W., 1955
Street corner society
Chicago: Chicago University Press (1° ed. 1943)

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME B

"Crises, population, espaces et travail"

ORSTOM CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Les ménages au rendez-vous de l'ajustement : une relecture de l'enquête biographique de Dakar"

Philippe ANTOINE - Philippe BOCQUIER
ORSTOM

Atelier ORSTOM - CEDERS :
L'adaptation des ménages à une régression sévère de leur pouvoir d'achat
Marseille, 24-26 Mars 1997

Les ménages au rendez-vous de l'ajustement :
une relecture de l'enquête biographique de Dakar

Par Philippe ANTOINE, ORSTOM-CEPED
et Philippe BOCQUIER, ORSTOM-CERPOD

La crise économique a certainement modifié les comportements individuels en Afrique. Mais ce constat est souvent intuitif, car il existe peu d'indicateurs d'évolution des comportements construits à partir de sources cohérentes. Les bailleurs de fonds et les gouvernements disposent de plusieurs batteries d'indicateurs provenant de la comptabilité nationale pour suivre l'exécution des programmes d'ajustement structurels, mais les informations sur les répercussions de ces programmes sur la vie des citoyens font cruellement défaut. La profondeur des bouleversements économiques que subit la population contraste avec l'absence de données sur l'évolution de leurs conditions de vie. Les enquêtes renouvelées ou à passages répétés sont rares et demandent souvent un lourd travail de traitement qui entraînent beaucoup de retard dans l'analyse. La plupart des enquêtes sur les conditions de vie sont également transversales, et ne permettent pas de restituer l'évolution des budgets et des revenus. Faute de séries cohérentes de données, les tendances sont tracées à partir de deux ou trois enquêtes ou des recensements qui souvent obéissent à des objectifs différents.

Les enquêtes biographiques rétrospectives permettent de combler en grande partie ces lacunes. Elles offrent la possibilité de comparaison dans le temps, à un moindre coût. En recueillant les itinéraires professionnels, résidentiels et matrimoniaux, elles retracent de 20 à 30 ans d'évolution des comportements. Elles sont particulièrement utiles pour des exploitations statistiques avancées, mais leur potentiel pour des analyses plus simples reste largement sous-exploré et sous-utilisé.

À partir d'une enquête menée à Dakar, l'objet de cette communication est de montrer en quoi les approches biographiques permettent de mieux saisir les changements en cours et les effets de la crise en milieu urbain, à partir d'indicateurs longitudinaux et transversaux. Les approches biographiques permettent surtout de mettre en relation les différents événements que connaît un individu au cours de sa vie. Ainsi, on pourra mesurer sur différentes générations les effets de la crise, en étudiant par exemple l'effet du chômage sur le premier mariage des hommes. Dans cette communication, nous présenterons la synthèse d'analyses biographiques effectuées antérieurement concernant les effets de la crise sur l'accès à l'emploi, l'accès au logement, et sur la constitution du ménage.

QU'EST CE QUI FAIT L'ORIGINALITÉ DES ENQUÊTES BIOGRAPHIQUES ?

Le principe du recueil rétrospectif est de retracer les principaux événements connus par un individu depuis sa naissance concernant l'activité (y compris l'éducation), la vie matrimoniale (c'est-à-dire constitution ou dissolution du ménage) et la vie résidentielle (mobilité, décohabitation, accès à la propriété...). Ces informations dites tri-biographiques (Courgeau & Lelièvre, 1989), peuvent aussi être complétées par le recueil de la vie génésique, ou par d'autres informations susceptibles d'apporter un complément à l'analyse des itinéraires individuels.

La population cible est généralement limitée à quelques générations, définies selon les objectifs de l'étude. Il serait par exemple inutile de constituer un échantillon biographique pour la population totale si l'on s'intéresse essentiellement à des événements connus à l'âge adulte.

Quel que soit l'échantillon de biographies, il est fondamental d'aboutir à un recueil cohérent des dates de transition d'une étape à l'autre de la vie. L'originalité de l'analyse des biographies réside dans l'analyse des relations dans le temps entre les différents événements de la vie. Il est donc indispensable, au moment de la collecte, de situer les événements dans chacune des dimensions les uns par rapport aux autres (par exemple, mariage par rapport à emploi, emploi par rapport à accès au logement...). Pour cela, le juste recueil de la succession des événements importe plus que la datation précise de ces événements (au jour ou au mois près). En particulier, le système de recueil des dates doit pouvoir situer, les uns par rapport aux autres, les événements qui se sont déroulés dans la même année, même lorsque la précision au mois n'est pas connue (Bocquier, 1996).

Les enquêtes biographiques n'échappent pas un biais classique d'échantillonnage : les émigrés (individus ayant migré hors de la population ciblée) et les personnes décédées ne sont pas pris en compte. Ces personnes devraient en principe être considérées comme susceptibles de connaître l'événement étudié, et si elles ont connu des itinéraires différents des sédentaires et des survivants, on aboutit un biais de sélection. Cette difficulté, inhérente à toute enquête, ne doit pas cependant interdire toute analyse, car l'intérêt des résultats obtenus à partir du recueil rétrospectif dépasse largement l'inconvénient du biais de sélection.

En effet, même pour présenter des indicateurs simples d'évolution, ces approches s'avèrent particulièrement efficaces. Les données, telles qu'elles sont recueillies, à l'aide de procédures informatiques spécifiques (Bocquier, 1996b), permettent de connaître la situation de chaque individu à n'importe quelle date depuis sa naissance jusqu'à l'enquête. Pour les besoins de l'analyse, nous avons choisi d'effectuer des coupes transversales à partir des données longitudinales, de 5 ans en 5 ans à partir de janvier 1960, jusqu'à la date d'enquête (décembre 1989, que l'on assimilera à janvier 1990 pour ne pas alourdir la présentation).

Le détour par le longitudinal permet de construire des indicateurs transversaux ayant une cohérence interne : ce sont les mêmes définitions qu'on applique au même échantillon au cours du temps. Ces indicateurs mettent en valeur les effets de la crise sur l'entrée dans la vie active, la répartition par secteur d'activité, sur le mariage, sur le départ du domicile parental. Ils retracent l'évolution des conditions de vie des ménages dakarois dans les 20 à 30 années précédant l'enquête et sont facilement calculables. A chaque date (1960, 1965, etc.) nous ne retenons que les personnes présentes à Dakar.

Ajoutons, enfin, qu'en raison des faibles effectifs de personnes âgées dans l'échantillon, il est nécessaire, pour l'analyse des évolutions, de se limiter aux événements connus à certains groupe d'âges. Par exemple, pour un échantillon d'individus âgés de 25 à 59 ans, on ne pourra mesurer les événements qui se déroulent autour de l'âge de 30 ans que pour les 25 ou 30 dernières années, et ceux qui ont lieu autour de 40 ans que pour les 20 ou 15 dernières années.

L'échantillon IFAN-ORSTOM en quelques mots

Trois composantes de l'insertion en ville ont été retenues par l'équipe "Insertion Urbaine" de Dakar : l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage (à travers l'itinéraire matrimonial et le devenir des enfants) et son éventuel éclatement géographique. Le processus de l'insertion en ville est replacé dans l'ensemble des cheminements résidentiels et professionnels connus par les individus. Il s'agissait, pour l'équipe, de voir comment migrants et non migrants, arrivent à satisfaire un certain nombre de besoins, en particulier travail et logement, alors qu'ils ne possèdent peut-être ni les mêmes atouts, ni les mêmes exigences.

Au cours d'une première phase de l'enquête (octobre 1989), nous avons enquêté plus de 2 100 ménages et 17 900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent, une image représentative de la composition des ménages de l'agglomération, des cheminements migratoires jusqu'à Dakar et des activités économiques de la ville. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous-échantillon pour l'enquête biographique après stratification par sexe et par groupe d'âges. Le tirage de ces individus s'est fait selon une stratification par groupes d'âges (25-34 ans, 35-44 ans et 45-59 ans), de telle façon qu'un nombre à peu près égal de personnes de chaque génération a pu être interrogé. Cela était nécessaire pour réduire les problèmes d'effectifs insuffisants qui pouvaient se poser pour les comparaisons d'une génération à l'autre. Par ailleurs, deux fois plus d'hommes que de femmes ont été interrogés. L'échantillon est ensuite pondéré pour tenir compte de cette double stratification par sexe et âge. Au bout du compte, 1 557 biographies ont été recueillies à Dakar, au cours du dernier trimestre 1989.

LES INDICATEURS TRANSVERSAUX ET LONGITUDINAUX

Les indicateurs présentés privilégient le temps et la durée. Deux types d'indicateurs sont calculés à partir des données rétrospectives : la proportion dans un état donné (proportion de chômeurs à un certain âge par exemple) à différentes dates précédant l'enquête et la durée écoulée avant un événement.

Le chômage des jeunes

De nombreux auteurs estiment que le chômage est aggravé par le programme d'ajustement structurel appliqué depuis 1980 (Diouf, 1992), mais les estimations sont rares. Pour le milieu urbain, Lee et Loufti (1992) estiment le taux de chômage à 17 % en 1985 et 20 % en 1990. Le chômage à Dakar, comme dans beaucoup de villes à travers le Monde, touche essentiellement les jeunes : en 1990, deux tiers des chômeurs avaient moins de 30 ans. Il est donc particulièrement intéressant de voir quelle est l'évolution du taux de chômage de ces jeunes, alors qu'aucune autre source de données ne nous permet d'obtenir une série fiable sur le phénomène.

L'évolution des taux de chômage, calculés pour la population active masculine âgée de moins de 30 ans, montre que le chômage a progressivement augmenté du simple au quadruple de 1960 à 1970 pour se stabiliser ensuite à environ 16 % jusqu'au milieu des années 80. En 1990, le taux de chômage avait sensiblement augmenté chez les hommes jusqu'à atteindre le quart des actifs de moins de 30 ans. On calcule ainsi qu'un quart des jeunes hommes nés après 1955 n'ont pas obtenu un premier emploi rémunéré avant 30 ans.

Chez les femmes, on observe une augmentation brusque en 1970, mais avant cette date, les taux sont à considérer avec précaution, étant donné les faibles proportions de femmes actives dans les générations concernées. De 1970 à 1990, le taux de chômage est généralement de 4 à 6 points inférieur à celui des hommes, sauf en 1985 où il est équivalent pour les deux sexes.

En somme, il semble que l'augmentation du chômage des jeunes a d'abord touché les femmes (au début des années 80) puis les hommes (à la fin des années 80).

Tableau 1 : Taux de chômage des moins de 30 ans selon le sexe de 1960 à 1990

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	
Hommes	4	8	17	16	16	16	25*	28**
Femmes	<1	<1	11	11	12	17	18*	16**

Source : Enquêtes ménage et biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.
* : 25-29 ans d'après l'enquête biographique
** : moins de 30 ans d'après l'enquête ménage

La part du secteur informel

Les actifs de 25 à 39 ans constituent une part importante (47 %) des actifs de 15 ans et plus. Avant 25 ans beaucoup sont encore apprentis, et l'activité entre 25 et 39 ans détermine en grande partie la carrière professionnelle : après 40 ans, la mobilité professionnelle est relativement peu importante (Bocquier, 1996a). Il est donc intéressant, pour mieux comprendre l'évolution du secteur informel sur le marché de l'emploi, de mesurer sa part dans le groupe d'âges 25-39 ans. Nous avons utilisé trois définitions de la population active: actifs rémunérés seulement, actifs rémunérés et apprentis (c'est-à-dire la main-d'oeuvre), et ensemble de la population active (main-d'oeuvre et chômeurs) (Tableau 2).

Chez les actifs rémunérés des deux sexes (Tableau 2), la part du secteur informel (entendu comme la somme des salariés non déclarés, et des indépendants) a plutôt baissé entre 1970 et 1980 pour augmenter ensuite jusqu'à 1990, retrouvant ainsi un niveau comparable à celui de 1970. L'augmentation est plus importante chez les hommes : un cinquième de la main-d'oeuvre masculine de 25-39 ans était employée dans le secteur informel en 1980 contre plus du tiers en 1990. L'évolution est à peu près la même si l'on ajoute aux actifs rémunérés les apprentis qui font parti en principe de la main-d'oeuvre mais qui, à Dakar, ne sont que très peu souvent rémunérés (certains doivent même payer la contrepartie de leur formation à leur employeur).

Tableau 2 : Proportion de travailleurs de l'informel de 1970 à 1990 âgés de 25 à 39 ans selon plusieurs définitions de la population active

Hommes	1970	1975	1980	1985	1990
Actifs rémunérés	24	24	20	25	35
Actifs rémunérés et apprentis	27	27	22	27	38
Ensemble de la population active	26	26	20	25	31
Ensemble des deux sexes					
Actifs rémunérés	35	32	28	31	39
Actifs rémunérés et apprentis	37	34	30	33	43
Ensemble de la population active	36	33	28	30	35

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Figure 1: Répartition selon le statut d'activité des hommes de 25-39 ans

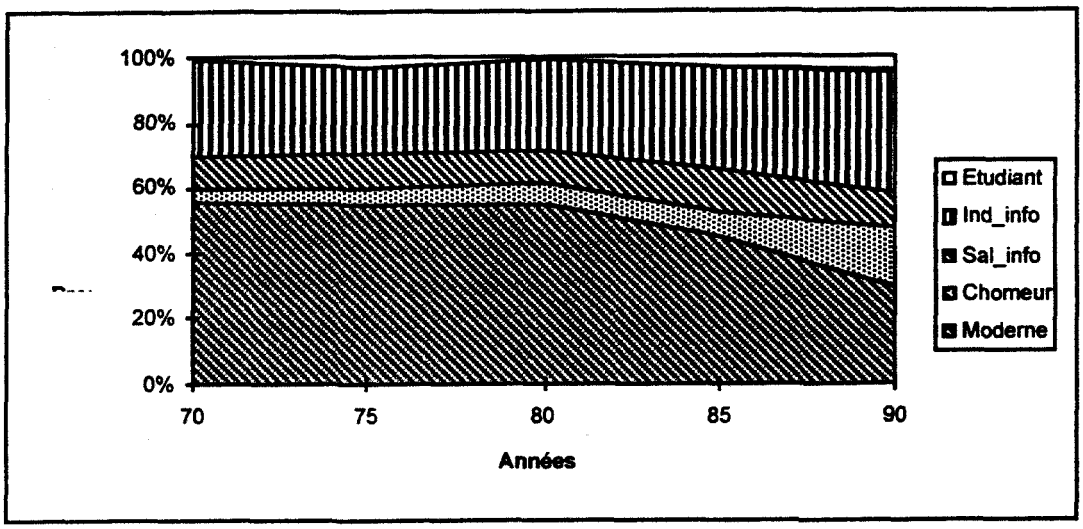

Figure 2: Répartition selon le statut d'activité des femmes de 25-39 ans

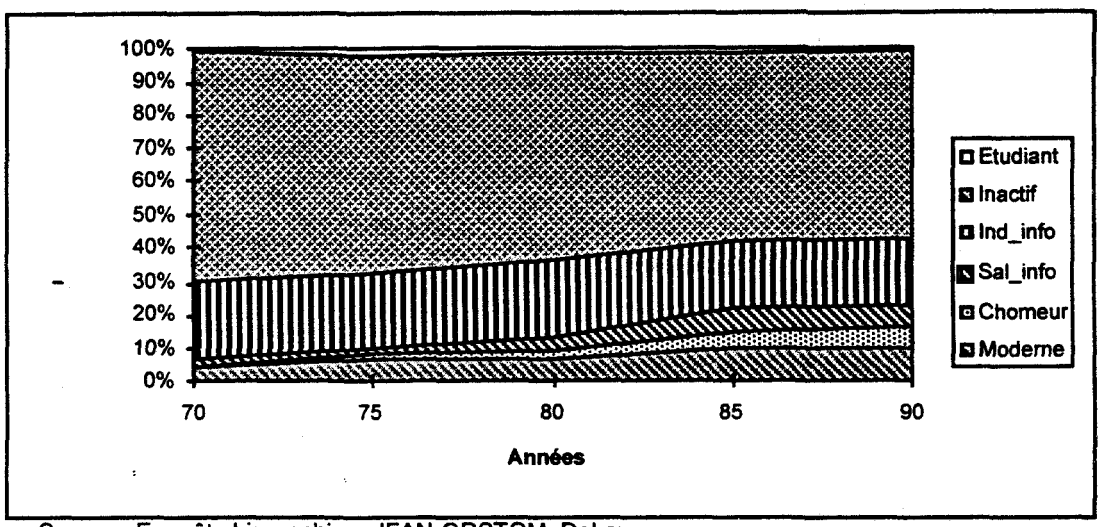

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Chez les hommes (Figure 1) la part des salariés dans le secteur informel a plutôt augmenté entre 1980 et 1985, mais a baissé par la suite à l'avantage des emplois indépendants qui passent entre 1980 et 1990 de 28% à 37%. Chez les femmes (Figure 2), le schéma est différent, la part des salariés du secteur informel croît régulièrement jusqu'en 1985, au détriment des indépendantes (moins de 20% des femmes de 25-39 ans en 1990).

Le chômage a touché essentiellement le secteur moderne, de sorte qu'une part importante de la population active est constituée de chômeurs (actifs non occupés) qui proviennent de ce secteur ou qui s'y destineraient en l'absence de crise. En effet, tous les découragés du secteur moderne ne sont pas pour autant réfugiés dans le secteur informel, qui n'a pas pu absorber l'ensemble des chômeurs.

Les conséquences de la crise sur le retard dans la constitution du ménage

La crise a eu des répercussions sur les comportements sociaux. Nous avons retenu deux indicateurs d'autonomie pour les hommes : la proportion d'hommes célibataires au groupe d'âges 25-34 ans et la proportion d'hommes encore hébergés au mêmes âges. Deux autres

indicateurs concernent les femmes: la proportion de célibataires à 20-24 ans et la proportion de femmes divorcées.

La proportion d'hommes célibataires a doublé depuis le milieu des années 60 pour atteindre près de 60 % en 1990. Le phénomène de montée du célibat est encore plus rapide en ce qui concerne les jeunes femmes (multiplication par 5 de 1965 à 1985). Ce phénomène de retard au mariage recouvre des changements sociaux complexes, parmi lesquels la crise joue certainement un rôle mais dont il est difficile de saisir la part spécifique.

Tableau 3 : Variation entre 1960 et 1990 de quelques indicateurs concernant la constitution du ménage

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Proportion de célibataires							
Hommes de 25-34 ans	-	27	39	39	47	46	59
Femmes de 20-24 ans	13	10	9	20	43	48	-
Proportion d'hommes hébergés							
Hommes de 25 à 34 ans	-	45	49	53	59	58	71
Proportion de femmes divorcées parmi les femmes déjà mariées							
Femmes de moins de 35 ans	-	3	5	4	5	9	12

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

Ce recul de l'âge au mariage va de pair avec une autonomie résidentielle elle-même différée. En 1990, 71 % des hommes de 25-34 ans sont encore hébergés, contre moins de 50 % vingt plus tôt (Tableau 3). L'analyse par groupe d'âges (Figure 3), montre qu'en 1990 environ 80 % des jeunes gens de 25-29 ans sont encore hébergés, alors qu'ils n'étaient que 45 % en 1965. L'autonomie résidentielle semble un bon indicateur de la dégradation des conditions de vie dans les ménages: le départ des jeunes étant de plus en plus différé, la taille des ménages va en augmentant.

Les répercussions des difficultés économiques peuvent prendre d'autres formes. Ainsi, le doublement de la proportion de femmes divorcées (de 5 % à 12 %) durant la décennie 80 constitue un autre révélateur de la crise.

Figure 3

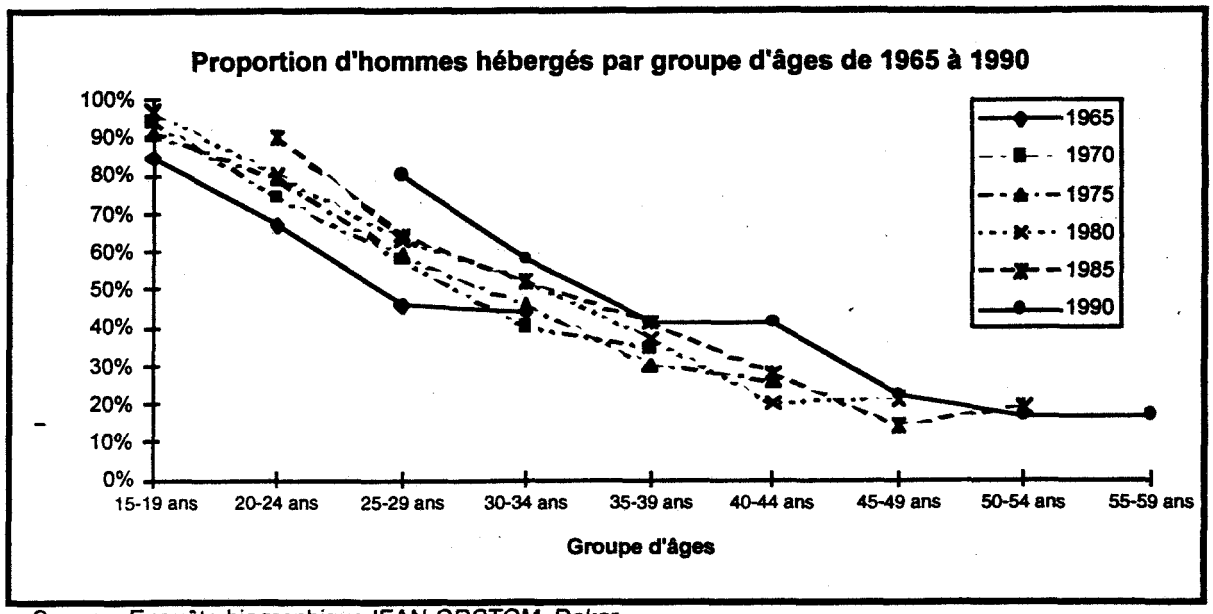

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

On peut mettre en rapport le retard d'entrée dans la vie et le retard au premier mariage en comparant les quartiles dans chaque génération. La Figure 4 montre, pour le premier emploi et le premier mariage, les durées médianes depuis la génération 1930-34 jusqu'à la génération 1960-64. On y voit que l'entrée dans la vie active a été retardée jusque dans les générations 1945-49, et s'est stabilisée ensuite. Pour le premier mariage, on assiste à un retard global, mais qui s'intensifie dans les générations nées après 1955. La durée médiane n'est d'ailleurs pas encore atteinte en 1990 pour les générations 1960-64: par projection, on peut estimer qu'elle sera probablement d'environ à 35 ans dans ces générations. Le décalage entre l'entrée dans la vie active et le premier mariage semble s'accentuer à partir des générations 1950-54, ce qui laisse supposer que d'autres facteurs en dehors de l'activité viennent également modifier le calendrier du mariage.

Figure 4

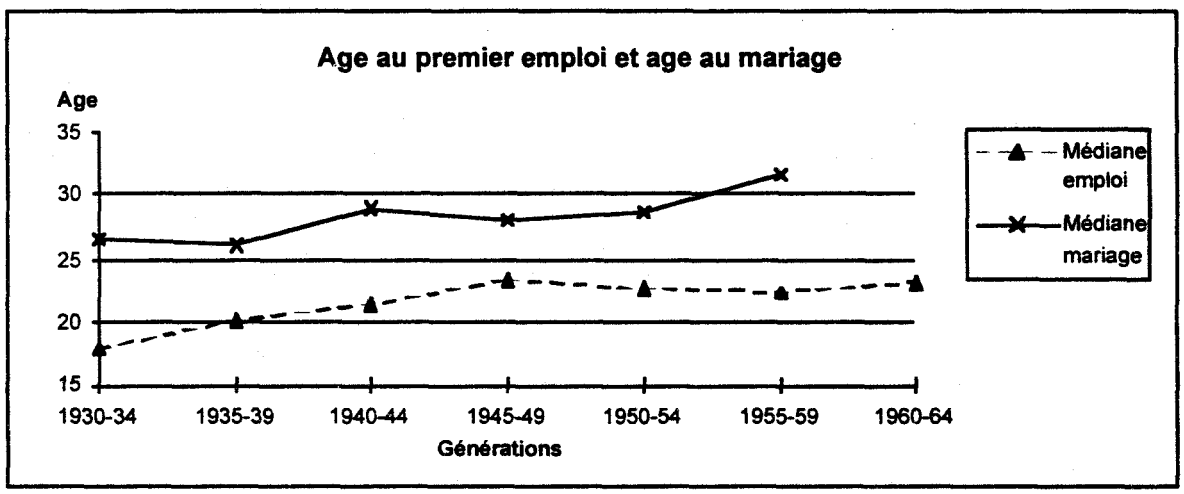

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

L'ANALYSE DES BIOGRAPHIES

Un exemple d'analyse des biographies : l'effet de la crise sur le retard du premier mariage des hommes

On observe à Dakar une nette décélération du rythme d'entrée en première union, de la plus vieille à la plus jeune génération (Antoine, Djiré et Laplante, 1995). Entre la génération la plus ancienne (1930-1944), avec un âge médian au premier mariage de 26 ans, et celle intermédiaire (1945-1954) l'écart d'âge médian à la première union est de 2 ans. Cet écart se creuse encore davantage, entre les deux générations les plus jeunes. Le calendrier du premier mariage recule de 5 ans pour un âge médian prévisible de 33 ans pour la génération 1955-1964.

Dans une étude précédante (Antoine, Djiré et Laplante, *op. cit.*), nous avons montré, à l'aide de la régression de Cox (1972), les différences de comportement concernant le premier mariage entre les trois générations. Le risque relatif de contracter un premier mariage diminue significativement pour les générations les plus jeunes. Ces jeunes gens ont deux fois moins de chance d'entrée en première union que leurs aînés. Nous avons élargi l'analyse à un certain nombre de caractéristiques comme l'éducation ou la religion. La différence observée entre générations semble toujours persister mais se réduit dans de notables proportions. Ce constat atteste du maintien d'un effet de génération, qui cependant s'amenuise fortement lorsqu'on prend en compte les variables décrivant la situation économique. La situation dans l'emploi (chômage) ou le statut de résidence dans le logement (encore hébergé par des parents) sont les principaux facteurs du retard au mariage des hommes. L'effet de la crise vient renforcer l'effet de génération pour entraîner un mariage plus tardif des jeunes générations.

L'effet de l'environnement macro-économique est déterminant sur le marché de l'emploi dans le secteur moderne

Dans le Tableau 4 nous avons résumé les effets de l'environnement macro-économique tels que mesurés par différents modèles semi-paramétriques. Ces résultats prennent en compte les effets de l'origine sociale et géographique des individus, de leur niveau d'instruction, et de leur itinéraire de formation. Les effets de l'environnement macro-économique sont donc mesurés toutes choses égales par ailleurs. Les événements professionnels (premier emploi et changements d'emploi) étant en moins grand nombre dans notre échantillon de femmes, les informations seront plus complètes pour les hommes : accès à l'emploi par secteur ou branche, et par statut migratoire.

La lecture du Tableau 5 montre que la crise des années 80 n'a pas eu un effet uniforme sur le marché de l'emploi. Elle a frappé essentiellement l'emploi salarié dans le secteur moderne, et surtout les non-migrants et les migrants formés à Dakar.

Les effets relativement modérés de l'effet de conjoncture et de l'âge à l'arrivée à Dakar, comparés à la situation qui prévaut chez les enquêtés formés à Dakar (migrants ou non) s'expliquent par le fait que la formation et l'activité avant la migration (niveau d'instruction et emploi précédant la migration) sont des déterminants forts de l'orientation sur le marché de l'emploi dakarois. La plupart des migrants formés hors Dakar arrivent dans cette ville avec une expérience professionnelle, et leur migration ne correspond pas nécessairement à un changement d'emploi, à une mobilité professionnelle (c'est le cas, en particulier, dans le secteur public lors d'un changement d'affectation) ; par ailleurs, les artisans, lorsqu'ils se déplacent, changent rarement d'activité (sauf évidemment les agriculteurs).

De plus, comme on l'a dit plus haut, seul l'itinéraire des migrants présents à Dakar au moment de l'enquête peut être analysé. On ne peut connaître le sort des migrants qui ne se sont pas fixés à Dakar, soit par échec soit parce que de meilleures opportunités leur étaient offertes ailleurs. Une sélection a pu avoir lieu, du fait en particulier de la conjoncture macro-économique. Une étude plus détaillée (Bocquier, 1996a) montre que les migrants formés

hors de Dakar n'occupent pas des emplois différents des non-migrants et des migrants formés à Dakar. La crise a pu accroître la sélection des migrants mais elle n'a pas affecté la répartition des migrants sur le marché du travail. En fait, la crise affecte essentiellement les jeunes quel que soit leur statut migratoire.

En ce qui concerne l'accès au secteur public, les non-migrants conservaient un avantage jusque dans les années 70 sur les migrants formés à Dakar. Cela semble être pratiquement l'inverse pour l'accès au secteur privé enregistré, où les migrants formés à Dakar semblent prendre l'avantage. Mais le bilan pour l'ensemble du secteur moderne est le même : dans les années 80, l'accès aux emplois salariés dans ce secteur est devenu très rare. Dans le même temps, les chances d'accès à l'emploi dans le secteur non-enregistré n'ont pas évolué significativement, sauf peut-être pour le salariat précaire.

Tableau 5 : Récapitulatif de l'effet de l'environnement macro-économique sur l'accès au premier emploi d'après différents modèles semi-paramétriques *

	Emploi salarié			Emploi indépendant		
	Public	Privé enregistré	Privé non enregistré	Production	Services	Commerce
Hommes non-migrants	*Baisse brutale dans les années 80*	*Baisse progressive depuis le milieu des années 70*	*Niveau constant (légère augmentation dans les années 80)*	*Baisse brutale dans les années 80*	*Hausse dans les années 60 et niveau constant depuis les années 70*	*Hausse dans les années 60 et niveau constant depuis les années 70*
Hommes migrants formés à Dakar	*Baisse brutale à la fin des années 70*	*Baisse brutale à la fin des années 80*	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*
Hommes migrants formés hors Dakar	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*	*Niveau constant*
Ensemble des femmes	*Hausse dans les années 80 pour les femmes de plus de 35 ans*			*Hausse depuis le milieu des années 70 pour les femmes de plus de 35 ans*		

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

En ce qui concerne la mobilité professionnelle des hommes, la conjoncture macro-économique a eu aussi des effets non négligeables. Tout d'abord, la mobilité du salariat vers l'emploi indépendant est généralement peu importante, mais elle a augmenté dans les années 80 chez les plus de 55 ans ainsi que chez le peu de jeunes de moins de 35 ans qui avaient pu obtenir un emploi salarié. Ensuite, le passage du salariat précaire au salariat non précaire a baissé brutalement dans les années 80, tandis que le mouvement inverse s'accentuait, particulièrement pour les salariés de plus de 50 ans.

Ces observations valent essentiellement pour les hommes, qui forment la grande majorité de la main-d'oeuvre à Dakar. Chez les femmes, l'activité professionnelle n'est pas systématique et l'accès à l'emploi est plus tardif. Mais il est tout de même intéressant de constater un effet de conjoncture significatif dans les années 80 pour les femmes d'âge mûr. Tout se passe comme si la crise de l'emploi des jeunes hommes, dans le secteur moderne en particulier, avait entraîné une augmentation de l'activité des femmes plus âgées. Ainsi, dès les années 70, les femmes de plus de 35 ans sont plus souvent actives surtout en tant que commerçantes indépendantes, et dans les années 80, elles ont aussi accédé plus souvent

* Voir Bocquier (1996a) donnant le résultat détaillé des analyses biographiques et le niveau des coefficients.

au salariat. Les entreprises, pour réduire leurs coûts salariaux, ont certainement préféré embaucher des femmes, moins exigeantes en terme de rémunération.

La conjoncture macro-économique défavorable au secteur moderne dans les années 70 et surtout 80, semble donc avoir eu pour conséquence un transfert des activités au sein des ménages : du fait du chômage des jeunes et de la tendance à la précarisation des emplois salariés, des femmes (épouses et mères) prennent le relais pour assurer les dépenses (ou la survie) du ménage.

Tableau 6 : Récapitulatif de l'effet de l'environnement macro-économique sur la mobilité professionnelle des hommes d'après différents modèles semi-paramétriques

Mobilité... vers : de :	Emploi indépendant	Salariat non précaire	Salariat précaire
Emploi indépendant	-	*Baisse depuis les années 70*	*Hausse dans les années 80 pour les plus de 50 ans*
Salariat non précaire	*Hausse après 55 ans dans les années 80*	-	*et pour les salariés plus que pour les indépendants*
Salariat précaire	*Hausse avant 35 ans dans les années 80*	*Baisse brutale dans les années 80*	-

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

La crise sur le marché de l'emploi a eu un effet indéniable sur la constitution ou la dissolution du ménage

L'analyse des biographies permet de prendre en considération les interactions entre événements. Le principal acquis des analyses conduites à Dakar concerne le rôle majeur de la crise sur le marché de l'emploi, sur la vie matrimoniale ou l'émancipation résidentielle. Le tableau 7 synthétise les résultats des analyses conduites précédemment (Antoine, Djiré, Laplante, 1995 ; Antoine, Djiré, 1996 ; Tokindang, 1995). Nous avons retenu trois variables, la génération, le niveau d'instruction et le statut d'activité. Le sens de la flèche indique l'effet accélérateur ou ralentisseur d'une modalité sur l'événement, la couleur son intensité (plus fort si la flèche est noire).

L'effet de génération persiste pour le premier mariage et l'émancipation résidentielle. La scolarisation au niveau secondaire ralentit le mariage, et constitue un accélérateur du divorce. Mais les principaux résultats concernent l'influence de l'activité sur la vie matrimoniale. Si le type d'activité exercée en tant que tel n'influe pas sur le rythme du mariage ni sur celui du divorce ou de l'émancipation, par contre les périodes de chômage exercent une influence majeure : ainsi le chômage ralentit fortement l'entrée en union et également la sortie de l'hébergement, tandis qu'il accélère le divorce.

Les mutations concernant la nuptialité à Dakar révèlent des comportements nouveaux, qui cependant s'ancrent dans une trame socioculturelle plus ancienne. Tous ces changements sont fortement amplifiés par les répercussions économiques de la crise. Les analyses antérieures ont montré que le chômage demeure le principal accélérateur du divorce, mais éducation et type d'habitat ont une influence inverse. En effet, si les hommes instruits divorcent plus rapidement que les non-scolarisés, en revanche résider dans un habitat de haut ou moyen standing réduit de moitié la probabilité de divorcer. Si la précarité professionnelle accélère le divorce, l'aisance matérielle en est un des freins (Antoine, Djiré, 1996). Lorsque la situation économique du mari se dégrade, il ne peut plus faire face aux charges économiques et financières du ménage qui lui incombent et l'union se trouve dans bien des cas fragilisée. En somme, les situations de précarité économique découlant de la crise favorisent le divorce.

Tableau 7 : Synthèse des résultats concernant les coefficients du modèle semi-paramétrique à risque proportionnel de COX pour le premier mariage, l'émancipation résidentielle et le divorce des hommes à Dakar .

Variable	Catégorie	Premier mariage	Émancipation résidentielle	Divorce
Génération	1945-1954	→	→	→
(1930-1944)	1955-1964	↘	↘	→
Niveau d'instruction	Primaire	→	Nc	→
(Non scolarisé)	Secondaire	↘	Nc	↗
Statut d'activité	Salarié du sect. formel	→	→	→
(Indépendant du	Chômage	↓	↓	↑
secteur informel)	Apprenti	↓	↘	Nc
	Étudiant	↘	↘	Nc

Source : Enquête biographique IFAN-ORSTOM, Dakar.

L'autonomie résidentielle est aussi fortement tributaire de l'accès à l'emploi. Paradoxalement, selon les travaux de J. Tokindang (1995), mariage et venue d'un enfant ne constitue plus pour les jeunes générations un facteur poussant à devenir locataire de son propre logement. Absence de travail et manque de logements se conjuguent pour freiner le mariage des jeunes hommes, qui prennent de plus en plus tard la responsabilité d'une famille: à 35 ans seulement 30% des hommes sont chefs de ménage. La crise perpétue et accroît la dépendance des jeunes envers les aînés. Dans ce contexte de raréfaction de l'emploi et du logement, la charge des chefs de ménages devient plus lourde, contrastant avec la faiblesse des revenus et des ressources. La génération 1930-44 ans est peut-être celle qui déjà dans les années 60 faisait vivre ses parents; aujourd'hui c'est elle encore qui a la charge des personnes du ménage.

* Le lecteur intéressé pourra consulter les résultats détaillés des analyses des biographies dans les publications suivantes : Antoine, Djiré, Laplante, 1995 ; Antoine, Djiré, 1996 ; Tokindang, 1995.

CONCLUSION

Les changements touchant les individus ont des répercussions sur la constitution, la composition et la dynamique des ménages. La formation de plus en tardive de nouveaux ménages accroît de façon substantielle la taille des ménages existant. À Dakar, l'ajustement à des conditions économiques de plus en plus sévères s'opèrent par un repli sur la cellule familiale qui tend à s'agrandir : trois, voire quatre générations vivent sous le même toit.

Les indicateurs transversaux et longitudinaux tirés de l'enquête biographique permettent de retracer les évolutions sur une trentaine d'années. La plupart indiquent que l'accentuation des difficultés économiques au cours des années 80 a eu des conséquences directes sur la constitution des ménages. L'analyse des biographies confirme que, toutes choses égales par ailleurs, les changements mis en évidence résultent en grande partie des blocages sur le marché de l'emploi, et qu'ils s'opèrent indépendamment des effets de structure (élévation du niveau d'instruction, composition selon l'origine géographique ou ethnique, évolution des mentalités, etc.).

Un des présupposés sous-tendant les Plan d'Ajustement Structurels était que la libéralisation de l'activité économique et le désengagement de l'État s'accompagneraient d'un ajustement sur le marché de l'emploi en faveur du secteur informel et des PME-PMI. Nos analyses montrent au contraire une certaine rigidité qui a conduit à un accroissement sans précédant du chômage à Dakar. L'ajustement attendu sur le marché de l'emploi s'est en fait opéré au sein des ménages.

De nouvelles enquêtes biographiques de ce type (une est déjà en cours à Yaoundé menée avec l'IFORD), ces indicateurs permettront de fournir un diagnostic rapide de la dégradation ou de l'amélioration des conditions de vie.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Ph., BOCQUIER Ph., FALL A.S., GUISSE Y.M., NANITELAMIO J., 1995 : *Les familles dakaroises face à la crise.* IFAN-ORSTOM CEPED, Dakar, 209 p.

ANTOINE Ph., DJIRÉ M., LAPLANTE B., 1995 : Les déterminants socio-économiques de la sortie du célibat à Dakar, *Population,* n° 1, p. 95-118.

ANTOINE Ph., DJIRÉ M., 1996 : Crise et évolution des comportements matrimoniaux à Dakar, Secondes journées scientifiques du réseau démographie, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, Aupelf-UREF, UERD, Ouagadougou, 13-15 novembre, 18 p.

BOCQUIER Ph., 1996a : *L'insertion et la mobilité professionnelles à Dakar*, IFAN-ORSTOM, Collection Études et thèses, Paris, 312 p.

BOCQUIER Ph., 1996b : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata,* Documents et Manuels du CEPED, Paris, 208 p.

BOCQUIER Ph., NANITELAMIO J., 1993 : Les déterminants familiaux de l'activité professionnelle des femmes de Dakar Sénégal, communication au Séminaire de l'UIESP sur les *Femmes et les changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara*, Dakar, Sénégal, 3-6 mars 1993, 24 p.

COURGEAU D. et LELIÈVRE E., 1989 : *Analyse démographique des biographies*, Éditions de l'INED, Paris, 268 p.

COX D.R., 1972 : Regression models and lifes tables, *Journal of royal statistical society.* B34, pp. 187-220

DIOUF M., 1992 : La crise de l'ajustement, *Politique Africaine*, Mars 1992, n° 45 p. 62-85

DJIRÉ M., 1993 : *Un aspect de la dynamique de la nuptialité en milieu urbain: l'entrée des hommes en première union à Dakar Sénégal.* Mémoire de maîtrise, Département de démographie, Université de Montréal, 118 p + annexes.

DURUFLÉ G., 1994 : *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?,* Karthala, Paris, 222 p.

LEE E., LOUTFI M., 1992 : La stagnation économique et l'emploi au Sénégal in *Ajustement, emploi et développement au Sénégal*, BIT, Genève, p. 1-21

TOKINDANG J., 1995 : *Insertion résidentielle à Dakar*, Thèse de Ph. D. de démographie, Département de démographie, Université de Montréal, Collection de thèses et mémoires, n° 41, 227 p + annexes.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Entre villes et campagnes, les ménages face à la réduction des revenus"

Jean-Louis CHALEARD - Alain DUBRESSON
Université Paris I - Université Paris X

ENTRE VILLES ET CAMPAGNES, LES MÉNAGES FACE À LA RÉDUCTION DES REVENUS

Jean-Louis CHALÉARD (Paris I) **Alain DUBRESSON (Paris X)**

La croissance urbaine accélérée de l'Afrique subsaharienne pendant les quatre dernières décennies ne s'est pas traduite par une rupture brutale entre les villes et les campagnes dont est originaire une partie de la population citadine. Au contraire, elle s'est accompagnée d'échanges multiples et incessants entre les unes et les autres, dont ont témoigné aussi bien la forte mobilité des hommes que les nombreux flux de produits et d'argent, souvent dans le cadre de relations sociales fondées sur une communauté d'origine ou des liens familiaux. La «crise» aux multiples composantes qui affecte les États africains depuis la décennie 1980 s'est traduite par un ralentissement de la croissance urbaine et des changements dans le comportement des acteurs, citadins et ruraux.

Pour autant, le diagnostic précis des modifications affectant les relations villes-campagnes, tant au niveau des ménages que de groupes sociaux plus larges, n'est pas facile à établir. Évoquée dans de nombreuses études rurales ou urbaines, l'évolution des comportements des individus et des ménages n'a été l'objet que de peu de travaux spécifiques dans le cadre des relations villes-campagnes. Dans quelle mesure la chute des revenus observable dans la plupart des pays entraîne-t-elle une réduction des relations ou des échanges entre ménages et au sein des ménages ? Se traduit-elle par des formes de relations nouvelles, un repli sur la famille nucléaire ou au contraire un élargissement du réseau de relations et d'échanges ? Et affecte-t-elle de façon significative les flux de population ?

Si certaines réponses peuvent être apportées à ces questions, les débats restent largement ouverts sur de nombreux points. Partant des acquis généraux sur les relations villes-campagnes, puis les modifications des relations pendant la crise et leurs causes, il conviendra de s'interroger sur les points en suspens.

I. Sur les relations villes-campagnes

1. L'absence de coupures entre villes et campagnes

Les relations entre villes et campagnes ont donné lieu a des affrontements entre les tenants du « biais urbain »[1] et ceux qui insistent, au contraire, sur le rôle positif joué par les villes[2] et la croissance urbaine dans les pays dits en développement.

Les premiers prolongent plus ou mois consciemment nombre d'antiennes coloniales, selon lesquelles il n'y aurait de bon Africain qu'en « brousse », en état d'équilibre avec les écosystèmes, les harmonies « naturelles » historiques qui ont assuré la reproduction domestique étant perverties, comme les sociétés humaines, par la ville. Cette idéologie toujours prégnante, paradoxalement partagée par ceux qui étaient convaincus de la supériorité raciale blanche, par ceux pour lesquels la croissance urbaine ne saurait résulter que de l'exploitation du sur-travail des campagnes et par les humanistes rousseauistes combattant la colonisation, avait souvent conduit les pouvoirs coloniaux à refuser le droit à la ville pour les Africains. L'administration belge a ainsi tout fait pour éviter l'urbanisation dans son ancien protectorat densément peuplé du Ruanda-Urundi, et en Afrique australe, bien avant l'instauration officielle de l'apartheid, la présence en ville de salariés contractuels a été tolérée, à titre temporaire et avec de multiples contraintes, uniquement parce qu'elle était nécessaire au fonctionnement normal des systèmes miniers. Pour les urbanophobes contemporains, au rang desquels on trouve de nombreuses ONG, la croissance rapide et incontrôlée des villes est assimilée à un véritable fléau. L'état de sururbanisation de la plupart des pays d'Afrique, résultant d'une croissance du taux d'urbanisation supérieure à celle du taux de croissance économique, est assimilé à une

---

[1] Voir en particulier M. Lipton, 1976, *Why Poor People Stay Poor : Urban Bias in World Development*, Cambridge, Harvard University Press.

[2] Voir par exemple les travaux dirigés par J.-M. Cour, en particulier SCET-Inter, SCET-Agri, SEDES, 1984, *op. cit.*

véritable « inflation urbaine » par Bairoch[1] et nourrirait la spirale du mal-développement ; prélevant des rentes de plus en plus élevées sur les campagnes sans transferts de retour ni contrepartie productive, les villes en croissance provoqueraient de surcroît la ruine des agricultures locales en raison des importations massives de vivres destinés à des populations citadines dont les habitudes alimentaires auraient été radicalement transformées.

A l'opposé, nombre de chercheurs et d'institutions, dont la Banque mondiale[2], font remarquer que les économies d'échelle et d'agglomération favorisent la productivité des hommes et des entreprises, plus de la moitié du PIB africain étant fourni par les activités urbaines, et que si le système urbain ponctionne le monde rural, il y redistribue[3] aussi des revenus, d'abord par des transferts publics entre villes et campagnes[4], ensuite grâce aux flux directs et indirects issus des échanges internes aux collectifs familiaux et lignagers[5] dont les membres sont dispersés entre localités urbaines et villages et qui font circuler produits et revenus. Certaines grandes métropoles alimentent par ailleurs le budget national plus qu'elles n'en bénéficient[6], et pour Cour[7], les villes, lieux de synergies et d'intensification des échanges, sont les moteurs d'un véritable modèle démo-économique. Mieux, les liens entre villes et campagnes n'ont pas été rompus et, sauf cas de sécheresses prononcées et durables, de guerres civiles, de pratiques politiques utilisant les importations alimentaires - riz en particulier - pour entretenir des clientèles de négociants et/ou manipuler les prix agricoles intérieurs comme au Sénégal, les campagnes africaines nourrissent les villes. Contrairement aux fausses évidences, les pays les plus urbanisés sont les moins dépendants des importations alimentaires[8], et l'exemple ivoirien montre que planteurs forestiers et agriculteurs soudaniens ont su tirer parti de la vigoureuse croissance de la demande urbaine, laquelle a stimulé les productions vivrières marchandes nationales[9], les citadins africains, quelle que soit leur nationalité, n'ayant nullement abandonné la consommation des produits végétaux autochtones[10].

2. Villes et campagnes : la non concordance des temps

La «crise» qui affecte les économies africaines depuis plus de 15 ans ne doit pas être analysée de façon uniforme, sans tenir compte des rythmes différents d'évolution des villes et des campagnes. On constate en général une réduction de l'écart de revenus entre villes et campagnes, qu'on attribue aux incitations politiques de la Banque Mondiale et aux politiques d'ajustement structurel. En réalité les situations sont beaucoup plus complexes. L'estimation du revenu des ruraux dépend de la façon dont est comptabilisée l'autoconsommation. Les fluctuations des revenus ruraux ne résultent pas seulement de l'évolution générale de l'économie, mais aussi des fortes variations de production d'une année sur l'autre. Par ailleurs, en milieu rural, la baisse des recettes tirées des cultures d'exportation a pu un temps être compensée par une augmentation des superficies cultivées. En revanche, les blocages fonciers assortis de crises écologiques apparus dans certaines régions (Côte d'Ivoire, sud-ouest du

---

[1] P. Bairoch, 1988, "La ville du tiers monde ; un frein au développement", in *Le Journal de Genève,* 18 novembre 1988 et surtout *De Jéricho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire,* Paris, Gallimard, 1985, 708 p.

[2] Voir en particulier les rapports préparés par M. A. Cohen, dont Banque mondiale, 1991, *Politique urbaine et développement économique. Un ordre du jour pour les Années 90,* Washington, Banque mondiale, 102 p.

[3] Voir la critique du biais urbain faite par N. Harris, 1992, *Cities in the 1990s. The challenge for developping countries,* Londres, University College of London, 232 p. et J.-M. Cour, 1990, *Urban-rural linkages. Macroeconomic and regional implication,* Draft report, Washington, Banque mondiale, 45 p.

[4] Evalués à 200 US$ par habitant, Ph. Hugon, 1993, *op. cit.*, p. 246

[5] Pour la Côte d'Ivoire et le Burundi, voir, F.-R. Mahieu, 1993, "L'opposition villes-campagnes est-elle fatale ?", in *Afrique contemporaine , op. cit.*

[6] En 1984, Abidjan produisait 33% du revenu national, fournissait 54% du budget de l'Etat et recevait 25% des dépenses budgétaires. Sur cette question, L. Davezies, 1989, "La redistribution des revenus entre villes et campagnes", in *Villes en développement,* n°6, décembre (Dossier villes et développement économique).

[7] Voir J.-L. Venard, 1991, *"Le modèle démo-économique"*, Villes en développement, n°13, septembre, (Economie urbaine) et J.-M. Cour, 1991, *"Les villes africaines sont riches de leurs migrants", id.*

[8] Ph. Hugon, J. Coussy, O. Sudrie, 1991, *Urbanisation et dépendance alimentaire en Afrique subsaharienne,* Paris, SEDES, 227 p.

[9] J.-L. Chaléard, 1994, *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire,* Nanterre, Université Paris X, 1040 p. (thèse de doctorat d'Etat).

[10] D. Requier-Desjardins, 1989, *L'alimentation en Afrique. Manger ce qu'on peut produire,* Paris, Karthala-Pusaf, 169 p.

Burkina Faso, etc.) ont considérablement aggravé la chute des revenus paysans au début des années 1990, parfois beaucoup plus brutalement que celle des revenus citadins.

Dans la plupart des cas, la chute des revenus a affecté d'abord les villes.

Le blocage structurel, dont les facteurs et les mécanismes ne sont pas évoqués ici, et les politiques monétaristes d'ajustement adoptées ou imposées depuis les années 1980 pour le surmonter sans toutefois y parvenir, ont eu pour conséquences l'effondrement des effectifs salariés des secteurs public et privé, le déclassement accéléré des catégories clientes des pouvoirs d'Etat et la paupérisation de la majeure partie des citadins. Les fermetures, les restructurations et les privatisations de nombreuses sociétés publiques et para-publiques, comme le violent ébranlement subi par des industries de transformation désormais privées de leur protections fiscales et douanières antérieures, sont accompagnés de suppressions massives d'emplois de sorte que le travail salarié régulier, déjà loin d'être majoritaire avant la crise dans les villes africaines[1], a été raréfié tandis que pèsent sur les rescapés les contraintes salariales de la restructuration. En outre, les niveaux d'endettement et les déficits publics ne permettent plus aux Etats de financer les grands travaux d'équipement dont les villes, particulièrement les capitales, furent souvent les grandes bénéficiaires, et les activités de BTP, pourvoyeuses d'emplois, confrontées à un effondrement de la demande publique, ne sont plus motrices comme dans les « années folles » 1970, celles du pétrole ou du cacao et des projets gigantesques tournant aux « éléphants blancs » au Nigeria[2], à un moindre degré au Gabon[3], au Togo[4] ou en Côte d'Ivoire[5]. Parmi les nombreux exemples de régression du marché du travail (mais s'agissait-il réellement d'un « marché » ?), celui d'Abidjan est d'autant plus significatif que la métropole économique ivoirienne était l'une des rares villes où les entreprises dites modernes fournissaient plus d'emplois que les activités dites informelles avant la récession. Plus de 15 000 postes de travail y ont été supprimés entre 1983 et 1993, auxquels il faut ajouter des milliers d'emplois journaliers, et en 1988 l'artisanat et le petit commerce, sédentaires ou non, procuraient plus de 62% des emplois contre environ 40% en 1978.

Ce processus d'accélération de « l'informalisation », général à l'ensemble des villes africaines, s'accompagne d'une diminution de l'écart de valeur ajoutée entre urbains et ruraux (d'après Hugon[6], l'écart a été réduit de 6 à 3 entre 1980 et 1990), d'une baisse des revenus monétaires et d'une réduction du pouvoir d'achat de la plupart des citadins. En 1978, les écarts de revenus entre ruraux et urbains étaient de l'ordre de 1 à 3 dans les pays les plus pauvres où le revenu par tête était inférieur à 200 US$, mais aussi dans les plus riches où le revenu par tête excédait 400 US$; ils étaient de 1 à 5, et atteignaient même 1 à 8, dans les pays intermédiaires où le revenu par tête oscillait alors entre 200 et 400 US$[7]. Ces écarts semblent avoir été réduits, parfois inversés. Les politiques d'ajustement structurel auraient provoqué une régression significative[8] des différences entre villes et campagnes, mais les situations sont fort contrastées d'un pays à l'autre et, pour conduire une analyse à l'échelle du continent, il faudrait pouvoir prendre en compte tous les micro-transferts directs et indirects réalisés par les ménages

---

1 J. Charmes, 1988, "La dynamique du secteur informel et son impact sur le marché du travail en ville" in UIESP, *Congrès africain de population*, Dakar, vol. 2, 6. 3. 2.

2 D. Bach, J. Egg, J. Philipe, (dirs.), 1988, *Le Nigeria, un pouvoir en puissance*, Paris Karthala, 290 p.

3 R. Pourtier, 1989, *Le Gabon, tome 2 : Etat et développement*, Paris, L'Harmattan, 254 p.

4 A. Ganda, C. Toulabor (dirs.), 1987, Togo authentique, *Politique africaine*, n° 27, 150 p.

5 C. Aubertin, 1983, *Le programme sucrier ivoirien. Une industrialisation régionale volontariste*, Paris, Orstom, 191 p. (Travaux et documents n° 169).

6 Ph. Hugon, 1993, *op. cit.*, p. 77.

7 J. Lecaillon et Al., 1984, *Les écarts de revenus entre les villes et les campagnes en Afrique*, Genève, BIT.

8 V. Jamal, J. Weeks, 1988, "Le resserrement de l'écart entre villes et campagnes en Afrique subsaharienne", in *Revue Internationale du Travail*, vol. 127,

et les individus[1]. Il reste que des cas d'inversion ont été mis en lumière au Nigeria[2], en Sierra Leone[3], en Ouganda[4], en Tanzanie[5], au Lesotho.

La baisse des cours mondiaux des denrées d'exportation a réduit les finances des États. Mais, en général, dans le cadre de systèmes de prix garantis (par l'intermédiaire des Caisses de stabilisation dans la zone franc), les autorités n'ont pas immédiatement répercuté les baisses auprès des producteurs, alors que la réduction des budgets a, en revanche, touché rapidement les fonctionnaires, et d'une façon générale toutes les activités urbaines.

Variable selon les systèmes de commercialisation mis en place par les États, les politiques et les conditions de production, chaque situation est particulière et les conclusions observées à partir d'un cas ne sont pas toujours généralisables. Ainsi, l'exemple de la Côte d'Ivoire, est peut-être plus significatif par son côté extrême que par sa représentativité d'ensemble. Dans ce pays, entre 1979 et 1987, le prix du cacao garanti aux producteurs a augmenté, passant de 260 à 400 F CFA courants, alors que la production progressait fortement. Les revenus tirés du cacao par les planteurs ont été multipliés par 3,4 alors que la population de la zone forestière augmentait de moins de 40 %. Compte tenu du fait que le cacao assure, dans la majorité des cas, plus des 3/4 des revenus monétaires des exploitations, et compte tenu du niveau à peu près constant de l'autoconsommation vivrière, le revenu moyen des planteurs de la zone forestière a continué de progresser dans le même temps où le revenus des citadins s'effondrait. Cette évolution différencielle des villes et des campagnes rend partiellement compte des stratégies d'investissements fonciers en ville qu'ont pu pratiquer certains gros planteurs dans les années 1980 en Côte d'Ivoire[6]. Pendant cette période, il semble que des citadins aient pu réduire les transferts au village, sans que les ruraux des zones cacaoyères en soient affectés outre mesure. La réduction des programmes d'équipement dans les campagnes était compensée par une augmentation des revenus nominaux individuels. En revanche, la chute brutale des cours du cacao et la mévente qui a résulté de l'échec de l'embargo décrété par Houphouet-Boigny en 1987, a provoqué une grave crise dans les campagnes ivoiriennes, qui a culminé en 1989-90 et dont les effets ont été immédiats : retour au Burkina Faso des manœuvres engagés sur les plantations, réduction massive de l'investissement scolaire, replie sur la production vivrière. Alors que les effectifs de la fonction publique étaient réduits, les demandes d'aides des villageois aux parents citadins n'ont été que rarement satisfaites.

Avec des variations selon les cultures (l'intérêt du coton a baissé en Côte d'Ivoire dès 1984) et les pays (le Bénin a soutenu plus longtemps que les autres pays sa production de coton), les ruraux ont subi avec retard, dans la plupart des pays, la chute des revenus qui affectait les citadins. Ainsi, pendant la décennie 1980, les villageois ont pu accepter une réduction des aides en provenance des cités parce qu'eux-mêmes voyaient leur situation s'améliorer. La réduction brutale des revenus des ruraux, alors que les systèmes de redistribution à partir des villes ne jouaient plus a ensuite exarcébé les difficultés dans les campagnes.

II. Modification des comportements dans la «crise»

1. Le ralentissement des flux migratoires vers les villes

D'abord urbaine, la crise s'est manifestée par une réduction des transferts vers les campagnes, une diminution de l'accueil des ruraux et une réduction de l'émigration en ville. Ce

---

[1] Voir en particulier R. Mahieu, 1990. *Les fondements de la crise économique en Afrique.* Paris, L'Harmattan.

[2] P. Collier. 1988, "Oil Shocks and Food Security in Nigeria" in *International Labour Review,* 127, (6), pp. 761-782.

[3] S. Riley, 1988, *Structural Adjustment and the New Urban Poor : the Case of Freetown,* paper presented at the Workshop on the New Urban Poor in Africa, School of Oriental and African Studies, London.

[4] V. Jamal, J. Weeks, 1993, *Africa Misunderstood : or Whatever Happened to the Rural-Urban Gap ?,* Londres, Macmillan.

[5] F. P. Mtatifikolo, 1992, "Population Dynamics ans Socioeconomic Development in Tanzania" in M. Touré, T.O. Fadayomi (eds.), *Migrations, Development and Urbanization Policies in sub-saharan Africa.* Dakar, Codesria.

[6] J. L. Chaléard, 1993, Cocoa planters and land investment in towns in the Ivory Coast, communication présentée à *After four centuries of cocoa, what is the future ? International Conference on Cocoa Economy,* Bali (Indonésie), 14 p.

n'est que dans un second temps, semble-t-il, que les processus de retour au village ou de regain d'intérêt pour les affaires villageoises se sont manifestés.

Le ralentissement de la croissance urbaine est certainement le premier signe visible de la réduction des revenus citadins. Selon de nombreuses sources, la décennie 1980 a été marquée par un ralentissement du rythme de croissance démographique des villes. A l'échelle du continent, les cités de plus de 10 000 habitants auraient ainsi connu une décélération générale, et, sauf dans les Etats sahéliens ouest-africains et en Afrique orientale, la plupart des pays seraient entrés dans une « transition urbaine » caractérisée par la saturation progressive de leur taux d'urbanisation[1]. Toutefois, selon les données des Nations Unies et de la Banque mondiale, la tendance générale est plus à la stagnation à un niveau encore élevé qu'à un recul significatif : des années 1965-1980 à la période 1980-1991, le rythme moyen annuel se serait maintenu (+5,8% à +5,9%) pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Entre les périodes 1970-1980 et 1980-1992, l'écart est peu significatif (+5,1% à +5,0%) et les évolutions sont très contrastées : le taux de croissance a diminué dans 20 pays, augmenté dans 11 et il est demeuré stable dans les autres cas. D'après les séries statistiques fournies par les Nations Unies, les paroxysmes de croissance sont situés dans la décennie 1950-1960 en Afrique occidentale (5,8 à 5,9%) et australe (3,2 à 3,3%), de 1960 à 1970 en Afrique centrale (5,5 à 5,7%), de 1970 à 1980 en Afrique orientale (6,0 à 6,5%). Cependant, aucune corrélation claire ne peut être établie entre croissance démographique urbaine et croissance du PNB par habitant. Si le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Malawi par exemple sont caractérisés à la fois par une diminution du rythme de croissance urbaine et du PNB par habitant entre les périodes 1970-1980 et 1980-1992, au Congo, au Mali, au Nigeria, au Ghana et dans bien d'autres pays, la croissance urbaine est plus soutenue alors que le PNB par habitant a diminué. Au Bostwana, le PNB par habitant s'est accru et la vitesse d'urbanisation s'est réduite, mais au Burkina Faso, croissances urbaine et économique positives sont synchrones.

2. Le maintien des citadins en ville

Face à la fermeture du marché du travail salarié, les citadins ont cherché dans un premier temps à s'adapter en privilégiant les mobilités spatiales dans (ou hors de) la ville, le recours aux activités informelles et à l'agriculture urbaine. Ces tentatives ont été quelquefois l'occasion de réanimer des relations avec les villageois que ce soit au niveau des activités ou de la mobilité des hommes et des biens. La «crise» urbaine ne s'est pas forcément traduite par une rupture des liens unissant citadins et ruraux, mais plutôt par une redéfinition de ces liens.

Nombre de ménages éprouvent des difficultés à conserver leur logement locatif, quand ils n'en sont pas exclus, en raison de la diminution drastique de leurs ressources financières. Cette contrainte est accentuée par les diverses opérations de restructuration[2] dont sont victimes les locataires les moins fortunés, par les politiques de privatisation et de mise en vente du parc logement édifié par des sociétés publiques en Afrique de l'ouest ou des maisons parsemant les townships municipaux hérités de l'apartheid au Zimbabwe[3] et en Afrique du Sud. Ceux des ménages qui ne peuvent ni acheter leur logement privatisé, ni faire face aux augmentations de loyers, tentent parfois de se maintenir sur place en sous-louant une partie de l'appartement ou de la parcelle, contribuant par là même à accroître le nombre de squatters dans les villes d'Afrique australe. D'autres font mouvement vers des quartiers d'habitat précaire où les loyers sont plus accessibles ou recourent à un ajustement démographique de la taille de l'unité de résidence. A Abidjan, les contrats matrimoniaux sont souvent renégociés par modification de l'allocation des ressources provenant du travail des maris et des épouses pour parer au déclassement de l'unité de résidence. Le sens de circulation des enfants confiés est souvent inversé, des adolescents sont désormais scolarisés dans les petites villes dites de l'intérieur et ceux qui suivent l'enseignement primaire sont envoyés dans les écoles de village moins onéreuses ; des jeunes déscolarisés et sans emploi en ville sont réaffectés dans les villages d'origine, où ils participent aux travaux agricoles. Les dissociations de résidence entre époux se multiplient et des femmes burkinabè, accompagnées d'enfants en bas âge, auraient quitté les

---

[1] F. Moriconi-Ebrard. 1993, *op. cit.*, p. 39.

[2] A. Manou Savina, *Politique et pratiques urbaines à Abidjan*, Paris, Université de Paris I, 445 p. (thèse de 3ème cycle).

[3] Ph. Gervais Lambony, 1994, *De Lomé à Harare. Le fait citadin*, Paris, Karthala-IFRA, 479 p.

villes ivoiriennes pour rentrer au pays tandis que les durées d'hébergement sont raccourcies et que le nombre d'hébergés diminue au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux-nés.

La diversification des ressources et la recherche de revenus complémentaires dans les activités dites informelles, voire le repli total sur ces dernières, dont l'essor est favorisé par le démantèlement des services publics, est une autre tactique de survie urbaine. L'artisanat de production, de service et le petit commerce, longtemps décrits comme parasitaires, ont au contraire été présentés, dans les années 1970, comme des activités susceptibles de résoudre la question de l'emploi urbain, voire de constituer un terreau duquel pouvaient émerger de petites et moyennes entreprises locales modernes contribuant efficacement au développement. La crise actuelle, la faillite générale des politiques volontaristes de formation d'entrepreneurs et le désarroi idéologique rendent aujourd'hui plus sceptique. Le temps n'est plus à la célébration du *small is beautiful* et si l'emploi « informel », vers lequel se replient des exclus du travail salarié, est désormais majoritaire dans la quasi-totalité des villes, les limites des petites activités marchandes ont aussi été soulignées. Quelles que soient les analyses et les controverses relatives à leur genèse[1] et à la signification de leur essaimage rapide, que les petits établissements soient entièrement, partiellement ou non induits par le fonctionnement des entreprises dites modernes, un fait demeure : la réduction drastique des revenus salariaux distribués par la fonction publique, les industries et les services diminue les ressources captables et menace la survie de nombreux ateliers et petites boutiques. De surcroît, contrairement à une idée reçue, les petites unités, dont les effectifs d'apprentis, d'aides familiaux et d'ouvriers diversement rémunérés n'ont d'ailleurs jamais été pléthoriques, ne sont pas en mesure d'absorber sans limites la demande en provenance des collectifs familiaux et des groupes lignagers. Quand la survie finale de leur établissement est menacée, les petits patrons n'hésitent pas à se séparer d'une partie de leur main-d'œuvre, qui a un coût si minime soit-il, et les réajustements d'effectifs touchent aussi bien les aides familiaux que les apprentis apparentés ou non, quelles que soient les pressions exercées. Il y a bien des arbitrages rationnels entre contraintes sociales et impératifs financiers de l'activité, qui n'ont rien de commun avec les présupposés sur le « monde enchanté de la solidarité africaine[2] » dont on sait combien ils voilent les rapports de force et de dépendance entre aînés et cadets sociaux, situation que ces derniers acceptent de moins en moins, voire combattent ouvertement aujourd'hui.

En revanche, la diversification peut s'appuyer sur des relations privilégiées qu'entretiennent des citadins avec des ruraux. L'apparition de circuits de produits vivriers fondés sur les relations familiales entre producteur agricole et citadin qui se fait commerçant est une réponse à la précarité urbaine, comme à la nécessité pour les agriculteurs d'augmenter leurs revenus.

L'« informalisation » est accompagnée d'un processus de « ruralisation »[3]. Depuis longtemps déjà les cuisines urbaines sont en partie approvisionnées par des cultures localisées au sein des espaces urbanisés ou à leur immédiate proximité. Les quantités de produits mesurées lors des enquêtes budget consommation seraient incompréhensibles sans la prise en compte, d'abord, de l'auto-production vivrière citadine. Dans la plupart des villes où les conditions édaphiques le permettent, les résidants utilisent leurs parcelles et les espaces publics attenants lors des périodes pluvieuses. Les citadins-paysans, nombreux dans les petites villes et parfois les grandes[4], ne sont toutefois pas les seuls acteurs de l'agriculture vivrière intra-urbaine : nombre de citadins ont une polyactivité incluant l'autoproduction vivrière, surtout dans les villes petites et moyennes où l'espace est moins mesuré que dans les métropoles et où les concurrences foncières sont moins exacerbées. Le recours à l'agriculture est par ailleurs systématique en temps de crise et le repli sur la production vivrière caractérise les petits

---

[1] Voir en particulier l'analyse de M. Le Pape, 1983, "De l'indigène à l'informel 1955-1982", in *Cahiers d'Etudes Africaines*, 89-90, vol. XXIII, 1-2, pp. 189-197, et B. Lautier, C. de Miras, A. Morice, 1991, *L'Etat de l'informel*, Paris, L'Harmattan, 211 p.

[2] Selon une expression de M. Le Pape.

[3] Voir l'analyse de R. Stren (dir.), 1986, "The Ruralization of African Cities : Learning to Live with Poverty" in R. Stren, C. Letemendia, *Coping with Rapid Urbain Growth in Africa*, Montréal, MacGill University.

[4] Voir par exemple D. B Freeman, 1991, *A City of Farmers. Informal Urban Agriculture in the Open Spaces of Nairobi*, Montréal, Mac Gill University, Queens University Press, 159 p.

entrepreneurs touchés par le recul de la demande[1] pour peu qu'ils aient accès à la ressource foncière. Les systèmes agro-urbains[2] mêlant productions vivrières, arboriculture et petit élevage ne sont pas uniquement tournés vers la satisfaction des besoins domestiques. Les formes d'agriculture intensive intra-urbaine ont été multipliées en réponse à la demande citadine. Les bas-fonds sont valorisés par la riziculture irriguée ou inondée et les cultures maraîchères, mais le trait le plus spectaculaire demeure la poussée de la polyculture vivrière marchande périurbaine sur les pourtours des grandes cités et des villes moyennes. Ces formes d'agriculture associant céréales, racines et tubercules ont été développées par des acteurs très divers : villageois autochtones, commerçants contrôlant des filières d'intégration verticale (circuit du manioc), salariés et artisans louant des terres. Des front pionniers de reconversion ont été ouverts par des sinistrés de la crise, tels les anciens mineurs des villes cuprifères du Shaba[3]. Pour être réalisées, ces diverses reconversions supposent toutefois que le sol demeure accessible, ce qui est loin d'être le cas dans les grandes villes et même au sein des villes de taille plus modeste, les appétits fonciers s'aiguisent, particulièrement autour des bas-fonds cultivables, et les conflits se multiplient entre autochtones, ou supposés tels, et migrants.

3. Retours à la campagne

Lorsque toutes les solutions intra-urbaines ont été épuisées, quand l'accès au travail ou la création de petites entreprises sont devenus incertains puis impossibles, les actifs adultes n'ont d'autre solution que de quitter la ville, s'ils le peuvent car il faut financer le départ, ou de multiplier les actions illégales de trafic, de contrebande, voire de rejoindre les groupes délinquants, renforcés depuis une décennie par les jeunes déscolarisés exclus de tout accès aux ressources[4]. Des rétro-migrations ont été décelées dans de nombreux pays, mais il n'est pas toujours aisé de distinguer les permanences et les ruptures par rapport à des systèmes circulatoires antérieurs fondés sur des va-et-vient entre villes et campagnes comme au Kenya[5], ou à des mouvements tributaires des aléas climatiques. Certains retours relèvent ainsi d'un type très particulier de mobilité dans les pays sahéliens à longue saison sèche où, lors des années de crise climatique, les réfugiés affluaient dans les villes secondaires. Entre 1976 et 1987, Gao est passée de 31 000 à 55 000 habitants, Tombouctou de 19 000 à 32 000, mais de nombreux migrants temporaires sont repartis vers les campagnes ou Bamako[6]. Il reste que des retours dans les villages d'origine ont été décelés. Au Ghana, une grande partie des 46 000 bénéficiaires du programme d'accompagnement de l'ajustement structurel (Pamscad) seraient retournés à la terre[7], et des mouvements d'exode urbain, spectaculaires dans les villes minières du Shaba dont certaines se dépeuplent, singulariseraient aussi l'évolution récente de villes camerounaises[8], des cités de la Copper Belt zambienne[9], dont la croissance démographique est inférieure à la moyenne nationale ou du sud- est du Nigeria par exemple.

Les situations sont très différentes d'un pays à l'autre (en Afrique du Sud et en Namibie, les flux migratoires vers les villes ont augmenté depuis la fin juridique de l'apartheid), d'une ville à l'autre, dans une même ville les mobilités sont complexes, discriminées par l'âge des actifs, leur revenu, leur statut au sein des groupes de parenté, dans les campagnes les

---

[1] Pour la Côte d'Ivoire, B. Lootvoet, 1988, *L'artisanat et le petit commerce dans l'économie ivoirienne. Eléments pour une analyse à partir de l'étude de quatre villes de l'intérieur (Agboville, Bouaké, Dimbokro, Katiola)*, Paris, Orstom, 417 p. (Etudes et thèses).

[2] F. Villien et al, 1990, *Bangui, capitale d'un pays enclavé d'Afrique centrale*, Bordeaux, Université de Bordeaux III, CRET, 202 p. (coll. Pays enclavés, n° 4).

[3] J.-C. Bruneau, 1990, *Lubumbashi, capitale du cuivre : ville et citadins au Zaïre méridional*, Bordeaux, Université de Bordeaux III (thèse d'Etat).

[4] Ministère de la Coopération et du développement, 1993, *Jeunes, Villes, Emploi. Quel avenir ppour la jeunesse africaine ?, Actes du colloque de Paris, 26-29 octobre 1992*. Paris, MCD, 352 p. (Focal coop.).

[5] Voir W. T. S. Gould, 1988, Urban-rural return migration in Western Province, Kenya, in UIESP, *Congrès africain de population*, Dakar, vol. 3, 4. 1. 2.

[6] Voir les travaux de A. Ouallet, 1993, *Gao, indicateur urbain de la crise sahélienne*, Rouen, Université de Rouen, 553 p. (thèse de doctorat).

[7] Jeffries, 1992, Urban Population Attitudes Towards the Economic recovery Programme and the PNDC government in Ghana, *in African Affairs*, 91, pp. 207-226.

[8] Voir G. Courade (dir.), 1994, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris Karthala, 410 p.

[9] D. Potts, 1995, *Urban or Rural Lives ?*, Draft for Chapter 6 in UNU book Challenge of Urban Growth in Africa, Londres, 72 p. mult.

conditions d'accueil dépendent des densités, de la situation foncière, des systèmes de production, qui varient non seuelment d'une région à l'autre mais d'une exploitation à l'autre, et il est malaisé de tirer des enseignements clairs des mouvements en cours. Ainsi que le souligne Courade pour le Cameroun, « la migration s'inverse : on va se ressourcer dans la campagne, sans vouloir forcément y rester. On y entreprend des cultures maraîchères et l'on a du mal à s'y faire accepter »[1]. De même, dans les régions forestières ivoiriennes d'économie de plantation, des flux significatifs urbain-rural ont été observés, mais les hommes de retour au village n'ont pas toujours accès à la terre et, utilisés comme aides familiaux ou manœuvres, ils sont en transition, « en attendant » de trouver des opportunités en ville[2].

Le retour des citadins dans les villages révèle les conflits latents. Si, dans bien des cas, l'afflux de jeunes pose des problèmes d'accès au foncier, c'est que l'émigration en ville, contrairement à une idée reçue, n'a pas, dans la majorité des cas, provoqué une baisse de la population des campagnes. Des taux d'émigration de 1 à 2 %, dans un contexte de croissance démographique naturelle de l'ordre de 3 % par an n'empêchent pas une forte augmentation de la population rurale. Et le terme «d'exode» rural, forgé pour décrire les migrations de l'Europe occidentale durant le XIXe siècle et le premier XXe siècle, correspond mal à la réalité africaine. Dans certains cas, les citadins reviennent dans des zones denses, où l'accès au foncier est problèmatique. Les pratiques paysannes, fondées sur l'extension continue des superficies cultivées, ont contribué à cette raréfaction du facteur terre dans de nombreux États de l'Afrique de l'ouest. Certes, ces blocages ne sont pas généralisables à tous les cas, et ce qui vaut pour de nombreux États d'Afrique occidentale n'est certainement pas appliquable à bien des situations d'Afrique centrale.

Par ailleurs, alors même que les citadins amorcent un mouvement de retour dans les campagnes, les villageois se trouvent confrontés à la baisse ou à la stagnation de leurs revenus agricoles, à la diminution des transferts des citadins et des dons qui pouvaient avoir lieu lors des cérémonies, à l'accroissement des charges occasionnées par l'envoi (ou le renvoi) des enfants en âge d'être scolarisés. La «crise» urbaine accentue la «crise» rurale.

III. Questions en suspens

La réduction des revenus qui affecte les différentes couches de population semble induire un certain nombre comportements et de mouvements de population qu'il est difficile, en l'état actuel, de préciser.

1. Citadins et villageois dans les stratégies rurales

Les travaux des chercheurs sur les retours des citadins se sont en général limité à une analyse des flux démographiques, mais on perçoit encore mal le devenir des «néo-ruraux» et la complexité des intérêts en jeu.

Dans de nombreux cas, la chute des revenus en ville se manifeste par un regain d'intérêt des citadins pour les affaires villageoises, dont les aspects sont multiformes . Le cas du village d'Adomonkro, dans le sud-est ivoirien n'est sans doute pas généralisable[3]. Mais il illustre la diversité des formes de réinvestissement dans les villages : attribution de la chefferie à un citadin qui s'est installé dans le gros bourg voisin ; retour de jeunes au village, dont l'installation s'est accélérée depuis 1994, avec la hausse des cours des produits d'exportation ; tentative de récupération des terres octroyées aux allochtones, au fur et à mesure qu'ils décèdent. Les retours liés à la «crise» urbaine, dans ce cas, coïncident avec la fin d'un cycle de vie, celui des planteurs qui ont participé au grand essor de l'économie locale de plantation à partir des années 1950.

L'investissement des citadins semble aller au-delà d'un simple phénomène conjoncturel. La «crise» n'est-elle pas dans ce cas le prétexte d'une réappropriation foncière par

---

[1] G. Courade, 1994 *op. cit.*, p. 15.

[2] C. Faussey-Domalain, P. Vimard, 1991, Agriculture de rente et démographie dans le Sud-est ivoirien, in *Tiers-Monde*, Tome XXXII. n° 125. pp. 93-114.

[3] J. L. Chaléard, 1996, Un village entre ville et campagne : Adomonkro (département d'Agboville- Côte d'Ivoire), communication présentée aux journées d'étude de l'ORSTOM sur le thème *La ruralité en question*, 11 p.

les autochtones ? Le reflux citadin serait alors l'occasion de redéfinir non seulement les rapports entre villes et campagnes, mais aussi entre les ruraux.

Cependant, la question vaut pour la Côte d'Ivoire qui a connu une croissance exceptionnelle de ses villes et de sa production agricole pendant 4 décennies, accompagnée d'une chute sévère des revenus urbains et de variations erratiques de prix des produits agricoles à la production ces dernières années. Est-ce généralisable ?

2. Retour à la campagne ou croissance des petites villes ?

Les enquêtes du CERPOD en Afrique de l'ouest semblent indiquer des évolutions significatives dans les flux de population entre villes et campagnes. Encore faudrait-il en analyser les composantes, et distinguer ce qui relève peut-être de biais méthodologiques de ce qui est révélateur de tendances lourdes.

Le vigoureux dynamisme démographique des villes petites et moyennes attesté par les recensements des années 80, sauf cas régionaux zambiens ou zaïrois par exemple, concerne à la fois d'anciennes cités revitalisées et de nouvelles localités surgissant de la gangue rurale. Cette dynamique par le bas, contrastant avec l'essoufflement du rythme de nombreuses grandes villes, procède de facteurs très divers[1]. Une modification des bassins migratoires, recentrés aux échelles locales et régionales, façonnés par des migrations en provenance du monde rural et désormais dirigées vers les villes secondaires plus que sur les grandes villes est peut-être enclenchée. Si tel est le cas, comme le suggèrent les résultats provisoires d'enquêtes récentes coordonnées par le CERPOD[2] en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger (mais les capitales continuent à capter plus de ruraux que les autres villes au Burkina Faso, en Guinée et au Sénégal) s'agit-il d'une conséquence de la crise économique ou d'une accélération d'un processus de maturation des armatures urbaines déjà inscrit dans la durée ? Autre effet de crise ou accentué par l'enchevêtrement de crises, le déploiement spatial des grands réseaux marchands transnationaux utilisant les discontinuités monétaires et multipliant les outils de l'échange illégal de part et d'autre des frontières a incontestablement favorisé les dynamiques urbaines sur les périphéries des Etats ouest africains[3], le plus bel exemple étant celui des villes dédoublées ourlant les frontières du Nigeria[4]. Enfin, si les migrants en provenance des capitales d'Afrique de l'ouest se dirigent le plus souvent vers le monde rural (sauf au Niger où ils feraient surtout mouvement vers d'autres cités), ils gagnent aussi, y compris quand ils sont natifs des campagnes[5], des localités urbaines : en Côte d'Ivoire, les flux au départ d'Abidjan et à destination des campagnes durant les années 1988-1992 (253 000 migrations relevées) sont à peine supérieurs à ceux dirigés vers les villes (226 000 migrations). Les cités petites et moyennes, dans lesquelles l'accès au sol demeure plus aisé, pourraient ainsi bénéficier d'une redistribution des populations urbaines.

Les résultats d'enquêtes menées dans 7 pays ouest africains[6] laissent toutefois perplexe : depuis 1988, les villes dites principales (non compris la plus grande de chaque Etat) du Burkina Faso, de Côte d'Ivoire et de Guinée auraient des soldes migratoires négatifs et sauf au Niger - et peut être en Mauritanie -, les croissances migratoires seraient inférieures à celles à des villes primatiales. En outre, les villes plus petites, dites secondaires, auraient des soldes migratoires négatifs dans les 7 pays, et la balance des flux entre villes non primatiales et campagnes serait négative au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Si ces résultats sont conformes à la réalité, ils marqueront, dans le cas de la Côte d'Ivoire, une rupture avec l'évolution observée de 1975 à 1988. Des analyses[7] mettent toutefois en garde contre les biais méthodologiques d'enquête (les mouvements internes aux sous-préfectures ivoiriennes n'ont pas été pris en compte) et la définition de «l'urbain» reste problèmatique.

---

[1] Sur les politiques officielles, voir C. M. Rogerson, 1985, "Altenatives to Influx Control. Policy Response to Urbanward Migration in the Third World" *in Journal of contemporary African Studies*, vol. 4, n° 1-2, october1984-April 1985, pp. 37-70.

[2] Centre d'études et de recherches sur la population et le développement, Institut du Sahel, Bamako (Mali).

[3] J. O. Igue, 1989, "Le développement des périphéries nationales en Afrique" in B . Antheaume *et al.* (dirs.), *Tropiques, lieux et liens*, Paris, Orstom, pp. 594-605.

[4] J. O. Igue, B. G. Soule, *L'Etat-entrepôt au bénin. Commerce informel ou solution à la crise ?*, Paris, Karthala, 210 p.

[5] Ce que montrent par exemple les travaux inédits de R. Blion sur les migrants burkinabè de retour de Côte d'Ivoire.

[6] *Migrations et urbanisation en Afrique de l'ouest : résultats préliminaires*, Bamako, Cerpod, 1995, 31 p.

[7] F. Durreau, 1996, Rapport de mission, Abidjan (Côte d'Ivoire), Paris, ORSTOM, 12 p.

Seule des travaux fins, à l'échelle villageoise, permettraient d'analyser l'importance de ces mouvements et leur signification : s'agit-il d'un réel repli rural, une tactique de citadins attendant le retour d'opportunités urbaines, ou assiste-t-on à une complexification accrue des systèmes urbains africains affectés par une accélération des mobilités géographiques multipolaires ?

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"L'évolution des formes domestiques en temps de crise (situations africaines)"

Marc LE PAPE - Marc PILON
CEA-CNRS - ORSTOM

L'ÉVOLUTION DES FORMES DOMESTIQUES EN TEMPS DE CRISE (SITUATIONS AFRICAINES)

Marc Le Pape (CNRS, Centre d'études africaines), Marc Pilon (CEPED-ORSTOM)

A propos de la notion de ménage

Quelques remarques préliminaires sont ici nécessaires. Nous traitons des ménages tels que les définissent la plupart des opérations statistiques, soit l'ensemble des occupants d'un même «logement», quels que soient les liens qui les unissent. Il s'agit donc d'unités résidentielles qui peuvent être extrêmement hétérogènes par leurs compositions, par leurs économies internes, par les formes de coordination entre leurs membres, par leurs degrés de cohésion.

Alors que la famille est fondée avant tout sur les liens de parenté, la notion de ménage se réfère au fait résidentiel ; on peut donc cohabiter (former un ménage) sans être apparenté (notamment en milieu urbain), ou bien on peut être apparenté et vivre séparé (le phénomène de non co-résidence des conjoints et des enfants encore dépendants est relativement fréquent dans les villes africaines et en cas de polygynie, Locoh, 1990). Par ailleurs, l'unité résidentielle ne coïncide pas nécessairement avec les unités de production et de consommation qui peuvent elles-mêmes êtres distinctes. Quelles que soient la société et les définitions retenues, il est donc clair que ménage et famille ne sauraient être des notions interchangeables (Sala-Diakanda, 1988). Si les réalités que ces notions recouvrent peuvent historiquement ou ponctuellement coïncider, il s'agit fondamentalement de réalités différentes, mais non exclusives.

En fait, nous pouvons au moins compter sur deux certitudes : d'une part, tout individu appartient à une famille (quelle qu'en soit la définition) ; d'autre part, excepté le cas des (trop nombreuses) personnes vivant dans la rue, tout individu réside quelque part, appartenant de ce fait à un ménage (la résidence peut être multiple). Deux réalités que chacun vit au quotidien, quelle que soit sa société d'appartenance.

Que peut-on dire de l'évolution récente de la structure familiale des ménages en Afrique ?

Il faut tout d'abord rappeler que les ménages constituent assurément le parent pauvre des statistiques démographiques (Locoh, 1988). Les données des recensements demeurent particulièrement sous-exploitées alors qu'elles permettraient de traiter nombre de questions concernant la taille et la structure familiale des ménages.

Pour apprécier l'impact de la crise économique sur les formes domestiques, nous ne disposons pas d'une série régionale d'enquêtes spécifiques récentes mais de données d'enquêtes et de recensements réalisés au cours des années de dépression économique. En se référant à des données statistiques plus anciennes, on peut repérer si des changements se sont produits en ce qui concerne la taille et la structure des ménages. Le tableau ci-dessous présente l'évolution de quelques indicateurs pour six pays d'Afrique de l'Ouest.

Évolution de quelques indicateurs de taille et de structure des ménages dans six pays ouest-africains

Pays	Date	% de chefs de ménage féminins			Taille moyenne des ménages			% des ménages composés de	
	(Opération)	Ens.	Rural	Urbain	Ens.	Rural	Urbain	1 pers.	9 et +
Bénin	1979 ®	20,6	-	-	5,4	-	-	13,6	17,1
	1992 ®	21,3	-	-	5,9	6	5,7	12	20,7
Burkina Faso	1975 ®	5,1	4,8	8,2	5,7	5,7	5*	-	-
	1985 ®	9,7	9,3	13,7	6,2	6,3	5,7	4,8	22,7
	1993 (EDS)	6,5	5	12,8	6,7	6,8	6,1	5	26,4
Côte d'Ivoire	1975 ®	-	-	-	5,2	5,6	4,5	-	-
	1988 ®	15,6	15,5	-	6	6,2	5,8	14,8	22,2
	1994 (EDS)	15,1	13,2	17,9	6,2	6,6	5,7	13,9	23,8
Guinée	1983 ®	12,7	12,6	13	6,5	6,2	7,5	5,1	25,1
	1992 (EDS)	6,7	5,3	10,7	7,2	7	7,6	1,6	28,9
Mali	1976 ®	-	-	-	5,1	5	5,4	-	-
	1987 ®	14	14,4	18,4	5,6	5,6	6	-	-
Niger	1988 ®	9,7	8,4	16,5	6,4	6	6,4	3,8	23,4
	1992 ®	9,2	7,9	15,5	6,1	6,1	6,3	4,7	20,1

* 6,3 en milieu semi-urbain

Ens. Ensemble pers. Personne ® Recensement (EDS) Enquête Démographique et de Santé

On observe dans tous les pays, à l'exception du Niger, une augmentation de la taille moyenne des ménages, tant en milieu rural que urbain ; la proportion des ménages composés de neuf personnes et plus connaît la même évolution.

La proportion des ménages dirigés par une femme ne présente pas d'évolution marquée, à la hausse ou à la baisse. Les situations varient selon les pays. Il faut cependant noter que les chiffres issus des EDS sont systématiquement plus faibles, marquant ainsi une baisse sensible au Burkina Faso et surtout en Guinée ; des résultats surprenants qui posent la question de la comparabilité des sources (les définitions, les instructions aux enquêteurs étaient-elles analogues ?).

En matière de nuptialité, les données disponibles montrent une augmentation de l'âge au premier mariage, surtout pour les femmes, et un resserrement de l'écart d'âge au mariage entre les deux sexes. Cette évolution globale à l'échelle du continent contribue à estomper des schémas régionaux antérieurs bien différenciés.

L'évolution de la polygamie reste mitigée, on constate globalement un relatif maintien ; elle augmente même dans certains pays (Burkina Faso, Mali et Sénégal). Elle semble en revanche baisser dans les pays côtiers. Mais l'interprétation doit rester

prudente, notamment dans le cas des pays où la législation entend lutter contre la polygamie et où celle-ci se développe, notamment en ville, selon des formes plus cachées et qui peuvent ne pas être enregistrées par les opérations statistiques.

Il est fréquemment avancé que la crise (économique) fragilise les unions, en particulier quand les hommes perdent leur emploi et que, corrélativement, la contribution économique des femmes prend de l'importance dans les ménages (Locoh, 1996). En fait, il n'existe pas de données statistiques suffisamment nombreuses pour apprécier l'évolution générale de l'instabilité matrimoniale, seules des séries localisées d'enquêtes successives sont disponibles - par exemple en Côte-d'Ivoire (Vimard et N'Cho, 1997)

Au cours de ces mêmes années, la mortalité a globalement poursuivi sa baisse, tandis que la fécondité semble à son tour se réduire dans un nombre croissant de pays - cette tendance est confirmée par les résultats des enquêtes Enquêtes Démographiques et de Santé (Locoh et Makdessi, 1996).

Les migrations se sont assurément poursuivies, leurs causes ont évolué, elles se sont surtout complexifiées (voir entre autre Bocquier et Traoré, 1996 ; Blion, 1995).

L'évolution de la structure familiale des ménages est liée aux évolutions combinées de tous les facteurs que nous venons d'évoquer ; celles-ci étant insuffisamment connues, il est également difficile de construire une vue précise et générale de l'évolution des structures domestiques en temps de crise. En fait, il n'est pas aisé de répondre aux questions que nous nous posons : peu de résultats comparables sont disponibles et accessibles. Cependant, au vu de ceux établis par quelques études spécifiques, il apparaît clairement que la tendance dominante n'est pas une nucléarisation généralisée, mais plutôt *une pluralité accrue des formes familiales résidentielles* (Pilon et *al.*, 1997).

Quel est l'impact de la crise ?

Rappelons que des transformations, observées durant une période de crise, n'entretiennent pas nécessairement avec celle-ci des liens qu'il est possible de formuler en termes de causalité. Compte tenu de ce principe, on constate que, d'une manière générale, *la crise a plutôt accentué des évolutions en cours* que provoqué des situations nouvelles, en rupture avec un état antérieur. C'est ce que l'on repère globalement en ce qui concerne la nuptialité, la taille et la composition des ménages. En même temps, la comparaison des données statistiques disponibles (EDS, recensements et quelques enquêtes spécifiques) montre bien que, selon les sociétés et les contextes, les pratiques de crise sont contrastées et les logiques à l'oeuvre multiples.

Les enquêtes statistiques les plus récentes confirment un *maintien des formes familiales étendues*, notamment dans les villes et au sein des catégories socioprofessionnelles les plus avantagées économiquement (Wakam, 1996 ; Vimard et N'Cho, 1997). Des études menées à Abidjan montrent que, «si la famille nucléaire prédomine dans les couches sociales les plus dominées (et elle représenterait ici davantage une solution imposée par la précarité qu'un choix effectif), ce sont les groupes les plus insérés dans les structures socio-économiques modernes qui perpétuent les pratiques de solidarités familiales et reconstituent des familles élargies» (Vimard, 1993 ; sur ce point cf. également Le Pape, 1997). En fait, *on ne peut déterminer d'évolution générale univoque* et il faut se garder de tout diagnostic (ou pronostic) du type «la famille conjugale prendrait le pas sur la famille élargie» ou bien «les systèmes résidentiels

tendraient à se disjoindre» ou encore «les solidarités communautaires s'affaiblissent et les individualismes pratiques se développent ». En fait, on observe que, face aux situations de crise, les ménages opèrent, dans certains cas, des délestages démographiques sélectifs au sein du groupe domestique (Côte-d'Ivoire, Cotonou) alors que, dans d'autres contextes, l'expérience de crise favorise le renforcement de solidarités familiales (Dakar : Antoine et *al.*, 1995). En ce qui concerne la pratique des enfants confiés, elle apparaît actuellement, surtout pour les filles, plus proche du transfert de main-d'oeuvre que d'un comportement d'hospitalité, de solidarité ou de formation (Guillaume et *al*, 1994, Labazée, 1994). Dans le même temps, les changements qu'elle subit sous l'effet de la crise n'empêchent pas que les ménages (certaines catégories de ménages) continuent de concilier ou de paraître concilier l'accueil et les principes d'obligations sociales qui conditionnent les relations familiales ; il faudrait à ce propos diversifier cette description de l'évolution des pratiques et des normes d'accueil selon les statuts sociaux, les générations, les niveaux d'éducation, le sexe des chefs de ménage. L'essentiel cependant est que la crise économique contribue indubitablement à modifier le fondement et la nature de la pratique de circulation des enfants, notamment en accentuant ou en provoquant un déséquilibre entre l'offre et la demande d'enfants susceptibles d'être accueillis, sans pour autant en tarir les flux, du moins jusqu'à présent (Pilon et Vignikin, 1996).

Dans le cadre d'une analyse générale des formes domestiques en période de crise économique, il faut aussi considérer *les situations d'extrême crise* que vivent des catégories nombreuses d'individus. Quels sont les effets de la crise économique sur ces situations d'extrême crise ? De ce point de vue, deux phénomènes doivent être considérés : le sida, les mouvements de réfugiés et de déplacés. Le sida affecte très fortement les ménages africains (Guillaume et Delcroix, 1997). La dimension sexuelle de la maladie contribue particulièrement à fragiliser les unions, elle contribue surtout à fragiliser la position des femmes dans l'union ; ceci est une des raisons qui favorisent le développement des situations monoparentales. La mobilité intra-familiale s'accentue, qu'il s'agisse des malades eux-mêmes ou des enfants pris en charge soit par leurs grands-parents, soit par d'autres tiers. Les circonstances peuvent aussi pousser des orphelins du sida vers la rue : que ce soit par exclusion ou abandon, impossibilité pour la famille de faire face financièrement, ou absence d'autres solutions. Les conséquences familiales du phénomène des réfugiés et déplacés sont également très importantes : décès, ménages éclatés, abandons des plus faibles, femmes violées ou délaissées dans les camps ; difficulté, voire impossibilité de reconstituer les familles conjugales, à retourner dans le milieu d'origine, etc. Ces réalités doivent être intégrées dans l'analyse des formes domestiques, elles correspondent aux situations vécues par des populations nombreuses, elles représentent des risques reconnus comme tel par la plupart - ceci se passe dans un contexte de dépression économique où il est devenu plus difficile d'assurer les charges financières qui pèsent sur les ménages et où, de ce fait, chacun est contraint de limiter ses réponses aux obligations sociales habituellement présentées comme des pratiques de solidarité.

Sans prétendre conclure sur la base de matériaux parcellaires, on peut avancer que «l'heure n'est sûrement pas à l'individualisme, mais plutôt à une renégociation des relations interindividuelles au sein et hors des familles, qui s'accompagne de nouvelles formes familiales, de nouveaux arrangements résidentiels et domestiques» (Pilon,

1996a). Les changements observés sous l'effet de la crise témoignent d'adaptations très diverses, dont il reste très difficile d'évaluer à quel degré elles sont conjoncturelles.

« Points d'observation » à privilégier...

Les femmes chefs de ménage, monoparentalité et non cohabitation

De fait ou de droit, en ville comme en milieu rural, de plus en plus de femmes assurent la fonction de chef de ménage. Le développement des migrations de travail masculines, une instabilité matrimoniale accrue, une pratique croissante de la non cohabitation des conjoints dans les villes et un processus général d'émancipation féminine constituent autant de facteurs expliquant cette évolution, qui traduit ainsi des réalités familiales et économiques extrêmement diverses ; l'accès des femmes au statut de chef de ménage peut se faire par choix ou par circonstances, il peut aussi bien refléter une stratégie d'autonomie qu'être signe de précarisation.

Comme le souligne avec justesse T. Locoh (1988 : 59-60), «dans la situation de crise qui affecte l'Afrique, les femmes seules, de façon temporaire ou durable, sont confrontées à des difficultés croissantes pour assurer la subsistance de leurs enfants et la leur, sans parler de parents qui peuvent dépendre d'elles. C'est d'une autonomie chèrement acquise que témoignent les femmes chefs de ménage, dont on voit, au fil des ans, grossir le nombre. Dans leur quête du pain quotidien, les plus actives, les plus favorisées ont pu acquérir un réel pouvoir économique, mais pour quelques réussites spectaculaires, citées à l'envie, combien de femmes écrasées par les exigences de la vie quotidienne !

Si, pour la plupart, les femmes ne contestent pas ouvertement les hiérarchies, y compris leur dépendance à l'égard du mari, même absent, du moins leur autonomie de fait est-elle une porte ouverte à un plus grand pouvoir de décision. Certaines développent des stratégies personnelles de résidence et des choix matrimoniaux susceptibles de leur donner un statut plus indépendant que n'ont pas eu leurs mères (unions sans résidence commune, séparations, mobilité conjugale...) ».

L'ampleur du phénomène présente de fortes variations à travers le continent : dans les années 1980-1990, la proportion des femmes chef de ménage oscille entre 6,5% au Burkina Faso et 45,9% au Botswana ; elle se situe entre 15 et 25% dans la plupart des pays. D'une manière générale, elle apparaît plus élevée en Afrique de l'Est et Australe, tandis que les pays islamisés du Sahel présentent les niveaux les plus faibles.

En dépit des réserves méthodologiques qui leur sont propres, les recensements, les nombreuses enquêtes[1] et autres sources statistiques doivent faire l'objet d'exploitations et d'analyses complémentaires. On peut en attendre une meilleure connaissance, d'une part des caractéristiques démographiques et socio-économiques des femmes chefs de ménage et de leur ménage, d'autre part des transformations qui affectent les rôles féminins et masculins (Locoh, 1997). Par des analyses statistiques appropriées, on peut espérer mieux comprendre les disparités observées et les facteurs explicatifs en jeu, particulièrement dans ce contexte de crise. Lloyd et Brandon observent qu'au Ghana "*being a member of a female headed household is not automatically a bad thing*"

---

[1] Nous pensons notamment aux enquêtes nationales démographiques et de santé, aux enquêtes budget-consommation et aux séries d'enquêtes nouvellement réalisées par la Banque Mondiale (*Life Standard Measurement Studies, DSA*).

(1991 : 115) et que, "*the sex of the reported household head is not an indicator of the current economic status of the household although it may be an indicator of its potential vulnerability, given what we know about the limited access of female headed households to certain critical resources such as land, credit and education and their dependency ratio*" (1991 : 128). Aussi, la situation des femmes chefs de ménage et son ampleur croisante représentent d'abord un fait social en soi, générateur de changements au sein des sociétés, dans les relations de genre et dans la définition des rôles familiaux, dont il convient de rechercher les fondements et de mesurer la portée.

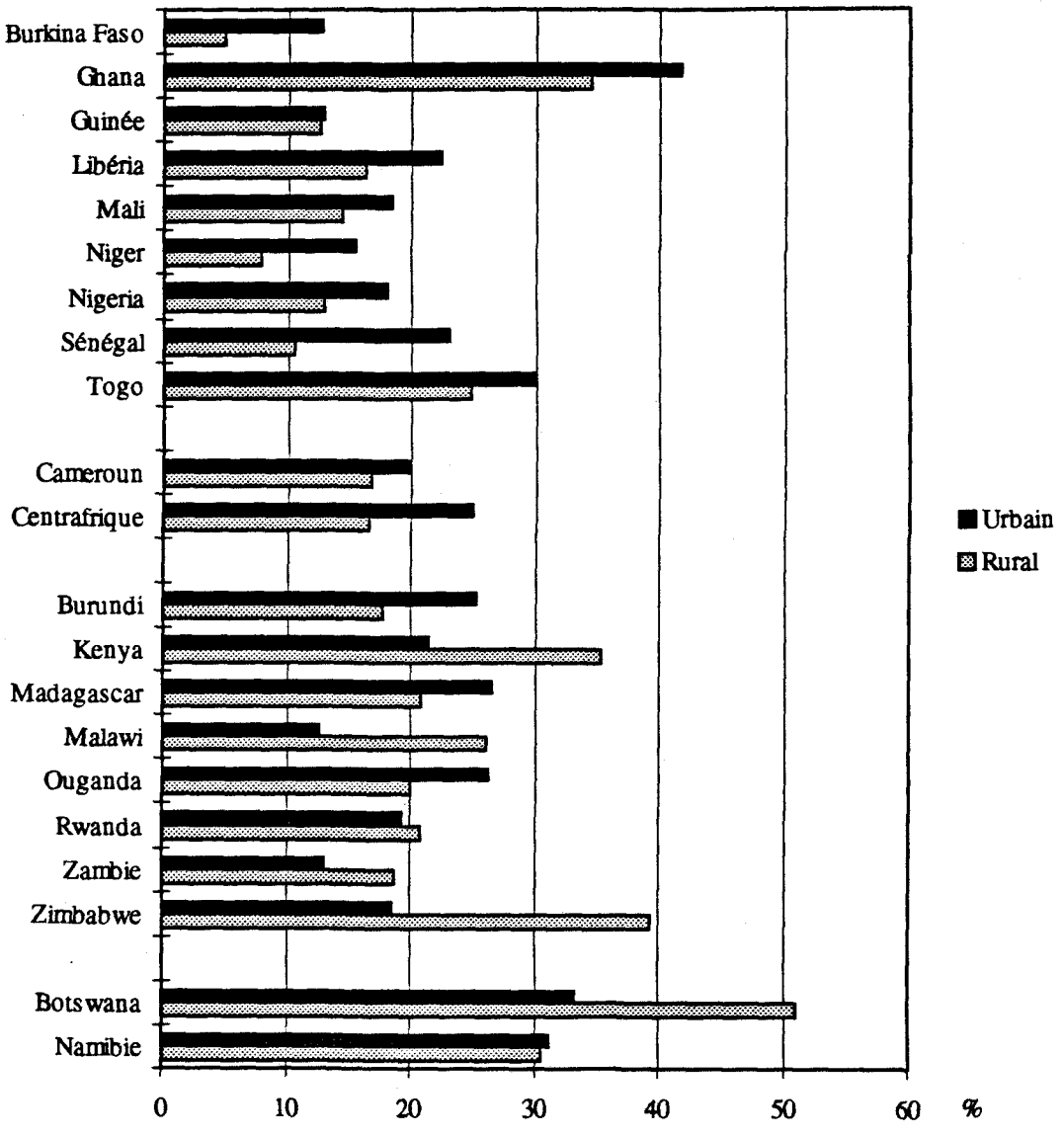

Figure 1 : Proportion (%) des ménages dont le chef est une femme, selon le milieu d'habitat (d'après un tableau complété de Pilon, 1996b ; sources : enquêtes démographiques et de santé, 1987-94).

Circulation des personnes, rôle d'accueil des ménages urbains

L'Afrique a connu un processus d'urbanisation rapide et intense, dans lequel les migrations à la fois intérieures et internationales ont joué un rôle très important. Les ménages urbains ont rempli à ce propos la fonction d'accueil des nouveaux migrants ; accueil se faisant généralement dans le cadre de la parenté ou d'une communauté d'origine géographique, et généralement perçu ou analysé comme relevant des pratiques de solidarité, fondées sur un ensemble de droits et d'obligations. Sont ainsi concernées de multiples catégories de migrants : enfants confiés pour diverses raisons (socialisation, scolarisation, aide familiale), jeunes adultes venant poursuivre leurs études ou leur formation (apprentissage), adultes à la recherche d'un travail, etc. Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, la crise économique met rudement à l'épreuve cette circulation des personnes, dans ses fondements et son ampleur. Des difficultés économiques objectives contraignent les ménages urbains à se montrer plus réticents pour l'accueil de nouveaux venus. On peut même assister à des réorientations des flux, notamment de type scolaire, vers les villes de l'intérieur ou vers les villages, où la vie est moins chère (Guillaume et *al.*, 1994).

Ce rôle d'accueil des ménages semble particulièrement sensible aux difficultés d'ordre économique, à la crise. Avoir une connaissance plus précise, plus approfondie de cette dimension de la structure des ménages s'avérerait assurément très précieux : le profil démographique, familial et socio-économique des personnes accueillies et des ménages qui accueillent ; les éventuels changements au cours du temps. En complément des enquêtes spécifiques sur ce point, les données de recensement et d'enquêtes (d'une autre nature) peuvent là aussi fournir des informations intéressantes. La figure 2 donne par exemple la proportion des ménages comprenant au moins un enfant confié (défini comme ne résidant pas avec ses parents) pour plusieurs pays africains (et selon le milieu d'habitat), à partir des données des Enquêtes Démographiques et de Santé les plus récentes.

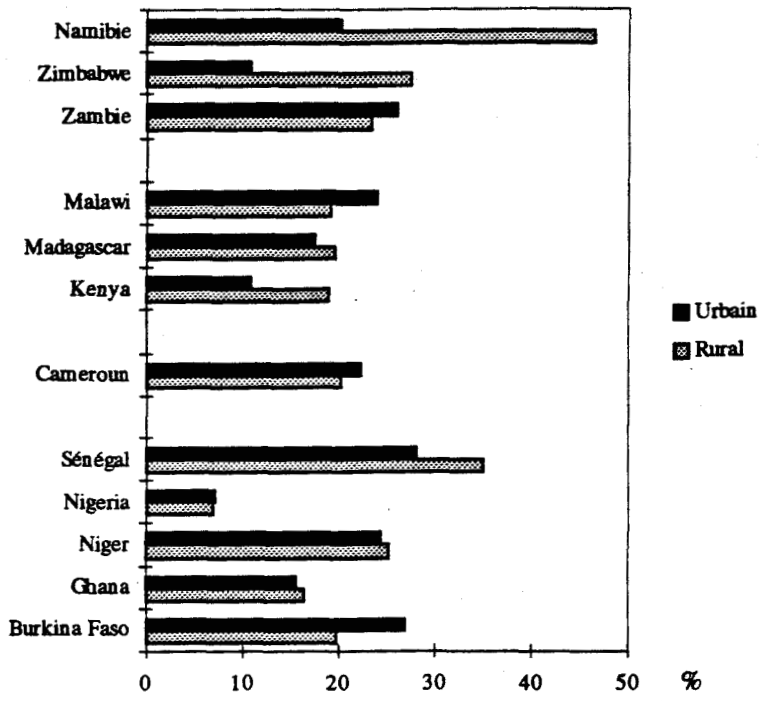

Figure 2 : Proportion (%) des ménages ayant au moins un enfant âgé de moins de 15 ans résidant sans ses parents, selon le milieu d'habitat (sources : enquêtes démographiques et de santé, années 1990).

Observer la diversité interne des ménages

Si certaines catégories de ménages ont une forte cohérence et un principe de cohésion commun à tous ceux qui les composent, nombre de situations ne correspondent pas à ce cas de figure. Les liens forts associent quelques personnes à l'intérieur de ménages sans engager tous ceux que réunit l'unité résidentielle, ces personnes forment des collectifs restreints. Il semble bien que la longue période de récession et d'austérité ait favorisé l'émergence de ces collectifs restreints à l'intérieur des ménages, ait conduit les personnes à valoriser ces cohérences sélectives - ces phénomènes interviennent de manière décisive sur la circulation d'argent, de biens, de nourriture, de travail à l'intérieur des ménages, et sur la circulation des personnes entre ménages. Or on ne peut saisir la réalité de ces phénomènes dans les traitements habituels des Recensements. Il y a là un intérêt de connaissance qui justifie un travail de réflexion sur les instruments et les *a priori* des statistiques actuelles, notamment sur les perceptions de la famille et des ménages auxquelles elles se réfèrent : quelles influences exercent ces perceptions sur la définition des instruments statistiques et quelles conséquences ont ces choix sur notre connaissance des comportements domestiques en temps de crise, comment certaines réalités et inégalités domestiques sont-elles ainsi rendues invisibles (du moins à l'observation statistique) ? Nous croyons que, sans excès méthodologiques, ces réflexions sur les instruments statistiques relèvent du travail d'expertise engagé par le collectif Ménages et crise.

Nous avons à plusieurs reprises regretté l'insuffisance de données statistiques adéquates pour rendre compte de l'évolution des phénomènes domestiques, mais nous avons aussi souligné la sous-exploitation des sources existantes, notamment des opérations habituelles de collecte démographiques, les recensements et les enquêtes. Dans l'optique de la présente thématique «ménages et crise», elles pourraient, moyennant des exploitations et des analyses appropriées, apporter des informations d'ordre quantitatif très précieuses, à même de mieux cerner les évolutions des comportements domestiques en temps de crise[2]. Mais cela demande du temps et du travail, donc des soutiens institutionnels, or, le système mondial de l'expertise tel qu'il fonctionne actuellement rend difficile toute modification des cadres statistiques dominants, il ne favorise pas la remise en cause des modèles sauf quand les circonstances, les concurrences et les stratégies paraissent l'exiger. Ainsi, une question se pose à des chercheurs amenés à intervenir dans le domaine de l'expertise : comment renforcer notre capacité à y introduire des interrogations, des démarches et des techniques nouvelles ?

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE P., BOCQUIER P., FALL A. S., GUISSE Y. M., NANITELAMIO J., 1990 - *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-CEPED-ORSTOM, Dakar, 209p.

BLION R., 1995, «Les Burkinabè de Côte-d'Ivoire entre « intégration » et circulation migratoire», *Mondes en développement*, tome 23, n° 91, pp.81-93.

BOCQUIER P. et TRAORÉ S., *Migration and Urbanization in West Africa : Methodological Issues and Perspectives*, Symposium on Internal Migration and Urbanization in Developing Countries, UNFPA, New York, 24-26 January 1996.

GUILLAUME A., FASSASSI K., KOFFI N., VIMARD P., 1994, *La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation et redistribution de la main-d'œuvre*, Colloque « Crise, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire », Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994 (Karthala, 1997, à paraître).

GUILLAUME A., DELCROIX S., 1997, « Sida en Côte d'Ivoire, le devenir des familles affectées » ; *in* PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

LABAZÉE P., 1994, *Le développement de la pluriactivité dans le nord ivoirien. L'ajustement des activités familiales et ses limites en temps de crise : le cas des ménages de Korhogo*, Colloque « Crise, ajustements et recompositions en Côte-d'Ivoire », Abidjan, 28 nov.-2 déc. 1994 (Karthala, 1997, à paraître).

LE PAPE M., 1997, *De l'énergie sociale à Abidjan*, Karthala, Paris (à paraître).

---

[2] Vont dans ce sens, les travaux entrepris par certains démographes et présentés lors du séminaire de Lomé, cf. Pilon et *al.*, 1997.

LLOYD C. B. et BRANDON A. J., 1991, *Women's role in the maintenance of households; poverty and gender inequality in Ghana*; *in* Conférence sur "femme, famille et population", Ouagadougou 24-29 avril 1991, vol. 1, UEPA, Dakar, pp.109-142.

LOCOH T., 1988, *L'analyse comparative de la taille et de la structure des ménages*, Congrès Africain de Population, vol. 2, U.I.E.S.P., Dakar.

LOCOH T., 1990, "Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé", *Études Togolaises de Population*, n°15, Unité de Recherche Démographique, Université du Bénin, Lomé, pp.5-33.

LOCOH T., 1996, Changements des rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse, in COUSSY J. et VALLIN J. (éds), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris: 445-469.

LOCOH T., MAKDESSI Y., 1996, *Baisse de la fécondité : la fin de l'exception africaine*. La Chronique du CEPED n° 18, CEPED, Paris, 4 p.

PILON M., 1996a, *Les familles africaines en plein remue-ménage*. La Chronique du CEPED n° 21, CEPED, Paris, 3 p.

PILON M., 1996b, "Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances", *in* BISSILIAT J. (éd.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, p. 235-256, Karthala, Paris.

PILON M. et VIGNIKIN K., 1996, Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales, *in* COUSSY J. et VALLIN J. (éds), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris: 471-493.

PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN K. et VIMARD P. (éds), 1997, *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

SALA-DIAKANDA M., 1988 - *Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse*. Congrès Africain de Population, vol. 2, U.I.E.S.P., Dakar.

VIMARD P., 1993, Modernité et pluralité familiales en Afrique l'Ouest, *Revue Tiers Monde*, t.XXXIV, n°133, pp. 89-115.

VIMARD P. et N'CHO S., 1997, Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993, *in* PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

WAKAM J., 1996, « Modernisation et nucléarisation familiale en Afrique. Cas du Cameroun, de la Côte-d'Ivoire et du Sénégal », communication à la Chaire Quetelet "Entre l'utile et le futile : pistes pour une démographie du XXIème siècle" (Louvain-la -Neuve, octobre 1996), 32 p. multigr.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

" Evolutions familiales et crise en Côte d'Ivoire "

Patrice VIMARD - Agnès ADJAMAGBO
ORSTOM

ORSTOM **CEDERS**

EVOLUTIONS FAMILIALES ET CRISE EN COTE-D'IVOIRE

Patrice VIMARD* et Agnès ADJAMAGBO**

INTRODUCTION

Depuis le milieu des années 1980, la crise et ses conséquences, qu'il s'agisse des transformations de l'organisation socio-économique qu'elle suscite ou de la pauvreté qu'elle multiplie, est apparue peu à peu comme un nouveau paradigme. Son émergence dans la recherche démographique, et au delà dans l'ensemble des sciences sociales et économiques, ne s'est pas réalisée sans susciter certaines incertitudes dans les analyses produites. Des études ultérieures devraient notamment permettre de mieux apprécier différentes questions en suspens, telles les temporalités des différents phénomènes (économiques, sociaux et démographiques) qui ne réagissent pas tous à la même vitesse à un effet de crise ; l'homogénéité des groupes de population dans leurs réactions aux difficultés économiques et financières ; l'articulation de la crise elle-même avec d'autres phénomènes de fondement plus ancien (progrès dans l'éducation, la santé, constitution de classes sociales...) ou au contraire suscités directement ou indirectement par la situation de crise (la mise en place de programmes d'ajustement structurel, le développement de politiques de population). En effet, si le contenu même de la crise est important, celle-ci ne peut s'analyser indépendamment des progrès socio-économiques auxquels elle vient s'articuler ou se substituer, comme des politiques chargés de combattre ou de gérer la situation de crise, qui ont des influences variables selon les pays et selon les groupes de population.

Mais d'ores et déjà des analyses relatives aux dynamiques familiales permettent de mettre en évidence différentes évolutions qui dessinent un panorama plus riche et subtil des transformations en cours que les références génériques courantes à « la transition de crise » et aux « stratégies familiales de survie » pourraient le laisser accroire. Ce n'est pas le lieu ici de synthétiser ces analyses et nos travaux actuels sur l'évolution avec la crise de la structure des ménages (Vimard et N'Cho, 1997), des solidarités familiales (Adjamagbo, 1997a, b) ou de la fécondité (Vimard, 1996a), pas plus que des enseignements que l'on peut tirer de ces évolutions quant à la relecture des théories (Vimard, 1996b). Nous voudrions juste insister sur quelques éléments qui nous paraissent les plus révélateurs des dynamiques familiales actuelles en Côte-d'Ivoire. Pour cela nous examinerons successivement les évolutions de la structure des ménages au plan national, comme cadre d'ensemble, et les transformations des relations interpersonnelles au sein des familles dans la région de Sassandra, choisie comme illustration.

---

* Démographe, directeur de recherche à l'ORSTOM, membre de l'équipe de recherche "Transition de la fécondité et santé de la reproduction" (ETS) et du Laboratoire Population - Environnement (LPE), Centre St Charles, 13 331 Marseille cedex 3, France.

** Socio-démographe, allocataire de recherche à l'ORSTOM, membre de l'équipe de recherche "Transition de la fécondité et santé de la reproduction" (ETS) ; IDUP, 22 rue Vauquelin, 75005 Paris, France.

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES AU PLAN NATIONAL

Les grandes tendances

Il nous semble tout d'abord utile de dresser rapidement un panorama général de l'évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire de 1975 à 1993, période qui recouvre en grande partie la crise ivoirienne. Durant la période d'observation, l'évolution de la composition des ménages est marquée par une augmentation de la taille moyenne de ces unités collectives entre 1975 et 1988 (de 5,5 à 6 personnes), puis par une décroissance entre 1988 et 1993 (de 6 à 5,2 personnes)[1]. Ces évolutions successives de la taille moyenne de l'ensemble des ménages concernent également les ménages de deux personnes et plus : 6,4 en 1975, 6,8 en 1988 et 6,1 en 1993 (tableau 1).

TABLEAU 1 : EVOLUTION DES GRANDES CARACTERISTIQUES DES MENAGES EN COTE-D'IVOIRE

	1975	1988	1993
Taille moyenne (ensemble des ménages)	5,5	6,0	5,2
Ménages d'une seule personne (en %)	16,6	17,9	17,1
Composition moyenne des ménages de 2 personnes et plus			
Conjoint	1,2	0,9	0,9
Enfant	2,9	2,7	2,7
Autre parent	1,0	1,5	1,3
Sans parenté	0,3	0,7	0,2
taille totale	6,4	6,8	6,1
Age moyen des chefs de ménage : ensemble	37,9	41,0	42,7
homme	37,9	40,8	42,4
femme	38,6	42,3	44,2
Ménages dirigés par une femme (en %)	7,4	15,1	16,4
Echantillon analysé : Effectif de la population	191 191	269 623	69 902
Effectif des ménages	34 842	44 622	13 289

D'autres tendances méritent d'être signalées. Si l'on observe les ménages de deux personnes et plus, éliminant ainsi l'effet de la variation de la part des ménages d'une seule personne[2], le composant

[1] Trois fichiers de population ont été utilisés pour cette analyse : ceux des deux recensements de la Côte d'Ivoire de 1975 et de 1988 et celui de l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation de 1993. Pour les recensements, des échantillons ont été constitués, à partir des fichiers d'ensemble de la population, par le tirage d'un certain nombre de districts, de manière aléatoire avec un taux de sondage de 1/30 en 1975 et de 1/35 en 1988. Pour l'enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation, c'est l'échantillon de l'enquête qui a été utilisé, constitué à partir d'un tirage à deux degrés de districts de recensement délimités en 1988 et analysé en utilisant les coefficients de pondération attribués à chaque district. Cette analyse, effectuée dans le cadre d'une coopération entre l'INS de Côte-d'Ivoire et l'ORSTOM, participe d'un programme de recherche pluri-institutionnel sur « l'évolution des structures familiales en Afrique » qui bénéficie du soutien financier du ministère français de la Coopération.

[2] On note une légère progression de la part des ménages d'une personne : 17,1 en 1993, après une pointe à 17,9 en 1988, contre 16,6 en 1975.

familial est stable entre 1975 et 1988 (6,1) mais il décroît légèrement ensuite pour atteindre 5,9 en 1993. A l'intérieur de ce composant familial, les différentes catégories de parents subissent de faibles évolutions entre 1975 et 1993, dans le sens d'un rétrécissement de la famille nucléaire du chef de ménage - avec une baisse de l'effectif moyen des conjoints (de 1,2 à 0,9) et des enfants (de 2,9 à 2,7) - et l'accroissement de celui des « autres parents »[3] (de 1,0 à 1,3), dénotant une certaine dénucléarisation de ce composant familial, acquise dès 1988. L'effectif moyen d'individus sans parenté avec le chef de ménage évolue quant à lui fortement de 0,3 en 1975 à 0,7 en 1988 et 0,2 en 1993 et représente une part importante de l'évolution de la taille moyenne des ménages.

Cette évolution de la composition des ménages s'accompagne de deux évolutions de la population des chefs de ménage. Tout d'abord, on relève une augmentation importante de l'âge moyen des chefs de ménage : de 37,9 ans à 42,7 ans ; augmentation qui concerne les chefs de ménage masculins comme féminins. Ensuite, on note l'évolution la plus marquante : l'accroissement régulier, bien que plus faible durant la période récente, des ménages dirigés par une femme : 7,4 % en 1975, 15,1 % en 1988 et 16,4 % en 1993. La part des ménages de chef féminin a par conséquent plus que doublé en moins de deux décennies, phénomène sur lequel nous reviendrons dans la suite du texte.

Des évolutions distinctes selon la période et la catégorie socio-professionnelle

Les données sur l'évolution depuis 1975 de la composition individuelle des ménages (tableau 2) et de la structure des familles résidentielles (tableau 3), dans les grandes catégories socio-professionnelles nous montrent que la première phase de la crise, perceptible à travers les chiffres de 1988, s'est traduite par un renforcement de la solidarité familiale, et au delà sociale, avant que celle-ci ne s'affaiblisse durant la période suivante (1988-1993). Ces tendances semblent correspondre à certaines observations d'économistes et de sociologues sur la société ivoirienne. Ceux-ci ont noté le développement de la solidarité familiale, comportant un accueil des plus déshérités dans les ménages plus aisés, dans la première partie de la crise et un affaiblissement de ces solidarités lorsque la crise perdure ou s'intensifie (Vidal et Le Pape, 1986 ; Jarret et Mahieu, 1991). Mais il faut être prudent sur la correspondance dans le temps de tels parallèles : 1988 apparaît dans nos données statistiques comme l'apogée de la fonction d'accueil, bien que des phénomènes d'expulsion de personnes accueillies aient pu y être déjà notés dans des ménages abidjanais (Vidal et Le Pape, 1986). De même, 1993 nous indique un reflux statistique de cet accueil bien que l'on ait pu observer à cette période une relative amélioration de la situation économique dans certains secteurs d'activité.

On remarque de 1975 à 1988 un accroissement d'un tiers de la proportion des « autres parents » (de 14,8 à 20,1 %), un doublement de la proportion des individus qui ne sont pas apparentés au chef de ménage (de 4,9 à 9,6 %) et une diminution des individus vivant seuls (de 3,0 à 2,3 %). Cette évolution de la composition des ménages s'accompagne d'une transformation de la répartition des types de famille résidentielle, avec une croissance de la part des familles élargies[4] (de 46,0 à

[3] Les « autres parents » comprennent les ascendants, les collatéraux, les petits-enfants et les individus liés par alliance au chef de ménage ; ils représentent les apparentés au chef de ménage qui n'appartiennent pas à sa famille nucléaire.

[4] On appellera dans ce texte *famille élargie* un groupe de résidence associant un ou plusieurs individus avec une famille nucléaire (complète ou incomplète) ; *famille nucléaire* un groupe de résidence où tous les membres appartiennent à la famille biologique du chef de ménage, soit lui-même, sa (ses) femme(s) et, le plus souvent, leurs enfants ; une *famille monoparentale* une famille nucléaire où un seul parent est présent avec un ou plusieurs de ses enfants.

53,3 %), mais également une progression très significative des familles monoparentales (de 4,5 à 6,8 %) et de la proportion des enfants élevés dans ces familles (de 8,3 à 11,9 %), en relation avec une féminisation des chefs de ménage. En sens contraire, la part des familles nucléaires régressent nettement (de 49,5 à 39,9 %). Il est remarquable que ces tendances générales, qui accompagnent cette première phase de crise, soient plus fortes chez les agriculteurs indépendants et, surtout, chez les catégories « dominées »[5]. On relève notamment que la nucléarisation des familles diminue fortement chez les agriculteurs et, plus encore, chez les catégories « dominées », et beaucoup plus faiblement dans les catégories « modernes »[6].

TABLEAU 2 : INDICATEURS DE COMPOSITION DES MENAGES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN COTE-D'IVOIRE EN 1975, 1988 ET 1993

	Année	Personnes vivant seules (en % de l'ensemble des individus)	Individus sans parenté (en % de l'ensemble des individus)	Autres parents (en % de l'ensemble des individus)	Enfants dans une famille monoparentale (en % de l'ensemble des enfants)	Chefs de ménage de sexe féminin (en % des chefs ménages)	Effectif des ménages
Agriculteur	1975	1,1	4,2	13,7	7,2	4,8	16 877
	1988	1,4	9,3	22,0	6,8	7,3	20 492
	1993	2,0	1,8	20,1	8,2	8,1	10 661
Catégories « dominées »	1975	7,5	6,6	14,8	19,5	19,6	7 142
	1988	4,3	10,2	24,2	29,1	32,8	13 851
	1993	6,1	3,0	22,8	32,7	33,1	7 914
Catégories « modernes »	1975	4,6	5,4	17,0	5,2	3,4	10 510
	1988	2,4	9,6	18,6	7,1	7,0	10 036
	1993	2,9	3,9	19,4	9,3	8,7	5 680
Ensemble	1975	3,0	4,9	14,8	8,3	7,4	34 529
	1988	2,3	9,6	21,8	11,9	15,1	44 379
	1993	3,3	2,6	20,1	14,2	16,4	24 255

En revanche, des évolutions différentes, voire inverses, se développent lors de la période 1988-1993, correspondant à une deuxième phase de la crise, particulièrement sévère dans le monde rural durant les premières années de cette période avec la diminution de moitié des prix d'achat des cultures de rente aux planteurs et les difficultés d'écoulement de la production. On note globalement un double recentrage, sur la famille élargie et sur la famille nucléaire, et une confirmation de l'instabilité de la cellule conjugale. On relève en effet tout d'abord une « expulsion » très nette des individus sans relation de parenté des ménages où ils étaient accueillis. .

[5] Les catégories socio-professionnelles ont été définies à partir du croisement du type d'activité, de l'occupation (la profession) et de la situation dans l'occupation du chef de ménage. Le groupe des agriculteurs indépendants (que nous appellerons agriculteurs dans la suite du texte) concerne uniquement les exploitants agricoles, propriétaires ou métayers. Les catégories « dominées » comprennent les paysans sans terre (salariés des complexes agro-industriels ou manoeuvres payés à la tâche sur des exploitations individuelles), les artisans, les commerçants, les individus sans revenu fixe et les inactifs. Les catégories « modernes » réunissent les ouvriers, employés et cadres salariés, les patrons et les professions libérales. Pour une analyse plus fine des transformations de la structure des ménages dans les différentes catégories socio-professionnelles on pourra se reporter à l'étude détaillée qui en a été faite (Vimard et N'Cho, 1997).

[6] On note durant cette période une nette progression de la part des catégories « dominées » dans l'ensemble de la population (progression qui concerne essentiellement les artisans, les commerçants et les individus inactifs ou sans revenu fixe), au détriment des agriculteurs et surtout des catégories « modernes ». Cette évolution est révélatrice d'une précarité économique croissante (augmentation du secteur informel et du chomâge, réduction des effectifs salariés...).

L'accueil s'exerce alors essentiellement envers les « autres parents » et à un degré nettement supérieur à ce qu'il était en 1975 avant la crise (20,1 contre 14,8 %). Mais cette croissance des « autres parents » s'accompagne de leur concentration puisque la proportion des familles élargies diminue durant cette période (de 53,3 à 44,7 %) pour atteindre un niveau légèrement plus faible de celui de 1975 (46 %). Au contraire la part des familles nucléaires se redresse nettement et la croissance des familles monoparentales se confirme, de même que la féminisation des chefs de ménage. Au total la part des « familles biologiques » (familles nucléaires + familles monoparentales) s'accroît fortement durant la période (de 46,7 à 55,3 %) pour atteindre un niveau légèrement plus élevé qu'en 1975 (54 %).

TABLEAU 3 : TYPE DE FAMILLE RESIDENTIELLE* SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN COTE-D'IVOIRE EN 1975, 1988 ET 1993 (EN POURCENTAGE)

Catégorie	année	Familles nucléaires	Familles mono-parentales	Familles élargies	Effectif de familles
Agriculteur	1975	51,7	4,3	44,0	15 544
	1988	42,9	4,1	53,0	18 324
	1993	53,5	5,1	41,4	9 341
Catégories « dominées »	1975	45,2	9,6	45,2	4 675
	1988	32,4	13,8	53,8	10 420
	1993	38,1	15,7	46,2	5 777
Catégories « modernes »	1975	47,6	2,0	50,4	7 986
	1988	43,0	3,8	53,2	8383
	1993	46,4	4,5	49,1	4 704
Ensemble**	1975	49,5	4,5	46,0	28 437
	1988	39,9	6,8	53,3	37 333
	1993	47,3	8,0	44,7	19 831

* Seuls les membres apparentés au chef de ménage sont pris en compte pour déterminer le type de famille résidentielle ; les individus qui ne sont pas apparentés au chef de ménage et les individus vivant seuls sont exclus.

** La distribution des familles pour les catégories non précisées n'a pas été mentionnée dans le tableau, car d'effectif non significatif ; ces familles sont en revanche incluses dans les données concernant l'ensemble des familles.

En définitive, comment les structures des familles résidentielles ont-elles évolué durant ces années de crise ? Pour l'ensemble de la population, on remarque une relative stabilité des grands équilibres, marquée cependant par une légère diminution de la part des familles élargies et des familles nucléaires, et une augmentation sensible des familles monoparentales. Cette stabilité relative durant la période recouvre des différences d'évolution entre les catégories. Les catégories « modernes », affectées de faibles changements dans le sens des tendances générales, participent de cette stabilité d'ensemble. En revanche, les agriculteurs se distinguent de l'évolution générale par une progression des familles nucléaires, une quasi stabilité des familles monoparentales et une diminution plus nette des familles élargies. Quant aux catégories « dominées », elles subissent l'évolution familiale la plus particulière au regard de celles des autres catégories comme de l'ensemble de la population. Elles se caractérisent par une forte diminution des familles nucléaires, une progression des familles

élargies et une très nette augmentation des familles monoparentales. Cette croissance de la monoparentalité des familles, concomitante d'une forte féminisation des chefs de ménage, est frappante dans ces catégories « dominées » : en 1993, un tiers des familles est dirigée par une femme et un tiers des enfants est élevé dans une famille monoparentale, contre un cinquième en 1975, et 16 % des familles sont monoparentales, contre 10 % en 1975.

Ainsi, chacune des grandes catégories socio-professionnelles se trouve-t-elle en 1993 dotée d'une forme particulière d'agrégation résidentielle de sa parentèle, révélant un degré inégal de cohésion familiale et sociale. D'une manière générale, les groupes possédant la plus forte assise économique, de par la disposition d'un patrimoine foncier - en tant qu'agriculteur indépendant - d'un statut de salarié ou d'une profession libérale affirment la plus grande cohérence familiale. Les agriculteurs se distinguent par une forte cohésion familiale fondée sur une famille nucléaire très stable. Les individus vivant seuls, les individus sans relation de parenté avec le chef de ménage ainsi que les familles monoparentales y sont peu nombreux. Si la part des familles élargies est moins importante que dans les autres catégories, les « autres parents » sont cependant en proportion équivalente[7].

Les catégories qualifiées de « modernes » - ouvriers, employés et cadres salariés ; patrons ; professions libérales - sont également dotées d'une forte cohésion familiale avec une stabilité conjugale importante, mais les familles nucléaires sont moins fréquentes et les familles élargies plus souvent représentées que chez les agriculteurs. Par contre, les catégories qui subissent le plus durement les effets d'une situation économique précaire, que l'on a qualifié de « dominées » - professions de l'artisanat et du commerce, appartenant souvent au secteur informel ; paysans sans terre ; individus sans revenu fixe ; inactifs - sont les plus marquées par un *certain émiettement* familial. Les personnes vivant seules y sont plus fréquentes et les familles monoparentales, dirigées par une femme, nettement plus nombreuses ; l'accueil des « autres parents » étant souvent le fait de ces familles monoparentales où résident par ailleurs une part importante des enfants de ces catégories[8]. Pour ces derniers groupes, on peut estimer que le relâchement des liens conjugaux est davantage subi que choisi comme modèle familial et correspond à une « déstructuration » de pauvreté et de crise, différente de la monoparentalité émergente dans les pays industriels durant les décennies 1970 et 1980.

Spécificité et croissance des ménages dirigés par une femme

L'apparition de la monoparentalité est certes antérieure à la crise et correspond plus globalement à la mise en place d'un système matrimonial au sein duquel le pouvoir des anciens des lignages s'effrite, et où les mariages traditionnels laissent de plus en plus souvent la place à des unions consensuelles plus fragiles et davantage susceptibles de remise en cause sous l'effet notamment de difficultés économiques et de mésententes entre les conjoints sur la répartition des charges de la famille (Capron et Kohler, 1975 ; Quesnel et Vimard, 1988). Mais la crise et sa persistance intensifient cette mobilité conjugale. La détérioration des conditions de vie et la précarité économique, d'ordre professionnelle notamment, accentuent en effet la fragilité des unions et le nombre de divorces, dont

---

[7] L'opposition rural - urbain apparaît peu pertinente au regard de l'évolution familiale, et les distinctions traversent ces milieux plus qu'elles ne les différencient ; les différences de structures familiales entre les agriculteurs indépendants et les paysans sans terre comme celles entre, d'une part, les salariés et, d'autre part, les artisans et les commerçants en sont une démonstration (Vimard et N'Cho, 1997).

[8] Cet émiettement s'explique en partie par l'expulsion de parents accueillis auparavant en ville dans les ménages aisés lorsque la crise perdure ou s'intensifie. Et ces apparentés, qui ne peuvent retrouver le plus souvent une famille d'accueil dans leur village d'origine, rejoignent, isolément, les couches les plus pauvres des milieux urbains (Vidal et Le Pape, 1986).

la cause la plus fréquemment avancée consiste dans le défaut d'entretien de l'épouse (Antoine et Djiré, 1996 ; Ela, 1996).

Les ménages dirigés par une femme ont une composition spécifique (tableau 4). En portant notre observation sur les unités de deux personnes ou plus en 1993, ces ménages se caractérisent vis à vis de ceux dirigés par un homme par : un effectif total nettement inférieur (4,7 contre 6,4) ; la quasi absence de conjoint, dans la mesure où ces femmes chefs de ménage sont le plus souvent veuves ou divorcées ; un nombre moyen d'enfants inférieur (1,9 contre 2,9) ; un nombre moyen « d'autres parents » supérieur (1,7 contre 1,2) ; en revanche, l'effectif d'individus non apparentés au chef de ménage est comparable.

Ces ménages se caractérisent ainsi par une cellule biologique plus restreinte, de par l'absence de conjoint et des enfants moins nombreux, et une extension supérieure à des parents extérieurs à la famille biologique. Cette extension est par ailleurs en forte croissance entre 1975 et 1993 : de 1,2 à 1,7 en effectif moyen[9] et 20 % de l'ensemble des « autres parents » sont accueillis en 1993 dans ces ménages dirigés par une femme, contre 7,8 % en 1975. Cette évolution est la seule évolution marquante de la composition des ménages dirigés par une femme entre ces deux dates.

Sur l'ensemble de la période (1975-1993), la taille moyenne des ménages est stable (4,7) lorsqu'ils sont dirigés par une femme et elle diminue très légèrement s'ils sont dirigés par un homme (6,5 à 6,4). Ces évolutions par sexe permettent de constater que la baisse de la taille moyenne de l'ensemble des ménages entre les deux dates d'observation procède davantage de la croissance de la part de ménages dirigés par une femme dans l'ensemble des ménages, que par la diminution des effectifs moyens pour chaque catégorie de ménage. De même, les femmes, en accroissant le nombre d'apparentés qu'elles accueillent dans leurs ménages, contribuent de manière significative à la progression de cette solidarité entre 1975 et 1993.

TABLEAU 4 : COMPOSITION MOYENNE DES MENAGES SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE (MENAGE DE 2 PERSONNES ET PLUS)

sexe	année	Conjoint	Enfant	Autre parent	Sans parenté	Ensemble
Masculin	1975	1,3	2,9	1,0	0,3	6,5
	1988	1,1	2,9	1,5	0,7	7,1
	1993	1,1	2,9	1,2	0,2	6,4
Féminin	1975	0,1	2,1	1,2	0,3	4,7
	1988	0,1	1,8	1,9	0,6	5,4
	1993	...	1,9	1,7	0,2	4,7

L'augmentation de la fréquence des chefs de ménage féminins est beaucoup plus nette pour les ménages de deux personnes et plus, avec une multiplication par près de trois (de 6,1 % en 1975 à 15,9 % en 1993), que dans les ménages d'une seule personne (de 14 % en 1975 à 19 % en 1993). Cette augmentation se traduit par une forte croissance de la part de la population totale vivant dans des ménages dirigés par une femme, pour l'ensemble des ménages (de 4,8 % en 1975 à 12,5 % en 1993) comme pour les ménages de deux personnes et plus (de 4,5 % à 12,3 %). Ces données

[9] Cet effectif moyen des autres parents passe par un maximum de 1,9 personnes en 1988.

montrent l'importance croissante des femmes dans la structuration familiale[10]. Leur prise de responsabilité dans les ménages, qui cesse d'être le phénomène marginal qu'il était en 1975 et concerne l'ensemble des catégories socio-professionnelles, touche cependant davantage les catégories « dominées », où les chefs de ménages sont beaucoup plus fréquemment des femmes (33 %) que dans les catégories « modernes » (9 %) ou chez les agriculteurs (8 %).

RELATIONS DE GENERATION ET RELATIONS DE GENRE A SASSANDRA

Les évolutions des rythmes et des équilibres de la composition des ménages, que nous venons rapidement de cerner de manière statistique au plan national, peuvent être illustrées par les principales transformations des relations de genre et de génération dans une région d'économie de plantation à Sassandra, dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire[11].

Le ralentissement des rythmes de maturité des jeunes

En économie de plantation, la transmission des terres se fait d'aîné à cadet. Le jeune qui s'initie aux travaux agricoles en travaillant pour le compte d'un père, d'un frère ou d'un oncle, voit ses services récompensés par l'octroi d'une parcelle de forêt à défricher. Généralement, la création de cette première plantation indépendante s'accompagne de la constitution d'une union, cellule de base de l'unité domestique autour de laquelle s'effectuera la mise en valeur de la terre. En d'autres termes, en contrepartie des prestations de travail, l'aîné se doit de fournir à ses jeunes dépendants les moyens leur permettant d'assumer leur reproduction et d'accéder à leur tour au statut d'aîné. Mariage et constitution d'une exploitation indépendante sont donc deux événements étroitement liés dans le cycle de vie d'un jeune agriculteur. Ils représentent une étape cruciale du processus de maturation sociale et économique de l'individu.

La baisse du niveau de rémunération des cultures de rente et la raréfaction des terres fragilisent ces mécanismes de régulation sociale. En effet, les jeunes sont aujourd'hui confrontés à une double contrainte : d'un côté, celle de ne pouvoir se soustraire à l'autorité de l'aîné pour le compte duquel ils travaillent et, d'un autre côté, celle qui réduit les capacités de redistribution des terres du chef d'exploitation dont ils dépendent. Autrement dit, les jeunes dépendants ont de plus en plus de difficultés à faire valoir auprès de leurs aînés leur droit à une surface à cultiver en échange de leur force de travail. Cette déstabilisation des modalités de transmission des terres freine l'accès des jeunes générations à l'état d'adulte socialement reconnu. L'augmentation importante de l'âge moyen auquel les hommes acquièrent le statut de chef de ménage traduit bien cette évolution : entre 1988 et 1993 celui-ci passe de 27,1 ans à 32,3 ans chez les agriculteurs indépendants. Et, au delà de ceux-ci, ce retard concerne l'ensemble des jeunes hommes, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle d'appartenance, dont l'âge moyen recule de 24,8 ans à 28,3 ans car ils n'ont plus les moyens de fonder une famille autonome aussi précocement qu'auparavant (Fassassi, 1997). L'augmentation de l'âge au premier mariage participe également de ce phénomène de ralentissement des rythmes de maturation sociale : entre 1988 et 1993 celui-ci passe de 27,4 ans à 28,1 ans pour les hommes et de 17,0 à 18,9 ans pour les femmes, toutes catégories confondues. Le retard plus important dans l'acquisition du statut de chef de ménage que dans le mariage montre par ailleurs

[10] Les femmes chef de ménage sont légèrement plus âgées que les hommes chefs de ménage (44,2 ans contre 42,4 ans en moyenne) et sont responsables de ménages depuis moins longtemps que ceux-ci.

[11] Ces analyses participent des recherches menées dans le cadre du laboratoire de population de Sassandra (LPS) ; laboratoire développé depuis 1988 par l'ENSEA d'Abidjan et l'ORSTOM, avec le concours du ministère français de la Coopération et du FNUAP.

que les jeunes couples sont amenés à vivre davantage dans le ménage de leurs parents au début de leur union.

Les femmes chefs de ménage et la difficile prise en charge des dépendants

Une autre conséquence de la crise est l'émergence d'une catégorie sociale en situation particulièrement précaire : les femmes chefs de ménage. Dans notre zone d'étude, ce statut concerne 8 % de l'ensemble des ménages en 1993 (Fassassi, 1995). A Sassandra, comme au plan national, l'accession des femmes au statut de responsable de ménage est très fréquemment liée à des situations de divorce ou de veuvage (60 % des femmes chefs de ménage enquêtées en 1993 sont dans ce cas). Dans cette zone soumise à de fortes migrations, les femmes allochtones ont tendance à regagner leur village d'origine après de tels événements. Cette propension explique probablement la représentation, somme toute assez modeste, de ménages féminins dans la région. Mais aussi marginale puisse-t-elle paraître, l'existence de ce type de ménage nous semble tout à fait révélatrice des effets de la crise sur l'évolution du statut des femmes en milieu rural.

La comparaison des situations masculines et féminines révèlent des inégalités statutaires. Tout d'abord, comme on peut s'y attendre, les ménages féminins sont essentiellement de type monoparental (65 % contre 3,2 % des ménages dirigés par des hommes). Les ménages masculins sont eux davantage centrés sur la famille biologique complète (77,2 %). Cette singularité renvoie donc à des situations de ruptures matrimoniales. Dans l'ensemble, la taille des ménages féminins est moins élevée que celle des ménages masculins : ils comprennent en moyenne 5,5 personnes contre 6,8 pour les hommes. Leur composition diffère aussi de celle des hommes par la présence quatre fois plus importante de petits-enfants (1,2 en moyenne contre 0,3). Les ménages dirigés par des hommes comportent plus d'enfants (3,0 contre 1,8 pour les femmes) mais aussi de collatéraux (1,1 contre 0,8). Cet aspect comparatif de la structure et de la composition des ménages selon le sexe est révélatrice des réalités sociales et économiques auxquelles elles renvoient.

La structure des ménages masculins est de toute évidence davantage adaptée au mode de production que celle des ménages féminins. Avec la présence de son épouse, d'enfants et de collatéraux, les hommes ont à leur disposition un profil de main-d'oeuvre qui leur permet de réaliser un meilleur équilibre du rapport entre consommateurs et producteurs au sein de leur unité domestique. Les femmes responsables d'un ménage sont davantage sollicitées que les hommes pour l'accueil de personnes non productives, en l'occurrence les petits-enfants, le plus souvent en bas âge et qui représentent donc une charge, sans contrepartie possible en prestation de travail. Une telle particularité est sans aucun doute le reflet de l'inégalité des sexes dans l'accès au ressources, qu'il s'agisse de la terre ou des forces productives : les hommes, détenteurs souverains des facteurs de production, captent davantage de dépendants productifs.

Enfin, notons que la crise des débouchés en milieu urbain contribue à intensifier la relative précarité de ces ménages dirigés par des femmes dans les villages. Ces dernières semblent en effet subir directement l'échec des jeunes célibataires scolarisés en mal d'insertion qui, faute de pouvoir trouver une activité agricole satisfaisante, se réfugient chez leur mère où ils trouvent une relative sécurité alimentaire ; sécurité alimentaire que les femmes assument en réalité aux prix de lourds sacrifices. La situation de ces ménages féminins est tout à fait révélatrice du dysfonctionnement des solidarités entre générations. En effet, pour ces veuves, la crise implique une prise en charge des enfants à une période de leur cycle de vie où elles pourraient au contraire escompter être entretenues par eux. En définitive la dégradation de l'économie, en inversant les flux intergénérationels (tout en rendant incertain l'espoir d'un retour de l'aide fournie), compromet l'investissement social et économique

qu'une femme peut placer dans sa descendance. Cet aspect a donc son importance dans l'avenir des comportements démographiques et en particulier en ce qui concerne la fécondité.

De plus grandes prérogatives féminines en matière d'économie : un parcours semé d'embûches

Du fait de la réduction de leur pouvoir d'achat, mais aussi de l'augmentation des prix des produits sur les marchés, les ménages concentrent davantage leur consommation alimentaire sur la production vivrière domestique. Concrètement, cette tendance s'exprime par un élargissement des surfaces réservées à la production d'autosubsistance, parfois au détriment des cultures pérennes. En outre, l'accroissement des surfaces cultivées en vivrier n'a pas pour seul objectif de couvrir les besoins alimentaires des familles d'exploitants : elle répond aussi à la nécessité d'augmenter la part commercialisée afin de pallier le manque de liquidité. Ainsi, les transformations à l'oeuvre dans les modes de production se soldent-elles par un renforcement de la fonction nourricière des femmes, en même temps qu'elles les incitent à contribuer davantage aux revenus du ménage, par le biais de la commercialisation des produits qu'elles cultivent. À première vue, on serait tenté de penser qu'une telle évolution laisse présager une percée féminine dans l'économie monétaire, s'accompagnant d'un accroissement de leur pouvoir dans la gestion des facteurs de production, tel que cela s'est produit dans la zone d'économie de plantation du sud-est de la Côte-d'Ivoire (Chaléard, 1994). Mais dans la région de Sassandra, l'amélioration du statut des femmes par une participation accrue aux activités productives reste encore très hypothétique.

En effet, la capacité des femmes à mettre en oeuvre des stratégies agraires génératrices de revenus supplémentaires dépend des moyens mis à leur disposition. Privées d'un droit de gestion des terres, ces dernières se trouvent bien souvent dans l'incapacité de développer leur activité au delà de la simple satisfaction des besoins essentiels du ménage et, dans cette période de saturation foncière, leur faible marge de manoeuvre tend à se réduire davantage encore. Ainsi, les hommes développent-ils de nouveaux types de contrats locatifs sur des terres (friches, bas-fonds) qui étaient autrefois réservées aux femmes pour la culture vivrière. Ce phénomène illustre avec éclat les « incompatibilités sociales » entre les deux sexes, pour reprendre l'expression de Jean-Pierre Dozon (1985 : 470) ; « incompatibilités sociales » qui recouvrent l'absence de projet conjoint entre époux et épouse dans la recherche d'une amélioration des conditions de vie.

CONCLUSION

L'analyse de l'évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire de 1975 en 1993 montre une relative hétérogénéité du mode de structuration familiale des ménages entre les catégories socio-professionnelles. Cette diversité repose sur une articulation différente des principes de cohérence et de déstructuration familiale à l'oeuvre (nucléarisation, accueil d'autres parents, individualisation, instabilité conjugale). Les formes dominantes de ménage dans les différentes catégories sont en partie déterminées par les capacités économiques et financières de chacune d'entre elles pour résister et s'adapter aux contraintes de la crise, mais également en partie liées aux caractéristiques démographiques (sexe et âge) des chefs de ménage, reflets de leur position dans les relations de genre et de génération.

Les catégories les plus marquées par une certaine déstructuration familiale se révèlent être celles qui subissent le plus rudement les effets d'une situation économique précaire. Cette déstructuration de pauvreté et de crise correspond à une croissance des familles monoparentales, concomitante d'une féminisation croissante des chef de ménage et corrélative d'une diminution des familles

nucléaires et élargies. Ces évolutions concernent l'ensemble de la société mais touchent plus fortement les catégories dominées, les plus démunies. Cependant toutes les catégories apparaissent sensibles au caractère endémique d'une crise dont la durée constitue une donnée fondamentale, comme cela a pu être souligné aussi bien pour les pays en développement (Lachaud, 1995) que pour les sociétés industrialisées (Roussel, 1995).

Ces évolutions nationales trouvent leur illustration dans la situation critique des jeunes et des femmes à Sassandra en économie de plantation. L'analyse de leur situation met en évidence le renforcement, avec la crise, des liens de dépendance au sein de la famille, entre hommes et femmes comme entre aînés et cadets, et la difficulté pour les jeunes et les femmes de mettre en place des stratégies alternatives. Le retard dans l'acquisition du statut d'adulte, synonyme d'une autonomie plus tardive dans la production agricole comme dans la reproduction démographique et sociale, tout comme la difficulté des femmes de trouver un accès au foncier et des sources de revenu à la mesure des charges croissantes qui pèsent sur elles en sont des preuves.

La diversité familiale et l'exacerbation des tensions entre les générations comme entre les sexes, que nous avons relevées, correspondent à une multiplication et une diversification des contraintes (économiques, sociales, culturelles et politiques) s'exerçant sur la reproduction des familles et encadrant les projets familiaux des individus. Cette diversification est suscitée par une crise multidimensionnelle, somme de phénomènes d'adaptation à de nouvelles conditions de la production et de la reproduction sociale, qui ne fait que renforcer une tendance plus ancienne, provoquée par l'extension de l'espace social et économique dans lequel évoluent les individus. Cette multiplication et cette diversification générales et progressives des contraintes accompagnent, d'une part un élargissement de leurs origines, du champ micro, correspondant au lignage et à la communauté, vers le champ macro, correspondant à l'Etat, à l'ensemble de la société ou à des groupes socio-économiques, d'autre part un accroissement du nombre des acteurs dans le domaine de la reproduction familiale qui contribuent, et contribuera, à façonner cette pluralité.

BIBLIOGRAPHIE

ADJAMAGBO A., 1997a, « De l'expression des solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de Sassandra », *in* PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

ADJAMAGBO A., 1997b, Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des statuts familiaux, communication au Congrès général de la population (Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997), 19 p. miméo.

ANTOINE P. et DJIRE M., 1996, Les familles dakaroises face à la crise : l'évolution des comportements matrimoniaux, communication aux secondes Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUPELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 18 p. multigr.

CAPRON J. et KOHLER J.M., 1975, *Migrations de travail et pratique matrimoniale. II Exploitation de l'enquête par sondage*, ORSTOM, Ouagadougou, 198 p. multigr.

CHALEARD J.-L., 1996, *Temps des villes. Temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire*, Karthala, Paris.

DOZON J.P., 1985, « Economie marchande et structures sociales : la cas des Bété de Côte-d'Ivoire », Cahiers d'Etudes Africaines, 68,XVII-4 : 463-483.

ELA J.M., 1996, Population, pauvreté et crises, Conférence inaugurale des secondes Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUPELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 26 p. multigr.

FASSASSI R., 1995, Dynamique familiale et reproduction des ménages à Sassandra, Groupe de recherche-formation ENSEA-ORSTOM, Abidjan, 1995, 74 p. miméo.

FASSASSI R, 1997, « Le cycle de vie individuel au sein des ménages : différenciation selon les groupes socio-économiques en Côte-d'Ivoire », *in* PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (éds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

JARRET M.F. et MAHIEU F.R., 1991, « Ajustement structurel en Côte-d'Ivoire », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXII, n° 125 : 39-62.

LACHAUD J.P., 1995, « Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse », *Revue Tiers-Monde*, t. XXXVI, n° 142 : 279-302.

QUESNEL A. et VIMARD P., 1988, *Dynamique de population en économie de plantation. Le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*, Collection Etudes et Thèses, ORSTOM, Paris, 460 p.

ROUSSEL L., 1995, « Fécondité et famille », *in* GERARD H. et PICHE V. (éds.), *La sociologie des populations*, Collection Universités francophones, PUM/AUPELF-UREF, Montréal : 139-154.

VIDAL C. et LE PAPE M., 1986, *Pratiques de crise et conditions sociales à Abidjan (1979-1985)*, ORSTOM-CNRS, Abidjan.

VIMARD P., 1996a, « Evolutions de la fécondité et crises africaines », *in* COUSSY J. et VALLIN J. (éds.), *Crise et population en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 13, CEPED, Paris : 293-318.

VIMARD P., 1996b, Transitions démographique et familiale. Une relecture des théories à la lumière de la crise, communication aux Secondes Journées scientifiques du réseau démographie de l'AUPELF-UREF « Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud » (Ouagadougou, Burkina Faso, 13-15 novembre 1996), 22 p. multigr.

VIMARD P. et N'CHO S., 1997, « Évolution de la structure des ménages en Côte-d'Ivoire 1975-1993 », *in* PILON M., LOCOH T., VIGNIKIN E. et VIMARD P. (eds.), *Ménage et famille en Afrique*, Les Etudes du CEPED n° 15, CEPED-ENSEA-INS-ORSTOM-URD, Paris (à paraître).

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME C

"Nouvelles formes d'activités, d'organisation sociale d'expressions culturelles et politiques"

ORSTOM CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Le religieux, vecteur de nouveaux modèles de comportements économiques ? Le changement des paradigmes de la solidarité, du travail, et de la richesse dans les discours des nouvelles Eglises Chrétiennes" (Congo-Madagascar)

Elisabeth DORIER APPRILL - Lucile DUBOURDIEU - Abel KOUVOUAMA
Université d'Aix Marseille - ORSTOM - Université Brazzaville

contribution à l'Atelier "MENAGES ET CRISES"

DORIER-APPRILL Elisabeth **(Université de Provence)**
KOUVOUAMA Abel **(Université de Brazzaville)**
DUBOURDIEU Lucile **(ORSTOM)**

équipe Citadins et religions, ORSTOM-GP gestion de la ville.

le religieux, vecteur de nouveaux modèles de comportement économique ?

Le changement des paradigmes de la solidarité, du travail et de la richesse dans le discours des nouvelles Eglises chrétiennes. (Congo-Madagascar)

INTRODUCTION

A Madagascar comme au Congo qui partagent l'expérience passée d'un pouvoir révolutionnaire, la reprise d'initiative du religieux s'impose aux citadins (comme il s'impose à l'observation) en ce qu'il opère au double plan de la reconstruction sociale et de la reprise de sens dans un champ social en situation d'urgence, dans le contexte de crise économique qui suit l'implosion des régimes dictatoriaux.
Le dynamisme et le pluralisme religieux partout observé (plus de 300 Eglises à Brazzaville) est particulièrement marqué par l'émergence et la multiplication d'Eglises fondamentalistes protestantes dites "de réveil" (dont la plupart appartiennent à la mouvance pentecôtiste au sens large) non pas téléguidées par des Eglises américaines, comme on le croit souvent, mais fondées et encadrés par des leaders locaux. Ce mouvement de "Réveil" tend à s'atomiser en multiples dénominations autonomes, souvent animées par des élites urbaines instruites et socialement bien intégrées.

Pour inculturée qu'elle soit, cette vague du "réveil" est productive d'une idéologie originale par rapport à la morale sociale du christianisme institué, c'est ce que nous nous proposons d'examiner ici.
Dans l'espace de ces grandes villes où la logique d'individuation coexiste et se télescope de plus en plus avec la logique holiste caractérisée par le primat du groupe (famille ethnie parenté) sur l'individu, ces Eglises de réveil offrent aux ménages des formes nouvelles de réponse et d'ajustements en adéquation avec les sollicitations pressantes des mutations économiques, sociales et culturelles de leurs conditions de vie.

Marquées par un fondamentalisme biblique prononcé, elles manifestent une double revendication de rupture, aussi bien dans la prise de distance à l'égard de toutes les représentations et pratiques néo-traditionnelles (magie, culte des morts, funérailles somptuaires, mariage coutumier, polygamie) -qui sont systématiquement "satanisées"- que dans le rejet du "matérialisme dialectique" qui a occupé pendant des années le champ politique et culturel, prétendant canaliser le religieux au sein des seules Eglises instituées[1]. Devant le vide idéologique et les déceptions consécutives aux conférences nationales et accentuées par la crise

---

1 seules 7 d'entre elles étaient autorisées avant la Conférence nationale Congolaise.

économique, le recours au religieux devient une alternative salvatrice pour des citadins dans la refabrication du sens.

C'est ainsi qu'à travers des discours récurrents sur la solidarité, le travail et la richesse, les Mouvements de réveil (et les élites qui les animent) prônent, sur des bases bibliques, un changement radical des comportements collectifs. Ils se posent ainsi comme d'incontournables "intermédiaires culturels" ouverts sur une modernité créatrice, à la fois susceptibles de redéfinir le lien social entre l'individu et le groupe, et de légitimer la mutation des pratiques domestiques et économiques des ménages..

Principes d'individuation dans les Mouvements de réveil

Les Mouvements de Réveil, que l'on désigne par ce terme des Eglises autonomes (appartenant à la mouvance pentecôtiste) ou des mouvements de type "renouveau charismatique" au sein des vieilles Eglises catholiques et protestantes instituées, mettent l'accent sur la lecture personnelle des Ecritures, et le contact intime entre le chrétien et l'Esprit divin.
A travers les charismes de guérison, d'intercession, de vision, de parler en langues etc... qui sont fondamentalement personnels, ils tendent d'emblée à valoriser la vie intérieure et les qualités individuelles de leurs adeptes.
D'autre part, selon le paradigme de la *vision* fondatrice comme "manière de voir du sujet converti et guidé-inspiré par l'Esprit Saint", tout chrétien ayant une vision missiologique originale est légitimé à fonder un Ministère ou une Eglise. Chacun peut dans cette conception de la vision, devenir centre de créativité et d'innovation religieuse, chacun peut aussi acquérir une force intérieure qui permet de réaliser des projet, de réussir sa vie, et ce quelque soit son âge et son statut social :

> *"La vision qu'octroie le ministère que Dieu vous a donné est à la base de tout[...]. En fait notre objectif c'est le chrétien d'abord; le citoyen, il doit être rempli du Saint Esprit, il doit mener une vie de puissance, une relation personnelle avec Dieu et avoir un témoignage puissant. Et après cela il va influencer la société... dans cette vision c'est d'abord prendre la personne qui vient en Christ, l'équiper et faire en sorte qu'il mène une vie remplie du Saint Esprit. ce qui fait que par l'Eglise quelqu'un peut venir faire les miracles, faire descendre le feu, ça ne va pas les scandaliser parce que ce sont des choses avec lesquelles ils sont déjà habitués. dans ce domaine là, chacun s'est déjà expérimenté une vie de puissance.[...]. une vie de puissance avec le Saint Esprit qui habite en lui, il s'est familiarisé avec le Saint esprit, ça veut dire que tout ce qu'il peut faire, il le fait en relation avec le saint Esprit. Il peut à ce moment là influencer le secteur dans lequel il évolue.*
> *Nous cherchons à faire en sorte que cette richesse qu'ils ont au niveau de l'esprit puisse aussi influencer leur vie. Et aussi comment mettre cette bénédiction de Dieu à profit ? [..] Quelqu'un qui n'a pas par exemple de vision, qui n'a pas de projet, donc il n'a rien. [..]*[2]

En outre, les "chrétiens réveillés" se présentent comme *"des gens qui cherchent toujours"*, qui prônent un *"refus de la routine" "on n'est pas chrétien si on reste le même pendant longtemps" "c'est une dynamique de vie qui caractérise un chrétien réveillé"*.[3]

Enfin, par le biais des nombreuses fonctions paroissiales et associatives, démultipliées de sorte que chaque fidèle trouve une place et rôle particulier, ces Eglises en viennent à devenir des lieux de compensation, d'épanouissement et de ressourcement des individus déstabilisés par leur difficulté à trouver un statut professionnel et/ou social dans le contexte actuel de crise. Souvent dirigées par de jeunes "quadragénaires dynamiques", elles remettent en cause avec

---

2 E.Dorier-Apprill, entretien avec S.A Dzabatou, fondateur de l'Eglise Béthanie, Brazzaville, août 96

3 E.Dorier-Apprill, interview d' A.M. fondateur de la librairie "le Chrétien" ,journal *La Religion*, n°000, février 1995, Brazzaville.

détermination la hiérarchie aînés/cadets, d'où leur capacité exceptionnelle à assimiler, à mobiliser les jeunes, et notamment les jeunes diplômés sans emploi. Elles constituent ainsi, dans bien des cas, une alternative à l'institution familiale, où le rôle de chacun n'est liée qu'à son "âge" et à son rang dans le lignage.
A Brazzaville, l'une des fédérations du réveil, la Communauté des Eglises de réveil regroupe une vingtaine de groupuscules religieux, tous fondés par des jeunes de moins de trente ans. [4]
La CER constitue pour eux un lieu de rencontre, d'amitié, d'égalité détaché des contraintes et des hiérarchies sociales habituelles :

Nous tous, c'est par la CER que nous nous sommes connus, que j'ai été invité à prêcher dans d'autres églises[. ..]
Dieu est en train d'interpeller les jeunes ...la société a également un nombre croissant de jeunes ...Et les jeunes ont le fardeau du réveil ...Chacun croit qu'il a reçu quelquechose de la part du seigneur et désire le révéler
Il y a comme un mépris de ceux qui sont arrivés avant nous et qui se sentent meilleurs ..."des jeunes, qu'est-ce qu'ils savent faire, qu'est-ce qu'ils peuvent mettre à disposition de l'Eglise ?"[...]
C'est la parabole du vin nouveau et des vieilles outres, le seigneur fait un travail de fond .; c'est comme Moïse et les anciens qui tournèrent longtemps dans le désert : et nous sommes une génération de "Josués", des hommes qui veulent traverser le Jourdain.
Nous vivons une époque différente, une époque où chacun a sa bible, où chacun reçoit le saint esprit ...C'est comme le flux et le reflux, et nous voyons à travers le flux et le reflux les déchets laissés par les grandes personnes

fondamentalisme biblique comme arme contre les contraintes coutumières considérées comme des entraves au développement.

Tous les adeptes des Eglises de Réveil tiennent à peu près le même discours fondamentaliste, très conservateur sur certains points (statut de la femme par exemple), très moderniste par ailleurs, mettant en cause les pratiques néo-traditionnelle de mariage, de funérailles ou d'entraide au sein de la famille élargie et, bien sûr la sorcellerie comme autant de paganismes et comme autant d'entraves à l'entreprise individuelle, et par-delà, au développement du pays :

Notre tradition, sur le plan mystique, si vous voulez, c'est une traduction de destruction. Apparemment on vit dans la collectivité, mais elle est égoïste. On ne veut pas que l'autre progresse, c'est des choses réelles [...] Quand vous voyez un pays comme le Congo bloqué comme ça, moi je vous dit que le Congo pourrait nourrir l'Afrique, quand vous voyez cette zone là, sur 1000 km, mais il n'y a rien, vous arrivez à un village, il n'y a qu'un bananier. Vous demandez : mais si je plante beaucoup, les autres vont me jeter un mauvais sort : ils sont dans le système, ils se craignent les uns les autres et c'est des choses qu'il faut briser spirituellement. parce que quand on a la victoire sur le plan surnaturel, on a la victoire sur le plan naturel, alors qu'on croit toujours l'inverse. [5]

L'étonnant est moins le propos lui-même, et sa dimension culturaliste, qui évoque à la fois celui des missionnaires occidentaux ou certains discours de la fin des années 50 sur les "freins au développement" et le "dualisme", que sa reprise par des élites urbanisées, et formées à l'école

---

[4] E.Dorier-Aprill/A.Kouvouama, août 96. Participation à une réunion des jeunes pasteurs de la CER. **principal interlocuteur** : pasteur M. B. Nkoulou Centre missionnaire Bethesda. Ces petites église sont très nombreuses, fondées par des jeunes qui se sentent investis par l'Esprit, selon la "logique de la vision" décrite plmus haut, elles sont également fréquentées par des jeunes. Elles constituent un phénomène nouveau d'autonomisation des cadets, sur lequel nous continuons à travailler.

[5] E.Dorier-Apprill, entretien avec le pasteur M., Eglise Néhémie, membre du Full godspel, Brazzaville, juillet 1996

révolutionnaire, qui considèrent aujourd'hui le champ religieux comme seul susceptible de transformer le système économique et social.
Toutes les Eglises de réveil critiquent en premier lieu les frais énormes engagés lors des funérailles, ainsi que la perte de temps et l'encouragement à l'oisiveté qu'elles représentent.
On observe depuis quelques années, une surenchère dans les dépenses funéraires à Brazzaville. Aux quelques nuits de veillée, au cours desquelles la famille éprouvée doit abreuver des centaines de visiteurs, à la construction de tombes coûteuses, s'ajoutent l'achat de cercueils à la décoration somptueuse, la location de véhicules de luxe, de matériel vidéo- pour immortaliser la cérémonie-, l'achat de concessions dans des cimetières privés (commerce florissant) etc.. bien des familles doivent lourdement s'endetter pour assumer ces frais, qui paraissent d'autant plus démesurés que les besoins des vivants ne sont pas pourvus en cette période de crise !
Les Eglises instituées, (notamment l'Eglise catholique) sont accusées par les fidèles des mouvements de Réveil d'une complaisance douteuse à l'égard de ces pratiques. Et à leurs yeux, seule une foi chrétienne ardente et "purifiée", soutenue par l'appartenance à une Eglise chrétienne "forte" et intransigeante est capable de "blinder", disent-ils- face aux pressions familiales et surtout face aux puissances surnaturelles qui sont en jeu dans cette coutume urbaine moderne dérivée des pratiques traditionnelles :

> *Ici au Congo, les familles c'est élastique, vous voyez, ma famille maternelle il y a plus de 1000 individus là dedans, mais vous voyez, moi, je ne connais plus ces gens là .. je suis complètement détaché de leur système, j'ai prié vraiment pour tout cela, même quand ils font leur veillée, leur truc, je ne peux pas aller, et ils ne peuvent pas me dire toi tu n'es pas venu. Pour assurer à ce niveau, vraiment il faut prier, il faut combattre*[6]

Pour ces jeunes pasteurs modernes et intellectuels, le surnaturel, les excès des rites mortuaires sont aussi considérés comme les principales entraves au développement du Congo, que la Bible, et elle seule, est capable de neutraliser.

> *"La Bible dit, laissez les morts enterrer les morts (...) vous allez dans les villages, on investit plus pour les morts (..) Les plus belles maisons c'est les cimetières, des tombes, c'est en dur. J'ai vu des tombes avec des salons (..). c'est du Malin, c'est la complicité du Diable, c'est le système qui ruine les vivants et ça retarde beaucoup l'économie. Celui qui a perdu son Oncle, dans la tradition, il doit d'abord faire la tombe (...) il y a une pression, il y a une contrainte pour celui qui ne prie pas avec la puissance de Dieu ... . Nous [les "vrais" chrétiens du Réveil], on va être détachés de ce système ... libres de décider, ... porter le deuil, ce n'est pas la peine ... C'est pourquoi, je crois qu'il n'y a pas de développement sans Réveil, et ces choses-là souvent, ça échappe aux décideurs de l'extérieur..."*[7]

Gestion de l'infortune, nouvelles logiques de solidarité

L'accentuation de la misère et la défaillance des institutions publiques accentue, dans un premier temps, le recours à la solidarité lignagère. Tous les citadins qui ont encore un revenu stable sentent un jour le poids de cette comptabilité de l'assistance, et voient les économies domestiques englouties sous la pression familiale. Dans le contexte de crise actuelle, ces exigences sont de plus en plus perçues comme des intrusions insupportables dans l'économie domestique du ménage[8]

---

6 pasteur M., Eglise Néhémie, membre du Full godspel, Brazzaville, juillet 1996.

7 Pasteur M., fondateur de l'Eglise Néhémie (Eglise co-fondatrice de la FAR), août 1996.

8 DORIER-APPRILL,1993, chap 11 - à Brazzaville, à la fin des années 80, plus de la moitié des ménages vivaient de revenus de la fonction publique. Si depuis début 1996 les traitements des fonctionnaires sont à nouveaux versés régulièrement, les arriérés accumulés depuis 1991 s'élèvent à plus de 15 mois d'impayés...

Par delà leur efficacité, on a montré combien toutes ces obligations d'entraide au sein de la parentèle ont pour enjeu primordial le contrôle du pouvoir au sein de la famille, et en définitive, la cohésion, l'existence même de l'ordre lignager" face aux tendances centrifuges liées à la culture urbaine moderne.[9] Or le contexte de crise est propice à l'accroissement des disparités socio-économiques entre ménages du même groupe de parenté. La réticence des nantis à satisfaire aux exigences impérieuses de soutien des démunis entraîne une multiplication des conflits liés aux accusations de sorcellerie , surtout lorsque les "parents pauvres" occupent, à l'intérieur du lignage, une position importante.
Cette crise des modes de fonctionnement familiaux conduit les individus, toutes couches sociales confondues, à rechercher la sécurité et la protection; à conjurer leurs maux, qu'ils soient d'ordre somatique, social et psychologique, grâce à la prière et aux pratiques thérapeutiques de guérison à l'intérieur des Églises, ainsi qu'à rejoindre les mouvements associatifs religieux désignés au Congo par le terme de "dibundu" (au pluriel mabùndu)[10].
Leurs réunions, qui se tiennent en dehors des cultes proprement dits, sont toujours ponctuées par la prière qui valorise le lien spirituel entre les activités religieuses ou de caractère sacré (chant, guérison par la prière) ou les activités profanes (assistance sociale aux malades, travaux manuels). On les rencontre dans les grandes Eglises chrétiennes instituées depuis longtemps, dans l'Eglise kimbanguiste, et chaque Eglise de réveil, même minuscule, possède les siens : l'élargissement des pratiques de solidarité hors du cadre de la parenté consanguine constitue un de leurs fondements. Ces associations assistent leurs membres aux moments graves de leur existence, par un soutien moral (assistance aux veillées de funérailles) et/ou matérielles (cotisation d'entraide).

> *"chers frères et soeurs, si vous êtes de bons intercesseurs qui prient en esprit, vous n'allez pas seulement aider les gens de votre famille, vous allez aussi aider la population congolaise (...)"*[11]

Capables d'assurer la relève de l'action publique et de l'entraide familiale dans un paysage social disloqué par la pénurie et l'anomie, les associations religieuses d'entraide ne doivent pas être appréhendés comme le simple prolongement de la logique de solidarité lignagère. Elles s'écartent profondément dans leur nature et dans leurs modalités pratiques, des obligations familiales reposant sur la parenté.
Dans le paradigme de la "solidarité familiale", le principe a priori de la communauté consanguine l'emporte sur le principe individuel, et c'est toujours la valeur de soumission hiérarchique des cadets aux aînés qui fonde le *système de la dette* bien décrit par Alain Marie.
A l'intérieur des *mabundu*, les relations de solidarité active entre "frères et soeurs en Christ", basées sur l'adhésion personnelle aux croyances religieuses liées à la figure du "Sauveur", et le respect consenti d'une éthique de comportement commune fondée sur l'écriture biblique, permettent le développement de relations interindividuelles. Imprégnées de culture religieuse, elles sont arbitrées par les pasteurs, évangélistes et autres "*bergers*" dont l'une des fonctions consiste précisément à veiller sur chacune de leurs "brebis", allant jusqu'à rendre visite à domicile à tout fidèle en difficulté.
La solidarité matérielle, financée par le système de la dîme qui alimente habituellement les caisses des Eglises de réveil, ou par des cotisations fixes, circonstancielles et plafonnées, s'oppose à l'obligation du partage familial érigé en principe et dont les limites ne sont fixées que par négociation. "Frères et soeurs en Christ" se doivent un respect mutuel dans l'égalité et la réciprocité de l'aide.

---

9 DEVAUGES (R.), L'oncle, le ndoki et l'entrepreneur, ORSTOM, p.138-140, 1977.

10 emprunté aux parlers Kongo, ce mot renvoie à l'idée de réunion et d'association. quelle que soit leur obédience. cf KOUVOUAMA (A), *"Le dibundu, une nouvelle forme de socialité ? colloque Le lien social, AISLF,176-181, 1989*

11 A.Kouvouama, homélie du pasteur Miékoutima au cours de la semaine d'intercession du Cercle biblique Evangélique à l'Eglise Evangélique de Ouenzé, septembre 1993.

valorisation de la famille conjugale

Dans les Mouvements de Réveil[12], l'émergence de cette nouvelle pratique d'une solidarité interindividuelle et non plus interne à la parentèle -à la fois plus neutre, plus sûre, et moins conflictuelle- est étayée par un vigoureux discours de changement des modèles familiaux, visant à promouvoir le lien conjugal (issu du mariage religieux) et la famille nucléaire (on parle plutôt de "cellule familiale"). Ce discours est beaucoup plus radical que dans les Eglises chrétiennes instituées (catholique notamment), accusées par les adeptes du "Réveil" d'accorder une place trop complaisante aux héritages traditionnels qualifiés de "païens".

> *L'histoire des nations montre que les communautés chrétiennes mènent une vie familiale exemplaire à cause de leur piété et de leur décence, ce qui est tout à fait différent dans les communautés païennes engagées dans une folle course aux plaisirs ...*[13]

Prédications, prières, "séminaires de réflexion"; articles diffusés auprès des fidèles sont l'occasion, pour les responsables de ces mouvements, d'énoncer comme prioritaire, légitime et sacré le souci du couple et de sa progéniture .
Ainsi une série de 3 articles publiés dans le journal *"La Religion"*[14] ayant pour titre *"La vie familiale d'aujourd'hui, un défi à relever"* rappellent de manière très détaillée

> *"les principes divins contenus dans ce que nous appelons "Le règlement intérieur de la famille chrétienne" (Ephésiens 5:21-30, 6 1-4) et définissant le rôle de chacun dans la cellule familiale"*

La monogamie, l'entente et la fidélité conjugale, l'autorité du mari et la soumission de l'épouse, le rôle d'éducateurs des parents sont au coeur de ces prescriptions répétées, qui occultent totalement la forte prégnance de la parenté élargie.
Cette valorisation du lien conjugal et du lien parents/enfants peut ainsi conduire, en condamnant comme "parasitisme" les "excès" des demandes d'aide dans le cadre lignager, à construire -sur des bases évangéliques- un nouveau paradigme d'une solidarité "bien ordonnée", à la fois plus restreinte (compatible avec les besoins et même l'enrichissement de la familles nucléaire), et élargie (hors du lignage, en direction des "frères et soeurs en Christ"). Cette préoccupation est partagée par les mouvances les plus dynamiques des grandes Eglises instituées. En témoigne cet extrait d'un article de Raymond Naingaral Madjiro, initialement publié dans la Revue Etudes (mars 1993) sous le titre *"Pour une nouvelle solidarité en Afrique"*, et diffusé par un prêtre auprès de groupes de jeunes chrétiens malgaches dans un bulletin intitulé *"sahy miseho" -qui ose révéler :*

> *"Les chrétiens confondent souvent solidarité et gaspillage en pratiquant une prodigalité irresponsable... Comment peut-on être charitable quand on est incapable d'assumer sa première responsabilité, qui est de subvenir aux besoins de sa famille... Partager sans discernement est en fait un manque de charité : d'abord envers sa propre famille, car celui qui agit ainsi ne peut subvenir à ses propres besoins; envers le bénéficiaire ensuite, parce qu'on risque d'en faire un éternel assisté...Le partage devra être efficace.. Abraham, le béni de Dieu était riche, il s'était gardé de distribuer ses nombreux chameaux... servir nous invite à être pauvre de coeur, mais non pas à être de pauvres types, des attardés, des spécialistes de la misère."*[15]

---

12 qu'ils soient internes aux Eglises missionnaires "historiques" (renouveau charismatique catholique par exemple) ou autonomes (mouvance pentecôtiste).
13 journal La religion, Brazzaville, n°004, fev-mars 1996
14 ce journal, de statut commercial, n'est rattaché à aucune organisation confessionnelle. Dirigé par un membre de l'Eglise Evangélique du Congo, il est ouvert à toute information religieuse.
15 source : Lucile Dubourdieu.

Même la question sous-jacente et particulièrement sensible de la transmission du patrimoine aux descendants plutôt qu'aux collatéraux n'est pas éludée par la réflexion religieuse.

> *"La vie chrétienne ne se vit pas seulement au niveau de l'esprit, nous avons aussi un corps, nous devons manger, nous devons vivre, nous devons aussi laisser un héritage à nos enfants."*[16]

valorisation de l'enrichissement, du travail et de l'esprit d'entreprise

A Brazzaville, capitale d'un des pays les plus endetté du continent, la faillite et l'ajustement structurel se traduisent par des suppressions d'emplois dans l'administration et les anciennes entreprises d'Etat privatisées, sans que le secteur privé soit capable de prendre le relais, y compris la petite production marchande, singulièrement moins développée que dans les autres métropoles du continent. Les activités indépendantes concernaient seulement 32% des chefs de ménage en 1986.
L'ingéniosité quotidienne a été bridée par un encadrement économique coercitif jusqu'à la chute du régime marxiste-léniniste en 1991. Contrôles, interdictions soudaines, tentatives subites de regroupement au sein d'organismes d'Etat ont découragé pendant des années les initiatives individuelles, condamnées à la précarité. A plusieurs reprises, par exemple, les entreprises de transport privées ont été interdites à au profit d'un monopole d'Etat notoirement inefficace, tout comme l'importation et le commerce de gros, les diverses filières clandestines ne diversifiant somme toute que faiblement l'offre disponible.
Un facteur idéologique réduit aussi l'importance du secteur d'activités informelles à Brazzaville. La montée du niveau scolaire, et la politique d'élargissement de l'appareil d'Etat au cours des années d'opulence pétrolière, ont massivement orienté les aspirations de la population vers le salariat dans les emplois publics ou privés au détriment d'activités productives et marchandes fortement dévalorisées.
Même si l'abandon du carcan étatique lors de la Conférence Nationale de 1991 ouvre de plus larges possibilités à l'entreprise privée, ce sont les travailleurs immigrés zaïrois et les commerçants d'Afrique de l'ouest qui, se glissant dans cette brèche, occupent aujourd'hui la majeure partie des nouvelles opportunités.

Dans ce contexte, le discours de certains mouvements "de réveil" et en particulier les Eglises proches des "Assemblées de Dieu", mais aussi l'Eglise Evangélique du Congo[17] revalorise de manière insistante l'initiative individuelle dans la production des richesses, fondant sur la lettre biblique la nécessité du travail et de l'esprit entrepreneurial : dans cet esprit, la création d'entreprise, n'est plus seulement un pis-aller imposé par la crise mais une véritable "éthique de comportement" fondée sur une éthique de conviction ! Les pasteurs et fondateurs d'Eglises, généralement fort cultivés (à Brazzaville, les responsables des 45 Eglises membres de la Fédération des assemblées de Réveil sont des cadres et souvent des universitaires) prennent quelquefois les devants pour suggérer eux-mêmes une grille d'analyse "néo-weberienne" de leur projet éthique, en se référant très explicitement au modèle anglo-saxon ![18]

---

16 E.Dorier-Apprill, entretien avec le pasteur N.., Eglise *Béthanie*, Brazzaville, août 1996.

17 Eglise protestante "historique" du pays, l'une des 7 autorisées avant 1991.

18 La volonté des pasteurs de réveil de convaincre -de se convaincre- du pouvoir de transformation des "mentalités économiques africaines" par le biais du religieux est évidente. A entendre certains, et leurs argumentaires bien rôdés, on a parfois l'impression de lire, mot pour mot l'"Ethique protestante et l'esprit du capitalisme". Il faut rappeler que tous sont généralement des lettrés, et tenir compte de l'impact des multiples revues, brochures, ouvrages destinés au prosélytisme diffusés auprès de ces Eglises par des réseaux de correspondants Européens ou Nord-Américains. Cela demanderait une recherche spécifique !

"Dieu ne parle que de vous enrichir, c'est ce qu'il a dit à Abraham : "enrichissez vous"! Mais comment on peut s'enrichir en restant comme ça là ? Dieu compare le chrétien à un laboureur, il faut seulement bosser, Dieu a tout dit. J'aime Paul, Paul a dit avant de venir ici j'ai d'abord bossé, j'ai mon argent et avec ça je vais évangéliser. On glorifie Dieu à travers votre travail. Dieu n'aime pas la paresse, si les gars étaient réellement chrétiens ils bosseraient.[...]
Si je suis tout le temps à l'Eglise, est ce que je suis en accord avec Dieu ?".[...] Les gens occupent ce temps pour flâner sous prétexte de Dieu !.[...]
"Jésus le dit clairement, dans la Bible -c'est dans Mathieu 6- quand il dit que n'est pas chrétien celui qui dit "Seigneur, seigneur .. mais celui qui fait la volonté de on père.. et que veut Dieu le père ? Il faut s'enrichir ! il faut être riche pour aider les pauvres ! Comment voulez vous aider les autres, les pauvres si vous n'êtes pas riches ? Si tu n'as pas d'argent comment peux tu aider les autres ?".[...]
"Ce qu'avait déclaré Néhémie "levons-nous et bâtissons", c'est l'idée de la construction, mais quand vous lisez la Bible de A à Z ce n'est que l'idée de la construction.[...] D'ailleurs les pays anglo-saxons qui sont protestants, ils ont mis l'accent sur le travail...[19]

A Brazzaville, à Tananarive, nous avons eu des entretiens dans ce même sens avec de nombreux pasteurs et adeptes de petites Eglises de réveil indépendantes.[20]

La Bible comme source de "culture du management"[21]

Des mouvements transconfessionels de réveil, liés au monde des affaires, comme le *Full Godspel* et la *Chambre de commerce chrétienne internationale* se sont implantés dans toutes les grandes villes Africaines[22].
Le Full Godspel ou **Communauté Internationale d'hommes d'affaires du plein évangile**[23] se présente comme "rassemblement mondial interconfessionnel de laïcs charismatiques" fondé en 1953 pour "amener les croyants sans quitter leurs Eglises à s'ouvrir à la puissance de l'esprit saint" dans la ligne du pentecôtisme. L'objectif est d'amener les gens à la vraie conversion en touchant le coeur des participants à des réunions organisées le plus souvent dans de grands hôtels, par des témoignages de conversion. A Brazzaville, les réunions se tiennent au Mbamou Palace (Sofitel local).

le Full Godspel est là pour pousser les gens à être actifs (spirituellement) dans la vie professionnelle. attention, la traduction française "hommes d'affaire du plein évangile" n'est pas une bonne traduction. pour nous sont "hommes d'affaires "tous ceux qui sont engagés ans la vie professionnelle ..[24]

Outre sa dimension proprement spirituelle. Le Full Godspel valorise donc l'investissement professionnel, et constitue un réseau mondial véritablement actif, qui s'adresse essentiellement

---

19 E.Dorier-Apprill-A.Kouvouama, entretien avec V.D.,scientifique de haut niveau et membre de l'Eglise Philadelphie et du Full Godspel.
20 à Brazzaville, citons des pasteurs membres de la Communauté des assemblées du plein évangile au Congo, de la Fédération des Assemblées de réveil, les jeunes animateurs de la Communauté des Eglises de réveil, des membres du full godspel etc...
21 selon l'expression favorite de l'un de nos interlocuteurs, pasteur et membre du Full godspel. Une transposition de l'esprit du capitalisme ?
22 à Brazzaville, cette implantation est encore modeste.
23 **(full godspell business men's fellowship international** qui publie la revue *Voix* diffusée à 1M d'exemplaires en 22 langues (d'après Vernette)
24 E.Dorier-Apprill, entretien avec l'un de membres du F.G à Brazzaville, pasteur de Néhémie, l'une des Eglises de la FAR août-déc 96.

à des élites urbanisées, permettant à ses membres de se déplacer et de nouer des contacts de toute nature par le biais du religieux.
Il faut souligner que les nouvelles Eglises chrétiennes d'Afrique noire sont, en cette fin de siècle, le lieu par excellence où se développe ce processus essentiel d'ouverture internationale et d'insertion dans des réseaux internationaux, par le biais d'échanges d'invitations entre pasteurs, de tournées de prédication, de voyages pour achater de matériel de sonorisation, de congrès ou autres "convention de la foi" mondiales (comme celle qui s'est tenue à Séoul pendant l'été 1995), ou régionales comme la "convention des géants de la foi" organisée à Cotonou en septembre 96, dont la publicité était assuré à Brazzaville dans les semaines précédentes, et dont les cultes sont généralement diffusés sous formes de cassettes vidéo.

La **Chambre de commerce chrétienne international**, fondée par un industriel Suédois (Gunnar Olson), a une vocation plus concrète. D'ampleur mondiale, liée à d'autres réseaux évangéliques, elle est formée de membres individuels et d'entreprises, moyennant une adhésion annuelle conséquente (et payable en dollars exclusivement ..). Il s'agit non d'évangéliser, mais véritablement de dynamiser la pratique professionnelle des membres en y introduisant une éthique chrétienne. Dans ses publications luxueuses (papier glacé, illustrations abondantes), l'ICCC valorise l'esprit d'entreprise et l'enrichissement vertueux. Elle s'implante à Brazzaville en 1990, avec certaines difficultés de recrutement, liées à la faiblesse de la classe entrepreneuriale ou commerçante locale. L'un de ses représentants, gérant d'une petite librairie-cafétéria chrétienne implantée dans le quartier administratif du centre ville la présente en ces termes :

> *"Si nous nous disons enfants de Dieu, nous devons croire que l'or et l'argent nous appartiennent aussi puisque nous sommes co-héritiers de Jésus. Nous avons choisi de rendre témoignage de la vie avec Jésus-Christ dans le domaine des affaires. Or le monde des affaires est réputé être corrompu mais nous croyons qu'il est possible d'entreprendre des affaires honnêtes [...]La chambre de commerce internationale offre aux chrétiens intéressés par les affaires un cadre de formation pour la conquête de ce monde aux fins de gagner honnêtement de l'argent.*[25] *[...]*
>
> *"C'est aussi un lieu de rencontre entre hommes d'affaires pour prier ensemble pour nos entreprises et pour l'économie de notre pays"*[26]

A propos d'affaires, les Eglises de réveil comptent d'abord sur les jeunes, et en particulier les jeunes diplômés sans emploi, développant tout un discours, et même des formations théoriques à leur intention :

> *"Moi je tiens plutôt à générer des hommes d'affaires maintenant, puisqu'au début on a voulu prendre des hommes d'affaires et de les amener aux séminaires, ce n'est pas facile, car à l'ICCC on cherche à amener les hommes d'affaires à mener une vie transparente dans les affaires, on commence à dire plus de fraude, plus de 10%! .. Maintenant ce qu'on fait c'est .. les jeunes, essayer de les former dans les affaires, pour qu'ils soutiennent un peu le ministère..."*[27]

D'autres Eglises plus proches de la mouvance baptiste vont encore plus loin dans l'affirmation du lien entre réussite matérielle individuelle, force de la foi et développement des Eglises. Le très actif pasteur-fondateur de l'Eglise Béthanie et organise une série de prédications (avril 96) sur le thème : "les affaires avec Dieu" et dispense même des cours de "management biblique" (sic).

---

25 interview d'A.M. fondateur de la librairie "le Chrétien" ,journal *La Religion*, n°000, février 1995, Brazzaville.
26 interview d' A.M. fondateur de la librairie "le Chrétien" ,journal *La Religion*, n°000, février 1995, Brazzaville.
27 pasteur M. Eglise néhémie, membre du full godspel et de l'ICCC

Cette année je suis en train de travailler uniquement avec les hommes d'affaires. parce que le développement part aussi d'eux. [..] En fait ce sont les grandes vérités de management qui sont dégagées dans la Bible et surtout la notion de gestion. Comment il doit gérer l'argent [..]
"tout est dans la Bible, la stratégie d'épargne et d'investissement. Dans la bible, c'est Joseph qui nous a appris la période des vaches maigres, la période des vaches grasses. Donc pendant la périodes des vaches maigres quand il n'y a rien, il faut travailler, et pendant la période des vaches grasses c'est le moment où il faut épargner. Il ne faut pas tout manger. Et puis nous avons aussi Moïse avec le principe de la décentralisation [..] faire soi-même parce qu'on ne veut pas payer les gens c'est un danger [..] quand vous avez un chauffeur, pendant que le chauffeur conduit, vous avez le temps de réfléchir dans la voiture ...donc il faut embaucher du personnel, il faut faire travailler les gens[28]

Ces initiatives modernistes sont le fait de nouveaux acteurs religieux liant la compétence intellectuelle à la compétence religieuse[29] : dans la période de transition actuelle, la sphère religieuse, et en particulier la mouvance du réveil apparaît comme une voie importante de formations et de promotion d'élites nouvelles (ou régénérées[30]) attentives à toutes les opportunités, dans un contexte d'ouverture du pouvoir et de redistribution des rôles publics.

conclusion

Compétent à la fois dans la ***production des biens de salut*** et dans l'***action caritative,*** le religieux est requis pour ***gérer l'infortune,*** engendrée par la crise économique :
Toutes les Églises[31] élargissent leur assise populaire en guérissant par la prière. C'est l'aspect le mieux connu de leur action et le plus "rentable" en termes du capital symbolique.
Mais les Eglises "de Réveil"-liées à la mouvance pentecôtiste, et qui connaissent un essor fulgurant en Afrique- prétendent avec vigueur aller bien au delà, et s'attachent à "convertir" en profondeur leurs fidèles à une éthique nouvelle, en les amenant à modifier radicalement leurs comportements quotidiens.
Conjuguant prescriptions rigoristes de sobriété, fidélité conjugale (et modèle de ménage nucléaire monogame), avec la valorisation du travail et de l'enrichissement personnel, elles prennent le contre-pied systématique du modèle "à double face" de la solidarité lignagère et de la convivialité citadine hédoniste -désormais inaccessible au plus grand nombre.
L'impact de cette injonction de changement des mentalités et des comportements sociaux est liée au fait que les Eglises de réveil s'imposent, aux yeux des élites qui les animent et des fidèles qui les choisissent, comme la seule force de changement capable d'ébranler la puissance de coutumes urbaines présentées comme des "traditions" (les funérailles somptuaires par exemple), et de protéger contre les pressions exercées par la famille élargie, et les puissances surnaturelles que celle-ci est susceptible de mobiliser.
D'autre part, les mouvements de réveil constituent aussi des lieux d'élaboration de nouvelles formes de socialités, capables d'accompagner l'éclosion de nouveaux modes de rapports interindividuels et d'apporter une légitimation religieuse à l'autonomisation du sujet, notamment en tant qu'agent économique. Nombre de pasteurs, notamment ceux des Eglises pentecôtistes

---

28 E.Dorier-Apprill, entretien avec A.D., pasteur de l'Eglise Béthanie, aout 96.

29 à Brazzaville, les fondateurs et responsables pasteurs et évangélistes des Eglises de réveil sont généralement jeunes intellectuels, dotés d'une formation supérieure.

30 on peut même comprendre ce terme au sens de "born again", c'est à dire, ayant reçu le baptême de l'esprit, signe de la conversion du coeur, dans le langage des Eglises baptistes anglo-saxonnes-qui est d'ailleurs parfois utilisé en tous cas dans beaucoup eglises de réveil africaines. c'est ainsi que certains cadres des partis uniques en viennent à se reconstituer une "virginité politique" après une conversion.

31 néo-traditionnelles, prophétiques, pentecôtistes, et même les grandes Eglises instituées d'origine missionnaire (Protestantes, catholique ...)

liées aux Assemblées de Dieu martèlent avec force la nécessité "biblique" de concilier vie spirituelle et réussite individuelle et légitiment leur prosélytisme religieux par l'imbrication entre esprit d'évangile et modernité socio-économique.

L'adéquation entre le discours moral de ces Églises et celui de l'ajustement structurel est particulièrement frappante.
Ces représentations éthiques nouvelles sont portées, par le biais du religieux; par de nouvelles élites qui, tout en affirmant leur autonomie, appartiennent à de vastes réseaux transnationaux dont les ramifications s'étendent des USA à l'Europe du Nord et à la Corée[32]. En plus du discours fondamentaliste, puritain, des Eglises de réveil contribuent donc efficacement à diffuser de nouveaux paradigmes : ouverture, fonctionnement en réseau[33], individuation créatrice de richesses etc., qui appartiennent au modèle politico-économique dominant, et l'on peut penser que son caractère "moderne" et transnational donne au pentecôtisme une grande part de sa force de conviction, à Tananarive comme à Brazzaville.
Autrement dit, ces Églises ne sont pas seulement porteuses d'une "Éthique protestante" mais incarnent clairement le modèle Nord-américain, dans toute sa dimension séculière triomphante, y compris en tant que modèle économique et prescripteur de directives, par l'entremise du FMI ou de la Banque Mondiale ! D'ailleurs, les responsables régionaux de ces organismes empruntent largement aux discours évangéliques pour convaincre leurs "mauvais élèves". En Avril 1996, le président de la Banque Mondiale, séjournant à Madagascar, s'est très longuement appuyé sur la Bible pour convaincre les journalistes et les responsables politiques.

Par leur projet d'innovation éthique et culturelle, leur capacité à réguler des pratiques de survie individuelles et à les transformer en nouvelles prescriptions normatives, Les Eglises de Réveil constituent donc des espaces essentiels de la dynamique de créativité sociale et d'ajustement culturel des citadins face à la mutation brutale des systèmes économiques. Leur mondialisme affiché pourrait même être interprété comme une stratégie d'adaptation face à la faillite des Etats-nations ... On peut se demander quelle part d'autonomie conserve le champ religieux africain et en particulier le projet des Eglises pentecôtistes africaines dans le contexte actuel d'accélération du processus de globalisation des systèmes économiques et d'unification des systèmes de valeurs ...

---

32 cf DORIER-APPRILL, Les enjeux socio-politiques du foisonnement religieux à Brazzaville, Politique africaine, n°64, déc. 1996.

33 cf DORIER-APPRILL (E), KOUVOUAMA (A), culture territorialisée, culture de réseau, Eglises boulamananga et mouvance pentecôtiste à Brazzaville, article en préparation pour Archives de sciences sociales des religions, automne 97.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Crise des économies de plantation et trafic de drogues en Afrique de l'Ouest. Les cas ivoirien et ghanéen."

Eric LEONARD
ORSTOM

CRISE DES ÉCONOMIES DE PLANTATION ET TRAFIC DE DROGUES EN AFRIQUE DE L'OUEST
LES CAS IVOIRIEN ET GHANÉEN

Éric LÉONARD

Introduction

Depuis une vingtaine d'années, les cultures et le trafic de drogues ont connu un développement spectaculaire tant en Amérique latine qu'en Asie du sud-est, au point que ce phénomène est devenu l'un des enjeux essentiels des relations entre les pays de ces régions et les puissances occidentales. Jusqu'à une date récente pourtant, l'Afrique subsaharienne semblait être restée en marge du trafic : si, à l'image des autres continents, diverses plantes stimulantes ou stupéfiantes y font l'objet d'un usage ancien et d'un commerce parfois important, à l'image de la noix de cola, aucun de ces produits n'a, jusqu'à présent, attiré l'attention des mafias du narcotrafic.

Depuis quelques années cependant, la participation des Africains au commerce international d'héroïne et de cocaïne s'est accrue fortement et leurs réseaux se sont même appropriés certaines routes du trafic : les saisies de drogues transitant par les principales places portuaires et aéroportuaires d'Afrique de l'Ouest sont en progression constante et les "mules" (petits passeurs) originaires de la sous-région de plus en plus nombreuses (CESONI, 1992 ; OGD, 1995). Des pays comme le Nigeria, le Ghana, le Liberia sont aujourd'hui considérés comme des plaques tournantes du narcotrafic international, alors que les principales places financières de la zone franc, Abidjan, Dakar, Lomé, deviennent des foyers de blanchiment de l'argent de la drogue.

Cette intégration récente au marché international des drogues ne semble pas répondre a une extension des mafias extérieures au continent mais plutôt aux bouleversements économiques, sociaux et politiques que traversent les pays de la sous-région depuis plus de vingt ans. Le développement à grande échelle de la culture du cannabis à destination des marchés locaux a en effet précédé et soutenu l'expansion internationale des réseaux ghanéens et nigérians. L'émergence de ce phénomène dans deux pays qui furent, à l'heure des indépendances, les plus prospères de la sous-région avant de sombrer dans le marasme économique, constitue en soi un motif de réflexion. Les deux pays ont axé leur développement sur la gestion des rentes tirées des exportations de matières premières : huile de palme d'abord, puis cacao et enfin, dans le cas du Nigeria, pétrole. L'épuisement de ces rentes, que l'on ne peut dissocier de la nature minière des systèmes d'exploitation concernés, s'est traduit par une crise sociale généralisée, et par la recherche, perceptible à tous les niveaux de la société, de rentes de substitution, dont celles générées par le narcotrafic.

L'histoire économique de la Côte d'Ivoire rappelle par bien des aspects celle du Ghana. Avec un décalage de trente ans, les deux pays ont été le théâtre d'un boom cacaoyer qui les a conduit à dominer successivement le marché international du cacao en fournissant plus de 40% de la production mondiale. Alors que la Côte d'Ivoire atteint aujourd'hui l'apogée de son cycle cacaoyer et semble amorcer une phase de déclin, on y observe, comme ce fut le cas il y a trente ans au Ghana, un développement rapide du trafic de cannabis dans les principales régions cacaoyères. Tout semble se passer comme si, malgré des contextes historiques, politiques et culturels différents, le trafic de drogues s'imposait comme la plus pertinente et la plus accessible des réponses à la crise des deux économies de plantation.

Deux booms cacaoyers, des blocages structurels similaires

Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont tour à tour occupé une position presque hégémonique dans le marché mondial du cacao[1]. Entamé au début du siècle, le boom cacaoyer ghanéen a atteint son apogée entre 1935 et 1965, alors que l'agriculture de plantation ivoirienne suivait un développement retardé et sensiblement plus lent en raison d'une politique coloniale dissuasive vis à vis de la production indigène (CHAUVEAU, 1993). Ce n'est qu'à partir de 1960 que la production ivoirienne de cacao a véritablement décollé, atteignant un taux de croissance vertigineux (8% par an) entre 1970 et 1990 (Figure 1). Dans les deux pays, ce boom a été le fait de petits producteurs : entre 2 et 8 hectares pour la grande majorité des exploitations ivoiriennes, et généralement moins de 4 hectares au Ghana.

Figure 1 : Évolution des exportations de café et cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire

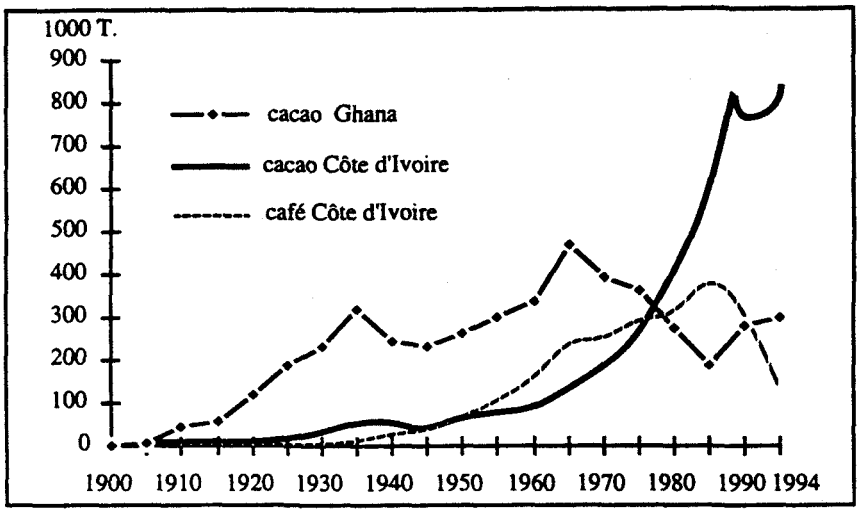

Le poids de ce secteur dans l'économie des deux pays a été considérable : à l'apogée de leur cycle cacaoyer (au début des années 1960 au Ghana et à la fin des années 1980 en Côte d'Ivoire), respectivement 500 000 et 700 000 familles, soit plus de 40% de la population totale, tiraient leurs revenus de cette culture ; jusqu'au milieu des années 1980, les ventes de cacao ont représenté plus de la moitié des recettes d'exportation et jusqu'au tiers du PIB total des deux pays ; la contribution du secteur aux revenus de l'État s'est pour sa part maintenue entre 40 et 60% jusqu'à la fin des années 1970 au Ghana, alors qu'elle atteignait 25% en Côte d'Ivoire (et même 50 % en ce qui concerne le budget d'investissement : LOSCH, 1996).

L'intégration sociale à travers l'expansion des fronts pionniers et l'épuisement de la « rente forestière »

Le développement de l'agriculture de plantation a reposé dans les deux cas sur la propagation de fronts pionniers au détriment de la forêt tropicale. Ce phénomène, perceptible au Ghana à travers le déplacement des foyers de production depuis le pays Akwapim vers l'Akim, plus à l'ouest, puis vers le nord-ouest, vers les régions Ashanti et Brong Ahafo, prend toute son expression en Côte d'Ivoire : entamé dans les années 1920 près de la frontière ghanéenne, le mouvement de colonisation agricole a balayé l'ensemble

[1] Depuis les années 1920, la production cumulée des deux pays a représenté entre 40 et 50% des exportations mondiales, la Côte d'Ivoire occupant en outre au cours des années 1970 et 1980 le troisième rang des producteurs de café (le premier pour le robusta).

de la zone forestière à une vitesse croissante pour venir mourir sur la frontière libérienne, à l'extrême ouest du pays, à la fin des années 1980 (CHAUVEAU et LÉONARD, 1996).

Le « miracle économique » ivoirien a ainsi reposé sur deux piliers : les immenses espaces forestiers de l'ouest du pays, que l'administration coloniale avait contribué à vider de leurs occupants, et l'immigration de centaines de milliers de paysans originaires de toutes les régions de Côte d'Ivoire et des pays limitrophes (Burkina Faso, Mali, Guinée). Le talent des dirigeants ivoiriens a consisté à mettre en œuvre une politique permettant le libre accès de ces migrants aux terres forestières... et à laisser jouer librement les dynamiques paysannes. La législation mise en place en Côte d'Ivoire à partir de 1960 visait à impulser la colonisation agricole, d'abord en favorisant l'immigration et l'intégration de plein droit des ressortissants des pays voisins à la « Nation ivoirienne », ensuite en limitant les droits fonciers des autochtones sur leur patrimoine forestier, ainsi que l'impliquait le slogan «la terre appartient à celui qui la met en valeur». Outre le fait qu'elles assuraient aux paysans l'accès à une source de revenus stables et garantis par l'État, les cultures arbustives pérennes ont ainsi servi de support à l'appropriation foncière en permettant d'établir un droit d'usage permanent et exclusif sur la terre. Les fronts pionniers ivoiriens ont ainsi représenté depuis l'Indépendance un espace privilégié d'intégration sociale.

Dans ce contexte éminemment libéral, la force de travail a constitué le principal facteur limitant le développement des exploitations. Les pionniers pouvaient certes s'appuyer sur les réseaux sociaux les liant à leur milieu d'origine mais, pour accéder à moindre coût à cette main-d'œuvre, ils devaient lui garantir la cession à court terme de réserves forestières. Un système d'échange de forêt contre du travail a été reproduit, en cascade, par les vagues successives de colons agricoles, alimentant la course à la forêt et la propagation des fronts pionniers. La frontière agricole a ainsi constitué un optimum géographique quant à la productivité des facteurs de production et la rentabilité du capital : d'une part la main-d'œuvre était rémunérée par des cessions de forêt qui n'avait presque rien coûté ; d'autre part, les rentes de fertilité associées au milieu forestier et l'association, lors de la mise en place des vergers, des cultures vivrières aux jeunes plants de cacao, garantissaient une productivité du travail très élevée. Le système de production pionnier reposait ainsi sur le défrichement et la plantation d'une nouvelle parcelle chaque année, jusqu'à l'épuisement des réserves foncières[2].

L'arrivée massive et continue de nouveaux migrants et l'accroissement régulier des productions nationales de cacao et de café ont cependant eu tendance à occulter l'un des aspects marquants du processus de colonisation agricole : le déclin, en arrière des fronts pionniers, des anciennes zones de production cacaoyère et le déplacement, à l'image de ce qui a pu être observé au Ghana (HILL, 1963), des nouvelles générations vers les forêts situées plus à l'ouest.

Ce phénomène doit être interprété en référence aux déterminants écologiques de la production cacaoyère (RUF, 1991 et 1995). Une fois la forêt éliminée au profit des plantations, les paysans doivent en effet faire face à une baisse de leurs performances économiques : d'une part la croissance des vergers interdit de perpétuer l'association cacao-vivrier, les deux types de cultures devenant concurrents dans l'occupation de l'espace et de la main-d'œuvre ; d'autre part, les coûts de production tendent à augmenter sensiblement sous l'effet des transformations de l'environnement agro-écologique (diminution de la fertilité organique et minérale et de la capacité de stockage en eau des sols ; multiplication des plantes adventices et des parasites spécifiques du cacaoyer, inconnus en phase pionnière ; appauvrissement des ressources disponibles pour la chasse et la cueillette) et

[2] Le taux d'occupation de l'espace par les plantations cacaoyères est ainsi très élevé : 70% en pays Ashanti au début des années 1970 (Rourke, cité par NYANTENG, 1995) et souvent plus de 85% de nos jours dans le sud-ouest ivoirien (LÉONARD et OSWALD, 1996).

social (saturation foncière, augmentation du coût du travail liée au déplacement de la main-d'œuvre vers la frontière agricole, définition des règles et des droits d'héritage...). Ruf assimile cette évolution à la dissolution d'une rente différentielle associée au milieu forestier vierge.

Cette baisse des performances économiques est d'autant plus sensible que les charges sociales des exploitations sont souvent élevées : à l'instar de leurs homologues ghanéens, les planteurs ivoiriens ont privilégié des stratégies d'extraversion (scolarisation, construction dans la région d'origine) qui limitaient les investissements productifs et hypothéquaient le contrôle ultérieur sur la main-d'œuvre familiale. Si ces stratégies ont été économiquement fondées tant que la croissance des activités urbaines et de l'appareil administratif s'est poursuivie, elles ont lourdement pesé sur la trésorerie des exploitations dès que la crise et les plans d'ajustement structurel en ont réduit la rentabilité sociale.

La dégradation des niveaux de productivité et l'accroissement des charges de tous types ont constitué un obstacle majeur au renouvellement des exploitations. Plutôt que de prendre en charge un verger sénescent, où la productivité du travail était devenue faible, ou de se lancer dans une opération hasardeuse et coûteuse de replantation, les fils de planteurs ont eu tendance à se déplacer vers de nouvelles terres forestières, porteuses de rente différentielle, et à entamer un nouveau cycle pionnier. Pour être mené à bien, le renouvellement des cacaoyères sur un sol dégradé requiert en effet un travail considérable (lutte contre les adventices et les parasites, remplacement des pieds morts) et une forte consommation de capital (traitements phytosanitaires, voire engrais), dont la rentabilité est largement différée par les délais d'entrée en production (couramment 6 ans contre 3 ans sur un précédent forêt). Le déplacement vers les fronts pionniers a ainsi constitué un mode privilégié de reproduction sociale.

L'épuisement des derniers massifs forestiers à la fin des années 1980 remet cependant en question le fonctionnement du système agraire : les sociétés paysannes doivent désormais absorber sur un espace clos et un milieu appauvri une croissance démographique qui reste forte (le taux de croissance naturel approche 3%). Si de façon localisée, à proximité des principaux centres urbains ou des grands axes routiers, des phénomènes de reconversion massive vers la production vivrière marchande peuvent être observés (CHALÉARD, 1996), à distance des gros marchés les alternatives commerciales aux productions de cacao et de café sont pratiquement inexistantes.

Une crise qui se répercute à tous les niveaux de la société

Les cycles boom-récession de 25-30 ans, liés aux phénomènes de colonisation foncière massive, induisent, lorsqu'il s'agit de pays qui assurent une part considérable de l'offre mondiale, des fluctuations cycliques, sur des périodes équivalentes, du prix international : le boom cacaoyer est alors suivi, avec un décalage de 15 à 20 ans, d'une production excédentaire entraînant une baisse du prix mondial (RUF, 1995). Celle-ci intervient au moment où les producteurs responsables de cette offre sont confrontés à la dissolution de la « rente différentielle-forêt » et précipite la récession. C'est ce qui s'est produit entre 1954 et 1964, à l'apogée du cycle cacaoyer ghanéen, puis de nouveau à partir de 1986, alors que la Côte d'Ivoire doublait en quelques années sa production.

Ces fluctuations ont eu des répercussions considérables sur les sphères économique et politique. Dès les années 1950, les deux pays s'étaient dotés d'un organisme étroitement contrôlé par le pouvoir central, chargé d'opérer comme intermédiaire avec le marché international et de réguler l'ensemble de la filière. En Côte d'Ivoire, si l'intervention du secteur privé n'a pas été remise en cause, l'agrément des opérateurs, la fixation de leurs quotas d'activité et de leurs niveaux de rémunération étaient du ressort de la Caisse de Stabilisation ; au Ghana, le Cocoa Board s'est vu assigner l'ensemble des tâches de collecte

et de commercialisation. Ces organismes ont constitué la clé de voute du dispositif mis en place par les deux États pour s'approprier de la rente d'exportation.

Ce système a notamment permis d'effecteur de gros transferts vers les autres secteurs de l'économie. C'est particulièrement vrai dans le cas du Ghana où, contrairement à la Côte d'Ivoire, le recours à l'endettement extérieur a été réduit (AMIN, 1965). Pour autant, ces transferts ne se sont pas traduits par un développement notable du secteur industriel. On peut voir dans cet échec un nouvel exemple du «syndrome néerlandais» (*Dutch Disease*) diagnostiqué lors des booms pétroliers des années 1970 : au Ghana comme en Côte d'Ivoire, le gonflement des rentes à l'exportation a eu pour effet de stimuler le développement du secteur administratif et des services au détriment des branches manufacturières exposées à la concurrence internationale et de favoriser la surévaluation de la monnaie, limitant davantage la compétitivité des industries (NOWAK, 1994). Les deux économies sont ainsi restées extrêmement dépendantes des exportations de cacao.

Mais l'utilisation la plus marquante de la rente cacaoyère a résidé dans la structuration et le financement du système clientéliste constituant la base des deux pouvoirs. En Côte d'Ivoire en particulier, le système de quotas nominaux d'exportation de cacao et de café, au même titre que l'attribution de permis d'exploitation forestière ou d'importation de riz, ou le «compte du président» à la Caisse de Stabilisation, a joué un rôle central dans le financement des élites et a permis aux grandes familles composant le «premier cercle» du pouvoir de prendre le contrôle des principales sociétés exportatrices (LOSCH, 1996)[3].

Cette politique s'est traduite par la restitution aux paysans d'une fraction minime du prix mondial - entre 30 et 50% en Côte d'Ivoire et même moins de 30% au Ghana, quand leurs homologues asiatiques recevaient 70 à 90% de ce prix. En Côte d'Ivoire, « le relèvement régulier du prix d'achat garanti par l'État n'a fait qu'assurer le maintien du pouvoir d'achat en francs constants des planteurs, sans permettre un réel développement des marchés locaux, alors que les revenus urbains bénéficiaient d'une attention privilégiée des pouvoirs publics attestée par la forte croissance du SMIG en termes réels » (LOSCH, 1996 : 189).

L'érosion de la rente d'exportation provoquée par la baisse des cours mondiaux entre 1955 et 1964 ou, plus récemment, depuis 1986, s'est traduite par une forte pression à l'accroissement des prélèvements de l'État. Au Ghana, le prix moyen au producteur a ainsi baissé de 30% entre la période 1955/59 et les années 1960/64, puis de nouveau de 29% au cours du quinquennat suivant. L'État ghanéen a tenté de compenser cette ponction par une politique discriminatoire qui visait à écarter les étrangers du partage du produit résiduel et avait l'avantage de désigner des boucs émissaires à la crise. L'édiction de l'« Aliens Act » en 1963, puis de l'« Aliens Compliance Order » en 1969 eut pour effet de provoquer le départ massif de la main-d'œuvre étrangère, en particulier les ressortissants voltaïques, partis alimenter le boom cacaoyer ivoirien (GASTELLU, 1982 ; BOUTILLIER et al., 1977). La fixation de prix dissuasifs et la hausse du coût de la main d'œuvre salariée ont induit une forte réduction des soins accordés aux plantations et la multiplication des problèmes phytosanitaires. Elles ont également bloqué les tentatives de replantation : en 1990, 70% des vergers avaient plus de 30 ans, contre 16% en 1970 et le rendement moyen atteignait à peine 180 kg/ha, contre 450 en Côte d'Ivoire (NYANTENG, 1995). Entre 1965 et 1985, les exportations ghanéennes de cacao sont passées de près de 500 000 à 175 000 tonnes. Les revenus d'exportation ont ainsi subi une chute de 52% et la production agricole de 30% ; entre 1971 et 1982, le revenu moyen par habitant a diminué de 30% et les salaires réels de 80%...

---

[3] Losch précise à ce sujet : « à la fin des années 1980; l'attribution d'un quota d'exportation de 2 % (équivalant à un quota moyen) signifiait pour (...) une rémunération de 2,5 F CFA pour l'exportateur prévue au barème, une "rente de quota" de 40 millions de F CFA 1990 » (cit., p. 188).

L'évolution observée en Côte d'Ivoire depuis la fin des années 1980 rend plausible un tel scénario. Entre 1988 et 1992, les planteurs ivoiriens ont supporté l'essentiel du choc économique causé par l'effondrement du cours mondial et payé une grande partie de la dette contractée par l'État ivoirien vis à vis des sociétés d'exportation lors du boycott du marché mondial des années 1988/89 : les prix bord-champ réels ont été divisés par 4 en ce qui concerne le café, par 2,7 pour le cacao. Le licenciement des travailleurs salariés, le repli massif de la force de travail familiale sur les productions vivrières et l'absence de liquidité qui en ont résulté se sont traduits par une forte diminution des soins accordés aux plantations et par une baisse des rendements qui a pu atteindre 50%.(LÉONARD et OSWALD, 1995). Les planteurs ont ainsi subi une baisse de leurs revenus de 60 à 80%. Cette régression n'a été compensée qu'en réduisant encore les dépenses salariales et les investissements de tous types. Il s'agit des éléments de base du processus cumulatif de décapitalisation déjà expérimenté au Ghana.

L'État ivoirien, sous ajustement structurel depuis plus de dix ans et assujetti au service de la lourde dette extérieure, n'est plus en mesure de s'impliquer dans la reconversion des anciennes zones cacaoyères, comme il a pu le faire auparavant dans le sud-est du pays. Il s'est au contraire approprié l'essentiel de l'excédent d'exportation généré par la remontée des cours mondiaux et la dévaluation de 50% du franc CFA : alors que le prix FOB du cacao augmentait de 220% en francs courants entre septembre 1993 et septembre 1994 (soit un excédent de 400 milliards de F CFA), les planteurs n'ont bénéficié que d'une hausse de 50% du prix garanti, qui a compensé l'inflation (évaluée à 40%), mais pas le doublement du prix des intrants. Plus encore, la période d'instabilité politique qui a suivi la mort du président Houphouët-Boigny a été marquée par l'instauration de mesures discriminatoires vis à vis des étrangers (instauration d'une carte de séjour et suppression du droit de vote) et, plus généralement, des ressortissants du nord. Tout se passe comme si, à une étape similaire de l'économie de plantation, les dirigeants ivoiriens apportaient au déclin de la rente d'exportation les mêmes réponses que leurs homologues ghanéens il y a trente ans.

L'« innovation cannabis » en relais de la rente forestière : le cas du sud-ouest ivoirien

Le Sud-Ouest offre un raccourci de l'histoire contemporaine de la Côte d'Ivoire : alors que les densités de population y étaient demeurées inférieures à 2 habitants/km^2 pendant près d'un siècle, cette région a connu un taux de croissance démographique voisin de 7% par an et a vu sa population multipliée par 10 entre 1970 et 1988. Parallèlement, la production régionale de cacao est passée de 1000 à près de 200 000 tonnes. Les densités réelles (hors forêts mises en défens par l'État) varient aujourd'hui entre 35 et 40 habitants/km^2, ce qui, si l'on considère un taux d'occupation du sol par les cacaoyères voisin de 60%, correspond à une densité de 120 à 140 habitants/km^2 de terre disponible pour la production vivrière : l'une des plus élevée d'Afrique subsaharienne, hors de la région des Grands Lacs.

Depuis le début des années 1990, cette région est le théâtre d'une diffusion rapide de la culture du cannabis. Celle-ci est entreprise sur de petites surfaces, presque toujours inférieures à 0.5 ha et, dans les deux tiers des cas, à 0.25 ha, qu'il est facile de dissimuler au milieu d'une plantation cacaoyère, d'un recrû ligneux, ou d'une culture de manioc. Grâce à sa bonne résistance aux périodes sèches et son adaptation aux terres les plus pauvres, deux, voire trois cycles de production sont possibles dans l'année. Deux variétés différentes sont cultivées : la première, qui est la mieux valorisée sur le marché, est commercialisée sous forme de feuilles et d'inflorescences séchées, la marihuana. La seconde variété est commercialisée sous une forme fermentée ; sa valeur marchande est inférieure d'environ 50%, mais la moindre durée de son cycle végétatif, trois à quatre mois au lieu de cinq, permet aux producteurs de réduire les risques de détection, en particulier dans les derniers stades du développement des plantes, ainsi que d'accroître le nombre de cycles de

production. La technique de fermentation semble répondre à une demande spécifique sur le marché local ainsi que de la part des commanditaires qui pourvoient le marché ouest-africain. Les résultats présentés dans cette partie sont le fruit d'une enquête menée entre avril 1994 et juin 1995 auprès de 41 cultivateurs de cannabis de la région Sud-Ouest. Parmi ceux-ci, 25, soit 61% commercialisaient leur production sous une forme fermentée.

Une insertion aisée dans le tissu social de la zone forestière

La culture du cannabis a connu une diffusion récente en Côte d'Ivoire forestière. Bien qu'elle ait localement fait l'objet d'un usage domestique dès les années 1950 dans les régions précocement intégrées aux échanges marchands, au contact forêt-savane ou dans la zone littorale, elle n'a réellement diffusé que dans la deuxième moitié des années 1980. La quasi-totalité (92%) des producteurs de marihuana enquêtés l'ont expérimentée après l'effondrement des prix du café et du cacao en 1988/89. Il s'agit d'autre part d'un phénomène aussi généralisé que rapide, puisque malgré le caractère cosmopolite de la population, presque tous les groupes socioculturels apparaissent impliqués, à des degrés divers, dans le trafic.

La recherche de revenus alternatifs à ceux du cacao et la nécessité pour de nombreux jeunes d'assurer leur avenir sur des surfaces réduites et des sols apauvris apparaissent comme les principaux moteurs de la production de marihuana. Son essor ne peut toutefois être dissocié de l'accroissement de la demande locale : au plus fort de la crise, la consommation de stupéfiants, amphétamines en premier lieu mais aussi marihuana, a été adoptée par certains comme un moyen de compenser les départs de travailleurs salariés en augmentant la durée quotidienne du travail[4]. Ce recours est fréquent chez les jeunes qui cherchent à mettre en place une plantation cacaoyère sur une friche de mauvaise qualité, en étant tenus d'effectuer un travail d'entretien très important.

De nombreux facteurs ont facilité l'insertion du trafic dans l'économie régionale. La construction de la société agraire autour des plantations pérennes a favorisé la formation de structures sociales et foncières et de réseaux marchands qui constituent un support favorable à la production comme au trafic : en premier lieu, les formes traditionnelles de contrôle social sont affaiblies par les distances séparant les migrants de leur milieu d'origine et par les processus de déstructuration qui ont affecté les lignages autochtones depuis la colonisation. Les liens sociaux se sont distendus avec l'individualisation du foncier puis avec l'impossibilité de perpétuer l'échange terre-travail. Cette évolution est indissociable du passage à un régime de propriété privée du sol : en contribuant à créer un droit d'usage permanent et exclusif sur la terre plantée de café ou de cacao, l'agriculture de plantation a favorisé la dissolution des anciennes formes de contrôle foncier, chaque planteur pouvant dénier tout droit de regard sur son exploitation aux chefs traditionnels et aux membres de son lignage.

La végétation, dominée par deux formations, les cacaoyères et les jachères à *Chromolæna odorata*, constitue par ailleurs un excellent support aux cultures illicites. *C. odorata* tend à former un fourré impénétrable, dont la hauteur atteint 3 mètres dès la deuxième année de recrû, qui pose de lourdes contraintes sur un plan strictement agronomique, mais qui offre l'avantage de parfaitement dissimuler les cultures aux regards indiscrets. Les cacaoyères offrent une protection similaire : une trouée effectuée dans une plantation à plus d'une trentaine de mètres d'un chemin est pratiquement invisible de celui-ci. Ainsi, même pour

---

[4] « J'ai 4 hectares de cacao et j'en entretiens moi-même 3. Avant, quand il y avait de l'argent, je prenais 1,5 ha et je laissais le reste à des contractuels. Mais le contrat pour sarcler un hectare coûte 12 000 F CFA et la boite de comprimés "sékou touré" [Imménoctal] 2000 F. Maintenant je prends deux comprimés le matin et deux à midi et je peux travailler six heures sans m'arrêter ; je sarcle un hectare en cinq jours et je me fous des contractuels » (entrevue à Amaradougou, sous-préfecture de Méagui, avril 1994).

les personnes ayant un accès très réduit à la terre, et malgré les fortes densités de population, les petites surfaces ne constituent pas un obstacle majeur aux cultures clandestines.

Le trafic a enfin pu se greffer facilement sur un réseau dense de commerçants et de transporteurs. De par les volumes considérables échangés et la fréquence des convoyages, le commerce du café et du cacao est le support idéal pour celui du cannabis et de nombreux éléments indiquent que l'imbrication entre les deux filières s'étend au-delà du simple convoyage vers les ports d'Abidjan ou de San Pedro. La crise du secteur café-cacao et la restructuration de la filière qui a été imposée par la Banque Mondiale depuis le début des années 1990 ont en effet remis en question les rentes dont bénéficiaient les élites politiques via l'attribution de quotas d'exportation. Ces quotas leur ayant donné accès aux postes-clé des sociétés exportatrices, elles n'ont cependant rien perdu de leur influence et conservent une position idéale pour créer de nouvelles rentes. Le commerce de la noix de cola est également le support d'échanges anciens et réguliers avec les régions soudaniennes. La marihuana voyage dans les ballots de cola fraîche qui sont rarement contrôlés dans la mesure où leur ouverture provoquerait l'oxydation du produit : s'agissant d'une denrée très valorisée au plan social et culturel, c'est une transgression que peu de gendarmes sont prêts à assumer.

Le trafic du marihuana peut ainsi s'insérer dans les stratégies de diversification ou de reconversion développées par l'ensemble des acteurs de la filière cacao. Ce contexte particulier, mais aussi la « rente de situation » dont bénéficie la Côte d'Ivoire dans ses relation avec les pays occidentaux et les bailleurs de fonds de par son poids géopolitique, expliquent la faiblesse, voire l'absence, de la répression. La petite paysannerie bénéficie ainsi d'un accès relativement aisé au narcotrafic, qui contraste avec les structures coercitives qui dominent cette activité en Amérique latine par exemple.

Une réponse aux blocages socio-économiques qui affectent les jeunes générations

La culture du cannabis concerne en premier lieu des personnes qui disposent d'une propriété de très petite taille, mais également des paysans dont l'accès au foncier est apparemment bloqué : la moitié des producteurs de marihuana enquêtés pratiquent cette culture en tant que contractuels sur l'exploitation d'un proche. Ils ignorent qui en est le commanditaire et quels en sont les profits réels, mais bénéficient en contrepartie d'une bonne protection vis à vis des forces de l'ordre[5]. Leur rémunération est souvent différée pendant plusieurs saisons, jusqu'à ce que leur employeur leur cède un lopin de forêt, une plantation, un petit commerce ou un taxi collectif. Il s'agit en somme de la reproduction des modalités de fixation et de rémunération de la main-d'œuvre qui ont permis l'expansion des fronts pionniers : la culture du cannabis permet de perpétuer les modèles de contrôle de la force de travail et les rapports de production liés à l'échange forêt-travail au-delà de l'épuisement de la forêt. La rémunération de ces manœuvres répond à des normes relativement respectées qui attribuent une valeur de 300 à 350 000 F CFA pour la culture de 625 à 1000 m^2 (l'unité de référence étant un carré dont les côtés varient de 25 à 35 m) et pour chacun des deux à trois cycles de culture pratiqués dans l'année[6].

L'autre moitié des producteurs de marihuana est majoritairement composée de paysans qui ont un accès (limité) à la terre, parfois même à une petite plantation, mais qui se trouvent

---

[5] « On m'a pris deux fois, mais le patron est trop fort et je n'ai jamais fait plus d'une semaine en prison » (entrevue réalisée à Bakayo, sous-préfecture de Soubré, mai 1994).

[6] On ne peut que rapprocher cette rémunération du niveau d'un « seuil de reproduction » théorique - celui des besoins "incompressibles" correspondant à l'entretien de la force de travail de l'exploitation (alimentation, santé, éducation...). En 1992, ce seuil pouvait être évalué à 300 000 F CFA pour une famille (LÉONARD et OSWALD, 1995) et il a sans doute augmenté de 30 à 50% après la dévaluation de janvier 1994.

en situation de blocage foncier et n'ont que des possibilité réduites d'accéder aux niveaux de rémunération que procurent les cultures pérennes : 20% d'entre eux n'ont pas de plantation et la moitié dispose d'un verger de moins de 3 hectares. Certains, dont l'assise sociale au sein du village est particulièrement précaire, sont amenés à se placer sous la protection d'un gros producteur de marihuana, dans des conditions de subordination similaires à celles qui prévalent pour les paysans sans terre. La majorité bénéficie cependant d'un accès plus favorable au marché : leur récolte n'est plus vendue au forfait mais en fonction de son volume. L'association avec un intermédiaire reste toutefois de rigueur afin de s'assurer de la commercialisation rapide et complète de la récolte et pour bénéficier d'une protection sûre. Comme dans le cas précédent, le commanditaire fournit les semences et garantit le prix d'achat. La valeur bord-champ d'un sac rempli de 20 à 25 kg de feuilles séchées s'établit autour de 150 à 200 000 F CFA, soit 7 à 8000 F par kg de marihuana, et le produit brut obtenu sur 0,1 hectare, équivalant à la production de 8 à 12 sacs, varie entre 1,5 et 2 millions de F CFA.

Une minorité de producteurs (15 à 20% des personnes interrogées) parvient à vendre au détail une partie de sa récolte sur les marchés de proximité qui ont considérablement crû avec la crise. Ces producteurs "indépendants" sont amenés à prendre en charge les fonctions assumées par les commanditaires dans les cas précédents, en particulier l'achat de protections qui peut absorber une grosse partie de leur revenu[7]. En fait, la récolte est rarement vendue au détail dans sa totalité, mais plutôt en "demi-gros", aux dealers locaux ou à des boutiquiers qui remplissent cette fonction dans les différents villages. Un sac de 20-25 kg de marihuana rapporte alors en moyenne 500 000 F, et la culture de 0,1 hectare entre 3 et 5 millions de F CFA.

De tels niveaux de rémunération sont bien sûr de nature à bouleverser les conditions de reproduction de la société agraire : aujourd'hui, il suffit de vendre un sac et demi de marihuana ou deux sacs de plantes fermentées, soit la production de 150 m^2 environ, pour couvrir les besoins de base d'une famille. En terme de revenu par unité de surface, aucune culture à la portée du paysan ivoirien ne peut concurrencer celle du cannabis : la production de 0,1 ha vendue "au sac" procure, sur deux cycles de culture, un revenu annuel de 3 à 4 millions de F CFA ; il s'agit de la valeur de 10 à 13 tonnes de cacao, le produit d'une plantation d'une trentaine d'hectares exploitée en faire-valoir direct, grâce à une dizaine de travailleurs, ou de plus de 40 ha confiés en métayage !

La comparaison en termes de productivité du travail est tout aussi illustrative. Même si la dévaluation du F CFA a atténué les écarts entre les cultures licites, qui ont vu leur prix augmenter sensiblement, et celle du cannabis, dont le prix est resté stable, la productivité journalière que procure cette culture demeure 5 à 27 fois supérieure à celle du café et du cacao et 9 à 47 fois plus élevée que celle des cultures vivrières (Tableau). Même dans les conditions les plus défavorables d'accès au marché (producteur "captif", rémunéré par unité de surface), la culture du cannabis offre une productivité 5,5 fois supérieure à celle du cacao et 19 fois supérieure aux productions vivrières. Les revenus annuels générés par le cannabis sont en moyenne de 4 800 000 F CFA pour les producteurs de feuilles séchées (de 700000 F pour les planteurs "captifs" à 9 000 000 si le chanvre est vendu au détail) et de 4 400 000 F pour ceux qui produisent des plantes fermentées (de 1 000 000 à 7 500 000 F selon les conditions d'accès au marché), soit 11 à 12 fois la valeur des besoins de base d'une famille entière (Figure 2).

[7] Selon le témoignage d'un producteur, ces frais représenteraient jusqu'à 50% du produit brut.

Productivité du travail comparée pour différentes cultures dans sud-ouest ivoirien (en F CFA)

Culture	Caractéristiques	Jours travail par hectare	Avant dévaluation (1993)			Après dévaluation (1995)		
			Prix/kg	Pdt brut/ha	Productivité/j	Prix/kg	Pdt brut/ha	Productivité/j.
Cacao	extensif	35 jours	200 F	60 000 F	1700 F	315 F	95 000 F	2700 F
	semi-intensif	55 jours		80 000 F	1650 F		130 000 F	2360 F
	intensif	80 jours		130 000 F	1650 F		205 000 F	2560 F
Café	semi-intensif	85 jours	230 F	80 000 F	950 F	550 F	192 000 F	2265 F
Riz-manioc	manioc 2e cycle	170 jours	60 F/kg paddy	150 000 F	885 F	130 F/kg paddy	255 000 F	1500 F
Maïs-maïs	2 cycles/an	90 jours	30 F/kg	75 000 F	835 F	60 F/kg	150 000 F	1665 F
			Prix au kg		Produit brut à l'hectare		Productivité journalière	
Cannabis séché	Producteur captif	215 jours	1500 F		3 100 000 F		13 500 F	
	Vente en gros		7000 F		8 700 000 F		38 500 F	
	Demi-détail		22 500 F		17 500 000 F		78 000 F	
Cannabis fermenté	Producteur captif	130 jours	1500 F		2 800 000 F		20 000 F	
	Vente en gros		2100 F		3 700 000 F		33 500 F	
	Demi-détail		4500 F		7 600 000 F		46 000 F	

Source : enquêtes 1994-95

Figure 2 : Répartition des revenus tirés de la culture du cannabis en fonction du mode d'accès des producteurs au marché

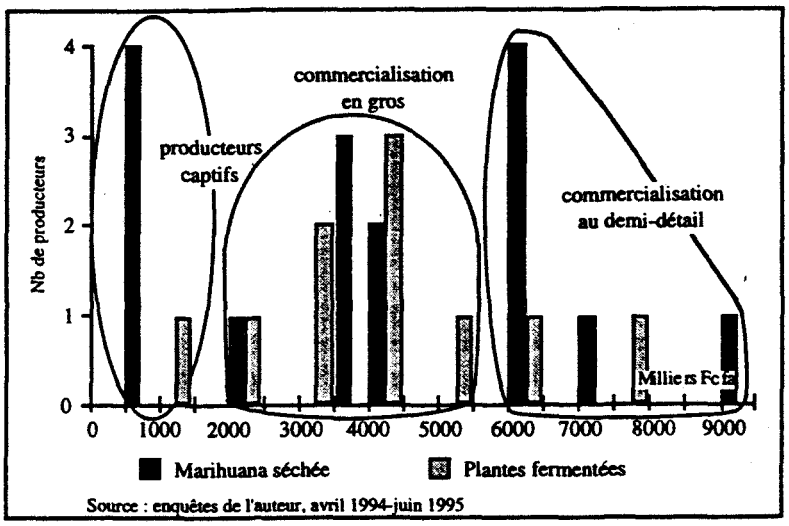

Agriculture de plantation et cannabis : complémentarités et synergies

L'impact économique et social du cannabis apparaît d'autant plus fort que cette culture s'insère dans les systèmes de production sans concurrencer les autres activités agricoles, ni dans l'occupation de l'espace, ni dans l'organisation du travail. Les cultures licites, qu'il s'agisse du café et du cacao ou des productions vivrières, demeurent des façades indispensables pour justifier un enrichissement vis à vis de la communauté villageoise. Mais les synergies entre activités sont beaucoup plus larges, les revenus illicites servant à financer les autres cultures (achat de produits phytosanitaires, réparation du matériel) et des acquisitions ou des améliorations foncières. Enfin, en raison des petites surfaces occupées par les plantations de cannabis et de la nécessité de maintenir une discrétion absolue, les travaux y sont réalisés en fin de journée, après avoir assuré l'entretien des autres cultures, lorsque les propriétaires des parcelles voisines sont déjà retournés au village. Le coût d'opportunité du travail consacré aux cultures illicites est donc très faible et ne pénalise pas les autres productions.

Les complémentarités apparaissent particulièrement fortes entre le cannabis et le cacao. Le renouvellement des vergers cacaoyers exige une injection massive de capital, à défaut de disposer d'une main-d'œuvre captive, et la production de marihuana est, parmi les activités accessibles aux petits paysans, la seule qui permette de tels transferts. En retour, la plantation (ou la replantation) demeure la meilleure valorisation possible des revenus illicites dans le secteur agricole, compte tenu de la nécessité de maintenir une base foncière pour poursuivre cette activité. Ainsi, et même si les préférences des paysans interrogés vont au secteur tertiaire (transport, immobilier, commerce), notamment parce qu'il est plus facile de réaliser et de rentabiliser des investissements à distance de la société villageoise d'origine, près du tiers d'entre eux a acquis, grâce aux revenus du cannabis, une plantation ou un îlot de forêt en vue de la création d'une plantation.

La production de marihuana apparaît plus largement comme le support d'un développement régional gravement affecté par la chute des cours du cacao. Les dépenses de prestige étant proscrites afin de ne pas éveiller les soupçons, tous les producteurs interrogés ont réinvesti une grande partie de leurs profits, dans l'immobilier urbain (immeubles de rapport et hôtellerie) pour 32% d'entre eux, le commerce (épiceries, collecte de café et de cacao, vente en gros de riz) dans 29% des cas et les transports (taxis urbains et taxis-brousse, véhicules

de collecte du cacao) pour 45%[8]. Dans la plupart des cas, ces investissements restent localisés dans la région. Si beaucoup visent la création de rentes immobilières ou foncières, il est marquant de constater qu'une part significative d'entre eux participent du développement économique régional et sont créateurs d'emplois : il en va ainsi de la construction ou du rachat d'hôtels, de l'acquisition de taxis-brousse et de véhicules de collecte du café et du cacao, de l'achat de plantations ou de l'installation de commerces ayant pour objet l'achat et la vente de café, de cacao ou de riz.

La fréquence des investissements dans la collecte et le commerce de cacao ou de café n'est pas fortuite. Si l'on excepte la distribution de marihuana et d'amphétamines à l'intention des manœuvres et des petits paysans de la région, les principaux réseaux de portée nationale, voire internationale, s'identifient avec les circuits de commerce du café et du cacao. Les sacs de marihuana sont transportés en lots de 200 à 400 kg au milieu des chargements de 40 tonnes de cacao qui sont expédiés vers les ports d'Abidjan ou de San Pedro. Aux points de contrôles routiers, des « boucliers » officient pour obtenir des sauf-conduits auprès des autorités administratives. Depuis Abidjan, une partie importante de cette production - entre 40 et 70% selon les témoignages des « boucliers » - est ensuite expédiée vers l'Europe et la France en particulier, probablement sous le couvert des exportations de cacao ou de café. Mais un certain volume serait déchargé au port et réexpédié vers le Burkina Faso. Le quart de la production transitant par cette filière serait enfin destiné au marché de la capitale et à la consommation locale. Des quantités moins importantes de cannabis sont également envoyées sur Abidjan dans les soutes des autobus de deux compagnies régionales, ou dans les ballots de cola fraîche expédiés vers le Mali et le Burkina Faso.

L'essentiel des profits est bien sûr concentré par les intermédiaires. Le kg de marihuana acheté bord-champ sur une base forfaitaire de 1500 à 1600 F CFA à un producteur "captif" par son commanditaire local peut être revendu 8000 F au commerçant-grossiste d'un centre urbain (+ 400%) ; monnayé ensuite au "demi-gros" à des distributeurs locaux, ce kg rapporte en moyenne 22 500 F, soit un nouveau profit de 200%, et sa vente au détail dans les campements de la région, pour 50 000 F, représente un gain de 120% par rapport au prix précédent. Dans les principales villes de la zone forestière (Abidjan, Gagnoa, San Pedro), la différence entre le prix à la distribution (environ 100 000 F CFA le kg) et le prix d'achat bord-champ correspond à un profit de 650 à 1200%. Selon un gros acheteur de la région, l'expédition au Burkina Faso permettrait de majorer ce profit de 50%. On arrive ainsi à un facteur multiplicateur 100 entre le prix d'achat au producteur "captif" de la région Sud-Ouest et le prix à la distribution dans les rues de Ouagadougou (150 000 F CFA environ).

Quel est le poids réel de l'économie du cannabis ? Un intermédiaire d'un grand centre de transit routier a fait état d'un trafic de 7 à 8 tonnes par semaine pendant la durée de la traite du cacao, soit 8 mois environ. Ce sont donc 250 à 300 tonnes de marihuana qui transiteraient par cette seule filière chaque année, ce qui, si l'on se réfère aux quantités produites au niveau de l'échantillon enquêté, correspond à la production de 350 ou 400 paysans. Aux prix pratiqués dans le sud-ouest ivoirien, cette marihuana générerait un revenu brut de 2 à 2,5 milliards de F CFA, soit la valeur « bord-champ » de 6500 à 8000 tonnes de cacao, 4% environ de la production du Sud-Ouest. Mais sur les principaux marchés urbains du pays, la même quantité de marihuana peut rapporter 25 milliards, soit la valeur bord-champ de la moitié de la production régionale de café et de cacao. En outre, de par son insertion dans la zone franc, la qualité et la densité de ses infrastructures

[8] Même si ce genre d'inventaire est à considérer avec précaution, les investissements déclarés par les 41 planteurs enquêtés sont éloquents : 2 hôtels, 24 immeubles de rapport (allant de la maison individuelle à la "cour" rassemblant plusieurs habitations), 4 terrains à bâtir, 6 taxis collectifs (18 à 22 places), 13 taxis urbains, 10 véhicules pour la collecte de cacao (3 à 5 tonnes de charge), 9 commerces fixes (de la boutique villageoise au magasin de vente de riz en gros), 11 plantations et 2 parcelles de forêt.

bancaires, la Côte d'Ivoire apparaît bien placée pour jouer un rôle de premier plan dans le blanchiment d'argent. L'impact potentiel du trafic est donc considérable ; au plan économique et social mais aussi politique et institutionnel. Une nouvelle fois, la référence au cas ghanéen est riche d'enseignements.

L'économie du cannabis au Ghana : retour sur trente années de crise

L'incidence des réseaux ghanéens sur la structuration du trafic de drogues à l'échelle de la sous-région l'indique, les saisies et les rapports de police le confirment: le Ghana occupe aujourd'hui l'une des toutes premières places dans la production et le transit de drogues en Afrique[9] . La production ghanéenne de marihuana représenterait plusieurs milliers de tonnes et approvisionnerait un marché intérieur évalué par les services spécialisés à 2,5 millions de consommateurs, soit le sixième environ de la population totale (LANIEL, 1995). Indépendamment des connexions établies ultérieurement avec le marché international, c'est l'essor de la demande interne, au tournant des années 1960, qui a servi de support à la production nationale et aux réseaux du trafic.

Les régions cacaoyères principales productrices de marihuana[10]

Pas plus qu'en Côte d'Ivoire, le cannabis n'a pourtant été l'objet d'un usage de type "traditionnel" au Ghana. Son introduction remonte à l'immédiate après-guerre, lorsque les conscrits ghanéens de l'armée britannique revenant de Birmanie, ont ramené des semences de ce « chanvre indien » qu'ils fumaient pour soutenir leur ardeur au combat. La consommation de marihuana est cependant restée longtemps circonscrite à des milieux sociaux très particuliers : les militaires et les secteurs les plus défavorisés de la société, auxquels échoyaient les activités les plus éprouvantes, voire dégradantes (mineurs, portefaix, manœuvres agricoles, prostituées, délinquants...).

La « représentation utilitariste concrète »[11] qui caractérise l'utilisation du cannabis dans ces milieux a sans doute été déterminante dans l'essor de la consommation à partir du milieu des années 1960. La crise économique et sociale qui a débuté à cette époque et culminé entre 1980 et 1983 a laminé les classes moyennes urbaines et rurales qui s'étaient constituées au cours du boom cacaoyer. La recherche désespérée de revenus, le cumul de plusieurs emplois et l'explosion du secteur informel ont constitué de puissants ressorts au développement de la consommation chez ces « nouveaux pauvres »[12]. Parallèlement, la déliquescence de l'appareil d'État, secoué par une succession de crises politiques (trois gouvernements civils et six coups d'États militaires se sont succédés entre 1966 et le *putsch* qui a amené, en 1981, le président Rawlings au pouvoir), et la corruption généralisée qui l'a accompagnée ont favorisé l'essor rapide de la production et du trafic au niveau national. L'accroissement rapide de la demande et l'absence de facteurs susceptibles de limiter la capacité d'ajustement de l'offre à cette demande, ont contribué à faire du Ghana l'un des principaux producteurs de cannabis du continent.

Même si la moitié nord du pays apparaît comme la plus déshéritée, tant du point de vue des infrastructures que du niveau de vie des habitants, la production de marihuana se concentre

---

[9] Le trafic en provenance du Ghana a représenté, en 1992, un peu plus du tiers des saisies de marijuana réalisées en France (OGD, 1994).

[10] Sauf indication particulière, l'essentiel des informations présentées dans cette partie sont tirées de LANIEL (1995).

[11] Selon l'expression employée par LANIEL (cit.).

[12] Une enquête réalisée en 1987/88 auprès de 10 000 jeunes de 12 à 24 ans, habitant Accra et scolarisés à 80%, révélait que 30% d'entre eux avaient déjà consommé de la marijuana, 10% des tranquillisants et 1% des drogues dures (citée par OGD, 1994 : 65-66).

dans la partie sud et, singulièrement, dans les principales zones de production cacaoyère (voir la carte) : « lors de son introduction dans le pays, c'est surtout dans les anciennes régions cacaoyères que la production s'est développée. D'abord en pays krobu, akwapim et shaï, situés administrativement en Eastern Region (...), puis en direction de l'ouest, dans le reste de l'Eastern Region. Presque simultanément, c'est à dire vers le milieu des années 1960, la production de cannabis s'est développée en Ashanti Region - initialement autour de Kumasi, puis en direction de l'est, vers les plaines de l'Afram - ainsi que dans l'énorme région de Brong Ahafo, qui est l'une des plus grandes pour la production de cacao et serait la plus importante, en volume et en nombre de producteurs impliqués, pour celle du cannabis »[13]. La diffusion du cannabis aurait ainsi suivi les même axes que la culture cacaoyère et reproduit, dans un mouvement accéléré, le déplacement historique des fronts pionniers ghanéens.

L'originalité du cas ghanéen réside dans le fait que le marché intérieur a constitué le support principal de la production et du trafic de marihuana : selon le *Narcotics Control Board*, ce marché absorberait la moitié de la production nationale. Cela peut expliquer dans une grande mesure l'écart observé dans le niveau des prix, tant à la production qu'à la consommation, entre le Ghana et la Côte d'Ivoire: dans des conditions d'accès au marché similaires et pour des produits équivalents, les prix proposés sur le marché ghanéen représentent 10 à 25% de ceux observés en Côte d'Ivoire ; la dose prête à fumer était vendue en 1995 dans les rues d'Accra 100 cédis, soit environ 50 F CFA (le prix d'un verre d'alcool ou de deux cigarettes), quand elle atteignait 200 F CFA dans les centres urbains du sud-ouest ivoirien et 300 à 400 F à Abidjan. Le kg de marihuana acheté bord-champ 2 à 3000 cédis (850 à 1250 F CFA) au producteur ghanéen était payé 8000 F CFA en Côte d'Ivoire. Un écart que la différence entre les niveaux de vie et la valeur des monnaies des deux pays ne peut seul expliquer : si la vente d'un sac contenant 25 kg de cannabis rapporte l'équivalent d'un mois du salaire moyen urbain au Ghana, elle représente 4 à 5 fois le salaire moyen en vigueur en Côte d'Ivoire. Il faut donc y voir le reflet du niveau de développement des deux marchés intérieurs, l'existence d'une production et d'une consommation "de masse" au Ghana contrastant avec le fait que ce phénomène est encore en plein essor en Côte d'Ivoire et n'a pris que récemment une dimension significative.

Le Ghana, narco-puissance régionale

La structuration et l'assise acquise par les réseaux ghanéens au niveau national en ont fait le principal vecteur de diffusion de la culture du cannabis dans la sous-région. Si en Côte d'Ivoire, l'insertion du trafic de marihuana dans la filière cacao met en doute une possible mainmise des réseaux ghanéens sur le secteur, il n'est pas moins vrai que l'initiative de cette culture dans la région Sud-Ouest semble avoir reposé sur des migrants ghanéens installés sur le front pionnier à la fin des années 1970. Certains éléments suggèrent par ailleurs une certaine intégration des filières ivoirienne et ghanéenne : ainsi, les semences sélectionnées que les producteurs enquêtés se procurent auprès de leurs commanditaires proviendraient, selon la rumeur, de fermes semencières implantées au Ghana.

L'implication des réseaux ghanéens est plus évidente dans d'autres pays de la sous-région. Des intermédiaires ghanéens seraient les principaux propagateurs de la culture du cannabis dans certaines zones de Gambie, de Casamance et dans la partie méridionale du Burkina Faso, frontalière avec le Ghana. Les contrats passés par ces intermédiaires incluraient la fourniture de semences hybrides, parfois d'engrais, et l'achat de la récolte sur pied. Il s'agit de la transposition du contrat promu le long du littoral sénégambien par les commerçants de poisson ghanéens, qui fournissent les équipements de pêche et paient d'avance les pêcheurs autochtones, pour approvisionner en ailerons de requins les communautés chinoises de Bangkok et Hong Kong (OGD, 1994 : 63). De façon plus générale, les pêcheurs fanti

---

[13] LANIEL (1995) : 25.

Ghana : Aires d'extension de la culture du cannabis

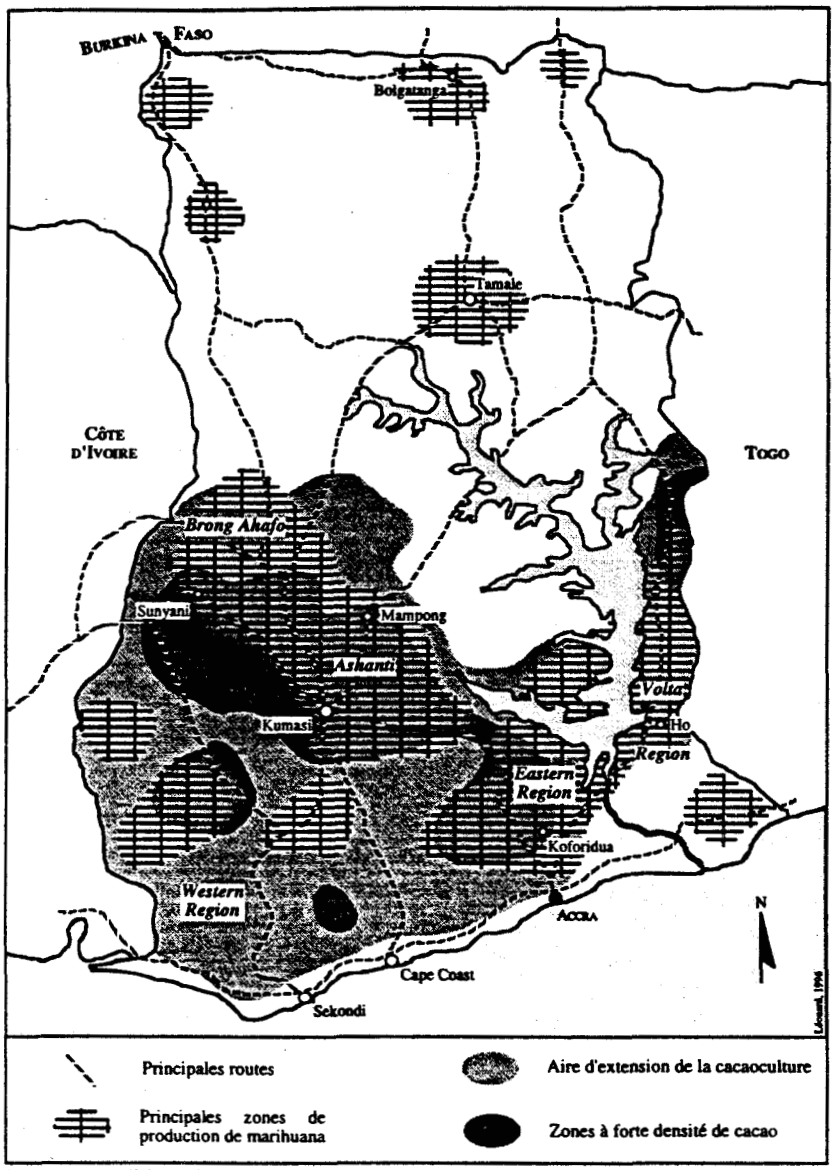

Sources :GASTELLU(1982),LAMEL(1995)

joueraient un rôle de premier plan dans le trafic de marihuana comme dans les contrebandes de tous types, en acheminant la drogue vers des cargos ancrés hors des eaux territoriales ghanéennes, ou en la convoyant vers les pays voisins et même, dit-on, jusqu'en Angola où la guerre civile a créé une forte demande (LANIEL, 1995).

En un phénomène comparable à celui qui s'était produit quelques années auparavant au Nigeria, les réseaux ghanéens ont depuis une dizaine d'années investi le secteur des drogues dures. En attestent les arrestations de plus en plus fréquentes de petits passeurs ghanéens ayant pris livraison de cocaïne au Brésil ou d'héroïne au Pakistan, à Bangkok ou à Hong Kong, ainsi que l'accroissement des saisies réalisées au Ghana, même si ces dernières ne sont pas représentatives des volumes qui transitent réellement par le pays (OGD, 1995). Le recrutement de « mules » parmi les chômeurs des principales villes, auxquels on garantit le versement d'un fond d'épargne en cas d'incarcération, est ainsi devenu l'une des spécialités du Ghana. Tout porte à croire que le poids de ce secteur dans l'économie globale du pays ne cesse de croître. On peut également s'interroger sur son rôle dans la stabilité politique, sociale et économique que connaît le Ghana depuis une dizaine d'années. Comme dans le cas de la Côte d'Ivoire, les implications institutionnelles de ce phénomène méritent en effet d'être relevées.

En guise de conclusion, quelques réflexions sur les implications institutionnelles et géopolitiques du trafic

L'« innovation cannabis » apparaît comme la plus pertinente - et dans une certaine mesure la plus accessible - alternative de reconversion à l'issue du cycle cacaoyer pionnier, non seulement pour les exploitations paysannes, dont les mécanismes de reproduction sont remis en question, mais aussi pour les réseaux marchands et les élites administratives qui, jusqu'à présent, ont vécu de la rente tirée des exportations de café et de cacao. Dans une certaine mesure, sa diffusion peut être comparée à celle de l'« innovation cacaoyère » à la fin du XIXe siècle au sein des sociétés yoruba au Nigeria, akwapim et krobu au Ghana, dont les bases économiques avaient été affectées par la dépression du marché de l'huile de palme puis par la colonisation européenne (CHAUVEAU, 1993). Ce qui est remarquable dans le cas du cannabis, c'est que cette diffusion se produit sans induire, apparemment, de transformation majeure de l'organisation économique et sociale. En Côte d'Ivoire, elle permet au contraire, à ce stade de son développement, la reproduction des schémas de captation de la main-d'œuvre et d'accès au foncier qui avaient cours durant le cycle cacaoyer pionnier et apparaît comme un support possible des filières exportatrices de café et de cacao. Tout se passe comme si l'innovation technique permettait de différer les innovations sociales et institutionnelles (au niveau des sociétés paysannes comme à celui de l'État) que l'achèvement du cycle pionnier semble imposer.

Eu égard au contrôle exercé par l'État ivoirien sur les filières d'exportation de café et de cacao, il est difficile d'imaginer que le trafic de marihuana puisse emprunter le canal de ces filières sans une implication, au moins passive, des élites politico-administratives. Au-delà des possibilités d'enrichissement qu'il offre aux plus hauts responsables, le trafic de drogues apparaît en effet comme un facteur de paix civile à l'échelle de groupes sociaux et, plus encore, de portions du territoire national que la crise menace de déstabiliser. L'érosion des rentes "traditionnelles" à l'exportation s'est traduite, dans les deux pays, par de grandes difficultés à maintenir les niveaux de financement des clientèles politiques et des pouvoirs locaux. La montée des mouvements d'opposition et de l'instabilité politique en a été l'expression la plus palpable. Le trafic de drogue est susceptible de combler localement les déficiences du pouvoir central, celui-ci pouvant être amené à déléguer aux parrains locaux, de façon directe ou par l'intermédiaire de leurs protecteurs politiques, une partie des charges de régulation et d'intégration incombant à un État souverain.

Cela induit une modification des rapports entre le pouvoir central et ses relais locaux dans le sens d'une plus grande autonomie de ces derniers. Le maintien de la légitimité de l'État dépend alors de sa capacité à intégrer le trafic et à s'imposer comme régulateur. La répression de la production et du trafic et ses modalités de mise en œuvre doivent être analysées en relation à cette contrainte. En Côte d'Ivoire, le contrôle des grandes filières d'exportation, par lesquelles semble transiter la plus grande partie du cannabis destiné au marché international, demeure entre les mains des élites politiques. Au stade actuel de son développement, le narcotrafic ne remet donc pas en question le système centralisé de gestion des rentes et de financement des clientèles : la répression vis à vis des producteurs de cannabis, lorsqu'elle s'exerce, répond davantage aux besoins d'autofinancement des appareils policier et judiciaire qu'à une volonté politique d'éradiquer la production de marihuana. À terme, l'émergence et la consolidation de groupes de pouvoir s'appuyant sur une base économique et sociale très large est cependant susceptible de provoquer une remise en question des fonctions de l'État. De régulateur, le pouvoir central devient un instrument au service des trafiquants. Une telle évolution semble déjà être en cours dans certains pays d'Amérique latine ; le suivi attentif de la situation dans des pays comme le Ghana ou le Nigeria permettra de dire si un tel schéma est transposable à l'Afrique subsaharienne.

Bibliographie

AMIN, S., 1965 - *Trois expériences africaines de développement : le Mali, la Guinée et le Ghana*, Paris, IEDES-PUF, 235 p.

BOUTILLIER, J.-L., QUESNEL, A. et VAUGELADE, J., 1977 - Systèmes socio-économiques mossi et migrations, *Cahiers ORSTOM, sér. Sci. Hum.*, XIV, n° 4 : 361-381.

CESONI, M. L., 1992 - Les routes des drogues : explorations en Afrique subsaharienne, *Tiers Monde*, T. XXXIII, n° 131 : 645-671.

CHALÉARD, J.-L., 1996 - *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

CHAUVEAU, J.-P., 1993 - L'innovation cacaoyère : stratégies d'acteurs, institutions et contextes locaux. La diffusion comparée de la cacaoculture en Afrique de l'Ouest, *L'innovation en milieu rural*, Montpellier, Orstom : 135-165.

CHAUVEAU, J.-P. et DOZON, J.-P., 1985 - Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire, *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, XXI (1) : 63-80.

CHAUVEAU, J.-P. et LÉONARD, E., 1996 - Côte d'Ivoire's pioneer fronts : Historical and political determinants of the spread of cocoa cultivation, *Cocoa pioneer fronts since 1800 : the role of smallholders, planters and merchants* (W. G. Clarence-Smith, ed.), London, Macmillan : 176-194.

GASTELLU, J.-M., 1982 - Les plantations de cacao au Ghana, *Cahiers ORSTOM Sciences Humaines*, XVIII (2) : 225-254.

HILL, P., 1963 - *Migrants cocoa farmers of southern Ghana*, London, Cambridge University Press, 268 p.

LANIEL, L., 1995 - Développement de la culture du cannabis et du trafic de marihuana au Ghana, Paris, Observatoire géopolitique des drogues, 39 p., multigr.

LÉONARD, E., 1995 - Développement de la culture du cannabis et du trafic de marihuana en Côte d'Ivoire forestière, Paris, Orstom - Observatoire géopolitique des drogues, 46 p., multigr.

LÉONARD, E., 1996 - Crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recomposition sociale sur les anciens fronts pionniers ivoiriens, *Crise Ajustements et*

recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle (Couret, Ibo et Le Pape éd.), Abidjan, GIDIS-CI - Orstom : 323-334.

LÉONARD, E. et OSWALD, M., 1995 - Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte d'Ivoire : responses to a predicted crisis, *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply* (F. Ruf et P.S. Siswoputranto éd.), Cambridge, Woodhead Publishing Ltd : 125-150.

LOSCH, B., 1996 - À la recherche du chaînon manquant. Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne, *Crise Ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle* (Couret, Ibo et Le Pape éd.), Abidjan, GIDIS-CI - Orstom : 179-194.

NOWAK, J.-J., 1994 - Le boom du café et du cacao en Côte d'Ivoire : une étude de cas du syndrome néerlandais, *Revue d'économie du développement*, 4/1994 : 51-75.

NYANTENG, V. K., 1995 - Prospects of Ghana's cocoa industry in the 21st century, *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply* (F. Ruf et P.S. Siswoputranto éd.), Cambridge, Woodhead Publishing Ltd : 125-150.

OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES, 1994 - Étude régionale sur le trafic, la production et la consommation des drogues dans les pays d'Afrique de l'Ouest, Bruxelles, Commission des Communautés Européennes, 193 p., multigr.

OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DES DROGUES, 1995 - Ghana : les féticheurs au secours du trafic, *La Dépêche Internationale des Drogues*, n° 46 : 1-3.

OSWALD, M., 1996 - La problématique de l'insertion des jeunes dans les systèmes de production du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire (des exemples tirés de communautés bete et baule), *Crise Ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle* (Couret, Ibo et Le Pape éd.), Abidjan, GIDIS-CI - Orstom : 335-341.

RIMMER, D., 1992 - *Staying Poor. Ghana's Political Economy 1950-1990*, Oxford, Pergamon Press for the World Bank, 142 p.

RUF, F., 1991 - Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or ? *Cahiers d'Études Africaines*, 121-122, XXXI (1-2) : 83-134.

RUF, F., 1995 - *Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun*, Paris, Ministère de la Coopération - CIRAD - Karthala, 459 p.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"L'insécurité urbaine : l'engrenage des violences"

Alain MARIE
Université Paris I - IEDES

ORSTOM CEDERS

Alain MARIE*

L'insécurité urbaine : l'engrenage des violences

Longtemps, l'Afrique du Sud (mais il y avait à cela les raisons de l'arpatheid) et le Nigéria (mais Lagos, avec son gigantisme et son affairisme effréné semblait constituer un cas hors norme) ont fait figure d'exceptions par rapport à la paix relative qui semblait présider aux rapports sociaux ordinaires dans les villes africaines : la délinquance y était surtout le fait de petits voleurs ou de petits trafiquants de peu d'envergure, on y travaillait et s'y déplaçait sans craindre les agressions et une police plutôt nonchalante et débonnaire se contentait des petits avantages que lui procurait la lutte contre les fautes de conduite (réelles ou imaginaires) et les défaut de pièces administratives, fermant les yeux sur les infractions en échange du "cadeau" de circonstance. Certes, l'Afrique donnait de temps à autres le spectacles de violences intestines, mais c'était à l'occasion de luttes pour le pouvoir, de règlements de comptes inter-ethniques ou de conflits politico-religieux et ces brusques poussées de fièvre restaient localisées dans le champ socio-politique comme dans le temps et dans l'espace : mises à part les soubresauts des dernières guerres coloniales, elles étaient assez facilement circonscrites et réduites par la prise de pouvoir d'une faction détronant l'autre, par la défaite des candidats au putsch, par la répression brutale des troupes d'élite ou par l'intervention extérieure remettant en selle un président ébranlé. Mais la plupart des grandes métropoles africaines connaissaient des conditions de sécurité au quotidien que pouvaient leur envier bien d'autres métropoles dans le monde.

Trois raisons principales expliquent cette caratéristique. D'abord le fait que les sociétés urbaines, très largement sous-administrées, n'en étaient pas moins tenues par le maillage très serré des liens communautaires (réseaux familiaux, lignagers, villageois, ethniques, religieux) prenant en charge les fonctions de protection sociale (entraide, redistributions de solidarité, hébergements, accueil des néo-citadins, aides à l'obtention d'un emploi, accès aux formes de crédit mutuel informel) et, simultanément exerçant un contrôle étroit sur leurs membres (autorité patriarcale des chefs de familles, rappels à l'ordre par les notables traditionnels, soumission des cadets à l'égard des aînés, responsabilité collective assumée par le groupe en cas de comportement délictueux d'un de ses membres, fonctionnement d'une justice coutumière en marge de toute intervention des autorités légales), toutes choses facilitées par une sociabilité de proximité, tant dans la quotidienneté (relations d'interconnaissances directes, intensité des liens de voisinage, cohabitation dans les cours communes, activités déployées dans les espaces publics), que dans les temps forts de la vie sociale multipliant les occasions de raffermir les liens

* Anthropologue, I.E.D.E.S.- Université de Paris I

sociaux à l'occasion de grands rassemblements cérémoniels ou festifs (baptèmes, mariages, funérailles, fêtes religieuses, fête des ressortissants d'une même région). Ensuite, le fait que la société toute entière fonctionnait comme une machine à intégrer dans la mesure où, du haut en bas de la hiérarchie sociale, des individus de conditions sociales différentes se retrouvaient unis par les canaux de la redistribution clientéliste qui, de proche en proche, en empruntant les réseaux des relations communautaires, liaient l'Etat à ses groupes clients puis ceux-ci à leurs multiples petits réseaux des dépendants et des obligés de leur parentèle et, même, pour les plus hauts placés, de leur ethnie et de leur région. Ainsi, le clientélisme politique s'articulait à la solidarité communautaire de telle sorte que l'on a pu dire de l'Etat africain qu'il fonctionnait comme une structure "rhyzomatique", plongeant, par le biais de ses agents et de leur liaisons propres avec leurs communautés respectives, ses multiples radicelles dans toute la profondeur du coprs social[1]. Enfin, le fait que les cultures africaines sont fondées sur le principe esentiellement communautaire du refoulement massif de la pulsion d'agressivité, ne lui accordant comme exutoire traditionnel que les activités guerrières, la chasse ou la lutte ritualisée. Ce refoulement est assuré pa une socialisation toute entière orientée sur la promotion des valeurs du partage, de la solidarité et de la soumission de l'individu aux impératifs de la vie collective. Cet anti-individualisme qui prohibe l'agressivité et la violence, dès lors qu'elles risqueraient de se déployer au sein du groupe, est manifeste dans les croyances relatives à la sorcellerie, lesquelles font du sorcier la figure emblématique, chargée d'opprobre et sanctionnée par les chasseurs de sorciers, de l'individu a-social (méchant, jaloux, agressif, ambitieux) qui prospère en provoquant le malheur dans son entourage (maladies, mort, chômage, faillite, accident, etc.). Profondément intériorisé dans les mentalités, ce type de croyance amène chacun à refouler en lui ses propres pulsions d'agressivité et à sa propension à la violence tout en redoutant celles de ses proches, ce qui induit des comportements de sociabilité ostensibles[2].

Or la crise économique qui, à partir du début des années quatre-vingt, a touché de plein fouet les sociétés urbaines africaines (et surtout elles, dans la mesure où la paupérisation des sociétés rurales se traduit par l'émigration en ville, où sont donc concentrées les tensions et les contradictions qui affectent l'ensemble de la société), a eu pour effet de miner les mécanismes de cette machine à intégrer et à socialiser sur un mode anti-individualiste et non-violent. L'austérité et le retrait auxquels l'Etat s'est trouvé forcé, les mesures d'ajutement structurel appelant lienciements, blocages des salaires et

---

[1] Bayart, Jean-François, L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989.

[2] Marie, Alain, "Du sujet communautaire au sujet individuel. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation en Afrique (itinéraires abidjanais)", pp. 271-408, in Marie, A., Vuarin, R., Leimdorfer, F., Werner, J.-F., Gerard, E., Bardem, I., Tiekouta, O. , Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines. GREMOVIA, IEDES-Université de Paris I, Ministère de la Coopération et du Développement, CNRS, ORSTOM, Rapport de fin d'études, Paris, juin 1994, 442 p.

suppression des avantages en nature, le renchérissement du coût de la vie et la paupérisation des couches moyennes et inférieures, ont considérablement affecté les capacités des agents habituels de la redistribution (l'Etat, les couches dominantes et surtout les classes moyennes urbaines, particulièrement touchées par les mesures d'ajustement structurel). En même temps la concurrence pour les activités rémunératices s'est trouvée d'autant amplifiée dans le secteur informel que sont venus s'y réfugier les salariés licenciés et beaucoup de chomeurs diplômés et que la chute générale des revenus des ménages a diminué la demande solvable. La crise économique s'est donc traduite par une crise de l'intégration clientéliste socio-politique et par une crise de la solidarité communautaire, ce qui a engendré, pour la première fois, à grande échelle, des processus de marginalisation et d'exclusion qui ont frappé en premier lieu les derniers arrivés sur le marché des demandeurs d'une formation et d'un emploi : tout particulièrement les jeunes déscolarisés, les jeunes sans formation et les immigrés de fraîche date, de plus en plus nombreux à se trouver condamnés aux activités précaires de la rue (cireurs de chaussures, gardiens de voiture, laveurs de pare-brise, vendeurs à la sauvette, vendeurs de journaux, trafics de marchandises volées, revente de drogue), puis à basculer dans un grand banditisme pratiquement inconnu jusqu'alors.

Ainsi, à prendre le cas d'Abidjan comme exemple[3], on peut y constater une très étroite concordance, dans la période 1977-86, entre la montée de la crise et le développement d'un banditisme de plus en plus violent (attaques à main armée, hold up, attaques de villas et de cours communes, "arrachages" de véhicules, et trafics de drogues de plus en plus dures, dès 1983, à partir de la filière nigériane). Les statistiques des faits les plus spectaculaires, les vols à main armée, qui n'épargnent pas les grandes sociétés de la place ni les expatriés, rendent compte de cette progression : de 1984 à 1988, on passe de 165 agressions à main armée par an à 529, soit une augmentation de plus de 320%, les agressions contre la population française grimpant de 73 en 1985 à 153 en 1990 (soit une augmentation de près de 110%). Or, après une période où l'on avait mis en cause les imigrés d'origine étrangère (burkinabè), il a fallu se rendre à l'évidence : celle d'une "ivoirisation" progressive de la grande délinquance de plus en plus alimentée par une nouvelle génération issue de la cohorte sans cesse grandissante des jeunes ivoiriens exclus de l'emploi, livrés à eux-mêmes par les destructurations familiales et la pauvreté des parents et de plus en plus adonnés à la consommation et au trafic de drogues, y compris les drogues dures (actuellement, plus de 50% des trafiquants seraient ivoiriens).

Ce n'est donc évidemment pas une simple coïncidence si, dans le même temps, la montée des revendications politiques, activées par la crise économique et la crise du système politique clientéliste qui avait prévalu jusqu'alors, trouve un appui dans une

---

[3] Marie, Alain, L'insécurité en Abidjan, 114 p. et La lutte contre l'insécurité en Abidjan. La grande misère de la police de proximité, 54 p., rapports d'études pour le Ministère de la Coopération, Paris, 1996 (enquête en 1995).

jeunesse marginalisée et révoltée qui manifeste, dans les mouvements sociaux de 1990, puis dans les manifestations ultérieures, avec une particulière violence à laquelle répond la violence des forces de l'ordre chargées de mater ceux qu'on appelle les "casseurs" ou les "guerilleros" dans la presse officielle.

Dès lors c'est bien un engrange de la violence qui se développe inexorablement : tandis que les forces de sécurité répondent au grand banditisme par la mise sur pied de forces d'intervention spéciale, de type commando, qui tirent à vue sur les supects et alignent les séries de cadavres complaisamment photographiés à la une des journaux et filmés pour les journaux télévisés, de leur côté les gangsters sont de mieux en mieux armés et organisés, diversifient leurs activités (attaques à main armée des sociétés et des banques, braquages sur la voie publique, "arrachages" des véhicules particuliers, braquages des chauffeurs de taxis, attaques de villas dans les beaux quartiers, attaques des boutiquiers et des cours communes dans les quartiers populaires, trafic local et trafic de transit des drogues dures, et, à partir de 1988, ambuscades nocturnes et vols de véhicules par les "coupeurs de route" dans l'intérieur du pays) et répondent à la violence par l'escalade de la violence : tuant à la moindre résitance et tirant systématiquement en cas de difficulté.

De leur côté, excédées par l'inaction et l'inefficacité de la police (qui se contente de tableaux de chasse parfois suspects, mais ne garantit pas la sécurité dans les quartiers), les populations s'organisent en comités de défense qui se signalent souvent par leurs exactions et leurs bavures, tandis que la nouvelle "coutume" veut que l'on découpe en morceaux et que l'on "braise" sur place (le corps est arrosé d'essence et brûlé) le moindre petit voleur pris sur le fait par les foules ameutées.

Cette anomie croissante, qui transforme souvent les villes africaines en théâtres de western est donc un symptôme particulièrement révélateur de la crise économique et de la crise des sytèmes d'intégration (politique et communautaire) qu'elle engendre mais, sous ses aspects de violence incontrôlée, elle renvoit aussi au sous-équipement des quartiers populaires livrés à eux-mêmes par la caricaturale insuffisance de la police de proximité et à la brutalité des modes d'intervention de l'Etat qui, faute de mettre en place des mécanismes correcteurs des inégalités et des exclusions, se contente, dans ce domaine, d'une répression à courte vue inefficace en dépit de sa spectacularité, comme, dans le domaine politique, il se borne à bloquer le processus de démocratisation qui, seul, pourrait engager un processus de réintégration sociale des exclus et des maginaux. En dernier ressort, le traitement de la violence anomique dépend d'une recomposition politique qui puisse reconstruire des normes de vie commune.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"La nouvelle pauvreté urbaine. Impasses économiques et sociales, issues politiques"

Alain MARIE
Université Paris I - IEDES

Alain MARIE *

La nouvelle pauvreté urbaine. Impasses économiques et sociales, issues politiques

Le phénomène nouveau auquel le sociétés africaines ont à faire face, avec une acuité grandissante depuis le tournant des années soixante-dix et quatre vingt, est incontestablement celui de la paupérisation (relative et absolue) d'une partie grandissante de la population urbaine. Jusqu'alors, l'urbanisation allait de pair avec une incontestable amélioration des conditions matérielles d'existence et elle entretenait les espoirs de mobilité sociale ascendante du haut en bas de l'échelle sociale[1]. Or l'effondrement des cours des matières premières[2], la chute des revenus paysans réels[3], le poids grandissant de la dette extérieure [4], la chute des investissements bruts [5] et le déclin accéléré du PIB [6] ont entraîné une profonde crise économique, dont les divers plans d'ajustement stucturel, imposés par les bailleurs de fonds internationaux à partir du début des années quatre-vingt, n'ont fait qu'aggraver les conséquences sociales. Les thérapies de choc administrées dès lors (dont on a pu dire qu'elles

* Anthropologue, I.E.D.E.S. (Institut d'Etudes du Développement Economique et Social - Université de Paris 1).

1 Ceci fondait un consensus certain : même les plus pauvres, néo-citadins d'origine rurale et étrangers immigrés attirés par les métropoles des régions à fort potentiel économique, trouvaient en ville à grapiller les miettes de la croissance, se procuraient emplois et revenus dans le secteur informel et pouvaient encore compter sur les redistributions de la solidarité communautaire.

2 30% en moyenne entre 1980 et 1991. Certes le PIB de l'Afrique noire a augmenté de 2.9 % en 1995, ce que l'on a généralement attribué à l'amélioration des politiques macro-économiques imposées par le FMI et la Banque Mondiale. Mais cette embellie macro-financière des économies africaines (attestée notamment au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Togo, en Ouganda, à l'Ile Maurice, en Afrique du sud ou au Botswana) est loin d'être générale : le Libéria, le Burundi, le Rwanda, la Sierra Leone, la Corne d'Afrique restent des terres de violences et de famines endémiques ou provoquées par les troubles politiques, tandis que le Nigéria stagne et que le Zaïre, le Congo et la Zambie continuent de s'enfoncer dans la crise. En outre, cette embellie doit surtout à une forte remontée des cours mondiaux des matières premières (café, cacao, coton) en 1995 et 1996. Mais, depuis, les cours retombent, alors que se confirment les tendances à la réduction des aides publiques au développement et que les investisseurs privés se détournent du continent, l'Afrique du sud exceptée (90 % des flux de capitaux privés se dirigent vers douze pays, dont aucun n'est africain; entre 1991 et 1993, huit pays en développement ont recueilli les deux tiers des investissements étrngers : aucun d'entr'eux n'appartient au continent noir). Enfin, il convient de garder présent à l'esprit le fait que, en tout état de cause, même si la purge libérale administrée à l'Afrique peut rendre plus compétitives les économies de certains pays (au moins à l'échelle régionale, comme c'est, par exemple le cas pour la Côte d'Ivoire), elle s'accompagne d'un accroissement des inégalités internes, d'exclusions massives de travailleurs hors de l'économie moderne et de la marginalisation d'une part grandissante de la jeunesse, phénomènes dont le coût social et politique, mais aussi économique, est certainement sous-estimé d'une part, et, d'autre part, elle risque d'accroître les disparités économiques entre différents pays d'un même ensemble régional (ce qui vouerait certains d'entr'eux à demeurer des réserves de main d'oeuvre sous-employée, avec toutes les pressions internes et externes qu'induisent la pauvreté et les effets de push migratoire).

3 De 50 à 80% dans les années 1980.

4 Multipliée par 3 et plus au cours des années 80.

5 Passés de + 8.7% entre 65 et 80 à - 4.3% de 80 à 90.

6 De + 1.5% par an entre 1965 et 1980 à -1.7% entre 1980 et 1990.

constituaient des "chocs sans thérapie"), avec leurs séries de mesures drastiques[7], ont engendré la contraction des revenus des ménages[8] et une hausse massive du chômage, qui frappe tout particulièrement les jeunes gens[9], y compris les diplômés[10]. Le nombre de chômeurs citadins devrait être multiplié par trois au cours de la décennie 90 (de 9 à 28 millions); le taux de chômage moyen, en milieu urbain est passé de 10% en 1975 à 18% en 1990 et il pourrait tourner autour de 30% en 2 000.

Cette crise sans précédent se joue principalement dans le champ urbain, puisque, pour la première fois, urbanisation et croissance des emplois se sont trouvé découplées, alors que la paupérisation paysanne[11], d'une part, et l'immigration étrangère issue des pays les plus pauvres vers les moins mal lotis [12],

---

[7] Dégraissage des fonctions publiques, fermeture des entreprises d'Etat sur-dimensionnées, compression des personnels, licenciements, mises à la retraite anticipées (dans la décennie 80, la Côte d'Ivoire a perdu près d' 1/6 ème des emplois modernes -plus de 70 000-; la Gambie, plus du 1/4 et, pour les seules années 1980-86, la RCA en a perdu 1/3), baisses des salaires et suppressions des avantages indirects, ouverture sur le marché mondial, politique de vérité des prix et arrêts des subventions aux produits de première nécessité, tarissement des recrutements dans la fonction publique ou para-publique et numérus clausus rigoureux dans le système éducatif, dévaluation du franc CFA (en janvier 1994) et renchérissement du coût de la vie (dans les douze mois suivant la dévaluation, l'inflation du prix des produits alimentaires est de 30% à Abidjan). Selon une étude d'Afrique contemporaine (juill.-sept. 1996) sur l'évolution des prix à la consommation dans les pays de l' UMOA, entre décembre 1993 et septembre 1995, la hausse des prix est en moyenne de près de 47% (Bénin : 59 %; Togo : 55 %; Niger : 53 %; Mali : 49 %; Côte d'Ivoire : 44%; Burkina Faso : 34 %).

[8] A Abidjan, en 1995, l'inflation est en moyenne de 35 % et, dans les quartiers d'habitat populaire et précaire, les dépenses moyennes pour le repas de midi et du soir se situent entre 90 et 110 F CFA par personne et par repas, alors que prix de la viande de boeuf est passé de 700 à 1200 F CFA le kg. Aussi constate-t-on une baisse généralisée de la consommation de protéines animales, ainsi qu'une tendance à "des ajustements par la suppression de repas" (de trois à deux ou même un seul par jour) ainsi que par une réduction des dépenses qui leur sont affectées. Cf. AKINDES, Francis, "Dévaluation et alimentation à Abidjan (Côte d'Ivoire)", Les Cahiers de la Recherche Développement, n° 40, 1995, pp. 24- 42.

[9] A Dakar, en 1989, le taux de chômage est de 17%. Mais, pour le Sénégal, en général, la tranche d'âge des 15-29 ans se caractérise, en 1988, par un taux de chômage de près de 28% pour les deux sexes et elle constitue près de 68% des chômeurs de plus de 15 ans. Cette exclusion de la jeunesse hors du champ économique est évidemment l'un des facteurs principaux de la délinquance ou des explosions sociales : à Dakar, les jeunes du sous-prolétariat urbain ont été largement partie-prenante des massacres de commerçants mauritaniens en 1988.

[10] En 1988, au Mali, on estimait que 26% des diplômés de l'enseignement secondaire et professionnel étaient au chômage et qu'ils représentaient 25% du total des chômeurs; pour les diplômés du supérieur, ces proportions étaient respectivement de 27% (de chômeurs) et de 10% (de la population au chômage).

[11] Chute des cours des produits d'exportation, pression foncière accusée par l'extensivité persistante des méthodes culturales, déclin des rendements, aléas climatiques, concurrence des céréales importées des Etats Unis et d'Asie. C'est pourquoi, bien qu'elle soit encore presque exclusivement fondée sur l'utilisation du capital humain (donc qu'elle soit "labour intensive"), l'agriculture est fort peu créatrice d'emplois. Ainsi, entre 1974 et 1984, au Congo, seulement 2 % des emplois ont été créés dans les régions, si bien que "les trois grandes villes (...) sont les seuls refuges possibles" : cf. ACHIKBACHE, B. et ANGLADE, F., "Les villes prises d'assaut : les migrations internes", Politique Africaine, "Le Congo, banlieue de Brazzaville", 31, oct. 1988, pp. 7-14. Ajoutons que l'indispensable modernisation des méthodes culturales assurera certes une meilleure utilisation du sol qui permettra la mise en valeur permanente de superficies plus étendues et augmentera les revenus paysans, deux facteurs qui pourraient contribuer à maintenir sur place une population de planteurs et de cultivateurs stabilisés, mais elle augmentera également la productivité du travail, la part du capital fixe et des intrants ainsi que les tendances à la concentration foncière, ce qui, ici comme partout ailleurs, continuera d'entretenir un mouvement d'émigration vers les villes.

[12] Des régions sahéliennes vers les pays côtiers, en Afrique de l'Ouest; de divers pays du continent vers l'Afrique du sud.

d'autre part, en continuant d'alimenter la migration vers les villes [13] et, surtout vers les périphéries urbaines[14], augmentent encore le nombre de demandeurs d'emplois, donc l'écart entre la demande et l'offre d'emplois[15].

Face à cette situation, on a mis en avant deux raisons principales de ne pas sombrer dans "l'afro-pessimisme". En attendant la reprise escomptée de l'austérité, du redéploiement de l'Etat (le fameux "moins d'Etat" couplé au "mieux d'Etat"), de l'ouverture au marché mondial, de la privatisation et, dans une moindre mesure, d'une démocratisation censée libérer de nouveaux potentiels de créativité et d'initiative, à court terme on crédite les sociétés urbaines africaines de leur aptitude à créer de l'emploi dans une myriade d'activités informelles proliférantes, d'une part, et de leur capacité à entretenir le trésor culturel d'une solidarité communautaire toujours vivace, capable de pallier la crise du clientélisme d'Etat, en garantissant vaille que vaille une protection sociale "informelle" aux plus pauvres que continueraient de prendre en charge les moins pauvres du secteur informel et les inclus du secteur moderne. Ainsi serait bouclée la formule magique d'un libéralisme providentiel, qui combinerait les ressources de la modernisation par les vertus roboratives du marché et celles de la tradition de la solidarité communautaire, celle-ci assurant, mieux que les timides et ponctuelles mesures préconisées par la Banque Mondiale (au nom de "la dimension sociale" de l'ajustement structurel), le véritable accompagnement social de la "purge" libérale.

Or, séduisantes par leur argumentation théorique, ces deux pétitions de principe s'avèrent, à l'épreuve des enquêtes de terrain, pour le moins excessivement optimistes. En effet si l'on a pu constater une multiplication des emplois informels[16], c'est au prix d'une concurrence et d'une précarité accrues : la prolifération des petits commerces de détail, des petites activités de revente, des petits ateliers artisanaux, des boutiques de prestation de service peut certes faire illusion, mais cette illusion est d'ordre statistique. A y regarder de plus près, en effet, on a pu faire observer que les revenus y sont généralement faibles et

---

[13] Le taux moyen de croissance urbaine est en général deux fois plus important que le taux de croissance de la population totale. Certes, il s'est ralenti, passant de 7, 8 ou même 10% par an de 1960 à 1980, à une moyenne de 4.5% depuis le début des années quatre-vingt, dont un peu plus de 1.5% pour l'immigration. Il n'en reste pas moins vrai que la crise n'a pas eu pour effet de réorienter le solde migratoire vers les villes secondaires ni vers le milieu rural.

[14] Dont le taux de croissance est le double du taux de croissance urbaine en général.

[15] Selon les prévisions de l'Organisation Internationale du Travail, dans la décennie 1990, les emplois productifs n'augmenteront que de 2.4% par an, alors que le nombre de demandeurs d'emploi croîtra de 3.3% par an.

[16] On estime que, durant la décennie 1990, plus de 90% des emplois créés en ville seront informels, si bien, qu'en termes relatifs, le secteur moderne -actuellement 10% des emplois- est en recul. A Nairobi, par exemple, de 1972 à 1986, l'emploi dans les activités informelles urbaines a crû six fois plus vite que dans le secteur industriel. Pour l'Afrique atlantique, en général, on estime que la population employée dans les activités informelles a été multipliée par sept de 1960 à 1990.

aléatoires[17], que la marge bénéficiaire, quand il y en a une, est trop réduite pour dégager une épargne suffisante pour investir et moderniser, que la concurrence y est sauvage (tout le monde vend à tout le monde et l'entrée sur le marché de diplômés-chômeurs et d'anciens salariés licenciés l'aggrave encore[18]), que les conditions de rémunération et de travail y sont mauvaises[19], que la productivité y reste faible et que, plus généralement, le secteur informel dépendant en grande partie du secteur moderne[20], la crise de celui-ci ne peut qu'entretenir des tendances récessives dans celui-là.C'est ainsi qu'à partir du milieu des années quatre vingt, les activités de l'informel "haut de gamme", qui avaient paru constituer une réponse dynamique à la récession du secteur salarial [21], sont à leur tour victimes de la rétraction de la demande solvable et de l'exacerbation de la concurrence du fait de l'arrivée sur le marché de nouvelles cohortes d'exclus du secteur moderne. Beaucoup d'entr'elles péréclitent ou disparaissent, tandis que continuent de proliférer les activités informelles de "bas de gamme" (micro-

---

17 La clientèle est désargentée et l'obligation de faire crédit multiplie les risques d'impayés et de faillite.

18 Ainsi, à Pikine, le Dakar des pauvres, du fait de la crise, de la détérioration du pouvoir d'achat, de l'instabilité de l'emploi et de l'entreprise, de nombreux ouvriers "aspirent à la reconversion dans l'informel (...). Mais les possibilités d'un capital ou d'un financement sont très rares et le secteur informel lui-même semble en saturation" (p.162) : cf. GUISSE, Youssouf, M., "Travail salarié et insertion urbaine à Dakar-Pikine", pp. 155-166, in ANTOINE, Philippe et DIOP, Abdoulaye, Bara, (dir.), La ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, IFAN-ORSTOM, 1995.

19 Exploitation d'une main d'oeuvre familiale gratuite, apprentis sous-employés et non payés, allongement de la durée d'apprentissage, emploi intermittent de semi-salariés très faiblement rémunérés et rejetés au moindre fléchissement de la commande.

20 Par la sous-traitance, par une demande solvable en grande partie alimentée par les revenus salariaux, par le fait que, souvent, le capital investi provient d'une épargne réalisée dans le secteur salarial ou bien dépend d'une mobilisation, de plus en plus difficile, de l'aide familiale.

21 Petite restauration bien équipée, buvettes-téléphone, boutiques de prêts à porter, pressings, salons de coiffure vitrés et climatisés, cordonneries polyvalentes, ateliers de réparation automobile spécialisés, ateliers d'ébénisterie, de miroiterie, de serrurerie ou de ferronnerie, bazars de droguerie- plomberie, petites librairies-papèteries, officines de reprographie et de services de secrétariat, ateliers de calligraphie et de graphisme ou petites imprimeries, petites agences de courtages divers (immobilier, assurances, personnel de service) et de conseils (juridiques, fiscaux, financiers), infirmeries et cliniques privées, écoles primaires privées, écoles de secrétatriat, etc. A Abidjan, à partir de 1980, cette seconde génération de "l'informel" prolifère dans les vieux quartiers populaires (Treichville, Adjamé) et dans les quartiers résidentiels (Plateau, Cocody, Deux-Plateaux, Riviéra), mais aussi dans les banlieues dortoirs plus récentes nées de l'explosion urbaine des années soixante dix (Abobo, Yopougon). Ces activités se signalent par des locaux fixes, ouverts sur la rue, par un affichage calligraphié, par leur spécialisation et par la qualité innovante des produits et des services offerts. Elles constituent "une part importante de l'économie populaire (qui) opte clairement pour une activité exercée au grand jour, parée des signes du professionnalisme et de la permanence; trois caractéristiques qui paraissent être en totale contradiction avec l'idée générale d'un secteur informel innsaisissable" (p.288). Or cet essor de l'artisanat et du commerce modernes est alors directement lié à la récession et à la crise de l'emploi : il correspond à l'arrivée sur ce marché des hommes ivoiriens, jusqu'alors peu enclins à l'initiative artisanale et commerciale dans la mesure où, jusqu'alors, ils avaient trouvé à s'insérer dans le salariat public et privé, qui leur était prioritairement réservé. Mais, à partir de 1978-1980, les licenciements (démantèlement des sociétés d'Etat, compression dans la fonction publique, repli de plus d'un tiers des entreprises occidentales) et la non-embauche des jeunes diplômés pousse beaucoup de salariés (qui y voient une assurance sur l'avenir), de travailleurs licenciés ou de chômeurs diplômés à se lancer ainsi dans la création de petites affaires de proximité, allant au devant de la demande "dormante" et représentant un nouveau secteur de l'économie urbaine, "dynamique, qualifié, inventif, décidé à s'afficher" (294). Cf. HAERINGER, Philippe, "L'explosion de l'offre artisanale à Abidjan et ses relations avec la récession économique", Espaces, populations, sociétés, 1988- 2, pp. 275-294.

commerce, vente ambulante, petits métiers de la rue, trafics divers, y compris le trafic de drogue), du fait d'une immigration qui s'est ralentie mais non tarie, mais aussi "de l'arrivée (non régulable) à l'âge actif de jeunes de la seconde génération de migrants récemment déscolarisés, d'une part, et d'expulsés des activités formelles, voire du "haut de gamme" de l'informel, d'autre part". Or "le revenu inidividuel qui en est tiré est constamment décroissant, à la fois du fait de l'augmentation du nombre de personnes qui y entrent et de la baisse de la demande qui lui est adressée". De plus, "le plus grave, peut-être, est que ce bas de gamme ne joue plus son rôle de sas, d'étape dans un processus de distribution vers les autres activités. Tout ceci fait que la violence se développe à la fois en ce qui concerne les formes de concurrence au sin de ce "bas de gamme" et vis-à-vis de son extérieur (passage de la "débrouille" à la délinquance, au trafic de drogue; développement d'une régulation micro-sociale par des bandes au comportement mafieux)"[22]. En bref, le remède de l'informalité est très largement un remède illusoire[23].

Quant à la fameuse solidarité communautaire, dont on a pu dire que sous des dehors "enchantés" d'une morale de la solidarité inconditionnelle et du déni de sa dimension utilitariste, elle fonctionnait en réalité selon une logique du

---

22 ISTED (Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement), Groupe de travail "Mécanismes et logiques de l'urbanisation", Dynamique de l'urbanisation de l'Afrique au sud du Sahara dans les pays du champ de la coopération française, commande du Ministère de la Coopération du 27 mars 1995, 170 p., pp. 41-42.

23 Sur ce thème, cf. Revue Tiers-Monde, "Pauvretés", T.XXXVI, n°142, avril-juin 1995. Cf. également BOCQUIER, Philippe, "L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar", pp. 123-154, in Antoine, Ph. et Diop, A. B., (dir.), La Ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, IFAN, ORSTOM, 1995. A partir des données d'une enquête par biographies rétrospectives auprès de 1060 hommes et 497 femmes de 25 à 60 ans, résidant à Dakar en 1989, cet auteur fait ainsi observer : "le secteur privé n'a pu remplacer l'Etat employeur à Dakar : bien au contraire, la récession a touché l'ensemble de l'économie moderne, publique et privée. Le secteur non enregistré (sous la forme du salariat ou de l'installation à son propre compte) n'a pas non plus offert un accueil plus favorable aux jeunes dakarois, même après plusieurs années de crise profonde. Les possibilités d'accès au petit commerce et au salariat non enregistré n'ont pas augmenté ces dernières années, tandis que l'installation pour compte propre en tant qu'artisan a plutôt décrû dans le même temps". Il est donc certain que le secteur non enregistré "n'a pas la capacité qu'on lui prête souvent, d'absorber la main d'oeuvre non intégrée dans le secteur moderne" (p. 147). De plus, "en l'absence de filières techniques dans l'enseignement public et étant donné le faible niveau technologique des entreprises artisanales à Dakar, il semble illusoire de compter actuellement sur une véritable relance de l'emploi par la création de la petite entreprise. Le secteur "informel" ou non enregistré n'est pas une panacée. La majorité des indépendants n'a pas la capacité de production pour développer l'embauche, tandis que la baisse de la consommation des ménages rend la concurrence plus forte et la création de nouvelles entreprises plus difficile. (...). Cette situation n'incite pas à l'optimisme. La crise de l'emploi va certainement s'aggraver dans les années quatre vingt dix et on peut prévoir qu'entre un tiers et un quart des jeunes nés après l'indépendance n'obtiendront pas un emploi avant l'âge de trente ans. Combien de temps ces futurs chômeurs contiendront-ils leurs frustrations ? L'Etat, qui ne leur donnera pas les emplois auxquels ils aspirent, sera certainement la cible principale de leur révolte" (pp. 147-148). Cf. encore, pour une comparaison instructive avec des processus similaires observables en Amérique latine : LAUTIER Bruno, "L'ajustement justifié? (Politique d'ajustement, emploi et dérégulation en Amérique latine)", Revue Tiers-Monde, "Politiques d'ajustement et recompositions sociales en Amérique latine", T. XXX, n°117, janv.-mars 1989, pp. 9-38.

placement social [24], il est évident qu'elle rencontre ses limites, dès que les ressources qui lui sont nécessaires viennent à se tarir. Ainsi l'ancien salarié, aujourd'hui condamné au chômage, le travailleur "déflaté" dont le salaire se trouve amputé de moitié, l'employé déclassé comme travailleur contractuel temporaire, le petit patron en faillite ou aux prises avec de graves difficultés de trésorerie, font souvent le constat, aujourd'hui, que les investissements sociaux faits du temps de leur ancienne prospérité, ont été des investissements à fonds perdus : les parents ou les "camarades" qu'ils avaient aidés autrefois, les "enfants" sur la réussite scolaire desquels ils avaient misé au prix de lourdes dépenses, parfois au prix d'un renoncement à améliorer leur entreprise ou leurs conditions de logement, ne peuvent les aider maintenant qu'ils en auraient besoin, car eux-mêmes sont en difficulté ou répugnent à faire acte de générosité quand tous les moyens doivent être mobilisés pour conserver ses avantages relatifs ou scolariser ses propres enfants. De leur côté, de plus en plus nombreux sont les jeunes gens, aux prises avec le chômage ou avec des parcours scolaires de plus en plus aléatoires, qui constatent que ceux qui devraient normalement les aider et les "endetter", leurs parents, leurs aînés, ne sont plus enclins à le faire avec la même constance qu'autrefois ou ne le peuvent plus[25]. Ainsi beaucoup de "créanciers" se retrouvent floués face à des "débiteurs" restés ou devenus

---

24 De l'investissement à plus ou moins long terme dans l'endettement d'obligés désormais soumis à la loi d'airain de la "dette" : manifester leur reconnaissnce -dès qu'ils ont un emploi et des revenus- à leurs créanciers -ou aux ayant-droit de ceux-ci- en les aidant en retour, faute de quoi ils encourent le risque de la proscription, cette mise à mort sociale par exclusion hors du réseau de la parenté, et du châtiment par la malédiction ou par l'attaque en sorcellerie, qui déclenchent les infortunes - licenciements, faillites, échecs aux concours, maladies, etc.- et peuvent condamner à une mort magiquement programmée. Cf MARIE, Alain, "Du sujet communautaire au sujet individuel. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation en Afrique (itinéraires abidjanais)", pp. 271- 408, in MARIE, A., VUARIN, R., LEIMDORFER, F., WERNER, J.-F., GERARD, E., BARDEM, I., TIEKOURA, O., Processus d'individualisation dans les villes ouest-africaines, Rapport de fin d'études, Gremovia, I.E.D.E.S., Université de Paris I, Ministère de la Coopération, CNRS, ORSTOM, Paris, juin 1994, 442 p. (en cours de publication chez Karthala, 1997).

25 A propos des déscolarisés d'Abidjan, Marc Le Pape souligne ce fait : "les exclus de l'institution scolaire sont enclins à mettre en doute l'objectivité des jugements auxquels ils doivent leur échec. Le manque de réussite serait à mettre en rapport avec le manque d'appui et de soutien financier de la part des familles; tous ceux auprès de qui nous avons enquêté présentent de façon dramatique ces débats d'argent, regroupent les faits et les preuves qui définissent le déscolarisé non par un sentiment de valeur -jamais les récits de vie ne se placent sur le terrain de l'estime de soi- mais par une défaillance du collectif de parenté (...)" (p. 106). En effet, "les déscolarisés n'ont rien à rendre à leurs parents pour le soutien que ceux-ci leur ont apporté". C'est pourquoi ceux-ci, "déçus, discutent la poursuite de leur soutien" (ibid.) et leur appui n'est pas acquis d'avance. Ainsi "la solidarité se suscite, elle est le produit d'un travail social visant à se faire comprendre, à gagner la confiance, alors même que le système scolaire vient de refuser au demandeur la seule consécration indiscutable, un diplôme. Il n'y a donc là aucune trace d'un monde enchanté de solidarité "traditionnelle" (p. 107). Cf. LE PAPE, Marc, "Les statuts d'une génération. Les déscolarisés d'Abidjan entre 1976 et 1986", Politique africaine, "Côte d'Ivoire. La société au quotidien", 24, décembre 1986, pp. 104 - 112. Or cette tendance, déjà marquée entre 1976 et 1985, n'a fait que s'accentuer depuis.

insolvables, tandis que beaucoup de demandeurs de "crédits" se voient opposer des refus ou des dérobades par des "créanciers" désargentés[26].

Or cette mise en crise de la solidarité est à la fois accentuée , d'un côté, par le désengagement de l'Etat qui, pour sa part, ne peut plus, comme autrefois, distribuer les positions prébendières, doit renoncer à garantir le fonctionnement des systèmes de protection sociale à l'usage des salariés stabilisés et n'assure plus la maintenance des services publics (la santé et le système éducatif, notamment) et, d'un autre côté, par la paupérisation des classes moyennes qui, auparavant, redistribuaient une partie de leurs revenus dans leur parentèle des milieux populaires, mais, dorénavant, mesurent plus chichement leur aide et parfois s'y dérobent[27].

---

26 Cf. MARIE, Alain, "Y a pas l'argent" : l'endetté insolvable et le créancier floué, deux figures complémentaires de la pauvreté abidjanaise", Revue Tiers-Monde, "Pauvretés", T. XXXVI, n° 142, avril-juin 1995, pp. 303-324.

Cf. également POATY, Jean-Claude, "De la survie en milieu urbain", Politique Africaine, "Le Congo, banlieue de Brazzaville", 31, octobre 1988, pp. 30-38. Après avoir remarqué que, dans les quatre grandes villes du Congo, selon une enquête de 1980, déjà, "36.5 % des actifs occupés ne sont pas salariés et ont un revenu mensuel moyen proche du SMIG (23 500 F CFA), qui est deux à trois fois inférieur au revenu mensuel du salarié" (35 à 40 % des salariés appartenant à des catégories à bas revenus), cet auteur souligne, entre autres, les faits suivants (d'après une enquête de 1985, sur une centaine de ménages de sans-emploi ou de sous-employés dans les deux plus grandes villes du pays) : la solidarité familiale "concerne de plus en plus des parents proches (père, mère, enfants, petits enfants" (p. 36); "la pratique d'un repas familial par jour se répand"; "les rapports marchands envahissent toutes les sphères de la vie sociale : relations de famille, de couple, d'amitié, de quartier, de travail" (p.37); "tout devient marchandise : diplôme, accès à l'école, au bureau, à un emploi, à l'amour, etc. (...) Chercher un "pourvoyeur" d'argent devient pratique courante. Il est même des familles qui envoient dans la rue garçons et fillettes en quête d'argent. On assiste à l'effondrement des valeurs morales. Dans ce contexte, la famille traditionnelle (...) se lasse entamer par l'érosion de la survie" (p. 38).

Cf encore VIDAL, Claudine, "Abidjan : quand les "petits" deviennent des pauvres", Politique africaine, "L'Afrique autrement", n°39, sept. 1990, pp. 166-170. Cet auteur remarque qu'entre 1978 et 1987, les milieux populaires abidjanais qui, auparavant, "ne s'épuisaient pas totalement à survivre mais nourissaient toutes sortes de projets d'entreprises et y croyaient assez pour tenter de les lancer" (...), sont "gravement paupérisés par la "crise", subissent un déclassement général qui atteint tout particulièrement les couches les plus jeunes de cette population" et que l'on assiste à un "glissement social vers des positions de misère" (p.166), surtout dans la catégorie des "dépendants" ("individus ne disposant d'aucune ressource propre et qui vivent, en ville, grâce aux soutiens des uns et des autres, qui, à l'occasion, les nourrissent, les hébergent, leur donnent de petites sommes d'argent ") (p. 168) : jeunes déscolarisés qui sont des "dépendants absolus" (certains ont une trentaine d'années); gens âgés isolés; mères célibataires; salariés devenus chômeurs qui ont "dilapidé" les ressources acquises pendant leur période de salariat. Or, "ce qui définit essentiellement le "nouveau pauvre", c'est d'être devenu isolé depuis 1980 : ce qui signifie, concrètement et sociologiquement, avoir perdu le droit à l'aide positive de la parenté urbaine (qui tolère épisodiquement de nourrir et loger le "dépendant" ou le refoule) et au refuge villageois" (pp. 169-170).

27 Ainsi deux observateurs assidus de l'évolution des conditions de vie des ménages abidjanais notent en 1994 les faits suivants : "nombre de ménages sont en faillite régulière, tous les mois. En effet, chaque fois que nous avons tenté une approche plus fine et détaillée des dépenses de l'ensemble des individus composant l'unité domestique, elles ont toujours excédé les rentrées. Et cette expérience est générale" (p. 46). Citant les donnés d'une enquête conduite à Yopougon (banlieue nord ouest d'Abidjan) auprès de 2 064 ménages, ils soulignent que "ce déséquilibre ne disparaît que lorsque les ménages ont un niveau de revenu mensuel au moins égal à 185 000 F CFA", mais que, "dans tous les autres cas, soit pour 75% des unités domestiques abidjanaises, l'enquête budgétaire constate un excès des dépenses par rapport aux revenus monétaires réguliers" (p. 48) (le revenu mensuel moyen des ménages enquêtés était en 1992 de 149 000 F CFA, le revenu mensuel médian, de 100 000 F CFA). Ceci se traduit par des "comportements d'ajustement" et "de restriction" dans un climat de tensions, de monétarisation accrue et d'indiviualisation des relations domestiques : l'épouse qui a des revenus, participe à l'entretien du ménage; "depuis plusieurs années, il n'est pas rare de constater qu'il n'y a plus d'argent de popote donnée quotidiennement par le chef

La paupérisation relative et la paupérisation absolue constituent donc bien deux dimensions d'une crise qui met aussi à mal, par voie d'implication mutuelle, ces prétendus "filets sociaux" que seraient censés constituer le secteur informel et la solidarité communautaire. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que se multiplient, en milieu urbain, les zones de grande pauvreté et que les processus d'exclusion[28] et de marginalisation, terreau de la violence anomique, de la délinquance multiforme, de la grande criminalité et du trafic des drogues, y soient à l'oeuvre avec une ampleur inédite[29].

Face à cette situation, le recours incantatoire aux vertus du libéralisme et aux perpétuels miracles de "l'ingéniosité" (la créativité inlassable de l'informel) et de "la générosité" (l'inépuisable ressource de la solidarité communautaire) des pauvres, apparaissent comme dangereusement illusoires. Les inégalités criantes et les violences montantes dont les métropoles africaines sont fatalement le théâtre privilégié appellent d'autres remèdes : l'Etat impartial, la redistribution équitable du produit national, la démocratie qui permet de sanctionner les élites défaillantes, une politique de la coopération internationale qui soutienne les aspirations à la liberté et à la justice sociale, ne fasse pas obstacle aux changements souhaités par une majorité de laissés pour compte ni au renouvellement des élites, autant de conditions à remplir si l'on entend endiguer l'inexorable contagion de la violence politique par la violence anomique, dès lors que les mouvements sociaux se brisent sur des pouvoirs disqualifiés mais

---

de ménage, mais que chacun se nourrit personnellement, le mari donnant par exemple de l'argent aux enfants pour se nourrir le matin, lui-même mangeant au dehors et la femme se débrouillant de son côté" (pp.46-47); en outre, "on peut supposer que des comportements déjà connus d'ajustement prendront de plus en plus d'importance : la pluriactivité effective et personnelle des salariés, la dispersion de certaines dépenses alimetaires (c'est-à-dire l'achat, chacun pour soi, d'aliments à moindre coût immédiat, sur le marché des plats préparés)", ces comportments d'ajustement se combinant avec des "comportements de restriction : restriction des accueils, formation plus tardive des jeunes couples (quand ils se forment), renvoi d'enfants et d'hébergés hors d'Abidjan, augmentation en nombre des ménages célibataires" (p. 48). Cf. LE PAPE, Marc et VIDAL, Claudine, "Les salariés ont-ils un budget ?", pp. 46-49, in BAZIN, Laurent (dir.), Le changement social dans l'entreprise africaine. Compétitivité et systèmes de gestion, GIDISCI (Groupement interdisciplinaire en sciences sociales. Côte d'Ivoire), Notes et travaux n°6, juin 1995, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.

28 Cf. LACHAUD Jean-Pierre, "Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone : quelques éléments d'analyse", Revue Tiers-Monde, "Pauvretés", T. XXXVI, n°142, avril-juin 1995, pp. 279-302.

29 Ce n'est donc nullement l'effet du hasard si, par exemple, à partir de la fin des années soixante-dix, Abidjan devient le théâtre de la montée d'une délinquance de plus en plus violente, à l'image de ce qu'on pouvait déjà constater à Lagos depuis plusieurs années. Là aussi, les processus de marginalisation, d'exclusion et de paupérisation, dans un contexte de développement des inégalités, de hausse du coût de la vie et de dégradation des services publics, expliquent la montée du grand banditisme (attaques à main armée, attaques de villas et de cours communes, braquages de banques ou de sociétés et même de boutiques, "arrachages" de véhicules, agressions sur la voie publique et, à partir de 1983, trafic de drogues dures, auquel vient s'ajouter, à partir de 1988, dans l'intérieur, le phénomène des "coupeurs de route"). Il y a en effet une très étroite corrélation entre la montée de la crise et la montée du grand banditisme entre 1977 et 1986. Depuis le mouvement ne fait que s'accentuer (de 1984 à 1988 le nombre d'agressions à main armée a crû de 320%) et s'est accompagné d'une ivoirisation incontestable du phénomène : la majorité des "bandes" est maintenant composée de jeunes ivoiriens déscolarisés et chômeurs.

soutenus de l'extérieur au nom de la hantise du désordre et du tribalisme. A court et à moyen terme, c'est bien dans le champ urbain que la question se pose. Elle concerne l'organisation de la cité. *Elle est essentiellement d'ordre politique* [30].

[30] C'est d'ailleurs sur ce terrain que se sont placés les mouvements islamiques réformistes ou radicaux : leur volonté d'intervenir dans le champ du traitement de la misère en tant qu'enjeu économique, social, politique et idéologique est inséparable de la critique de la modernisation occidentale et conservatrice, ainsi que des carences de l'Etat développeur. Sur les initiatives de l'Islam réformiste au Sénégal, cf. VUARIN, Robert, " L'enjeu de la misère pour l'Islam sénégalais", Revue Tiers-Monde, "Religion, pouvoir et société dans le Tiers Monde", T. XXXI, n° 123, juillet-septembre 1990, pp. 601-621.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

" Sur le processus d'exclusion des solidarités protectrices à Bamako (Mali) "

Robert VUARIN
Université Aix Marseille

Robert Vuarin
M.C.F.. de sociologie
Université d'Aix-Marseille 1
29, av R. Schuman
13621 Aix cedex 1

ATELIER "Ménages et crises"

Sur le processus d'exclusion des solidarités protectrices à Bamako (Mali)

Il y a à Bamako des exclus, si l'on définit ce terme dans un sens proche de l'acception occidentale, comme désignant des individus à la fois pauvres et seuls. La pauvreté — ou plus exactement l'indigence, c'est-à-dire la privation de tout accès aux ressources courantes — étonne moins, dans un des pays lui-même les plus pauvres de la planète, que la solitude, c'est-à-dire le dénuement relationnel, dans une société où la solidarité est une valeur centrale, et où des réseaux sociaux de divers ordres, fortement intégrateurs, assurent une redistribution capilaire de ces mêmes ressources. Cette note, après avoir tenté d'évaluer la fraction indigente de la population bamakoise, se propose de décrire le processus d'exclusion de la redistribution et de la sociabilité courantes comme l'effet du cumul d'accidents biographiques et du jeu "normal" d'une sociabilité par aillers fortement intégratrice et protectrice, puisque sur elle repose le système de protection sociale des bamakois. L'exclusion marque ainsi la limite de cette logique "civile" de protection ou plus exactement son basculement dans une logique supplétive, de nature religieuse. On reprendra ici quelques éléments d'une enquête réalisée à Bamako sur ce système de protection sociale[1].

---

[1] De janvier 1990 à juin 1992, cette étude a tenté de saisir les actes et les valeurs par lesquels se réalise entre les habitants de Bamako, capitale du Mali, une entraide quotidienne, que l'on peut considérer comme un système de protection sociale de type "civil", non étatique. Le but de cette étude était d'en comprendre les règles, d'en évaluer les limites et de parvenir à proposer, éventuellement, quelques instruments susceptibles de renforcer l'efficacité de ce système. L'argumentation générale de cette enquête était que si l'on constate bien un affaiblissement de leur "capacité de couverture", peut-être était-il possible de trouver dans les systèmes locaux de protection les fondements d'une transition vers des institutions plus efficaces parce que plus générales, dans l'attente d'une protection de type centralisé qui ne semble pas immédiatement réalisable en Afrique subsaharienne parce que sa viabilité repose sur la généralisation, actuellement compromise, du salariat. Cette enquête a pu être réalisée grâce à l'attribution d'un poste d'accueil-expatriation par l'Institut Français de Recherche en Coopération pour le Développement (ORSTOM), au sein du Département SUD de cet institut (directeur: Joël Bonnemaison), et de l'U.R.5.D. (Directeur: Martin Verlet) puis de l'U.R.5 F (Directeur: Jean Paul Duchemin). Au Mali, j'ai été administrativement rattaché à l'Institut des Sciences Humaines (directeur; Mr Klena Sanogo) du Ministère des Sports, des Arts et de la Culture.

1. Qui et combien sont les exclus ?

On peut proposer une première évaluation quantitative des exclus grâce à quelques sondages ou enquêtes effectués par les services des Affaires Sociales du Ministère malien de la Santé et des Affaires Sociales[2].

Dans la nuit du 13 au 14 novembre 1982 une équipe de la Direction nationale des Affaires Sociales a recensé 168 mendiants présents dans les rues du centre ville (123 hommes et 45 femmes)[3]. Sur les 158 mendiants ayant accepté de répondre, 8% (dont 5% de femmes) étaient originaires de la ville de Bamako et les autres, majoritairement masculins (73% d'hommes), étaient d'autant plus nombreux que leur région d'origine est proche de la capitale (40 % venaient de la région de Koulikoro). Ce sondage est partiel et également peu fiable puisque ses conditions de réalisation déterminent les caractéristiques de la population enquêtée: interroger les mendiants présents dans la rue, pendant la nuit, et dans cette portion de la ville où sont concentrés les principaux hôpitaux, revient à sélectionner les malades d'origine rurale venus pour des soins et les mendiants sans domicile, donc plutôt non-résidents en ville.

Un second sondage eut lieu en 1987, effectué par la Direction Régionale des Affaires Sociales (en charge du district de Bamako) qui recensait "au travers des services sociaux des communes", c'est-à-dire de l'identification par les travailleurs sociaux de quartiers des cas relevant de leurs services (et donc vraisemblablement disposant d'une résidence fixe), "*7654 indigents et assimilés*" c'est-à-dire "*des handicapés (moteurs, sensoriels et mentaux), des femmes seules chargées de famille, des personnes âgées ans soutien et des populations déplacées*"[4].

Cinq ans plus tard enfin, cette même Direction Régionale (devenue Division de l'Action Sociale) a tenté d'effectuer un recensement des mendiants[5]: le vendredi 18 octobre 1992, entre 11 heures 30 et 13 heures, à l'heure de la grande prière du vendredi, les fonctionnaires de cette administration et quelques supplétifs se postèrent dans toutes les mosquées de la ville pour y compter et y interroger les mendiants qui s'y concentraient pour bénéficier de l'aumône qui, à cette occasion, possède pour les musulmans un caractère plus nettement sacré (et obligé) que celle distribuée lors des autres jours de la semaine. Ce

---

[2] Les études sont peu nombreuses et il s'agit de travaux d'étudiants: cf bibliographie en fin de note.

[3] Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales. Direction Nationale des Affaires Sociales: *Rapport d'enquête sur la mendicité novembre 1982*. Bamako, doc dactyl. 24 janvier 1983, 21 p.

[4] Enquête citée par Almoukoutar Haidara, 1992; 58

[5] Document partiel communiqué par la Direction Régionale des Affaires Sociales en 1993.

dénombrement aboutissait au chiffre de 13 000 mendiants (2% de la population totale du district), dont 7665 hommes et 5135 femmes (200 non-réponses). On ne peut cependant conclure, à partir de ces maigres données, ni à une augmentation du nombre des mendiants de la capitale car les techniques de dénombrement sont hétérogênes, ni à une évaluation des parts respectives, aux sources de la mendicité, des défaillances des solidarités urbaines ou rurales.

Des données inédites, qui proviennent du dépouillement, dans les deux quartiers sélectionnés pour l'enquête[6], des registres de carnets de famille[7], fournissent des indices plus qualitatifs de leur nombre et de leurs conditions familiales d'existence.

Tenus et détenus par les mairies, ces carnets sont régulièrement alimentés par les déclarations faites par les chefs de famille dans les centres secondaires d'état civil (pour les naissances, décès, mariages) Au sens administratif malien, les familles ainsi recensées sont constituées par l'ensemble des personnes résidant sous le toit et sous la responsabilité d'un chef et ayant avec lui, dans la grande majorité des cas, un lien de filiation, germanité ou alliance (les personnes hébergées sont très rarement indiquées, ce qui constitue la principale cause de sous-estimation de la population urbaine globale). L'indication précise du lien de parenté entre le chef et tous les membres de sa famille permet d'entrer au coeur de la composition des unités spatio-familiales bamakoises et en particulier de relever la présence, au sein d'une famille assemblée autour de son chef, de ménages conjugaux de frères cadets ou de fils, témoins de l'expansion de la cellule souche. Cinq types de familles ont été construits à partir de ces données pour rendre compte précisement des degrés d'épanouissement, ou de repli, de la famille étendue.

- le type 1 correspond à la forme qu'imprime l'idéal lignager traditionnel au groupe de parenté, tel qu'il s'épanouit dans les villages: ménages du père cohabitant avec ceux de ses frères cadets et ceux de ses fils. Ce type est

---

6 Leurs nombreuses différences spatiales, historiques et sociologiques justifient ce choix: à un pôle, les familles du quartier central de *Bozola* se caractérisent par la stabilité résidentielle, la propriété de la concession, l'ancienneté de l'urbanité et l'étendue du groupe de parenté; au pôle opposé, les "familles" du quartier périphérique de *Jumenzana* sont réduites au ménage conjugal, voire sans enfant, d'arrivée récente et de statut résidentiel précaire (hébèrgement, location, attribution plus ou moins légale).

7 Ceux de Bozola ont été intégralement relevés et dépouillés (263 concessions, 334 chefs de famille, 3744 personnes); ceux de Jumenzana partiellement relevés (27 registres sur 30, soit 2540 chefs de famille sur un total d'environ 2800) et dépouillés (1197 familles sur 2540, soit 7844 personnes sur une population totale du quartier estimable à 18 300 personnes).

Chaque carnet de famille indique les noms et prénoms, âges, lien de parenté avec le chef de famille (dont on déduit le sexe), ethnie, degré d'instruction, mode d'imposition, profession, religion, de tous les membres de la cellule familiale. Ces registres ne sont à jour avec certitude que pour l'année 1986, bien qu'ils soient normalement tenus à jour. Il est à noter que les registres de Bozola ont été détruits lors des émeutes de mars 1991, avec l'incendie de la mairie de la commune 2.

totalement absent de Jumenzana, et 4 familles seulement le réalisent à Bozola, rassemblant en moyenne 26,4 personnes La plus vaste "famille" au sens administratif (ensemble des personnes relevant de la responsabilité d'un chef unique) est de ce type, vit à Bozola et comporte 64 personnes.

- le type 2 rassemble le ménage d'un homme et de frères (cadets), le plus fréquemment célibataires et plus rarement mariés. Il est le second par ordre de fréquence: 85 familles à Bozola (26%) et 154 (13%) à Jumenzana. La taille moyenne de ces familles est bien sûr moins vaste (16,4 personnes par famille à Bozola, 8,3 à Jumenzana).

- le type 3 rassemble les ménages conjugaux du père (avec ou sans ascendants) et d'un ou plusieurs de ses fils mariés. Il est peu fréquent à Bozola, (34 familles soit 10%) et moins encore à Jumenzana (15 familles sur 1200, soit 1%). Sa dimension moyenne est comparable à celle du type 3 (15 personnes à Bozola, 8 à Jumenzana).

- le type 4 est constitué d'une cellule conjugale simple, soit un chef de famille, sa ou plus rarement ses épouse(s), leurs enfants, parfois avec un ou des ascendants (père, mère, marâtre, oncles ou tantes). Il est de loin le plus fréquent: 190 familles à Bozola (57%) et 916 à Jumenzana (76%) y correspondent, dont la taille moyenne est de 8,8 personnes à Bozola et de 7 personnes à Jumenzana.

- le type 5 est celui de "familles" atypiques dans le contexte africain, très restreintes en nombre, (la taille moyenne en est de 2,1 personnes à Bozola, 1,75 à Jumenzana) composées de célibataires vieux ou jeunes, vivant parfois avec un frère ou une soeur, ou un ascendant (plus rarement un descendant), ou de veufs ou veuves solitaires, ou enfin de couples isolés sans enfant; 21 familles de Bozola (6%) et 117 de Jumenzana (10 %, ce qui est nettement important) sont dans ces situations qui traduisent un isolement à l'égard de la parentèle.

Le tableau 1 résume cette répartition:

	type 1	type 2	type 3	type 4	type 5	total
Bozola	4 (1%)	85 (26%)	34 (10%)	190 (57%)	21 (6%)	334 (100%)
Jumenzana	0	154 (13%)	10 (0,8%)	916 (76%)	117 (10%)	1197(100%)

Tableau 1: répartition des familles des deux quartiers dans les différents types.
(sources: registres d'état-civil des communes I et II)

Entre ces deux quartiers, la différence de morphologie des groupes de parenté localisés est donc claire: les dimensions moyennes des "familles" varient du simple au double: 6,5 pour Jumenzana et 11,2 pour Bozola. Le quartier central comporte certaines "familles" qui sont incontestablement des segments lignagers complexes et complets, composés des ménages d'un ainé et de ceux de

ses frères cadets et fils alors que le quartier périphérique en est dépourvu, essentiellement composé de ménages conjugaux centrés sur un homme seul. Enfin on rencontre dans le quartier périphérique un nombre important de cellules "familiales" atypiques formées d'une ou deux personnes isolées, fort éloignées de l'idéal de la parenté africaine: une proportion (indéterminable, mais au maximum égale à 10% de la population de *Jumenzana*) d'entre elles vit sans doute la dimension sociologique de l'exclusion, celle du dénuement relationnel.

2. Les solidarités protectrices.

La sociabilité courante peut être interprétéeée comme un système de protection sociale. De ce fait on peut analyser les pratiques de sociabilité soit comme l'entretien ou la constitution, par l'individu, de la créance du collectif à son égard (contribution ou "cotisation") soit comme l'activation de cette créance ou la mobilisation de ce collectif ("prestation") pour la résorption d'une difficulté quelconque. Sous le premier aspect, la constitution du capital social, ce sont les cérémonies familiales qui sont centrales; sous le second, son activation, c'est la procédure d'intermédiation.

1) Les cérémonies familiales articulent le domaine privé et le champ social, une unité de parenté et son milieu social. Elles emphatisent dans le temps et dans l'espace sociaux les épisodes de la vie du lignage: intérieurement, elles marquent sa continuité historique en faisant communiquer les générations (y compris disparues) et sa vigueur par le rassemblement de ses membres vivants; mais extérieurement, elles affirment son ancrage social en élargissant la signification intime de l'événement "familial" à la collectivité plus vaste où le lignage baigne. Le terme de "public", employé en français de Bamako pour traduire des expressions bambara marque bien ce travail de "**publicisation**", par lequel un groupe de parenté associe à un événement privé des "étrangers" qui par cette association apportent aux parents la mesure de leur considération publique, de leur notoriété et qui retirent eux-mêmes de cette association à un événement lignager, de cette "**intimisation**", une reconnaissance accrue du lien avec l'hôte. Ces échanges n'insèrent d'ailleurs pas seulement la cérémonie dans l'espace social, ils la projettent aussi dans le temps: car tout ce qui est apporté devra être rendu dans les événements similaires de chacun des participants. La *jamatigiya* ou *mogotigiya* ("possession de relations", "entregent") est affaire d'efforts incessants, dont les cérémonies familiales sont la matière et le jalon, le moyen et la finalité:

Mais ce terme de "public" masque par contre un aspect essentiel du collectif réuni: il est tout sauf anonyme. Sa composition est très précisément

connue, puisque qu'on distingue et identifie les diverses catégories d'acteurs qui s'y mêlent. Sont ainsi différenciés les "voies" ou "lignes" du père (*fasira*[8] : "*les gens qui sont de la même ascendance que le père*"), "voie" de la mère (*basira*: "*toutes personnes qui sont proches de la mère, que cela soit par l'âge, la connaissance, l'amitié*") et "voie des amis" (*terisira*). Au sein de chacune de ces "voies" des degrés de proximité sont reconnus; mais si ces degrés sont immuables au sein de la parenté, paternelle et maternelle, puisqu'ils sont fixés par la naissance, il n'en est pas de même dans le "chemin" de l'amitié. Celle-ci admet en effet des degrés, sur lesquels il est possible d'opérer par réduction de la "distance": un ami est plus ou moins **proche**, et le lien avec lui peut évoluer **vers la confiance et la confidence totales.** Les bamakois jouent ainsi d'une gradation précise de l'intimité qui hiérarchise les relations amicales:

- *limeneya* est une relation amicale qui se caractérise par la confiance réciproque: les partenaires se connaissent assez (connaissent assez leur situation sociale, familiale, économique) pour évaluer les services qu'ils peuvent se rendre. Le terme peut donc être traduit par "amitié confiante".

- *teriya* est l'amitié, au sens générique, mais aussi à un degré particulier d'intimité qui autorise l'effacement de la honte (*maloya*): les *teri* peuvent ainsi aborder des sujets, ou évoquer des évènements de leur vie qui ne pourraient l'être avec un ami moins intime qu'avec le sentiment du danger d'une révélation publique, ou d'un jugement moral blessant.

- *Jigi* est un terme qui signifie "espoir". Avoir un *jigi*, c'est disposer d'une relation sûre avec un protecteur de confiance, qui de plus est puissant: on est certain qu'il aidera en cas de besoin, parce qu'il en a les moyens et parce qu'il veut faire plaisir. Cette dernière relation, que chacun recherche, est plus unilatérale (il s'agit plutôt d'une relation d'aide que d'entraide), plus proche d'une relation clientéliste avec un "patron" (*fama*); elle s'en distingue par la plus grande intimité liant les partenaires.

- enfin, au sommet de cette échelle de l'amitié, se tient le *konyofonyogon:* "prôche à parler avec le ventre". Tout peut lui être dit à tout moment, c'est un *alter ego*; la confiance est totale, la confidence permise; il ne trahira pas, jugera avec empathie, fera tout pour "débrouiller" une affaire complexe et dangereuse, en particulier les difficultés du couple.

Comment gravir les degrés de l'amitié, lorsque celle-ci s'est déjà enracinée dans le terreau des circonstances qui rapprochent, comme le voisinage, ou le fait de "faire les bancs" dans la même promotion, de subir ensemble une épreuve qui

---

[8] Le mot bambara *sira* ("voie, chemin, route") proviendrait de l'arabe *sirat*: route, lui-même emprunté au latin *stratta*.

rend solidaires, sur le modèle des épreuves d'initiation qui instauraient, au sein d'une "promotion de circoncis" (*kari*), une solidarité indéfectible, ou, à plus forte raison, lorsqu'aucune de ces circonstances n'a encore rapproché les futurs amis ? Une procédure est disponible, principalement, pour opérer le rapprochement: associer l'étranger à ce que l'on a de plus intime et donc inviter ou participer à une cérémonie familiale. Ainsi associé au lignage lors d'un évènement relatif à son augmentation ou à sa réduction, cet étranger le sera moins, témoignera de la publicité que ce lignage veut faire de son bonheur ou de son malheur, participera intimement à cette communauté affective. En échange il devra inviter à son tour celui qui a montré son désir de "tisser le lien", de croiser le "chemin" des amis et celui des parents. Les cérémonies sont ainsi des carrefours où les lignes se croisent et se tissent; de ce tissage, par une alchimie affective certainement universelle, chaque lien se trouve renforcé, solidifié; la confiance s'instaure, la confidence devient possible. L'invitation et son acceptation sont donc stratégiques: elles procèdent d'une volonté de constituer, d'élargir et de pérenniser le capital relationnel.

2) Dans la recherche d'un soutien qu'impose une difficulté insolvable pour l'individu, la préoccupation du demandeur est double: obtenir une satisfaction maximale, et minimiser sa honte. Ces deux objectifs sont en fait contradictoires et la résolution de cette contradiction donne lieu à des stratégies complexes de choix de la personne sollicitée.

- d'un côté la crainte de la divulgation publique de la défaillance personnelle (la négation de la préséance) est déshonorante. Cette considération conduit à la recherche d'une relation préservant l'intimité, la discrétion, l'absence de publicité et incite à la restriction du recours à une personne de confiance, la plus "proche" (*nyogon*) possible. Cette stratégie a cependant un inconvénient économique majeur, car les intimes sont par définition peu nombreux et n'ont, le plus souvent, qu'un niveau de ressource comparable à celui du demandeur.

- à l'opposé, la considération réaliste des moyens dont la personne sollicitée pourrait disposer pousse à s'adresser au sommet de la hiérarchie des ressources, au plus haut et donc au plus loin, socialement parlant, à solliciter l'aide d'un "grand".

Aussi faut-il s'éloigner (socialement) pour adresser la demande à une personne moins automatiquement tenue par le devoir d'aide, tout en suscitant en elle ce sentiment de responsabilité qui doit la rendre honteuse de refuser un secours. Un seul moyen permet d'éviter les menaces de refus ou de honte: intercaler entre le demandeur et le sollicité un **intermédiaire** qui réduira la distance et sauvera l'honneur.

C'est en cela que l'on touche au coeur de la procédure bamakoise de demande d'aide, que l'on atteint le centre de cette logique de protection sociale qui est une procédure toujours personnalisée et toujours recommencée de **rapprochement** des partenaires de la relation d'aide: si cette relation est trop distante pour que le sentiment du devoir de prise en charge soit suscité, elle sera scindée en deux relations qui, elles, présentent chacune le degré d'intimité nécessaire à son déclenchement. Cela s'obtient bien sûr par le recours à un **intercesseur** aussi proche du solliciteur que du sollicité, qui garantira au premier la discrétion préservant de la honte et l'efficacité du recours puisqu'il saura attirer l'attention du sollicité et bénéficiera de sa confiance, et qui garantira au second la légitimité du bienfait et la reconnaissance future du débiteur: on ne donne pas à quelqu'un si l'on sait que la dette en retour ira se perdre dans les crevasses de l'ingratitude ou de l'anonymat.

Une demande d'aide peut ainsi s'effectuer selon cinq procédures: directement d'abord, soit entre égaux (il s'agit alors d'entraide) soit entre inférieur et supérieur (demande directe à un ainé), ou indirectement, entre inférieur et supérieur, mais en recourrant à un intercesseur qui peut alors être du même niveau hiérarchique que le solliciteur (un ami proche est le fils ou le neveu d'un *fama*) ou que le sollicité (un oncle appartient au même *grin* qu'un *fama*). Enfin, il peut se faire que deux intercesseurs (voire plus) de niveaux hiérarchiques identiques ou différents soient associés dans la procédure (le père d'un ami appartient au *grin* d'un *fama*) :

On comprend ainsi que chaque relation, à partir d'une certaine proximité, représente une intermédiation potentielle susceptible de faciliter l'accès à des bienfaiteurs auxquels on n'est pas directement lié par un rapport personnel de filiation, d'alliance ou d'amitié. Il s'agit donc en permanence d'entretenir, d'agrandir ce "capital" d'intercesseurs éventuels, en quantité et en qualité "d'intimité" en oeuvrant sans cesse au rapprochement relationnel.C'est la raison pour laquelle les cérémonies familiales, qui constituent les temps forts de ce rapprochement par croisement et renforcement mutuel des liens de parenté et d'amitié, sont si nombreuses et si centrales dans la sociabilité bamakoise.

Le devoir de prise en charge d'un dépendant par un supérieur est le ressort de ce système de protection sociale, bien différent des systèmes européens. Mais, ici, ce ressort est puissant car unanimement partagé et profondément intériorisé. Il a cependant des limites: ce sont, strictement, celles du collectif de dépendants relatif au protecteur, qui peut être vaste (village, lignage) ou étroit (famille nucléaire); mais ces limites sont toujours déterminées par l'appartenance à ce collectif (même s'il faut longuement la démontrer par la reconstitution d'un cousinage alambiqué). Ce mode de prise en charge est donc

tout aussi intégrateur des membres du collectif qu'**excluant des autres**: la solidarité est en Afrique universellement revendiquée mais toujours particulièrement réalisée et peut ainsi voisiner soit avec l'accaparement en apparence le plus "égoïste", soit avec la plus grande dureté relationnelle. Aussi la prise en charge d'un non-membre ou d'un "membre marginal" doit elle ruser avec les critères d'appartenance: le demandeur d'aide extérieur doit persuader son protecteur électif de son appartenance au collectif dont il a la charge, susciter auprès de lui un sentiment de responsabilité à son égard, ou encore démontrer l'intérêt que peut avoir son insertion dans l'échange prestataire/redistributif qui lie le "grand" à ses cadets, le "patron" à ses clients. Sinon, il n'aura aucun droit à l'aide et sera sans hésitation écarté.

Le travail de reconnaissance, par un collectif, de cette appartenance et des droits aux secours qu'elle déclenche impose des dépenses incessantes en temps et en argent: même le collectif lignager exige le respect des conduites attendues. La solidarité doit est conquise, ou négociée, mais toujous entretenue car jamais acquise, même au sein du lignage. Chaque moment du tissage relationnel est affaire de **conversion réciproque d'argent et d'entregent**: incessament il faut donner, recevoir, rendre sans jamais interrompre la circulation d'une dette à la fois individuelle et généralisée. Car cet échange est cloisonné: le "crédit" de chacun dépendant de ses dépenses et de ses avances, le recours au collectif risque d'être d'autant plus efficace que l'accumulation des capitaux économique et relationnel augmente et que leur conversion réciproque s'effectue. Les capitaux économique et social sont interdépendants et leur évolution est de même sens: **tendanciellement, dans ce système de protection sociale, la pauvreté économique n'est pas compensée par la richesse relationnelle. Aussi les niveaux de revenu constituent-ils des seuils de déploiement de la sociabilité et donc de la protection sociale.** Ici est la principale limite de ce système: tendant à séparer le riche du pauvre, il réduit les transferts entre eux. Contrairement donc aux thuriféraires de la solidarité africaine, nous ne concluerons pas qu'elle génère une justice redistributive compensatrice des inégalités économiques.

3. L'exclusion

La description que l'on vient de proposer des mécanismes du système de protection sociale bamakois conduit en effet à penser que lorsque les ressources personnelles de ceux qu'il intègre tombent en dessous d'un seuil minimal, ses fonctions redistributrices s'atténuent ou même disparaissent puisque la prise en charge collective de l'individu accidentellement démuni ne se maintient que

pour autant que celui-ci dispose des moyens nécessaires à assurer sa participation sociale courante. En dessous de ce seuil autorisant l'entretien des relations sociales protectrices, les dénuements économique et relationnel s'additionnent, ce qui constituerait donc la limite des capacités de prise en charge et de redistribution de ce système: il rejetterait ainsi ceux qui ont le plus besoin d'aide. On ne peut alors qu'associer cette limite à la présence, dans la ville, des mendiants qui précisement semblent exclus de l'accès aux ressources et de la sociabilité ordinaire. La mendicité sollicite une créance d'une autre sorte que celle qui unit les membres d'un collectif civil (ou plutôt, faudra-t-il alors dire, laïque) parce qu'elle s'adresse au devoir de charité du donateur, qui est, en l'occurrence, plutôt un coreligionnaire. C'est ainsi un autre pôle de structuration et de légitimation de la protection qui prend le relais de la sociabilité civile: le pôle religieux.

Une quinzaine de récits de vie ont été recueillis auprès d'indigents habitant le quartier de Jumenzana, présentés (et définis comme tels) par une assistante sociale du quartier, d'autres, ailleurs, auprès d'aveugles lépreux consitués en association informelle, ou avec un jeune homme frappé par la "cécité des rivières", vivant aux limites de la ville avec sa femme et son enfant.

Que les mendiants interrogés proviennent du milieu rural ou du milieu urbain, il semble, d'après leurs récits de vie, que le processus de paupérisation et d'isolement (puisque ce sont les deux aspects indissociables de l'exclusion), trouve toujours sa source dans la conjonction et l'accumulation de plusieurs types ou degrés de traumatismes: des traumatismes individuels comme la maladie, l'infirmité, l'accident, et des ruptures sociales comme la mort de parents proches (et en particulier de ceux qui, pivots du groupe de parenté, sont investis du devoir de protection) et enfin de la *fadenya*, ce rapport entre enfants de mères différentes qui évolue souvent de la rivalité au conflit, et interdit l'élargissement de la prise en charge à des degrés plus lointains de la parentèle lorsque les degrés proches font défaut. Les mauvaises récoltes répétées rendent enfin les villages plus avares de leur soutien aux villageois démunis, C'est ainsi qu'un infirme, individu privé de son autonomie, ne peut être aidé par sa cellule conjugale lorsqu'elle est affaiblie par la mort de son support et que celle-ci ne peut trouver, auprès du segment de lignage, une prise en charge de substitution. Le recours à la mendicité semble ainsi toujours provoqué par l'amplification des traumatismes individuels par les blessures du collectif.

Une femme de Jumenzana nous en fournit un exemple: elle vit, avec l'épouse d'un frère décédé, exclusivement d'une mendicité qui l'amène tous les jours à "sortir se promener" dans les rues de la ville, même si quelques voisins lui

donnent parfois des restes de repas. Des 9 enfants qu'elle a eus, un seul, âgé de 15 ans, est aujourd'hui vivant mais il est placé en apprentissage dans une ville voisine et ne peut l'aider. Elle est venue à Bamako pour faire soigner une "toux" qui s'est avérée être la tuberculose, mais ses moyens ne lui permettent plus de suivre de traitement et de plus elle commence à ne plus voir la nuit: l'onchocercose contractée au village s'aggrave donc. Son mari est décédé après leur arrivée à Bamako, et sa belle-famille la rejette depuis ; elle a bien, au village, un frère de même mère, mais il est très pauvre. Les champs de son lignage paternel ont depuis longtemps été "séparés", parce qu'entre son père et le demi-frère (de mère différente) de celui-ci, la *fadenya* a fait ses ravages; le fils de ce demi oncle, relativement aisé, refuse pour cette raison de la secourir, et elle de lui demander de l'aide. Elle est donc veuve, sans enfant en âge de l'aider; elle n'a aucun parent en ville et aucun recours possible au village, ni du côté de son lignage paternel, ni de celui de son lignage allié; comment lutter contre la maladie lorsque la survie quotidienne est déjà un combat de chaque jour, qu'elle doit mener seule ? Sa survie dépend ainsi d'une toute autre logique de prise en charge que celle qui provient du croisement et du renforcement mutuel de la "voie des parents" et de la "voie des amis": elle ne peut compter que sur la charité de la communauté des croyants.

C'est là le point final du processus de paupérisation et d'exclusion des solidarités protectrices. Un second récit de vie montre l'amorce du processus, décrit le début du basculement, lorsque quelques liens rattachent encore cette seconde femme à l'entraide et à l'honneur: veuve, sans ressource et chargée d'enfants, elle vit depuis des années dans une étroite concession dont le propriétaire est absent mais accepte qu'elle occupe gratuitement les lieux en échange de quelques travaux d'entretien:

"Question: vivez-vous de mendicité ?

-Ce que je fais, c'est la même chose que la mendicité. Je vais chez les gens pour leur dire que je n'ai pas à manger, ou je n'ai pas mon prix du condiment, donc je trouve que c'est la même chose que la mendicité.

Question: ce sont des gens que vous connaissez *?*

-Ce sont tous des connaissances, je ne vais pas chez des gens que je ne connais pas.

Question: quand on va chez quelqu'un qu'on connaît, c'est de la mendicité?

- Pour mendier, tu peux aller chez des gens qui t'insultent, qui te disent des mauvaises choses. Donc, vraiment mieux vaut aller chez quelqu'un qu'on connaît. Parce que je suis seule, je ne veux pas avoir honte en demandant des choses à quelqu'un que je ne connais pas. (...)

Question: Ca ne coûte pas cher d'entretenir les relations avec ces personnes, les cérémonies, les déplacements ?

- *S'il y a des cérémonies chez des voisins par exemple, on trouvera que je n'ai pas les moyens, donc on ne m'en veut pas* (de ne rien apporter). *On n'en fait pas un problème pour moi, pour la plupart. Mais il y a d'autres gens qui disent que je peux quand même apporter ma part. Il y a les deux côtés.*

Question: Vous arrivez à trouver dans le quartier des aides en permanence?

- *Si tu ne te lèves pas pour aller demander, on ne te donne pas (...) c'est pas seulement dans le quartier, je vais aussi en ville, parce que j'ai des connaissances en ville. Mais j'ai honte d'aller à la mosquée voir des gens que je ne connais pas*". (entretien d'enquête, 31 mars 1992)

Les contradictions du discours de cette femme reflètent l'ambiguïté de sa situation: totalement démunie de ressources, elle ne peut survivre que grâce à des dons charitables, ce qu'elle même assimile à la mendicité. Mais elle refuse d'adresser sa demande d'aide quotidienne à des inconnus pour se préserver de la honte du refus comme de celle du don anonyme (dont l'aumône religieuse, distribuée à la mosquée, est particulièrement porteuse). Elle confine cette demande au sein d'un réseau de relations personnalisées dont l'entretien est par ailleurs limité aux seules "connaissances" qui acceptent que sa présence suffise et ne lui feront pas honte de ne rien apporter dans leurs cérémonies, limitation d'ailleurs trop étroite pour que ses besoins de survie soient couverts. Entre la honte et la famine, entre l'anonymat de l'aumône et l'humanité de l'aide, elle entretient un fragile et vital équilibre dont dépendent sa survie et son honneur et qui peut la précipiter dans la mendicité et dans l'isolement. Elle est à mi-distance de l'entraide et de la charité, de l'insertion identitaire et de l'exclusion sociale.

L'exclusion progressive des réseaux de sociabilité protecteurs s'effectue ainsi par degrés, entre les pôles extrêmes de l'intégration sociale protectrice et du dénuement relationnel. L'opposition est nette, et globale: du côté de l'insertion, la prise en charge est interactive, personnalisée et repose sur un échange réciproque fondé sur les valeurs laïques de l'honneur et du devoir assumé; du côté de l'exclusion, l'aumône est unilatérale, anonyme et s'appuie sur des valeurs religieuses. Un degré intermédiaire existe entre insertion et exclusion, que cette seconde femme de Jumenzana vit et exprime: toujours sensible à sa réputation, elle dénie à sa mendicité tout caractère religieux et se réfugie dans la personnalisation des relations entretenues avec ses bienfaiteurs, bien qu'elle ne puisse plus contribuer à la réciprocité des échanges, ce qui est nécessaire à une participation sociale honorable. Elle se tient encore à l'abri de la honte. Le

mendiant s'en prémunit aussi, mais d'une autre façon: en recourant à la dépersonnalisation de la relation d'aide, à son anonymat.

On peut être, à Bamako, en dehors de cette logique de protection, avoir renoncé à soutenir honorablement les siens, ne plus éprouver de honte à demander à des inconnus, ne plus être humilié du rejet de sa demande. Cette situation d'extériorité aux conduites et normes de l'honneur est celle de l'indigence, sa pratique celle de la mendicité. Elle n'est pas seulement l'effet d'une absence quasi totale de ressources économiques, mais aussi d'un dénuement relationnel qui met à l'écart de la sociabilité commune, et enfin elle se définit par une exclusion morale: l'indigent est en dehors des valeurs de l'honneur et de la honte. La honte est désamorcée parce que mendier n'est pas demander de l'aide: la sollicitation ne s'adresse pas à un réseau personnalisé, quotidiennement entretenu par une dépense de sociabilité et d'argent et à qui il faudra rendre, mais à un collectif anonyme et global — la communauté des croyants — qui n'en attend rien en retour, puisqu'il est déja remboursé par la vertu de sa propre charité. Une demande d'aide insère l'inférieur dans la circulation de la dette et dans l'échange réciproque; l'aumône procure à celui qui la prodigue un mérite éternel qu'il ne doit qu'à sa piété, donc à lui-même, dans lequel la personne du mendiant est indifférente. Elle consacre une importante dépersonnalisation préalable du rapport social, sans laquelle l'homme qui tend la main mourrait de honte bien avant de mourrir de faim.

Bibliographie complémentaire

1- Cette note reprend deux articles précédemment publiés:
Robert Vuarin:
- "Solidarité, parenté et urbanisation à Bamako. Choix des unités d'enquête" in *Etudes Maliennes*, n° 45, 1991, 22-43
-"L'argent et l'entregent" in *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol 30 (1-2), 1994: 255-273
ainsi que le compte-rendu final de l'enquête réalisée à Bamako (*Venez m'aider à tuer mon lion...Entraide populaire et protection sociale à Bamako*, 230 p, à paraitre)
2- sur la mendicité:
-Florent Kone: *La mendicité au Mali.* mémoire de fin d'études de l'ENA, Bamako, 1978;
-Abdoulaye Abocar Touré: *L'indigent au Mali.* Mémoire de fin d'études de l'ENA, Bamako, juin 1988;
- Almoukoutar Haidara: *Problématique de la prise en charge de l'indigent face à la relance des soins de santé primaire: "initiative de Bamako".* Mémoire de maitrise A.E.S., Université d'Aix-Marseille II, Aix, juin 1992, 2 tomes.
3- sur la solidarité en Afrique:
-Ndione: *Le don et le recours.* Dakar, ENDA,
-Claudine Vidal: "La solidarité africaine: un mythe à revisiter" in *Cahiers d'Etudes africaines*, XXXIV- 4, n°136, 1994

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME D

"Enseignements des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et perception des processus de pauvreté"

ORSTOM CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Perceptions de la pauvreté et processus de paupérisation : une enquête auprès de ménages ivoiriens"

Véronique LASSAILLY-JACOB
CNRS-EHESS

ORSTOM CEDERS

Atelier "Ménages et Crise"
Marseille 24-26 Mars 1997

Thème D : Enseignements des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et perception des processus de pauvreté

Par Véronique Lassailly-Jacob
Centre d'Etudes Africaines
CNRS/EHESS
54 Bd Raspail -75006- Paris
Tel: 01-44-18-93-52
Fax: 01-49-54-26-92

Perceptions de la pauvreté et processus de paupérisation : Une enquête auprès de ménages ivoiriens[1]

Version préliminaire

"Alors que l'économie ivoirienne repart, fouettée par la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, une bonne frange de la population reste cantonnée dans la misère" [2]. Remontée des cours internationaux des produits de base, relative stabilité politique qui favorise un afflux d'aides étrangères, allègement de la dette extérieure, nouveau programme d'ajustement structurel triennal avec le FMI, tous ces facteurs se conjuguent depuis deux ans pour relancer l'économie[3].

---

[1] Cette enquête, intitulée "Enquête qualitative sur l'evolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire"a été réalisée en mars-avril-mai 1995 par une équipe pluridisciplinaire, composée de membres de l'Institut National Ivoirien de la Statistique (Mess. Abdoulkarim Fofana, Lucien Kouassi), de consultants nationaux (Mmes Marcelle Doukha, Mariatou Koné, Pauline Kouyé et M. Ori Boizo)et internationaux (M Richard Moorehead et Mme Véronique Lassailly-Jacob). L'équipe a été coordonnée par M. Idrissa Ouattara et Mme Jeanine Coulibaly de l'Institut National de la Statistique, sous la direction de M. Albert Flindé, Secrétaire Permanent du Programme de Valorisation des Ressources Humaines au Ministère délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Economie, des Finances et du Plan. Cette communication s'appuie sur certains résultats présentés dans les deux rapports collectifs qui ont fait suite à l'enquête : -"Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire" Rapport préliminaire, Banque mondiale et Ministère Ivoirien de l'Economie, des Finances et du Plan, Abidjan, 1995, 263p. multigr.;-"Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire" Rapport final, Banque mondiale et Ministère Ivoirien de l'Economie, des Finances et du Plan, Abidjan, 1995, 52p. multigr.

[2] Journal Les Echos, 3 octobre 1995 : "Violentes émeutes à Abidjan" p.4

[3] Journal Les Echos, 30 janvier 1997 :"Côte d'Ivoire : un nouveau départ" pp.41-45

Toutefois, nombreux sont les Ivoiriens qui ne perçoivent pas encore les effets de cette reprise dans leur vie quotidienne. Les résultats d'enquêtes successives sur le niveau de vie des ménages, réalisées par l'Institut National Ivoirien de la Statistique entre 1979 et 1995[4], révèlent à la fois la baisse constante du niveau de vie des couches démunies de la population ainsi que la progression de l'extrême pauvreté. Estimée par des calculs de ratio[5], cette extrême pauvreté qui touchait 10% des ménages en 1985, s'étendait à 31,3% en 1993 et 33,9% en 1995[6].

Supervisée par le gouvernement ivoirien en collaboration avec la Banque Mondiale (cf. note 1), une large enquête nationale sur le niveau de vie des couches les plus démunies se déroula en 1995. Cette enquête comprenait d'une part, une évaluation du niveau de vie des groupes très marginalisés -enfants de la rue, prostituées, personnes handicapées, séropositifs et malades du Sida- et d'autre part, une étude dite "qualitative" sur les conditions de vie et processus de paupérisation des ménages les plus démunis, étude qui fera l'objet de cette communication.

Contexte, méthodologie et objectifs de l'enquête

L'enquête qualifiée de "qualitative" fut effectuée en complément d'une enquête dite "quantitative"[7] afin de compléter les données chiffrées sur les dépenses en biens et services par des informations sur les comportements des ménages face à la crise et sur leur environnement social, culturel et relationnel.

Trois grands thèmes furent abordés : le premier concernait les conditions de vie des ménages en cherchant à identifier les contraintes ou obstacles rencontrés dans l'amélioration du niveau de vie, les changements survenus dans la vie quotidienne depuis la crise au niveau des activités, de l'alimentation, des soins de santé, de l'habillement, de la scolarité des enfants et enfin, les filets de sécurité utilisés pour faire face à l'adversité; le second mettait en évidence les processus de paupérisation en faisant ressortir à travers des récits de vie, les événements qui avaient été vécus comme des ruptures ayant entraîné l'individu dans l'extrême pauvreté; le troisième s'attachait à recueillir les opinions des personnes interrogées au sujet de la crise, la dévaluation et la pauvreté.

---

[4] Ces enquêtes sont les suivantes : 1979 : Enquête Budget-Consommation des Ménages (EBC); 1985 : Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM); 1993 :Enquête Prioritaire sur les Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel (DSA); 1995 : "Enquête sur le niveau de vie des Ménages"

[5] Ces ratio sont fondés sur une estimation du nombre d'individus dans une extrême pauvreté rapporté au nombre total des individus de l'échantillon. Des seuils de pauvreté ont été établis à partir des dépenses des ménages.

[6] Données fournies par les enquêtes sur les conditions de vie,1993 et 1995 Institut National de la Statistique, Abidjan

[7] L'enquête "quantitative" fut menée par les statisticiens de l'INS dans 100 "sites" auprès de 1200 ménages sélectionnés à partir de données sur le niveau de vie recueillies en 1992/93. Parmi ces 100 sites et ces 1200 ménages, 25 sites et 50 ménages, soit 2 ménages par site ont été retenus pour l' enquête "qualitative" approfondie.

Cette enquête "qualitative" fut réalisée dans 25 "sites"[8] et auprès de 50 ménages[9] soit 2 ménages par site. Ces 25 sites avaient été sélectionnés dans les 4 zones identifiées par l'INS comme représentatives de l'ensemble du pays.: Régions rurales Nord-Savane, Ouest-Forêt, Est-Forêt, villes principales et secondaires (cf. carte 1). Quant aux 50 ménages, ils furent sélectionnés par les équipes "quantitatives" lors de leur passage dans les sites, selon des critères de qualité de l'habitat, du % d'enfants de 6-15 ans non scolarisés, du niveau scolaire du chef de ménage et de la densité d'occupation du logement.

Une méthodologie particulière de collecte de l'information, la MARP, Méthode Accélérée de Recherche Participative[10], fut expérimentée au cours de cette étude. Cette méthode s'adressait à un large échantillon en étant fondée sur des entretiens menés à divers niveaux, collectif (réunions de groupes des représentants de la communauté) et individuel (personnes ressources et membres des ménages sélectionnés); elle avait l'avantage d'être rapide en réunissant en peu de temps des informations utiles grâce à des moyens divers de collecte d' informations (guides d'entretien, calendrier historique, classification des activités, etc.); enfin, elle était participative dans le sens où elle conduisait les personnes interrogées à se poser des questions sur leurs conditions de vie.

Les objectifs de cette communication sont d'une part, de présenter les résultats de l'enquête dans deux domaines, celui de la perception populaire de la pauvreté et celui des processus d'extrême paupérisation et d'autre part, de discuter des apports et des limites de cette enquête par l'examen critique de certaines de ses composantes.

Perceptions populaires de la pauvreté

Un des objectifs de l'enquête était d'appréhender les perceptions et représentations populaires de la pauvreté en recueillant les réponses des personnes interrogées à la question suivante :"Pour vous, qui est le pauvre? Comment le décrivez-vous?". Nous avons tenté de classer les paroles recueillies en fonction des critères auxquels elles faisaient référence.

Pour l'ensemble des personnes interrogées, la pauvreté se traduit tout d'abord en termes d'ordre économique. Le pauvre est celui qui n'a pas les "moyens" pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille; qui n'arrive pas à "joindre les deux bouts"; qui doit se "débrouiller" en saisissant n'importe quelle occasion; qui vit au jour le jour dans l'incertitude du lendemain; qui n'a que ses bras pour vivre et qui doit s'endetter dès que survient une difficulté.

---

[8] Un site est une grappe statistique ou unité primaire de sondage, c'est-à-dire un îlot délimité par le recensement général de la population et de l'habitat

[9] L'unité d'enquête était "le ménage" considéré comme l'ensemble des personnes qui partagent un même logement.

[10] Cf. Bara G. et Schoonmaker K., 1991 : Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP), IIED, Londres, 70p

LES SITES ÉTUDIÉS

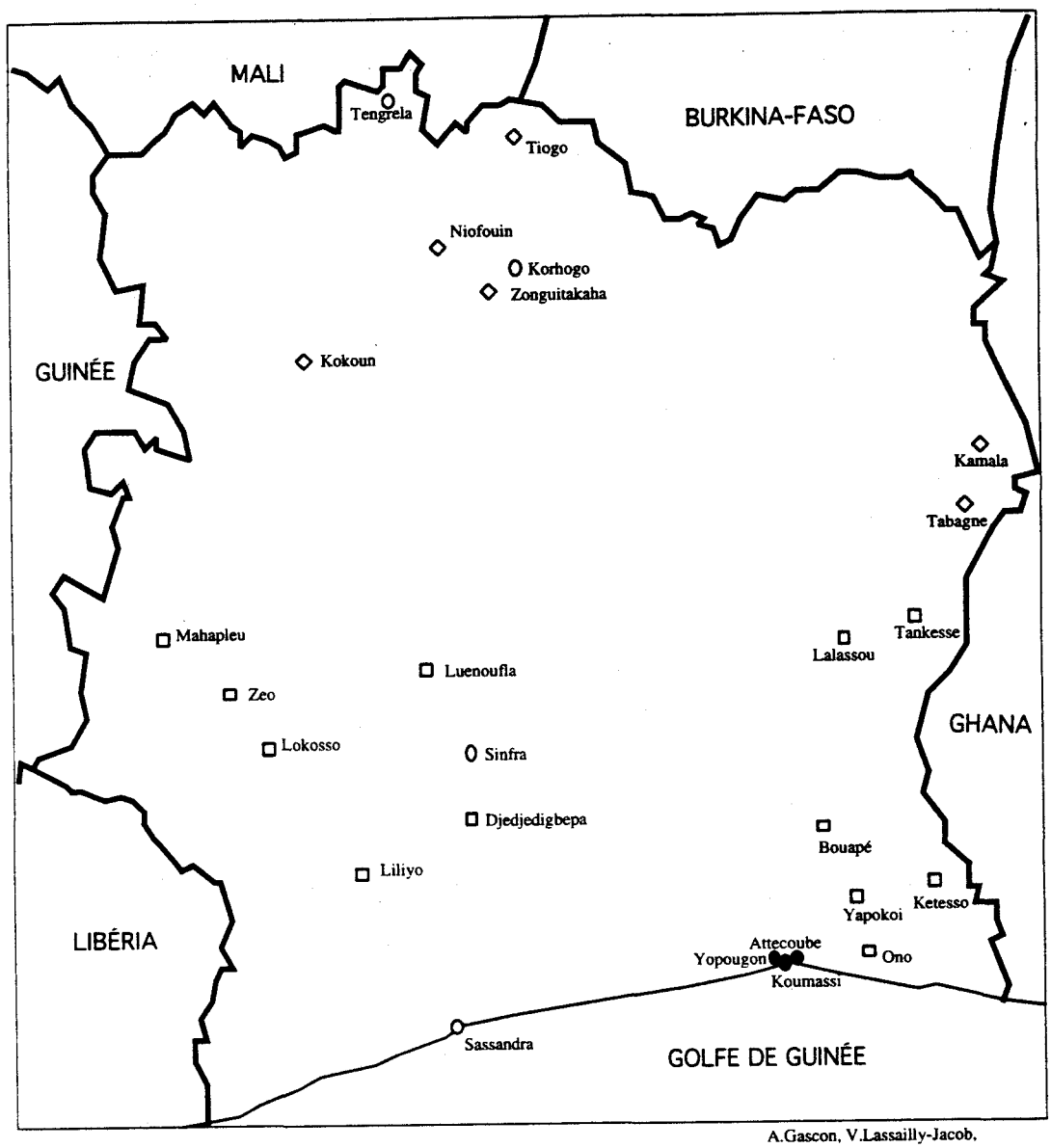

A.Gascon, V.Lassailly-Jacob,
Centre d'Etudes Africaines, CNRS.

légende

- quartiers d'Abidjan
- sites urbains
- sites ruraux forestiers
- sites ruraux en savane

échelle approximative

65 km

La pauvreté se traduit également en termes d'ordre sociologique. Le pauvre est celui qui "n'arrive pas à s'en sortir seul"; qui dépend des autres; qui ne survit que grâce à l'aide de ses proches ou de voisins. Cet état de dépendance perpétuelle entraîne des sentiments d'indignité ("tu es obligé de tendre la main"), d'insignifiance ("si tu es pauvre, on ne t'écoute pas, on ne te croit pas et tu es moins que rien", "tu n'es respecté par personne, ni par ta femme car tu es incapable d'assurer la popote de la famille ni par les autres qui te méprisent"), de subordination ("si tu es pauvre, personne ne te rend visite; tu dois sortir de chez toi pour aller saluer les autres et demander de l'aide").

Enfin, la pauvreté peut se traduire en termes d'ordre psychologique car le pauvre est "le paresseux" mais aussi celui qui se sent impuissant face à l'adversité parce qu'il se croit victime de la fatalité. ("il est impuissant contre la volonté de Dieu de l'avoir fait pauvre"); qui se croit victime de la malchance lorsqu'il tombe malade ou bien perd son travail; qui se croit maudit des esprits et vit sa situation comme une malédiction.

Ces opinions recueillies sont révélatrices de la pluralité des perceptions de l'état de pauvreté dans l'esprit populaire.

Les ruptures vers l'extrême pauvreté

Tous les ménages interrogés ont le sentiment d'être devenus plus pauvres depuis la crise. Cette régression de leur niveau de vie se traduit par des restrictions dans divers domaines de leur vie quotidienne comme l' alimentation, l' habillement, les soins de santé, la scolarité des enfants, la vie associative et les liens avec le lieu d'origine.

Toutefois, l'échantillon de ménages interrogés qui était supposé être homogène en appartenant à la catégorie des plus pauvres, peut être classé en deux catégories : il y a ceux qui réussissent à "s'en sortir" en diversifiant leurs sources de revenus, en se reconvertissant dans de nouvelles activités, ou encore en étant insérés dans des réseaux de solidarité et ceux qui n'ont pas les capacités personnelles de surmonter les difficultés et s'enfonçent dans la précarité. Dans ce cas, l'extrême pauvreté signifie ne pouvoir se procurer aucune ressource (en cas d'incapacité physique comme la cécité) ou bien de faibles ressources aléatoires (petit commerce pour les femmes chefs de ménage), ne plus faire partie d'aucune association (par incapacité de retourner les dons) et vivre de la charité des autres (que ce soit les voisins ou la famille élargie).

L'analyse des récits de vie de cette catégorie la plus pauvre a permis d'identifier les évènements qui avaient fait basculer l'individu dans l'extrême pauvreté. Ces évènements ont été regroupés en quatre catégories bien qu'ils aient très souvent des interactions.

Les premiers et les plus fréquemment évoqués sont liés à des faits d'ordre personnel comme un décès ou un divorce. La maladie, le décès ou le départ du chef de ménage sont des

événements vécus par le conjoint et les personnes à charge comme des ruptures qui entraînent l'extrême pauvreté. Onze chefs de ménage parmi les 50 interrogés étaient des femmes dont sept , divorcées avec des enfants jeunes à charge. L'arrivée d'un grave handicap comme la cécité est aussi cause d'extrême pauvreté. Quant à la maladie d'un membre du ménage qui se prolonge et qui entraîne frais d'hospitalisation ou soins coûteux, elle peut contraindre à l'endettement ou au recours au crédit.

Les seconds sont liés au contexte de crise et se traduisent par la perte d'un emploi salarié ou la faillite d'une activité rémunérée. Ceci est surtout vrai pour les hommes en milieu urbain lorsqu'ils subissent "la compression" ou bien vivent dans l'expectative de petits contrats temporaires et aléatoires. Ceci est également vrai en milieu rural avec l'exemple de la fermeture de cette conserverie d'ananas en 1986, entraînant l' extrême paupérisation de tous les employés Burkinabé ayant dû se reconvertir comme manoeuvres dans les plantations des autochtones. D'autres évènements sont aussi liés aux conséquences de la crise comme les vols ou la désintégration des systèmes d'épargne populaire : nombreuses sont les femmes qui disent avoir perdu toutes leurs économies dans une tontine qui s'est désagrégée parce qu'un des membres soit devient insolvable et rompt la chaîne, soit disparaît avec toute la "cagnote". A Abidjan, des femmes avaient perdu toute leur épargne confiée à une femme faisant office de "banquière" qui s'était fait attaquer et dévaliser.

Les troisièmes sont liés à l'environnement social et se manifestent par l'absence d'appartenance à des structures communautaires de solidarité telles la famille étendue ou les diverses associations d'entraide de voisinage, religieuses ou politiques. Certaines femmes ont déclaré avoir quitté les associations d'entraide mais il a été difficile de savoir si elles en avaient été exclues ou si elles avaient quitté de leur propre gré. Dans le Nord, être exclu ou ne pas être membre d'une "grande famille" est un facteur décisif de vulnérabilité. Et ne pas faire partie d'une grande famille dont certains ressortissants vivent à l'extérieur de la région peut être aussi un facteur de vulnérabilité. Cela signifie être exclu des plus importants réseaux d'entraide qui existent au niveau de la communauté. Toutefois, dans l'échantillon enquêté, toutes les personnes interrogées même les plus démunies, bénéficiaient d'un soutien, aussi faible soit-il.

On remarque aussi que le remboursement à crédit des dettes occasionnées par les funérailles d'un chef de ménage peut aussi être cause d'extrême paupérisation de son fils. Pour certaines ethnies de la zone forestière comme les Agni, les funérailles sont vécues comme "une catastrophe financière à répétition"(Vidal Cl., 1986 : 10).

Les quatrièmes sont liés à des calamités naturelles et touchent les agriculteurs. Sécheresses successives, feux de brousse, invasion de mollusques nuisibles ou de plantes parasites sont autant d'évènements qui affectent durablement le niveau de vie de certains agriculteurs déjà paupérisés par la crise.

Les apports et les limites de l'enquête "qualitative"

L'enquête "qualitative" complètait l'étude dite "quantitative" dans trois domaines : d'une part, elle recueillait les préoccupations et points de vue de tous les membres de la communauté, hommes, femmes, jeunes et vieux par des entretiens tant communautaires qu'individuels alors que les enquêtes quantitatives ne s'adressaient qu'à des chefs de ménage et à leurs épouses; d'autre part, elle était dynamique dans le sens où elle faisait une large place aux récits de vie alors que les enquêtes quantitatives étaient statiques, prenant des clichés des conditions de vie des ménages à un moment donné sans expliquer les causes des situations et leur évolution. Enfin, elle apportait une dimension socio-culturelle au concept de pauvreté qui n'était abordé que sous un aspect économique dans le questionnaire quantitatif.

Toutefois, cette enquête qualitative aurait pu être améliorée si certaines composantes méthodologiques avaient fait l'objet d'une étude plus approfondie. Ces composantes sont la durée d'enquête dans les sites, le choix des sites, les critères de sélection des ménages et l'unité d'étude.

La période d'enquête dans chaque site s'étendait sur 3 à 4 jours, un temps qui s'est révélé très insuffisant pour mener une étude approfondie des conditions de vie. En effet, l'essentiel de ce temps dût être consacré aux introductions, présentations et mise en confiance des communautés, aux dépens du temps de l'enquête elle-même. Il n'était pas possible de se lancer d'emblée dans la méthode MARP sans avoir au préalable créé des conditions de familiarité avec les populations. Ces contraintes de temps ont été ressenties aussi bien en milieu rural[11] qu'en milieu urbain[12]. Elles ont entraîné également un effet dit de "miroir" : En cette période de début de campagne électorale et en raison du temps de passage très court dans les communautés, les équipes ont été perçues comme déléguées par le gouvernement pour s'enquérir des problèmes des populations. Ce biais lié aux attentes populaires et ressenti dans tous les sites enquêtés s'est traduit par des doléances amplifiées et une certaine dramatisation des conditions de vie.

Ces contraintes de temps ont eu plusieurs effets sur les résultats des enquêtes : Tout d'abord, il a été parfois difficile d'évaluer si le ménage connaissait un réel changement dans ses conditions de vie ou s'il vivait déjà dans une situation de grande précarité avant la crise; ensuite, lorsque des changements de comportement avaient eu lieu, il était difficile de mesurer leur ampleur, de les situer dans le temps et de distinguer leur nature, tactiques de survie temporaires liées à une situation conjoncturelle, ou stratégies d'adaptation plus durables; enfin, il n'a pas

---

[11] Les populations rurales étaient peu disponibles en raison des travaux de préparation des cultures en ce début de saison des pluies

[12] En milieu urbain, les enquêtes communautaires et celles menées auprès des chefs de ménage ne pouvaient avoir lieu que tard le soir, les hommes ayant souvent de longs trajets à parcourir pour rentrer chez eux; seuls, les femmes (à part les femmes commerçantes), les jeunes déscolarisés ou non scolarisés et les enfants étaient présents dans les cours pendant la journée.

toujours été possible d'approfondir les informations recueillies et de les vérifier en les recoupant avec d'autres informateurs.

La seconde composante qui peut être remise en cause est celle du choix des sites et leur localisation. Les 25 sites sélectionnés étaient supposés représenter la diversité des situations existant sur l'ensemble du territoire afin de montrer la contribution des régions à la pauvreté nationale. Toutefois, sur la carte ci-jointe de localisation des sites étudiés, on observe des régions non représentées comme le Centre et le Nord-Est du pays. Ces lacunes d'échantillonnage signifient-t-elles que l'extrême pauvreté n'existe pas dans ces régions ou bien ces "vides" révèlent-ils que des conditions de vie et des comportements spécifiques liés à un certain environnement écologique et social n'ont pas été identifiés ?. De plus, certaines catégories de populations ont été plus étudiées que d'autres (12 sites en zone forestière contre 6 en savane et 7 en zone urbaine) et certaines catégories socio-économiques comme les éleveurs transhumants sont absents de l'échantillon.

Parmi les autres composantes méthodologiques à rediscuter, on trouve les critères de sélection des ménages. En effet, les ménages sélectionnés comme étant parmi les plus pauvres n'étaient pas homogènes. Ils présentaient une diversité de niveaux de vie malgré la condition délabrée de leur habitat, la forte densité d'occupation du logement et l'absence de scolarisation des membres du ménage. Certaines familles s'en sortaient grâce à leurs capacités d'innovation et à l'appui de leurs réseaux de solidarité[13]. Seule, une minorité pouvait être considérée comme étant dans une extrême pauvreté c'est-à-dire, isolée, et très vulnérable. Ce constat démontre que non seulement l'enquête quantitative ne peut être le seul fondement de l'estimation de la pauvreté des ménages mais encore que les critères de sélection adoptés par l'INS ne sont pas suffisants pour la définir. D'autres indicateurs doivent être pris en compte tels le statut social et familial ainsi que l'environnement relationnel des ménages.

Enfin, la pertinence de l'unité d'étude, c'est-à-dire l' unité de résidence ou ménage, doit être remise en cause. Le plus souvent, seuls les chefs de ménage ont été interrogés comme étant représentatifs de la situation de l'ensemble des membres vivant sous leur toit. Toutefois, l'enquête a révélé que des personnes hébergées dans des ménages relativement aisés pouvaient vivre dans un extrême dénuement comme cette jeune femme aveugle ou ce vieillard. Comme le souligne Marc Lepape dans ses écrits Abidjanais (1992, 1993), les personnes vivant sous un même toit peuvent avoir des niveaux de vie différents, chacune se procurant et gérant ses propres revenus et les individus dans l'extrême misère ne sont pas en ménage mais hébergés dans un ménage. L'approche de la grande pauvreté doit donc être individuelle et concerner tous les membres d'une unité de résidence.

---

[13] Face à cette situation, les équipes ont souvent interrogé des ménages supplémentaires, choisis par la population selon des critères de pauvreté qu'elle avait elle-même définies.

On a observé également dans les savanes du Nord, que le ménage ne pouvait être isolé de l' unité plus vaste à laquelle il appartenait c'est-à-dire la grande famille. Dans cette région, le ménage fait partie d' une unité de production et de consommation beaucoup plus vaste qui est la famille étendue. On ne peut analyser les conditions de vie d'une famille nucléaire sans prendre en compte les liaisons qui existent avec les autres ménages de la famille étendue. Dans le Nord, l'unité de résidence n'est donc pas significative comme unité d'analyse de la grande pauvreté. Ces constats remettent en cause la pertinence du "ménage" et de l'unité de résidence comme bases d'analyse de la pauvreté.

Conclusion

Pour la première fois, une enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie des couches les plus pauvres s'est déroulée en Côte d'Ivoire à l'échelle nationale. Cette enquête a le double mérite d'éclairer les conséquences de la récession économique sur les conditions de vie des ménages les plus démunis et d'informer sur les perceptions populaires de la crise, de la dévaluation et de la pauvreté. Toutefois, l'étude ne peut se justifier pleinement que si elle est approfondie et renouvelée dans l'avenir: Approfondie, par la définition de nouvelles composantes méthodologiques et renouvelée afin que les évolutions puissent être saisies.

Références bibliographiques

ANTOINE A, BOCQUIER P.et al., 1995 :"Les familles dakaroises face à la crise" IFAN, ORSTOM, CEPED, Dakar, 209 p.

BARA G. et SCHOONMAKER K., 1991 : Introduction à la méthode accélérée de recherche participative (MARP), IIED, Londres, 70 p.

BOIZO O., DOUKHA M. et al. 1995 :"Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire" Rapport préliminaire, Banque mondiale, Ministère ivoirien de l'Economie, des Finances et du Plan, Abidjan., 263 p. multig.

DUPRAZ P., 1994 :"Paroles de "dévalués" Politique africaine 54, juin, pp117-120

FAURE A., MOOREHEAD R., 1994 :"Note d'intention sur la composante qualitative de l'étude sur le niveau de vie en Côte d'Ivoire" Banque mondiale, Abidjan, 34 p multig.

JONES C., XIAO YE, 1996 :"Monitoring Poverty over time : Some lessons from Côte d'Ivoire" Findings, n°75, Banque mondiale, Washington

LASSAILLY-JACOB V., MOOREHEAD, R., 1995 :"Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire" Rapport final, Banque mondiale, Ministère ivoirien de l'Economie, des Finances et du Plan, Abidjan, 52 p., multig.

LAUTIER B, SALAMA P, (ed.) 1995: "Pauvretés", Revue Tiers-Monde, Tome XXXVI, N°142

LEPAPE M, 1992 :"Abidjan, avant la récession et maintenant : des tendances sociologiques durables" in "Crises et ajustements structurels : les dimensions sociales et structurelles" Actes de la Table Ronde, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, Abidjan

LEPAPE M, 1993 :"Abidjan 1903-1993. Recherches et Projets", Vidal A;, Duchemin J-P., ed., Chroniques du Sud, N°10, mai 1993

Les Echos, 30 janvier 1997: "Côte d'Ivoire : un nouveau départ" pp.41-45

Les Echos, 3 octobre 1995 : "Violentes émeutes à Abidjan" pp.4

ORSTOM, 1995 :"Pauvreté, chômage et exclusion dans les pays du sud" Réflexions du Séminaire de Royaumont en vue de contribuer aux travaux du sommet Mondial sur le Développement social, Copenhague, 6-12 mars, 21 p

OUATTARA N., 1995 :"Enquête qualitative sur le niveau de vie en Côte d'Ivoire : Rapport de formation sur l'utilisation de la méthode accélérée de recherches participatives (M.A.R.P.)" Ministère délégué auprès du premier ministre, chargé de l'Economie, des Finances et du Plan, 30 p + annexes multigr.

RAVI KANBUR, 1990 :"La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire" Document de travail DSA n°2, Banque mondiale, Washington, 60 p

VIDAL C., 1986 :"Funérailles et conflit social en Côte d'Ivoire" Politique Africaine, n°24, pp.9-19

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Tirer le diable par la queue à Douala. L'Afrique est-elle vraiment pauvre ?"

Serge LATOUCHE - Philippe ROSPABE - Gilles SERAPHIN
Université Paris XI

"MÉNAGES ET CRISE"
atelier de marseille 24-26 mars 1997

TIRER LE DIABLE PAR LA QUEUE À DOUALA.
L'AFRIQUE EST ELLE VRAIMENT PAUVRE[1]?

Serge Latouche, Philippe Rospabé, Gilles Seraphin (Groupe de recherches en Anthropologie, Epistémologie et Economie de la pauvreté de Paris XI).

Il n'y a jamais eu autant de sorcellerie à Douala qu'aujourd'hui ! (...)
Quand la violence interne à la société est vécue sur ce modèle, qui peut le résoudre encore aujourd'hui sinon le nganga ? [2]

Les africains, quoiqu'en disent les enquêtes et les statistiques, quoiqu'en disent les intéressés eux-mêmes, sont-ils ou ne sont-ils pas pauvres ?

L'enquête directe ne donne évidemment rien ou pas grand chose. Dans le même pays, au Cameroun, suivant les régions, on trouvera des résultats contradictoires pour des populations qui vivent à peu près de la même façon. Dans certaines tribus Bassa, où le statut social repose sur l'ostentation, personne ne s'affichera pauvre, alors que dans d'autres régions, les chefs eux-mêmes n'auront aucune pudeur à se revendiquer du statut de pauvre s'il y a quelque avantage à en obtenir. D'une part, sur la base communément admise que la pauvreté renvoie au manque, à la carence, presque personne n'y échappe [3]. Qui est pleinement satisfait de son sort ? les repus souffrent de carences affectives et parfois, aussi, de déficits nutritionnels qualitatifs. Les affamés, de leur coté, se plaignent rarement d'une insuffisance de calories en tant que telle, mais de bien

---

[1] Le présent papier est le résumé d'un travail plus considérable dont on a supprimé la partie théorique sur l'objectivité économique et la subjectivité culturelle de la pauvreté et les témoignages directs et indirects résultant des enquêtes.

[2] Eric de Rosny, La nuit, les yeux ouverts, Seuil, 1996, pp. 178, 186, 197.

[3] Majid Rahnema, *La pauvreté globale : une invention qui s'en prend aux pauvres*, n° 2, volume XXIV d'*Interculture*, printemps 1991, cahier #111, p. 4.

d'autres choses : non reconnaissance de leur dignité, absence de statut social, etc[4].

Si on veut trouver de la pauvreté et des pauvres en Afrique, et en particulier au Cameroun, on n'aura aucun problème, en ville et à la campagne. Mais si on ne veut pas en trouver, non plus... La Banque mondiale n'en trouve pas en ville, parce que, privilégiant les évaluations monétaires, elle constate que les ressources des urbains sont nettement plus élevées que celles des paysans, que l'accès aux services est plus facile en ville qu'au village et que la couverture des "besoins essentiels" y est mieux assurée[5]. A l'inverse, ceux qui ont fait des enquêtes à la campagne, en s'attachant au vécu réel des ruraux et non à des critères abstraits et extérieurs, peuvent ne pas rencontrer non plus la très grande pauvreté, car là, tout le monde se débrouille pour se nourrir et couvrir ses besoins minimaux. Dans ce contexte, la solidarité villageoise n'exclut ni l'humiliation, ni la déchéance, mais elle n'en continue pas moins de fonctionner.

Les critères classiques de la pauvreté reposent, en effet, sur la satisfaction des besoins dits essentiels tels qu'ils sont définis par les instances internationales. Toutefois, qualifier de besoins les éléments d'un mode vie "idéal" occidental permet de l'imposer symboliquement dans l'imaginaire des autres sociétés. La recherche de et sur la pauvreté n'échappe ni à l'impérialisme culturel, ni à l'ethnocentrisme.

Avec la crise économique, la plupart des individus de la ville de Douala ont subi une dégradation de leur niveaux de vie. Ils se sentent donc "bloqués". Ils soupsonnent et accusent leur entourage. Cela peut même confiner à la paranoïa. Il existe toute une série de symptômes qui sont, pour l'occidental, des conséquences d'une dégradation économique, mais qui ne rentrent pas dans une critèriologie de la pauvreté. Il est donc important de bien cerner comment la fragilisation de la vie quotidienne est vécue dans le langage de la sorcellerie, comment la crise des solidarités traditionnelles engendre des formes d'anomie et quelles parades spécifiques inventent les populations.

---

[4] Les théologiens catholiques eux-mêmes, après avoir posé que les pauvres ont droit au superflu des riches se sont trouvés bien en peine pour définir concrètement ce qui est superflu. Les biens "qui ne sont nécessaires ni à la vie, ni à la condition, ni à l'avenir du propriétaire, ce sont les biens superflus". Mais, qu'est-ce qui est nécessaire pour soutenir sa condition ? Alphonse de Ligori, que l'Eglise a canonisé, concède aux riches que "la quantité exigée par l'état (de la personne) a une amplitude d'autant plus grande que l'état est plus élevé". Innocent XI en conclut sagement (pour rejeter cette position) qu' "on trouve à peine chez les séculiers et même chez les rois, des choses superflues à l'état". Il ajoute "Et ainsi on est difficilement tenu à l'aumône, quand on y est obligé seulement du superflu de son état". Proposition XII du Décret du 2 mars 1679, cité par Camille Tarot, Christianisme et inconditionnalité, La revue du MAUSS, N° 7, 1996, p. 356.

[5] Alice Zindzingre, *Aide et pauvreté : remarques sur les analyses de niveaux de vie en Afrique*. Document GRAEEP-Paris XI, Janvier 1995.

I - La pauvreté dans le langage de la sorcellerie.

Il y a donc au Cameroun (comme dans le reste de l'Afrique) toute une série de données *objectives* de la pauvreté, et surtout de l'appauvrissement : suppression des emplois dans la fonction publique (on parle des « compressés » ou « conjoncturés »), baisse des rémunérations publiques de 70 % entre début 1992 et fin 93, crise des ventes et des cours du café et du cacao, hausse des prix en général du fait de la dévaluation du Franc CFA, et en particulier, hausse du prix des intrants agricoles et hausse du prix des médicaments, dégradation du système de soins publics, carence alimentaire, création de taxes nouvelles, forte baisse du pouvoir d'achat, etc. La vie difficile et précaire est incontestable. Les hôpitaux et centres de santé sont dans un tel état d'abandon que beaucoup de patients meurent une fois qu'ils ont réussi à y accèder. Nombreuses sont les familles qui voient leurs proches disparaître car elles se sont trouvées incapables de rassembler à temps les quelques milliers de francs CFA pour acheter le remède et "motiver" le médecin ou l'infirmier. L'eau des bornes fontaines, désormais payante grâce au FMI, revient six fois plus chère aux pauvres qu'aux riches disposant d'un compteur, et sans garantie de salubrité. Il n'est pas jusqu'aux riches *tontiniers* qui ont dû réduire leur train de vie et renoncer à sabler le champagne à chacune de leur réunion..." En quelques mois, note Jean-Pierre Warnier, les tontines se sont réorganisées. Elles ont fait l'impasse sur les festivités ou, quand elles les ont conservées, les ont réduites à de simples rafaraîchissements"[6].

Cette saisie *objective* de la pauperisation africaine est-elle suffisante ? La plupart des symptômes ci-dessus qui fonctionnent comme critères de pauvreté sont le résultat direct ou indirect du système économique mondial et en particuler de la mondialisation : c'est vrai pour la crise des ventes et des cours du café et du cacao, mais aussi pour le marché de la banane, le pillage des ressources forestières, etc[7]. Pour tenter d'approcher le "niveau de vie" des africains, il est donc nécessaire de réflechir sur la signification de la richesse et de la pauvreté dans un contexte culturel non-occidental et en particulier africain, et de cerner la signification du discours tenu sur la situation quotidienne vécue qui se réferre bien plus, dans le cas de Douala en particulier, à la "sorcellerie" qu'à la situation économique.

---

6 Jean-Pierre Warnier, L'esprit d'entreprise au Cameroun, Karthala, Les Afriques, 1993. p. 283.

7 Voir Cahiers Ocisca, Yaoundé, N° 11, Isabelle Grangeret-Owona, Quelle place pour l'agriculture familiale dans le secteur de la banane au Cameroun ? octobre 94. N° 18, **Libéralisation, dévaluation** : bientôt la relance de la caféiculture à Bafou, par l'équipe de l'observatoire de **Bafou.** Mai 1995.

En qualifiant de pauvreté au sens occidental, c'est-à-dire économique, du terme un ensemble de phénomènes objectifs (réifiés), on instrumentalise le concept pour partir en guerre contre le phénomène (avec probablement le résultat inverse de transformer le pauvre en assisté et de créer de plus en plus d'assistés[8]). On passe ainsi à côté de la manière dont ces mêmes symptômes font sens dans la réalité locale, peuvent être *agis* et donner lieu éventuellement à des parades indigènes. On passe aussi à côté d'autres symptômes *d'anomie* plus graves et plus inquiétants (politiques, sociaux, culturels) engendrés par la conjoncture économique mondiale. On peut dire que la pauvreté économique est une catégorie presque sans intérêt dans l'étude de la vie quotidienne à Douala et constitue une référence imaginaire venue d'ailleurs[9]. En revanche, comprendre les phénomènes sous lesquels sont vécus au quotidien les difficultés économiques est la condition pour avoir prise sur eux, le cas échéant.

Le souci quotidien de la population de Douala est certes de tirer le diable par la queue, mais en prenant l'expression au pied de la lettre, c'est-à-dire de se débarasser du mauvais sort cause de toute infortune et, entre autre, de l'absence de fortune... Le niveau de revenu individuel et la couverture personnelle ou même familiale des besoins fondamentaux, n'est pas aussi obsessionnelle que le risque d'*empoisonnement* ou de *blocage*, c'est-à-dire d'ensorcellement. Le danger peut se réaliser à travers tout et n'importe quoi. En particulier, ce qui est reçu des proches et des moins proches, débiteurs, voisins, etc., est toujours soupsonné d'être *mystique*, c'est-à-dire frappé d'un sort. Ce sort recouvre toute une gamme de situations concrètes. L'empoisonnement peut être bel et bien réel ; la nourriture et surtout la boisson (la bière notamment) reçues et offertes restent le lieu par excellence du danger ; mais la *contamination* peut se faire à travers des gestes d'affection. La main qui caresse peut être impreignée d'onguent magique. le sort provient aussi de maléfices propres à l'objet ou des mauvaises intentions de la personne qui donne.

Tous les problèmes économiques, la perte d'un emploi, l'échec ou le succès à un examen, un gain ou une perte accidentelle, un vol ou une trouvaille, etc., renvoient d'une façon ou d'une autre à la sorcellerie[10].

Ainsi, la sorcellerie est omniprésente à Douala. Même l'expert international, qui ne connaît des réalités camerounaises que son boy et son chauffeur, ne peut pas ne pas s'en rendre compte. L'économiste ne peut manquer de croiser la chose sur son chemin dans la vie quotidienne

---

[8]Rahnema, op. cit. p. 5.

[9]Pour une approche plus conventionnelle et une réflexion sur ses limites, voir : Jean-Luc Dubois, *Mesurer la pauvreté. Systemes d'information et cadres d'analyse*, dans les *Cahiers d'OCISCA*, n° 5.

[10]Eric de Rosny, La nuit les yeux ouverts, Seuil, 1996 et Abdou Touré et Yacouba Konaté, Sacrifices dans la ville, Le citadin chez le devin en Côte d'Ivoire., Editions Douga, Abidjan, 1980

locale, à travers les nombreuses anecdotes colportées, ne serait-ce que par la lecture des journaux camerounais[11]. L'expert en développement se heurte souvent en Afrique à de tels problèmes : forets sacrés, lagune résidence des esprits, etc. Pourtant, cette rencontre inévitable avec la sorcellerie peut ne pas laisser de trace. L'économiste ne se sent pas concerné par cette curiosité exotique, tellement étrangère à sa discipline. La sorcellerie ne peut être que du ressort de l'ethnologue, voire du sociologue.

Le déni de cette perception et de cette relation par l'économiste se réalise aisément du fait du préjugé dominant que la sorcellerie est une constante africaine, voire une *survivance* appelée à disparaître avec le dévelopement, et bien sûr qu'il s'agît d'une pratique irrationnelle...

Cette façon de voir est doublement fausse : d'une part, la sorcellerie n'est pas un phénomène spécifiquement africain, d'autre part, son omniprésence quotidienne en Afrique noire est un symptome d'anomie lié à une conjoncture récente. Ces croyances sont toujours présentes dans notre modernité. Jeanne Favret Saada, dans son célèbre livre "Les mots, la mort, les sorts", montre bien la présence active de la sorcellerie dans le bocage de la Mayenne, pour ne pas parler de l'extraordinaire marché toujours en expansion des pratiques occultes, spirites, parapsychologiques, cartomanciennes, astrologiques, etc., en milieu urbain[12]. Ces thérapeuthes douteux sont aux authentiques "médecins" de l'invisible ce que le "charlatan" africain est au nganga[13].

L'analyse de Jeanne Favret Saada, justement, est un bon fil conducteur, car elle montre que la sorcellerie rurale est liée au système économique agricole mis en place par Bruxelles, et qu'il n'y aurait aucune raison pour que ça change, tant que le contexte sera celui d'une survie difficile de l'agriculture européenne dans un climat de compétition exacerbée tempérée par les subventions de la PAC (Politique agricole commune). La vache en bonne santé dont la mamelle tarit ne peut qu'être victime d'un sort jeté par le voisin ou le proche envieux et jaloux.

Plusieurs ethno-sociologues ont souligné que le surdéveloppement de la sorcellerie en Afrique est récent et à mettre en liaison avec la crise des systèmes sociaux traditionnels, elle même aggravée par la crise économique des années 80. La fréquence des sorts se double de la plus grande difficulté, faute de moyens financiers, de s'en prémunir et d'y faire face. Cette double crise revêt une forme

---

[11] A la différence des journaux de d'autres pays d'Afrique qui tout en atténuant le fait ne peuvent le taire, ils se délectent de ces faits. Eric de Rosny, Les yeux de ma chèvre, Plon, col. Terres humaines, Paris, 1981. Dans la nuit, les yeux ouverts, op. cit. Peter Geschiere, Sorcellerie et politique en Afrique, Karthala, 1995.

[12] Jeanne Favret-Saada, Les mots, la mort, les sorts, Paris, Gallimard, 1977.

[13] Une enseigne d'Abidjan annonce : "Ici, véritable charlatan" !

particulièrement aïgue à Douala, lieu de multiples tensions, ce qui explique l'omniprésence obsesionnelle de la sorcellerie.

2 La solidarité en crise et l'anomie.

Marcel Mauss qualifiait le don dans les sociétés primitives de "fait social total". La formule a fait fortune et on en a usé et abusé. Pourtant, il parait légitime de la reprendre à propos de la sorcellerie à Douala, parcequ'en réalité c'est encore du don qu'il s'agit. Le sort est jeté, en effet, dans un contexte de relations sociales oblatives perverties. "L'imaginaire de la sorcellerie, note Alain Marie, est au coeur du mécanisme de la dette, par quoi la communauté assure sa reproduction"[14]. Contenu dans la chose ou jeté par la personne, le sort se transmet par le don, il est la menace d'une dette non remboursée qui vous empoisonne, il est aussi une arme redoutable contre ceux qui oublient de donner, ou ne donnent pas assez, ou même contre le créancier jugé trop dur.

"Car le don, dit Camille Tarot, semble partager avec les langues d'Esope le privilège inquiétant de passer pour la meilleure ou la pire des choses, et donc de rester dans la mentalité commune ou l'esprit public l'objet d'une extrême ambivalence. En effet, d'une part et spontanément, le don évoque le cadeau et la fête, la gratuité, la générosité, la grâce, le plaisir partagé sans compter, l'amitié et la solidarité, la bonté et même la sainteté. Mais de l'autre, il évoque tout pareillement et avec la même insistance, la pression sur autrui, une façon sournoise de s'attacher ou d'acheter sans le dire, la dépendance, le paternalisme, un calcul ou un intérêt honteux de s'avouer, la domination, l'arbitraire et l'inégalité, l'injustice"[15].

On peut dire que la sorcellerie est un dérèglement, une perversion en quelque sorte de la logique du don bien ordonnée. Ce dérèglement est d'autant plus facile, qu'il y a toujours du *néfaste* dans le don courant et qu'il existe déjà des rituels pour s'en prémunir[16]. S'agissant de dons entre proches, ce n'est pas en guerre que dégénère le don, mais en attaque sorcière. Comme le dit l'adage douala : "il faut bien continuer de vivre avec son sorcier ! "[17]. Celui-ci, en effet, est le plus souvent un

---

[14] Alain Marie, Processus d'individuation dans les villes Ouest-Africaines. Paris, Gremovia, Iedes-Cecod, 1994.

[15] Camille Tarot, Danger, don ! in rapport au commissariat général du plan, convention n°31/1994, Crida/Mauss, p.11. Il conclut : "Qu'on pense à l'insurmontable ambivalence acquise par le mot charité en français, laquelle éclate du seul rapprochement, presque indécent, de deux expressions : Dieu est amour-charité et vente de charité !

[16] Voir sur ce point la belle étude de Camille Tarot déjà cité et celle de Gloria Goodwin Raheja, The poison in the gift, prestation and dominant caste in a north indian village, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1988.

[17] Eric de Rosny, op. cit. p. 247.

frère, un oncle ou une belle-mère. Le don est le "versant noir de la parenté". Le fameux *hau*, cette force résidant dans la chose, selon Ranaipiri, l'informateur maori à qui, à travers Elsdon Best, Marcel Mauss l'a emprunté pour construire sa théorie, n'est pas étranger à l'univers de la sorcellerie. Il s'agit d'une force magique, comparable au *mana* polynésien, qui est la présence de l'esprit du donateur dans la chose, et qui force le donataire à rendre. "Si je conservais ce deuxième *taonga* pour moi (don reçu en contrepartie d'un précédent don provenant d'un autre), il pourrait m'en venir du mal sérieusement, même la mort. Tel est le *hau*, le *hau* de la propriété personnelle, le *hau* des *taonga*, le *hau* de la forêt. *Kati era* (assez à ce sujet)". Ainsi s'exprime Ranaipiri, le vieux sage. Mauss commente : "La conservation de cette chose serait dangereuse et mortelle et cela non pas simplement parce qu'elle serait illicite, mais parce que cette chose... ces biens... donnent prise magique et religieuse sur vous"[18].

On a soutenu que la sorcellerie était une forme de régulation, une arme entre les mains des faibles pour limiter les abus des riches et des puissants. Alain Marie, dans le contexte de la Côte d'Ivoire, soutient plutôt le contraire. Les gens "du haut du haut", selon son analyse, ont toujours la possibilité de manipuler la sorcellerie à leur profit, et ce sont encore ceux "du bas du bas" qui en sont finalement les victimes. En réalité, selon l'analyse approfondie de Peter Geschiere, les deux sont vrais, cela dépend du contexte. S'il s'agit d'un rapport de don vertical, entre générations ou entre supérieurs et inférieurs, la sorcellerie vient plutôt renforcer la loi, s'il s'agit d'un rapport horizontal entre pairs, sinon entre *égaux*., elle vient contraindre à la solidarité. La force contenue dans la chose devient maléfique, surtout si elle est manipulée et multipliée par un spécialiste, exacerbée par l'omniprésence du soupson dans un rapport social en crise. Le don est au coeur des rapports sociaux, même dans le contexte africain moderne, par la force des obligations verticales, hiérarchiques et intergénérationnelles, et des obligations horizontales de solidarité entre proches, voisins, etc. On observe la difficulté, voire la quasi-impossibilité, pour les jeunes de rompre les relations communautaires.

Ces relations communautaires sont rendues d'autant plus nécessaires que les difficultés économiques de la vie quotidienne créent des situations dramatiques de besoin et des inégalités nouvelles très fortes entre membres d'une même famille, d'un même village. La situation

---

[18] Marcel Mauss, essai sur le don, in Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF, 1985, p. 161. Voir Philippe Rospabé, L'obligation de rendre, dans le rapport au commissariat général au plan, op. cit. Philippe Rospabé discute longuement le problème de l'origine du *hau*, dans la chose ou dans le donateur. Il rapporte une version antérieure de l'histoire du *hau* sans référence à Ranaipiri, et rapportée par Best. "Si je dispose d'un objet appartenant à une autre personne et si je ne lui transmets pas le retour ou paiement que j'ai reçu de cet objet, c'est un *hau vhitia* et mon acte est un *kai hau*, et la mort me guette (par sorcellerie). Car il semble que *votre* objet est imprègné d'une certaine quantité de *votre hau* qui est supposé passer dans l'article reçu en échange et que, si je remet ce second article en d'autres mains, c'est un *hau whitia* (un hau détourné)".

se complique encore chez les Bamileke du Cameroun dont l'émigration constitue environ la moitié de la population de Douala. Il y a les entrepreneurs et les commerçants qui ont réussi et qui ont créé l'image fallacieuse qui colle à l'ethnie, et puis il y a tous les autres..."Les entrepreneurs grassfields, note J-P Warnier, bien que cadets migrants, sont tout sauf des déclassés. Ils sont fortement imprégnés d'une civilisation qui structure leur perception, leur désir, leurs conduites. Leur faible niveau de qualification scolaire ne doit pas faire illusion : ils sont parfaitement socialisés dans leur communauté d'origine qui, à défaut de capital financier, les a dotés d'un solide capital culturel, qui est une condition sine qua non de leur succès". Et il ajoute plus loin : "Les entrepreneurs grassfields de la première génération, ... sont en majorité des cadets migrants, dont le désir s'investit dans la rétention, l'austérité, le travail méritoire dans l'attente de l'élection par le père, la conquête d'un statut acquis dans leur village d'origine, l'inscription dans l'espace d'une terre et la reproduction d'une lignée par la procréation"[19].

Enfin : "Les Bamiléké, majoritaires, ont reconstitué le village en ville et se sont donné des notables qui ont pris en charge l'aménagement collectif (...) On est dans la pauvreté, mais point dans l'anomie et la clochardisation. Il n'en reste pas moins que l'échec individuel, le malheur, l'extrême difficulté de vivre sont omniprésents"[20].

Dans une même famille, chez les Bamileke, tout particulièrement, avec leur individualisme et leur système lignager très fort, la situation économique peut être très constrastée. Toujours selon Warnier, "Cette civilisation présente une caractèristique qui la démarque des autres civilisations du Cameroun et qui n'est pas sans incidence sur les chances de réussite des entrepreneurs originaires des Grassfields : elle considére comme légitimes les inégalités sociales, la hiérarchie, et, partant, l'accumulation. Elle désamorce partiellement l'obligation de solidarité qui souvent brise les reins des entrepreneurs issus de sociétés où règne un strict égalitarisme entre hommes"[21]. L'éthos bamileké différre de l'ostentation et du gaspillage des autres sociétés africaines. Seulement, en conséquence, "Le succès des entrepreneurs migrants trouve sa contrepartie dans l'échec, le chômage ou le sous emploi d'un nombre important de cadets qui n'échappent à l'impasse rurale que pour s'entasser dans les quartiers populaires des villes"[22]. Dans la situation urbaine de Douala, le carcan, pourtant indispensable des relations lignagères devient vraiment infernal. Pour Alain Marie, tout se passe "comme si la dette non honorée liait plus que tout autre lien, et pour le

---

[19]J-P. Warnier, op. cit. pp. 263 et 271.

[20]Ibidem. p. 144.

[21]J-P. Warnier, op. cit. p. 69. Il ajoute : De plus, en milieu urbain, le chômage affecte surtout les femmes, alors qu'en milieu rural c'est l'inverse que l'on constate".

[22]Ibid. p. 64.

pire, le créancier et le débiteur, sans aucune autre solution que le non-dit du conflit larvé" c'est le huit clos[23].

"Le paradoxe est donc au coeur de la dette : d'une part la hantise d'une rétorsion sorcière par les créanciers, est l'un des plus sûrs garants de ce qu'elle sera honorée par les débiteurs", d'autre part, la sorcellerie "mine de l'intérieur" la réussite des cadets "réussite en service commandé" qui doit être mise au service des autres. "La demande de réussite se heurte à l'interdit de réussite", c'est une situation de *double bind*. La fuite se réalise vers les églises prophétiques, les sectes refuge contre la sorcellerie[24]. Pour certains, au Cameroun en particulier, l'issu peut être un plongeon dans la modernité. Toutefois, en règle générale, il n'est presque pas possible d'en sortir, tant on a matériellement et moralement besoin des autres. Seulement, il n'est guère possible de vivre sereinement cette dépendance néfaste, rongé par le soupson permanent et l'envie. Il n'est donc pas excessif de parler d'anomie.

3 les voies de recours.

"Sous la pression harcelante des besoins et des souffrances physiques, écrit Primo Lévi à propos de l'univers des camps de concentration, bien des habitudes et bien des instincts sociaux disparaissent"[25]. La même situation se retrouve avec les Iks de Colin Turnbull[26]. Il ne s'agit pas d'un retour à une sauvagerie "naturelle" ou l'homme démasquerait sa nature d'être "foncièrement brutal, égoiste et obtus dès lors que son comportement est affranchi des superstructures du monde civilisé[27]", ou ici "culturé". Cette situation précisément contre nature, où l'homme est arraché à son environnement culturel normal, est bien ce qui correspond à l'idée d'anomie. La population de Douala n'en est pas encore, il s'en faut, à ce stade de *désocialisation*, mais le contexte de tensions analysé engendre chez certains des comportements anomiques. En situation de crise le groupe tolère dans un silence honteux les activités délictueuses (trafic, prostitution), sans rejeter ceux qui apportent ainsi un complément souvent indispensable à la survie.

L'ethnicisation et la *bastonnade* peuvent être rangées dans cette catégorie des comportements anomiques. La crise économique, en effet, accentue les tensions ethniques. L'individu, sans moyens, à la merci de la moindre maladie, ne pouvant faire face à ses obligations familiales et coutumières trouve volontiers dans l'autre la cause d'une bonne part de ces malheurs. A coté et parallèlement à l'accusation sorcière du proche, il

---

[23] Alain Marie, op. cit. p. 322.

[24] Ibid. p. 325.

[25] Primo Lévi, Les naufrages et les rescapés, Gallimard, 1989, p. 46.

[26] Colin Turnbull, les Iks, voir aussi Serge Latouche, La planète des naufragés, op. cit. p. 208.

[27] Primo Lévi, Ibid.

y a le soupson et l'envie qui nourrissent la méfiance et la haine des clans. L'autre sert aussi de bouc émissaire. C'est le béti, frère du Président Paul Biya et l'élite au pouvoir, c'est le Bamoun, frère du secrétaire d'Etat à la Sécurité Intérieure et de tous ses agents, c'est le Bamileke, riche commerçant qui ne cesse de s'enrichir au détriment du petit peuple douala etc. Le complot est partout, exacerbé encore par la transposition artificielle du jeux politique à l'occidental avec multipartisme et campagnes électorales. Tout évènement et comportement politique est aussitôt interprèté en termes ethniques, ce qui mine l'identité nationale et fait peser à terme la menace d'une "rwandisation" du Cameroun.

Quant à la bastonnade, il s'agit d'une forme de justice populaire qui s'attaque aux petits voleurs vrais ou supposés. Par rapport aux lenteurs de la justice, la bastonnade à mort est devenue une méthode très prisée. Cette forme de lynchage existe dans beaucoup de pays d'Afrique. Il règne à Douala un consensus quasi total et sur le bien-fondé de cette justice sommaire et sur son efficacité (et sur l'inefficacité symétrique de la police et de la justice officielle). Ce qui permet de considérer ce comportement comme anomique, c'est que le chatiment touche souvent des innocents et que la découverte après coup de l'innocence de la victime n'entraîne aucune remise en cause du bien-fondé de l'opération. Il suffit dans un contexte favorable de crier "au voleur" après n'importe qui, un rival amoureux, un adversaire, dont on veut se débarasser, pour provoquer la fuite, la poursuite et le déchaînement collectif. On peut se demander si cette fête *barbare* et collective, exorcisme et sacrifice à la fois, n'est pas un substitut de la mise à mort des sorciers (ou supposés tels) qui était une pratique parfaitement normale avant la colonisation, dans plusieurs régions du Cameroun. Les procès en sorcellerie, les ordalies ou les séances publiques d'autocritique curative, étaient de grands moments d'exutoire collectif de l'énergie du ressentiment. La bastonade permet de transposer le défoulement du groupe sur une autre victime légitime, sinon légale, et de réaffirmer le lien social dans cette communion sacrificielle et macabre selon le mécanisme bien connu du bouc émissaire.

Toutefois, l'immense majorité des habitants de Douala réagit au contraire positivement au défi de cette situation de crise. Elle trouve en elle-même la force de s'adapter, d'inventer des parades, d'ériger de nouveaux repères ou de réinterpréter des repères anciens, bref de se *bricoler* une société, *sa* société, qui n'est pas nécessairement *la* société. Les remèdes non exclusifs vont du "blindage" à *l'amicalisation* des relations de proximité, en passant par la conversion aux religions monothéistes et aux sectes.

Le phénomène religieux se comprend comme le besoin de se prémunir *contre* la sorcellerie, le refus et la négation de la sorcellerie par les religions monothéistes et plus encore les sectes, combinés à la certitude d'une protection plus puissante constituent une parade efficace

et recherchée. Dans toute l'Afrique noire, on discute indéfiniment des garanties apportées par telle ou telle religion[28]. A Douala, les religions traditionnelles n'ont plus tellement la cote par rapport aux sectes prophétiques ou néo-pentecotistes, avec groupes de prières[29].

Dans la situation urbaine de crise, les liens de solidarité subissent des "réaménagements sélectifs". Les relations d'amitié occuppent une part grandissante jusqu'au sein de la parenté "On pourrait parler, selon Alain Marie, d'une *amicalisation* de certaines relations de parenté. Celles-ci sont reconstruites sur le mode d'une réciprocité élective et sur la base d'une redéfinition contractualiste des intérêts réciproques des partenaires, lesquels en viennent à se désigner d'abord comme des "amis", quitte à préciser ensuite qu'ils sont aussi (comme de surcroît) apparentés". Cela s'observe en Côte d'Ivoire, au Burkina et sans doute un peu partout en Afrique. Au Cameroun, on parle volontiers de ses "asso" (associés) et la tontine est aussi appelée la "société des amis". La stratégie d'adaptation consiste à constituer et fortifier un réseau sur lequel on est sûr de pouvoir compter le moment venu. De ce point de vue, le développement de la tontine camerounaise, et en particulier bamileke, est significatif.

L'étude d'Alain Henri et de ses collaborateurs sur la tontine camerounaise corrobore notre analyse. "En tant que fait social, les tontines ne sauraient être réduites à une pure fonction financière, à moins de leur faire subir une mutilation profonde (...) Le lien entre les obligations relationnelles et financières se trouve indissolublement maintenu"[30]. Les tontines ont aussi un role important d'intégration sociale dans le contexte actuel de crise. "Il s'agit autant d'y capitaliser des relations que d'y épargner des ressources financières"[31]. "La tontine porte l'emblème des libertés spécifiques de la société. Elle est aussi nécessaire pour vivre que l'est la nourriture et l'on risquerait de ne pas survivre à son hypothètique disparition... "Donc la conclusion, c'est que la tontine ne peut pas mourir, parce qu'elle est le produit de la société, elle traduit un certain mode de vie"[32]. Si les tontines naissent et meurent avec une grande souplesse qui en fait la force, l'institution demeure, celle d'un principe associatif

---

[28]voir les recits de vie recueilli par Pierre-Joseph Laurent, "Le don comme ruse, anthropologie de la coopération au développement chez les Mossi du Burkina Faso : la fédération Wend-Yam", Louvain la Neuve, 1996. En Côte d'Ivoire, [redacted] la confiance populaire va plutôt aux prophètes anti-sorcier, tel le Christ noir, Koudou Jeannot dit Ghahié en pays Eotilé (basse Côte d'Ivoire), mais aussi au Harrisme, à Papa-novo, à Albert Atcho ou au culte démié, etc. Jean-Pierre Dozon, La cause des prophètes.

[29]Une situation un peu comparable semble prévaloir en certains points d'Amérique Latine. Voir par exemple : Véronique Boyer, Possession et exorcisme dans une Église pentecôtiste au Brésil, Cahiers de sciences humaines, vol. 32 n° 2, ed. ORSTOM, 1996, pp.243-265. "Le temple apparaît ici ... comme un supermarché de la guérison" (p. 244).

[30]Henry Alain, Tchente Guy-Honoré et Guillerme-Dieumegard Philippe.Tontines et Banques au Cameroun. Karthala, 1991. PP. 102.103.

[31] Ibid. p. 18.

[32]Ibid. p. 88.

enraciné peut-être dans les sociétés secretes[33]. Il s'agit en définitive d'une forme particulière de la solidarité africaine dans laquelle la logique du don s'exprime sous des apparences monétaires. Les Camerounais sont volontiers lyriques quand ils en parlent : "Si tous les Camerounais voulaient se donner la main, la cagnotte serait magifique ! "[34]

Dans tout cela, ce qui disqualifie la pauvreté pour saisir les difficultés de la vie quotidienne à Douala c'est que, concept occidental et économique, elle ne peut « fonctionner » que sur le présupposé d'une société individualiste. Dans la société où règne à la fois la solidarité et la hiérarchie, cela n'est pas pertinent. La pauvreté présuppose toujours la confrontation de l'individu isolé face à son impuissance. Dans une société non individualiste, le groupe est tout entier riche ou pauvre, même si l'individu est dans une situation qui répond aux critères inverses : pauvre dans un groupe riche ou riche dans un groupe pauvre. Le problème n'est plus alors un problème de pauvreté économique de personnes seulement, sauf cas exceptionnels dans un sens ou dans l'autre (le milliardaire sénégalais ou l'orphelin social). Il faut en outre un minimum de sens civique et non de solidarité ethnique, tribale, etc pour que la pauvreté "fonctionne". Une observation d'Hassan Zaoual pour le Maroc illustre bien l'inadéquation de la catégorie pauvreté dans un contexte holiste.

"Au début des années quatre vingt, écrit-il, la situation se présentait de la manière suivante : un des aspects de la politique de redressement économique consistait à réduire la croissance exponentielle des subventions aux denrées alimentaires. Pour ne pas induire une explosion sociale, on a pensé identifier les personnes à bas revenus afin de les doter d'une carte spéciale d'accès à bas prix aux denrées de base. Ce qui permettra d'augmenter les prix pour le reste de la population notamment pour la couche aisée qui profite de tout y compris des dépenses sociales. (...). En moins de deux, tout le monde était devenu pauvre ! Certains ramènent voisins et cousins à charge. Les familles déjà larges, s'élargissent à vue d'oeil"[35]. Dans une société non individualiste et sans civisme, la catégorie de la pauvreté n'est pas *opératoire*.

Conclusion.

---

[33]"Dans leur forme primitive, notent les auteurs, elles ont pu concourir à la mise en commun des denrées agricoles et donc à leur stockage. De même, elles ont probablement tourné autour de l'échange de travaux productifs. Leur monétarisation, apparue dans l'Ouest-Cameroun avant la colonisation, n'a pas altéré leur principes fondamentaux". Ibid. p. 101.

[34]Henry Alain, Tchente Guy-Honoré et Guillerme-Dieumegard Philippe.Tontines et Banques au Cameroun. Karthala, 1991. P. 108. Il commente : "Toutefois, il faut dire qu'à raison d'une séance par jour, le cycle devrait durer... presque 21 903 ans. Nous en retiendrons tout de même la vision d'un idéal de société, celle d'une nation-tontine".

[35]Hassan Zaoual, thèse, p. 214.

Le déplacement opéré de la pauvreté et de la misère à la sorcellerie interpelle bien évidemment l'acteur en développement. L'impuissance des Occidentaux à éradiquer la misère et la pauvreté chez eux les qualifie-t-elle pour prétendre y porter remède ailleurs ? Aucun traitement social de la pauvreté ne résoudra le problème, il y faudrait une thérapeutique économique. Or, dans le contexte actuel, le traitement économique passe par un changement du système mondial qui engendre cette pauvreté. Le mieux que l'on puisse espérer des discours et des actions sur la pauvreté c'est qu'on ne détruise pas les derniers systèmes de protection contre la misère et qu'on ne compromette pas les tentatives d'auto-organisation des exclus, aggravant par là cette pauvreté qu'on prétend combattre.

Le programme de survie biologique des pauvres fonctionne au mieux comme un cache-misère, alibi / bonne conscience, assurance sécurité, au pire comme une garantie que les pauvres en question ne développeront pas des stratégies pour « se trouver » sans passer par nous. L'écoute anthropologique de l'obsession sorcière est beaucoup plus modeste. Quel occidental, en effet, peut prétendre être plus compétent dans ce domaine que le féticheur et meilleur guérisseur que l'expert local ?

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Une anthropologie économique de la survie"

François-Régis MAHIEU
Université de Versailles - C3ED

ORSTOM **CEDERS**

UNE ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE DE LA SURVIE.
F.R.Mahieu (C3ED)- Février 1997.

La personne a (entre autres) une dimension identitaire,"altruiste" et enfin économique. Elle s'affirme dans son autonomie, sa capacité universelle au choix réfléchi et dispose d'une égale dignité. Elle s'affirme non seulement par elle même, mais en fonction des autres. Elle est de ce fait responsable, rationnelle et socialement raisonnable. La personne n'a pas d'existence objective, elle est la représentation pour chaque homme du contexte économique et social, elle articule des instances, structures et systèmes. De façon plus simple, elle internalise les contraintes dans un "jardin secret" d'autant plus important que la situation économique aggrave la responsabilité de chacun. **La personne économique envisage l' homme dans sa capacité à effectuer un calcul par les autres et sur les autres.** Cette capacité est en général posée dans les situations de crise. L'effondrement de l'Etat- providence par exemple et les contraintes très fortes sur les dotations matérielles des personnes (chômage , famines) renforcent la nécessité de jouer sur l'interaction sociale. L'anthropologie économique de la survie fait apparaître ainsi plus nettement des stratégies de transfert ou encore des pluriactivités au sein des dotations possibles des agents économiques. Ces stratégies informelles sont importantes et déterminent des paradoxes macroéconomiques sur la base universelle des actions possibles de la personne et non sur les particularités d'individus ou de sociétés.

-1- La personne, responsable, rationnelle, et socialement raisonnable.

La forme la plus immédiate de l'altruisme est un réseau de responsabilité . Ce réseau peut être posé pour chaque personne par rapport à d'autres, plus jeunes ou plus vieilles. Les éléments de relation sont au moins des droits et des obligations, ne serait ce qu'en termes de respect de l'égale dignité de la personne humaine. Mais ces droits et ces obligations peuvent être d'intensité plus forte selon la société et les potentialités de recomposition de la personne concernée. Elle peut ainsi apprécier rationnellement, selon des modalités différentes, son interaction sociale et ses responsabilités. On peut formaliser cette "responsabilité sociale " ou "communauté" pour chaque individu par des points sur un système d'axes représentant en ordonnée la situation dans le temps des personnes concernées et en abcisse l'intensité des droits et obligations. Une telle carte des droits et obligations (Rights and Obligations Map, désormais ROM) est strictement personnelle et correspond intitialement à une phénoménologie de la responsabilité économique: la personne est plongée dans un univers de responsabilité en fonction de ses origines, de son statut familial, de son âge, de sa société, etc... On peut imaginer une ROM potentielle "équilibrée", au nom de la symétrie entre droits et obligations. Cette sociabilité se traduit par un réseau personnel de droits et obligations; cette sociabilité, immédiatement **responsable** est potentielle et n'a pas forcément d'incidence économique. La personne concernée peut activer ce réseau avec sa rationalité soit comme émetteur soit comme récepteur de transferts. Cette responsabilité est gérée par chaque personne en fonction de ses contraintes. Elle applique une **rationalité** hypothétique, de la fin sociale en fonction de ses moyens. Dès lors le réseau devient effectif et se traduit par des modifications dans les allocations individuelles en temps, en biens ou encore en monnaie. La mise en place d'un tel système n'implique pas l'équilibre: le remboursement peut se faire sur

plusieurs générations ou ne jamais se faire; sinon sous des formes immatérielles (affection, reconnaissance etc...). Ce système économique peut être ascendant (des jeunes aux vieux) ou descendant (des vieux aux jeunes) . Les déformations de chaque carte définissent la forme de l'altruisme au niveau de chaque personne. Ainsi la figure I , avec une forte déformation en sud- ouest caractérise un altruisme ascendant.

Figure 1- Carte de droits et obligations (ROM) avec forte relation ascendante.

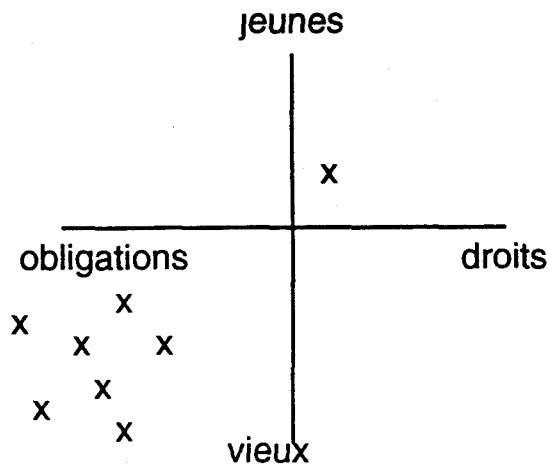

Les personnes peuvent-elles se contenter de gérer leur responsabilité ? Elles doivent rester coopératives. Compte tenu de ses droits et obligations, une personne peut décider à la suite de son raisonnement économique de couper avec son entourage, de se révolter contre la société; bref de réenvisager sa coopération sociale. A ce stade, la personne doit se demander quelles sont les sanctions sociales de son attitude, par exemple les risques d'exclusion et dans certaines sociétés de "courte maladie". Elle doit à ce stade être **raisonnable.**

Une telle analyse peut elle être généralisée ? On peut certes typer des générations critiques ou opposer la ville à la campagne.....ou encore tester les limites de la sociabilité (Mahieu, 1990). Les configurations des cartes de droits et obligations permettent de mieux aborder les situations d'ingérence. En effet, une génération critique subissant une forte déformation de sa carte en faveur des anciens, a de fortes chances d'en subir l'ingérence. En effet, les obligés seront soumis à l'autorité de ceux qui ont des droits sur eux. On distingue ainsi des niveaux d'égoïsme tout à fait différents: égoïsme sociable ou potentiel (l'insociable sociabilité) par absence a priori de responsabilité, égoïsme effectif par absence ou déséquilibre dans les échanges effectifs, égoïsme raisonnable par rapport au groupe social.

Ces propos se situent dans une théorie statique, mais peuvent s'illustrer tout autant dans une théorie dynamique de la personne économique. On considère alors une "construction"

altruiste, par exemple un club ou une communauté, sauf qu'à la différence de la théorie objective, elle se passe au sein de la personne. Une telle construction, telles les fonctions d'utilité ou préférences composées, n'a pas de valeur morale (cohérence de ses règles), ni économique (efficacité) a priori. Tout dépend de la valeur de ses composantes et de sa configuration. Ainsi la responsabilité effective pour chacun dépend du nombre de personnes concernées , du nombre de normes, de la qualité du corps de normes, et de son efficacité. Une telle construction peut avoir une certaine efficacité ou encore être libérale dans certaines configurations ,devenir totalitaire et inefficace dans d'autres. L'altruisme se traduit par une externalité d'ordre positif ou négatif vis à vis de la personne sans qu'il soit toujours possible de définir la valeur de l'externalité ; d'où les envies, les déceptions et les frustrations." Entre la fuite devant la responsabilité des conséquences et l'inflation d'une responsabilité infinie, il faut trouver la juste mesure" (Ricoeur, 1995)

On voit tout le risque qu'il y a à célébrer l'altruisme ou une construction communautaire à la façon de Perroux (1942) ou plus récemment des néo- communautariens (Etzioni, 1995 ; Taylor, 1991; Mc Intyre, 1993) à la mode, sinon des offreurs de développement "communautaire" (Banque Mondiale, PNUD/ BIT, etc...). Dans ce dernier cas, se pose la question du droit d'ingérence des institutions internationales. On peut constater des comportements altruistes ou plus généralement communautaires dans les populations sous-développées, mais en quoi une politique de développement peut-elle s'en inspirer ? En d'autres termes, l' altruisme prend une valeur morale par construction ou dans l'évolution. Il ne saurait être considéré comme une bonne ou mauvaise vision ("veillance") des autres. Une analogie pourrait être faite avec l' envie qui n'est pas le mal en soi. L' altruisme ou "autruisme" pourrait être une simple implication au sens logique (association de faits sans causalité ni conséquences) et prendre une valeur morale tout à fait différente dans l' ingérence.

- 2 - Marges de manoeuvre et stratégies.

La dotation est un élément majeur de la survie (Debreu, 1960). Le temps permet d'aménager sa dotation (entitlement), ses droits en fonction du temps et des autres. On peut définir un ensemble de dotations (entitlements map) (Sen, 1981) en fonction de l'alimentaire et du non alimentaire. L'aménagement des dotations individuelles entre ces deux composantes permet de surmonter les contraintes qui devraient aboutir à la non survie. Soit une dotation telle que la définit Sen (1981) en alimentaire et non alimentaire; une telle dotation peut être aménagée en une dotation faite de revenu individuel et " social". Posons des lignes de pauvreté, la personne condamnée par manque de revenu individuel peut profiter d'un revenu social soit "ciblé" (par l'Etat par ex.) soit universel (cf le Revenu Minimum d'Insertion) lui permettant de sortir de la pauvreté. Un premier élargissement de la carte de Sen peut être réalisé en admettant que la personne concernée intègre d' autres personnes dans ses préférences, et donc peut bénéficier de droits sur cet environnement social. Tout dépend du rendement (positif ou négatif) de cette intégration du social qui peut l'amener à être égoïste simulant l'altruisme (théorème du Rotten Kid (G. Becker, 1974)) ou être altruiste simulant l'égoïsme (égoïsme de précaution). Cette intégration du social implique de savoir gérer le temps et l'Autre, d'où la necessité de représenter ces deux ressources par des cartes appropriées du temps et du "tendre". Ces stratégies optimales sur le temps et les biens peuvent

être résumées à partir du graphe ci joint [figure 2] : en considérant le revenu individuel (formel, Yi), le revenu social (de nature interindividuelle, informel ,Ys), le revenu tiré d'une pluriactivité (de nature interindividuelle, informel, Yinf) et enfin le revenu formel correspondant à un transfert étatique (Yt). La carte des stratégies optimales qui en résulte est donc individuelle tout en étant fortement contrainte socialement [1].

Figure 2- Dotation de survie.

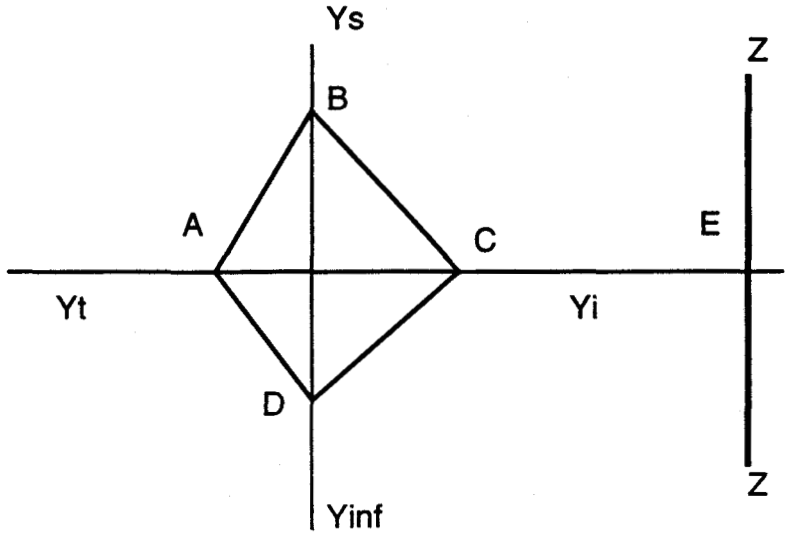

La contrainte sociale se manifeste au niveau des transferts (par internalisation sur un équilibre Droits/ Obligations et donc l' allocation individuelle des ressources) ou encore au niveau de la pluriactivité (impliquant un marché social) et des allocations de temps. Ces transferts et ces allocations de temps peuvent être représentés par des cartes (de droits et obligations, d' allocations de temps) qui sont strictement individuelles; ce qui conduit à ajouter aux enquêtes classiques sur les ménages, des modules individuels dès que l'on aborde le social et le temps. Ces stratégies optimales se traduisent par une configuration donnée; celle ci implique dans tous les cas une dotation minimale correspondant à la dotation OE, en deçà de laquelle la survie n'est pas possible. Les déformations de la dotation de survie impliquent des modifications dans les relations interindividuelles. Ces altérités obéissent à des motifs hypothétiques, largement liés au mode de socialisation, et impliquent une recomposition permanente . Il importe donc de décomposer dans cette carte universelle, des stratégies possibles et de voir leurs implications. Les stratégies économiques présentées ici successivement ont trait aux transferts sociaux (communautaires) et à la pluriactivité informelle (marchés segmentés), en esquissant leurs recompositions sur leurs milieux sociaux environnants. Une situation optimale est la situation (équilibre réalisable) préférée à toute autre à un moment donné par un groupe d'agents économiques. Cette situation de pauvreté

[1] Ce type d'individualisme méthodologique "pragmatique" est caractérisé très clairement par Arrow (1994), traduit et repris dans Problèmes économiques (2 444 - 2 445, 1-8 /11 /1995)

moyenne très forte peut être détestable du point de vue de l'observateur extérieur à ce groupe. Doit- il intervenir ?
Cette ingérence se heurte au fait que les termes de cette relation entre l'agent économique et son environnement sont incertains. Ils dépendent de la nature de la contrainte, de la personnalité de l'agent, de la façon dont il est perçu par son environnement, etc. Pour simplifier, si l'individu possède un revenu individuel que la statistique peut, malgré de grandes difficultés, approcher, il détient potentiellement un "revenu social" [Becker, 1974] qui correspond à ce qu'il peut obtenir de son environnement. S'il est difficile de connaître l'issue précise du jeu qui crée un revenu social, il est certain que la situation de départ sera remise en cause. La gestion d'une politique sociale fondée sur le ciblage social n'en sera que plus difficile. La difficulté du ciblage social, inhérente à la dimension sociale du développement s'en trouve ainsi augmentée. Une telle dimension repose principalement sur l'appréciation statistique de la pauvreté ; d'où sa critique comme dimension "statistique", sans politique d'action. La situation s'aggrave encore quand on sait que le but des statistiques dans les pays en voie de développement est prioritairement de construire des indicateurs macroéconomiques : indices des prix, agrégats nationaux. De ce fait, les unités d'enquête sont des ménages et des entreprises, non des personnes. Une construction macroéconomique ne peut que masquer les réactions personnelles aux calamités, en particulier à la pauvreté. Par nature, elle aboutit à des projections fatalistes. Or, les réactions individuelles aux contraintes (pauvreté, famines, pandémies par ex.), par leur rationalité remettent en cause les tendances macroéconomiques. Cette rationalité est cependant adaptée à la spécificité de chaque société et, en définitive, est internalisée par chaque individu. Ces réactions personnelles déstabilisent les projections macroéconomiques et créent des situations paradoxales, difficiles à gérer.

Cette double caractéristique anthropologique (universalité et altérité) qui fonde la personne, trouve initialement son application ici sur l'Afrique, continent le plus souvent globalisé; au point qu'il est courant d'évoquer l'Afrique et les africains, comme des altérités globales en soi, en définitive relativement homogènes. Le domaine d'application de la problématique ainsi défini a trait à l'estimation de la pauvreté dans deux sociétés africaines contrastées et représentées par deux pays: la Côte d'Ivoire et le Burundi.

- En Côte d'Ivoire, les réactions personnelles ont lieu dans un système communautaire de transferts. Ces derniers créent des mouvements paradoxaux du revenu et de la consommation entre les espaces urbains et ruraux, qui remettent en cause les analyses effectuées sur la pauvreté relative dans ce pays. Ce comportement microéconomique a lieu dans une macroéconomie à revenu intermédiaire, très ouverte sur l'extérieur, où des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel ont été mis en oeuvre dès les années 1980.

- Au Burundi, ces réactions personnelles se déroulent dans un système réputé individualiste ; elles portent sur les allocations individuelles du temps et se matérialisent par une pluriactivité croissante. Celle-ci stabilise une population très nombreuse sur des micro parcelles, contrairement à toutes les normes démo-agronomiques, et en dépit d'une pauvreté absolue manifeste. Ces stratégies microéconomiques s'inscrivent dans le contexte macroéconomique d'une économie enclavée très pauvre, dont la mise sous ajustement structurel a été très tardive.

Dans les deux cas, des enquêtes nationales ont permis de fonder statistiquement et de mettre en valeur l'"instabilité" de la pauvreté, soit sous sa forme relative (Côte d'Ivoire), soit sous sa forme absolue (Burundi). Dans tous les cas, les méthodes statistiques utilisées sont fondées sur une représentation individuelle des déterminations sociales; l'individualisme n'est ici qu'une méthode de représentation des effets du social sur le comportement individuel.

- 3- Stratégies du "tendre": pauvretés et transferts en Cote d'Ivoire.

A partir des enquêtes sur les conditions de vie des ménages [Mahieu/ Odunfa, 1988, 1989, 1990, DSA/ 1992], il est possible de calculer des taux de pression communautaire en rapportant les transferts au revenu estimé. Avec la généralisation des enquêtes sur les transferts inter-vivos (10 % du PIB aux Etats -Unis), les taux de pression communautaire relevés dans ces enquêtes n'ont rien d'exceptionnel et ne sauraient opposer globalement une "solidarité africaine" à l'égoïsme du nord. L'intérêt de l'analyse des transferts a trait à l' aménagement économique de la communauté en situation de crise.

En fonction de la situation, chaque agent économique peut aménager ses contraintes communautaires dans le cadre des ROM. On sait, depuis la théorie des clubs, que la communauté n'a pas de valeur en soi et que les jugements de valeur que l'on peut porter sur elle dépendent de sa configuration. Il se peut qu'elle marque l'existence d'une "génération critique" (à l' image de ce qui apparaissait pour Abidjan en 1989), déformation aboutissant à des tensions sociales très fortes (émeutes des employés urbains en 1990/ 1991).
-Les générations critiques.

Ce sont celles qui présentent un excès des obligations effectives sur les droits effectifs et qui, à la limite, ont des obligations sans capitaliser de droits; générations critiques qui représentent dans les années 1980, les cibles favorites d'un ajustement économique qui deviendra, malgré lui, politique. En partant des enquêtes statistiques, les générations critiques peuvent être reconstruites par l'analyse de donnée. Elles correspondent le plus souvent à la "classe moyenne" productive en milieu urbain. Toute politique d'ajustement qui serait ciblée sur elle aurait des effets dévastateurs. En effet, les personnes correspondantes fluctuent, en fonction de leur ROM, autour du seuil de pauvreté. Il existe ainsi, dans les générations critiques, une redistribution interactive dont l'optimalité dépend du respect des préférences des individus et des contraintes imposées par la communauté.

La pression communautaire amène à des recompositions, par exemple à des segmentations de la communauté, entre ressortissants centraux (insiders) et périphériques (outsiders)[2].Les insiders forment un noyau stable face à des cercles d'outsiders qu'il s'agit de satisfaire. Ainsi, on distinguera un taux de pression directe et un taux de pression indirecte qui dans certaines de ses formes est aménageable (par exemple les hébergements provisoires et les tutorats). Cette segmentation peut encore être illustrée par la distinction entre obligations fortes et obligations faibles. Ainsi certaines déformations sociales peuvent perdurer, tel le déséquilibre

[2] La sociologie et l'économie contemporaines ont tendance à analyser les crises sociales comme un "don/contre don" entre insiders à l'intérieur de l'entreprise, de la famille ou encore de la classe politique au détriment des outsiders (travailleurs précaires, cousins, immigrés)

jeunes/ vieux et en cas d'obligations fortes en faveur des vieux, avec un risque croissant de marginalisation des enfants.

- La redistribution communautaire, une stratégie optimale ?

Le cadre de réflexion est celui d'un double revenu possible, fait du revenu individuel et du "revenu social", défini en référence à Becker [1974] comme le revenu tiré de l'environnement [figure 3].

Figure 3- Revenus et lignes de pauvreté.

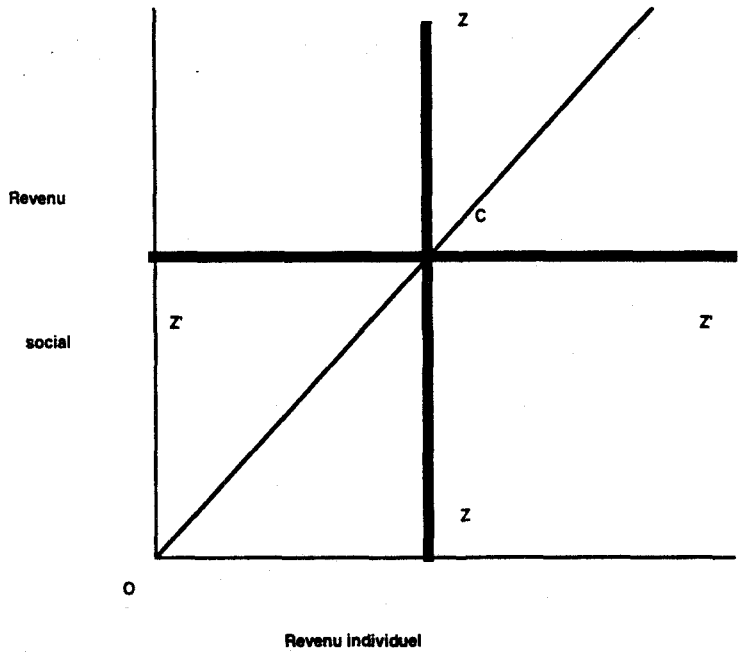

Les individus possèdent des dotations en revenu individuel et en revenu social. Admettons qu'ils se classent selon leur revenu individuel de 0 à 4 et que la ligne de pauvreté ZZ passe

en 3. Une telle ligne de pauvreté peut être tracée également pour le revenu social, soit Z'Z'. La diagonale OC indique les modalités de la redistribution possible. Par exemple le coût de la redistribution, telle que chaque pauvre devienne non pauvre, serait égal au triangle OCZ.

Une politique efficace (au sens du maximum de résultat pour un minimum de coût) de lutte contre la pauvreté consistera à faire passer 2 sur la ligne de pauvreté. Si cette redistribùtion est effectuée par la taxation, celle-ci sera contrainte, définitive et sans contrepartie. Elle comprendra des coûts d'identification de la pauvreté, qui risquent de transformer une dimension sociale en dimension "statistique" de la pauvreté. L' échec de la dimension sociale de la Banque Mondiale (fermée en 1992, après cinq années d' existence coûteuse) montre qu'il aurait mieux valu, à la limite, transformer les crédits correspondants en une allocation universelle. Un tel ciblage de la pauvreté (comme ci-dessus) ne soulage que les "plus riches des pauvres"..En effet, l'offre de développement peut être assimilée au dollar marginal d'aide. Un tel dollar ne sera efficace que pour les catégories les plus proches de la ligne de pauvreté. Mais si la redistribution s'effectue dans la classe moyenne, c'est-à- dire dans l'ensemble flou autour de la ligne de pauvreté, mieux vaut laisser jouer la classe moyenne elle-même. Le transfert volontaire,dans le cadre communautaire des droits et obligations, corrige les effets de la taxation. En admettant que l'individu 4 soit taxé, il "prête" un transfert à 2 et acquiert un droit intergénérationnel sur 2. Si l'on intègre les stratégies différenciées des acteurs, des marchandages sont possibles. L'effet de transfert est ainsi d'autant mieux ciblé ["perfect targeting", Besley/ Kanbur, 1988] qu'il résulte de la volonté des acteurs. Ce type de redistribution peut être conçu comme "optimal" s'il respecte les préférences de chaque acteur; en ayant conscience que cette optimalité ne règle pas le problème des plus pauvres des pauvres. Aussi d'autres formes de stratégies optimales peuvent être mises en place, par exemple celles induites par les marchés liés à la pluriactivité informelle.

-4 - La stratégie du temps: pluriactivité misérable et optimum de pauvreté, l'exemple du Burundi.

Faisons l'hypothèse d'une société africaine, individualiste[3] et particulièrement pauvre. Les stratégies ne peuvent pas être fondées sur un revenu formel ou sur des transferts privés. Il en résulte un individualisme apparent qui contraste avec la solidarité altruiste que nous avons examinée précedemment. La pluriactivité comporte généralement une part prédominante d'informel. Ce qui compte c'est autant la structure (imbriquée et donc fragile) de l'allocation de temps que la nature du micro- marché social. On illustrera cette stratégie, alternative à la

[3] Dans le cadre de la pluriactivité burundaise, en cas de difficultés, l'aide est demandée en priorité aux clients, sous forme d'avances, (71,8 %); la famille n'est invoquée que pour 15 % des cas. Par rapport à d'autres régions d' Afrique où la famille élargie joue un rôle clef, la solidarité familiale joue un rôle quasi nul. .

précédente, par la problématique et les résultats d'une enquête nationale menée au Burundi en 1991/ 1992[4] (Mahieu et alii, 1992).
Du fait de son enclavement géographique, les échanges du Burundi dépendent de la situation des corridors dans les pays enclaveurs. Cet enclavement géographique se double d'un enclavement économique tel que l'activité formelle est immergée dans un ensemble d'activités informelles. Ce dualisme économique, formel/ informel, de nature macro économique est fondé sur les allocations individuelles du temps. Ainsi pourrait-on comprendre le maintien paradoxal d'une surpopulation rurale et la révélation d'un "optimum de pauvreté". L'allocation de redistribution qui émane des multiples marchés informels et, en définitive du comportement des acteurs, semble donc "optimale"; elle met en cause toute politique décrétant la redistribution du revenu ou encore la "formalisation" de l'économie. Depuis quelques années la littérature économique, notamment issue des débats sur l'informel financier, s'est polarisée sur les marchés segmentés . D'un côté, ils ont certaines particularités de la concurrence (liberté), de l'autre ils se révèlent très imparfaits (taille réduite avec peu de participants, rigidité des comportements). Les micro marchés segmentés jouent donc le rôle de régulateur social, notamment en zone de pression démographique extrême. Un déficit de l'informel (suite à une politique suboptimale de développement) provoque soit un recours au formel (difficile dans une économie misérable et enclavée), soit une recomposition démo- économique. Quel type de recomposition envisager ? La situation paradoxale d'un optimum de pauvreté ne tient plus: pression démographique et rareté des terres obligent à partir et/ou à mourir. Sous une forte pression démographique, le rapport homme/ sol est critique en agriculture de montagne; d'un côté il doit rester élevé afin d 'assumer une agriculture en terrasses, de l'autre la pression foncière ne doit pas dépasser un certain seuil sous peine de "recréation ethnique" et donc d'exode forcé.Le "préjugé agro-démographique" du rapport homme/ sol (Boserup, 1987) peut être évité en prenant en compte non seulement le travail des femmes et la rotation des cultures, mais aussi la pluriactivité au sein de laquelle les femmes et les hommes assurent leur cohésion sociale. A la rigidité de la relation homme/ sol, la pluriactivité apporte un élément de flexibilité économique et de cohésion sociale. Au Burundi, la pluriactivité double le revenu en zone rurale, (Mahieu et alii, 1992); elle fournit le supplément d' argent liquide et permet ainsi "de couvrir les petits besoins alimentaires, ménagers, familiaux" (Hubert, 1994). La famille joue un rôle régulateur dans la pluractivité, dans la mesure où les "problèmes familiaux" apparaissent comme la troisième contrainte sur la pluriactivité, après l' étroitesse du marché et le manque d'outillage.

L'exode accentue les instabilités, compte tenu que les pays de la sous- région connaissent une surpopulation similaire, une tendance à l' ethnocide par massacres ou pandémies et un déséquilibre en chaîne sur les micro marchés. Mais, à chaque interruption de ce processus s'opère une recomposition des marchés, même dans le dénuement le plus extrême. Si les premières enquêtes sur la pluriactivité en milieu rural (Mahieu et alii, 1992; Hubert, 1993), ébauchent les modes de vie en situation de stabilité; les recompositions en situation instable restent inconnues. Hubert ébauche l'idée d'une segmentation en milieu rural entre un noyau de pluriactifs et une frange prolétarisée; ce mouvement interne au milieu rural contredirait le fatalisme des modèles d'exode rural. Néanmoins, Guichaoua insiste dans son enquête de 1989

[4] L' enquête a porté en 1991 sur la saison sèche (dite en kirundi, "ici") et en 1992 sur la saison très pluvieuse (dite en kirundi, "urushana").

sur la faible différenciation de la société rurale burundaise: la pluriactivité misérable maintient des standards de vie assez similaires parmi l'ensemble des ménages ruraux. La pluractivité misérable entretient donc une colline ou une sous- colline dans un cadre solidaire et donc ,en reprenant le cadre de la figure 3, l'allocation de pluriactivité tend à assurer un "revenu universel"; tous les agents reçoivent par l'élargissement du marché, un revenu supplémentaire sans taxation. En admettant que la ligne de pauvreté corresponde à un niveau de survie, le nouveau revenu apporté par la pluriactivité permet de translater le revenu individuel au dessus de Z'Z' et illustre une redistribution de type "universel". Plus globalement, l'allocation universelle est fournie ici par le marché résultant des activités informelles des individus.

Elle ne résulte donc pas d'un développement décrété où la pauvreté dépend des paris macro-économiques des experts de l'Etat ou des agences internationales; encore moins de la création artificielle d'une "entreprise sociale" analogue aux entreprises de réinsertion des pays riches. Cette allocation est optimale si elle respecte les allocations individuelles de temps, et donc un équilibre naturel entre activités formelles et informelles. Toute gestion artificielle, hors de ces normes, risque de mettre en péril cet équilibre social, notamment en favorisant une migration intrarurale dans des régions surpeuplées.

- 5- La combinaison entre les deux stratégies informelles et le droit à décréter un rapport formel/ informel.

Les contraintes de pauvreté créent deux types de stratégies informelles: des transferts intra-communautaires et/ou de la pluriactivité misérable. Les chocs externes sur ces édifices provoquent des recompositions qui échappent à la politique économique. Cette inefficacité de la politique économique , aussi bien pour les transferts intra-communautaires que pour les micro- marchés, se traduit par une incapacité à maîtriser les recompositions et à en prévoir les effets: segmentations de la communauté, ethnocide cumulatif par effondrement de la régulation marchande. La pauvreté, telle qu'elle résulte de la distribution des biens, dépend des stratégies interindividuelles, dans le cadre de déterminations sociétales. La distribution des revenus est perturbée (cf. figure 3) par des transferts (effet T) et la pluriactivité (effet P). Ces deux effets, une fois combinés, illustrent l'instabilité des situations de pauvreté autour des lignes ZZ et Z'Z'. Dans de nombreuses économies sous-développées, la réaction à la pauvreté combinera un effet transversal (effet T) et un effet longitudinal (effet P), qui tous les deux permettent de compléter l'ensemble de la redistribution informelle. Cet ensemble ne désigne pas uniquement la production urbaine "non structurée" ou les "micro- entreprises " , mais l'ensemble des activités (production, services, finance) et des transferts (familiaux, communautaires) dont peut bénéficier une personne, compte tenu de son environnement social.

Ces deux effets relèvent de comportements volontaires et sont à réinterpréter dans le cadre de la redistribution optimale. Les cartes du "tendre" et du "temps" résultent du choix des personnes sous leurs contraintes, fussent elles exorbitantes. Ces deux effets illustrent la complexité des situations redistributives, en Afrique, comme ailleurs, dans un

ensemble socio- économique généralement discontinu où des priorités et des seuils interviennent.

-6- La personne, moyen central de survie et source d'inefficacité des politiques économiques.

La responsabilité sociale est partagée entre l'Etat et les personnes. En cas de diminution de l'Etat- providence, il faut obligatoirement aménager la dotation de survie. Dans ce cas, la politique économique la plus classique, au delà de la relance par l'offre, a trait à la stimulation de la demande,de la désépargne, de l'investissement individuel..... Mais les signaux ne sont pas interprétés par une personne comme ils le seraient par un individu ou un ménage.

- On peut le voir initialement sur le comportement par rapport au temps, qui est fonction à la fois des perturbations intertemporelles et des perturbations communautaires, dont une grande partie sont intergénérationnelles, soit ascendantes, soit descendantes.

Figure 4- Représentation personnelle du taux d'intérêt.

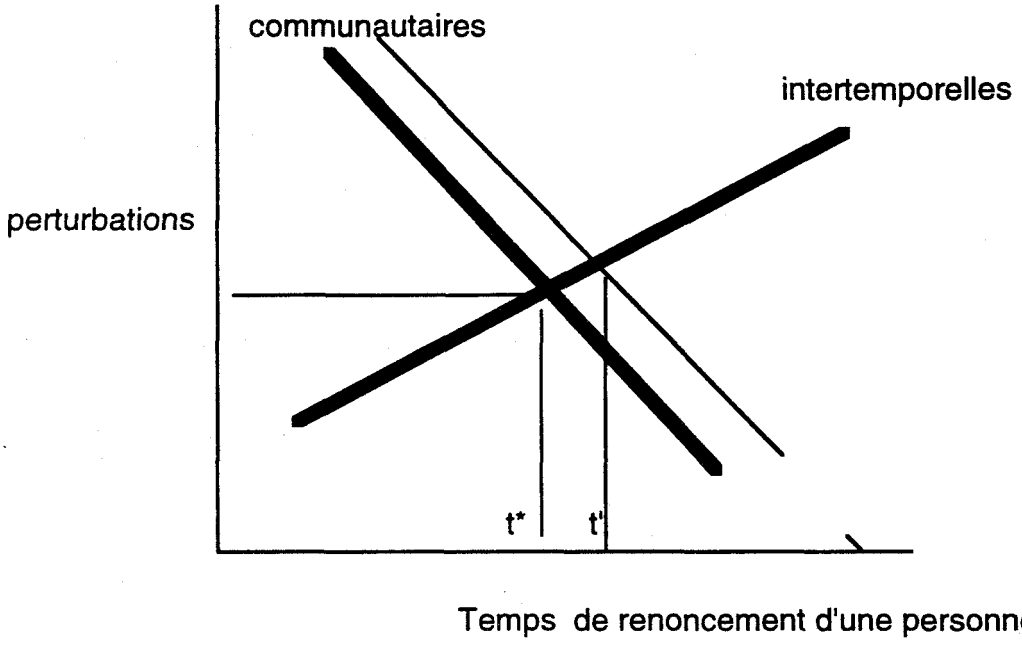

- En cas de pression communautaire supplémentaire, les perturbations correspondantes augmentent et la courbe correspondante est plus élevée: par conséquent, le temps de renoncement à la consommation, ou encore le taux d'épargne subjectif augmente. Il existe alors un décalage entre le taux d'intérêt officiel (artificiellement bas en période de déflation) et le taux d'intérêt subjectif qui est plus élevé. Les réactions seront d'autant plus perturbées de la part de personnes responsables face à des politiques de taux d'intérêt ou de désépargne ou plus globalement de volonté de raccourcissement de l'horizon temporel.

- Un décalage similaire existe pour les variables dès qu'elles sont *personnelles* et non individuelles. En effet, elles sont interprétées en terme de responsabilité et de pression

communautaire. Le salaire devient le levier de la redistribution et de la protection communautaire. Une diminution de salaire, interprétée par rapport aux perturbations communautaires conséquentes, entrainera une diminution plus que proportionnelle du travail officiel fourni; à l'inverse une augmentation de salaire peut être refusée si elle provoque une augmentation plus que proportionnelle de la pression communautaire... Les incitations individuelles à la consommation, l'épargne, l'investissement sont examinées personnellement..... Ainsi en cas de forte pression et donc d'anticipation communautaire, une incitation à la consommation individuelle est interprétée dans les termes de la responsabilité: je pourrais consommer plus, mais je risque de ne pouvoir assumer mes responsabilités. Le même raisonnement sera poursuivi si on m'incite à désépargner; devant songer à la pression communautaire, je dois arbitrer dans le décalage entre le taux d'intérêt subjectif et le taux d'intérêt décrété par les autorités politiques et monétaires. Je ne réagis pas par rapport à la variable globale de l'intérêt, mais en arbitrant dans le décalage entre les deux. Il en résulte que le placement à court terme sera préféré à l'investissement en cas de diminution du taux de l'intérêt, de même que la consommation peut varier en raison inverse du revenu (cas de la Côte d'Ivoire entre 1985 et 1988).

Le revenu de chaque personne diffère ainsi du revenu individuel; elle dispose d'un revenu net du solde des transferts émis et reçus. Au plus sa situation est voisine du seuil de pauvreté, au plus la valeur marginale de l'unité monétaire transférée est forte. Ainsi, en revenant aux diagrammes évoqués précédemment, le paradoxe vient de ce que la redistribution est effectuée par la "classe moyenne" dans un ensemble particulièrement flou de la population qui oscille autour de la ligne de pauvreté. En imaginant que le minimum de consommation soit obtenu, le revenu supplémentaire est immédiatement atteint par la pression communautaire. Ainsi un taux de pression communautaire ou de transferts "inter vivos" de 2 ou 3% apparaîtra exorbitant au voisinage du seuil de pauvreté. Ces considérations amènent à relativiser l'opposition (d'ordre ethnologique) qui pourrait être effectuée entre populations altruistes (l'Afrique de l'Ouest) et égoïstes (l'Afrique des Grands Lacs) .

Eléments de bibliographie

ATTIAS - DONFUT , Claude (edit.) (1995): Les solidarités entre générations, Paris, Nathan.

BECKER, Gary. (1974) " A Theory of Social Interaction" , Journal of Political Economy- Vol 82 n° 6- nov -déc. pp. 1062 - 1096.

BESLEY Timothy & KANBUR Ravi (1988): "Food Subsidies and Poverty Alleviation" The Economic Journal , Vol.98, pp.701-719.

BOSERUP, Edith. (1987): " Agricultural Growth and Population Change", New Palgrave, London, Mc Millan.

DEBREU, Gérard. (1960): Theory of Value, an Axiomatic Analysis of Economic Equilibrium, New York, J. Wiley. Traduction française, Paris, Dunod (1966).

ETZIONI, Amitaï (1995) The spirit of community, Rights, Responsabilitities and the communitarian agenda, Fontana Press.

GUICHAOUA, André.(1989): Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale, T.1, l'ordre paysan des hautes terres centrales du Burundi et du Rwanda,Paris, L' Harmattan.

HUBERT, Jean .Pierre. (1994): "Les activités extra- agricoles comme source de revenu et comme dynamique de diversification dans les exploitations agricoles traditionnelles au Burundi", ISABU, Bujumbura, Publication, N° 176.

Mc INTYRE (1993): Quelle justice, quelle rationalité ?, Paris,PUF.

MAHIEU,F.R.(1990): Les fondements de la crise économique en Afrique, Paris, L'Harmattan.

MAHIEU, François- Régis., SINDANO Kodasi. et MBAZUMUTIMA Martin. (1992): " Le secteur non structuré rural au Burundi. Enquête nationale sur les activités complémentaires à l'activité agricole", Miméo, Bujumbura:BIT/Ministère du Travail.

PERROUX, F. (1942), Communauté, Paris, PUF.

RAVALLION, Martin. (1987) : Markets and famines,Oxford,Clarendon Press.

RAWLS, John.(1971):A Theory of Justice, Oxford, Clarendon Press.

RICOEUR, P (1995), Le Juste, Paris, éditions Esprit.

SEN, Amartya (1981) : Poverty and famines.,Oxford, Clarendon.

SEN, Amartya (1983) : "Economics and the Family", Asian Development Review,Vol.1, n° 2.

TAYLOR, Charles (1991): The malaise of the modernity, Concord (Canada):Anansi Press.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

" Dynamique de la consommation des ménages d'Antananarivo 1960-1995 "

François ROUBAUD - Rachel RAVELOSOA
MADIO-DIAL-ORSTOM

ORSTOM **CEDERS**

n°9602/E

DYNAMIQUE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES DE L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO SUR LONGUE PERIODE : 1960 – 1995

Janvier 1996
RAVELOSOA Rachel, ROUBAUD François
(Version provisoire)

RESUME

Les données de la comptabilité nationale font état d'une régression continue de la consommation par tête depuis l'indépendance, qui atteint 45% en 1995. Cependant, ces données prêtent à discussion, compte tenu de la piètre fiabilité des données officielles (notamment en ce qui concerne la consommation des ménages qui est calculée par solde). **L'objet de cette étude** est de confronter les données des enquêtes budget-consommation disponibles depuis 1960, pour tenter de mettre en évidence la véritable dynamique de la consommation sur longue période. Les résultats de 5 enquêtes portant sur la capitale ont pu être mobilisés (1961, 1968, 1977, 1993, 1995).

Les enquêtes confirment la régression de la consommation par tête, qu'aucun des changements de régimes (politiques et économiques) n'a réussi à enrayer. **La chute a été de 44,5% entre 1961 et 1995**, performance peu commune pour un pays en temps de paix. Si cette évolution sur l'ensemble de la période correspond à celle affichée par les comptes nationaux, les évolutions aux dates intermédiaires sont très sensiblement différentes. Aucun poste budgétaire n'a été épargné, puisque même l'alimentation a enregistré une baisse de 33% en volume.

La diète des tananariviens s'est profondément dégradée, aussi bien en quantité qu'en qualité, avec un repli massif sur les produits de première nécessité. Un important mouvement du substitution s'est opéré au détriment des viandes, qui sont réduites à la portion congrue, et au profit des céréales et féculents. Même la consommation de riz, produit symbolique, a chuté de 20% en 35 ans. Aujourd'hui, les niveaux de consommation sont tels, **qu'une grande partie de la population se trouve dans un situation de détresse physiologique.**

Bien que généralisée, la chute de la consommation a affecté différemment les groupes sociaux. Si le sens et la nature des recompositions à l'oeuvre caractérisent bien les changements successifs de politique économique, sur longue période on observe une double régression : **chute des niveaux de vie et accroissement des inégalités.**

Pourtant, **les ménages ont mis en oeuvre toutes les stratégies en leur pouvoir pour contrecarrer les effets de la crise** : mise au travail généralisée de la main-d'oeuvre familiale, et tout spécifiquement des femmes, changement dans les comportements de consommation par substitutions de produits et de lieux d'achat. Les réponses des ménages n'ont pas été seulement individuelles, mais aussi collectives et politiques, puisque l'échec des politiques économiques a été systématiquement sanctionné (1972, 1991). Mais **ces efforts ce sont révélés infructueux, l'ampleur des chocs macro-économiques ne laissant qu'une marge de manoeuvre dérisoire aux ménages.**

Compte tenu des niveaux de consommation actuels, **les tendances passées sont insoutenables.** Madagascar se trouve donc aujourd'hui à un point de rupture. **Seule une réaction urgente et vigoureuse de la part des autorités permettra d'éviter une période de troubles organisés ou anarchiques** (explosions sociales ou désagrégation sociale), **qui compromettrait durablement les perspectives de développement du pays.** Ce point de retournement est déjà amorcé dans l'éducation, dont il convient d'empêcher qu'il ne se transforme en un point de non retour. Pourtant, un certain nombre d'indices montrent que Madagascar jouit encore d'atouts pour réussir à renverser la situation. Encore faut-il accepter qu'**une stratégie de croissance tirée par les exportations est incompatible avec une régression sans fin du marché intérieur.**

INTRODUCTION

Madagascar est engagée depuis plusieurs décennies dans un processus économique involutif que le discours incantatoire sur l'extraordinaire potentiel du pays n'a jamais réussi à enrayer. Cette inexorable régression ne semble pas avoir été affectée par les changements de régimes politiques, aux options économiques les plus divergentes, qui se sont succédés depuis l'indépendance : de la première République aux options néo-coloniales, à la troisième qui affiche une tendance libérale prononcée, en passant par près de 20 ans de "socialisme" et d'économie dirigée sous la seconde République[1]. Ceux qui ont voulu voir dans l'échec malgache l'empreinte des choix erronés d'une économie administrée se trouvent démentis par les performances récentes de Madagascar. Aujourd'hui, la majorité des malgaches n'ont jamais connu de période durable de croissance du revenu. Le graphique 1 illustre clairement l'ampleur de cette dynamique récessive. Entre 1960 et 1995, le PIB par habitant a chuté de 36,8%, et la consommation privée de 46,8% ; soit un taux de croissance moyen de -1,8% par an. Si l'on considère la sous-période 1971-1995, 1971 représentant l'année la plus faste, la baisse de la consommation privée par tête atteint même 50,3%. De plus, à de rares exceptions près (1968-1971, 1979-1980), la chute a été continue.

Graphique 1
Evolution du PIB et de la consommation privée par habitant 1960-1995
(aux prix de 1984 ; base 100 = 1960)

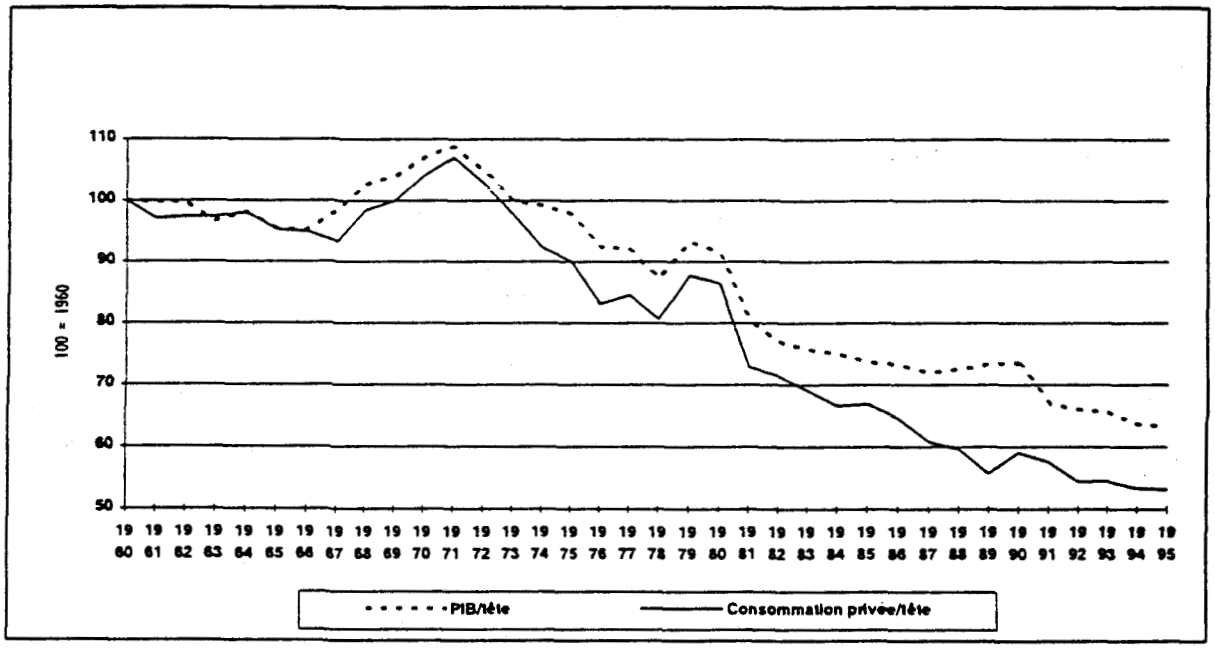

Source : INSTAT, calculs MADIO.

Pourtant, les données macro-économiques reflètent mal l'évolution du bien-être réel des populations. En premier lieu, les chiffres officiels sont largement sujets à caution compte tenu de la dégradation constante de l'appareil statistique national. A l'instar de la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, la crise économique s'est traduite par une chute prononcée des ressources publiques, engendrant la déchéance des instituts de statistiques, qui n'ont jamais été considérés comme prioritaires. En second lieu, un indicateur comme le PIB par tête ne donne

1) En fait, la relation entre régime politique et système économique est complexe et marquée par des changements radicaux. Il convient de distinguer des sous-périodes dans la chronologie de chaque République. Ainsi pour la seconde, à la première phase " d'enthousiasme socialiste " et de montée en puissance du secteur public, qui culmine avec les années " d'investissement à outrance " (1979-1981), a succédé une seconde phase de désengagement de l'Etat, de dérégulation et d'ajustement structurel mené avec l'appui des bailleurs de fonds

qu'une approximation très déformée du niveau de vie des ménages. En effet, certaines composantes du PIB ne leur reviennent jamais, et sont absorbées par d'autres agents économiques (entreprises, Etat, etc.). Une augmentation du PIB par tête est tout à fait compatible avec une baisse du niveau de vie de la population.

Si la consommation privée par tête, au sens de la comptabilité nationale, est une meilleure mesure du niveau de vie, son mode de calcul est entaché d'incertitudes, qui brouille le diagnostic. En effet, la consommation finale des ménages est estimée par solde, une fois connues tous les autres composantes de l'équilibre emplois-ressources (offre productive, investissement, consommation des administrations, commerce extérieur). C'est donc à ce niveau que se cumulent toutes les erreurs commises sur les autres postes. A titre d'exemple, la consommation des ménages issue des comptes nationaux se monte à 5 806 milliards de Fmg (francs malgaches) en 1993, alors que pour la même année l'Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM) l'estimait à 3 660 milliards ; soit une différence de 37%.

Face à un tel flou, les sceptiques concluront, qu'en fait, on ne sait rien sur la véritable évolution du niveau de vie des ménages, et pourront même éventuellement prétendre, à partir d'informations partielles et anecdotiques, que celui-ci a augmenté. Sans aller jusqu'à adopter une telle posture, il faut convenir qu'on sait peu de chose dans ce domaine, et que tout reste à faire.

Aussi, cette étude se propose d'analyser l'évolution de la consommation des ménages sur longue période, à partir de données d'enquêtes réalisées depuis plus de 30 ans à Madagascar. Compte tenu des données disponibles, nous restreindrons le champ de notre travail à l'agglomération d'Antananarivo. Ces enquêtes permettent d'aller au delà de la seule évolution de la consommation globale, notamment en portant un diagnostic plus fin en fonction des postes de dépenses et suivant, le type de ménages considéré. Cinq sources ont pu être mobilisées :

- l'enquête sur les budgets familiaux (1961/1962) ;
- l'enquête sur les budgets des ménages malgaches (1968/1969) ;
- l'enquête sur les budgets des ménages (1977/1978) ;
- l'enquête permanente auprès des ménages (1993/1994) ;
- la phase 3 de l'enquête 1-2-3, sur la consommation des ménages de la capitale (1995).

Si ces données sont a priori les mieux à même de répondre aux questions que nous nous posons, puisqu'il s'agit d'enquêtes spécifiquement conçues pour mesurer la consommation des ménages, il convient de ne pas minimiser les problèmes que pose leur comparaison. En effet, aucune des méthodologies retenues pour chaque enquête n'est identique (champ, nomenclature, mode d'estimation, etc.). D'autre part, la qualité des données varie d'une enquête à l'autre et peut introduire des biais non négligeables. C'est notamment le cas de l'enquête de 1977, qui n'a jamais été exploitée intégralement, faute de ressources.

Dans la première partie, nous procéderons à un cadrage rapide de la dynamique de la population et de la structure des emplois au cours des 35 dernières années, pour nous attacher dans la seconde à l'analyse de l'évolution de la consommation des ménages depuis l'indépendance. La troisième partie sera consacrée à la question alimentaire, tandis que la quatrième cherchera à appréhender le phénomène de la différenciation sociale à partir d'indicateurs d'inégalité des niveaux de vie. Enfin, dans la cinquième partie nous chercherons à apprécier les stratégies mises en oeuvre par les ménages, pour s'adapter à un environnement durablement récessif.

I.- DYNAMIQUE DE LA POPULATION DE LA CAPITALE

Une croissance démographique relativement lente

A la différence de la plupart des grands centres urbains d'Afrique sub-saharienne, Antananarivo est une ville de peuplement ancien dont la croissance a été plus lente que les autres mégapoles africaines. En 1995, on estimait la population de l'agglomération à 950 000 personnes. Mais celle-ci atteignait 43 000 au début du siècle, alors que beaucoup de villes "millionnaires" du sous-continent n'étaient encore que de petites bourgades. Sur près d'un siècle, la croissance aura été de 3,3% l'an.

En fait, il convient de distinguer deux sous-périodes. Jusqu'à l'indépendance, la population de la capitale a augmenté de 3% par an en moyenne. En 1960, Antananarivo comptait 248 000 habitants, et ils étaient 452 000 en 1975. Donc depuis l'indépendance, le taux de croissance de la population tananarivienne s'est accéléré, et s'est stabilisé au niveau de 4% par an. A titre de comparaison, Yaoundé, capitale du Cameroun, qui ne regroupait que 53 000 habitants en 1957 en comptait près de 800 000 en 1993, ce qui correspond à un taux de croissance annuel de 7,9%.

La croissance démographique de la capitale s'accompagne d'une lente réduction de la taille des ménages au cours du temps. Alors que dans les années 60 la taille moyenne des ménages était de 5,5 personnes, elle n'est plus que de 4,9 en 1995. De plus, le modèle de la famille nucléaire, sans constituer encore une véritable norme, est prédominant. 56% des ménages sont composés de couples, avec ou sans enfants, contre 25% à Yaoundé. Il s'agit là d'une spécificité malgache, en regard des standards observés en Afrique sub-saharienne.

Graphique 2
Dynamique de peuplement de l'agglomération d'Antananarivo 1960-1995

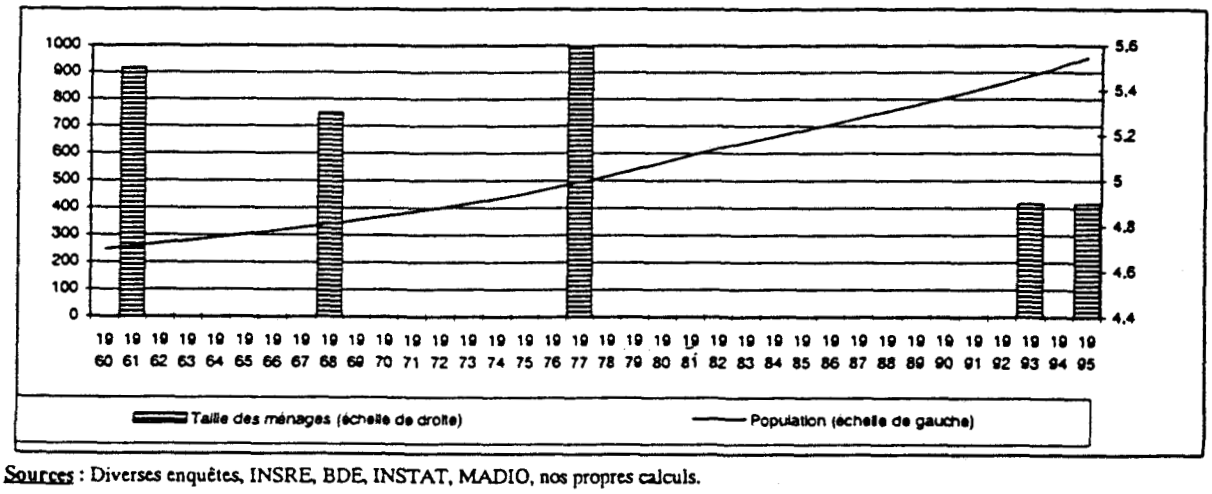

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs.

Cette atonie, toute relative, s'explique par le contexte économique régressif de Madagascar. La baisse continue des niveaux de vie depuis plus de 25 ans (cf. graphique 1), aussi bien en ville qu'à la campagne, est peu propice au phénomène d'explosion urbaine [2]. En conséquence, Madagascar se caractérise aujourd'hui par une très forte fixation des populations dans les campagnes, dominées par des stratégies d'autosubsistance paysanne. Ceci se traduit par un faible taux d'urbanisation, et une dynamique migratoire très limitée.

2) Au moins dans un contexte de paix civile.

En 1995, seulement 27% des habitants de la capitale sont des migrants [3]. A titre de comparaison, plus de la moitié des habitants de Yaoundé étaient des migrants en 1993. De plus, il s'agit d'une migration de proximité, puisque 50% des migrants sont originaires de la province d'Antananarivo. Il faut voir dans la faible amplitude des mouvements migratoires la conséquence du sous-développement des infrastructure routières, qui limite la circulation des hommes sur le territoire et renforce l'enclavement des régions.

L'absence de brassage des populations confère à Antananarivo une grande homogénéité ethnique, contrairement à ce que son statut de capitale nationale aurait pu laisser présager. 86% des habitants sont d'origine Merina. Si l'on y ajoutent les 6% de Betsileo vivant à Antananarivo, 92% de la population proviennent des Hauts-Plateaux. Encore une fois, à Yaoundé, la population d'origine locale (groupe "*beti et assimilé*") n'excédait pas 40%, et croissait à un rythme nettement inférieur aux populations allogènes.

Il est intéressant de noter que **la part des populations Merina parmi les habitants de la capitale est restée stable depuis l'indépendance**, puisqu'elle était déjà de 86% en 1960. Mais parmi les non-Merina, une forte recomposition s'est opérée depuis lors, au détriment des étrangers, et surtout des français. Ces derniers, qui représentaient encore 15,7% de la population en 1958, n'étaient plus que 6,5% en 1960 (premier reflux massif avec l'indépendance), et à peine 0,1% aujourd'hui. Ce sont essentiellement les migrants des autres ethnies malgaches non originaires de la région qui ont profité de ce mouvement, puisque de 5% en 1961, ils regroupent 13% des tananariviens en 1995.

Tableau 1

Composition ethnique de l'agglommération d'Antananarivo 1960-1995

	Population		TCAM (%)	Répartition (%)	
	1960	1995	1960/1995	1960	1995
Malgache	226 600	945 500	4,2%	91,4	99,0
- Merina	214 400	823 200	3,9%	86,5	86,2
- Betsileo	6 600	60 200	6,5%	2,7	6,3
- Autres	5 600	62 100	7,1%	2,2	6,5
Etranger	21 300	10 000	-2,1%	8,6	1,0
- Français	16 000	1 000*	-7,6%	6,5	0,1
- Autres	5 300	9 000	+1,5%	2,1	0,9
Total	247 900	955 000	3,9%	100	100

Sources : Recensements urbains, 1959-1960, Enquête 1-2-3, 1995, INSRE, MADIO, nos propres calculs. TCAM : taux de croissance annuel moyen. * : les données de 1995 sous-estiment le nombre de français, dans la mesure où la question posée dans l'enquête porte sur la "communauté d'appartenance". Donc, tous les français d'origine malgache qui ont déclaré leur ethnie d'origine n'ont pas été comptabilisés comme français.

Le vieillissement de la population et la croissance de la scolarisation.

En 35 ans la structure démographique de la population s'est transformée, avec la baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie des malgaches. Alors qu'en 1960 plus de 46% des habitants de la capitale avaient moins de 15 ans, ils ne sont plus que 36% en 1995. Ce déplacement s'est fait au profit des tranches d'âge actif, ce qui a pour effet d'améliorer le ratio personnes à charge sur population en âge de travailler. Les 15-54 ans représentent aujourd'hui 58% de la population contre 47% en 1960. La part des plus vieux, 55 ans et plus, reste stable autour de 6%.

3) Définis comme l'ensemble des personnes qui ne sont pas nées dans la capitale.

Mais c'est sur le front de la scolarisation qu'on observe les plus grands changements au cours des 35 dernières années, et ce, à tous les niveaux. En 1960, seuls 16% des malgaches de plus de 14 ans avaient fréquenté l'école au delà du primaire. En 1995, cette proportion atteint 64%. Le graphique 3 montre que, quelle que soit la classe d'âge considérée, les progrès accomplis ont été spectaculaires.

De plus, **un effort considérable de réduction des écarts entre les sexes a été réalisé.** Aujourd'hui et à titre d'exemple, près de 75% des hommes et des femmes âgés de 25 à 34 ans ont dépassé le cycle primaire (resp. 76% et 73%). En 1960, ils représentaient moins de 20% des hommes et moins de 10% des femmes. Aujourd'hui et pour les plus jeunes (moins de 30 ans), les différences d'accès à l'école entre hommes et femmes ont été presque totalement éliminées pour l'enseignement primaire et le secondaire premier cycle. Ce n'est qu'au delà (enseignement secondaire, deuxième cycle, enseignement technique, université) que les hommes gardent un avantage notable.

L'accent mis sur la scolarisation par les autorités du pays, et la société dans son ensemble, remonte à la première République, et ne semble pas avoir été remis en question par les différents régimes qui se sont succédés depuis lors. En effet, ce n'est qu'au delà de 45 ans, donc pour les générations d'âge scolaire avant l'indépendance, que les niveaux d'éducation chutent sensiblement, et que la discrimination à l'encontre des femmes est significative.

Graphique 3
La montée des taux de scolarisation 1960-1995
(% d'une classe d'âge ayant été au delà de l'école primaire)

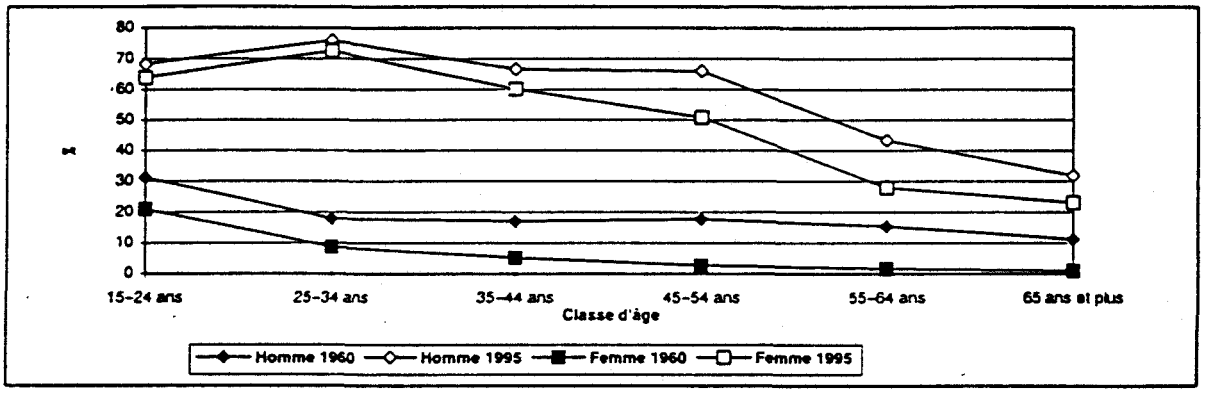

Sources : Recensements urbains, 1959-1960, Enquête 1-2-3, 1995, INSRE, MADIO, nos propres calculs. Ne porte que sur la population malgache.

Le recul du salariat et l'informalisation d'Antananarivo...

Sur l'ensemble de la période, la déformation des emplois se fait au détriment des salariés, au profit des informels. En 1961, 70% des chefs de ménages appartenaient au secteur formel, soit comme salariés, soit en exerçant une profession libérale. 35 ans plus tard, ils ne sont plus que 46%. Parallèlement, la part des "informels" a doublé. Elle est passée de 20% à 41% des chefs de ménages. Le nombre de ménages informels a donc crû deux fois plus vite que leurs homologue formels (resp. 6,8% et 3,4% par an). Le recul des taux de salarisation profite aussi, mais dans une moindre mesure, aux ménages dont le chef est inactif ou chômeur, qui passent de 10% à 13% sur la période.

Une analyse plus fine montre que parmi les chefs de ménage salariés, qui représentaient 63% des chefs de ménages en 1961 et qui ne sont plus que 51% en 1995, la régression a

surtout touché les cadres supérieurs (qui passent de 4,3% à 2,3%) et les employés (de 22,3% à 13,9%). Cette baisse s'explique avant tout par la réduction du poids relatif de l'administration dans la structure des emplois.

Tableau 2

Répartition des ménages par type d'emploi du chef 1961-1995

Type de ménages	1961	1968/1969	1977/1978	1994/1995
Formels	69,9	59,8	56,1	46,0
- salariés	62,9	59,1	55,4	
- professions libérales	7,0	0,7	0,7	
Informels	20,3	30,1	30,8	40,9
Inactif/chômeur	9.8	10,1	13,1	13,1
Total	100	100	100	100
Ménages salariés				
Cadre supérieur	4,3	2,5	4,3	2,3
Cadre moyen	8,0	4,7	6,6	8,3
Employés	22,3	14,0	21,0	13,9
Ouvriers	14,5	15,2	9,4	14,0
Manoeuvres	13,8	22,7	14,1	12,8
Total salarié	62,9	59,1	55,4	51,3

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs.

... qui reflète la montée des emplois industriels et la chute des emplois de l'administration.

Toutes ces transformations apparaissent très clairement lorsqu'on analyse l'évolution de la structure de la population active dans son ensemble entre 1960 et 1995. D'une part, **la part des emplois de l'administration s'effondre** de 26,3% à 13,2%, essentiellement au profit des emplois non salariés du secteur privé, traduisant le phénomène d'informalisation des emplois, qui eux passent de 22,3% à 39,2%.

D'autre part, on observe un transfert massif d'emplois du secteur des services, qui représentaient 71% des emplois en 1960 et seulement 60% en 1995, vers l'industrie. Le poids du secteur secondaire (y compris BTP) augmente de 21% à 34%, essentiellement du fait de **l'explosion des activités du textile, de la confection et du cuir** (5% des emplois en 1960, mais 17% en 1995). Ce bouleversement s'explique avant tout par l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail.

Ceci amène à souligner deux résutlats importants. En premier lieu, **l'empreinte du socialisme**, qui aurait dû se traduire par des effectifs publics pléthoriques, **a été totalement effacé**. On ne peut malheureusement pas savoir si le reflux des emplois publics a été amorcé au début des années 80, avec la politique de libéralisation, ou s'il s'agit d'un mouvement plus structurel beaucoup plus ancien. Toujours est-il que les emplois publics (y compris entreprises publiques) ne représentent plus que 16% des emplois, alors que par exemple à Yaoundé ils en regroupe 30%. On peut même dire que la société malgache est sous-encadrée. En second lieu, et contrairement à une idée reçue, **la crise n'a pas donné lieu à une tertiarisation du marché du travail, mais au contraire à son industrialisation**, même si elle est avant tout informelle.

Tableau 3

Structure des emplois entre 1960 et 1995

%	1960	1995		1960	1995
Secteur institutionnel			Branche d'activité		
Administration	26,3	13,2	Secteur primaire	7,9	6,0
Entreprises publiques	3,4	2,9	Secteur secondaire	21,0	34,0
Secteur privé	70,3	83,9	-dont textile, confection, cuir	4,6	16,8
- salariés	48,6	44,7	Secteur tertiaire	71,1	60,0
- non salariés	22,3	39,2	- dont commerce	16,1	19,3
Total	100	100	Total	100	100

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, MADIO, nos propres calculs. Il s'agit de la population active occupée (hors non rémunérés) de 15 ans et plus.

II.- 35 ANS DE REGRESSION DE LA CONSOMMATION DES MENAGES

Une baisse continue de la consommation...

En volume, **la consommation par tête des ménages a chuté de -44,5% entre 1961 et 1995**. Alors qu'en moyenne, chaque tananarivien dépense 788 000 Fmg pour sa consommation en 1995, aux prix de cette même année, son budget était de 1 418 000 Fmg en 1961, soit une baisse annuelle de -1,7% en volume. En fait, la régression des niveaux de vie n'a pas eu de cesse depuis l'indépendance, seule l'intensité de la régression semble changer au cours du temps. Bien que les dates d'enquêtes imposent une périodisation qui n'est pas nécessairement liée au cycle économique, certaines années semblent avoir été plus néfastes que d'autres.

En premier lieu, dès les premières années de la première République, la situation s'est dégradée, à un rythme annuel moyen de -1,1%. Ce rythme s'est fortement accéléré avec la mise en place de la seconde République, et jusqu'à la période d'investissement à outrance, puisqu'en 1977/78 la consommation par tête n'était déjà plus que de 998 000 Fmg (aux prix de 1995), quand elle valait encore 1 299 000 Fmg huit ans auparavant, soit une baisse de -2,9% l'an.

Il est difficile de porter un diagnostic précis sur la dynamique séparant les deux enquêtes suivantes (1977/1978 et 1993/1994), dans la mesure où la conjoncture économique a connu de profonds bouleversements. S'il n'est pas à écarter la possibilité d'améliorations ponctuelles à la fin des années 70 et des années 80, que l'on retrouve dans les données de la comptabilité nationale, il n'en reste pas moins qu'en 16 ans, la consommation par tête a reculé de -0,4% par an.

Enfin, la dernière année 1993/1994-1994/1995 a été particulièrement critique pour les ménages, avec un recul de la consommation par tête de -15,7%. Cette aggravation dramatique de la situation s'explique par l'accélération sans précédent du processus inflationniste, sans que la grande majorité des revenus soient indexés à l'augmentation des prix à la consommation.

Il est intéressant de mettre en regard les évolutions obtenues à partir des enquêtes avec celles fournies par la comptabilité nationale. Rappelons que les deux séries n'ont pas le même champ (national pour les comptes nationaux, Antananarivo pour les enquêtes), et surtout diffèrent fondamentalement dans leur méthodologie d'élaboration (les enquêtes budget-consommation ne sont pas utilisées pour la confection des comptes, où la consommation est calculée par solde).

Dans ces conditions, on peut considérer comme miraculeux l'adéquation entre les deux séries, tout au moins en ce qui concerne la régression de la consommation entre 1961 et 1995. En effet, si **les enquêtes donnent un chiffre de -44,5%, les comptes nationaux font état d'une baisse de -45%**. Par contre, les évolutions aux dates intermédiaires sont loin d'être compatibles. Ainsi, en 1968/1969 les chiffres officiels affichent une croissance cumulée de +2,2% depuis 1961, alors qu'on enregistre un recul de -8,4% dans la capitale. De la même façon, en 1977/1978 les données de la comptabilité nationale semblent sous-estimer la baisse de la consommation par tête, qui n'est que de -14,8% depuis 1961, alors que les enquêtes l'estiment à -29,7%.

A contrario, on observe le phénomène inverse entre 1977/1978 et 1993/1994, avec -34,6% pour la comptabilité nationale et -6,3% pour les enquêtes. Enfin, sur la dernière année, il semble que les comptes nationaux soient passés à côté du phénomène majeur de paupérisation de la population, puisqu'ils affichent le chiffre peu réaliste de -1,3% quand la comparaison des enquêtes conduit au chiffre de -15,7%. S'il est certain que la dynamique de la consommation en zone rurale a amorti la baisse enregistrée dans les villes (importance de l'autoconsommation, plus inerte par nature, forte augmentation des prix de certaines cultures de rente, notamment du café), la structure de la consommation et le poids relatif des zones urbaines et rurales n'est pas compatible avec la quasi-stabilisation du niveau de consommation au niveau national.

Tableau 4

Evolution de la consommation par tête par poste de dépense entre 1961 et 1995

(en francs constants 1995)

Postes budgétaires		1961	1968/1969	1977/1978	1993/1994	1994/1995
Alimentation	(Fmg 1995)	560 929	507 895	460 617	464 434	372 472
	(Evolution depuis 1961, en %)		-9,1%	-17,9%	-17,2%	-33,6%
Habillement	(Fmg 1995)	111 385	50 240	50 658	55 170	50 650
	(Evolution depuis 1961, en %)		-54,9%	-54,5%	-50,5%	-54,5%
Santé, soins personnels	(Fmg 1995)	61 241	46 097	44 744	22 411	32 801
	(Evolution depuis 1961, en %)		-24,7%	-26,9%	-63,4%	-46,4%
Autres	(Fmg 1995)	682 821	652 162	412 948	384 620	323 938
	(Evolution depuis 1961, en %)		-4,5%	-39,5%	-43,7%	-52,6%
Consommation totale	(Fmg 1995)	1 417 898	1 253 940	997 530	934 256	787 581
	(Evolution depuis 1961, en %)		-11,6%	-29,7%	-34,1%	-44,5%
Consommation totale (Comptes Nationaux)	(Fmg 1995)	1 726 571	1 765 381	1 470 570	962 463	949 713
	(Evolution depuis 1961, en %)		+2,2%	-14,8%	-44,3%	-45,0%

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

En niveau, la comparaison entre comptes nationaux et résultats d'enquêtes est encore plus malaisée, dans la mesure où les deux estimations de consommation par tête correspondent à deux populations de référence différentes : l'ensemble des habitants du pays pour les premiers, et les seuls résidents malgaches de la capitale pour les secondes. En toute logique, les chiffres avancés par la comptabilité nationale devraient être inférieurs à ceux des enquêtes, car depuis toujours, les tananariviens jouissent d'un niveau de consommation supérieur aux autres habitants du pays [4].

Toutes les enquêtes nationales confirment ce résultat. Ainsi d'après l'EPM, en 1993/94, la consommation par tête à prix courant dans les grands centres urbains était 2,4 fois supérieure à celle des centre urbains secondaires et des zones rurales.

Paradoxalement, quelle que soit la période considérée, les estimations de la comptabilité nationale sont systématiquement supérieures à celles fournies par les enquêtes. Aux dates extrêmes, le rapport est de 1 à 1,22 en 1961, et de 1 à 1,21 en 1994/1995. Seule l'EPM fournie un chiffre semblable à celui de la comptabilité nationale, malgré un écart de près de 40% pour la consommation totale au niveau national. Aussi, il faut conclure que soit les comptes nationaux surestiment la consommation, soit les enquêtes la sous-estiment, sans que nous soyons à même d'identifier l'origine des sources d'erreur.

<u>... qui n'épargne aucun poste budgétaire</u>.

La baisse de la consommation affecte tous les postes budgétaires. L'harmonisation des nomenclatures des différentes enquêtes permet d'isoler quatre postes : l'"*alimentation*",

4) En fait, les comptes nationaux comptabilisent aussi la consommation des résidents non malgaches, souvent exclus des enquêtes budget-consommation. Mais leur poids dans la consommation totale est faible.

l'"*habillement*", la "*santé, soins personnels*" et les "*autres dépenses*". Ce sont ces dernières, ainsi que l'"*habillement*" qui enregistrent les plus fortes contractions, supérieures à -52% en 35 ans. Mais même les dépenses de consommation de biens de première nécessité sont touchées. Ainsi, les dépenses de "*santé*" chutent de -46,3% en volume et l'"*alimentation*" de -32,3%.

L'évolution sur les dernières années semble annoncer un phénomène de saturation. Alors que l'"*alimentation*" avait été relativement préservée jusqu'en 1993/1994 (avec une réduction de -17% depuis 1961, quand la consommation totale chutait de -34,1%), les ménages ont été contraints à réduire dramatiquement leur consommation alimentaire en 1994/1995, à un rythme beaucoup plus rapide que les autres postes. En effet, sur un an la consommation alimentaire a reculé de -18,8%, alors que le reste de la consommation n'était amputé "que" de -13,3%. Ceci pourrait signifier que la consommation non alimentaire a atteint un seuil incompressible, et que les ménages sont acculés à porter leur effort sur l'"*alimentation*".

La conjonction de la faible élasticité revenu des dépenses alimentaires, et d'une évolution défavorable des prix des denrées alimentaires, conduit les ménages à consacrer une part de plus en plus importante à l'"*alimentation*". Si le coefficient budgétaire alimentaire ne dépassait pas 38% en 1961, il accapare près de la moitié des dépenses en 1995.

Tableau 5
Coefficients budgétaires et indices des prix à la consommation entre 1961 et 1995
(base 100 : 1961)

	1961		1968/1969		1977/1978		1993/1994		1994/1995	
Postes budgétaires	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix
Alimentation	37,8	100	39,1	116,4	47,6	227,3	50,0	2 188,5	47,3	3 574,3
Habillement	9,5	100	4,9	117,6	6,2	214,2	6,3	1 832,5	6,4	2 822,9
Santé, soins personnels	4,5	100	4,0	120,5	4,8	219,5	2,5	2 102,8	4,2	3 309,0
Autres	48,2	100	52,0		41,4		41,2		42,1	
Consommation totale	100	100	100	115,5	100	211,2	100	2 081,0	100	3 420,6

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

Notons pour conclure sur ce thème, que contrairement au postulat de nombreuses analyses économiques, il est très difficile de survivre en ville sans consacrer une certaine part de son budget à des postes autres que l'alimentation. Que ce soit dans la situation actuelle, où dans une perspective encore plus dramatique, les ménages consacreraient toujours une part de leur budget à des dépenses non alimentaires (habillement, chauffage, santé). Ce n'est qu'à un niveau extrême, proche du minimum vital, que les dépenses ne seraient plus consacrées qu'à l'alimentation.

Condition de vie des ménages et habitat.

A l'instar de la consommation, l'accès aux infrastructures de base comme les conditions d'habitation sont des facteurs importants du niveau de vie des ménages. Le diagnostic que l'on peut porter dans ce domaine est moins négatif que pour la consommation. Des progrés notables ont été accomplis depuis l'indépendance.

En ce qui concerne le mode d'éclairage, **le taux de raccordement des ménages au système électrique a sensiblement augmenté**. Il passe de 43% en 1961 à 60% aujourd'hui. Pour les autres, l'usage de la bougie ou du suif a très fortement régressé au profit du pétrole. De même pour l'eau : seulement 20% des ménages qui jouissaient d'un robinet individuel (à l'intérieur du logement ou dans la cours), alors qu'ils sont 30% aujourd'hui.

Cette diffusion de l'eau courante se fait au détriment des pompes publiques. Mais celle-ci représentent encore 50% des modes d'approvisionnement en eau. Plus grave, la proportion de ceux qui utilisent des installations de fortune (puits, sources, cours d'eau), dans des conditions d'hygiène douteuses, a crû fortement, puisqu'ils n'étaient que 9% en 1961 et qu'ils sont 22% en 1995. Enfin en ce qui concerne **le type de combustibles utilisés,** le bois et le charbon restent toujours très largement prépondérants. Depuis l'indépendance, plus de 90% des ménages en ont l'usage. Mais on observe un effet de substitution massif du bois vers le charbon de bois, dont l'impact sur l'environnement est beaucoup plus nocif.

S'il convient de souligner la performance des services publics (eau, électricité) en matière d'approvisionnement des ménages, il ne faut oublier que le nombre absolu de ménages qui n'y ont pas accès a très fortement augmenté. Ainsi, plus de 380 000 personnes sont privées d'électricité, alors qu'elles étaient moins de 150 000 à l'indépendance.

Un autre indicateur du bien-être des ménages peut être appréhendé à partir des caractéristiques du logement. En particulier, nous pouvons calculer un coefficient d'entassement, c'est à dire le nombre de personnes moyen vivant dans une pièce. Ce dernier a chuté de 3 personnes par pièces en 1960 à 2 personnes en 1995. Bien que l'on ne connaissent pas la taille, ni la "qualité" des pièces en question, il semble que la situation se soit améliorée sur la période. Par contre, le mode d'occupation du logement est resté étonnement stable sur la période, les propriétaires représentant environ 47% des ménages et les locataires 42% aux deux dates.

Tableau 6
Conditions d'habitation entre 1961 et 1995

%	1961	1995		1961	1995
Mode d'éclairage			Combustible		
Electricité	42,7	59,9	Bois	68,4	10,3
Bougie	41,8	11,0	Charbon	15,3	73,8
Pétrole	11,8	29,0	Pétrole	4,2	3,1
Autres	3,7	0,1	Bois et charbon	6,3	5,2
Total	100	100	Autres	5,8	7,6
Accès à l'eau			Total	100	100
Pompe publique	71,5	48,0	Mode d'occupation		
Robinet individuel	19,8	29,8	Propriétaire	46,5	48,6
Puits	6,2	15,3	Locataire	42,1	41,4
Autres	2,5	6,9	Autres	11,4	10,0
Total	100	100	Coefficient d'entassement *	3,02	2,06

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, MADIO, nos propres calculs. Le coefficient d'entassement correspond au nombre de personnes par pièce.

III.- LA QUESTION ALIMENTAIRE

Dans ce contexte d'appauvrissement généralisé, la question alimentaire mérite une attention particulière. En effet, d'une part les ménages consacrent à l'alimentation la plus grande part de leurs dépenses. D'autre part, la ration alimentaire de la population conditionne fortement l'état de santé des individus, qui lui-même est un facteur primordial de la croissance à long terme du pays. Les travaux économiques récents liés à la problématique de la croissance endogène ont montré l'importance de la santé sur la productivité du travail. Par ailleurs, l'homogénéité et la faible diversification des produits alimentaires au cours du temps limitent les problèmes méthodologiques de calcul des volumes consommés.

Un repli sur les produits de première nécessité.

Si globalement, la consommation alimentaire a régressé de -32,4% en volume, on observe de gros écarts suivant le type de produits. Comme on pouvait s'y attendre, les ménages ont dû sacrifier en priorité les aliments les plus onéreux, et jugés non essentiels, pour se rabattre sur les produits de première nécessité. En conséquence, les produits d'"*épicerie*", les "*boissons*" et les "*viandes, poissons*" ont payé le plus lourd tribut à la contraction des revenus des ménages. La consommation de "*viandes, poissons*" et l'achat de "*boissons*" ont été divisés par deux, tandis que les dépenses des produits d'"*épicerie*" ne représentent plus qu'un cinquième de celles de 1961. Les "*fruits*", les "*légumes*" et les articles de "*crémerie*" enregistrent des baisses de l'ordre de -30% à -40% sur la même période. Enfin, les "*céréales, farineux et légumineuses*" sont les produits qui résistent le mieux, malgré une réduction en volume d'environ -10% en 35 ans.

Tableau 7

Evolution de la consommation alimentaire par tête en 1961 et 1995

(en francs constants de 1995)

	1961	1968/1969	1977/1978	1993/1994	1994/1995
Farineux (Fmg 1995)	192 847	159 504	157 703	183 002	172 734
(Evolution depuis 1961, en %)		-17,3%	-18,2%	-5,1%	-10,4%
Légumes (Fmg 1995)	59 770	52 399	54 410	48 275	35 760
(Evolution depuis 1961, en %)		-12,3%	-9,0%	-19,2%	-40,2%
Fruits (Fmg 1995)	13 407	10 787	10 735	13 045	9 101
(Evolution depuis 1961, en %)		-19,5%	-19,9%	-2,7%	-32,1%
Viandes (Fmg 1995)	183 304	173 980	118 464	93 045	90 111
(Evolution depuis 1961, en %)		-5,1%	-35,4%	-49,2%	-50,8%
Crémerie (Fmg 1995)	41 956	34 205	34 607	47 113	30 456
(Evolution depuis 1961, en %)		-18,5%	-17,5%	+12,3%	-27,4%
Epicerie (Fmg 1995)	72 144	40 186	32 113	30 260	15 417
(Evolution depuis 1961, en %)		-44,3%	-55,5%	-58,1%	-78,6%
Boissons (Fmg 1995)	7 691	13 672	17 866	19 708	3 755
(Evolution depuis 1961, en %)		+77,8%	+132,3%	+156,3%	-51,2%
Restaurant (Fmg 1995)	6 890	24 330	50 540	9 522	15 138
(Evolution depuis 1961, en %)		+253,1%	+633,5%	+38,2%	+119,7%
Total alimentation (Fmg 1995)	560 929	507 895	460 617	435 650	380 023
		-9,1%	-17,9%	-17,2%	-32,3%

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres Calculs. Y compris autoconsommation

La consommation de riz passe de 135 à 107 kg en 35 ans.

Pour affiner le diagnostic, il est possible à partir des enquêtes et pour un certain nombre de produits clefs, d'estimer les quantités consommées en kilogrammes (kg). C'est la consommation de viande qui est la plus durement touchée, avec des baisses allant de -60% à -80% suivant le type. Ainsi, chaque tananarivien mangeait en moyenne 19 kg de viande de boeuf et 9 kg de viande de porc par an en 1961. En 1995, ils doivent se contenter de 8 kg de boeuf et 2 kg de porc. Pour le sucre, la consommation a été divisée par deux, et pour le pain elle n'est plus que de 7 kg en 1995 contre 12 kg en 1961.

La consommation de riz, produit symbolique s'il en est à Madagascar, et plus encore sur les Hauts Plateaux, a elle aussi été affectée, avec un recul de -21%. De 135 kg en 1961 on est passé à 107 kg par personne et par an en 1995. Donc, non seulement la quantité consommée a baissé, mais la composition des plats s'est aussi dégradée. Si en 1961, les habitants de la capitale disposaient de 370 grammes de riz par jour qu'ils pouvaient accompagner de 85 grammes de viandes, en 1995 ils ne mangent plus que 295 grammes de riz assortis d'à peine 30 grammes de viande.

Tableau 8

Consommation annuelle par tête de quelques PPN alimentaires entre 1961 et 1995

En kg	1961	1977-1978	1993-1994	1995	Baisse 1961-1995 (%)
Riz	135,4	112,4	113,4	107,3	-20,8%
Pain	11,9	7,7	19,0	6,9	-42,2%
Viande de boeuf	18,9	13,8	10,4	8,0	-57,8%
Viande de porcs	8,7	5,2	3,2	2,1	-75,8%
Viande d'abats	3,2	1,8	2,6	1,0	-68,6%
Sucre	8,6	5,4	6,1	4,1	-52,2%

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation. Les quantités consommées en 1968 ne sont pas disponibles.

Ces quantités consommées peuvent être transformées en calories, afin d'estimer la ration énergétique de la diète des tananariviens. Globalement, les six produits identifiés précédemment assuraient en 1961 une ration journalière de 1 713 calories par personne. En 1995, celle-ci n'est plus que de 1 217 calories/jour/personne, soit une baisse de -29%. De plus, la diète s'est appauvrie, puisque le riz représente aujourd'hui 87% de l'ensemble des calories générées par ces six produits de base, contre moins de 78% en 1961.

Il ne fait donc aucun doute que le bilan alimentaire s'est profondément dégradé, aussi en quantité qu'en qualité, et qu'il a atteint aujourd'hui un niveau critique. L'apport calorique moyen (par jour et par personnes), tous produits confondus, est de 1 661 calories en 1995, alors qu'il atteignait 1 978 calories un an auparavant. De plus, 75% des tananariviens ont une consommation énergétique inférieure au seuil de 2 100 calories, établi comme norme internationale permettant de satisfaire les besoins énergétiques nécessaires à une vie "saine".

Pour apprécier les carences et la dégradation de la diète des tananariviens, il conviendrait d'établir un bilan nutritionnel plus complet, dépassant la seule ration énergétique (apports en vitamines, sels minéraux, calcium, répartition entre protides, lipides et glucides, etc.). A ce niveau d'analyse, il convient de mentionner **la chute dramatique de la consommation en protéines d'origine animale.**

Tableau 9

Valeur calorique de la ration journalière de quelques produits alimentaires (1961-1995)

	1961	1977-1978	1993-1994	1995	Variation 1961-1995
Riz	1 335,4	1 108,6	1 118,5	1 058,3	-20,7%
Pain	80,1	51,7	127,5	46,3	-42,2%
Viande de boeuf	112,8	82,0	61,8	47,6	-57,8%
Viande de porcs	89,5	53,6	33,0	21,6	-75,8%
Viande d'abats	12,5	7,1	10,2	3,9	-68,6%
Sucre	82,5	51,9	58,7	39,4	-52,2%
Total (6 produits)	1 713	1 355	1 410	1 217	-28.9%

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation. Les quantités consommées en 1968 ne sont pas disponibles.

L'analyse des coefficients budgétaires montre **un effet de substitution massif entre d'une part les "*viandes et poissons*"**, dont la part dans le budget alimentaire passe de 40,1% à 24,2%, **au profit des "*farineux, féculents et tubercules*"**, qui augmentent de 28,4% à 46,4%. Ces deux postes représentent à eux seuls environ 70% de l'ensemble des dépenses d'alimentation sur toute la période.

Il convient de noter que la baisse en volume de la consommation des "*viandes, poissons*" a été atténuée par la relativement bonne tenue des prix, qui augmentent relativement moins vite que les autres produits alimentaires sur longue période. En effet, les prix de la viande n'a été multiplié "que" par 29,1 en 35 ans pour 35,7 à l'ensemble de l'"alimentation". Un

rattrapage des prix de la viande sur les autres produits aurait un effet catastrophique sur la consommation de viande. Quant aux *"farineux, féculents et tubercules"*, ils ont enregistré une augmentation de leur coefficient budgétaire plus rapide en valeur qu'en volume, à cause d'une croissance des prix supérieure à la moyenne. Celle-ci pourrait traduire un problème d'offre (production et approvisionnement) de ces produits.

Enfin, les produits d'*"épicerie"* ont été doublement affectés par la baisse des revenus (alors qu'ils ont une forte élasticité-revenu) et une croissance rapide de leurs prix.

Tableau 10
Coefficients budgétaires et indices des prix à la consommation entre 1961 et 1995
(base 100 : 1961)

	1961		1968/1969		1977/1978		1993/1994		1994/1995	
Postes budgétaires	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix	Coef.bud.	Prix
Farineux	28,4	100	32,4	145,8	30,1	242,0	41,3	2 621,2	46,4	4 333,6
Légumes	9,3	100	8,2	105,8	9,5	208,4	9,6	2 118,3	9,6	4 071,8
Fruits	4,1	100	3,2	101,2	3,5	198,2	3,7	1 531,9	2,4	2 057,0
Viandes	40,1	100	37,2	102,9	32,3	232,5	22,9	1 915,9	24,2	2 913,5
Crémerie	8,0	100	6,8	110,6	7,6	216,4	10,7	2 104,8	8,2	3 345,8
Epicerie	7,9	100	5,5	133,1	4,0	211,5	5,6	2 851,6	4,1	5 838,0
Boissons	1,1	100	2,3	120,3	3,6	258,9	3,8	2 239,4	1,0	4 421,8
Restaurant	1,1	100	4,4	121,6	9,4	224,2	2,4	2 610,4	4,1	4 093,3
Consommation totale	100	100	100	116,4	100	227,3	100	2188,5	100	3574,3

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres Calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

IV.- NIVEAU DE VIE ET DIFFERENCIATIONS SOCIALES

Une double régression : chute des niveaux de vie et accroissement des inégalités.

Sur longue période, ce sont les *"ménages informels"* qui ont payé le plus lourd tribut à la dynamique récessive des niveaux de vie. En moyenne, leur consommation a été réduite de plus de -45,9%, contre -37,3% pour les *"ménages inactifs/chômeurs"* et -37,3% pour les *"ménages formels"*. En fait il convient de distinguer plusieurs sous-périodes, caractéristiques des grandes orientations de développement économique :
- sous la première République et dans la première phase de la seconde République (avant le virage libéral), la situation est plutôt défavorable aux *"ménages informels"* ;
- ensuite, ce sont au contraire les *"ménages formels"* qui subissent les plus lourdes pertes. L'ajustement se fait au détriment des salariés, qui perdent une partie plus importante de leur pouvoir d'achat.

Ce double tempo est compatible avec les différentes politiques économiques mises en oeuvre depuis l'indépendance. Lors de la première République, et dans la lignée de la période coloniale, l'élite salariale jouissait d'un statut privilégié qui se justifiait par l'idée en vigueur à l'époque, selon laquelle les secteurs non-salariaux, jugés archaïques, seraient progressivement absorbés par le processus de modernisation escompté. Ce biais en faveur de salariés a sans doute été encore accentué lors de la mise en place du socialisme malgache de la "première" seconde République, avec la phase de nationalisation et mainmise de l'Etat sur l'économie du pays. A l'instar de nombreux pays africains, les salariés, notamment les fonctionnaires et les employés des entreprises publiques, percevaient des rémunérations (salaires directs et avantages divers) largement supérieurs aux prix du marché.

Par contre, **la seconde période**, qui couvre aussi bien l'après "investissement à outrance" de la seconde République que la troisième République, **se caractérise par une politique de répression salariale**. Asphyxié financièrement, l'Etat malgache a cherché à résoudre la contrainte budgétaire par les moyens qui lui étaient les plus faciles à mettre en oeuvre. L'attention a été plus portée sur la compression des dépenses (investissements publics, dépenses de fonctionnement, puis dépenses de salaires) que sur l'augmentation des recettes. Cette stratégie, accompagnée de dévaluation à répétition a conduit à la dépression prolongée que l'on connaît.

La politique salariale restrictive, qui a touché aussi bien le secteur public que le secteur privé, à travers la gestion du salaire minimum, a conduit à une désindexation des salaires sur les prix, alors que parallèlement les non-salariés conservaient une certaine marge de manoeuvre pour augmenter leurs prix, dans ce contexte de libéralisation. La dynamique migratoire modérée, limitant l'accroissement de l'offre de main-d'oeuvre, conjuguée à un processus de substitution de la consommation en faveur du secteur informel suite à la contraction des revenus des ménages, ont limité la chute des revenus informels.

Tableau 11
Evolution de la consommation par tête par secteur institutionnel entre 1961 et 1995
(en francs constants 1995)

Types de ménages	1961	1968/1969	1977/1978	1993/1994	1994/1995
Formel (Fmg 1995)	1 521 744	1 388 991	1 161 891	1 077 402	954 312
(Evolution depuis 1961, en %)		-8,7%	-23,7%	-29,2%	-37,3%
Informel (Fmg 1995)	1 073 952	881 656	656 932	780 271*	581 021
(Evolution depuis 1961, en %)		-17,9%	-38,8%	-27,4%	-45,9%
Inactifs/chômeurs (Fmg 1995)	1 369 561	1 489 995	885 302	964 944	850 349
(Evolution depuis 1961, en %)		+8,8%	-35,4%	-29,5%	-37,9%

Source : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés. Les "*ménages formels*" sont composés des ménages salariés et des professions libérales. * : l'augmentation de 18,8% de la consommation des "*ménages informels*" entre 1977/1978 et 1993/1994 est assez improbable. Il convient de considérer ce chiffre avec circonspection.

Cette interprétation est confortée par l'analyse de la consommation par catégories socio-professionnelles (CSP) chez les salariés. Non seulement, **la première République** a favorisé les salariés au détriment des non-salariés, mais **elle a aussi encouragé un élargissement de la hiérarchie salariale**. En effet, les cadres ont vu leur consommation croître de +30% entre 1961 et 1968, tandis que les salariés moins qualifiés (employés, ouvriers, manoeuvres) ont dû se contenter d'une stagnation de leur niveau de consommation. Par contre et toujours dans cet environnement "pro-salariés", **la "première" seconde République se montre plus égalitaire**, même si les CSP les moins riches sont aussi celles qui subissent la plus forte contraction de leur niveau de vie.

La période d'ajustement, commencée au début des années 80, s'avère plus progressive, et va dans le sens de la réduction des inégalités entre les ménages. D'une part, nous l'avons vu, les salariés qui se trouvent au sommet de la pyramide sociale sont plus touchés que les autres dans leur pouvoir d'achat. D'autre part, les disparités salariales s'atténuent. Ainsi, la chute de la consommation par tête diminue progressivement des cadres supérieurs (-36,3%) aux manoeuvres (-9,1%), entre 1978 et 1995. Mais il s'agit en fait d'un nivellement par le bas.

Finalement, sur l'ensemble de la période 1961-1995, les écarts entres les "*ménages formels*" et les "*ménages informels*" se sont creusés. Les premiers, qui occupaient déjà une position privilégiée à l'indépendance, avec une consommation par tête supérieure de 42% à celle des seconds, sont encore plus favorisés (en termes relatifs, puisque leur consommation a chuté fortement) aujourd'hui, puisque la différence est de +64,2% en 1995. Et ce malgré le

repli enregistré depuis le début des années 80, l'enquête de 1977/1978 faisant état d'un avantage au bénéfice des "*ménages formels*" de près de 77%.

Donc contrairement à une idée reçue, **ce n'est pas la seule classe moyenne qui a été laminé depuis l'indépendance**, mais l'ensemble des ménages, en commençant par les plus pauvres. En fait, ce que traduit ce sentiment de disparition de la classe moyenne, s'explique par le fait que d'une part l'écart entre celle-ci et les élites s'est sans doute accru[5], et qu'en niveau leur standart de vie s'est éloigné des standarts occidentaux.

Tableau 12
Evolution de la consommation par tête des ménages salariés entre 1961 et 1995
(en francs constants de 1995)

Types de ménages	1961	1968/1969	1977/1978	1994/1995
Cadre supérieur (Fmg 1995)	3 146 972	4 019 711	3 125 866	1 992 080
(Evolution depuis 1961, en %)		+27,7%	-1,0%	-36,9%
Cadre moyen (Fmg 1995)	2 047 670	2 615 561	2 018 031	1 438 251
(Evolution depuis 1961, en %)		+27,7%	-1,3%	-29,7%
Employés (Fmg 1995)	1 598 595	1 504 646	1 042 635	760 944
(Evolution depuis 1961, en %)		-5,9%	-34,8%	-52,4%
Ouvriers (Fmg 1995)	1 139 232	1 127 644	798 001	576 673
(Evolution depuis 1961, en %)		+1,0%	-30,0%	-49,4%
Manoeuvres (Fmg 1995)	825 817	776 272	535 086	489 310
(Evolution depuis 1961, en %)		-6,0%	-35,2%	-40,8%

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

D'ailleurs, la dynamique des prix à la consommation sur longue période conforte l'évolution régressive de la distribution de la consommation. Les plus pauvres ont été les plus affectés par la récession. En effet, depuis l'indépendance, la croissance des prix à la consommation des biens de première nécessité, dont le poids dans le panier de consommation des plus pauvres est le plus élevé, a été plus rapide que celle de l'indice général. En 35 ans les prix des PPN et l'IPC ont été multipliés respectivement par 51,6 et 42,6 ; la palme revenant aux prix riz, qui ont été multipliés par 60.

Graphique 4
Evolution des prix du riz et des produits de première nécessité en 1961 et 1995

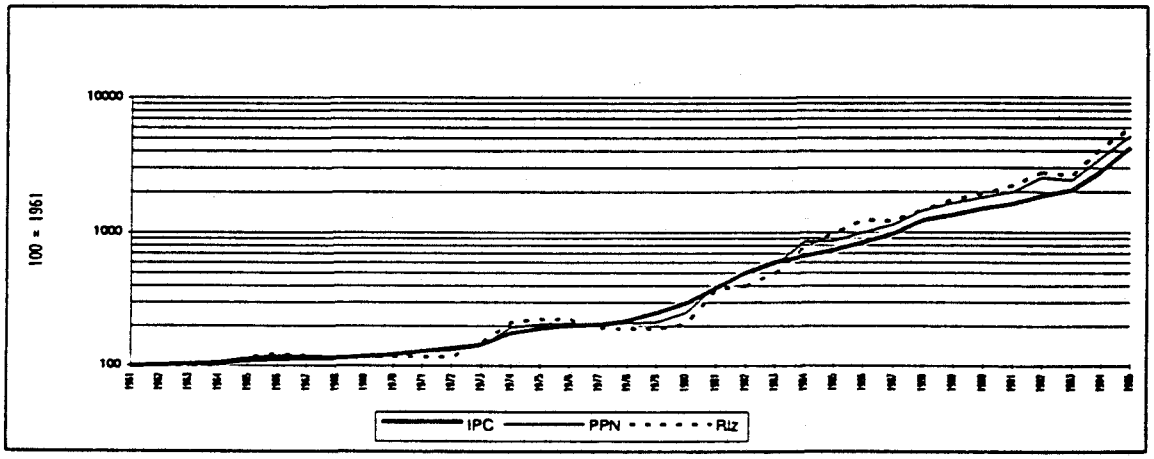

Sources : INSTAT, nos propres calculs. Echelle semilogaritmique. Les données de 1962 et 1963 ont été interpolées.

5) Il faut noter que les enquêtes statistiques, portant de plus sur des échantillons aussi faibles (de 400 à 2 500 ménages) ne permettent pas de traiter de façon satisfaisante des problèmes d'inégalités sociales. En effet, les queues de distribution sont sous-représentées dans les échantillons. C'est vrai en bas de l'échelle, dans la mesure où les populations marginales sans domicile fixe sont exclues de facto du champ des enquêtes, mais aussi en haut de l'échelle sociale, où la frange la plus riche de la population est trop peu nombreuse pour être bien représentée dans les enquêtes. Ceci pose un véritable problème, car les signes les plus visibles de l'inégalité sociale, qui conditionnent souvent les réactions les plus marquées des populations à ces inégalités, sont donnés par ces deux couches sociales (luxe insolent d'un côté et extrême pauvreté de l'autre ; mercédès et BMW) flambantes neuves, contre "quat'mis" et mendicité infantile). Du côté de "l'hyper-élite", on peut penser que les ressources économiques, sociales et politiques dont ils disposent leur permettent d'indexer leur standing de vie sur les standarts occidentaux.

Bien sûr, l'inflation différencielle n'est qu'un indicateur biaisé de l'évolution du pouvoir d'achat des ménages dans la mesure où il ne tient pas compte de la possible évolution divergente des revenus nominaux entre catégories de ménages. Elle n'en reste pas moins compatible avec les résultats observés pour les consommations en volume.

Un apparent paradoxe.

L'évolution de la consommation par quartile confirme cette dynamique régressive depuis l'indépendance. Les membres du quart le plus pauvre des ménages consomment en 1995 -26,0% de moins qu'en 1961. Ceux qui appartiennent au deuxième quartile ont dû réduire leur consommation d'un tiers, tandis que les plus riches ont enregistré un recul de plus de -40%. Mais si on observe bien une réduction généralisée de la consommation, le tableau 11 accuse ue réduction des inégalités, contrairement à ce que les analyses précédentes semblaient suggérer. Entre 1961 et 1995, lévolution interquartile, entre les plus riches et les plus pauvres est passée de 5 à 3,9.

Tableau 13
Evolution de la consommation par tête par quartile de consommation entre 1961 et 1995
(en francs constants de 1995)

	1961	1968/1969	1993/1994	1994/1995
Quartile 1 (Fmg 1995)	485 321	530 190	387 045	358 911
(Evolution depuis 1961, en %)		+9,2%	-20,2%	-26,0%
Quartile 2 (Fmg 1995)	742 419	753 441	597 300	493 663
(Evolution depuis 1961, en %)		+1,5%	-19,5%	-33,5%
Quartile 3 (Fmg 1995)	1 192 085	952 066	766 459	686 069
(Evolution depuis 1961, en %)		-20,1%	-35,7%	-42,4%
Quartile 4 (Fmg 1995)	2 444 652	2 133 140	1 687 885	1 393 591
(Evolution depuis 1961, en %)		-12,7%	-20,9%	-43,0%
Evolution interquartile (Quartile 4 / Quartile 1)	5,0	4,0	4,3	3,9

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés. Les quartiles de consommation ne sont pas disponibles dans l'enquête de 1977/1978.

L'évolution de la distribution des dépenses de consommation au cours du temps illustre encore plus clairement ce phénomène. S'il n'est pas possible de construire des courbes de concentration depuis l'indépendance, faute de données adéquates en 1961, on peut par contre mettre en regard la situation en 1968 avec celle de 1995. A niveau de dépenses donné, la proportion de ménages qui se situent en deça de ce seuil est systématiquement inférieure en 1995 à celle de 1968. Ainsi, 25% des ménages consommaient moins de 180 000 Fmg de 1995 (Fmg95) par mois en 1968. Ils sont aujourd'hui 43%. De la même manière, en 1968, la moitié des ménages dépensaient moins de 310 000 Fmg95. Cette proportion atteint maintenant 75%. Enfin, alors que le quart des ménages les plus riches avait une consommation mensuelle supérieure à 570 000 Fmg95, ils ne sont plus que 8% à dépasser ce seuil en 1995.

Dans ce contexte d'appauvrissement généralisé, les inégalités entre les ménages se sont réduites entre 1968 et 1995. Les courbes de Lorenz correspondant aux deux dates montrent sans ambiguïté ce phénomène. En 1968, le quartile des ménages les plus pauvres ne représentait que 6,5% de la consommation totale, tandis que le quartile le plus riche en accaparait 59%. 27 ans plus tard, ces proprotions étaient de près de 10% pour les plus pauvres, et "seulement" 50% pour les plus riches. La réduction des inégalités de la consommation des ménages peut être quantifiée : le coefficient de Gini qui valait 0,46 en 1968/1969, n'est plus que de 0,41 en 1995.

Graphique 5
Changements dans la distribution de la consommation des ménages entre 1968 et 1975

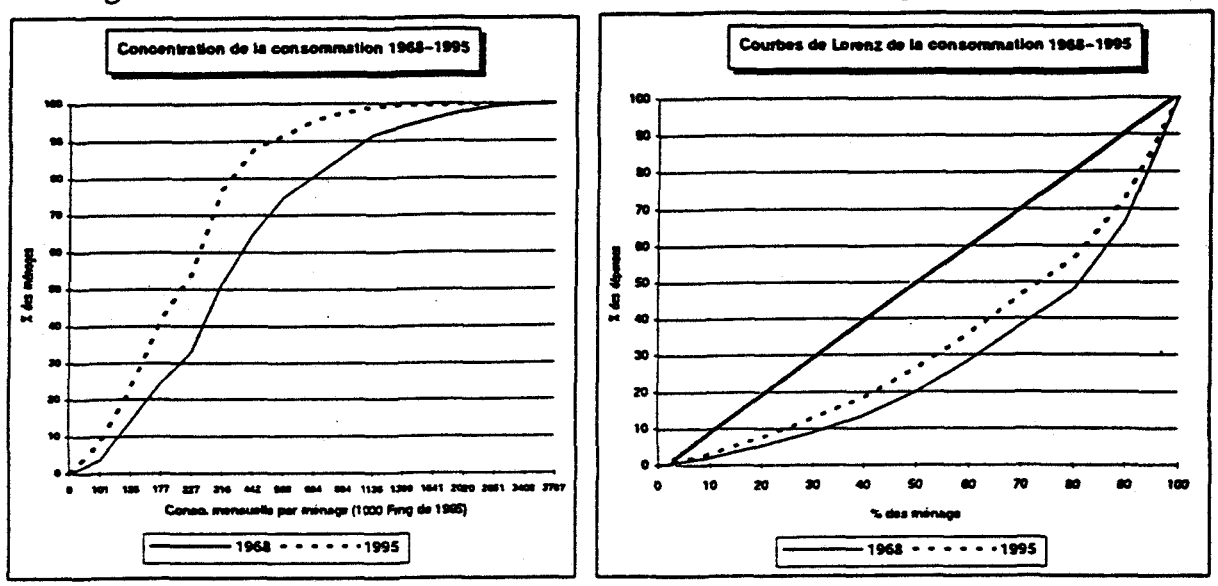

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

Mais l'apparente réduction des inégalités provient d'une illusion d'optique. Elle s'explique par le fait que les classes de ménages qui nous ont servi à construire les quartiles ou les courbes Lorenz sont basées sur la consommation totale des ménages, et non la consommation par tête, qui est l'indicateur approprié pour mesurer le niveau de vie. Or les deux classifications sont loin d'être équivalentes. Les ménages de petite taille peuvent avoir une consommation totale relativement faible, mais une consommation par tête élevée. A titre d'exemple, en 1995, plus du tiers des ménages appartenant au quartile de consommation le plus pauvre, ne fait pas partie du quartile de consommation par tête le plus pauvre.

Il est malheureusement pas possible de reconstituer les séries de distribution des ménages suivant le niveau de consommation par tête, les données pour les années antérieures à 1995 n'étant pas disponibles. Par contre, les indicateurs partiels dont nous disposons incitent à penser que **la chute de la consommation s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités**. L'évolution de la consommation par tête en fonction de l'emploi du chef de ménages, et la dynamique des prix, en apportaient une forte présomption. Celle-ci est confortée par l'évolution de la consommation par tête suivant la taille du ménage. Les ménages les plus nombreux, qui sont aussi les plus pauvres, sont ceux dont la consommation par tête a le plus régressée, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 6
Evolution de la consommation par tête selon la taille du ménage 1961-1995

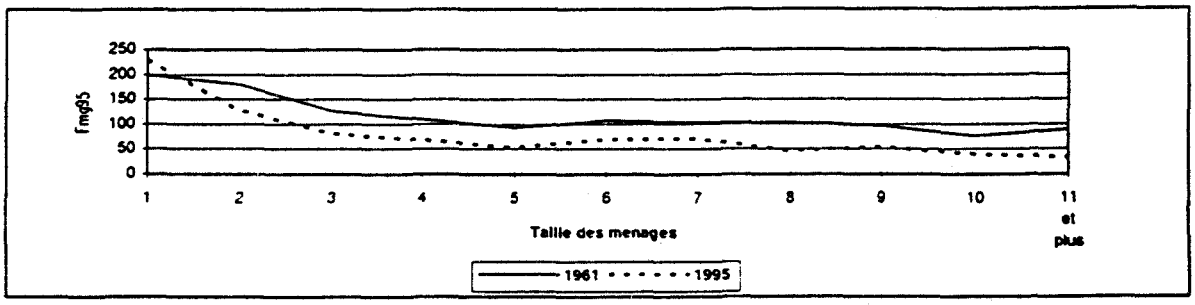

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs. Y compris autoconsommation et loyers imputés.

V.- LES STRATEGIES D'ADAPTATION DES MENAGES FACE A LA CRISE OU COMMENT CHASSER LES DINOSAURES AVEC UN LANCE-PIERRES

Face à une dégradation aussi importante et surtout aussi continue des conditions de vie, on peut s'interroger sur la nature des réponses adoptées par les ménages pour tenter d'en limiter les effets. Potentiellement, les ménages peuvent agir à deux niveaux : chercher des sources complémentaires de revenus (essentiellement à travers une modification de l'offre de travail), changer leurs modes de consommation en optimisant leurs dépenses (modification de la demande de produits), ce qui peut conduire à une remise en question de leurs systèmes de préférences. Les données dont nous disposons montrent que **les deux stratégies ont été mises en oeuvre.**

La formidable poussée des taux d'activités.

En période de crise, surtout lorsqu'elle est aussi durable qu'à Madagascar, les ménages se voient contraints d'opérer des choix en matière d'offre de travail de leurs membres. Face à la contraction des revenus du travail, les ménages sont conduits à restructurer leur "combinaison productive" pour assurer la reproduction de l'unité domestique. La mobilisation de la main-d'oeuvre des ménages peut être approchée par la mesure des taux d'activité.

En 35 ans, **le taux d'activité dans la capitale enregistre un véritable bond en avant.** Il est passé 41,2% en 1960 à 60,5% en 1995 [6]. Il s'agit d'un phénomène massif et continu, qu'on observe pour toutes les tranches d'âge. Il est d'autant plus remarquable que deux facteurs structurels exercent une pression à la baisse sur les taux d'activité :
- d'une part, le poids relatif des classes d'âge les plus jeunes (15-24 ans), dont les taux d'activité sont plus faibles, augmente légèrement avec la croissance démographique ;
- d'autre part, l'augmentation des taux de scolarisation et l'allongement de la durée des études devrait retarder l'entrée sur le marché du travail.

Encore convient-il de noter que, du fait de la définition adoptés pour les actifs en 1960 et 1975, et donc en 1995 à des fins de comparaion, on sous-estime l'augmentation des taux d'activité, dans la mesure où il y a tout lieu de penser que la proportion des chômeurs et des aides familiaux a gonflé avec la crise.

Tableau 14
Taux d'activité par tranche d'âge entre 1960 et 1995

Tranches d'âge	1959/1960	1975	1995 (base comparable)	1995 (Taux réel)
15 -24 ans	24,3	17,8	39,2	56,2
25-54 ans	53,0	67,6	76,1	86,1
55 ans et plus	34,1	43,0	45,6	48,6
Total	41,2	43,5	60,7	63,5

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, MADIO, nos propres calculs. Base comparable : avec chômeurs et non rémunérés classés parmi les inactifs. Taux réels : avec chômeurs et non rémunérés parmi les actifs.

En fait, une analyse plus détaillée montre que l'insertion croissante sur le marché du travail s'explique essentiellement par **la mise au travail des femmes.** Alors **que le taux d'activité** des hommes est resté constant depuis l'indépendance, avec 68,5% en 1960 à 69,1% en 1995, celui **des femmes passe de 15% à 53,1%.** Il atteint même 65,9% si l'on suit la

6) En fait, les recensements de 1960 et 1975 sous-estiment le véritable taux d'activité, dans la mesure où ils incluent parmi les inactifs les chômeurs et les actifs occupés non rémunérés (aides familiaux, etc.), contrairement aux normes internationales actuellement en vigueur. Nous avons donc adopté leur définition de l'activité, à des fins de comparaisons (tableau 11, graphique 6), même si les véritables taux d'activité sont supérieurs, notamment en 1995.

définition internationale de l'activité (et 79,6% chez les hommes). Le travail des femmes devient la norme, puisqu'aujourd'hui, près de deux femmes sur trois sont en activité.

Si en 1960, la division sexuelle du travail (les femmes dans la sphère non marchande, et les hommes dans la sphère marchande) était une réalité, en 1995, l'exercice d'un emploi est incontournable pour une majorité de femmes, à l'instar de ce qui a toujours été observé chez les hommes. Ceci ne signifie bien sûr pas que les travaux domestiques soient plus équitablement répartis, **puisque la "double journée" des femmes restent une réalité tangible.** Alors que les hommes ne consacrent que 6 heures aux travaux domestiques (tâches ménagères, portage d'eau, garde-malade, auto-construction, etc.), les femmes y passent plus de 22 heures. Même lorsqu'elles sont actives, elles sont accaparées par les tâches domestiques, à raison de 20 heures hebdomadaires, sans que leur charge de travail soit très inférieure à celle des hommes (resp. 39 et 44 heures par semaine).

Le graphique 7 montre que la montée en puissance du travail féminin n'épargne aucune classe d'âge, même si elle est moins forte chez les plus âgées d'entre elles (au delà de 65 ans). Ainsi dans la cohorte de celle qui avait entre 15 et 24 ans en 1960, et qui ont donc aujourd'hui entre 50 et 59 ans, elles n'étaient que 10% à être employées en 1960, mais près de 55% aujourd'hui.

Graphique 7

Taux d'activité par sexe et par âge entre 1960 et 1995 (base comparable)

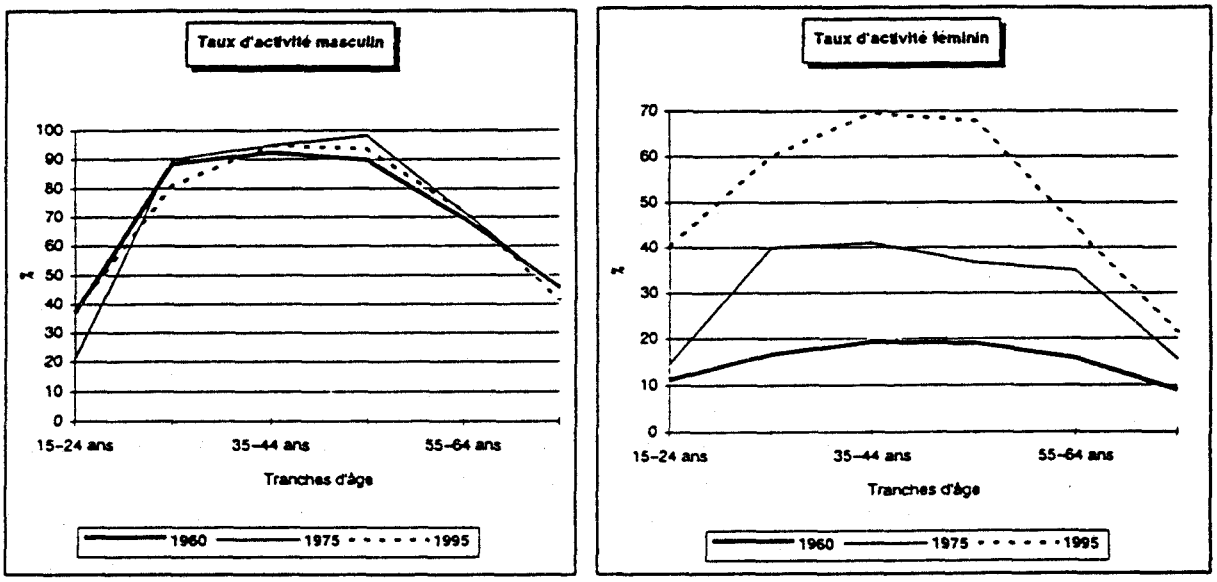

Sources : Diverses enquêtes, INSRE, BDE, INSTAT, MADIO, nos propres calculs.

Il n'est bien sûr pas possible d'attribuer la croissance des taux d'activité, notamment chez les femmes au seul effet de la récession économique. En effet, l'augmentation des taux scolarisation, qui fait de l'insertion sur le marché du travail une trajectoire de plus en plus naturelle, joue aussi en faveur de ce changement culturel. Mais il est clair que dans le cas malgache, **la mobilisation de la main-d'oeuvre secondaire en temps de crise est le facteur prépondérant.**

En dehors du taux d'activité, **la pluri-activité est aussi un moyen de pallier la faiblesse et la baisse des revenus obtenus dans l'emploi principal.** Il n'est malheureusement pas possible de quantifier son évolution au cours du temps, faute de données rétrospectives. Mais les résultats de 1995 montrent que l'ampleur du phénomène est beaucoup plus limité qu'on ne l'a longtemps crû. A cette date, moins de 10% des actifs occupés exerçaient

simultanément plusieurs emplois, avec un pic à 13% chez les fonctionnaires. En fait, les opportunités d'emplois secondaires sont faibles, et ce d'autant plus, qu'une grande partie de ceux qui exercent dans le secteur informel sont en situation de sous-emploi invisible, et sont obligés d'allonger au maximum leurs horaires pour accroître leurs revenus.

La mobilisation des réseaux de solidarité entre ménages pour capter des ressources supplémentaires en dehors des revenus du travail, est aussi une stratégie qui peut être mise en oeuvre par certains ménages en situation critique. Récemment, certains auteurs ont souligné l'importance des transferts inter-ménages comme mode de régulation socio-économique en Afrique. En particulier, on a pu avancer que c'est grâce à ce système généralisé de redistribution des revenus et des rentes que le continent a réussi à éviter nombre d'explosions sociales, qu'aurait dû engendrer des périodes de récession aussi prolongées.

Compte tenu de la relative nouveauté de ce centre d'intérêt, il n'existe pas de sources permettant la comparaison du poids des transferts au cours du temps. Par contre, les données collectées par MADIO en 1995 permettent de faire le point sur cette thématique. En premier lieu, plus de la moitié des ménages n'est intégré dans aucun réseau de redistribution. Cette forme "d'individualisme" est une spécificité malgache en regard des standards africains en la matière. Ainsi, en 1993, 90% des ménages de Yaoundé étaient donateurs ou récipiendaires de transferts monétaires.

En second lieu, le montant moyen des transferts nets est extrêmement faible, puisqu'il est inférieur à 1% du revenu primaire d'activité, et presque nul pour les plus pauvres. A Madagascar, **ces transferts ont un pouvoir redistributif régressif**, puisqu'ils bénéficient d'abord aux plus riches, les seuls capables d'envoyer leurs proches à l'étranger. En 1995, le quartile le plus riche des ménages de la capitale a ainsi perçu 1,3 milliards de Fmg de transferts nets (essentiellement en provenance de l'extérieur), alors que le montant correspondant atteignait à peine 35 millions de Fmg pour le quartile le plus pauvre.

Enfin, **la migration constitue aussi une réponse possible. Mais dans le cas malgache, les opportunités sont limitées**. D'un côté les migrations de retour vers les zones rurales n'ont pas vu le jour car les campagnes ont elles aussi été affectées par la récession, et qu'elles restent encore aujourd'hui dans une situation défavorables par rapport aux villes. De l'autre, les migrations internationales sont particulièrement difficiles compte tenu de la situation géographique du pays, et de ce fait, est surtout mises en oeuvre par les catégories sociales les plus aisées.

<u>Les modifications des comportements de consommation</u>.

A côté de cette stratégie de mise au travail généralisée, les ménages ont aussi cherché à modifier leurs comportements de consommation pour atténuer l'impact de la baisse des revenus. Mais ici aussi, **leur marge de manoeuvre est extrêmement réduite**.

La modification des comportements de demande se caractérisent par des stratégies de substitution : *substitution entre les lieux d'achat et substitution entre les produits.*

Les substitutions de produits

Les phénomènes de substituions entre produits sont des processus complexes, qui sont régis par des arbitrages purement économiques (prix/quantités), mais qui sont aussi largement

conditionnés par des déterminants historiques et culturels (logiques d'imitation, valeur symbolique, etc.). Le riz constitue à Madagascar un cas d'école. Nous avons déjà noté qu'un transfert massif s'est opéré sur longue période en faveur des *"céréales"* au détriment des *"viandes"*, malgré la croissance deux fois plus rapide de leurs prix. Cependant, ces produits sont loin d'être équivalents, et il est difficile de considérer qu'il s'agit d'une véritable substitution.

La comparaison des consommations de riz et de pain (deux substituts potentiels en céréales) est plus pertinentes. Elle montre clairement que leur évolution différencielle ne traduit pas seulement les changements de prix relatifs. En effet, la consommation de riz a baissé de 21% et celle du pain de 42%, alors que dans le même temps les prix du riz ont été multipliés par 62 tandis que ceux du pain ne l'ont été que par 59. Deux facteurs peuvent expliquer ce résultat paradoxal :
– d'une part, les malgaches restent profondément attaché à leurs traditions où le riz joue un rôle fondamental ;
– d'autre part, malgré la dynamique défavorable des prix du riz, ce dernier **représente encore aujourd'hui la calorie la moins chère.** Ainsi en 1995, un apport de 1 000 calories en riz coûtait 431 Fmg, tandis qu'il fallait dépenser 958 Fmg, pour obtenir la même quantité énergétique à partir du pain, 805 Fmg avec du sucre et plus de 2 100 Fmg en achetant de la viande.

Dans le cas de l'arbitrage entre viande de boeuf et viande de porc, l'évolution des prix relatifs jouent dans le "bon sens". La chute de la consommation a été plus importante pour le porc que pour le boeuf (resp. –76% et –58%), conformément à l'augmentation de leurs prix respectifs (multipliés par 33 pour le boeuf et par 40 pour le porc), entre 1961 et 1995. Si le prix de la calorie en boeuf était supérieure à celle du porc en début de période (resp. 64,5 et 53,2 Fmg pour 1 000 calories), il est équivalent aujourd'hui (resp. 2 108,3 et 2 104,8 Fmg). Mais le kilogramme de boeuf reste moins cher que celui du porc.

En dehors de ces deux types de produits essentiels (le riz et la viande), il convient de mentionner le cas intéressant de certains légumes. Ainsi, les haricots secs et les pommes de terre voient leur consommation croître depuis 1961 (resp.+60% et +10%). Cette augementation se fait au détriment des autres légumes (légumes vert notamment) et surtout des viandes, dont il constitue un substitut partiel, parce que riche en protéines. En effet, si le prix des haricots secs a augmenté à peu près aussi vite que la viande de porc, le prix de la calorie qu'ils génèrent restent encore très bon marché (693 Fmg pour 1 000 calories, contre 1 330 Fmg pour les pommes de terre, plus de 2 000 Fmg pour la viande, 4 531 Fmg pour les carottes, et 9 785 Fmg pour le choux.

Les substitutions de lieux d'achat

La quantification n'est pas possible sur longue période, faute de données. Par contre, les travaux de MADIO donnent quelques éléments d'interprétation dans ce domaine au cours des années les plus récentes. En effet, les ménages de la capitale ont été interrogés sur leurs principaux modes d'ajustement de la consommation, entre mai 1994, date de la mise en place du flottement du franc malgache et mai 1995, date de l'enquête, les ménages se sont montés sensibles au niveau des prix. Cette période se caractérise par une accélération historique de l'inflation, qui atteint en glissement annuel plus de 60%.

Près de 15% des ménages ont changé de lieu d'achat, en s'adressant à des fournisseurs meilleur marché. Mais les possibilités de substitution sont aujourd'hui très limitées, compte tenu du poids du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages. Ce dernier accapare en effet plus des trois quarts de la consommation, cette part dépassant même 95% pour l'alimentation. Il est clair que cette stratégie de repli sur le secteur informel atteint aujourd'hui ses limites, le secteur formel ne jouant plus qu'un rôle marginal, ou très localisé, dans la satisfaction des besoins des ménages.

Environ 20% choisissent avec plus de soins les produits à acheter, en faisant jouer la concurrence, ce qui provoque une pression à la baisse sur les prix. Finalement, **62 % des ménages ont été contraints d'acheter des quantités plus petites des mêmes produits, sans changer de lieu d'achat.** Les ménages les plus pauvres, privés de marge de manoeuvre parce qu'ils s'adressent déjà presque exclusivement au secteur informel, sont les plus nombreux à ajuster la quantité achetée. Les autres se déplacent vers le secteur informel, où les prix sont plus faibles. **C'est donc le secteur formel qui a le plus pâti de la situation** : réduction de la demande globale (**effet –revenu**) et déplacement de la consommation vers le secteur informel (**effet–substitution**).

Tableau 15

Part du secteur informel dans la consommation par type de ménages

% du montant d'achat dans le secteur informel	QUARTILES DE CONSOMMATION PAR TETE				
	1er Quartile	2ème Quartile	3ème Quartile	4ème Quartile	TOTAL
1.– Alimentation	99,8	99,4	98,3	92,9	96,7
2.– Habillement	95,3	88,7	82,7	67,7	76,5
3.– Logement	86,3	76,0	69,0	59,0	67,9
4.– Equipement et entretien de maison	98,9	94,3	79,7	86,2	86,7
5.– Santé, soins personnels	49,0	47,1	47,5	33,8	39,5
6.– Transport, communication	16,8	19,4	24,2	33,4	30,5
7.– Education, loisirs	48,1	45,4	34,9	26,4	31,8
TOTAL	92,2	86,3	81,3	66,8	76,5

Source: Enquête 1–2–3 1995, phase 3, calculs MADIO. Sans autoconsommation ni loyers imputés.

Pour la majorité donc, l'année écoulée s'est caractérisée par un amenuisement du panier de consommation, plus que par une substitution en faveur du secteur informel. En revanche, ni les stratégies plus individualistes de repli sur la famille (on accueille moins d'invités chez soi), ni le renforcement des liens de solidarité (on reçoit plus de transferts en provenance de la ville ou de la campagne) n'ont été mobilisés pour desserrer la contrainte pesant sur les budgets.

Tableau 16

Principaux modes d'ajustement à la baisse du pouvoir d'achat par type de ménages

%	TYPES DE MENAGES				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	TOTAL
1.– Achat d'une quantité plus petite des mêmes produits sans changer de lieu d'achat	63,4	59,6	61,0	69,0	62,1
2.– Achat de la même quantité, mais on va ailleurs, où c'est moins cher	12,1	16,3	14,7	13,9	14,5
3.– On a moins d'invités à la maison	2,1	2,1	0,7	0	1,3
4.– On reçoit plus de dons de la famille dans l'agglomération d'Antananarivo	0,4	1,1	0	2,0	0,6
5.– On reçoit plus de dons de la famille hors de l'agglomération	0	0,4	0	3,1	0,5
6.– On choisit avec plus de soins les produits qu'on achète	16,0	19,1	21,2	10,3	18,2
7.– Autre	6,0	1,4	2,4	1,7	2,8
TOTAL	100	100	100	100	100

Source: Enquête 1–2–3 1995, phase 3, calculs MADIO.

CONCLUSION

A l'heure du bilan, l'image brossée par l'analyse de l'évolution de la consommation des ménages sur longue période est particulièrement sombre. La chute des niveaux de vie de la population malgache dont rendent compte les chiffres officiels n'est pas un artefact engendré par la piètre qualité des comptes nationaux. **L'idée selon laquelle les données macro-économiques exagèrent l'ampleur de la récession de l'économie réelle**, parce qu'elles ne prennent en compte que sa partie formelle, plus sensible à la conjoncture, idée intuitivement confortée par l'absence d'explosions sociales que chacun attendrait face à l'ampleur des chocs subis, et que seuls l'existence de sources de revenus non enregistrés (dans le secteur informel notamment) aurait permis d'éviter, **est une idée fausse.** Les données d'enquêtes confirment que **depuis l'indépendance, la consommation par tête de la population d'Antananarivo a chuté de 45%**. De plus, cette baisse s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités.

Cette dynamique récessive, sans précèdent historique à l'échelle d'un pays en temps de paix, semble toucher Madagascar comme une fatalité. En effet, aucun des changements radicaux de régime politique (socialisme réel ou démocratie) ou de systèmes économiques (économie administrée ou économie de marché) qui se sont succédés à Madagascar depuis 1960 n'a pu enrayer ce cycle infernal. Il reste donc à trouver la raison de ce déclin continu. De deux choses l'une. Ou, aucun des systèmes économiques existant sur la planète n'est applicable à Madagascar (puisque tous ont été essayés), qui constituerait une exception irréductible. Ou bien, les mesures prises récemment en faveur de l'économie de marché n'ont pas été réellement mises en oeuvre.

Il convient de souligner que les tendances régressives, aussi bien de court que de long terme, sont insoutenables. Encore une fois, l'idée selon laquelle, puisque les malgaches ont enduré une telle situation jusqu'aujourd'hui, il n'y a aucune raison pour que ça ne continue pas, doit être fermement dénoncée [7]. Les niveaux actuels de consommation alimentaire montrent que qu'un seuil a été atteint, et **qu'une grande part de la population de la capitale se trouve en situation de détresse physiologique.** S'il est toujours hasardeux de vaticiner sur l'avenir des sociétés, le maintien du trend actuel ne peut conduire qu'à une rupture.

Face à un environnement durablement défavorable, les ménages ne sont pas restés inactifs. Ils ont mobilisé toutes les ressources en leur possession : généralisation de la mise au travail de la population en âge de travailler, pluri-activité, modification de leurs comportements de consommation en substituant les produits et les lieux d'achat, afin de s'approvisionner à meilleur marché.

Mais l'ingéniosité dont ont su faire preuve les tananariviens , pour tenter de s'adapter aux conditions en vigueur, est restée impuissante face à l'ampleur des chocs macro-économiques auxquels ils ont été confrontés. Dans un tel contexte, compter sur des réponses individuelles pour contrecarrer la conjoncture est aussi dérisoire que partir à la chasse aux dinosaures armés de lance-pierres. Les ménages ont donc subi de plein fouet la récession, avec un stoïcisme remarquable.

---

7) Pour étayer la thèse de la plasticité des économies nationales face à un environnement économique durablement dégradé, on a pu invoquer l'analogie avec l'évolution du chômage en Europe. Il est clair que les taux de chômage actuellement enregistrés en Europe étaient inconcevable au début des années 60. Devant une telle hypothèse, tous les observateurs de l'époque auraient anticipé des explosions sociales, qui n'ont finalement pas eu lieu. L'argument est cependant fallacieux. L'impact du chômage sur le pouvoir d'achat des ménages est sans commune mesure ce qu'on observe dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, Madagascar constituant à un cas extrême. De plus, il convient de tenir compte non seulement de l'évolution, mais aussi du niveau atteint.

Pourtant, on ne peut pas dire que les malgaches se soient contenter de réagir individuellement à ce qui peut apparaître comme une succession de mauvais choix de politique économique. **Ils ont systématiquement sanctionné leurs dirigeants défaillants**, par des mouvements politiques de contestation pacifique, que ce soient en 1972 ou plus récemment en 1991. Il faut dire cependant, que **ces sanctions sont arrivées** sans doute trop tard, et surement **au mauvais moment**. Il est en effet symptomatique que dans les deux cas, la chute du gouvernement est intervenu justement au moment ou Madagascar connaissait ses deux phases de croissance (à la fin des années 60 et des années 80).

Le risque actuel est de voir se généraliser dans la population un sentiment d'impuissance et de résignation. En effet, après avoir usé de tous les instruments en leur pouvoir, aussi bien politiques qu'individuels, avec l'insuccès que l'on connaît, pour redresser leurs conditions de vie, les tananariviens pourraient être amenés à considérer la trajectoire de l'économie malgache comme une fatalité. En effet aujourd'hui, la grande majorité de la population n'a jamais vécu rien d'autre que la récession : comment imaginer une alternative?

Déjà affaiblis dans leurs capacités de résistance, les ménages pourraient être tentés par des comportements de repli vers des stratégies d'autosubsistance. Ce processus involutif est déjà largement amorcé dans les zones rurales [8]. S'il venait à se généraliser en ville, il ne pourrait conduire qu'au chaos. On peut d'ailleurs suggérer que si Madagascar a réussi à éviter ce phénomène de désagrégation sociale jusqu'à maintenant, c'est sans doute en partie dû au fait que la réduction des niveaux de vie a affecté toutes les couches sociales, qui se sont enfoncées de concert.

Madagascar est aujourd'hui à un point de rupture. Les autorités malgaches, comme la communauté internationale, doivent impérativement prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'un changement dans la conduite des affaires nationales. Compte tenu de la situation actuelle du pays, les atermoiements constatées depuis plusieurs années dans les négociations avec les institutions de Bretton-Woods relèvent d'une attitude irresponsable.

Si une telle prise de conscience et des mesures conséquentes n'étaient pas entreprises à court terme, Madagascar ne pourrait pas éviter les effets destructeurs pour la société toute entière de la poursuite de la crise présente. Un tel basculement, si longtemps différé, alors que d'autres pays africains ont déjà sombré, remettrait en question les possibilités de développement pour de nombreuses années. Ainsi et à titre d'exemple, la remise en question de l'impressionnant effort de scolarisation depuis l'indépendance, que nous avons mis en évidence, compromettrait inéluctablement les chances d'une croissance durable. Or des symptômes alarmants de crise du système éducatif ont déjà pu être constatés [9].

Pourtant le pays se trouve encore, miraculeusement, dans des conditions favorables pour amorcer un processus de récupération économique. Nous avons déjà mentionné le niveau de formation de la main-d'oeuvre, sans commune mesure avec le niveau de développement du pays. Mais il faut aussi mentionner le surprenant dynamisme récent de l'offre productive, que les travaux de MADIO ont pu mettre en évidence [10]. Encore convient-il de comprendre qu'une stratégie de développement tiré par les exportations n'a aucune chance de réussir si elle se traduit par une contraction sans fin du marché intérieur.

---

8) Voir MADIO, "*L'état des campagnes malgache en 1995 : principaux résultats des observatoires ruraux*", Antananarivo, mars 1996.
9) ROUBAUD F., "*L'emploi et les conditions d'activité de la population malgache en 1993*", MADIO n°9501/E, mars 1995, 25p.
10) NAUDET J.D. "*Les petites entreprises à Madagascar : le missing middle retrouvé*", MADIO n°9609/E, février 1996, 20p., RAZAFINDRAKOTO M., "*La dynamique du secteur industriel sur longue période : 1966-1994*", MADIO n°9610/E, mars 1996, 30p.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME E

"Evolution des comportements et des modes de vie"

ORSTOM

CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"La moitié du quart ou l'amenuisement. Ménages et crise à Madagascar"

Chantal BLANC-PAMARD
CEA-CNRS/EHESS

"LA MOITIÉ DU QUART"

MÉNAGES ET CRISE À TANANARIVE ET DANS LES CAMPAGNES DE L'IMERINA MADAGASCAR

Chantal BLANC-PAMARD
CEA/CNRS Paris

La dévaluation, lente mais continue, qu'a subie la monnaie malgache depuis une vingtaine d'années, jointe à la récente politique monétaire (flottement du franc malgache, T.V.A. ...) adoptée par l'État depuis 1994, se traduit par une augmentation des prix à la consommation alors que le revenu des ménages n'a augmenté que très lentement. La hausse des prix des P.P.N. (produits de première nécessité) d'un mois à l'autre et même du jour au lendemain est vivement ressentie par la population. L'inflation est la cause des difficultés des ménages malgaches. La forte baisse du pouvoir d'achat concerne presque tous les ménages et se traduit à la fois par une modification et une diminution de la consommation, en ville comme à la campagne. Elle explique également l'explosion des métiers de la restauration dont les clients sont ceux qui, de plus en plus, prennent leur repas à proximité de leur lieu de travail.

La plupart des ménages consacrent la majorité de leurs revenus aux achats des PPN. Le souci de bien des foyers est la nourriture quotidienne. Chaque ménage est contraint d'adapter son budget en fonction de la hausse des prix : en diminuant la ration du riz, aliment de base, en se tournant plus vers d'autres denrées (maïs et tubercules), en réduisant l'achat de certains produits (café, huile, savon, pétrole...), en supprimant d'autres consommations considérées dorénavant comme secondaires (sucre, viande, bougie, fruits, tabac...).

L'effritement du pouvoir d'achat des foyers se constate dans la manière dont ceux-ci réalisent leurs achats et s'approvisionnent en PPN. Les unités de mesure en sont un indicateur. En fonction des besoins des consommateurs, les vendeurs au détail (commerçants ou épiciers) ont non seulement adapté les unités de mesure couramment utilisées (unités de mesure de poids et récipients-mesure) mais ont aussi inventé d'autres étalons de mesure.

L'amenuisement et la diversification des unités de mesure qui accompagnent la régression sévère du pouvoir d'achat des ménages malgaches s'amplifient depuis quelques années. Après le kilogramme et le litre, le *kapoaka* (capacité d'une boîte de lait Nestlé) et la cuillère à café sont des unité courantes dans toute l'île. "La moitié du quart" qui date de 1991 se généralise pour les poids et les liquides : la viande, l'huile, le pétrole.... Cette expression résume l'adaptation des mesures au budget des ménages. On a d'une part une dynamique d'amenuisement et d'autre part un attachement aux unités de poids et aux mesures de capacité qui ont été institutionnalisées sous la monarchie merina. Cette combinaison de novation et de continuité est à l'oeuvre dans la manière dont les ménages malgaches gèrent la crise.

"LA MOITIÉ DU QUART"

MÉNAGES ET CRISE À TANANARIVE ET DANS LES CAMPAGNES DE L'IMERINA (MADAGASCAR)

Chantal BLANC-PAMARD

CEA/CNRS

Madagascar connaît depuis les années 80 une crise particulièrement grave, synonyme d'appauvrissement -avec une accentuation des inégalités- d'insécurité et de pénurie. La situation est d'autant plus préoccupante que le taux annuel de croissance démographique dépasse les 3%. La population totale a doublé en trente ans et Madagascar compte aujourd'hui près de 14 millions d'habitants[1]. La pauvreté touche les villes comme les campagnes : 75% des malgaches vivent en-deçà du seuil de pauvreté.

La dévaluation, lente mais continue, qu'a subie la monnaie malgache depuis une vingtaine d'années[2], jointe à la récente politique monétaire (flottement du franc malgache, T.V.A. ...) adoptée par l'État depuis 1994, se traduit par une augmentation des prix à la consommation alors que le revenu des ménages n'a augmenté que très peu[3]. La hausse des prix des PPN (produits de première nécessité) d'un mois à l'autre et même du jour au lendemain est vivement ressentie par la population. Le taux d'inflation, autour de 50%, est la cause des difficultés des ménages malgaches. La forte baisse du pouvoir d'achat se traduit à la fois par une modification et une diminution de la consommation, en ville comme à la campagne[4]. Elle explique également l'explosion des métiers de la restauration dont les clients sont ceux qui, de plus en plus, prennent leur repas à proximité de leur lieu de travail. Elle se traduit aussi par le développement des activités de survie, génératrices de revenus d'appoint.

---

[1]La population rurale représente 77,6%, la population urbaine 22,4%. 44% de la population a moins de 15 ans. Le nombre moyen de personnes par ménage est de 4,6 à Tananarive et de 5 dans le *faritany* (ex-province) de Tananarive.

[2]Après sa sortie de la zone franc, en 1973, le franc malgache est resté stable par rapport au franc français jusqu'en 1982. A partir de 1983, le FMG n'a cessé de se déprécier. Il faut en 1996 plus de 750 FMG pour un franc français; en 1990, le taux de change était à 278 FMG.

[3]Nos enquêtes ont été effectuées, entre 1994 et 1996, dans la capitale et dans les campagnes environnantes, plus particulièrement dans la région de Mahitsy à une quarantaine de km au nord de Tananarive.
Les travaux du projet MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstom) qui a démarré en 1994 et conduit une série d'études sur le processus de transition macroéconomique à Madagascar constituent une source d'informations particulièrement utile.

[4] Entre 1971 et 1991, le pouvoir d'achat a chuté de 40% (Rapport Banque Mondiale).
"En volume, la consommation par tête des ménages a chuté de 44,5% entre 1961 et 1995" (MADIO, 1996).

Evolution du PIB et de la consommation privée par habitant 1960 - 1995 à Madagascar

(aux prix de 1984 ; base 100 = 1960)

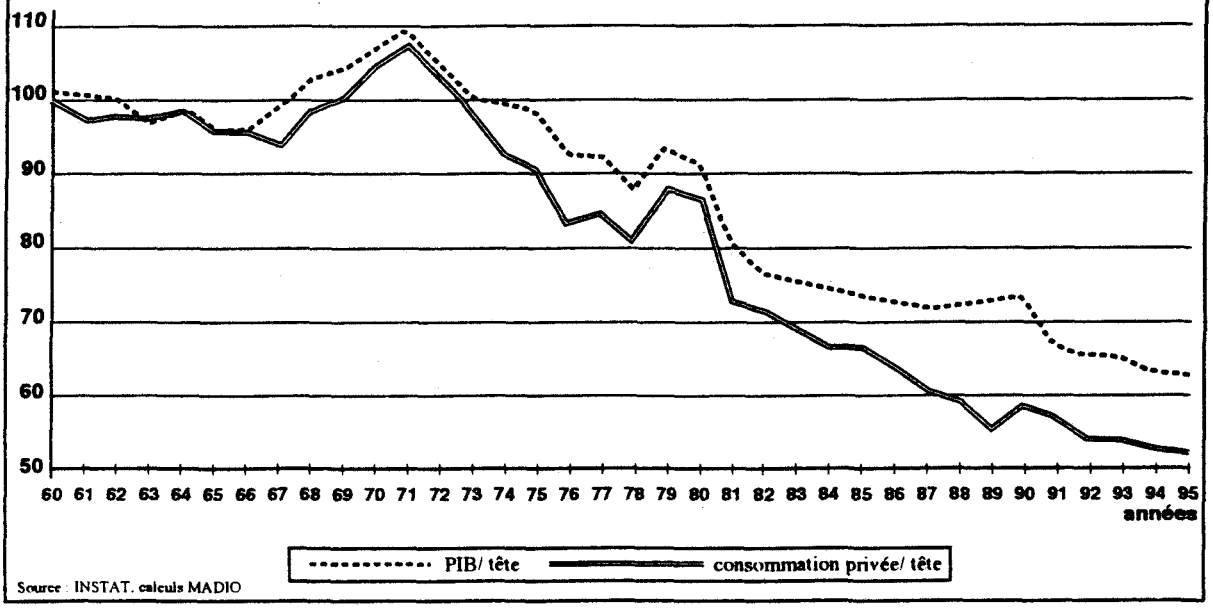

Source : INSTAT, calculs MADIO

MADIO 9602/E

Chaque ménage est contraint d'adapter son budget en fonction de la hausse des prix : en diminuant la ration de riz, aliment de base, en se tournant plus vers d'autres denrées (maïs et tubercules), en réduisant l'achat de certains produits (café, huile, savon, pétrole...), en supprimant tout simplement d'autres consommations considérées dorénavant comme secondaires (sucre, viande, bougie, fruits, tabac...). La plupart des ménages consacrent la majorité de leurs revenus aux achats des PPN[5], sur les marchés (hebdomadaires le plus souvent à la campagne) et auprès des petits détaillants. L'achat des aliments tient une grande place dans les budgets alors que bien souvent seul le minimum "vital" peut être assuré. Le souci de bien des foyers est la nourriture quotidienne[6]. Si en 1966, une journée de salarié agricole permettait d'acheter cinq kilogrammes de riz blanc, en 1996, elle permet à peine d'en acheter 1,5 kilogramme[7].

L'effritement du pouvoir d'achat des foyers se constate dans la manière dont ceux-ci réalisent leurs achats et s'approvisionnent en PPN. Les unités de mesure en sont un indicateur. En fonction des besoins des consommateurs, les commerces de détail ont dû non seulement adapter les unités de mesure couramment utilisées (unités de mesure de poids et récipients-mesure) mais aussi inventer d'autres étalons de mesure.

On observe un "amenuisement"[8] des unités de mesure ainsi que leur diversification, dictés par la recherche de la plus petite quantité commercialisable; ceci se répercute sur les prix à la consommation et sur les quantités. Acheteurs et vendeurs y trouvent cependant leur compte car, d'une part les consommateurs veulent ménager leur budget par des achats quotidiens et réduits et, d'autre part, les commerçants souhaitent écouler leurs marchandises en réalisant le maximum de profit. La distribution des produits se fait à travers un réseau dense de petits détaillants.

1. AMENUISEMENT ET DIVERSIFICATION DES UNITÉS DE MESURE DES CAPACITÉS

1. 1. Les unités et appareils de mesure traditionnels

1. 1. 1. Les instruments officiels de mesure de poids

Quatre types de balances sont utilisés :

-La balance de Roberval

---

[5]Les achats concernent par ordre d'importance les produits suivants : riz, tubercules et maïs, bois de chauffage, gros sel, savon, huile, pétrole, sucre, café, tabac, viande.

[6] D'aprés les travaux de MADIO : "Le salaire minimum mensuel des catégories les plus basses ne permet d'acheter que l'équivalent de 68 kg de riz en 1996 contre 182 kg en janvier 1981". La régression du pouvoir d'achat est encore plus marquée pour les salaires des fonctionnaires : "Un fonctionnaire de la plus basse catégorie pouvait acheter 406 kg de riz en 1981; quinze ans plus tard, celuici ne lui permet plus que d'en acquérir 86 kg".

[7]Le salaire journalier agricole est, à Mahitsy, en 1996, de 2500 FMG plus le repas (une assiette de riz avec des brèdes + patate douce ou manioc).

[8] L' "amenuisement" des unités de mesure se traduit ici par la diminution de la quantité par unité.

Elle nécessite l'emploi de poids marqués 5 kg, 2 kg, 1 kg, 1/2 kg, 250 gr, 200 gr, 50 gr, 20 gr, 10 gr, 5 gr. C'est la balance utilisée dans les épiceries, dans les boucheries, ou pour la vente des légumes et fruits, des grains et graines, poissons séchés, etc. Les poids inférieurs au kg sont actuellement les plus utilisés dans les épiceries et dans les boucheries.

-La balance romaine

Elle est surtout utilisée pour la vente des fruits, quelquefois pour peser des légumes et des poissons séchés.

-La bascule ordinaire

Elle est utilisée pour les produits pondéreux tels que le riz conditionné en sac, le bois de feu, le charbon de bois etc. C'est aussi l'appareil de mesure de poids préféré par les collecteurs de produits agricoles.

-La balance automatique

C'est le type de balance le moins fréquent. Elle se rencontre dans certaines épiceries, poissonneries ou charcuteries et dans les grandes surfaces.

1. 1. 2. Les unités de mesure de capacité

1. 1. 2. 1. La mesure des poids

Ce sont des unités de mesure de capacité qui sont utilisées comme unités de mesure de poids.

Pour les graines et grains secs, surtout le *paddy*[9], l'unité de mesure "officielle" reconnue par l'administration est le *zinga* (capacité d'un ustensile en tôle contenant 5 litres environ). Le *zinga* est aussi appelé *fahefany* ou *zinga fahefany* , c'est-à-dire "le quart". La capacité d'un *zinga* est équivalente à peu près à 4 kg de *paddy*.

1. 1. 2. 2. La mesure des liquides :

Les *famarana* (mesures) fabriquées avec de la tôle légère de récupération, vérifiées et pointées par le service de Métrologie, portent mention de leur capacité. La gamme comprend six mesures : 1/2 litre, double décilitre, décilitre, 1/2 décilitre, 2 centilitres et 1 centilitre. Beaucoup d'épiceries ne possèdent pas un jeu complet et n'utilisent que les mesures dont la capacité est inférieure au double décilitre. Les achats des consommateurs en huile ou en pétrole dépassent rarement 1/4 de litre.

1. 2. L'apparition d'autres unités de mesure

A part les balances, les mesures et le *zinga* qui sont légaux vis-à-vis de l'administration, les Malgaches utilisent aussi d'autres unités de mesure non seulement pour le commerce, mais aussi pour les usages familiaux, et pour les rémunérations en nature (en *paddy* notamment) des salariés agricoles. Les ustensiles largement diffusés et

---

[9] ou grain de riz. Après le décorticage d'1 kg de *paddy*, on obtient 67% de riz blanc.

de coût réduit se sont imposés comme récipient-unité : *kapoaka*, *madco*, cuillère à café, bouteille : ce sont d'autres étalons de mesure.

1. 2. 1. Des unités autres que le *zinga*

Elles ne concernent que le *paddy*. Les paysans utilisent pour mesurer la quantité de *paddy* d'autres unités dont ils établissent la correspondance avec le *zinga* :

- Le *daba* : le bidon de pétrole lampant dont la capacité correspond à 3 *zinga* ou à 12 kg de *paddy* environ.
- Le *gigôzy* ou *zigôzy* : l'ancienne boîte de lait en poudre de marque Guigoz ; 1 *zinga* est égale à 8 *gigôzy*, soit 1 *gigôzy* équivalant à 1/2 kg de *paddy*.
- Le gobelet de cuisine en plastique (± 1 litre) : 1 *zinga* est égal à 5 gobelets ou 8 *gigôzy* ou 4 kg ; soit 1 gobelet est égal à 0,8 kg.

1. 2. 2. Le *kapoaka*

Il correspond à la capacité d'une boîte de lait concentré Nestlé de 400 grammes. Le *kapoaka* est utilisé pour la vente des produits courants : riz blanc, sucre, sel, grains et graines secs ou frais, poissons séchés d'eau douce, crevettes, gambusies, piments, fruits de petite taille comme les jujubes, qui sont présentées dans des soubiques[10] de taille différente.

Chaque ménage possède un *kapoaka* car son usage est généralisé pour mesurer la quantité de riz blanc à cuire[11] mais aussi celle de haricots ou de maïs.

La conversion en poids net du *kapoaka* est bien connue. Par exemple :

- 1 *kapoaka* de riz blanc = 287 grammes (1 kg de riz blanc correspond à 3,5 *kapoaka*);
- 1 *kapoaka* de haricots correspond à 250 gr (1 kg de haricots blancs est égal à 4 *kapoaka*);
- 1 *kapoaka* de maïs = 250 grammes (1 kg de maïs équivaut à 4 *kapoaka*).

Le *kapoaka* est utilisé depuis longtemps pour la commercialisation de certains produits (piment, patsa, pirina, poivre, etc.). En revanche, pour d'autres, son utilisation est récente; l'achat du riz en *kapoaka* date du milieu des années soixante-dix. Puis ce furent le sucre et le sel vendus en *kapoaka* en ville dès 1980 quand la pénurie de PPN (riz blanc, sucre, huile, savon, etc.) s'est aggravée.

Depuis 1993, l'achat du riz blanc en 1/2 *kapoaka*, qui répond mieux aux possibilités des consommateurs, devient de plus en plus courant.

1. 2. 3. La boîte de concentré de tomate Madco[12]

---

[10] ou *sobika* : panier. Il s'agit d'un produit artisanal de vannerie, de forme circulaire.

[11] Pour la mesure du riz blanc, le *kapoaka* a remplacé la *fatambary* (de *fatram*=mesurer, et *vary*=riz) désignant une petite soubique de taille variable qui, dans chaque foyer, représentait la quantité nécessaire à mettre dans la marmite en fonction du nombre de bouches à nourrir.
On remarque que chez les ménages malgaches installés en France, on estime toujours la consommation de riz en *kapoaka* m^me si la mesure du riz à cuire est une tasse ou un verre.

[12] Madco est le nom d'une marque de concentré de tomate fabriqué à Madagascar.

La capacité d'une boîte de Madco correspond à 1/4 de celle d'un *kapoaka,* soit environ 75 grammes. Cette unité de mesure est utilisée depuis son apparition, pour certains produits, notamment le piment frais, sec ou en poudre (moulu). Son adoption pour la vente de crevettes séchées, de café en grains, de sucre ou de sel est plus récente.

En général, la boîte de Madco sert pour la vente des produits dont le prix par kilogramme ou par *kapoaka* n'est pas à la portée de l'acheteur. Par exemple, en 1995:

a) crevettes séchées :

- 1 kg coûte 15 000 FMG
- 1 *kapoaka* coûte de 1800 à 2000 FMG
- 1 *madco* coûte 500 à 600 FMG

b) café

- 1 kg coûte de 10 000 à 12 000 FMG
- 1 *kapoaka* coûte 3000 FMG
- 1 *madco* coûte 750 FMG.

1. 2. 4. Pour les liquides : bouteilles, cuillères et mesures

Les petits commerçants, très nombreux à s'être installés depuis une dizaine d'années environ, n'achètent pas des *famarana* (mesures légales) et préfèrent employer des bouteilles vides de récupération, en plastique ou en verre, de différentes capacités (1 litre, 1/2 litre, 1/4 litre) pour la vente de l'huile ou du pétrole.

En milieu urbain, notamment à Tananarive, le miel vendu au détail est souvent conditionné dans des petits flacons de récupération (flacons de sirop, de comprimés, d'antibiotiques injectables...). Notons que le miel est très utilisé par les Malgaches pour soigner diverses maladies courantes (grippe, toux, entorse...).

1.2.5. *Les cuillères*

Les cuillères à soupe d'une contenance de 15 ml, ou à café de 5 ml sont d'un usage courant dans les épiceries pour la mesure de produits à usage culinaire, qu'ils soient solides ou liquides : huile, vinaigre, poivre, piment, etc. Les commerçants récupèrent aussi des mesures en plastique employées pour le dosage de certains médicaments ou des laits en poudre pour les nourrissons.

Les représentants de l'administration laissent effectuer la vente de produits tels que sucre, sel, farine, huile, pétrole, etc. par les commerçants dans les conditions décrites ci-dessus bien que la possession des appareils de mesure légaux vérifiés par le service de Métrologie soit toujours une des conditions à l'ouverture d'un commerce. Nombre d'épiceries et de marchands ambulants dans les campagnes comme en ville ne possèdent ni appareils ni systèmes de mesure légaux.

1. 3. Les pratiques des commerçants

Le fractionnement des ventes qui rémunère bien les commerçants a entraîné, en plus des marchés hebdomadaires, une multiplication des épiceries, des échoppes et des étals. Ces commerces reproduisent les modèles du passé.

Les nouveaux commerçants s'installent à même la rue, au bord de la piste ou aménagent un local dans leur maison. C'est à partir de la pièce du rez-de-chaussée que l'on crée sa boutique en prolongeant le rebord de la fenêtre par une planche de bois qui repose sur deux piquets. Là sont présentées les marchandises. En l'absence de balance, la vente se pratique au tas (c'est-à-dire vente d'un certain nombre d'unités de dimension homogène) ou à l'estime. Par la suite, si l'épicier acquiert une balance, il se constitue lui-même une série de mesures pour éviter d'acheter les poids. Les poids de 100 g, 50g, 30g, 10g, 5g sont confectionnés avec des clous attachés entre eux. Les pièces de monnaie de 5 FMG et 10 FMG correspondent respectivement à des unités de 10g et 5g. Par exemple, pour un achat de poissons séchés dont le client arrête le montant en FMG en fonction de l'argent dont il dispose, le marchand met l'un après l'autre dans le plateau de la balance un sachet de biscuits (soit 50 g), un paquet de clous et une pièce de 5 FMG. Le consommateur fixe la somme qu'il peut dépenser et c'est à l'épicier de s'adapter. Cette pesée sans avoir recours aux poids légaux est déja décrite en fait dans les *Tantara* [13]: "Si l'on pèse de l'argent et si par hasard il n'y a pas de poids pour effectuer la pesée, le *voamena* (1/24 d'une piastre) se pèse avec quarante grains d'*akotry* (ou de *paddy)*".

Alors qu'il n'était pas rare qu'un village n'ait pas de commerce de détail, on compte aujourd'hui une ou deux épiceries par village ainsi qu'un commerçant installé au bord de la route. Une planche appuyée d'un côté sur le talus, de l'autre sur des briques sert à disposer les produits qui sont vendus en tas (pommes de terre, tomates, petits poissons, patsa), à la cuillère à soupe ou à café (arachides, piment, petits poissons séchés) ou au *madco* (sucre). Les prix s'échelonnent de 50 FMG (une cuillère à café de 5 arachides grillées) à 500 FMG (un tas de 4 tomates ou 8 pommes de terre). Les acheteurs comme le commerçant font référence à l'unité. Ainsi un tas de pommes de terre correspond à 500 grammes, un tas de poissons séchés à 200 FMG à 1/5 de *kapoaka*, un *madco* de sucre à 50 grammes. Il est à noter que pour les produits vendus en tas, les prix restent fixes mais ce sont les quantités qui diminuent. Le commerçant adapte ses quantités de produits aux besoins quotidiens et aux possibilités financières des consommateurs. Du bois de chauffage est proposé en paquet de 6 tiges ce qui correspond à la cuisson de 2 *kapoaka* de riz. C'est parce que le sucre ne trouve pas d'acheteur au kilogramme (3600 FMG/kg en 1996) qu'il est vendu en *madco* ou 1/2 *madco*. Il en est de même pour le café vert. Plus le produit est cher, plus il est fractionné afin de permettre au consommateur de l'acheter (tableau). Ainsi les arachides grillées sont vendues à la cuillère à café. C'est la plus petite

[13] *Tantara ny Andriana* (Histoire des Rois), texte recueilli par F. Callet (1908).

mesure possible avant l'unité. Les mesures supérieures sont le tube de médicament, le *madco* et le *kapoaka*.

L'amenuisement ainsi que la diversification des unités de mesure, la réduction des quantités et le fractionnement des marchandises traduisent la chute du pouvoir d'achat. De telles dispositions permettent aux consommateurs d'effectuer leurs achats et favorisent les commerçants; ceux-ci peuvent ainsi écouler leurs marchandises à un meilleur prix, dans un délai plus ou moins bref. C'est une des raisons de la multiplication des commerçants. Pour répondre aux besoins des consommateurs, les commerçants ont dû s'adapter de deux manières : en créant des mesures pour les produits que l'on pèse et en innovant pour les produits que l'on évalue.

La miniaturisation des unités de vente n'est pas seulement le fait des petits détaillants mais se manifeste aussi, depuis une dizaine d'années, au niveau des grossistes. Auparavant, les grossistes ne livraient aux détaillants certaines marchandises qu'en sac, carton, fût ou cartouche (sucre, sel, farine, huile, pétrole, savon, cigarettes...). Actuellement, le fractionnement du conditionnement d'origine devient de plus en plus fréquent : vente par dizaines de kilos ou de litres, vente de cigarettes par paquets, etc.). Bien d'autres produits sont concernés, par exemple les matériaux de construction (vente de clous ou de vis en tas, de ciment au détail, etc.).

Le tableau suivant présente les unités de mesure en usage à trois périodes : la Ière République indépendante (1960-1972), puis la IIème République secouée par l'extrême dégradation de la situation économique dans les années 80 et soumise à un plan d'ajustement structurel; enfin la troisième période commence en 1991, année marquée par une longue grève qui entraîna une détérioration sociale et économique et politique avec la chute du Président Ratsiraka et l'avènement de la IIIème République.

	1ère République 1960-1972	depuis 1975	depuis 1991
	unité de mesure	**unité de mesure**	**unité de mesure**
produits			
riz blanc	kilogramme	1976 *kapoaka*	1992 1/2 *kapoaka*
sucre	kilogramme, en vrac	1983-84 < kilogramme	*kapoaka, madco*
sel	kilogramme gros sel, se fin en paquet	1980 *kapoaka*	*kapoaka, madco*
huile	litre	1980 < litre	1/4 litre à une cuillère
pain	unité ou morceau (1/4)	unité ou morceau (1/4)	unité ou morceau inférieur au 1/4
viande	kilogramme	1985 1/4 de kilogramme	1991 la 1/2 du 1/4
savon	morceaux	1980 fractionnement à partir du conditionnement d'origine	morceaux de plus en plus petits
pétrole	litre	1975 < 1/2 litre	< 1/4 litre
tabac à chiquer local	sachet de 10 grammes	1985 cuillerée à soupe	cuillerée à soupe
allumette	boîte	boîte	unité
charbon de bois	sac	kilogramme	soubique, gobelet ou assiette
bois de chauffage	5 kilogrammes	1976 kilogramme	fagot de 4 à 6 tiges

L'amenuisement des unités de mesure pour quelques PPN

Il faut noter que les Merina, bien que les unités de poids soient ultra-réduites, gardent la volonté d'étalonner. Ce besoin d'avoir une référence, même la plus petite, est remarquable. Par exemple une cuillère d'arachides contient 5 graines. Dans ce cas-ci , un comptage ne pourrait-il pas remplacer la mesure ? Les Merina ont toujours eu l'habitude pour évaluer les quantités de procéder par comparaison ou par estimation.

Les *Tantara* rapportent que quand Andrianampoinimerina organisa les marchés, il institua aussi une balance, des unités de poids et des mesures de capacité. Il créa un modèle uniforme de balance, le seul légal en Imerina appelé "la balance qui ne ment pas" : *mizana tsy mandainga.* C'est devenu une expression courante qui se traduit par "impartial".

L'attachement aux mesures est un comportement ancien de même que leur fractionnement[14]. On peut lire dans les *Tantara* de longs développements sur l'institution des unités de poids, de mesure et de monnaie. La piastre (*ariary*), pièce d'argent, se cassait pour diviser la monnaie jusqu'en sept cent vingt parties. Le sept cent vingtième d'une piastre ou *variraiventy* (riz-1 grain) se pèse avec un et demi ou un gros grain d'*akotry* (grain de *paddy*). Andrianampoinimerina déclara : "J'institue ceci à l'usage de la population, afin que les orphelins et les pauvres puissent reconnaître les sommes de *voamena* (1/24) et d'*aranambatry* (1/72), car il n'y en a pas beaucoup dans la population qui aient un *ariary*".

Ainsi, en novembre 1996, une fillette qui arrivait dans une épicerie avec une bouteille vide pour acheter de l'huile nous a indiqué en montrant les pièces qu'elle tenait dans sa main que ce n'était pas suffisant pour acheter "la moitié du quart". L'épicier lui vend alors une quantité correspondant à l'équivalent de la somme. L'huile coûte actuellement 6000, 6500 et même 8000 FMG le litre alors que, 30 ans auparavant, la même quantité était encore achetée à 175 FMG. Les achats les plus courants sont le 1/4 ou le 1/8 de litre. La quantité est fixée par rapport à la somme disponible (100 ou 200 FMG) et évaluée en mesures ou en cuillerées.

En ce qui concerne le bois de feu, entre 1965 et 1970, la vente minimale était de 5 kg à 15 FMG. Les ménages effectuaient leurs achats par dizaines de kilogrammes (10 kg, 20 kg, 30 kg). Actuellement, le marchand affiche le prix du kilo et la vente se réalise à raison de 100 FMG/kg. Elle se fait surtout par petits paquets constitués de quatre à six tiges de bois, vendus à 50 FMG.

---

[14] F. Raison-Jourde (1991) note au début du XIXème une assez forte monétarisation des échanges: "c'est le règne de "l'argent coupé", qui oblige acheteur et vendeur sur les marchés à l'usage de minuscules balances pour peser la monnaie, preuve que la piastre était une unité monétaire beaucoup trop forte".

Pour le charbon de bois, le vendeur a encore recours à d'autres unités de mesure telles qu'une assiette, des gobelets usés ou une petite soubique, pour que les acheteurs puissent obtenir une quantité ne dépassant pas 100, 200 ou 300 FMG, quelquefois même juste la capacité d'un fer à repasser. L'achat au comptant d'un sac de charbon à 15 000 FMG devient de plus en plus rare.

Pour la viande, certains bouchers refusaient auparavant de vendre des quantités inférieures à 250 gr. Or, actuellement, à 4500 FMG le kg de viande de bœuf, à 2000 FMG le kg d'abats et de 8800 à 9000 FMG le kg de viande de porc, les bouchers sont obligés de vendre des portions de 75 gr, 100 gr et 125 gr et même des petits tas à 100 ou 200 FMG, surtout pour les os. Le système est avantageux pour les deux parties à la fois car le vendeur écoule toute la bête et le consommateur peut donner à son plat le goût de la viande. Un seul boucher a encore plus de mal à écouler un boeuf; c'est pourquoi deux ou trois bouchers se groupent pour se partager les morceaux et vendre le plus rapidement possible une viande difficile à conserver.

Des quantités très réduites sont également proposées aux consommateurs. Les savons, par exemple, tant industriels qu'artisanaux, sont découpés en petits morceaux vendus à 100 ou 200 FMG l'un. L'amenuisement augmente le prix d'achat pour le consommateur. Ainsi une barre de savon vendue à l'unité 1200 FMG est débitée en 16 morceaux à 200 FMG, soit 3200 FMG.

Depuis 1991, la plaquette de beurre de 250 grammes est détaillée par moitié ou quart et même en petits morceaux valant 100 ou 200 FMG.

Enfin, les quelques exemples qui suivent vont montrer des cas extrêmes de l'amenuisement ou du fractionnement des unités de mesure traditionnellement utilisées. En effet, certains produits dont le fractionnement était auparavant inconcevable, voire interdit par les responsables administratifs ou/et les fabricants, sont actuellement vendus au détail en fonction des besoins du consommateur.

C'est le cas des médicaments en raison de leur prix exorbitant. Les pharmaciens, surtout les dépositaires de médicaments en milieu rural, sont aujourd'hui contraints de vendre aux malades juste la dose nécessaire, qui ne correspond plus au conditionnement d'origine : vente de sirop par cuillerées et non au flacon, vente de comprimés à la pièce, fractionnement du contenu d'un flacon d'alcool... Le commerçant compose à partir de l'ordonnance. Si la prescription est de 3 cuillères à soupe de sirop pendant 3 jours, il ouvre le flacon et verse dans une autre bouteille 9 cuillerées soit la quantité prescrite pour le malade.

En ce qui concerne les autres produits de consommation courante, il arrive que l'allumette se vende "à la tige", depuis avril 1995 quand le prix officiel de la boîte a atteint 200 FMG. Le briquet à gaz revient moins cher, le coût de la recharge n'étant que de 400 FMG. Ceci a favorisé, dès 1980, la multiplication des artisans chargeurs-réparateurs de briquets à gaz conçus, à l'origine, pour être jetés après l'épuisement du combustible.

Enfin, on observe que certains vendent une banane coupée en deux ou trois morceaux pour le prix de 20 ou 25 FMG chacun. Cette somme est à la portée de l'argent de poche des enfants à la sortie de l'école. De même la baguette de pain est débitée en petits morceaux, inférieurs au quart. Auparavant, le plus petit morceau était le quart. Le pain rassis est vendu moins cher. Une forme de vente apparue depuis peu sur les marchés urbains est le poulet débité en morceaux alors que jusque là le poulet était acheté vivant.

2. RÉDUCTION ET CHANGEMENTS DANS LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

2. 1. Changements qualitatif et quantitatif de la consommation : une traduction de l'amenuisement du pouvoir d'achat

Dans cette course pour la survie, la plupart des foyers doivent diminuer, quelquefois minimiser - voire supprimer - la consommation de certains produits tant en quantité qu'en qualité[15]. "Le franc malgache flotte et nous on coule" est une expression qui concerne plus de gens qu'on ne croirait.

En effet, très rares sont les familles qui ont les moyens d'acheter pour en faire provision, les produits de base (huile, sucre, sel, grains secs, pétrole..) nécessaires à leur consommation hebdomadaire ou mensuelle. La plupart des ménages achètent au jour le jour ce dont ils ont besoin.

Du point de vue de la qualité, les Malgaches qui arrivent de moins en moins à subvenir à leurs besoins s'orientent vers des produits moins chers même si la différence n'est que de quelques francs. Il est rare aujourd'hui que des ménages puissent acheter du riz de luxe (de 700 à 750 FMG le *kapoaka*) ou du riz de bonne qualité - sans grains de *paddy* et petits cailloux - avec un taux de brisure faible. Non seulement la quantité et la qualité des aliments ont diminué, mais la composition des plats s'est aussi dégradée: "Si en 1961, les habitants de la capitale disposaient de 370 grammes de riz par jour qu'ils pouvaient accompagner de 85 grammes de viande , en 1995, ils ne mangent plus que 295 grammes de riz assortis d'à peine 30 grammes de viande" (Projet MADIO, 1996).

Les exemples qui suivent illustrent l'évolution des prix de quelques produits depuis deux ou trois décennies ainsi que ses conséquences sur le pouvoir d'achat des consommateurs.

Le riz blanc est la base de l'alimentation. C'est l'aliment le plus valorisé en raison d'une tradition alimentaire mais aussi sociale et symbolique. Jusqu'en 1973, le prix du riz blanc au kilogramme a été maintenu à un niveau très bas, inférieur à 100 FMG.

---

[15] "En volume, les dépenses de consommation alimentaire par tête des ménages ont chuté de 32,3% entre 1961 et 1995 à Tananarive" (MADIO, 1996).

Beaucoup de ménages avaient les moyens de faire leur provision de riz pour un mois, en sac de 75 kg. C'est à partir de 1978 que l'on a pris l'habitude d'annoncer le prix du riz blanc en *kapoaka* et non plus au kilogramme entre vendeur et acheteur, dans les journaux et à la radio. En 1987, le prix du *kapoaka* de riz était de 160 FMG et celui du kilo de 560 FMG tandis qu'en 1992 ils atteignaient 260 FMG le *kapoaka* et 875 FMG le kilo. De 1992 à 1995, le prix a augmenté de 60 % environ, soit 400 FMG le *kapoaka* ou 1400 FMG le kilo pour la variété de riz la moins chère en période de récolte. En 1996, le *kapoaka* coûtait 500 FMG (1750 FMG le kilo). C'est le prix du *kapoaka* qui est affiché en gros caractères sur l'écriteau planté dans la soubique alors que le prix du kilo est indiqué dans un coin.

D'après nos enquêtes, la quantité quotidienne consommée par foyer diminue mais il est difficile de quantifier une diminution, différente suivant les groupes sociaux et les régions[16].

Si au début des années 70, l'achat d'un *zinga* ou même un *daba* de *paddy* était encore à la portée des paysans, il est bien rare que ceux-ci puissent aujourd'hui payer au comptant ces mêmes quantités. Ils ne peuvent plus acheter qu'1, 2 ou 3 *kapoaka* de riz blanc à l'épicerie du village. Les ouvriers agricoles demandent de plus en plus à être payés en nature (riz blanc ou *paddy*) plutôt qu'en argent : ils recoivent une quantité de riz (3 *kapoaka* de riz blanc ou 6 *kapoaka* de *paddy*) correspondant à leur salaire en plus de la ration cuite du repas de midi, déjà incluse dans leur rémunération.

Pour les autres produits de première nécessité, dont les prix ne cessent d'augmenter, les consommateurs réduisent leurs besoins. On prendra le cas du sucre : (600 FMG/kg en 1985, 800 FMG/kg en 1990, 3200 FMG/kg en 1995, 3600 FMG/kg en 1996). La majeure partie des achats des consommateurs portent sur des quantités comprise entre 125 gr et 250 gr. Il arrive que dans certaines familles le sucre, acheté à la cuillère, soit réservé aux malades, aux nouveau-nés ou aux très jeunes enfants. "Ce n'est plus un PPN" disent les plus démunis.

En ce qui concerne le sel de cuisine, le prix en est encore abordable même si on le consomme tous les jours; l'achat et l'approvisionnement ne posent pas de problèmes.

L'utilisation de la bougie pour l'éclairage est peu développée à la campagne. La lampe à pétrole -malgré l'effet nocif de la fumée- revient moins cher . Une bougie qui coûtait 5 ou 10 FMG (durée de 5 ou 7 heures) en 1965, 30 ou 50 FMG au début des années quatre-vingt, est achetée actuellement à 300 ou 500 FMG alors que le litre de pétrole, malgré la récente augmentation des prix (1200 à 1500 FMG le litre selon les régions) permet d'assurer l'éclairage pendant plus de trente jours à raison de quelques

[16] "La ration moyenne se situe désormais très en-deçà de 146 kg par tête et par an (en 1982) et sans doute entre 110 et 125 kg" (Leenhardt et Hirsch, 1993). D'après les résultats du projet MADIO, la consommation de riz à Tananarive est passée 135 kg en 1961 à 107 kg par personne et par an en 1995.

heures par jour. Toutefois, le pétrole n'échappe pas non plus à l'amenuisement de l'unité de mesure de vente. En milieu rural, les achats réalisés par les paysans varient de 100 à 150 FMG (50 ml à 100 ml). L'achat de plus d'un quart de litre est rare.

Le changement le plus frappant est la consommation dans beaucoup de foyers de sous-produits (tourteaux d'arachide), mais aussi de produits végétaux et surtout animaux dont la consommation était inconcevable, il y a dix ans, car ils étaient destinés à l'alimentation animale (boeufs, porcs,...).

En effet, beaucoup de Malgaches ne peuvent plus acheter de la viande de boeuf de "bonne qualité". Ils consomment beaucoup plus d'abats et d'os (essentiels pour la soupe dite "jarret") et s'orientent vers le fanon pour améliorer un régime que certains ménages surnomment "cahier vert", car le bouillon d'accompagnement du riz n'est fait que de brèdes.

L'utilisation des tourteaux d'arachides[17], normalement destinés à l'alimentation du bétail, est devenue une habitude pour remplacer l'huile alimentaire dont le prix est exorbitant. De même, l'emploi du glutamate (*vé-tsin*), utilisé dans la cuisine chinoise pour assaisonner les plats, s'est généralisé. Ce condiment, importé par paquet de 500g et vendu au détail à 50 FMG la cuillerée à café, est d'un usage très courant pour donner le "goût de la viande" au bouillon qui accompagne le riz. Les haricots blancs cuits dans le bouillon donnent également l'illusion du goût de la viande.

2. 2. Les calendriers alimentaires en ville et à la campagne : moins et moins bien

La journée comporte généralement trois repas. Le riz est consommé matin et soir en variant les modes de cuisson. L'absence d'une assiette de riz au repas du soir est la plus dure à supporter. L'assiette de riz sec (*vary maina*) accompagné d'un bouillon de légumes avec viande ou poisson séché constitue le pilier de la nourriture.

En milieu rural où les paysans subissent de plein fouet l'augmentation des prix, de plus en plus de ménages sont obligés de vendre du *paddy* à la récolte pour assurer les dépenses domestiques. En vingt ans (1976-1996), la consommation annuelle moyenne de riz blanc par personne a été diminuée de moitié, soit en complétant la ration de riz par d'autres aliments, soit en adoptant une préparation plus économe en céréale. De plus en plus, le riz est consommé en soupe liquide (*vary sosoa*) qui économise la quantité de céréale cuite dans beaucoup d'eau. Cette préparation demande 1 kg pour 4 personnes contre 2 kg pour le riz sec (*vary maina*). Avec le *vary maina,* l'accompagnement est indispensable (bouillon de brèdes, haricots, pommes de terre et très rarement viande ou

[17]Le tourteau d'arachide est un sous-produit de fabrication artisanale obtenu à partir de l'extraction de l'huile. Les arachides pilées sont mises à bouillir avec un peu d'eau. On laisse l'eau s'évaporer puis on met le tout dans des sacs en plastique que l'on ferme. On presse les sacs entre deux planches en utilisant le frein d'une charrette. On récupère l'huile dans un récipient en l'extrayant au maximum. On obtient une galette de 3 à 4 cm d'épaisseur et 50 cm de diamètre, de couleur brunâtre. On la débite en cubes de 3 cm qui sont vendus 50 FMG l'unité.

poisson). Pendant la période de soudure, beaucoup de foyers ne mangent du riz (*vary sosoa*) que le soir. Le matin, ils ne boivent que du thé, ou simplement de l'eau chaude sans sucre. Pour le repas de midi, ils ne consomment que du manioc, de la patate douce ou du maïs alors que, quinze ou vingt ans auparavant, ces produits constituaient un complément de la ration en riz ou étaient réservés pour l'alimentation du bétail. Ce sont aujourd'hui des denrées de substitution. L'alimentation est très peu diversifiée. En période de soudure, les ménagères font cuire le riz dans beaucoup d'eau afin de récupérer les grains de riz pour les enfants et donner l'eau du riz (*ranom-bary*) aux parents[18]. Autrement les enfants ne peuvent pas dormir car "ils ne pèsent pas sur la natte"et celle-ci s'enroule.

	matin	midi	soir	*kapoaka*/repas
lohataona (début des activités agricoles) septembre à déc.	*vary sosoa* cuit dans beaucoup d'eau 2 *kapoaka* + brèdes	manioc + *ranom-bary* + brèdes (feuilles de manioc, patate)	*vary sosoa* cuit dans beaucoup d'eau et rarement (2 fois par semaine) *vary maina* + brèdes	2 *kapoaka* 3 *kapoaka* si *vary maina*
fahavaratra (grande saison des pluies) janv-mars	*ranom-bary* et même simple eau chaude	manioc , brèdes	*ranom bary* avec brèdes ou brèdes seules ou rien du tout	1 *kapoaka* "pour le goût du riz"
ririnina (hiver) précédé par le *fararano* (moment de la récolte)	*vary sosoa* consistant ou *vary maina* café, brèdes	*vary maina* + mets d'accompagnement variés	*vary maina* + mets d'accompagnement variés	5 *kapoaka*

Calendrier alimentaire d'une famille de cinq personnes
en milieu rural suivant les saisons

[18] "Dormir à blanc" (*mandry fotsy*) signifie que l'on se couche le ventre vide.

En ville, le pain et le café ont pris une place importante dans l'alimentation. Par suite de la hausse du prix du riz, bien des familles consomment du pain. Le riz est consommé chaque jour avec des préparations différentes suivant la quantité de céréales disponible. Le repas de midi est de plus en plus pris rapidement près du lieu de travail, dans des gargotes assis à table ou sur le pouce.

matin	midi	soir
vary sosoa ou café + pain	au domicile *vary maina* + accompagnement ou riz + manioc séché ou patate douce à la gargote = un plat	*vary sosoa* ou *vary maina* et, dans ce cas, l'accompagnement est obligatoire

Le calendrier alimentaire annuel en ville

2. 3. Le développement des restaurations rapides en ville

On trouve en ville une très grande diversité de sources d'approvisionnement alimentaire avec le développement de la préparation de la nourriture cuisinée.

Certains quartiers de Tananarive et le coeur des petits centres urbains sont animés toute la journée: on peut y trouver de la nourriture à la portée de toutes les bourses : plats cuisinés à base de riz mangés assis ou debout, pain, café, beignets de toutes sortes (farine de maïs ou de riz), boissons diverses, soupes et autres casse-croûte. Les rues sont des lieux de consommation rapide de nourriture dans les gargotes, à midi principalement (plat de riz avec accompagnement).

A Tananarive, les gargotes se multiplient dans les quartiers administratifs et commerciaux, près des établissements scolaires ou universitaires ainsi que dans les zones industrielles. De plus en plus de personnes ne rentrent pas chez elles à midi. Tout un choix de professionnels les attendent : des gargotières spécialistes de plats cuisinés, femmes le plus souvent, des vendeurs de brochettes, généralement des hommes, mais aussi des marchands ou marchandes de beignets, de thé ou de café. Les cuisiniers occasionnels sont très nombreux et chacun peut pratiquer cette activité comme source complémentaire de revenus. Certains employés, le matin avant de rejoindre leur bureau, préparent des beignets qu'ils écoulent auprès de leur collègues. Les cours des écoles abritent aussi des gargotes, tenues par des membres de la famille des enseignants. La distribution de nourriture cuisinée tient une place importante dans la vie quotidienne des citadins.

"Secours", "Pause" ou "Bon Repas", telles sont les enseignes des gargotes qui s'alignent le long des rues à côté d'une épicerie, d'une boucherie ou d'un atelier de réparation en tous genres; gargotes en dur ou en bois, avec une seule pièce au rez-de-chaussée partagée entre la cuisine où vit la famille et la salle de restauration. Celle-ci est petite et peut contenir une vingtaine de clients : deux ou trois tables couvertes d'une toile cirée, des bancs ou des chaises, au mur des pages de magazine et le menu du jour écrit sur un tableau. Généralement, la femme s'occupe de la gargote, le mari qui travaille à l'extérieur vient aider pour le service à midi ainsi que les enfants si leur école n'est pas trop loin. Ainsi tous les membres d'une même famille s'organisent en fonction du temps disponible laissée par leur activité principale pour s'investir dans une autre activité rémunératrice. Entre 11h 30 et 13 h, il faut servir le plus rapidement possible une trentaine de clients.

Des plats sont proposés - plat entier à 2500 ou 3000 FMG ou demi-plat - : riz et accompagnement de deux ou trois viandes au choix (poulet, boeuf ou porc) ou simplement de légumes. Avant 1980, le consommateur qui souhaitait un second plat commandait une "revanche"; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Parfois la gargotière vend aussi du pain en morceaux, des beignets qui sont présentés à l'extérieur dans une vitrine et des boissons telles que thé, lait et café. La concurrence est forte entre les très nombreuses gargotes; certaines veillent à diversifier les menus dans la semaine pour attirer la clientèle. La plupart n'hésitent cependant pas à mettre du bicarbonate dans l'eau du riz pour en augmenter le volume avec des grains plus gros et activer la cuisson (et économiser ainsi du combustible). Certaines jouent sur la taille des assiettes. Le demi-plat des années 50 s'est généralisé et correspond au plat entier servi aujourd'hui. Pour le café, la demi-tasse date des années 60.

Le soir, les rues s'animent autour des marchands de brochettes en plein air, consommées sur place ou emportées à la maison. Les soupes attirent aussi les clients. Le point d'achat constitue un lieu de rencontre et de conversation entre hommes.

Les vendeurs ambulants de boisson (tisane et café) existent depuis longtemps. Les gargotiers ambulants se sont développés ces dernières années : ils proposent des plats que l'on mange sur le pouce, debout. C'est le *vary mitsangana* ou "riz rapide". Chaque vendeur trimballe dans une soubique des marmites (l'une de riz cuit, l'autre avec l'accompagnement), des cuillères et porte un bidon d'eau pour laver la vaisselle. Si, autrefois, les gargotiers ambulants (appelés *kantina*) se déplaçaient à l'intérieur du marché, aujourd'hui ils circulent dans les quartiers animés.

Des marchands ambulants de *sakafo masaka* (repas cuit) proposent des soupes, du manioc bouilli ou des frites de bananes à seulement 50 ou 100 FMG la portion.

De même les enfants parcourent les rues; ils sont revendeurs de beignets, gâteaux ou yogourts pour le compte de fabricants qui leur fournissent la marchandise et les

payent en fonction des ventes. Ils commencent dès le matin avec leur glacière de yogourts à bout de bras ou portant sur la tête un plateau de gâteaux ou de beignets.

Les achats de nourriture préparée permettent aux familles les plus démunies qui n'ont pas de riz, pas d'argent pour s'en procurer, pas de bois pour allumer le feu, d'acheter une assiette de soupe, du manioc bouilli, un morceau de pain, des beignets ou une tasse de café.

Le petit commerce de nourriture tient une place importante mais ne se limite pas à satisfaire les besoins alimentaires. Donner à manger permet de s'inscrire dans un réseau de rapports sociaux de production. Par ces petits commerces de plats cuisinés, les femmes assurent à leurs enfants une nourriture en leur en réservant une partie, reçoivent un rémunération en argent du fait de la vente et s'assurent des solidarités. Leur pratique est à la fois alimentaire, commerciale et sociale.

Ceci met en évidence le rôle traditionnel des femmes en Imerina et leur initiative en période de crise. Ce sont elles qui gérent le budget du ménage pour les dépenses quotidiennes face à l'incertitude, ce sont elles aussi qui peuvent du jour au lendemain se transformer en détaillante ou confectionner des plats.

La multiactivité des membres d'une même famille est de plus en plus fréquente à Tananarive.

CONCLUSION

"UN PEU MOINS (DE PRODUIT) POUR UN PEU PLUS (D'ARGENT)".

Les amples variations de prix des PPN exposent les foyers malgaches à des contraintes, très durement ressenties. Et pourtant, face à ces difficultés, ni les consommateurs ni les commerçants ne restent passifs. Les Malgaches sont inventifs et la dynamique mise en oeuvre pour gérer la crise doit être prise en compte dans le cadre de pratiques sociales et pas seulement de rapports marchands.

L'amenuisement et la diversification des unités de mesure qui accompagnent la régression sévère du pouvoir d'achat des ménages s'amplifient depuis quelques années. La dynamique d'amenuisement est une des réponses à la réduction du niveau de vie. Après le kilogramme et le litre, le *kapoaka*, le *madco*, la cuillère à café sont des unités courantes dans toute l'île. "La moitié du quart" qui date de 1991 se généralise pour les poids et les liquides : la viande, l'huile, le pétrole.... Une telle expression résume bien l'adaptation des unités de mesure au budget des ménages.

Cette évolution traduit non seulement une modification des comportements alimentaires et financiers des ménages merina mais renoue aussi avec des pratiques anciennes. L'attachement aux unités de mesure et leur amenuisement ne doivent pas seulement être considérés comme une survivance du passé ou comme une nouveauté. Il s'agit d'une combinaison de novation et de continuité qui joue un rôle important en tant

que mécanisme de solidarité et de sécurité entre vendeurs et clients. De même, la recherche d'un approvisionnement en nourriture en suscitant la confection des plats cuisinés s'inscrit dans des pratiques sociales. Celui qui achète des plats préparés pourra à son tour en cuisiner et en vendre selon ses besoins. Celui qui achète auprès d'un petit commerçant pourra lui-même s'installer comme commerçant. Le petit commerce, les plats cuisinés sont aussi des stratégies pour capitaliser des liens sociaux et s'assurer des solidarités.

"Ce n'est pas le commerce qui est important mais la relation sociale[19]". Vendeurs et acheteurs appliquent ce proverbe lors des marchandages qui sont l'occasion de nouer et de renforcer des liens sociaux. La relation sociale reste une référence permanente dans le domaine des échanges. La réduction des unités de mesures résulte d'initiatives populaires en cette période de crise face à un pouvoir qui laisse faire. C'est une solution, dont l'usage est ancien, permettant que le commerce ait lieu : le vendeur propose un produit à la mesure des possibilités financières de l'acheteur. La pratique de l'amenuisement n'est pas seulement économique mais sociale puisqu'elle vise à ne pas "couper la relation".

[19] *Varotra tsy raikitra tsy maharatsy fihavana*

BIBLIOGRAPHIE

ANDRIAMANANJARA R. Prix du riz et niveau de vie à Madagascar : 1950-1983, communication présentée à l'Académie Malgache, séance du 19 avril 1984, 51 p.

ANTOINE Ph. *et al. Les familles dakaroises face à la crise*, Dakar, IFAN - ORSTOM - Centre français sur la population et le développement, 1995, 209 p.

BLANC-PAMARD C. "Du paddy pour les porcs. Dérives d'une société rizicole. L'exemple des Hautes terres centrales de Madagascar", *Etudes Rurales*, n° spécial *Economie des vivres, vies de l'économie*, 1985-n°99-100, pp. 327-345.

BLANC-PAMARD C. "Au voleur ! Economie de crise et tactiques paysannes - Le cas du manioc sur les Hautes Terres malgaches", pp.198-208, in : *Tropiques, Lieux et Liens*, Paris, Editions de l'ORSTOM, coll. Didactiques, 1980, 616 p.

CALLET F., 1908, *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, Tananarive, Académie Malgache, 2 tomes, p. 1-481 et p. 482-1243.

CALLET F., 1953 à 1978, *Histoire des Rois d'Imerina*, trad. de G.S. Chapus et E. Ratsimba, Tananarive, Académie Malgache, tome I, 1953, 668 p. ; tome II, 1956, p. 691-824 ; tome III, 1958, 340 p. ; tome IV, 1958, 910 p. ; tome V, 1978, 222 p.

CAMACHO M., 1986, *Les poubelles de la survie. La décharge municipale de Tananarive*. Paris, L'Harmattan, 208 p.

DECARY R. "Poids et mesures d'autrefois", *Bulletin de l'Académie malgache*, , 1957, tome XXXV, pp. 125-131.

DURUFLE G. *L'ajustement structurel en Afrique. Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar*, Paris, Karthala, 1988.

L'ÉTAT DES CAMPAGNES MALGACHES EN 1995, Projet MADIO, Madagascar - Dial - Instat - ORSTOM, mai 1996.

LEENHARDT B., HIRSCH R. Le riz et le problème vivrier malgache : quelques constats au terme d'une décennie difficile (1982-1992), rapport CFD, Département des politiques et des études, 1993, 112 p.

MADAGASCAR, numéro spécial de *Politique africaine*, 1993, n° 52, 189 p.

RAISON-JOURDE F., 1991, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIXème siècle*. Paris, KARTHALA, 840 p.

RABEARIMANANA G., RAKOTO RAMIARANTSOA H. et RAMAMONJISOA J., 1994, *Paysanneries malgaches dans la crise*, J.P. Raison (ed.), Paris, Karthala, 1994, 385 p.

RAMAHATRA O. *Madagascar, une économie en phase d'ajustement*, Paris, L'Harmattan, 1989.

RAMILISON E., RANDRIANARISON J.-G., ROUBAUD F., 1996, De l'opportunité d'une augmentation des salaires du secteut privé formel en 1996 : éléments de réflexion. MADIO, 9643/E, 26 p.

RAVEL G. "Madagascar : le bilan décevant de cinq années de transition", *Marchés tropicaux*, 1996, pp. 1689-1690.

RAVELOJAONA B. "Madagascar : la logique de crise", *Année africaine 1990-1991*, CEAN-CREPAO, Bordeaux, pp. 301-325

RAVELOSOA R., ROUBAUD F., 1996, Dynamique de la consommation des ménages de l'agglomération d'Antananarivo sur un longue période (1960-1995). MADIO 9602/E, 27 p.

RAVOLOLOMANGA B. et SCHLEMMER B. "Une mise au travail 'inexploitée' - la situation transitoire de Madagascar -", pp. 459-474, in : *L'enfant exploité. Oppression, mise au travail, prolétarisation*, B. Schlemmer (ed.), Paris, Karthala - ORSTOM, 1996, 522 p.

RAYNAUT C. "Se nourrir en ville : stratégies économiques et pratiques sociales (le cas de Maradi, Niger)", pp. 153-210, in : *Dynamique des systèmes agraires. La santé en société : Regards et remèdes*, C. Blanc-Pamard et A. Lericollais (eds.), Paris, ORSTOM - URA 94/CNRS/EHESS, Editions de l'ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, 1992, 302 p

ROUVEYRAN J.C., RANDRIAMANANA G. "Les unités traditionnelles de mesure dans deux villages de l'Imerina central", *Terre malgache, Tany malagasy*, 1968, n° 3, pp. 5-33.

UNICEF/République de Madagascar. Analyse de la situation des enfants et des femmes à Madagascar, mai 1993, document de 217 p., multigraphié.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Comment consommateurs et producteurs boliviens tentent de parer à la diminution de leurs ressources monétaires"

Alain FRANQUEVILLE
ORSTOM

ORSTOM CEDERS

André Franqueville
Atelier "Ménages et crise"

Comment consommateurs et producteurs boliviens tentent de parer à la diminution de leurs ressources monétaires

Le contexte bolivien:
Crise économique au tournant des années 1980. Effondrement des cours mondiaux de l'étain, première et quasi unique exportation du pays. Non compétitivité de la production bolivienne. Hyper-inflation célèbre.
Programme d'ajustement structurel appliqué depuis 1985, selon mêmes mesures et avec les mêmes conséquences qu'en Afrique.

Difficulté de l'étude proposée parce que les données antérieures à "la crise" sont rares et parfois difficilement comparables avec celles plus récentes.

1) En milieu urbain

Deux des stratégies alimentaires dont disposent les ménages urbains, face à une diminution de leurs ressources monétaires :

- modifier de leur consommation alimentaire,
- rechercher d'autres modes d'approvisionnement alimentaire

- Les modifications de la consommation alimentaire

Les modifications apportées peuvent être observées sur deux registres :
1) Le nombre et la nature des aliments consommés. 2) La structure de l'apport nutritionnel

1) Modification du nombre des aliments et de la composition du régime alimentaire
La diminution du nombre des aliments composant le "panier alimentaire" : cas de El Alto de La Paz, ville la plus pauvre du pays juxtaposée à celle de La Paz, en forte expansion démographique sous l'effet d'un flux continu d'immigrants. 60.8 % du budget des ménages sont consacrés à l'alimentation (La Paz : 45.4 %).

En 1981 : 39 produits constituaient le "panier alimentaire".
En 1984 : 30 produits,
En 1992 : 25 produits.

Entre 1981 et 1992, on note la disparition du "panier de la ménagère" des produits suivants : salade verte, concombre, mangue, papaye, *oca*[1], patate douce, lait, mouton, thé, glaces, chocolat.
Si les trois derniers relèvent du superflu, la disparition d'autres (légumes verts et surtout les fruits), signifie un appauvrissement de l'apport nutritionnel, en particulier de l'apport en vitamines (fruits), de l'apport protéique (mouton, lait), ou encore une plus grande monotonie du régime alimentaire (disparition de tubercules tels que la *oca*, ou la patate douce).

[1] Tubercule andin (*Okaus tuberosa Molina*).

2) Modifications de la structure de l'apport nutritionnel des aliments

Les grandes "lois" d'évolution des modèles agro-nutritionnels, que l'on retrouve partout à mesure que les revenus augmentent sont :

- d'abord une augmentation puis une stabilisation et une diminution des calories fournies par les céréales, les racines et tubercules,
- une diminution de l'apport en légumes secs
- une augmentation des apports d'origine animale (viandes, lait, corps gras).

On peut donc supposer qu'à l'inverse, un blocage de la croissance des revenus, et plus encore une diminution de ceux-ci, doivent avoir pour effet de ralentir cette évolution ou même de l'inverser.

Tableau 1. La Paz. Evolution de l'apport nutritionnel (en %) des principaux groupes d'aliments

Groupes	Calories			Protéines		
d'aliments	1982	1990	Evol.	1982	1990	Evol.
Céréales	28,7	38,1	↑	20,2	32,3	↑
Viande	8,4	7	↓	27,5	28,1	≈
Poisson	5,9	0,5	↓	20,3	2,8	↓
Mat. grasses	7,1	9,7	↑			
Lait oeufs	5,6	4,1	↓	8,7	8,1	≈
Lég. verts	1,3	3	↑	0,7	5,4	↑
Racines, Tubercules	9,8	8,9	↓	4,1	5,9	↑
Légumineuses	13,3	0,6	↓	14,5	1,2	↓
Fruits	5,9	3,5	↓	2,1	1,3	↓
Sucres	9,4	9,6	=			

(Villegas, 1982 ; INE, 1990)

Tableau 2. El Alto. Evolution de l'apport nutritionnel (en %) des principaux groupes d'aliments

Groupes	Calories			Protéines		
d'aliments	1982	1990	Evol.	1982	1990	Evol.
Céréales	36	42,8	↑	23	39,3	↑
Viande	6,1	4,5	↓	19	23,3	↑
Poisson	7,1	0,7		23	4,3	↓
Mat. grasses	5,4	9,1	↑			
Lait oeufs	4	1,6	↓	6,7	3,5	↓
Lég. verts	0,7	2,9	↑	0,9	5,7	↑
Racines, Tubercules	14,4	11,3	↓	6,5	8,1	↑
Légumineuses	9	0,4	↓	19	0,9	↓
Fruits	5,8	2,8	↓	1,9	1,1	≈
Sucres	9,3	10,5	↑			

(Villegas, 1982 ; INE, 1990)

Pour les deux villes de La Paz et El Alto (Tableau 1 et 2), les changements les plus importants concernent :

- l'augmentation considérable de l'apport énergétique et protéique fourni par le groupe des céréales, effet de la part essentielle prise par la consommation de pain. On n'observe donc pas l'évolution attendue, celle d'une stabilisation suivie d'une baisse.mais une continuité de la croissance,
- la diminution de l'apport en protéines d'origine animale, et en particulier une baisse de l'apport dû au poisson, aux produits laitiers et oeufs, corollaire d'une contraction des revenus car ce sont des produits relativement plus chers que la viande de boeuf,
- une certaine augmentation de l'apport des légumes verts, mais en faible proportion, imputable au développement de ces cultures péri-urbaines,

- une diminution considérable de l'apport des légumineuses (protéines) et, dans une moindre mesure, des fruits.

Grosso modo identiques dans les deux villes, ces évolutions sont cependant plus marquées à El Alto qu'à La Paz :
- la part relative des céréales dans l'apport nutritionnel y demeure plus élevée et a plus augmenté qu'à La Paz, notamment en ce qui concerne l'apport protéique (16,3 points d'augmentation contre 12,1)
- l'apport relatif en protéines d'origine animale diminue dans la même proportion (diminution de 17 points), mais celui des viandes augmente un peu à El Alto (constitué à 75 % de viande de "boeuf avec os" - la moins chère - (La Paz : 60 %), mais la consommation de poisson et surtout de laitages-oeufs diminue plus fortement qu'à La Paz.
- la diminution relative du rôle des légumineuses, considérable dans les deux cas, est encore plus nettement marquée à El Alto qu'à La Paz, leur apport protéique étant devenu quasi inexistant (en milieu rural de La Paz, les légumineuses apportent 6,8 % des protéines totales). La diminution peu s'explique à la fois par une augmentation du prix et par le temps considérable nécessaire à la cuisson, la hausse des prix des combustibles (kérosène ici) dissuadant les ménagères de les utiliser.
- l'augmentation relative de l'apport calorique des matières grasses est un peu plus forte à El Alto, probablement par la recherche d'un produit économiquement accessible compensant les restrictions précédentes.

- Un autre mode d'approvisionnement alimentaire

Les *Ferias de Consumo Familiar* inspirées de l'expérience du Venezuela menée depuis 1984 par le BIT (mais aussi au Brésil et en Colombie) et étendue à la Bolivie. Débuts en 1991.
Fonctionnement du système :
Les achats, réalisés auprès des paysans producteurs regroupés en coopératives, sont centralisés par la *"Central de Cooperativas de La Paz"* (CECOLAPAZ fondée en 1990) qui a pris en charge l'organisation de la vente (hebdomadaire). Achat au producteur au prix du marché, élimination des intermédiaires.

Originalité du système de vente :
- un prix unique moyen pour légumes verts et fruits, évalué chaque semaine,
- un self-service, les clients se servent et paient à la sortie,
- *un paiement au poids, calculé en kilo, innovation* dans les pratiques commerciales "populaires" du pays.

Tendance à la décentralisation et dissémination des *ferias de consumo* vers les quartiers populaires et à essaimage vers les autres principales villes (Santa Cruz, Sucre, Potosí).
Succès immédiat, tant auprès des producteurs que des consommateurs. A La Paz, 7 000 clients le premier jour, 15 000 la semaine suivante
Grande efficacité pour vente directe des fruits, légumes et viande. Niveau d'organisation relativement léger. Gestion efficiente.
Intérêt accordé à cette réalisation par la CEE dans le cadre de son appui à l'Etat dans la mise en place d'une stratégie de sécurité alimentaire en Bolivie.
Observation. L'initiative va à l'encontre d'une autre stratégie d'adaptation des ménages, celle de la multiplication du commerce vivrier informel dont vit une large part de la population urbaine. La question reste donc posée de l'importance réelle de l'impact négatif de ces *Ferias* sur cette catégorie d'intermédiaires, compte tenu du fait que leur fréquence n'est qu'hebdomadaire.

Le système rejoint les interventions étatiques ou para-étatiques classiques de court-circuitage des intermédiaires, aujourd'hui abandonnées un peu partout.
Le système paraît seulement possible et durable là où existe une grande dispersion des producteurs et des intermédiaires. L'est-il encore face à une forte concentration de la production et de la commercialisation (cas de la pomme de terre au Mexique) ?

2) En milieu rural :

Quelques stratégies d'adaptation des producteurs ruraux à une diminution de leurs ressources :
- retrait du marché
- migrations internationales et internes
- changement de rôle des femmes

- Le retrait du marché

Pour les ruraux, la crise se traduit concrètement par une diminution du pouvoir d'achat de leur production et/ou des revenus obtenus hors exploitation.
La parade consiste donc d'une part à réduire les achats ou à éviter ceux-ci, d'autre part soit à vendre moins qu'auparavant (retrait du marché et auto-consommation) en attendant des jours meilleurs, soit au contraire à vendre une plus grande part de la production pour compenser la diminution de sa valeur monétaire ou des revenus hors exploitation.

Ce type de stratégie est habituel de la part des producteurs, les sociétés les plus intégrées au marché étant aussi les plus vulnérables aux crises.
"L'intensification du travail fourni (parfois en dehors de la communauté en émigration), la priorité donnée à l'autoconsommation (souvent au détriment des échanges), l'augmentation du troc et la réduction au minimum de l'utilisation et surtout de la thésaurisation du peso bolivien (quasi troc, achat de monnaie étrangère), le recours à l'entraide familiale et communautaire (pour l'alimentation, le travail et le groupement des achats) ont été les principales stratégies utilisées par la grande majorité des familles paysannes des communautés enquêtées, pour affronter la crise qui les frappe" (Laure, 1987).
Dans la zone rurale du département de La Paz, l'auto-consommation constitue 60,5 % de la consommation alimentaire totale, cette proportion variant selon les groupes d'aliments considérés (Villegas *et al.*, 1995). Des observations similaires ont été faites au Pérou, où plus de la moitié des produits consommés dans les communautés du Haut Cañete provient de la production familiale et où parfois plus de la moitié de l'approvisionnement alimentaire est obtenue par le système du troc (Delgado, 1991).

Un tel évitement de recours au marché a pour conséquence la pratique de cultures risquées, réalisées dans des conditions climatiques ou pédologiques limites, et avec des rendements fatalement très faibles. Economiquement "irrationnelle", cette pratique permet à la famille paysanne de garder une relative indépendance économique grâce à laquelle elle échappe aux intermédiaires, car ici, "le marché" ne signifie rien d'autre que l'emprise (accrue en cas de crise) des *vecinos* du village (notables usuriers), intermédiaires obligés parce qu'en situation de monopole. Ainsi, *"beaucoup de familles expliquent qu'elles ont augmenté leur autoconsommation au détriment des échanges, réduit leur train de vie, limité au minimum leurs ventes et surtout leurs achats, de même que d'autres dépenses monétaires telles les frais de transport"* (Laure, *op.cit.*).

Cependant le recours au marché pour la vente des produits s'avère plus difficilement évitable, tant sont impératifs les besoins en liquidités même en milieu rural, et bien que ce recours ne signifie pas necessairement "profit", ce dont le paysan a pleinement conscience.

Dans le même ordre d'idées, la "crise" apparaît comme un frein à la "modernisation" de l'agriculture, ou tout au moins à son évolution vers une spécialisation, dans la mesure où les investissements consentis ne peuvent pas être rentabilisés ni les emprunts obtenus pour cette "modernisation" remboursés (la suppression des banques agricoles a d'ailleurs retiré au petit producteur toute possibilité d'emprunt).

- Les migrations rurales

Internationales
Tradition relativement ancienne en Bolivie comme dans nombreux autres pays d'Amérique latine. Une évaluation sous-estimée : 6 % de la population hors du pays au dernier recensement (1992). Ne concerne pas seulement des migrants d'origine urbaine. Dans certaines zones rurales, l'émigration internationale est plus importante que déplacements internes. Emigrations vers l'Argentine, mais aussi de plus en plus vers des destinations plus lointaines: Etats-Unis, Israël, Japon.
La migration vers l'Argentine, la plus ancienne, fait office de régulateur des crises économiques boliviennes (Cortes, 1995). On observe une hausse très nette des entrées en Argentine à partir des années 1980, années de l'hyper-inflation et d'une crise de l'agriculture due à de mauvaises conditions climatiques. Les années 1984-85 (celles du début de l'ajustement) correspondent également à une hausse des entrées, mais les données manquent pour suivre la correlation plus avant.

Internes
Vers le Chaparé : zone de colonisation agricole puis, à partir des années 1976-78, de production de la coca avec participation aux premières phases du processus de transformation en vue de la cocaïne. Attraction pour les paysans pauvres mais aussi pour les mineurs licenciés et les citadins sans emploi ou sous-employés.
Les pics de l'émigration (estimés en fonction du volume de la population du Chaparé) se situent en 1985-86 et en 1988-89, puis on observe une chute de la population migrante.
Coïncidence de plusieurs facteurs explicatifs : mesures d'ajustement, mais aussi rôle dissuasif de la répression armée et des campagnes d'éradication menées par le gouvernement, et aussi influence des variations du prix de la cocaine sur le marché international.
Caractère réversible de ces flux migratoires. Migrations saisonnières et intégration de Chaparé à l'espace du production agricole habituel : *"malgré les conditions apparemment défavorables pour miser sur la production de coca,* [les paysans] *orientent toute leur logique quotidienne de façon à pouvoir accéder aux terres du Chaparé. Non seulement les flux de migration temporaire semblent se maintenir, mais la plupart des familles cherchent à acheter des terres dans les parties basses* [i.e. le Chaparé]. *En realité, si le contrôle du trafic a bien provoqué un retour des colons sur leur terre d'origine, il n'a pas provoqué un franc repli des populations"*(Cortes, *op.cit.*).
Donc une position d'attente et aussi une stratégie de dédoublement de l'espace de production agricole.

- Le changement du rôle des femmes sur l'exploitation paysanne

Du fait de l'émigration de la main-d'oeuvre masculine, émigration interne (villes, Chaparé) et/ou internationale. Les femmes passent du statut de travailleur familial non-rémunéré à celui de responsable de l'exploitation.
Importance du rôle des femmes dans le maintien des exploitations agricoles.
Quand il s'agit d'une émigration courte, le mari rentre pour les gros travaux ; dans les cas d'une émigration longue, la femme, ne pouvant répondre à tout, doit mettre en sommeil une partie des terres ou bien engager des salariés agricoles : l'une et l'autre solution constituent un risque pour l'équilibre économique de l'exploitation.
Autre solution : le recours renouvelé aux pratiques traditionnelles andines de "prêt de la parcelle" moyennant un partage de la récolte, dans la mesure où d'autres producteurs locaux peuvent y répondre.

Conclusions

Les risques inhérents aux stratégies d'adaptation choisies :

Pour les consommateurs urbains : celui d'une détérioration de leur état nutritionnel.

Pour les producteurs ruraux : celui d'une fragilisation de l'exploitation agricole soit par le recours à un revenu nécessairement aléatoire, celui de la coca, soit à cause d'une émigration qui en compromet le fonctionnement normal.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

" Crise et santé "

Jean-Pierre OLIVIER DE SARDANT
EHESS-ORSTOM

ORSTOM **CEDERS**

J.P. Olivier de Sardan

Crise et santé [1]

1. La situation générale

"Les systèmes de santé en Afrique sont profondément inadaptés aux tâches qui leur incombent. Cela résulte en partie de facteurs externes, dont le contexte de crise économique et de crise des Etats n'est pas le moindre. Cela résulte aussi, en partie, de facteurs internes : l'incapacité de ces systèmes à s'adapter et à innover. Aussi l'inégalité des soins offerts ne cesse de croître, certains ressortissants des pays pauvres continuant à accéder aux technologies les plus performantes du Nord, alors que la grande majorité n'a pas accès aux soins élémentaires d'une simple médecine de campagne ou de quartier, et que la qualité de l'offre de soins des structures publiques de santé s'est considérablement dégradée" [2].

Tous les indicateurs quantitatifs, quels qu'ils soient et quels que soient leurs approximations, montrent que la santé en Afrique, et peut-être plus généralement dans les pays du Sud, est sans doute de tous les domaines celui où les plus grandes inégalités sociales s'expriment, et ceci de la façon la plus dramatique (elles se traduisent directement en termes d'une injustice extrême face à la souffrance et la mort).

Les diverses stratégies impulsées tant par l'OMS que par les Coopérations bi-latérales ou les Etats nationaux ont massivement échouées, que ce soit la construction d'hopitaux lourds à l'occidentale dans les capitales (aujourd'hui délabrés et bien souvent incapables de fonctionner normalement et de délivrer des services d'un minimum acceptable de qualité, sauf exceptions rares), ou les "soins de santé primaire" (incompétence, démission ou inapprovisionnement généralisés des "secouristes" et "matrones" hâtivement bien que coûteusement "formés").

---

[1] Cette note fort hâtivement rédigée n'a d'autre but que de rappeler l'importance cruciale de la santé dans tout débat sur la crise, la pauvreté ou l'inégalité. Elle ne prétend en rien à l'exhaustivité, et ne réflète que la perspective d'un anthropologue de la santé. Il manque en particulier des analyses faites à partir des acquis et des points de vue de l'épidémiologie, de l'économie de la santé, de la démographie ou de la géographie de la santé, toutes disciplines présentes à l'ORSTOM. Il manque aussi un aperçu sur la situation et les effets des principales pathologies qui affectent les ménages: le SIDA, bien sûr (cf. les travaux de chercheurs de l'ORSTOM), la tuberculose en pleine recrudescence, le paludisme et les affections respiratoires aigues toujours, la rougeole, la déshydratation et la malnutrition encore...

[2] Extrait du projet de "Grand Programme" sur les "Systèmes de santé"

La situation-type est aujourd'hui à peu près la suivante en Afrique (sans tenir compte bien sûr des "cas limites", de plus en plus fréquents, liés aux guerres et aux réfugiés):

1. Dans les campagnes

- Près de la moitié (il s'agit de simples ordres de grandeur) des populations rurales n'a accès à aucun système de soins modernes

- L'autre moitié a pour seul recours des dispensaires, où officient de simples infirmiers (2 à 4 ans d'études), dépourvus de tous moyens modernes de diagnostics, et se trouvant en position de seuls prescripteurs.

Il n'y a aucune forme de sécurité sociale ou de mutuelle [3]. Jusqu'à ces dernières années, les consultations étaient gratuites, mais la délivrance des médicaments de base (autrefois eux aussi gratuits, dans un lointain passé) n'était plus assurée du tout, et les infirmiers délivraient donc des ordonnances de produits qu'il fallait - si on en avait les moyens - acheter au plus haut prix dans une pharmacie, parfois située dans un bourg éloigné. L'initiative de Bamako (principe de recouvrements des coûts, constitution de dépots-ventes de médicaments essentiels dans les dispensaires) veut être actuellement la solution mise en place un peu partout (avec diverses variantes locales): les villageois payent par exemple un forfait modéré (mettons 500 CFA) couvrant, pour un épisode morbide, tant les consultations que les médicaments. Mais lorsque les actuels appuis et subventions qui servent à implanter de tels systèmes auront disparu, comment la gestion et le renouvellement des médicaments fonctionneront-ils, dans des contraintes d'auto-financement local strict ?

- rares sont les solutions en ce qui concerne les évacuations vers des structures de référence (absence de moyens de communication et d'ambulances). Seuls les villages au bord des routes peuvent en bénéficier rapidement

- les médicaments de colportage, vendus à l'unité ("pharmacies par terre"), ayant pour provenance la contrebande, les détournements dans les hopitaux, les usines plus ou moins clandestines du Nigéria, les reventes par les particuliers de prescriptions non entièrement utilisées, etc., sont actuellement largement distribués sur tous les marchés ruraux, et constituent une source d'auto-médication importante, fonctionnant au

[3] Une solution actuellement préconisée, mise en place et soutenue par la Coopération française est la mise sur pied de "Centres de santé communautaire", autrement de structures locales de soins de type plus ou moins mutualistes, gérées par des comités de quartiers, et recrutant elles-même leurs personnels médicaux

bon vouloir des consommateurs (analgésiques, antibiotiques, anti-paludéens, anti-diarrhéiques, et amphétamines, pour l'essentiel, actifs ou frelatés)

2. Dans les villes

Elles concentrent (surtout les capitales) l'essentiel des structures de soins modernes au-dessus du dispensaire, et sans doute 90% des médecins et sages-femmes. Seuls les fonctionnaires et une partie des salariés du secteur privé formel bénéficient de prises en charge (sécurité sociale, mutuelle). Les cabinets, centres de soins, laboratoires d'analyse et cliniques privés se sont multipliés depuis une dizaine d'années, à l'intention de la bourgeoisie et petite bourgeoisie urbaine, qui a massivement délaissé les dispensaires, PMI et hopitaux (sauf en cas de pathologies nécessitant des soins intensifs dans des unités spécialisées) en raison de la qualité généralement déplorable de l'accueil et des services fournis.

Dispensaires, PMI et hopitaux urbains sont donc uniquement fréquentés par les couches populaires (dépourvues, elles, de toute prise en charge), malgré l'insatisfaction générale des usagers. Les perceptions populaires de la médecine moderne (qui ont d'ailleurs changé au fil des années, au même titre que cette dernière, depuis l'époque des "grandes endémies") sont le plus souvent ambivalentes: d'un coté reconnaissance assez générale de l'efficacité de la bio-médecine, pour un certain nombre de maladies et de symptômes en tout cas, et d'un autre coté indignation toute aussi générale pour le mépris dont les patients sont souvent victimes.

L'auto-médication auprès des "pharmacies par terre" est quant à elle de plus en plus massive. La crise économique accentue évidemment le succès de ce type de recours, commode, instantané, de proximité, peu coûteux, malgré ses aléas et ses dangers (perçus par les usagers), alors que l'achat de médicaments dans les pharmacies, qui reste la filière normale sur laquelle débouchent en ville les consultations en dispensaire et en hopital, est vite ruineux et inabordable. Les consultations dans le secteur public (dispensaires et hopitaux) sont de toute façon très standardisées, avec un dialogue réduit à sa plus simple expression.

3. Les systèmes de soins "alternatifs" à la bio-médecine

Il s'agit là tant des soins "traditionnels" (souvent d'ailleurs ayant évolué depuis l'époque pré-coloniale) que d'autres "médecines venues d'ailleurs"

Les soins "traditionnels" relèvent soit de l'auto-médication (en général à base de plantes) - très importante, en ce domaine aussi - soit de "guérisseurs" spécialisés (parfois, mais pas toujours, acteurs de la scène magico-religieuse). Les soins

"traditionnels" sont largement répandus, parallèlement et souvent simultanément au recours à des médicaments modernes, dans toutes les couches de la société, rurale et urbaine. Parfois aussi chers ou même plus chers que les médicaments modernes, rien n'indique que la crise renforce particulièrement le recours à ces soins "traditionnels", de toute façon bien implantés pour des motifs "culturels".

Dans les "médecines venues d'ailleurs" on peut ranger aussi bien les pratiques thérapeutiques liées à la prolifération de sectes religieuses (du pentecôtisme aux multiples mouvements syncrétiques) que celles qui renvoient à des spécialistes "exotiques" (succès de la médecine "chinoise" dans les villes cotières). La petite bourgeoisie urbaine semble plus spécialement concernée dans un premier temps.

Quelques thèmes particuliers

Santé de la mère et de l'enfant

I- Il y a un certain nombre de secteurs, et plus que tout autre celui de la santé de la mère et de l'enfant (qui est une des principales priorités de santé publique), où la fréquentation des structures de santé bio-médicales est massive, dès lors qu'elle est possible, et ceci à la campagne comme à la ville. Autrement dit, à cet égard, la seule différence entre ville et campagne est due au tissu sanitaire: partout en ville les PMI sont accessibles, et il y a hopitaux et maternités, alors que rares restent encore les villages dotés d'un simple dispensaire. Là est sans doute l'essentiel, en matière de santé, du considérable "privilège urbain". Car, là où il y a des dispensaires à la campagne, on observe les mêmes phénomènes qu'en ville, à savoir en particulier la fréquentation massive des consultations maternelles et infantiles, ainsi qu'une assez forte proportion d'accouchements en maternité.

Il est difficile de savoir ce qui, dans cette fréquentation par les femmes des consultations, renvoit à la recherche pragmatique de médicaments européens considérés comme efficaces, en particulier pour les maladies infantiles visibles (fièvres et diarrhées), à des formes de conformisme social dûes aux campagnes officielles et au caractère administratif-bureaucratique des consultations pré-natales (du carnet de maternité au certificat de naissance), ou à la mise en place de nouvelles formes de sociabilité féminine (analogues au "puit") [4]. En première approche, les représentations populaires

[4] Il n'est en tout cas pas évident que le service fourni justifie toujours objectivement le déplacement. Il est intéressant de noter que les rares études épidémiologiques menées sur ce thème font plutôt ressortir que les consultations pré-natales dans beaucoup de dispensaires et PMI en Afrique sont à peu près dépourvues d'efficacité, et que, en ville, les accouchements en maternité de quartier ne semblent pas avoir des taux de mortalité bien inférieurs à ceux des accouchements à la maison...

"traditionnelles" de la prime enfance, de ses stades, risques, préventions et maladies, ne sont pourtant pas (pour le moment du moins, et dans ces milieux) significativement altérées, et co-existent donc avec des comportements "modernes" (se rendre au dispensaire quand l'enfant est perçu comme "malade", même si la perception de cette "maladie" est très différente de celle du soignant) [5].

Quant à l'accouchement en dispensaire au village (quand il y en a, et qu'il y a une salle d'accouchement) et à l'accouchement en maternité en ville, s'il est important (au moins les 2/3 semble-t-il), il correspond lui aussi pour une part à une intériorisation de contraintes administratives bureaucratiques ou au sentiment d'une nouvelle fatalité historique, mais en tout cas pas à un choix pris véritablement au nom de la qualité du service offert, puisque celui-ci est très unanimement critiqué. On pourrait donc dire que c'est par "tradition" (une tradition récente, mais les traditions naissent aussi) que l'accouchement médicalisé est si répandu (là où il est accessible).

L'opposition ville/campagne, du moins en ce qui concerne les représentations et pratiques de santé propres aux milieux populaires, doit donc être largement relativisée, soit que les modèles "traditionnels" se prolongent en ville, soit que, inversement, les modèles "urbains" se diffusent très rapidement à la campagne (médicaments modernes de colportage ou fréquentation des consultations maternelles et infantiles). De plus elle ne saurait être globale, et varie selon les problèmes considérés. On pourrait parler d'une "porosité" importante dans les relations ville/campagne, favorisée depuis déjà longtemps par l'existence de migrations anciennes ou par la présence dans tous les villages d'anciens combattants, et accentuée de nos jours par l'importance considérable des "visites en ville" de courte ou moyenne durée des villageois [6], la diffusion nationale de la radio et de l'école, le développement des réseaux marchands en brousse, et, depuis peu, le retour au village des anciens scolarisés sans emploi.

II - En ce qui concerne la malnutrition infantile, inversement, la non-fréquentation des structures sanitaires modernes est importante et semblable en ville et à la campagne (là où il y a des dispensaires) et relève d'une conjonction complexe de représentations populaires. Ce n'est en tout cas pas principalement un problème de revenus monétaires.

---

[5] Le lien entre représentations et comportements en matière de santé est lui-même loin d'être simple et univoque. S'il est clair qu'en certains domaines, il y a corrélation entre représentations et comportements, il peut y avoir aussi, et il y a souvent, discordance. Ainsi la consultation des services modernes de santé ne signifie pas, loin de là, un "ralliement" aux représentations occidentales correspondantes (bien qu'elle ne soit pas sans effet à long terme sur les configurations de représentations en place).

[6] Les visites à caractére sanitaire ne sauraient être sous-estimées: la plupart des familles rurales ont ainsi eu un ou plusieurs membres venus consulter soit à l'hopital départemental, soit, plus souvent même, à Niamey.

Au Niger et au Mali, et en ville comme à la campagne, la malnutrition infantile n'est souvent pas perçue comme une "maladie" (non sans raisons, puisqu'en un sens ce n'en est pas une), et si ses symptômes sont parfois perçus comme "pathologiques" ils sont le plus souvent renvoyés à des "entités nosologiques populaires" pour lesquelles la médecine occidentale n'est pas pertinente.

Autrement dit la nomination populaire de la maladie (le diagnostic familial ou de voisinage), tant en fonction des symptômes directement observés que de l'évolution de la pathologie, influe largement tant sur l'accès aux services pédiatriques que sur l'acceptation des traitements biomédicaux prescrits (observance des traitements). Elle peut dans certains cas être considérée comme un véritable facteur de risque (cas de l'affaissement de la fontanelle, par exemple).

Ville , santé et capital social

En ville, la complexité et la difficulté d'accès aux services sanitaires et la déplorable qualité de l'accueil donne une "prime" à la connaissance personnelle d'agents de santé. C'est là un facteur typiquement urbain. A la campagne, là où il existe un dispensaire, l'infirmier est intégré dans une société d'interconnaissance (avec ses jalousies et ses conflits comme avec ses solidarités), et reste accessible en principe pour tout un chacun (même si le favoritisme et parfois la corruption ne sont pas toujours absents des campagnes).

Le tableau est tout autre en ville. Les queues dans les PMI, le mépris avec lequel les patients sont bien souvent traités, l'absence de toute explication fournie sur ce qui se passe, sur le mode d'emploi des services, ou sur l'état du patient, le parcours du combattant que représente une consultation à l'hopital, tout celà crée une opacité du système sanitaire, et en rend l'usage particulièrement difficile ou périlleux (et coûteux en temps et en énergie) pour les couches populaires. La connaissance (par vicinalité ou par parenté) d'infirmiers ou de sages-femmes, parfois même de plantons, susceptibles d'aider à se repérer, et de faciliter l'accès aux structures sanitaires, devient alors un facteur de différenciation et d'inégalité. Avoir dans son "capital social", c'est-à-dire son réseau de connaissances, des "gens du métier" est un atout considérable en ville. Ne pas en avoir est un handicap sérieux.

Mais cet atout comporte un risque : les personnels sanitaires subalternes connus par X ou Y jouent souvent non pas le rôle de médiateurs, mais celui d'interlocuteurs uniques, autrement dit de "docteurs-prescripteurs", sans évidemment la qualification correspondante...

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

THEME F

"Evolutions méso-économiques et sociales, par milieux ou filières"

ORSTOM

CEDERS

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Les éleveurs de l'Ouest malgache face aux difficultés économiques du dernier quart du XXème siècle"

Jean-Pierre FAUROUX
ORSTOM

Atelier Ménages et crises.
Esquisse d'une communication libre.
(Marseille 24-26 mars 1997)

LES ÉLEVEURS DE L'OUEST MALGACHE FACE AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DU DERNIER QUART DU XXe SIECLE.

Emmanuel Fauroux
UMR9937 CNRS/ORSTOM REGARDS
Représentation ORSTOM Antananarivo.

(I). La différenciation économique dans les systèmes agro-pastoraux de l'ensemble méridional de Madagascar.

Double structuration sociale de la société traditionnelle:
- autour du système lignager,
- autour des réseaux de clientèle
- (autrefois) autour du système monarchique qui constituait la forme la plus achevée des réseaux de clientèle.

(1). Organisation lignagère et différenciation économique.

Ensemble de mécanismes qui favorisent:

. le gommage des différenciations économiques: le pouvoir au sein du groupe est fonction de la place généalogique (hiérarchies privilégiant la séniorité) et du prestige acquis par une gestion généreuse (qui apparaît, dans la logique de l'homo economicus, comme une dilapidation) de ses richesses: on maximise son prestige au sein d'un groupe en "redistribuant" le plus possible; or, celui qui détient le plus grand prestige peut mobiliser un maximum de "dépendants" et construire ainsi son pouvoir économique, sa richesse...

. une forte solidarité intralignagère.

Dans la logique du système, il n'est pas possible d'être pauvre dans un lignage riche, ni riche dans un lignage pauvre. Le plus riche contribue le plus largement au fonctionnement (notamment cérémoniel) de son groupe; il est "rémunéré" par le prestige dont il bénéficie.

Mais, ce système ne fonctionne bien que si le groupe dispose de revenus ni trop importants, ni trop faible et si la différenciation entre ses membres n'est pas trop forte. Des dysfonctionnements apparaissent quand:

. si un membre du groupe devient trop riche après avoir découvert un accès privilégié à certains revenus (succès commerciaux, recrutement de métayers efficaces, voleur de boeufs performant...), le prestige acquis par la redistribution de ses richesses au sein du lignage peut être moins motivant que la constitution d'une nouvelle unité dont il serait le chef unique ou que la sortie hors du système (par ex. quitter le village pour devenir maquignon - D. Razafimanantsoa (1991)-); une contradiction apparaît entre le pouvoir/prestige issu de la généalogie (les plus vieux, la lignée aînée) et le pouvoir/prestige issu du "dynamisme économique" et de l'accès privilégié à certaines sources de revenus.

. si un groupe devient très riche (son troupeau a augmenté dans des proportions importantes en un petit nombre d'années), il va subir de fortes incitation à essaimer, tendant alors à constituer plusieurs nouveaux sous-groupes plus proches de la normale;

. si un groupe est anormalement pauvre, de fortes tendances centrifuges vont le pousser à la désagrégation: certains membres du groupe vont tenter des alliances individuelles (mariage, fraternité de sang...) avec des membres de groupes plus riches), ou entrer dans le réseau de clientèle d'un riche mpañarivo.

(2). Différenciation économique et rapports de clientèle.

Principe de la réciprocité inégale ("je te donne plus parce que je te suis supérieur; tant que tu rends moins que ce que je t'ai donné, tu reconnais ma supériorité": le jour où je veux rompre ce rapport de dépendance acceptée, il me suffit, si j'y parviens, de rendre exactement autant que ce que j'ai reçu). La logique de ce mécanisme repose sur l'existence durable d'une différenciation économique significative entre groupes lignagers. Cette différenciation est à la fois adoucie et entretenue par un ensemble de mécanismes dont le plus central est constitué par l'ostentation cérémonielle (la prospérité n'est possible que grâce à la bénédiction des ancêtres qui n'est elle-même possible que si les membres du lignage ont scrupuleusement accompli leurs devoirs cérémoniels; la pauvreté ne dispense pas du bon accomplissement de ces devoirs cérémoniels; bien au contraire, puisque, dans ce système de représentations, les pauvres sont pauvres parce que, dans le passé, ils n'ont pas accompli tous leurs devoirs; seule issue pour les lignages pauvres, demander l'aide de riches mpañarivo qui fournissent les boeufs indispensables).

Selon les cas, le mpañarivo prête les boeufs sans contrepartie immédiate (mais, le bénéficiaire entre en fait dans son réseau de clientèle et devra fournir de façon quasiment gratuite un certain nombre de prestations) ou en demandant des gages, notamment fonciers (c'est le cas dans les zones où la terre a une valeur marchande importante).

(3). Les dynamiques de l'enrichissement et de l'appauvrissement.

3.1). Les éléments favorisant la stabilité des situations acquises.

Mécanismes permettent au mpañarivo de lancer des cycles efficaces d'accumulation (ses dépendants creusent des canaux d'irrigation pour ses rizières, protègent ses troupeaux, l'accompagnent dans ses expéditions pour voler des boeufs...) tandis que les dépendants sont pris dans divers engrenages qui les empêchent d'accumuler de façon significative. Tendance à la pérennisation de la situation de dépendant dans les réseaux de clientèle. Éléments favorisant la progression de l'enrichissement des mpañarivo capables de gérer habilement leur situation.

Situation favorable aussi aux "tompontany" (premiers occupants des lieux qui, grâce à des rapports privilégiés avec les esprits locaux, peuvent dans une certaine mesure filtrer les nouveaux arrivants et tirer profit de leur installation (E. Fauroux, 1995) et aux gagnants de la course locale à l'ostentation cérémonielle qui pratiquent une gestion généreuse de leurs richesses.

Situation défavorable aux perdants de la course à l'ostentation cérémonielle (ils ont sacrifié une partie significative de leurs richesses en boeufs, sans que cela suffise à leur conférer le prestige qui aurait suscité des forces centripètes en faveur de leur groupe), aux migrants récemment arrivés (ils doivent passer par les fourches caudines des "tompontany") et aux "clients" dépendant d'un "patron" ambitieux et habile.

3.2). Les éléments pouvant fragiliser la richesse.

Un mpañarivo qui se met soudain à gérer ses richesses de façon moins "généreuse" peut susciter un sentiment de frustration chez certains de ses dépendants qui peuvent cesser de le soutenir et de le protéger, et mettre en oeuvre un certain nombre de représailles, notamment magiques.

De même une gestion trop munificente et trop hautaine peut susciter la jalousie et la mise en oeuvre du même type de représailles. Un mpañarivo ne peut pérenniser sa situation que s'il bénéficie d'un certain consensus favorable de la part de ses dépendants. Il doit être à la fois redouté (pour ses protections magiques), respecté (son comportement doit être conforme à l'enseignement des ancêtres et, donc, ne pas générer trop de "havoa") et savoir établir avec ses dépendants des relations personnalisées qui les sécurisent fortement. Sinon: il sera l'objet de multiples tentatives de vols de boeufs. Si elles sont couronnées de succès, sa chute pourra être très rapide.

3.3). Les itinéraires d'enrichissement ouverts aux lignages pauvres.

. Les itinéraires lents: la gestion sage du troupeau, stratégies de type homo economicus. Possible seulement si pauvreté initiale pas trop grande, si les rapports de clientèle ne sont pas trop contraignants.

. Les itinéraires rapides (largement clandestins): certains membres du groupe partent pour quelques années dans des pâturages lointains pour y faire prospérer un troupeau qui ne compte, au départ, que quelques unités. En fait, activités clandestines hors de tout contrôle qui peuvent déboucher, en cas de succès, sur l'acquisition d'un statut de mpañarivo. Procédure à la fois longue (le plus souvent, il faut disparaître au moins une dizaine d'années dans une brousse lointaine) et rapide (si ça marche, l'enrichissement est bien supérieur à tout ce qui aurait été possible dans le cadre d'une accumulation avouable).

(II). Les difficultés économiques de l'Ouest malgache dans le dernier quart du XXe siècle.

1). Les types de difficultés.

1.1). Les difficultés liées aux transformations sur longue période des systèmes de production.

. Phénomènes migratoires. Intrusion de nouveaux système de production. Réduction de l'espace réservé au SdP pastoral extensif. Déforestation spectaculaire qui semble avoir des conséquences climatiques notamment en aggravant l'irrégularités des précipitations.

. La mise en place d'une économie marchande s'est effectuée dans de mauvaises conditions. Marchés très imparfaits, qui font l'objet de sévères dysfonctionnements (E. Fauroux 1975, 1994).
- marché des produits agricoles complètement faussé par l'enclavement de la région et des diverses micro-régions et par le rôle des intermédiaires indo-pakistanais qui font écran entre le petit producteur et le marché;
- marché du bétail (les éleveurs ne vendent que sous la pression de la nécessité au moment où les bêtes ont le moins de valeur marchande; les plus belles bêtes sont gardées pour un usage cérémoniel;
- marché de la md'o largement faussé par les rapports de clientèle,
- marché foncier (le prix de la terre n résulte pas de la confrontation d'une offre et d'une demande; rapports de force, manoeuvres dolosives, prête-noms...)
Marché perçu par les paysans comme un piège dans lequel on ne pénètre que s'il n'existe pas d'autre alternative et dont on sort toujours perdant.

1.2). Les difficultés d'ordre conjoncturel.

. l'effondrement de l'appareil d'État au début des années 80 et la crise politique: insécurité, les vols de boeufs atteignent un niveau jamais atteint jusqu'alors

. la crise issue de la destruction du système d'irrigation de Dabara après le cyclone Cynthia de février 1991;

. l'inflation de 1994-95 liée au flottement du Franc Malgache; fait monter le prix des PPN beaucoup plus vite que n'ont monté le prix payés aux producteurs pour les produits de l'agriculture et de l'élevage.

1.3). Les difficultés micro-locales.

Selon les modalités de l'histoire locales tournent autour de 3 thèmes essentiels:

. conflits fonciers et conflits autour de la notion de "tompontany" (droit foncier "moderne" versus droit foncier fondé sur la notion de premier occupant;
. conflits liés à la guerre de l'eau,
. conflits de pouvoir entre autorités lignagères traditionnelles et mpañarivo- nouveaux riches ou entre mpañarivo et bourgeoisie urbaine (modèle "timangaro") ou entre mpañarivo et institutions voulant entreprendre opérations locales de développement.

(2). Difficultés économiques et dysfonctionnements des SdP de l'Ouest.

(2.1). Les difficultés de l'élevage.

. la forte diminution du nombre des boeufs et l'accroissement de l'inégalité de la répartition; autrefois tout le monde avait au moins quelques boeufs et certains en avaient beaucoup; aujourd'hui: la plupart n'en ont plus et certains en ont relativement beaucoup;
. diminution des espaces pastoraux,
. le recours au marché des bovidés s'effectue dans des conditions aussi anormales que par le passé.

(2.2). Les difficultés de l'agriculture.

(2.3). Du fait de la déforestation, affaiblissement spectaculaire des ressources alimentaires complémentaires que l'on trouvait en forêt -> au lieu de "se débrouiller" comme autrefois, il faut désormais, acheter ce qui manque (marché des PPN sévèrement touché par l'inflation).

(III). Les réactions des paysans de l'Ouest aux difficultés économiques.

(1). Les solutions répondant à une logique économique simple.

Premier niveau de pauvreté ressentie: on revoit les modalités d'insertion dans les circuits monétaires de façon à maintenir créditeur ou, au moins, peu débiteur le solde du compte recettes monétaires-dépenses monétaires (sources: enquête FFW Morondava, E. Fauroux 1993, Kily Be 1996)

. en éliminant de nombreux postes de dépenses monétaires: dépenses non indispensables; on va moins en ville; les hommes s'y attardent moins dans les débits de boisson, on s'adresse au guérisseur plutôt qu'à la médecine de type européen; on circule à pieds plutôt qu'en taxi-brousse, on diminue, jusqu'à les supprimer totalement, les achats de denrées alimentaires coûteuses (riz, viande de boeuf, de porc...)

. en créant de nouvelles sources de recettes:
- extension des activités agricoles, sur place, ou en prenant des terres prêtées ou en métayage à qlq distance (mais nombreux goulots d'étranglement)
- pluriactivité: réactivation d'activités anciennes (filières de troc intervillageois pratiquées par femmes et jeunes filles se déplaçant à pieds, cueillette dans ce qui reste de forêt, pêche en eau douce ou en mer par des gens qui ne sont pas pêcheurs de profession, ramassage de crabes dans les mangroves...), migrations temporaires...
- vente de produits valorisés (riz notamment) normalement destinés à l'autoconsommation -> allongement de la période de soudure, compensée par le recours à des produits à moindre valeur marchande (le manioc par exemple),
- déthésaurisation (vente de boeufs, de sajoa (cruches en cuivre), de charrettes, d'outillage...)

Un 2è niveau de pauvreté peut induire une sortie délibérée hors des circuits monétaires, un repli sur l'économie villageoise et l'autosubsistance (comportement notamment observé au cours de la période 1980-1986, E. Fauroux 1989); effondrement des marchés locaux; situation désastreuse sur le plan de l'économie régionale, mais relativement favorable au niveau villageois (les gens mangent à leur faim, leur sortie temporaire du système marchand ne parait pas les affecter sévèrement, observations de 1986).

(2). Les solutions symboliques.

Dans la logique paysanne traditionnelle, encore très fortement présente dans les consciences individuelles, syllogisme très simple: les choses vont mal parce que nos ancêtres ne sont plus satisfaits de nos comportements et, notamment, de nos prestations cérémonielles. Pour retrouver la prospérité, il n'y a que deux solutions:
- la meilleure: recommencer à organiser comme autrefois des cérémonies somptueuses;
- la moins bonne, mais la plus accessible: trouver de nouvelles protections surnaturelles pouvant être mobilisables malgré la pauvreté.

Recherche de la première solution:
- effets positifs: forte incitation à entreprendre processus d'accumulation en boeufs; induit l'apparition de mentalités marquées par esprit d'entreprise et, temporairement (jusqu'à ce que le niveau d'accumulation souhaité soit atteint) par une logique marchande assez rigoureuse; quand le niveau d'accumulation souhaité est atteint, cette logique cesse soudain (on sacrifie en quelques jours la plus grande partie du troupeau accumulé dans le cadre de la logique marchande);
- effets négatifs: les processus d'accumulation honnête sont très lents -> forte incitation à recourir à moyens inavouables; ainsi, tout appauvrissement significatif des populations rurales de l'Ouest se traduit presque immédiatement par une intensification des vols de boeufs.

Recherche de la 2è solution:
On recherche, de toutes parts, des techniques de protection surnaturelle court-circuitant les ancêtres, trop exigeants en boeufs dans une situation de pénurie généralisée (F. Delcroix, 1991). Parmi ces techniques, les plus utilisées:
- les possessions de type tromba (l'esprit se contente de cigarettes et de quelques bouteilles de limonade ou de bière, il n'y a plus à sacrifier des boeufs; travaux de M. Fiéloux et J. Lombard sur les confréries de possédés);
- ralliement à des sectes issues des religions chrétiennes (le "mouvement du réveil", le "Fifohazana", est le plus connu...) qui permettent d'entrer dans des groupes à forte solidarité interne qui gomment largement l'angoisse générée par la misère et le sentiment de culpabilité (havoa) issu d'une mauvaise exécution des rites dus aux ancêtres.

(3). Les solutions "sociales".

. L'adaptation de l'ostentation cérémonielle.

Idée de base: on cherche à transiger avec les ancêtres pour leur faire comprendre que les temps actuels ne permettent plus les mêmes prestations cérémonielles qu'autrefois. Cérémonies maintenues avec un faste très diminué (F. Delcroix, 1993). Glissement de l'ostentation vers des systèmes ne demandant plus de grands sacrifices de boeufs (cérémonie dite du "manao lakroa" pour les funérailles: on érige une croix en ciment sur la tombe, d'autant plus grande et minutieusement décorée qu'on estime être riche).

. La réactivation des solidarités lignagères.

Au début des années 70, nette tendance à l'éclatement des lignages; dans une ambiance de relative prospérité généralisée, dès qu'un sous-groupe a assez de boeufs (une quinzaine) pour être cérémoniellement autonome, tendance à prendre son autonomie (thèse E. Fauroux 1975); à la fin des années 80, beaucoup de lignages *n'ont plus* assez de boeufs => on n'essaime plus (on cherche à reporter sur un plus grand nombre le problème consistant à trouver un minimum de boeufs pour les grandes cérémonies lignagères. Par ailleurs, réactivation de formes de parenté fictive qui étaient tombées en désuétude (la parenté à plaisanterie, "ziva").

Pourtant, l'absence de segmentation ne correspond pas à un renforcement de la cohésion. Bien au contraire. Tensions internes très fortes qui ne peuvent aboutir , mais créent souvent un climat difficile au sein des lignages. Position très contestée des chefs de lignage, souvent considérés par leurs "sujets" comme responsables des mauvaises solutions apportées aux problèmes. Ils tombent souvent malades, doivent affronter le mécontentement de leurs "sujets" qui en arrivent parfois à leur manquer de respect, ou le nouveau titulaire refuse d'accepter sa charge. Toutes ces situations auraient été très surmenantes, il y a une trentaine d'années.

. La réactivation des rapports de clientèle

Voir ci-dessus. Le modèle mpañarivo de prise de contrôle des groupes locaux.

Conjoncture de pauvreté généralisée aboutit à une redistribution très sensible du pouvoir entre organisation lignagère (qui s'affaiblit très sensiblement) et réseaux de clientèle qui ressourcent leur vigueur.

Références bibliographiques citées dans le texte.

F. Delcroix (1992). Des ancêtres exigeants. L'ostentation cérémonielle comme mécanisme permettant la reproduction du pouvoir local. (à paraître in M. Fiéloux, J. Lombard ed. *Aombe* n°5).

F. Delcroix (1993). *La crise de l'élevage et la transformation des cérémonies lignagères en pays Sakalava Menabe.* Thèse Anthropologie Sociale, EHESS, Marseille, 425p..

E. Fauroux (1975). *La formation sociale sakalava dans les rapports marchands ou l'histoire d'une articulation ratée.* Paris X Nanterre, ORSTOM, thèse Sc. Eco. 405p.

E. Fauroux ed.(1989). *Le boeuf et le riz dans la vie économique et sociale sakalava de la vallée de la Maharivo.* Antananarivo, Paris, ERA MRSTD/ORSTOM, Aombe n°2, 295p.

E. Fauroux (1993). *L'impact social et économique du programme "Food For Work" Morondava (enquêtes de juin-juillet 1993).* Morondava, ERA CNRE/ORSTOM, 88p.

E. Fauroux (1994). Les échanges marchands dans les sociétés pastorales de l'ensemble méridional de Madagascar. Paris, ORSTOM, *Cahiers Sciences Humaines,* vol.30, n°1-2, 197-210.

E. Fauroux (1995). De la complémentarité à la concurrence: Sakalava et migrants dans l'espace social de l'Ouest malgache. Actes du Colloque Int. "*Le territoire, lien ou frontières ? Identités, conflits ethniques, enjeux et recompositions territoriales.*" Paris, 2-4 Oct (sous presse).

E. Fauroux (1996). Elevage, clientélisme et pouvoir local dans l'Ouest malgache à la fin du XXe siècle. Séminaire EHESS Paris, sur "*les clientélismes dans le monde*".

Kily Be (1996). *Le programme Food For Work Morondava. Enquêtes de 1996.* Morondava, Kily be 55p.

D. Razafimanantsoa (1991). Biographie d'un marchand de bestiaux de Toliary. in M. Esoavelomandroso ed. *Cohésion sociale, modernité et pression démographique. L'exemple du Mahafale.* Antananarivo ,Paris, ERA MRSTD/ORSTOM, Aombe n°3, 155-160

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"L'enrichissement des paysans de l'Office du Niger"

Dominique GENTIL
IRAM

ORSTOM **CEDERS**

L'enrichissement des paysans de l'Office du Niger

Dominique GENTIL
IRAM - Janvier 1997

Le titre ne se veut pas une provocation, dans une réflexion sur "le comportement des ménages et des acteurs sociaux face à une sévère régression de leurs revenus". Ces quelques réflexions veulent simplement apporter un contre point pour ne pas oublier dans l'analyse les situations où la condition des paysans s'améliore (notamment, au cours de ces dernières années dans la plupart des zones cotonnières, ou chez les éleveurs sahéliens ou dans plusieurs régions côtières de l'Afrique de l'Ouest, comme au Bénin ou au Ghana). Certaines formes d'intervention, comme la multiplication, au cours de ces dernières années, des systèmes financiers décentralisés, favorisent également cette élévation du niveau de vie et l'amorce d'un processus de capitalisation[1].

L'exemple de l'évolution de la situation des paysans à l'Office du Niger parait à cet égard intéressant, car il présente une bonne profondeur historique (depuis 1932), une assez nombreuse documentation et une étude récente (1996) sur la filière rizicole après la dévaluation[2]. Par ailleurs la population concernée est relativement large mais encore maîtrisable (environ 150 villages, 12.000 exploitations et 45.000 ha irrigués).

1. BREF RAPPEL HISTORIQUE

Sans vouloir remonter trop loin dans le temps (on peut renvoyer par exemple au très intéressant livre d'Hamidou MAGASSA "Papa commandant a jeté son grand filet" Maspero 1978, qui présente les récits des premiers colons) il est possible de suivre assez bien l'évolution sur une quinzaine d'années.

En 1981, les paysans sont dans une situation de quasi servage[3]. Malgré les promesses antérieures, ils n'ont aucune sécurité sur les terres et sur leurs maisons dont ils peuvent être évincées par l'Office. Ils sont soumis à un encadrement très rapproché aux pratiques souvent vexatoires, aussi bien au niveau de la production que de la commercialisation. Celle-ci est particulièrement contrôlée par une police économique. Le battage du riz est le monopole de grandes batteuses gérées par l'Office. La production des paysans, après prélèvement des redevances hydrauliques, des crédits de campagne et d'équipement et d'une norme d'autoconsommation, doit être vendue en totalité aux rizeries de l'Office, au prix fixé par le Gouvernement. Du fait du faible niveau d'entretien des réseaux hydrauliques et du planage et de la faible motivation des paysans les rendements diminuent chaque année (selon les zones leurs niveau est de 1 T à 1,5 T/ha). La production pour un nombre croissant d'exploitations n'est pas suffisante pour faire face au remboursement des redevances et des

---

1 Cf. Etude IRAM, Etude comparée des systèmes financiers décentralisés (Bénin, Burkina Faso et Guinée). PRAOC 1996.

2 BARIS - COSTE - COULIBALY - DEME. Analyse de la filière rizicole de la zone de l'Office du Niger. Mai 1996.

3 Cf. Rapport IRAM (Gentil - Beaudoux - Correze - Du Lac) - Evaluation des rapports entre paysans et Office du Niger - 1981.

échéances de crédit. Dans ce cas la part destinée à l'autoconsommation des familles diminue (elle descend souvent à moins de 150 kg par personne adulte) et les cas de maladies de malnutrition se multiplient. Comme disent les paysans à l'époque "c'est pire que le temps de la colonisation. Au moins avec les blancs, on avait largement de quoi manger (300 kg/personne) et il y avait des dispensaires partout"[4]. La situation va s'améliorer nettement, en 4 ou 5 ans, à partir de 1984. Suite à une tournée politique du Président de la République (Moussa TRAORE), on va assister à une création rapide d'Associations Villageoises (A.V.), sur le modèle mis au point depuis 1974 en zone cotonnière. La première activité de ces AV va être la gestion de petites batteuses villageoises, fournies à crédit à un prix subventionné par la coopération hollandaise. Cette opération, rentable, va commencer à desserrer une des contraintes des paysans, qui pourront s'organiser selon leur propre calendrier et leurs propres modalités et ne plus dépendre des grandes batteuses de l'Office.

Progressivement, et surtout grâce à un projet financé par la CFD sur une zone relativement limitée de l'Office (les 10 villages du Retail) une suite de changements importants va se réaliser :

- Réhabilitation des infrastructures entraînant souvent une réallocation foncière[5].
- Introduction puis généralisation du repiquage.
- Liberté progressive de la commercialisation, avec diffusion massive de décortiqueuses individuelles qui vont bientôt rendre sans objet les rizeries gérées par l'Office.
- Plus grande liberté dans l'approvisionnement en intrants et boeufs de labour (les AV peuvent organiser elles mêmes des appels d'off.
- Participation des représentants paysans à la gestion du Fonds de redevances, qui décide des programmes d'entretiens.
- Réflexion sur la sécurisation foncière.
- Allégement du poids de l'Office et diminution du nombre de cadres.
- Réforme du marché céréalier national, avec "libéralisation" du marché mais maintien de forme variables, plus ou moins efficaces, de régulation/protectionnisme vis à vis des importations de riz.

Les différentes réformes, souvent mises au point et appliquées sur une échelle limitée, soit se diffusent spontanément (par exemple le repiquage), soit font l'objet d'une généralisation officielle. Dans les zones aménagées, les rendements augmentent d'une manière spectaculaire et atteignent plus de 5 T/ha par campagne (avec souvent une partie des superficies avec 2 campagnes par an et une extension du maraîchage). Le rendement moyen sur l'ensemble de l'Office dépasse 4T/ha et les rizeries de l'Office, même réhabilitées, doivent fermer suite à la concurrence des décortiqueuses privées.

Enfin la dévaluation de 1994 va rendre plus compétitive la filière riz et donc la production de l'Office (plus de la moitié de la production nationale). Contrairement au Sénégal, la partie importée des coûts de production est relativement faible. L'irrigation se fait par gravitation et non par pompage, la préparation des sols s'effectue par culture attelée et l'essentiel des travaux agricoles sont manuels, avec surtout de la main d'oeuvre familiale. Par ailleurs l'enclavement du Mali crée une protection naturelle supplémentaire.

---

[4] Un "exploiteur" intelligent se soucie de la reproduction simple de la force de travail, comme on disait autrefois.

[5] En 1996, il y a environ 19.000 ha réaménagés/45.000 ha.

2. EFFETS DE LA DEVALUATION ET EVOLUTION DU RESEAU DES PAYSANS

21. L'étude de 1996 permet d'abord de suivre l'évolution de la valeur ajoutée et sa répartition sur les quatre dernières années. La valeur ajoutée augmente et la répartition se fait au bénéfice des paysans.

"En fait, les riziculteurs ont réalisé un quadruple gain :
- ils ont profité des augmentations du prix du paddy qui a été plusimportant que celui des intrants agricoles,
- ils ont conquis une partie de la filière riz en commercialisant leur production sous forme de riz en ajoutant aux revenus de la production les marges sur la transformation. La disparition des rizeries de l'Office a facilité cette "descente" de filière,
- ils ont profité des augmentation de prix sur les autres spéculations que le riz (particulièrement la tomate et l'échalote),
- ils ont bénéficié d'une relative stabilité du coût de la main d'oeuvre salariée ; hors, l'importance de ce poste dans le coût de production du paddy augmente avec l'extension de repiquage.

Tableau N°1
Evolution de la valeur ajoutée et de sa répartition pour la filière rizicole O.N. et la filière import (en millions de fcfa).

	91/92	92/93	93/94	94/95
Import	-8.168	-4.499	-4.959	-9.375
VA totale	24.128	20.580	24.781	29.093
Paysans	9.719	11.363	14.116	18.071
Etat	3.015	581	2.174	1.285
Décortiqueurs privés	733	520	779	943
Commerçants	2.216	1.861	1.152	1.241
Autre	11.394	8.636	8.491	9.737

L'Etat a en fait peu perdu suite à la dévaluation, l'élément essentiel étant les importations et les différentes entrées qu'elles génèrent. Soulignons que les recettes à l'importation de riz sont deux fois moindres pour un même volume depuis la dévaluation ; en 92/93 la taxation de 15.000 tonnes a rapporté 1,1 milliard ; 27.000 tonnes en 1995 ont rapporté seulement 1 milliard[6]. Ces pertes ont en fait en partie été compensées par un énorme et rapide effort pour réduire les subventions à l'Office du Niger et recouvrir les coûts. L'abandon des rizeries a fortement allégé les charges de l'Etat. Globalement, alors que l'Etat engageait 3 milliards en 1991 à l'Office du Niger pour les subventions directes et les déficits d'exploitation sa contribution n'est plus que de 500 millions en 1995".

---

[6] Cette baisse des recettes de l'Etat résulte de la nécessité de réduire le niveau des taxes à l'exportation afin de limiter les effets de la dévaluation sur le prix du riz importé.

22. Cette progression globale cache une profonde différenciation, selon les zones et selon la taille des exploitation. La différence entre les extrêmes va de 1 à 18 pour le revenu total, de 1 à 3 pour le revenu net par hectare et de 1 à 9 pour le revenu net par actif.

Tableau n°2
Revenus des producteurs de l'Office du Niger en 1994/95

	Exploitations des zones réaménagées			Exploitations des zones non réaménagées		
	Grandes	Moyennes	Petites	Grandes	Moyennes	Petites
Revenus riziculture	6.415.153	2.442.519	1.042.707	1.792.944	906.801	448.743
Revenus maraîchage	3.649.637	1.140.181	258.258	528.151	294.965	124.462
Revenu bétail	35.180	-94.273	88.937	-3.568	5.971	1.945
Revenu total	10.069.970	3.488.427	1.389.902	2.317.527	1.207.737	575.150
Revenu net par ha[7]	768.700	634.241	514.778	246.546	268.386	239.646
Revenu net par actif	530.700	166.600	138.600	77.900	67.200	57.000

23. Mais globalement, l'augmentation du revenu net a été forte, quel que soit le type d'exploitation au cours des cinq dernières années.

Tableau N°3
Evolution du revenu net d'exploitation par hectare, par catégorie (1991/92 à 1995/96, en FCFA par hectare)

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96[8]	Evolution (91/92 - 95/96)
ZR/grandes	334.900	526.900	546.300	768.700	983.200	193%
ZR/moyen.	284.400	446.300	459.900	634.200	833.100	191%
ZR/petites	226.500	348.800	394.500	514.800	680.800	203%
ZR/grandes	121.200	133.500	189.900	246.600	345.100	180%
ZR/moyen.	105.400	128.700	183.300	268.400	361.100	241%
ZR/petites	86.000	133.700	181.700	239.600	313.900	274%

[7] Revenu net d'exploitation divisé par la superficie totale de l'exploitation.

[8] Résultats provisoires.

En conclusion, il ne faut pas transformer l'évolution des paysans de l'Office en une "succes story". Le problème foncier n'est pas réglé, les AV connaissent de plus en plus de difficultés et éclatent, les volumes d'impayés deviennent inquiétants, les cadres de l'Office ont tendance à se raidir et à vouloir maintenir leur contrôle sur les paysans... Il est cependant incontestable que la situation des producteurs a changé radicalement en 15 ans. Il est difficile d'isoler un facteur explicatif et il faut plutôt souligner la conjonction de facteurs multiples sur une durée assez longue, allant vers une plus grande autonomie individuelle et collective des producteurs, des rapports plus équilibrés entre paysans organisés et Office allégé, des innovations techniques et un environnement économique (libéralisation du commerce, dévaluation...) et politique, à partir de 1991, beaucoup plus favorable.

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Mobilité, pauvreté et adaptation à la crise. Eléments tirés de Dakar et d'autres villes africaines"

Xavier GODART
INRETS

ORSTOM CEDERS

Atelier Ménages et crise. ORSTOM, Marseille 26-28 mars 1997

Mobilité, pauvreté et adaptation à la crise. Eléments tirés de Dakar et d'autres villes africaines

Xavier GODARD, Inrets

Contexte : crise de l'offre de transport et crise de ressources

Les dix dernières années 1985-95 ont vu se développer la crise des transports collectifs dans la grande majorité des villes d'Afrique sub-saharienne qui ont vu leur entreprise d'autobus perdre le rôle dominant qu'on voulait leur donner pour assurer la couverture des besoins de mobilité urbaine. Ces entreprises ont cessé leur activité à Brazzaville, Pointe Noire, Conakry, Douala, Yaoundé, elles sont en difficulté à Abidjan et Dakar. Seule Nairobi semble conserver une entreprise d'autobus maintenant son rôle, bien que perdant progressivement son influence au bénéfice du système artisanal.

Ce déclin général s'est opéré au profit du secteur artisanal moins soumis aux contraintes d'un cadre légal et plus souple dans ses modalités de gestion, de plus favorisé par le contexte de libéralisation lui même appuyé par les bailleurs de fonds, la Banque mondiale en tête.

Mais ce secteur artisanal connaît lui aussi des difficultés liées au faible degré d'organisation de son exploitation, mais aussi au repli de la demande solvable, comme on peut l'observer dans de nombreuses villes, notamment Dakar. Dans cette dernière ville, les transporteurs privés font depuis 1991 un appel pressant aux pouvoirs publics pour obtenir des aides financières leur permettant de renouveler le parc des cars rapides dont la vétusté notoire se renforce au fil des ans, et est mise en cause, à tort ou à raison, dans les accidents nombreux et mortels où sont impliqués ces véhicules. La baisse des recettes tirées de l'activité de transport est le signe évident de la crise du pouvoir d'achat qui atteint les populations urbaines.

Finalement les indicateurs disponibles suggèrent que l'offre globale de transport ne s'est pas accrue durant la période 1980-95 dans la même proportion que la demande potentielle fortement déterminée par la croissance urbaine. Ceci résulte sans doute d'un décalage croissant entre les coûts de production du transport dépendant d'une technologie importée (malgré le recours aux véhicules d'occasion qui tend à se généraliser, et la capacité des usagers à payer des tarifs couvrant ces coûts de production.

Analyse des stratégies de mobilité des pauvres à Dakar

Dans ce contexte de crise des ressources, une recomposition des structures de la mobilité s'opère parmi les différentes catégories sociales. Nous appuierons ici notre analyse sur un travail exploratoire réalisé en 1996, en liaison avec les bailleurs de fonds, concernant les conditions de mobilité des pauvres à Dakar. On a considéré un échantillon de personnes supposées pauvres exerçant une activité informelle : vendeurs ambulants, apprentis, personnel de service, récupérateurs de matériaux... [1]

[1] Des enquêtes avec questionnaire semi-ouvert ont été réalisées auprès d'un échantillon de 104 personnes en juin 1996.

L'appréhension du niveau réel de pauvreté à travers les ressources disponibles des personnes pour la vie courante est très difficile en raison de la multiplicité des combinaisons de prise en charge des différents postes de dépenses (logement, nourriture, transport) par des tiers. On parvient cependant à apprécier ces éléments de redistribution et à approcher sur une base à peu près homogène le niveau de ressources des personnes enquêtées. Dans l'échantillon d'enquête, les classes de revenus des personnes, indépendamment du nombre de personnes à charge, se sont étalées de la zone du seuil de pauvreté (5000 FCFA) à des sommes dépassant les 70 000 FCFA.

Pour ce groupe dénommé par facilité "pauvres actifs", les profils de mobilité et d'usage des modes de transport laissent apparaître à la fois un recours important à la marche à pied et des stratégies fines de recours partiel aux transports collectifs. On enregistre en effet la typologie suivante chez les actifs aux faibles ressources:

- Recours exclusif à la marche à pied pour les déplacements quotidiens (38%)

- Recours dominant aux modes mécanisés (28%)

- Usage d'un mode mécanisé pour se rendre sur le lieu d'activité, avec marche à pied dans la zone d'activité (18%)

- Usage d'un mode mécanisé pour se rendre sur le lieu d'activité, mais avec marche à pied jusqu'en dehors de la zone d'activité (16%)

L'existence de stratégies fines témoigne d'une capacité d'adaptation à un contexte mouvant, la mobilité étant directement nécessaire à l'exercice de l'activité des personnes enquêtées. C'est une évidence pour les vendeurs ambulants, mais c'est aussi le cas pour d'autres actifs qui déploient une stratégie de mobilité pour accroître leur niveau de revenu, en tirant parti des lieux d'approvisionnement les plus performants pour leurs achats, et des lieux de vente les plus rentables pour leurs produits.

Malgré le coût que cela implique les pauvres actifs utilisent les transports collectifs, et paient les tarifs correspondants, lorsque c'est nécessaire à leur activité et que l'offre de transport apparaît adaptée à leurs besoins : temps de trajet, fiabilité quant à l'heure d'arrivée, possibilité de transport de marchandises diverses. C'est ainsi que près de 60% des actifs enquêtés se rendent sur leur lieu d'activité par les transports collectifs, les 40% restants faisant le trajet à pied de bout en bout.

De plus le recours aux transports collectifs est également dominant pour certains motifs de visite plus occasionnels, en particulier ceux à destination de l'hôpital central, où l'on va visiter les malades.

L'élément le plus marquant de cette considération des profils de mobilité est bien l'existence de stratégies fines d'usage des modes cherchant à tirer parti au mieux des offres alternatives possibles. Les nombreux éléments aléatoires tant du côté de l'offre que du côté de la demande rendent cependant difficiles une stabilisation du système.

Evolution des pratiques de restauration à midi

Les plus hauts revenus recensés dans cette enquête de Dakar, conduisant naturellement à exclure cette catégorie des "pauvres" dans notre analyse, concernaient les restauratrices de rues dont l'activité s'avère lucrative, apparemment bien plus que celle de fonctionnaire. Ce cas un peu particulier est intéressant à noter car il est une manifestation d'adaptation à ce contexte de crise et à la modernisation entraînée par la journée continue. Il peut témoigner ainsi d'une dynamique de développement : Les cadres et employés de bureau qui travaillent au centre (le Plateau) ne retournent plus chez eux pour le déjeuner suite à la mise en place de la journée continue en 1994, et l'activité de restauration de rue vient satisfaire les besoins ainsi générés. L'arbitrage en

faveur de cette restauration de rue a été accentué par le renchérissement des transports et la dégradation de leur qualité de service.

Cette pratique de restauration de rue s'accompagne par ailleurs d'un phénomène de réappropriation de la zone du Plateau, auparavant réservé aux emplois du secteur moderne, par de multiples activités informelles de commerce de rue.

L'usage dominant de la marche à pied et ses obstacles

La marche est le mode principal structurant la mobilité des pauvres à Dakar, sans pour autant qu'elle soit exclusive du recours aux modes de transport collectif comme on l'a signalé. Outre le fait que la marche est pratiquée pour économiser le coût du transport collectif, elle est aussi une pratique quasi-obligée pour la réalisation de nombreuses activités qui se déroulent dans la rue, et d'abord le commerce. Le développement du secteur informel va de concert avec le développement de la marche à pied et l'appropriation des espaces publics au profit de ces activités de rue. On notera que tout ceci se fait au détriment de la fonction de circulation classique dans les espaces centraux, avec une congestion accentuée frappant voitures, minibus et autobus.

Les données statistiques globales font actuellement défaut à Dakar pour apprécier l'importance de la marche à pied et son évolution. On peut se référer au cas de Bamako où l'on estime la part des déplacements à pied à 60% du total, avec une proportion importante de déplacements longs : 10% du total des déplacements sont effectués à pied sur une durée de plus de trente minutes.

Cette importance structurelle de la marche à pied n'est pas nouvelle dans les villes africaines, elle est facilitée par des pratiques antérieures en milieu rural des migrants récents. Mais on a des raisons de penser que ces pratiques sont aussi renforcées par la crise limitant les possibilités de recours à des modes motorisés.

Les obstacles et inconvénients mentionnés par les marcheurs sont d'autant plus intéressants à relever : déversement des eaux usées, et défaut d'assainissement, saleté des espaces traversés, ces inconvénients témoignent d'une sensibilité à l'environnement immédiat des piétons. Le manque de sécurité et le risque d'agression figurent également parmi les obstacles dénoncés, auxquels se joint le manque d'éclairage qui conduit à caler la mobilité sur les périodes de jour. La limitation de la mobilité à cause des risques d'agression est un phénomène signalé dans de nombreuses autres villes africaines (il a été analysé à Nairobi). Le sable est enfin mentionné très fréquemment comme obstacle, suggérant tout la politique nécessaire d'aménagement et d'entretien de l'espace public, voirie et trottoirs.

Réseaux de solidarité et mobilité

L'importance des mécanismes de redistribution/solidarité dans les sociétés africaines a été relevée et analysée par de nombreux analystes, avec l'ambivalence de la nature et des effets de telles pratiques que l'on peut résumer ainsi : solidarité obligée et frein au développement par manque de possibilité d'épargne d'un côté, amortisseur de crise et facteur de cohésion sociale de l'autre. La mobilité et le système des transports qui la permet sont des facteurs privilégiés d'expression et d'entretien de cette solidarité.

Les réseaux de solidarité, auprès de la famille, des amis ou de différents cercles relationnels, nécessitent la réunion physique des personnes, et donc la mobilité. Le tableau suivant présente les données d'enquête les plus récentes qui ont été faites à Ouagadougou (1992) et Bamako (1994).

Il est remarquable que l'on observe que le motif visite est dans plusieurs villes africaines le premier motif de déplacement, avant ceux du travail ou de l'école, marquant ainsi son importance structurelle dans l'organisation de la vie urbaine. D'autres

motifs (participation à réunions religieuses, tontines, etc) participent également à la mise en oeuvre de ces réseaux relationnels. D'après les données disponibles par ailleurs, une telle importance ne se retrouve pas dans les villes d'autres régions du monde, que ce soit en Amérique latine, en Asie, ou dans les pays plus développés.

Tableau : Répartition des motifs de déplacements [2]

Motifs	Travail	Etudes	Visites	Achats	Autres
Bamako 94	25%	14%	29%	13%	19%
Ouagadou-gou 92	22%	19%	26%	14%	19%

Sources : Inrets/Let/Sitrass

Le développement urbain périphérique et le parcours aléatoire dans la recherche d'un logement entraîne des réseaux relationnels de plus en plus éclatés dans l'espace urbain, et donc de plus en plus difficiles à entretenir, car plus coûteux en monnaie et en temps même si cette dernière variable est réputée bien moins importante. La diminution, ou l'insuffisance des ressources disponibles que l'on résume dans le mot crise entraine une tendance lourde à la réduction de la mobilité de relation sociale, les visites diverses que l'on fait pour entretenir ce réseau de solidarité. Ce phénomène de réduction, que les enquêtes disponibles ne permettent pas de vérifier statistiquement, est suggéré par différentes sources d'information : il apparaît en particulier dans les discours au sein de nombreux entretiens qualitatifs, mais son analyse nécessiterait d'être approfondie.

Aux côtés de cette réduction globale aux conséquences très fortes, avec l'ambivalence signalée plus haut, on peut déceler une certaine recentration sur des réseaux de solidarité de proximité, avec une mobilité qui s'effectue essentiellement à pied. Mais le processus d'ensemble resterait à analyser à partir d'une variété de situations de villes et de quartiers.

L'adaptation des comportements chez les classes moyennes

Face à la crise de l'offre et à la tendance à la compression du pouvoir d'achat, de multiples stratégies d'adaptation individuelle sont également à l'oeuvre dans ce qu'il est convenu d'appeler les classes moyennes, correspondant à des salariés du secteur public ou privé, touchés également par la baisse des ressources. On distinguera les comportements communs aux différents groupes sociaux, et ceux qui sont plus spécifiques à ces classes moyennes, à partir d'analyses réalisées sur le cas de Dakar, et corroborées par des observations menées sur d'autres villes :

Parmi les comportements communs :

- Recours à la marche à pied sur des distances qui peuvent parfois être longues. Le statut social de la marche à pied étant dévalorisant comme l'est la bicyclette (on est supposé afficher ainsi sa pauvreté) la pratique de la marche sur des distances importantes peut être parfois camouflée sous une apparence autre, à travers une activité sportive de jogging notamment.

- Diminution de la mobilité, avec renoncement à certains déplacements : on limite certaines relations sociales, l'absentéisme au travail ou à l'école s'accentue...

- Usage mixte de plusieurs modes de transport, selon les opportunités. On recherche la solution la plus avantageuse, selon les possibilités de négociation ou d'arrangement du

[2]Les retours au domicile sont comptés avec le motif d'origine du déplacement

trajet, différentes à l'aller ou au retour. La marche à pied pourra être pratiquée selon le cas tôt le matin, lorsqu'il ne fait pas encore très chaud, ou pour le retour en fin de journée, lorsque la contrainte de temps (arriver à une heure précise) ne s'exerce plus.

- Mobilisation de relations de solidarité, par appui financier occasionnel de tiers : il est fréquent que la personne visitée offre un peu d'argent au visiteur en disant : "voici pour ton transport". Les sommes offertes peuvent d'ailleurs aller au delà du coût du trajet effectué, saisissant alors celui-ci comme un prétexte à un acte d'entr'aide réalisé avec pudeur.

- Marchandage des tarifs dans les transports artisanaux (pratique dite du *Waxalé*), permettant de diminuer le tarif de base demandé dans les cars rapides, essentiellement en heure creuse ;

Parmi les comportements spécifiques :

- Diminution des retours à domicile à midi, suite à la mise en place de la journée continue dans l'Administration en 1993. Cette mesure semble avoir permis par ailleurs le développement d'un secteur informel de restauration de rue sur le Plateau, centre des emplois administratifs comme on l'a déjà mentionné.

- Recours aux pratiques d'accompagnement en voiture, auprès de voisins automobilistes. Des arrangements sont organisés avec des collègues de bureau pour les déplacements domicile-travail, l'accompagnement des enfants à l'école mobilise parfois des circuits complexe de relations familiales ou de voisinage. Ceci explique que la voiture ait un rôle dans la mobilité au delà de ce qu'indiquent les taux de motorisation.

- Utilisation de carburant de contrebande. Ces phénomènes ont été signalés à Dakar, sans que l'on sache en préciser l'importance, sans doute limitée. On sait que ces pratiques peuvent avoir en revanche une ampleur considérable dans les pays limitrophes du Nigeria.

- Utilisation de véhicules d'administration, ou de bons d'essence. Avec la diminution des moyens des administrations, ce type de pratique va s'amenuisant, mais il y a aussi déplacement des bénéficiaires potentiels de ces avantages en nature vers les personnes intégrées aux projets bénéficiant de financements spéciaux des bailleurs de fonds ou d'ONG.

- Resquille ou détournement de certains titres de transport (cartes d'abonnement sur les autobus, cartes de gratuité). Ces pratiques ont été en s'amenuisant ces dernières années, et épuisent leur efficacité avec la régression de l'offre d'autobus.

On voit donc que les classes moyennes avaient moyen de tirer profit de certains avantages du système formel dans lequel elles s'insèrent à la différence des catégories du secteur informel. Cela leur a permis de réduire les effets négatifs de la crise sur leur mobilité, mais finalement les potentialités de ces arrangements s'estompent lorsque la crise perdure : les stratégies de mobilité des différentes catégories sociales tendent alors à se rapprocher.

Un aspect particulier de ces adaptations vient d'être observé chez les anciens usagers de la Sotrac (entreprise d'autobus) à Dakar, dont la clientèle d'avant-crise était constituée essentiellement de scolaires et d'étudiants, d'enseignants et de fonctionnaires des ministères. Ces catégories bénéficiaient de cartes d'abonnement à tarif réduit, l'Etat prenant en charge une partie du coût de transport correspondant. La crise de l'entreprise Sotrac a contraint ces catégories à recourir à d'autres modes de transport pour leur mobilité.

Désorganisation du système d'enseignement

Le transfert massif des anciens usagers de la Sotrac vers les modes de transport artisanal (cars rapides, ndiaga ndiaye) s'accompagne de pratiques de restriction de la mobilité et certains changements de localisation d'activités. Le changement le plus sensible concerne sans doute l'école ou l'Université : on renonce à aller à l'Université à cause des difficultés accrues de transport, on change les enfants d'établissements scolaires, quitte à payer des frais de scolarité dans une école privée proche du domicile au lieu de frais de transport pour accéder à une école publique plus lointaine... Quant aux élèves qui parcourent de longues distances à pied pour accéder à l'école, on sait qu'ils sont moins enclins à faire preuve d'attention lors des cours.

L'une des conséquences de la crise des transports est la désorganisation accrue du système scolaire, avec un accroissement des temps de retard à l'arrivée des élèves, voire des professeurs, et un renforcement de l'absentéisme, même si le défaut de transport peut être un prétexte tout autant qu'une cause. Les premiers cours de la matinée ne sont plus assurés avec la même fiabilité et le temps de scolarisation est globalement diminué : les effets de la crise de mobilité se diffusent sur l'ensemble du système scolaire et plus généralement sur le fonctionnement social.

Des enseignements tirés d'autres villes

L'expérience d'autres villes africaines peut être éclairante sur les mécanismes d'adaptation des comportements au contexte de crise et de rareté des ressources des ménages. Nous nous contenterons d'évoquer les cas de Ouagadougou et Cotonou, sachant que des analyses à partir du cas de Yaoundé sont proposées par ailleurs par H Ngabmen.

Le cas de Ouagadougou est atypique en ce sens que le système de déplacements y est fondé sur les deux roues, contrairement à la très grande majorité des autres villes africaines où dominent les transports collectifs. Le résultat étonnant est que le niveau de mobilité y paraît très élevé par comparaison avec celui enregistré dans d'autres villes africaines ou dans d'autres villes en développement. Parmi les deux roues la bicyclette est certes minoritaire mais demeure un mode important, plus utilisé (avec 17% des déplacements mécanisés en 1992) que l'autobus (6%) ou la voiture particulière (10%).

La crise des ressources, qui s'est accentuée récemment avec la dévaluation du franc CFA, a conduit à un resserrement de la mobilité à Ouagadougou comme dans les autres villes, mais aussi semble-t-il a favorisé un maintien et une revalorisation de la bicyclette comme mode de transport. Ce mode de transport est en effet efficace en temps de parcours pour les déplacements d'une distance inférieure à un seuil de l'ordre de cinq à six kilomètres. Il est surtout moins coûteux que tous les modes motorisés, mais il suppose un investissement de départ qui n'est pas facile pour les catégories aux faibles ressources pour lesquelles un système d'épargne particulier devrait être mobilisé. Le quasi rejet de ce mode dans les villes africaines tient essentiellement à des questions d'image et de (dé)valorisation sociale aux côtés de difficultés d'insertion dans l'espace de voirie dominé par les modes motorisés.

L'extension des expériences de taxi-moto dont le cas le plus connu est celui des *zemidjan* du Bénin mériterait des analyses spécifiques. L'enseignement que l'on peut en tirer ici est qu'il s'agit d'un secteur d'activité pourvoyeur d'emploi, et qu'il a donc constitué une réponse à une situation de crise de l'emploi des jeunes à un moment donné (période 1985-95). Il reste à savoir si cette réponse est durable et structurelle. Au delà de ce cas, il faut reconnaître que le secteur du transport est pourvoyeur d'emplois directs et indirects potentiellement nombreux qui méritent attention dans une réflexion sur les politiques socio-économiques de traitement de la crise ou de sortie de crise.

Questions de méthodes

Les analyses esquissées se heurtent à des obstacles méthodologiques que des travaux futurs pourraient lever peu à peu. On ne peut que les citer ici, ils concernent :

- la mise au point d'indicateurs pertinents pour nourrir les analyses, et en amont des concepts eux aussi pertinents,

- un souci de rigueur dans les échantillonnages d'enquête, qui dépendra de la capacité à croiser les sources d'information, à favoriser les synergies entre les multiples sources d'enquêtes qui ont chacune leurs logiques,

- une capacité à mesurer les évolutions qui dépend de la capacité à accumuler des données homogènes sur des périodes différentes, et qui nécessite sans doute d'accepter des processus légers d'enquête, condition de leur répétitivité.

La mobilité, facteur du développement ?

Les analyses qui viennent d'être esquissées se situent dans le cadre d'un postulat que l'on pourrait résumer de la façon suivante : la mobilité urbaine est un facteur de développement, elle mérite donc d'être facilitée. Un certain nombre d'éléments peuvent être invoqués pour justifier le bien-fondé de ce postulat mais ils seraient sans doute insuffisants pour avoir un caractère probatoire, surtout à ce niveau de généralité dans la formulation . Les questions qui se posent en effet et qui mériteraient des développements sont : quelle mobilité? Pour qui? Pour quelle accessibilité, pour quels services urbains ?

Notre propos était sans doute plus modeste, mais néanmoins déjà très ambitieux. Il visait à mettre en évidence l'importance de la mobilité urbaine, et des systèmes de transport qui la permettent, dans les stratégies d'adaptation individuelle face à la régression des ressources imposées par le contexte macroéconomique.

Nous avons repéré certains effets négatifs de la crise, entraînant une spirale de dégradation de la mobilité qui oblitère les perspectives de développement : il convient alors de prendre des mesures de préservation minimale des conditions de la mobilité.

Nous avons également repéré certains effets positifs de la crise, faisant émerger de nouvelles pratiques de mobilité porteuses éventuellement de nouveaux modèles de développement en gestation : il convient alors de favoriser l'émergence de ces nouvelles pratiques sociales si elles sont durables.

Quelques références bibliographiques

- X GODARD, P TEURNIER, "Les transports urbains en Afrique à l'heure de l'ajustement. Redéfinir le service public" ed Karthala-Inrets, 1992, 248p

- X GODARD, A ADOLEHOUME, "Recherche sur les obstacles et potentialités d'utilisation de la bicyclette. Synthèse générale", communication au séminaire de Nairobi sur *la mobilité urbaine et les transports non motorisés en Afrique sub-saharienne*, Banque mondiale, octobre 1994

- X GODARD, Mobilité urbaine et intégration des deux roues dans une politique intermodale en Afrique sub-saharienne. Communication au Symposium international sur la gestion urbaine dans les villes en développement, Montreal, juin 95, 10p

- P POCHET, et alii, ss dir X GODARD, Les transports urbains non motorisés en Afrique subsaharienne. Le cas du Mali, Inrets-Let, coll Sitrass, 1995, 170p

- X GODARD, C KANE, A SECK, Mobilité usage des modes et pauvreté à Dakar. Analyse exploratoire, Rapport intermédiaire Inrets-Sitrass, décembre 1996, 43p

- I DIOUF, Etude des changements de mobilité de la clientèle Sotrac suite à la régression de l'offre, Rapport Enea pour Inrets, Janvier 1997, 30 p plus annexes

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Crise et mutation de l'agriculture en pays bamiléké : vers la fin du règne du café arabica"

Emile HATCHEU
Université de Schang-OCISCA

ORSTOM CEDERS

CRISE ET MUTATION DE L'AGRICULTURE EN PAYS BAMILEKE: VERS LA FIN DU REGNE DU CAFE ARABICA

Projet de communication proposé par

HATCHEU Emil TCHAWE
Université de Dschang FLSH
Projet OCISCA
BP 394 Dschang Cameroun
Fax(237) 45-12-02

PRESENTATION DU PROBLEME

La récession économique de la fin des années 80 au Cameroun a contribué à l'accélération du bouleversement du système de culture et de production dans les exploitations paysannes de la province de l'ouest. A partir de 1990 en effet, la persistance de la crise socio-économique et ses effets multiformes mettent au grand jour les changements et les mutations qui étaient déjà en cours dans l'agriculture paysanne bamiléké depuis de longues années.

L'effondrement des cours du café sur le marche mondial, aussi bien à la bourse de Londres qu'a New York, et partant la baisse drastique des prix payés au producteur, se traduisent alors par une certaine désaffection des planteurs à l'égard de la culture du café arabica et par la réorientation progressive des nouveaux venus (migrants de retour, jeunes et femmes) vers des produits et des activités jugés plus rémunérateurs ou alors plus susceptibles de permettre la satisfaction des besoins les plus pressants (alimentation familiale, scolarisation des enfants, soins de santé). Aussi malgré le rôle déterminant que cette culture a joué dans le processus de développement socio- économique de la région , en dépit de l'attachement des vieux et grands planteurs à << cet arbre à argent>>, il faut se convaincre que cette culture est entrée dans un phase de décadence irréversible.

Les mesures prises dans le cadre de la restructuration et de la relance de l'économie camerounaise, que ce soit sur le plan interne , ajustement en terme réel (libéralisation de la filière, arrêt des subventions aux intrants, accroissement des charges fiscales" etc.), ou sur le plan externe , ajustement monétaire, notamment la dévaluation du FCFA en janvier 1994, n'ont pas suffit pour déterminer les conditions nécessaires pour relancer la production du café arabica dans cette région densément peuplée. Les effets mécaniques de la dévaluation du FCFA notamment " le doublement des prix des produits exportés" ou le bref relèvement des cours mondiaux, de Janvier 1994 à septembre 1995, grâce au retour des négociants et des spéculateurs sur les marchés à terme, n'ont malheureusement pas pu contrecarrer la hausse vertigineuse des prix des engrais et des produits phytosanitaires. De même, aucune politique fiable de régénération du verger n'a été entreprise pour arrêter le vieillissement des plantations.

Au contraire, les stratégies d'adaptation développées par les paysans pour résister aux effets dévastateurs de la crise aboutissent à des innovations qui dessinent progressivement les contours et les caractéristiques de l'agriculture paysanne bamiléké pour les années à venir. C'est ainsi qu'il faut comprendre le développement rapide des nouvelles filières comme celle du haricot vert, l'introduction des cultures nouvelles comme celle du petit pois ou du soja, l'importance grandissante des cultures vivrières et maraîchères dans la structuration des revenus globaux des ménages, le tout se traduisant par une exploitation intensive des bas-fonds. La relance de commercialisation d'un vieux produit comme le vin de raphia, ou l'apparition de nouveaux type d élevage comme le lapin, apiculture, pisciculture, obéissent certainement à cette logique de mutation.

Les facteurs qui déterminent cette mutation sont de plusieurs ordres:
- démographique , forte pression sur les ressources foncières,
- économique, instabilité des cours sur le marché international et recherche des sources de revenus supplémentaires,
- socio-culturel, détermination des cadets à trouver des moyens d'émancipation originaux.

Matériel et méthode

Deux séries de données seront utilisées pour cette étude:
- celles qui ont été collectées en 1991, 1993, 1994, et 1995 au cours des enquêtes annuelles de l'équipe OCISCA de l'Université de Dschang auprès d'un échantillon de 300 chefs de ménage dans la chefferie Bafou et en 1996 dans cinq des sept départements bamiléké de la province de l'ouest du Cameroun auprès de 150 chefs de ménage.

- La seconde série de données (quantitatives et qualitatives) est constituées par les données collectées dans le cadre d'une étude sur « l'évaluation de l'impact de la dévaluation du FCFA sur la production du café arabica, du haricot vert, de la pomme de terre et du vin de raphia dans la province de l'Ouest du Cameroun ».Un échantillon de 400 producteurs a été interrogé dans le cadre de cette enquête alors que les données qualitatives ont été recueillies par entretiens sémi - directifs auprès des responsables des structures de production et de commercialisation du café (CAPLAME et UCCAO) et du haricot vert (PROLEG) .

Objectif de l'étude

Plusieurs objectifs sont assignés à cette contribution.

- Il s'agit d'aller un peu plus loin dans l'analyse et l'exploitation des données collectées et stockées dans l'observatoire café depuis le début du projet OCISCA en 1991. Nous pensons ainsi pouvoir répondre aux attentes des observateurs et de certains partenaires du projet. Cet aspect du travail constitue en effet la priorité des priorités de la phase III du programme .

Nous essayerons également de donner des éléments de réponses plus ou moins solides et plus ou moins définitives aux interrogations soulevées par d'autres études réalisées au début de la crise du café sur la portée des stratégies d'adaptation des planteurs à la crise, leurs réactions aux mesures prises en application de la politique d'ajustement structurel ou aux effets pervers de la dévaluation du FCFA, ou sur le devenir même du café arabisa face à la montée en puissance de ce que certains ont appelée " culture de substitution ou culture alternative".

- L'analyse comparative des données collectées exclusivement dans la chefferie Bafou et des autres données recueilles dans d'autres localités de la province de l'ouest du Cameroun nous permettra de donner d'autres éléments de réponses à la lancinante question de "représentativité" de la cafeiculture à Bafou par rapport à l'agriculture traditionnelle bamiléké telle qu'elle apparaît en ces débuts du 21e siècle.

Analyse de la littérature

Parmi les études les plus récentes, la littérature d'OCISCA est certainement parmi celles qui se sont le plus inquiétées de la dégradation de la caféiculture dans la province de l'Ouest du Cameroun.

Dès après la fin du premier passage dans l'observatoire Bafou en 1991, Pierre JANIN et Isabelle GRANGERET reconnaissant que le café arabica avait cessé de nourrir le développement socio- économique de la province se posaient déjà la question de savoir si la culture du café arabica n'était pas en sursis, même si 2% seulement des 334 chefs de ménage interrogés à l'époque pensaient sérieusement arrêter la culture . En constatant qu'il n'y avait pas eu de véritable rajeunissement au sein de cette économie de plantation, ces auteurs estimant qu'il faut rapidement déterminer les conditions nécessaires pour le renouvellement des plantations, pensent alors que la survie des plantations (fertilisation, régénération, engourmandage) passe désormais par la

création des activités et des revenus complémentaires.

JANIN (1994), déplore que pour la grande majorité des planteurs, les efforts ont été limités à la redensification intercalaire pied par pied. Pour lui en effet , cette incapacité des ménages à entamer une régénération massive qui n'a pas eu lieu dans les années fastes, risque à terme de compromettre irrémédiablement la survie de cette agriculture de plantation paysanne.

Dans sa contribution au séminaire de restitution des résultats de la phase I d'OCISCA Tchouamo (1994) relève les limites technologiques et les incertitudes économiques des activités de substitution chez les planteurs de Bandjoun

Après le deuxième passage à Bafou en 1993 , on retient qu'en dépit de la régression substantielle des revenus caféiers dans la structure totale du revenu du ménage, la caféiculture reste un mal nécessaire en l'absence d'alternatives de productions agro-pastorale économiquement plus attrayantes dans l'immédiat., Néanmoins des stratégies de sortie se multiplient même s'il se heurtent encore à des nombreuses contraintes tant techniques qu'économiques qui empêchent leur développement.

Le rapport du passage 1994 met l'accent sur les contraintes foncières à Bafou avec l'importance des effectifs de chefs de ménages qui ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent et la surexploitation des terres que traduit la disparition inquiétante de la jachère.

Le passage de 1995 qui intervient quand les effets de la libéralisation de la filière et de la dévaluation du FCFA ont pleinement joué ,confirme :

- l'importance des contraintes foncières et met en exergue les difficultés que les planteurs éprouvent pour acquérir les intrants.
- l'influence néfaste de la concurrence entre acheteurs sur la qualité du café et la compétitivité de ce produit sur le marché mondial
- l'importance de plus en plus grandissante des cultures maraîchères et vivrières et des activités extra-agricoles dans la structure globale des revenus des ménages à Bafou.

Dans la conclusion de sa thèse sur l'économie des plantations Bamiléké et Béti du Cameroun, JANIN (1995) voit dans la dégradation de la caféiculture bamiléké, la crise du modèle colonial de développement très fortement dépendant des intrants importés, le café arabica ayant été porté à bout de bras quatre décennie durant par l'UCCAO . Il remarque à juste titre que la gestion traditionnelle de la fertilité, pour minutieuse et élaborée qu'elle soit , ne permet pas d'enrayer l'appauvrissement des sols. Et si le café arabica a été pendant longtemps un marqueur culturel ou un élément d'identification et d'authentification social pour les grands et vieux planteurs, il faudra de longues années de régénération acharnées pour arrêter le déclin.

Pourtant , il ressort de nos différents travaux sur la question , que le comportement du planteur par rapport au café ou aux cultures maraîchères est fortement tributaire de l'évolution des prix et de la conjoncture économique et surtout des contraintes sociales auxquelles il doit faire face.

- au niveau plancher de 250 FCFA/Kg en 1993 , le débat sur la question du maintien ou de l'abandon du café est vite tranché au profit des cultures vivrières et maraîchères
- Après la dévaluation du FCFA en 1994 et grâce au relèvement des prix sur le marché international, les grands planteurs souhaitent intensifier l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires, mais les prix sont inaccessibles à cause de l'arrêt des subventions . De même, les jeunes qui ne peuvent accéder à la propriété foncière optent pour la diversification tout azimut.

Bibliographie

JANIN (P.) et GRANGERET (I.) , 1991, Rupture et continuité en milieu de plantation caféière arabica : vers de nouveau comportement des planteurs ?, rapport préliminaire OCISCA, Phase1, 19 p , multgr.

JANIN (P.) 1994, Consommer, épargner ou investir : les priorité de l'agriculture des plantations en temps de crise In Georges Courade (eds) le village camerounais à l'heure de l'ajustement, Paris, khartala, pp380-387.

JANIN (P.) 1995, L'immuable, le changeant et l'imprévu, : les économies de plantations Bamiléké et Béti du Cameroun confrontées aux chocs de l'extérieur, thèse de doctorat soutenu à l'université de Paris V.

HATCHEU (E.) 1993, Une évaluation de l'impact socio-économique et écologique du volet aménagement des bas-fonds du Projet de Développement rural de la Province de l'ouest : Cas des bas-fonds de Batsingla et de Fokamezo , mémoire de géographie économique, Université de Dschang , Projet OCISCA, 87 p multgr.

HATCHEU (E.) 1994, Quel avenir pour l'exploitation des bas-fonds de l'Ouest du Cameroun, les Cahiers d'OCISCA n° 13 , 32 P.

HATCHEU (E.) 1996 , Une évaluation de l'impact de la dévaluation du FCFA sur la production agricole dans la province de l'Ouest du Cameroun, rapport de recherche effectuée pour le compte de la Fondation des Etats-Unis pour le développement de l'Afrique (ADF) , 114 P. Multgr.

HATCHEU (E.) 1996 , les stratégies paysannes dans la mutation de l'agriculture à l'ouest du Cameroun : les atouts et les contraintes après la dévaluation du FCFA ; université de Dschang projet OCISCA 19 p multigr.

OCISCA/ équipe Bafou , Bafou 1993 : Renforcement des inégalités sociales , Menace sur la fertilité des sols, Les cahiers d'OCISCA n° 4, 24 P.

OCISCA/ équipe Bafou , 1994, libéralisation et dévaluation : bientôt la relance de la caféiculture à Bafou ? Les cahiers d'OCISCA n° 18, 33 P.

OCISCA/équipe Bafou, les grandes évolutions socio-économique à Bafou en 1995 : la relance toujours attendue, rapport de l'enquête du passage 1995 dans l'observatoire café de Bafou, 32 P, multigr.

TCHOUAMO (I.R.) 1994, les Impasses des stratégies de substitutions chez les planteurs de l'Ouest du Cameroun In Georges Courade (eds) le village camerounais à l'heure de l'ajustement, Paris Karthala. PP 344-353 .

ATELIER MENAGES ET CRISE

Marseille 24-25-26 mars 1997

"Crise des transports collectifs urbains et stratégies d'adaptation : le cas de Yaoundé (Cameroun)"

H. NGABMEN
ORSTOM-OCISCA

Atelier Ménages et crise. ORSTOM, Mareille 26-28 Mars 1997

Crise des transports collectifs urbains et stratégies d'adaptation : le cas de Yaoundé

Hubert NGABMEN
Enseignant-Chercheur à l'ENSP
Membre de l'Observatoire Urbain d'OCISCA

I - INTRODUCTION

Depuis le début de la crise économique au Cameroun en 1987, le système des transports urbains de personnes de la ville de Yaoundé, composé alors, outre de la marche à pied, des transports individuels (voitures particulières, deux roues motorisés ou non) et des transports collectifs privés (taxis de 5 places) et publics (autobus de la SOTUC1) a subi de profondes contraintes et modifications.

En effet, confronté à la rareté de fonds publics et à l'impérieuse nécessité de remboursement de sa lourde dette extérieure, l'État camerounais a été amené, à son corps défendant, à prendre des mesures drastiques de deux catégories :

- la première, qui visait à comprimer les dépenses publiques a notamment consisté en la réduction, voire la suppression de diverses primes et avantages en nature dans la fonction publique : suspension des recrutements, gel des effets financiers des avancements, réduction des indemnités diverses, deux baisses de salaires au cours de l'année 1993, respectivement en janvier (de 4 à 20%) et en novembre (de 30 à 60%), compression des personnels et incitation à des "départs volontaires", etc... Ces mesures ont considérablement réduit le pouvoir d'achat des ménages, et donc leur possibilité d'accéder financièrement à un mode de transport de leur choix pour vaquer à leurs occupations quotidiennes. La réduction des investissements dans la construction de nouvelles infrastructures routières et même dans l'entretien de celles existantes s'inscrit dans ce même cadre.
- la seconde catégorie de mesures, quant à elle, visait à accroître les recettes publiques. C'est ainsi que de multiples taxes ont connu d'importantes augmentations (taxes sur les carburants, droits de timbres sur les véhicules, patentes pour transport, etc...) et de nouvelles ont été créées (taxe à l'essieu, taxe sur le chiffre d'affaire, taxe d'inspection et de contrôle des marchandises à l'importation au Cameroun, etc...). Dans le cadre de ces réformes, le secteur des transports est apparu comme "le secteur vache à lait", au regard de la multiplicité de taxes y relatives. Ceci a eu pour conséquence d'hypothéquer la rentabilité de tout investissement dans l'exploitation des transports urbains, en particulier à cause du mauvais état de la voirie urbaine dont la réhabilitation n'est pas à l'ordre du jour des priorités des pouvoirs publics.

En raison de ce qui précède, se déplacer dans la ville de Yaoundé est progressivement devenu une gageure. De plus, la situation s'est considérablement aggravée à la suite de la dévaluation du franc CFA opérée le 10 janvier 1994 et de l'arrêt des activités de la Société des Transports Urbains du Cameroun (SOTUC) intervenu le 22 février 1995. Le système des transports tant individuels que collectifs de Yaoundé sont donc dans un état de crise profonde. Mais, nous ne nous intéresserons dans cette communication qu'aux transports collectifs urbains.

Les pouvoirs publics ayant une marge de manoeuvre financière et organisationnelle très limitée pour remédier à cette crise des transports collectifs à Yaoundé, des stratégies et initiatives variées ont été prises par diverses catégories d'acteurs (les opérateurs privés, les ménages, les associations, l'État, etc...) à l'effet de s'adapter à la nouvelle situation et de faciliter la mobilité des personnes et des biens sans laquelle tout développement serait incontestablement compromis.

Après une brève présentation de la ville de Yaoundé et ses principales contraintes en matière des transports, la présente communication explore les initiatives, mesures et stratégies d'adaptation sus-évoquées, en mettant en relief leurs limites et les conditions de pérennité de celles jugées viables.

---

1 SOTUC = Société des Transports Urbains du Cameroun

II - YAOUNDE ET SES PRINCIPALES CONTRAINTES EN MATIERE DES TRANSPORTS

Le fonctionnement et l'efficacité du système des transports urbains de Yaoundé dans sa double composante individuelle et collective sont largement déterminés par les caractéristiques ci-après du milieu naturel, du milieu humain, de l'environnement socio-économique et du mode d'occupation des sols.

II.1 - LE MILIEU NATUREL

Yaoundé, communément appelée "la ville aux sept collines" en compte en réalité plus d'une dizaine dont le Mont Bankolo (1096 m), le Mont Fébé (1073 m) et le Mont Messa (1000 m).

Ce site accidenté est drainé par un réseau hydrographique dense composé d'une dizaine de cours d'eau.

Si pour plusieurs personnes cette configuration participe du charme de la ville de Yaoundé, force est de reconnaître qu'elle entraîne beaucoup de problèmes du point de vue des infrastructures routières et des transports. Citons entre autres :

- le renchérissement des coûts d'implantation des réseaux de voirie et de transport en raison de l'allongement des tracés qu'impose l'évitement de rampes trop raides et de la multiplicité des ouvrages de franchissement (ponts, dalots, buses, etc...) à réaliser au droit des différents cours d'eau. L'effondrement de deux de ces ouvrages a entraîné une longue interruption de la circulation respectivement sur l'axe à fort trafic reliant le quartier Messa au quartier Briqueterie et sur la voie de desserte (via le quartier Madagascar) du quartier d'habitat spontané de la Cité Verte qui regroupe plus de 5000 logements construits par la Société Immobilière du Cameroun (SIC).
- l'augmentation des coûts d'exploitation des véhicules individuels et collectifs à cause des consommations de carburants plus importantes pour braver les pentes. A cet égard, il n'était pas rare que des bus de la SOTUC bondés de passagers soient dans l'impossibilité de gravir par exemple la colline de Mvolyé.
- l'accroissement de la pénibilité de la marche à pied, aussi bien lors des montées que des descentes.

Quant aux précipitations, il y tombe environ 1550 à 1660 mm de pluie par an pendant 155 jours, la moyenne mensuelle des pluies étant de 132,6 mm avec un maximum en octobre (296,9 mm) et un minimum en décembre (12,1 mm). Outre les désagréments qu'elles causent aux populations qui évitent d'être mouillées, les pluies abondantes de Yaoundé entraînent des perturbations de la circulation routière non seulement par les inondations qu'elles provoquent (cas fréquent du carrefour de la poste centrale lorsque le Mfoundi sort de son lit), mais aussi par les nombreux accidents qu'elles occasionnent. De plus, elles finissent par imbiber le sol et provoquer des glissements de terrain avec affaissement des routes.

II.2 - LE MILIEU HUMAIN

Avec 649.250 habitants au deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1987 soit 6,2 % de la population totale et 16,4 % de la population urbaine, Yaoundé, capitale du Cameroun occupe le deuxième rang dans la hiérarchie démographique des villes du pays, derrière Douala, port maritime et métropole économique, qui compte 809.852 habitants la même année, soit 20,4 % de la population urbaine et 7,7 % de la population totale.

Yaoundé se caractérise par une forte croissance démographique de l'ordre de 6,8 % par an. La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec **une prépondérance massive des jeunes**. En effet, en 1987, 41,2% et 52,9% de la population avait respectivement moins de 15 ans et moins de 20 ans, tandis que seulement 1,2% avait plus de 60 ans. Ceci augure des difficultés énormes en matière de scolarisation et d'emplois, et laisse entrevoir un alourdissement des charges financières incombant à la population active occupée et à l'État.

Du point de vue des transports, une population aussi jeune signifie à la fois :

- une très forte captivité par rapport aux transports collectifs dont la structure de l'offre, la qualité de service et le niveau des tarifs influent sur la décision des parents de scolariser ou non leurs enfants. La crise des transports collectifs entraîne l'augmentation du nombre de captifs de la marche à pied.
- la nécessité d'un partage modal de la voirie plus équitable, prenant en compte des aménagements spécifiques aux piétons (trottoirs, passages-cloutés, ...) et aux deux-roues (couloirs et pistes cyclables, aires de stationnement, ...) qui sont plus accessibles financièrement que la voiture particulière;

- et l'urgence d'accorder une place de choix à une politique d'éducation routière de ces jeunes dans le cadre d'une politique plus vaste de prévention et de sécurité routières.

II.3 - L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

L'économie de Yaoundé est fortement marquée par des activités du secteur dit "informel" En effet, c'est le secteur informel qui y occupe une place prépondérante puisqu'il emploie 57,3 % des actifs occupés en 1993.

Le secteur public vient en seconde position avec 28,4 % des emplois (23 % dans l'administration et 5,3 % dans les entreprises parapubliques). Ceci tient à la fois à sa fonction administrative et à son statut de capitale politique du pays.

Il convient de noter la place excessivement restreinte du secteur privé moderne eu égard au rôle qu'il est censé jouer dans la stratégie de dynamisation de l'offre productive, puisque seulement 12,8 % des actifs occupés y travaillent.

En matière d'activité et d'emploi, il se dégage des enquêtes DSCN/DIAL 1993 que :

- en 1993, on enregistrait à Yaoundé un taux d'activité de 58,3% pour les hommes contre 41% pour les femmes. Quant aux inactifs, ils étaient composés de deux principaux groupes : les jeunes en cours de scolarité (68,5%) et les femmes au foyer (12,4%). La proportion de retraités étant négligeable.

- le chômage touche de plein fouet la ville de Yaoundé où il atteint 24,6% de la population active. Un actif sur quatre y est donc sans emploi et en recherche un. **Avec un taux de chômage aussi élevé, la plus ou moins grande facilité à se déplacer apparaît comme un facteur déterminant de l'accès à l'emploi. De ce point de vue, le volet transport doit être une composante stratégique de toute politique de promotion de l'emploi.**

A l'inverse de ce qu'on observe dans les pays développés, le chômage à Yaoundé tend à croître avec le niveau d'étude. En effet, il touche 6,4% des actifs qui n'ont pas été à l'école, contre 30,9% de ceux qui ont déclaré avoir fait des études supérieures. On est donc ici en présence d'un problème de "chômage des cerveaux" qui constitue une bombe à retardement au plan socio-politique, puisque potentiellement explosive. Cette situation appelle des solutions appropriées, dont les mesures de facilitation des déplacements sont une composante incontestable, bien que souvent méconnues .

Evolution du revenu, de la consommation et de l'épargne

Depuis 1991, plus de neuf ménages sur dix ont dû réviser leur consommation à la baisse suite à la réduction de leur revenu, ainsi que l'indique tableau ci-après. Il apparaît que l'un et l'autre ont chuté de plus de 50 % en deux ans. Cette appréciation qualitative est compatible avec la baisse enregistrée par les salaires publics. Quant à la baisse de l'épargne, elle concerne près de trois ménages sur quatre. Ce sont les catégories les plus vulnérables ("chômeurs/inactifs" et "informels") qui ont été les plus touchées.

TABLEAU 1 : EVOLUTION DU REVENU DE LA CONSOMMATION ET DE L'EPARGNE PAR TYPE DE MENAGES DEPUIS 1991 A YAOUNDE

TYPES DE MÉNAGES	REVENU		CONSOMMATION		ÉPARGNE	
	% de ménages dont le revenu a baissé	% moyen de baisse du revenu	% de ménages dont la consommation a baissé	% moyen de baisse de la consommation	% de ménages dont l'épargne a baissé	% moyen de baisse de l'épargne
Public	83	47	84	48	82	64
Privé formel	84	49	84	45	55	68
Privé informel	100	63	95	65	86	78
Chômeur, Inactif	100	66	100	50	55	79
TOTAL	93	58	92	55	74	73

Source : ECM93. Le % moyen de baisse est la moyenne arithmétique des baisses individuelles sans tenir compte du montant de chaque variable. Il n'est calculé que sur les ménages ayant enregistré une baisse.

Évolution croissante des dépenses de transport

Paradoxalement, alors que les revenus ont considérablement diminué au fil du temps, le poids du transport dans les dépenses des ménages est quant à lui allé grandissant en passant respectivement de 6,1% en 1978 (Enquêtes MAETUR 1978), à 12,7% en 1983-1984 (Enquête Budget Consommation de Septembre 1983 à Septembre 1984) pour atteindre 16,8% en 1993 (Enquêtes DSCN/DIAL 1993). Ceci représente une des caractéristiques de la crise des transports urbains à Yaoundé.

II.4 - LE MODE D'OCCUPATION DES SOLS

L'urbanisation de Yaoundé s'opère suivant un modèle à la fois fonctionnaliste et ségrégatif. En effet, les pouvoirs publics ont manifestement opté pour la séparation et l'éloignement des fonctions activités/emplois et logements. Ceci se concrétise par le fait que parallèlement au renforcement des activités de services au centre-ville, la Mission d'Aménagement et d'Équipement des Terrains Urbains et Ruraux (MAETUR) et la Société Immobilière du Cameroun réalisent de nouveaux lotissements et logements à la périphérie (Biyem-Assi, Nsimeyong, Etoug-Ebé, Mendong, Nkomo, Damase, etc...) sans que des voies d'accès conséquentes soient aménagées. Il s'en suit d'importantes difficultés de déplacement des populations dont l'acuité est révélatrice de l'état de crise des transports collectifs notamment.

L'absence de prise en compte du critère facilitation de la mobilité et de l'accessibilité aux transports dans les décisions de localisation des équipements publics peut être illustré par la création d'une nouvelle université à Soa (à 20 kilomètres du campus universitaire de Ngoa-Kélé où résident la plupart des étudiants désirant y suivre les cours de droit et sciences économiques) sans prévoir ni des logements d'étudiants autour de ce nouveau site, ni la réhabilitation de l'unique voie qui la dessert. Il aura fallu un grave accident de circulation soldé par le décès d'une dizaine d'étudiants pour que les pouvoirs publics songent à agrandir cette voie sans pour autant la bitumer. Par ailleurs, il ressort des enquêtes faites en octobre 1996 sur les transports des élèves et étudiants à Yaoundé que 40 % des étudiants résidant à Yaoundé et inscrits à l'Université de Soa habitent des quartiers proches de l'ancienne Université de Yaoundé, à savoir Melen, Obili et Ngoa-Kélé. Pour aller suivre les cours, ils empruntent généralement deux moyens de transport : d'abord un véhicule de rabattement vers le centre-ville ou le carrefour Elig-Essono, et ensuite des autobus de "l'Institut Ndi Samba Supérieur", des minibus privés ou des voitures particulières opérant dans l'illégalité et desservant Soa. Ces véhicules sont insuffisants en nombre et leur fréquence est alors faible.

De même, les données ci-après, issues des mêmes enquêtes sus-mentionnées mettent à jour les lacunes et les contraintes du mode d'occupation des sols sur la demande et la crise des transports urbains à Yaoundé :

. trois zones fortement peuplées de la ville de Yaoundé que sont Mballa (125.000 habitants), Messa (110.000 habitants) et Melen (130.000 habitants) offrent peu de possibilités de scolarisation de la population sur place (taux de scolarisation inférieur à 8% de la population des trois zones)

. trois zones (Nsimeyong, Mimboman, Briqueterie) concentrent plus de 60 % des effectifs scolaires de la ville de Yaoundé.

On peut déduire de ce qui précède que la carte scolaire de la ville de Yaoundé est sinon déficitaire, du moins déséquilibrée. Une action des pouvoirs publics visant à promouvoir une réduction de ce déséquilibre par une plus grande rationalité dans les implantations des établissements publics et privés s'impose. Une action de ce genre relève aussi d'une politique de réduction des distances et par ricochet des coûts de déplacement entre les domiciles et les écoles.

Si ce mode d'occupation des sols irrationnel du point de vue des transports est l'une des causes de la crise sus-évoquée, il en existe d'autres que nous évoquons ci-dessous après en avoir décrit les principales manifestations.

III - QUELQUES INITIATIVES ET STRATEGIES D'ADAPTATION D'ACTEURS DIVERS A LA CRISE DES TRANSPORTS

Les effets néfastes de la crise des transports collectifs à Yaoundé auraient été plus accentués si n'avaient émergé de la part des opérateurs privés comme de la société civile certaines initiatives et stratégies d'adaptation, à côté des mesures prises par l'État pour tenter sinon d'y remédier, du moins d'en atténuer l'acuité. Avant de présenter certaines de ces stratégies, nous mentionnerons quelques mesures mises en oeuvre par l'État au niveau central :

III.1- L'ÉTAT_

Après avoir décidé de l'arrêt des activités de la SOTUC2 et de sa liquidation, les pouvoirs publics ont en même temps adopté la suppression du monopole jadis accordé à cette société, et le principe de la libéralisation de l'exploitation des transports collectifs urbains à Yaoundé et Douala à l'aide des véhicules de moyenne et grande capacités. Pour ce faire, une démarche par étapes a été arrêtée ainsi qu'il suit :

i) mise en place d'un cadre réglementaire provisoire visant à combler provisoirement le vide ainsi créé, en octroyant aux opérateurs économiques qui le désireraient des autorisations provisoires d'exploitation de certaines lignes de transport préalablement définies dans les villes considérées. Ce, à l'aide des véhicules d'au moins 15 places assises aménagés conformément à la réglementation en vigueur.

De nombreuses réunions d'explication et d'incitation des transporteurs et particulièrement des transporteurs interurbains qui étaient jusque là les seuls à disposer des véhicules d'au moins 15 places exploités à des fins de transport furent organisées par le Ministère des Transports. Si l'on a noté un fort engouement au départ dont le nombre de demande d'autorisations d'exploitation est révélateur, force est de constater que les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs. Les résultats obtenus jusque très récemment se sont révélés en deçà de ceux espérés.

ii) définition d'un cadre institutionnel et réglementaire définitif, et octroi des concessions d'exploitation des lignes sur la base de cahiers de charges, consécutivement à des appels d'offres. Les projets de textes élaborés à la suite des études ont fait l'objet d'une discussion lors d'un séminaire et sont soumis à la signature des autorités compétentes.

III.2 - LES OPERATEURS

III.2.1 - Les transporteurs

Malgré quelques nuances entre les stratégies des chauffeurs-propriétaires et celles des chauffeurs-salariés, elles ont pour dénominateur commun le fait d'être sous-tendues par une logique d'efficacité quotidienne qui se mesure par la réalisation de l'objectif à atteindre, à savoir la production de la recette journalière destinée au patron ou au chauffeur-propriétaire. Ces stratégies ont encore un autre point commun : c'est qu'elles se composent de deux volets complémentaires. Alors que le premier volet vise l'augmentation des recettes, l'autre quant-à-lui, est centré sur la réduction des dépenses.

a - stratégies d'augmentation des recettes

Elles consistent en des pratiques diverses ci-après, relatives aux conditions d'exploitation des véhicules et à la durée du travail :

- le sectionnement des trajets pour le même tarif, forme détournée d'augmentation tarifaire;
- surcharge des véhicules à des taux allant de 140 à 200% (une voiture de 5 places porte parfois 10 personnes!);
- augmentation anormale de la durée du travail (tant que la recette n'est pas encore atteinte, on s'efforce d'y parvenir, en faisant des "heures supplémentaires" ou en faisant recours à l'aide des "mercenaires" ou "attaquants"). Une enquête faite en 1993 montre qu'en moyenne les chauffeurs de taxis travaillent 60 heures par semaine contre 43 heures pour l'ensemble des activités diverses considérées.

---

2 Aux termes d'une convention de concession conclue en avril 1973 avec l'Etat camerounais, la SOTUC bénéficait pour une durée de 25 ans de l'exclusivité pour l'exploitation du service public de transport en commun par autobus des voyageurs à l'intérieur des agglomérations de Yaoundé et Douala. Il y était par ailleurs prévu qu'"un contrôle permanent sur les autres moyens de transport devra être assuré par le Ministère de tutelle pour ne pas entraîner une concurrence défavorable à la SOTUC".

b - stratégies de réduction des dépenses

Elles visent la compression des charges d'exploitation du véhicule et pour ce faire "tous les moyens sont bons". La diversité des pratiques ci-après en témoigne :

- non souscription d'une police d'assurance automobile ou souscription morcelée et étalée sur l'année;
- utilisation du carburant de contrebande (appelé "zoua-zoua" ou "fédéral") dont le prix est plus faible que le carburant légal. Cette pratique a occasionné un manque à gagner de 30 milliards FCFA à l'État camerounais en 1993. Pour y remédier une commission nationale de lutte contre la fraude sur les produits pétroliers a dû être créée.
- réutilisation de l'huile de vidange dans les moteurs;
- vidanges plus espacées dans le temps;
- utilisation de faux certificats de perte (renouvelés en permanence par des policiers irresponsables et cupides) pour éviter de payer les taxes exigées par la réglementation en vigueur et franchir plus aisément les barrières de police. Signalons que les policiers affectés aux contrôles routiers ont dû aussi s'adapter à la crise des transports collectifs urbains en baissant le montant minimum exigé au titre de passe-droit de 1000 francs CFA (d'où leur surnom de "mange mille") avant la dévaluation, à 300 francs CFA aujourd'hui.
- utilisation résignée des pièces automobiles d'occasion obtenues dans des "casses" et recours de plus en plus fréquent aux pièces automobiles adaptées ou fabriquées par des artisans.

III.2.2 - Les artisans/fabricants de pièces détachées d'automobiles

A la faveur de la crise économique en général, et de celle des transports collectifs en particulier, de nombreuses personnes en proie au chômage déguisé ou non, ont trouvé dans l'adaptation et la fabrication des pièces automobiles, un débouché en matière d'emploi. En effet, nombreux sont les chauffeurs de taxis qui aujourd'hui font recours à ces artisans pour le regarnissage de plaquettes de freins ou des disques d'embrayage, l'achat des cylimbloques et câbles d'embrayages par eux fabriqués, alors que dans le passé, ce n'était pas le cas.

a - regarnissage des plaquettes de freins et des disques d'embrayage

Si auparavant les garnitures usés de freins des camions étaient jetés, force est de constater qu'actuellement, ils sont systématiquement récupérés à titre onéreux par des artisans, pour être découpés par la suite en de plus petits morceaux afin de garnir les plaquettes de freins de véhicules de place à usage de taxis collectifs. Bien que leur durée de vie soit relativement plus courte, les plaquettes ainsi regarnies sont prisées des chauffeurs de taxis parce qu'elles coûtent environ la moitié du prix de celles provenant du Nigeria; ces dernières étant elles-mêmes des imitations des pièces d'origine.

b - fabrication artisanale des silenblocs

Dans la même optique que ce qui précède, de nombreux artisans gagnent de plus en plus leur pain à Yaoundé, grâce à la fabrication des silenblocs d'automobiles à partir des pneus usagés de camions ou d'engins de travaux publics. Outre leur bas prix, ces pièces sont réputées plus durables que les cylimbloques d'origine. Au delà des véhicules de transports collectifs, ces pièces sont prisées par des particuliers qui en achètent pour leur voiture. Si le recyclage des pneus usagés n'est pas nouveau dans la mesure où ils servent parfois dans la fabrication artisanale de sandales par exemple , ce qui l'est par contre, c'est son utilisation comme matière première dans la fabrication artisanale de silenblocs automobiles.

c - fabrication artisanale des câbles d'embrayage

Alors qu'en période de prospérité économique les câbles d'embrayages coupés ne pouvaient se remplacer que par achat d'un câble neuf importé du Nigeria ou d'ailleurs, on observe depuis la dévaluation le développement d'une filière de fabrication artisanale de câbles d'embrayage. Dans cette filière interviennent :

- des menuisiers-métalliques qui fabriquent des embouts qu'ils vendent aux autres artisans à 300 FCFA (3FF);
- ces derniers à leur tour achètent les câbles dans les quincailleries, les découpent suivant des longueurs correspondant à différentes catégories de véhicules, et les ajustent ensuite sur les embouts achetés à leurs fournisseurs susmentionnés. Il convient de signaler que jusqu'à un passé récent, ces câbles vendus par les quincailliers étaient surtout utilisés pour le piégeage d'animaux en zones rurales.

Ce produit dont le prix est inférieur d'environ 50% à ceux des produits concurrents "made in Nigeria", répond principalement à une demande de la part des chauffeurs taxis qui, sous prétexte de compression des dépenses, sont parfois conduits à faire des économies de bouts de chandelle.

III.2.3- Le concessionnaire SODAC.SA et l'exploitation promotionnelle des minibus coréens TOWNER/ASIA

Dans le cadre de l'autorisation provisoire d'exploitation des transports collectifs urbains par des véhicules de plus de 5 places, le concessionnaire SODAC.SA a importé des minibus coréens TOWNER/ASIA de 7 places et 5 CV. Pour convaincre les sceptiques des avantages de ce véhicule et du fait qu'il soit approprié pour une exploitation intensive dans le cadre des transports collectifs, le concessionnaire SODAC.SA n'a rien trouvé de mieux que d'en mettre lui-même une quinzaine en exploitation sur la ligne Poste centrale - Mendong (quartier périphérique au sud-ouest de Yaoundé). Cette stratégie promotionnelle porte de fruits puisqu'elle aurait permis le développement des ventes de ces véhicules.

Nul ne peut nier le rôle joué par ces minibus coréens dans l'amélioration de la desserte de ce quartier formé en majorité de logements SIC et dans la facilitation de la mobilité de ses habitants. Ils sont par ailleurs préférés aux minibus de 15 places à cause notamment de leur très court délai de remplissage

III.3 - LES ASSOCIATIONS

III.3.1 - les associations de développement de quartiers :

a - cas des CAD[3] de Kondengui et de Briqueterie

La Briqueterie est un quartier péri-central ressortissant de la Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé II. Elle abrite la plus forte concentration des populations haoussa et musulmanes de la ville. Certains parmi eux ont fondé l'"Association Sarkan Zoumountsi[4]" (ASZ) dont le but originel est de subvenir aux besoins des plus démunis, en particulier pour payer les frais de scolarité des enfants dont les familles ne peuvent pas faire face à ces charges, et contribuer ainsi à la lutte contre la sous-scolarisation qui est liée et s'intensifie avec la paupérisation croissante des populations. C'est dans cette optique que l'ASZ, dans le cadre du programme FOURMI[5], veut investir dans l'achat d'un véhicule destiné au transport scolaire pour soulager les enfants des longues et pénibles attentes qui handicapent leur scolarité à cause de la fatigue et des retards, voire des absences qui en découlent. Signalons que l'ASZ a déjà à son actif une expérience très positive de gestion collective d'un véhicule pick-up affecté au transport de marchandises.

Kodengui quant à lui, est un quartier périphérique situé dans le territoire de la Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé IV. Ses habitants ont constitué un CAD en vue de contribuer à la résolution des problèmes qui dégradent leur cadre et leur qualité de vie. A cet égard, après avoir engagé l'aménagement d'un point d'eau, ils ont décidé de s'attaquer au problème des transports. En effet, les difficultés qu'ils rencontrent dans ce domaine sont nombreuses et leurs conséquences variées qu'ils détaillent ci-après :

- une mauvaise santé des enfants : obligés de se lever très tôt et très souvent de marcher à pied sur de longues distances, d'attendre longtemps soit sous le soleil, soit sous le vent et la pluie d'hypothétiques moyens de transport;
- difficultés à assurer les évacuations sanitaires vers les hôpitaux de la ville, notamment dans les cas d'accouchements qui surviennent parfois au bord de la route lors de l'attente d'un taxi.
- retard et absentéisme scolaires assez fréquents, et concernant aussi bien les élèves que les enseignants. Phénomène responsable en partie des échecs et mauvais résultats scolaires;
- retard et absentéisme des travailleurs et qui peuvent conduire à des pertes d'emploi.

Devant cette situation, les membres du CAD de Kodengui, à la faveur du programme FOURMI, désirent acheter un minibus de 10 places qui serait géré par la communauté et assurerait un ramassage de masse aux heures de pointe.

b - cas du CAD d'Eba (plus connu sous le nom de Mvog-Bétsi)

Le quartier Eba est situé dans la Commune Urbaine d'Arrondissement de Yaoundé VI et comprend environ 1200 personnes regroupées au sein de 300 familles. La seule voie qui relie le quartier au centre-ville passe par un pont à l'entrée du quartier. A la suite de l'écroulement de ce pont en 1986, les populations, dont la plupart pensaient que le problème de l'entretien de la

---

3 CAD = Comité d'Animation et de Développement

4 Sarkan Zoumountsi est un mot arabe qui signifierait "chaine de solidarité"

5 FOURMI signifie Fonds aux Organisations URbaines et aux Micro-Initiatives. C'est un programme financé par la Communauté Européenne, et exétuté sous la supervision du GRET (Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques) qui est une ONG française.

route n'intéressait que les seuls propriétaires de voitures, se sont vite aperçues qu'elles étaient toutes durement pénalisées par l'inaccessibilité du quartier, puisque les taxis renonçaient à les desservir. Aussi, des séances hebdomadaires de travaux d'investissement humain6 sont-elles organisées pour tenter de maintenir la route en état d'accessibilité. Cependant, malgré les efforts louables de ces habitants, la forte déclivité du terrain rend l'entretien très difficile et l'accès est pratiquement impossible en saison des pluies.

Parallèlement à ce travail collectif d'entretien routier, les habitants d'Eba ont fait preuve d'une capacité de négociation remarquable dans trois directions, nous donnant ainsi la preuve qu'un groupe solide et déterminé peut se constituer en interlocuteur valable vis-à-vis d'autres partenaires et arriver à des solutions de compromis satisfaisantes :

- **les habitants se sont organisés pour faire cesser les tracasseries policières** qui apparaissent comme un problème préoccupant pour les populations et empoisonnent effectivement le bon fonctionnement des transports. Cela est d'autant plus vrai qu'il s'agit des "clando" qui constituent des proies faciles pour les policiers dans la mesure où ils ne sont pas en règle vis-à-vis de la loi. S'ils se font rançonner de façon très importante sur certains trajets, ils sont contraints de l'abandonner. Cette situation va à l'encontre des usagers qui n'ont bien souvent que ce moyen pour se déplacer comme ceux du quartier Eba dont la voie d'accès est trop mauvaise pour "intéresser" les taxis en règle avec la loi. Les habitants se sont donc organisés pour intimider les policiers et les faire battre en retraite.

- **les habitants se sont organisés pour maîtriser les tarifs des "clando".** En effet, une dizaine de taxis exploitent la seule ligne de transport qui dessert le quartier et dont la tête de station se trouve au marché Mélen. Ce groupe a à sa tête un chef, qui par ailleurs est un habitant du quartier Eba. Lorsque le pont a été réparé, et la route quelque peu améliorée, les "clando" ont décidé d'augmenter leur tarif et de passer de 100 à 125 FCFA. Bien que les clients soient captifs de ces vieilles guimbardes, ils se sont plaints de cette attitude jugée injustifiée. Le comité de développement a donc invité les clando à une réunion de concertation. Les habitants étaient déterminés dans leur requête et prêts à marcher à pied s'il le fallait. Les clando ont fait valoir l'augmentation du prix de l'essence. Le Maire, qui était présent à la réunion a insisté sur le fait qu'ils ne payaient pas de taxe. Finalement, la décision de maintenir le prix à 100 FCFA a été prise. Cependant, les leaders les plus éclairés du comité ont bien conscience qu'il y a un équilibre délicat à maintenir pour que les intérêts mutuels des deux parties en présence soient sauvegardés. Si les clando ont besoin des clients du quartier Eba, ces derniers ont également besoin des clando. Les tarifs ne pourront descendre en deçà d'un certain seuil car ce travail constitue pour la plupart de ces chauffeurs leur seule ressource qui d'environ 5 à 6000 FCFA/jour. Certes, si la route est meilleure ils pourront espérer une augmentation de leurs revenus par une augmentation du nombre de rotations, mais la fourchette de prix à Yaoundé se situe entre 100 et 150 FCFA par course. Les habitants d'Eba devront donc consentir progressivement à quelques augmentations s'ils ne veulent pas voir se déplacer la ligne de clando vers des sites plus lucratifs. Quoiqu'il en soit, l'expérience a montré que les clando ne pourront plus fixer leurs prix tout seuls.

- **les habitants du quartier Eba ont également réussi à établir des relations relativement équilibrées avec le Maire de leur commune**, qui y réside. Pour se faire élire, il a eu besoin des voix du quartier et a fait preuve, par la suite de bonne volonté en plusieurs occasions. Il était présent à la réunion organisée avec les clando et a appuyé la position du comité de développement. De même, lors de la réunion d'information sur le programme FOURMI, et en a favorisé la crédibilité en faisant état de sa connaissance officielle de ce programme. Le dynamisme de ces populations et de son comité de développement a permis de conclure un projet concret concernant la réhabilitation de la voie d'accès au quartier qui nécessite encore d'importants travaux pour garantir sa praticabilité permanente. Ce projet, d'un montant de 9.475.500 FCFA a été retenu pour être financé par le comité de sélection ad-hoc, en raison du sérieux de l'étude technique et de la solidité de l'organisation sociale. Cinq sous-comités ont été créés, chacun d'eux étant responsable d'un tronçon de ladite route. Le comité de développement a mis au point un système transparent de cotisation : chaque fois qu'il perçoit 1F, un reçu est aussitôt délivré. Pour constituer la quote-part du quartier qui est de 2.923.500 FCFA soit 30, 8 % du coût total du projet, chaque famille devra apporter une cotisation de 17.000 FCFA.

Ce projet fera l'objet d'un suivi attentif en vue d'identifier les conditions de sa replicabilité dans d'autres quartiers et pour des montants plus élevés; le plafond des financements du "volet social" du programme FOURMI étant de 20 millions FCFA. Seule une démarche participative

---

6 Chacun est tenu de participer physiquement ou financièrement à ces travaux pendant lesquels la route est barrée.

de ce type nous paraît susceptible de résoudre l'épineux problème de la maintenance ultérieure des travaux effectués.
Forte de son expérience de terrain, Isabelle de Boismenu pense que "la prise en charge partagée de l'aménagement et de la gestion des voies est possible, et qu'elle constitue un mode d'intervention capable d'apporter une solution à ce problème basique (des transports) qui freine aujourd'hui considérablement la mobilité des citadins"

III.3.2 - la Mutuelle des Personnels Enseignants du Cameroun (MUPEC)

Devant l'ampleur des conséquences néfastes de la crise des transports collectifs urbains sur la qualité de l'enseignement et le système éducatif dans son ensemble, et conscients des difficultés financières de l'État, certains enseignants regroupés au sein de la Mutuelle des Personnels Enseignants du Cameroun (MUPEC) ont pris l'initiative de créer une société coopérative de transport scolaire dénommée "Les Transports Scolaires du Cameroun (TRANSCO)", qui opérerait dans les villes de Yaoundé et Douala. La MUPEC s'inspire des expériences mutualistes réalisées avec succès dans divers pays étrangers, dans des domaines aussi variés que l'assurance, la santé, la vente par correspondance, etc..
Pour ce faire, elle a bénéficié d'un appui financier de la Caisse Française de Développement pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Dans la perspective du démarrage de la Société coopérative en cours de création, la MUPEC a soumis au gouvernement une offre pour l'acquisition des autobus de la SOTUC qui est en liquidation depuis bientôt deux ans.

III.3.3 - les associations de jeunes et les opérations "Motivation"

Dans de nombreux quartiers, des jeunes ont créé des associations à l'effet de participer tant soit peu à l'amélioration de leur cadre de vie et à diverses actions de développement. Dans ce cadre, ils organisent en tant que de besoin des travaux d'entretien de la voirie urbaine par exemple, en procédant :

- au curage des caniveaux, dont le bouchage souvent dû aux ordures ménagères qui y sont déversées, entraîne l'inondation de certaines parties de la chaussée et en accélère la détérioration;
- à l'organisation des opérations "Motivation" qui consistent pour des jeunes équipés de pelles et de brouettes à ramasser de la terre latéritique ou non, pour en boucher des nids de poules, et solliciter en retour une "motivation" (contribution financière) de la part des automobilistes qui bénéficient peu ou prou de ces interventions.

De telles initiatives mériteraient d'être mieux encadrées et insérées dans une stratégie plus globale et plus efficace.

III.4 - LES MENAGES ET USAGERS DES TRANSPORTS

Diverses enquêtes ont permis de confirmer nos observations relatives aux principales stratégies ci-après, qui ont été déployées par divers ménages et usagers pour s'adapter à la crise des transports collectifs à Yaoundé :

III.4.1 - réduction de la mobilité

Nombreux sont ceux qui ont été contraints de réduire quantitativement et qualitativement leur mobilité. Ceci s'effectue :

- par suppression de certains déplacements dont principalement ceux ayant pour motifs les visites et réunions familiales;
- par un agencement plus rationnel des chaînes de déplacements (optimisation des courses, achats groupés, etc....);
- par le regroupement des enfants dans les établissements scolaires les plus proches du domicile, parfois au détriment de la qualité des enseignements qui y sont dispensés. Le cas extrême est celui des habitants de certains quartiers périphériques sous-équipés en matière scolaire qui sont amenés à renoncer ou à retarder la scolarisation de certains de leurs enfants (généralement les filles);
- par la résignation de beaucoup de citadins dans une "mobilité de proximité" compatible avec les performances de la marche à pied, et donc financièrement peu coûteuse.

III.4.2 - intensification de la marche à pied

La marche à pied s'est intensifiée tant du point de vue du nombre que de la longueur des déplacements effectués par ce mode. En effet, confrontés à la baisse de leur pouvoir d'achat et à la crise de l'emploi, de nombreux actifs n'ont pour seule alternative que de s'astreindre à cheminer à pied sur des distances de plus en plus longues pour atteindre leur lieu de travail. De même, en raison d'une carte scolaire déséquilibrée, certains élèves sont obligés de se taper la marche à pied sur de longues distances avant de regagner leur établissement.

III.4.3 - exploitation agricole intensive des espaces intra-urbains

Le développement des pratiques de mise en valeur des terrains intra-urbains à l'intérieur des concessions ou à proximité des domiciles est en partie due aux difficultés de déplacement. En effet, ces terrains sont exploités principalement pour des productions maraîchères (condiments) qui peuvent être conservées dans les champs et être utilisés au fur et à mesure. Ce qui permet d'économiser de nombreux déplacements qui auraient été nécessaires vers les marchés.

III.4.4 - développement de la solidarité de voisinage

Si la crise des transports a sapé la solidarité familiale ("solidarité de sang"), elle paraît par contre avoir renforcé la solidarité de voisinage ("solidarité de proximité"). En effet, dans divers quartiers, les pratiques suivantes sont de plus en plus fréquentes entre les habitants :

- les commissions et les emplettes sont confiées au voisin qui les effectue en même temps que les siennes;
- le réfrigérateur du voisin est régulièrement utilisé pour la conservation de ses aliments;
- plusieurs déplacements sont assurés occasionnellement et gratuitement grâce au véhicule d'un voisin plus ou moins proche;

IV - LIMITES ET CONDITIONS DE PERENNITE DES INITIATIVES ET STRATEGIES CI-DESSUS

Si certaines stratégies et initiatives ci-dessus peuvent être considérées comme viables à court terme, elles apparaissent , avec du recul, pour le moins suicidaires à moyen et long termes. C'est le cas par exemple :

- de la plupart des stratégies de réduction des dépenses adoptées par les transporteurs;
- de l'allongement de la durée de travail (temps de conduite) dont les conséquences néfastes sur la santé du chauffeur et la sécurité de la circulation routière ne sont plus à démontrer.

Pour que la plupart des initiatives et stratégies jugées positives soient durables, il faut nécessairement qu'elles soient menées en concertation avec les pouvoirs publics locaux et/ou centraux. Dans le cas contraire, elles risqueraient d'être considérées comme des actions à caractère politique, sous-tendues par des visées électoralistes.

De même, certaines stratégies qui ressortissent de la satisfaction des intérêts individuels (rackets policiers, non paiement de l'assurance, fraude fiscale, ...) entrent en contradiction flagrante avec la recherche de l'intérêt collectif. Cette opposition entre rationalité individuelle et rationalité collective est génératrice d'inégalités sociales lorsqu'elle est mal gérée.

V - CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, il convient de souligner que si la crise des transports collectifs à Yaoundé est à déplorer pour ses effets négatifs sur l'économie urbaine et nationale, elle a le mérite d'avoir :

- libéré l'imagination créatrice et favorisé l'acquisition de nouveaux savoirs-faire par de nombreux artisans désormais engagés dans la récupération et le recyclage de certaines pièces automobiles. L'intérêt de telles opportunités d'emploi dans un contexte économique caractérisé par l'exacerbation du chômage et de la pauvreté n'est plus à démontrer.
- fait prendre conscience à beaucoup d'acteurs de la société civile de l'importance des transports urbains pour le fonctionnement et le développement tant économique que social de la ville et de l'indispensable nécessité de leur participation intellectuelle, physique, matérielle et financière à la recherche et la mise en oeuvre de solutions idoines à la crise des transports collectifs à Yaoundé. Une telle participation est d'autant plus judicieuse dans le contexte actuel que l'État fait face à une pénurie considérable de ressources financières.

Les stratégies et initiatives concrètes mises en oeuvre ou programmées par des associations et des opérateurs privés montrent qu'ils ont aussi compris que "les États n'ont pas le monopole de la conduite des affaires publiques".

Il y a lieu de souligner pour le déplorer, l'absence d'implication significative de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans le processus de résolution de la crise des transports collectifs à Yaoundé, alors que les textes en vigueur lui confèrent des responsabilités dans ce domaine.

Ceci tient en partie au déficit d'expertise en matière des transports urbains, de cette collectivité locale comme de tant d'autres en Afrique Sub-Saharienne plus particulièrement. C'est pour pallier cette lacune que la composante Transports Urbains du SSATP7 a placé au coeur de son programme d'action 1996-1998, le renforcement des capacités d'expertise des communes africaines dans le domaine des transports urbains, ceci par la promotion des jumelages et de la coopération décentralisée sud-sud et nord-sud en cette matière, et par des actions de formation appropriées. Cette initiative est d'une importance capitale dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre du processus de décentralisation en cours dans la plupart ces États. Les collectivités locales étant au centre de ce processus, se doivent d'assumer avec plus d'efficacité leurs responsabilités dans le domaine des transports urbains si elles veulent relever le défi du développement local et de la lutte contre la pauvreté urbaine. Pour ce faire, elles devront cesser d'être ou de se marginaliser et prendre le train de l'indispensable partenariat triangulaire entre États, Collectivités Locales et Société Civile qui a été présenté à juste titre à la Conférence d'Istanbul de juin 1996 (HABITAT II) comme un catalyseur du développement aussi bien local que national.

QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- NGABMEN, H., "Mobilité urbaine des pauvres et programmes d'ajustement structurel", in *Echos du SITRASS*, N°12, avril 1996, pp. 5-6.

- GRET, "Analyse des besoins de transport et concertations locales au Cameroun", Janvier 1997, 156p.

- DIAL/DSCN, "Conditions d'activité de la population de Yaoundé. Premiers résultats", juin 1993, 16p.

- DIAL/DSCN, "Le secteur informel à Yaoundé. Principaux résultats Enquête 1-2-3, Phase 2", novembre 1993, 28p.

7 SSATP signifie Sub-Saharian African Transport Policy. C'est un programme de la Banque Mondiale qui porte sur les politiques de transport en Afrique Sub-Saharienne

ANNEXES

Tableau : Structure des dépenses mensuelles des ménages en 1978

Catégorie de dépenses	Pourcentage des dépenses mensuelles (en %)	
	Yaoundé	Douala
Nourriture	37,6	44,5
Loyer	9,0	3,0
Transport	8,1	8,0
Énergie	6,2	7,1
Vêtements	6,4	7,3
Loisirs	9,8	6,2
Santé	5,8	4,4
Éducation	4,3	4,7
Aide Familiale	5,4	4,6
Tontine	9,4	10,2
Total	100	100

Source : Enquête MAETUR 1978

Tableau : Structure des dépenses annuelles des ménages en 1983-1984 (en 10^4 FCFA)

Catégories de dépenses	Yaoundé		Douala		Cameroun	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Alimentation, Boissons, Tabacs	4.979.836	36,7	4.990.315	37,8	35.137.895	41,3
Habillement et Chaussures	1.329.249	9,8	984.945	7,5	8.516.207	10,0
Logement	1.688.714	12,4	1.944.073	14,7	8.241.072	9,7
Énergie et Combustibles	398.297	2,9	559.376	4,2	2.489.396	2,9
Ameublement et Équipements divers	1.026.173	7,6	621.396	4,7	5.837.543	6,8
Services médicaux et dépenses de santé	498.850	3,7	678.366	5,1	3.998.481	4,7
Transports	1.718.159	12,7	1.441.967	10,9	9.535.279	11,2
Communications	11.398	0,08	8.414	0,06	30.207	0,03
Loisirs, Spectacles, Enseignement, Culture	875.055	6,4	847.867	6,4	4.994.065	5,9
(dont Éducation, Livres et Journaux)	*(553.682)*	*(4,1)*	*(619.401)*	*(4,6)*	*(3.877.918)*	*(4,5)*
Autres Biens et Services	1.059.288	7,8	1.128.881	8,6	6.368.982	7,5
Total	13.585.019	100	13.205.600	100	85.149.327	100

Source : Enquête Budget Consommation de Septembre 1983 à Septembre 1984

TABLEAU : COEFFICIENTS BUDGETAIRES PAR TYPE DE MENAGES DE YAOUNDE (1993)

	%	TYPES DE MÉNAGES				
		Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, inactif	Total
1	Alimentation	26,6	28,9	37,9	39,2	32,4
2	Habillement	5,7	8,4	7,7	8,4	7,1
3	Logement	14,0	14,7	14,0	10,7	13,5
4	Équipement et entretien de maison	9,5	14,3	9,0	7,8	9,6
5	Santé, soins personnels	10,0	5,7	7,1	8,1	8,3
6	Transport, communication	20,1	18,5	16,4	9,0	16,8
7	Éducation, loisirs	14,1	9,5	7,9	16,7	12,3
	TOTAL	100	100	100	100	100

Source : ECM93. Il s'agit de la consommation à l'exclusion de l'autoconsommation et des loyers imputés.

Les coefficients budgétaires alimentaires varient de 27 % pour les "ménages formels" à près de 40 % pour les autres catégories de ménages. Ces écarts sont du même ordre de grandeur que ceux obtenus en classant les ménages par quartiles de consommation par tête dans le tableau ci-dessous, partition qui pourtant maximise les différences de consommation. Ce résultat montre l'importance d'autres facteurs que le niveau des revenus sur la structure de consommation, et dont tient compte la typologie de ménages qui a été adoptée.